

COMPTES 2013

Les petits chiffres imprimés en gras dans la colonne "Budget 2013" représentent les crédits supplémentaires

Table des matières

	Page
Comptes de fonctionnement des départements	
1 Sécurité et environnement.....	1
2 Formation, jeunesse et culture.....	33
3 Intérieur.....	83
4 Santé et action sociale.....	109
5 Economie et sport.....	153
6 Infrastructures et ressources humaines.....	195
7 Finances et relations extérieures.....	223
8 Ordre judiciaire vaudois.....	247
9 Secrétariat général du Grand Conseil.....	257
Résumé des comptes de fonctionnement pour l'année 2013.....	263
Résumé des crédits supplémentaires octroyés en 2013 par département.....	265
Détail des crédits supplémentaires ayant un impact sur les charges brutes > CHF 100'000.....	266
Université de Lausanne, bilan.....	273
Université de Lausanne, compte d'exploitation.....	274
Université de Lausanne, comptes de fonctionnement.....	275
Hautes écoles vaudoises (HEV).....	279
Hautes école pédagogique (HEP).....	283
CHUV.....	287
Subventions aux entreprises de transports publics.....	293
Classification fonctionnelle et économique des charges --- Comptes 2013.....	295
Classification fonctionnelle des charges --- 2003 à 2013.....	299
Charges et revenus des départements d'après leur nature --- Comptes 2013.....	301
Charges et revenus d'après leur nature --- 2005 à 2013.....	303
Résumé du produit des impôts --- 2003 à 2013.....	304
Résumé du produit des patentes, régales et autres revenus de l'Etat --- 2003 à 2013.....	305
Evolution de la fortune nette ou du découvert, de l'autofinancement et de la dette consolidée --- 2003 à 2013.....	306
Compte de Pertes et Profits par département et par nature d'imputation --- Exercice 2013.....	307
Résultat compte de fonctionnement et compte de résultat 2013.....	308
Bilan au 31 décembre 2013.....	309
Eléments constitutifs du bilan --- Actif.....	311
Eléments constitutifs du bilan --- Passif.....	313
Principes comptables et d'évaluation.....	316
Evolution correctifs d'actifs et risques annoncés.....	317
Garanties et engagements conditionnels accordés par l'Etat de Vaud.....	318
Dépenses d'investissement de l'exercice 2013 (sans les bouclements d'objets).....	322
Bouclement d'objets d'investissement en 2013.....	332
Etat des dépenses d'investissement au 31 décembre 2013.....	335
Amortissement des dépenses d'investissement --- Etat au 31 décembre 2013.....	344
Fonds spéciaux gérés par l'Etat.....	357
Attestation du Contrôle Cantonal des Finances sur la révision des comptes de l'Etat	361
Attestation d'Ernst & Young sur la révision des comptes de l'Université.....	363
Attestation d'Ernst & Young sur la révision des comptes du CHUV.....	365
Attestation de Deloitte sur la révision des comptes de la HEP.....	367

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
1	Département de la sécurité et de l'environnement	383'510'501.76	428'159'200 1'610'700 534'525'500 3'235'000	371'371'532.04 497'112'465.24
103	Secrétariat général du DSE	4'162'289.30	5'931'200 -1'285'500 167'200 -93'700	4'678'532.91 248'491.02
3011	Traitement du personnel	2'697'477.86	3'071'400	2'882'521.82
3016	Salaires du personnel auxiliaire	146'648.86	-301'100 202'700	296'675.56
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	165'891.16	-42'200 187'300	178'350.33
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	9'161.43	-19'100 12'600	17'628.72
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	58'315.68	-2'600 66'700	63'324.23
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	3'188.09	-6'800 4'500	6'213.29
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	1'615.16	-1'000 1'800	1'727.42
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	87.96	-100 200	169.60
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	324'658.86	-100 380'400	349'383.88
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	16'196.37	-36'900 27'500	26'513.75
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	23'794.09	-6'400 27'600	26'089.36
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	1'402.55	-2'900 3'500	2'935.13
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	9'880.02	-600 18'900	12'533.75
3063	Frais de repas et d'hôtel	2'768.37	-5'400 5'400	3'118.60
3064	Frais de participation à des congrès	5'124.85	-2'200 7'600	1'965.25
3082	Remboursements versés aux PASC	12'117.80	-1'900 —	—
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	6'272.55	14'900 8'400	4'602.50
3101	Imprimés et fournitures de bureau	48'241.68	-700 70'000	30'018.20
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	7'724.45	-13'000 11'300	7'789.95
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	8'255.75	-900 10'000	5'881.10
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.	1'628.60	5'900	73.45
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage.	—	—	6.10
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	719.80	2'000	259.20
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.	—	1'500	—
3161	Loyers et fermages	47'408.95	47'400	45'771.—

Département de la sécurité et de l'environnement

Renseignements complémentaires

1	Département de la sécurité et de l'environnement		
	Revenu net du département	Comptes 2013 123'814'259.11	Budget 2013 106'366'300
103	Secrétariat général du DSE		
3011	Transfert de l'unité des dangers naturels à la Direction générale de l'environnement (UB 110)		
3082	Engagement de civilistes prévu sur compte 3016		

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3163 Locations d'objets mobiliers	8'108.76		15'100	14'290.59
			-5'200	
3171 Frais de représentation	12'848.55		12'000	10'296.40
			1'500	
3173 Frais d'organisation de congrès	58'467.40		95'500	72'147.57
			-10'000	
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	31'298.67		39'900	32'734.23
			-2'500	
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	20'589.23		28'400	23'362.86
			-3'000	
31851 Indemnités et frais des commissions	1'950.—		8'000	2'099.91
31852 Consultations, mandats et expertises	245'792.65		1'221'100	385'257.85
			-831'000	
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	99.35		700	—
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	118'181.90		264'900	109'681.42
			-6'300	
3199 Frais divers	17.50		1'000	36.—
3659 Dons, aides et subventions casuels	66'354.40		70'000	65'073.89
4313 Emoluments administratifs		3'100.—	—	6'400.—
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		70'222.52	26'000	197'776.92
			30'300	
43621 Remboursement de frais divers		14'189.92	141'200	17'314.10
			-124'000	
4609 Autres contributions et subventions fédérales		—	—	27'000.—
105 Police cantonale	182'821'259.28		187'959'000	181'702'017.77
		99'546'410.79	256'000	97'420'917.10
			1'006'700	
3011 Traitement du personnel	109'963'248.31		109'478'000	107'194'952.60
			334'900	
3014 Indemnités.	13'725'406.88		13'965'500	13'400'603.62
			-100'000	
3016 Salaires du personnel auxiliaire	3'486'664.60		3'731'100	2'744'856.53
			-40'000	
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel	7'698'243.26		7'680'000	7'508'513.58
			4'500	
3034 Assurances sociales pour le personnel temporaire	212'843.65		231'300	169'153.25
3035 Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	2'688'138.89		2'716'400	2'651'219.24
			1'600	
3038 Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	74'142.79		82'400	59'582.98
30391 Cotis. PC Familles autorités et personnel	76'006.03		74'300	73'688.32
			100	
30394 Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	283.20		2'500	284.49
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	14'413'922.68		14'509'900	13'987'347.80
			8'800	
3044 Caisse de pension pour le personnel temporaire	308'602.12		434'800	234'550.75
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel	1'315'348.97		1'397'100	1'295'235.51
			700	
3054 Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	32'634.86		45'500	26'139.83
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés	1'438'812.68		1'413'000	1'349'908.70
			40'000	
3062 Frais de représentation et d'habillement	—		19'000	13'760.—
3063 Frais de repas et d'hôtel	1'362'776.84		1'420'000	1'221'863.52
3064 Frais de participation à des congrès	37'967.18		69'300	40'545.92
3065 Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	7'122.66		12'000	8'117.33
3069 Frais divers pour le personnel.	26'655.55		47'000	31'791.80
3091 Frais pour la formation professionnelle du personnel	2'057'310.61		3'723'200	1'689'910.10
			-1'258'000	

Département de la sécurité et de l'environnement

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
31852 Mandats SG : Transfert de l'unité des dangers naturels à la Direction générale de l'environnement (UB 110)	72'977.35	949'100
Mandats BEFH	172'815.30	272'000
	245'792.65	1'221'100
		-831'000
43621 Transfert de l'unité des dangers naturels à la Direction générale de l'environnement (UB 110)		

105 **Police cantonale**

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	159'258.69	199'700	178'628.67
3094	Frais de réfectoire	141'680.55	150'000	140'322.95
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	154'202.05	252'900	132'606.30
3101	Imprimés et fournitures de bureau	476'684.94	569'100	456'881.68
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces ...	85'427.13	128'900	86'723.64
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau ...	406'688.70	388'100	421'726.13
			65'900	
3113	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux ...	23'283.25	40'000	40'000.—
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	3'012'387.55	2'274'600	2'191'889.65
			769'400	
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	45'811.05	76'000	46'262.10
3118	Achats de matériel de corps et d'équipement pour la police et les arsenaux	3'321'801.47	3'392'400	2'989'602.74
			191'000	
3119	Achats pour collections et musées	13'968.30	15'000	14'907.90
3121	Consommation d'eau	28'767.36	32'500	20'433.05
3122	Consommation de gaz	1'834.30	5'000	2'194.15
3123	Consommation d'électricité	545'474.24	693'000	587'625.92
3124	Achats et consommation de combustibles	307'558.18	310'000	259'356.02
3132	Achats de fournitures pour soins et analyses	17'855.90	25'100	18'955.40
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	72'246.38	95'700	65'791.07
3136	Achats de fournitures pour véhicules	1'877'220.87	1'902'000	1'833'031.80
			72'000	
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	473'963.04	623'100	432'551.05
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs	68'284.50	95'000	85'251.90
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	35'281.52	49'000	30'175.91
3153	Entretien du mobilier et de l'équipements pour d'autres locaux	25'575.30	25'500	23'332.31
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	976'749.06	1'252'500	948'705.31
			-53'700	
3155	Entretien des véhicules et accessoires	586'301.51	630'000	654'030.89
			30'400	
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	1'664.20	7'000	3'805.30
3161	Loyers et fermages	2'791'457.14	2'943'000	2'458'585.68
			-21'300	
3163	Locations d'objets mobiliers	261'077.33	293'000	224'822.71
			58'000	
3171	Frais de représentation	128'185.40	167'100	106'337.80
3172	Prix et concours	73'304.81	121'000	6'706.75
3173	Frais d'organisation de congrès	67'189.08	89'000	112'221.03
3174	Camps et voyages d'études	110'981.03	115'000	95'534.69
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	528'937.32	571'000	488'168.99
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	344'477.94	380'000	328'802.65
31822	Frais de télécommunications	237'747.52	264'000	215'248.53
3183	Frais bancaires	25'441.13	55'000	27'675.50
3184	Frais de contentieux et de poursuites	4'106.10	10'000	9'744.15
31851	Indemnités et frais des commissions	1'074.74	3'000	2'957.52
31852	Consultations, mandats et expertises	1'069'727.40	1'366'800	714'380.93
			46'000	
31854	Indemnités aux experts judiciaires et notes de la police judiciaire	906'876.15	833'000	903'260.70
			100'500	
31856	Frais d'escorte et de transport de police	496'622.65	485'000	481'047.35
			30'000	
31857	Frais médicaux et notes d'hospitalisation	1'071.55	30'000	3'067.95
31858	Frais de détention et note de geôle	52'693.65	30'000	20'678.95
			30'000	
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	122'003.48	192'000	119'023.61
			-4'800	
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	57'254.42	87'700	30'161.06
3189	Frais de surveillance	821'258.—	960'000	826'690.55
			-50'000	
3191	Taxes	81'580.82	120'000	89'824.69

Département de la sécurité et de l'environnement

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
31852 1. Frais de défense des collaborateurs.	74'535.60	60'000
2. Mandats pour la communication de la police cantonale, graphisme et audio-visuel	59'735.35	37'800
3. Projet sport-santé pour le personnel et enquête de satisfaction	30'407.20	46'000
4. Réforme policière	234'039.15	490'000
5. Académie de police - maintenance d'installations techniques par l'Etat du Valais et travaux confiés à des tiers	410'826.—	400'000
6. Mise en place du nouveau système d'écoutes téléphoniques et transmission de données	146'240.—	150'000
7. Action "prévenir et lutter contre la délinquance juvénile"	48'055.95	75'000
8. Honoraires du directeur de la Fanfare de la police cantonale	23'000.—	18'000
9. Etude pour l'amélioration du recrutement	10'800.—	10'000
10. Etude pour la mise en place d'un système de substitution à certaines peines privatives de liberté et pour le suivi d'auteurs de violences domestiques (bracelet électronique)	32'088.15	80'000
	1'069'727.40	1'366'800
		46'000

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3192	Taxes sur les véhicules à moteur	11'243.50	25'000	10'571.45
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	97'158.—	110'000	97'260.91
3199	Frais divers	128'653.36	142'000	115'932.25
3301	Amortissements des créances et débiteurs	-1'341'871.05	25'000	5'579'390.42
3501	Participations à des charges fédérales de justice et de sécurité publique	823'724.45	998'000	709'058.30
3511	Participations à des charges de justice et de sécurité publique d'autres cantons	1'026'654.78	1'247'000	1'080'479.65
3521	Participations à des charges communales de justice et de sécurité publique	1'997'488.78	1'902'000	1'369'033.29
3651	Aides et subventions pour la justice et la sécurité publique	109'038.—	110'000	108'532.—
4109	Patentes diverses		498'000	557'464.15
4212	Intérêts sur créances débiteurs		187.—	604.85
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		15'840.—	—
4293	Différences de change		1'586.30	1'000
4341	Redevances d'utilisation et taxes de raccordement		138'505.—	89'000
4354	Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises		344'397.88	366'000
4356	Facturation de services à des tiers		1'311'070.73	729'000
4361	Remboursement de traitements et charges sociales		3'066'589.91	3'276'000
			700	
43621	Remboursement de frais divers		1'088'343.57	1'157'100
4363	Remboursements de dommages		61'390.40	—
			122'300	
4371	Amendes		19'806'749.01	18'015'000
4501	Participation fédérale à des charges de justice et de sécurité publique		1'902'417.78	1'680'000
4511	Participation d'autres cantons à des charges de justice et de sécurité publique		1'733'088.96	1'650'000
4521	Participations communales à des charges de justice et de sécurité publique		66'579'527.04	65'560'000
			433'700	
4601	Subventions fédérales pour la justice et la sécurité publique		450'000.—	450'000
4607	Subventions fédérales pour le trafic et l'énergie		1'038'700.—	1'100'000
4801	Prélèvements sur les fonds du bilan		—	—
			450'000	
4909	Imputations internes diverses		1'386'468.91	1'315'000
107	Service des automobiles et de la navigation	34'579'520.—	35'292'300	33'492'680.47
			152'000	
		310'285'566.32	308'012'200	306'804'316.41
			158'000	
3011	Traitement du personnel	19'340'754.97	19'345'000	18'890'363.61
3014	Indemnités.	1'753.70	2'000	481.—
3016	Salaires du personnel auxiliaire	142'546.74	150'000	141'174.32
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	1'206'301.04	1'210'800	1'178'966.20
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	8'909.13	9'400	8'823.35
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	419'887.53	425'300	415'085.44
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	3'100.43	3'300	3'105.81
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	11'595.31	11'700	11'328.21
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	85.62	100	85.17
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	2'184'409.16	2'210'800	2'139'186.59
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	10'918.37	22'500	5'825.04
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	184'251.47	186'400	182'754.38
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	1'369.89	1'900	1'377.87
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	148'661.05	172'400	140'333.36
3063	Frais de repas et d'hôtel	131'564.05	138'300	128'906.—
3064	Frais de participation à des congrès	1'682.20	14'600	1'642.60

Département de la sécurité et de l'environnement

Renseignements complémentaires

3301	Dissolution du correctif suite au règlement par les communes du solde des factures dû au titre de la réforme policière.		
		Comptes 2013	Budget 2013
3651	1. Subside au Secours suisse en montagne pour ses actions de secours	29'038.—	30'000
	2. Subside aux sociétés de sauvetage sur les lacs	80'000.—	80'000
		109'038.—	110'000
4521	1. Participation de communes au réseau radio Polycom	673'500.—	520'000
	2. Ecolages payés par les communes pour les aspirants qu'elles inscrivent à l'Académie de police	3'847'247.04	3'840'000
	3. Facturation aux communes dans le cadre de la Réforme policière	62'058'780.—	61'200'000
		66'579'527.04	65'560'000
			433'700
4909	1. Remboursement de frais d'intervention. Voir rubrique 81.3909	14'495.—	15'000
	2. Remboursement de frais d'intervention. Voir rubrique 310.3909	1'341'469.91	1'250'000
	3. Participation aux frais de maintenance du réseau radio Polycom. Voir rubrique 62.3909	30'504.—	50'000
		1'386'468.91	1'315'000

107 **Service des automobiles et de la navigation**

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	13'280.—	15'100	12'960.—
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	6'917.75	7'000	9'233.20
3094	Frais de réfectoire	102'348.60	105'000	101'790.—
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	54'417.—	74'000	46'832.90
3101	Imprimés et fournitures de bureau	912'131.05	961'100	939'732.70
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	81'320.99	95'300	65'075.80
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	112'481.95	101'400	56'463.15
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	1'133'132.60	1'187'800	870'097.15
3121	Consommation d'eau	8'395.40	8'500	7'572.85
3123	Consommation d'électricité	164'549.—	180'000	165'589.35
3124	Achats et consommation de combustibles	60'524.30	50'000	38'310.50
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	34'326.65	30'000	30'411.20
3136	Achats de fournitures pour véhicules	28'545.25	37'000	26'633.70
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	84'670.05	75'000	72'127.20
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs	40'546.55	46'000	28'512.95
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	7'016.45	22'500	7'770.05
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	160'874.40	185'500	112'747.05
3155	Entretien des véhicules et accessoires	564.40	4'000	345.65
3161	Loyers et fermages	512'997.80	535'000	473'334.20
3163	Locations d'objets mobiliers	26'015.90	66'400	32'912.90
3171	Frais de représentation	29'277.25	38'400	13'665.—
3173	Frais d'organisation de congrès	—	6'500	—
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	2'226'109.—	2'260'000	2'127'005.15
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	40'074.13	32'700	28'128.11
3183	Frais bancaires	10'854.51	5'000	2'999.76
3184	Frais de contentieux et de poursuites	1'078'044.25	1'000'000	1'070'206.60
31851	Indemnités et frais des commissions	19'065.76	35'000	13'798.52
31852	Consultations, mandats et expertises	806'784.75	1'175'000	835'018.40
31859	Frais divers des instances judiciaires	37'450.—	15'000	8'577.05
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	353'621.20	480'000	356'463.91
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	5'405.65	13'000	14'549.60
3189	Frais de surveillance	437.35	3'600	379.30
3191	Taxes	65'352.15	116'000	88'094.55
3192	Taxes sur les véhicules à moteur	400.—	500	400.—
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	834.55	500	821.80
3199	Frais divers	5'052.15	20'000	3'958.10
3301	Amortissements des créances et débiteurs	2'250'466.45	2'400'000	2'580'723.17
3319	Amortissements d'autres dépenses	307'444.10	50'000	—
4067	Taxes sur les véhicules, bateaux et cyclomoteurs	—	223'200'000	221'994'886.05
4313	Emoluments administratifs	—	44'267'900	45'075'336.90
4354	Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises	—	8'000	34'957.50
4356	Facturation de services à des tiers	—	46'500	1'970'314.22
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	—	1'950'000	287'427.19
43621	Remboursement de frais divers	—	157'800	4'165.—
4363	Remboursements de dommages	—	—	1'040.—
4409	Part à d'autres recettes fédérales	—	—	36'327'248.—
4507	Participation fédérale à des charges de trafic et d'énergie	—	37'340'000	1'108'941.55
			1'096'389.10	
		224'692'725.25	223'200'000	221'994'886.05
		45'966'215.17	44'267'900	45'075'336.90
		26'761.30	46'500	34'957.50
		1'895'875.37	1'950'000	1'970'314.22
		266'020.48	157'800	287'427.19
		28'188.65	—	4'165.—
		—	—	1'040.—
		36'313'391.—	37'340'000	36'327'248.—
		1'096'389.10	1'050'000	1'108'941.55

Département de la sécurité et de l'environnement

Renseignements complémentaires

		Comptes 2013	Budget 2013
3184	Augmentation de ce poste en raison de la croissance continue du volume des affaires en général (taxes et émoluments)		
31852	1. Expertises liées aux mesures administratives	561'366.25	901'000
	2. Honoraires du médecin conseil liés aux mesures administratives	162'500.—	180'000
	3. Cours de sensibilisation liés aux dangers de l'alcool	31'610.—	39'000
	4. Frais de consulting et Re-certification	27'259.05	32'000
	5. Divers et autres mandats	24'049.45	23'000
		806'784.75	1'175'000
4067	Evaluation des produits sur la base des comptes 2009 à 2011 et de la croissance du parc des véhicules		
4313	1. Contrôles techniques	12'971'561.81	13'192'900
	2. Immatriculations et autorisations spéciales	17'240'916.05	16'600'000
	3. Admission des conducteurs	3'448'799.20	3'200'000
	4. Mesures administratives	4'043'969.91	3'600'000
	5. Produits financiers (rappels, décisions de retraits et séquestres de plaques)	4'643'638.20	4'375'000
	6. Examens pratiques conducteurs	3'617'330.—	3'300'000
		45'966'215.17	44'267'900
			8'000
4356	1. Expertises médicales refacturées (voir rubrique 31852.1)	515'820.20	840'000
	2. Facturations diverses (mise à disposition de personnel, expertises, ventes de métaux)	18'435.60	10'000
	3. Frais de poursuites refacturés	1'213'267.22	1'000'000
	4. Produits et ristournes informatiques	148'352.35	100'000
		1'895'875.37	1'950'000
4361	De nombreuses absences maladie et accident ont généré des remboursements plus importants que prévus de la part des assurances		
4409	Part cantonale de la RPLP (redevance poids lourds liée aux prestations)		

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
109 Service de la sécurité civile et militaire	26'459'158.58		35'521'800	19'432'641.22
		19'656'994.80	28'807'100	13'237'263.19
3011 Traitement du personnel	8'312'720.52		8'541'700	8'270'168.65
3014 Indemnités	54'769.50		46'000	39'601.90
3016 Salaires du personnel auxiliaire	169'573.58		174'500	138'778.67
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel	522'741.54		532'800	518'619.02
3034 Assurances sociales pour le personnel temporaire	10'236.04		10'900	8'323.07
3035 Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	181'875.69		197'100	182'745.64
3038 Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	3'567.96		4'000	2'929.73
30391 Cotis. PC Familles autorités et personnel	5'028.47		5'200	4'989.88
30394 Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	98.45		300	79.92
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	953'649.21		996'500	956'025.47
3044 Caisse de pension pour le personnel temporaire	12'717.66		26'100	11'345.75
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel	130'918.14		137'000	131'760.36
3054 Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	4'006.62		2'900	3'331.90
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés	70'853.78		71'300	55'484.01
3063 Frais de repas et d'hôtel	14'820.65		25'300	14'248.55
3064 Frais de participation à des congrès	4'405.84		23'500	1'910.35
3065 Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	3'680.—		3'000	2'949.34
3069 Frais divers pour le personnel	27'294.60		34'300	17'734.35
3099 Charges diverses des autorités et du personnel	22'521.75		31'800	20'909.40
3101 Imprimés et fournitures de bureau	113'968.55		139'500	100'931.80
3102 Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	58'098.10		71'400	23'279.64
3103 Fournitures scolaires	1'550.05		—	—
31111 Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	46'981.—		62'500	44'000.88
3112 Achats de mobilier pour l'enseignement	—		2'000	9'980.—
3113 Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux	640'667.93		731'800	304'265.59
3114 Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	181'843.75		789'500	53'601.10
31161 Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	16'985.15		21'800	69'442.63
3118 Achats de matériel de corps et d'équipement pour la police et les arsenaux	71'531.20		133'000	86'307.80
3119 Achats pour collections et musées	14'752.—		15'000	14'880.42
3121 Consommation d'eau	10'849.45		15'000	19'880.70
3123 Consommation d'électricité	67'630.45		95'000	69'233.75
3124 Achats et consommation de combustibles	57'533.60		50'000	49'884.35
3133 Achats de produits et fournitures de nettoyage	8'089.60		17'500	11'200.60

Département de la sécurité et de l'environnement

Renseignements complémentaires

109 Service de la sécurité civile et militaire		Comptes 2013	Budget 2013
3014	1. Indemnités pour les heures du service de piquet de l'Etat Major Cantonal de Conduite et de la Protection civile cantonale	53'657.50	43'000
	2. Indemnités de gardiennage les week-ends au Musée Militaire Vaudois	1'112.—	3'000
		54'769.50	46'000
3016	1. Heures d'auxiliaires pour le Musée Militaire Vaudois	47'995.59	28'500
	2. Auxiliaires pour la Protection de la Population	—	26'000
	3. Auxiliaires pour la remise en état de matériel pour l'Office fédéral de la Protection de la Population		
	Remboursement par l'Office fédéral de la Protection de la Population		
	Voir rubrique 4361.1	121'577.99	120'000
		169'573.58	174'500
3101	1. Frais d'impressions engendrés par la mise sur pied d'expositions au Musée Militaire Vaudois	43'827.15	57'200
	2. Fournitures courantes pour la division affaires militaires et logistique	26'926.75	29'500
	3. Fournitures courantes pour le Musée Militaire Vaudois	—	2'800
	4. Fournitures courantes pour le centre de compétence de la Protection de la Population	42'337.80	50'000
	5. Fonds des contributions de remplacement No 464, voir rubrique 4801.3	876.85	—
		113'968.55	139'500
3102	1. Abonnements divers de journaux pour le service	13'327.27	12'500
	2. Frais d'annonces liés à la promotion du Musée Militaire Vaudois et ses expositions	44'770.83	58'900
		58'098.10	71'400
3113	1. Aménagement des diverses salles du Musée Militaire Vaudois	116'176.20	125'300
	2. Aménagements des locaux du centre de compétence de la Protection de la Population	221'728.90	200'000
	3. Aménagements et équipements des locaux des diverses entités du service	5'134.58	6'500
	4. Dépenses du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile		
	Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile.		
	Voir compte 4801.3	297'628.25	400'000
		640'667.93	731'800
3114	1. Acquisitions de machines, matériel d'exploitation pour le service	62'376.70	89'500
	2. Dépenses du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile.		
	Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile à la rubrique 4801.3		
	Du au manque de ressources, les missions de mise à jour des abris de protection civile n'ont pas pu être exécutées, d'où une diminution significative des dépenses	119'467.05	700'000
		181'843.75	789'500
3118	1. Fournitures d'habits pour l'Etat Major Cantonal de Conduite et du personnel d'instruction de la Protection civile	61'484.75	100'000
	2. Habits pour le corps de musique de la protection civile et du personnel de service de piquet de la protection de la Population et de la protection civile.	10'046.45	33'000
		71'531.20	133'000

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3135 Achats de matières premières et de fournitures	527'488.31		2'688'200	830'765.64
3136 Achats de fournitures pour véhicules	32'668.—		55'500	22'784.50
31413 Frais de nettoyage facturés par des tiers	73'909.70		86'000	50'730.25
3145 Entretien des parcs et des zones loisirs	8'692.41		27'000	22'747.—
3146 Entretien des forêts, alpages et domaines	13'541.60		15'000	10'789.—
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	1'890.95		12'500	—
3154 Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	1'781'124.30		3'711'100	1'210'104.48
3155 Entretien des véhicules et accessoires	52'625.35		74'500	51'090.85
31561 Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	110'111.14		308'600	108'632.19
3159 Entretien d'oeuvres d'art	12'746.20		12'500	11'832.05
3163 Locations d'objets mobiliers	40'259.65		40'600	38'286.—
3171 Frais de représentation	148'450.65		178'500	101'591.75
3173 Frais d'organisation de congrès	91.80		600	91.80
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	150'079.78		160'000	160'604.33
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	54'470.47		49'200	51'566.97
31822 Frais de télécommunications	546'762.87		1'181'800	789'776.79
3183 Frais bancaires	99.97		200	83.58
3184 Frais de contentieux et de poursuites	266'972.85		220'000	310'301.80
31851 Indemnités et frais des commissions	1'111.10		13'000	1'512.60
31852 Consultations, mandats et expertises	169'219.95		612'500	246'656.25
			-458'200	
31859 Frais divers des instances judiciaires	—		—	800.—
3187 Primes d'assurance de tiers, choses, RC	28'973.18		34'900	28'251.18
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	20'560.55		32'500	24'572.55
3191 Taxes	7'082.25		8'000	13'133.85
3192 Taxes sur les véhicules à moteur	720.—		1'300	520.—
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	71'537.05		37'800	20'790.40
3199 Frais divers	5'799.25		10'900	1'836.10
3301 Amortissements des créances et débiteurs	0.46		—	9'405.40

Département de la sécurité et de l'environnement

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3135 1. Achats de matières premières et de fournitures pour le service	113'786.22	238'200
2. Frais du service d'assistance et du matériel selon lettre f du règlement du Fonds cantonal de la protection civile du 9 janvier 2008 Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds cantonal de la protection civile à la rubrique 4801.2 L'acquisition de nouveaux uniformes pour la protection civile a été reportée d'où une diminution significative des dépenses.	347'695.74	1'500'000
3. Dépenses du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile. Montant entièrement compensé par le Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile à la rubrique 4801.3 Dû au manque de ressources, les missions de mise à jour des abris de la protection civile n'ont pas pu être exécutées, d'où une diminution significative des dépenses.	66'006.35 527'488.31	950'000 2'688'200
3154 1. Entretien des machines et du matériel d'exploitation du SSCM	97'516.65	111'100
2. Entretien des sirènes, des machines et du matériel des constructions sanitaires selon lettres b & h du règlement du Fonds cantonal de la protection civile du 9 janvier 2008. Dépassement entièrement compensé par un prélèvement sur le Fonds cantonal de la protection civile à la rubrique 4801.2	1'649'312.15	1'500'000
3. Dépenses du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile. Montant entièrement compensé par le Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile à la rubrique 4801.3 Dû au manque de ressources, les missions de mise à jour des abris de protection civile n'ont pu être exécutées, d'où une diminution significative des dépenses.	34'295.50 1'781'124.30	2'100'000 3'711'100
31561 1. Entretien du matériel de la division formation	1'993.80	8'600
2. Entretien du matériel spécialisé d'enseignement et de la gestion des données selon lettre c du règlement du Fonds cantonal de la protection civile du 9 janvier 2008. Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds cantonal de la protection civile à la rubrique 4801.2	108'117.34 110'111.14	300'000 308'600
31822 1. Frais de télématique et télécommunication du SSCM	130'710.93	131'800
2. Frais du réseau cantonal d'alarme et de transmission Polycom selon lettres a & g du règlement du Fonds cantonal de la protection civile du 9 janvier 2008. Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds cantonal de la protection civile à la rubrique 4801.2 Les travaux liés à la mise en place de Polyalerte n'ont pas pu débuter faute d'avancement du projet au niveau fédéral.	416'051.94 546'762.87	1'050'000 1'181'800
31852 1. Frais de mandats selon décision des Comités directeurs des offices régionaux de protection civile ou du Conseil d'Etat selon lettre l du règlement du Fonds cantonal de la protection civile du 9 janvier 2008. Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds cantonal de la protection civile à la rubrique 4801.2	70'814.20 34'214.90	150'000 112'500
2. Mandats liés aux diverses restructurations		
3. Dépenses du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile. Montant entièrement compensé par le Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile à la rubrique 4801.3 Compensation de crédits supplémentaires de CHF 80'000.- pour l'aménagement de la climatisation du Poste de commandement de l'Etat Major Cantonal de conduite à la Bécherette et de CHF 378'200.- pour l'aménagement des locaux du Centre de compétence de la protection de la population à Gollion. Demandes du SIPAL accordées par le CE en dates des 25.09 et 06.11.2013.	64'190.85 169'219.95	350'000 612'500 -458'200

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3651 Aides et subventions pour la justice et la sécurité publique	1'134'318.30		1'260'900	1'129'157.66
3801 Attributions à des fonds du bilan	9'401'889.66		11'680'000	2'945'401.03
4271 Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		64'348.60	68'300	56'604.40
4279 Autres revenus des immeubles du patrimoine administratif		35'802.—	40'000	40'664.75
4351 Vente d'eau, d'énergie et de combustible		—	2'500	2'544.—
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		6'113.20	3'300	7'813.95
4354 Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises		150'880.99	182'600	166'723.23
4356 Facturation de services à des tiers		93'321.—	150'000	103'138.26
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		1'344'477.74	1'591'600	1'508'654.98
43621 Remboursement de frais divers		180'956.20	159'600	142'717.69
4371 Amendes		443'398.90	470'000	430'749.05
4391 Finances d'entrée		120'664.65	80'000	94'140.58
4399 Autres recettes		9'400'874.20	11'680'000	2'945'401.03
4403 Part à la taxe d'exemption du service militaire		2'323'462.46	2'850'000	2'771'055.96
4601 Subventions fédérales pour la justice et la sécurité publique		19'003.45	—	—

Département de la sécurité et de l'environnement

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3651 1. Dons pour diverses manifestations et associations en relation avec les affaires militaires	—	8'000
2. Coûts des prestations fournies lors des cours communaux et cantonaux de la protection civile	580'090.13	702'900
3. Frais liés aux coûts des prestations de la formation dans les cours de répétition dans les régions selon lettre d & e du règlement du Fonds cantonal de la protection civile du 9 janvier 2008 Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds cantonal de la protection civile à la rubrique 4801.2	554'228.17	550'000
	1'134'318.30	1'260'900
3801 1. Attribution au Fonds cantonal de protection civile de la participation des régions de Protection civile aux dépenses de mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton de Vaud Augmentation due à la décision du Conseil d'Etat du 15.08.2012 fixant le montant annuel pour la législature 2012-2017 relatif à la contribution au Fonds à hauteur de CHF 6.50 / habitant, voir rubrique 4399	4'787'274.20	4'680'000
2. Attribution au Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile, voir rubrique 4399 Surestimation due à la 1ère année de budgétisation du Fonds des contributions de remplacement, créé le 27.11.2012	4'614'615.46	7'000'000
	9'401'889.66	11'680'000
4271 1. Location des appartements de service et d'autres locaux au centre de compétence de la Protection de la Population	48'957.60	46'100
2. Locations diverses au Musée Militaire Vaudois et la logistique	15'391.—	22'200
	64'348.60	68'300
4354 1. Pièces et main d'oeuvre facturées par l'atelier de réparation protection civile	127'929.29	178'800
2. Ventes de produits au kiosque du Musée Militaire Vaudois	4'882.55	3'800
3. Ventes de marchandises à des tiers (Division logistique)	18'069.15	—
	150'880.99	182'600
4361 1. Remboursement partiel par la Confédération (Contrats de prestations) de la masse salariale de la division logistique à Morges	1'216'408.75	1'519'500
2. Part des employés aux cotisations de l'assurance accident non professionnel, assurance APG et main d'oeuvre diverse facturée.	127'053.53	71'800
3. Recettes du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile (Part des 1.65 ETP aux cotisations assurance accident)	1'015.46	300
	1'344'477.74	1'591'600
43621 1. Remboursement des frais de poursuites engagés. Voir rubrique 3184	174'042.95	150'000
2. Remboursement des impressions, fax, photocopies privées effectuées par le personnel du service	6'913.25	9'600
	180'956.20	159'600
4399 1. Participation des régions de protection civile conformément au règlement du Fonds cantonal du 9 janvier 2008 destiné à couvrir les dépenses des mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du canton	4'787'274.20	4'680'000
2. Frais de contribution de remplacement par place protégée lors de la délivrance du permis de construire. Surestimation due à la 1ère année de budgétisation du Fonds des contributions de remplacement, créé le 27.11.2012	4'613'600.—	7'000'000
Ces revenus sont attribués au Fonds cantonal de la protection civile et au Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile par le biais du compte 3801.	9'400'874.20	11'680'000

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4801 Prélèvements sur les fonds du bilan		5'473'691.41	11'529'200	4'967'055.31
110 Direction générale de l'environnement	119'821'159.89		144'682'800	116'177'337.11
		71'701'088.73	3'021'400	
			93'712'300	72'467'816.82
			2'164'000	
3011 Traitement du personnel	27'518'262.87		27'809'800	26'510'047.40
			61'800	
3014 Indemnités.	154'695.53		168'400	161'568.59
			-1'500	
3016 Salaires du personnel auxiliaire	768'857.46		566'900	469'794.20
			295'800	
3024 Rémunération des intervenants extérieurs	60'503.85		90'000	60'571.65
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel	1'715'901.20		1'735'700	1'655'078.75
			4'800	
3034 Assurances sociales pour le personnel temporaire	46'939.65		35'400	29'770.02
			17'800	
3035 Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	599'749.78		613'000	585'086.12
			1'700	
3038 Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	16'334.98		12'600	10'502.18
			6'400	
30391 Cotis. PC Familles autorités et personnel	16'586.43		17'800	15'939.69
30394 Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	455.07		500	287.89
			200	
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	3'191'146.12		3'248'000	3'076'935.39
			8'400	
3044 Caisse de pension pour le personnel temporaire	64'143.22		61'600	40'544.68
			38'200	
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel	648'863.14		605'000	575'813.89
			-2'200	
3054 Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	17'201.12		11'200	7'950.—
			3'800	
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés	488'731.74		523'300	489'334.56
			5'400	
3062 Frais de représentation et d'habillement	51'424.80		52'300	52'599.55
3063 Frais de repas et d'hôtel	356'431.85		401'100	370'952.20
			2'200	
3064 Frais de participation à des congrès	20'308.46		13'400	15'079.50
			6'900	

Département de la sécurité et de l'environnement

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
4801 1. Coûts d'exploitation du centre de formation pris en charge par moitié par le Fonds cantonal de la protection civile y compris la masse salariale des formateurs	1'597'291.03	1'800'000
2. Prélèvement dans le Fonds cantonal de la protection civile des dépenses liées aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton de Vaud.	3'146'219.54	5'050'000
Voir rubrique 3135 (Cpte 2013 347'695.74 Budget 2013 1'500'000)		
Voir rubrique 3154 (Cpte 2013 1'649'312.15 Budget 2013 1'500'000)		
Voir rubrique 31561(Cpte 2013 108'117.34 Budget 2013 300'000)		
Voir rubrique 31822(Cpte 2013 416'051.94 Budget 2013 800'000)		
Voir rubrique 31852(Cpte 2013 70'814.20 Budget 2013 150'000)		
Voir rubrique 3651 (Cpte 2013 554'228.17 Budget 2013 550'000)		
3. Prélèvement dans le Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile.	730'180.84	4'679'200
Voir rubrique 30ss (Cpte 2013 148'592.84 Budget 2013 179'200)		
Voir rubrique 3113 (Cpte 2013 297'628.25 Budget 2013 400'000)		
Voir rubrique 3114 (Cpte 2013 119'467.05 Budget 2013 700'000)		
Voir rubrique 3135 (Cpte 2013 66'006.35 Budget 2013 950'000)		
Voir rubrique 3154 (Cpte 2013 34'295.50 Budget 2013 2'100'000)		
Voir rubrique 31852(Cpte 2013 64'190.85 Budget 2013 350'000)		
	5'473'691.41	11'529'200
110 Direction générale de l'environnement		
3014 1. Indemnités accordées aux cantonniers des cours d'eaux et aux ingénieurs de piquets de la défense contre les hydrocarbures (DCH)	30'809.89	42'500
2. Indemnités forfaitaires des chiens de service, des bureaux à domicile, des surveillants de la faune et des gardes-pêche, des heures de nuits et de service de piquet.	109'964.71	109'000
3. Autres indemnités	13'920.93	16'900
	154'695.53	168'400
		-1'500

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	10'397.99	8'700	8'541.33
			1'700	
3069	Frais divers pour le personnel	42.—	300	57.20
3082	Remboursements versés aux PASC	60'900.40	70'000	76'606.70
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	6'776.95	9'300	3'285.55
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	45'080.50	52'000	41'069.20
			9'700	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	125'416.06	154'500	115'697.65
			13'000	
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	76'295.80	66'900	54'111.15
			5'900	
3103	Fournitures scolaires	12'721.25	20'000	19'055.35
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	273'172.85	62'200	42'164.45
			216'800	
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement	8'016.—	10'000	4'610.—
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	559'728.88	655'500	513'781.80
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	10'413.70	12'000	33'356.95
3117	Achat d'équipement médical et de laboratoire	166'548.49	235'000	151'260.27
3118	Achats de matériel de corps et d'équipement pour la police et les arsenaux	26'806.30	27'000	24'514.25
3121	Consommation d'eau	17'397.91	22'500	15'248.—
3122	Consommation de gaz	2'282.40	2'300	384.25
3123	Consommation d'électricité	117'160.70	147'800	118'675.23
3124	Achats et consommation de combustibles	16'753.35	18'000	14'910.45
			2'400	
3131	Achats de produits alimentaires	76'636.85	85'000	82'937.40
3132	Achats de fournitures pour soins et analyses	127'069.68	161'000	143'757.20
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	6'731.24	10'300	7'633.41
3134	Approvisionnement des domaines et jardins	3'464.30	15'000	3'157.09
3136	Achats de fournitures pour véhicules	527'379.62	560'600	529'540.16
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	70'094.90	77'500	70'562.60
31421	Entretien des routes cantonales	574'723.48	635'000	580'631.55
3146	Entretien des forêts, alpages et domaines	3'599'150.07	3'806'800	3'658'014.90
			-2'400	
3147	Entretien des cours d'eau, lacs et ouvrages de protection	7'219'006.52	7'249'500	7'003'207.97
			-25'000	
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	956.40	7'300	2'713.55
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	328'269.14	396'000	359'381.50
3155	Entretien des véhicules et accessoires	270'921.30	301'500	243'020.40
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	8'067.35	10'000	4'683.—
3157	Entretien d'équipement médical et de laboratoire	55'792.62	107'500	74'192.36
3161	Loyers et fermages	494'519.—	400'300	389'920.05
			96'400	
3162	Redevances d'utilisation et droits de superficie	53'227.85	58'800	53'131.85
3163	Locations d'objets mobiliers	101'721.48	97'800	96'332.66
			13'700	
3171	Frais de représentation	39'692.82	68'200	48'480.35
			500	
3172	Prix et concours	4'680.—	6'500	5'380.—
3173	Frais d'organisation de congrès	42'823.25	45'000	51'726.45
			10'000	
3174	Camps et voyages d'études	2'973.33	4'000	318.65
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	86'815.01	120'900	89'389.35
			2'500	
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	113'276.73	146'200	111'940.17
			3'000	
31822	Frais de télécommunications	19'200.—	26'900	22'854.60
3184	Frais de contentieux et de poursuites	17'369.—	24'300	34'492.30
			8'000	
31851	Indemnités et frais des commissions	9'853.52	37'000	5'984.66

Département de la sécurité et de l'environnement

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3114 1. Matériel d'exploitation pour la protection des eaux et pour la mesure de débits	174'267.35	180'000
2. Equipements pour la défense contre les hydrocarbures	9'760.35	30'200
3. Matériel du Centre de formation professionnelle forestière	70'820.—	65'000
4. Matériel forestier	74'620.19	81'000
5. Matériel pour gardiennage faune et pêche	148'801.34	200'000
6. Matériel pour la protection de l'air	70'427.45	83'500
7. Autres matériels	11'032.20	15'800
	559'728.88	655'500
3117 Equipement destiné à l'hydrobiologie, aux contrôles et mesures des micropolluants, à la défense chimique et aux bruits		
3146 1. Gestion des forêts cantonales confiée à des gardes forestiers employés par des tiers (groupements forestiers, communes, associations)	774'576.—	682'200
2. Entretien des forêts cantonales	2'770'720.87	3'030'700
3. Entretien de sites naturels	53'853.20	93'900
	3'599'150.07	3'806'800
		-2'400
3147 1. Entretien des cours d'eau	7'019'479.20	7'019'500
2. Frais d'aménagement piscicole	199'527.32	230'000
	7'219'006.52	7'249'500
		-25'000
3154 1. Entretien matériel pour la protection des eaux et aux mesures de débits	86'699.15	112'000
2. Entretien matériel et participation à l'exploitation du Centre Laboratoires d'Epalinges	151'016.09	157'000
3. Entretien matériel forestier	29'569.25	42'500
4. Entretien matériel pour la protection de l'air	46'947.—	68'000
5. Divers entretien	14'037.65	16'500
	328'269.14	396'000

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31852 Consultations, mandats et expertises	3'936'866.86		6'189'300 583'200	3'630'941.88
3186 Emoluments divers et commissions d'encaissement ou de vente	135.25		200	51.—
3187 Primes d'assurance de tiers, choses, RC	29'161.71		42'900 -4'700	27'393.47
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	699'409.64		558'900 154'500	719'620.23
3189 Frais de surveillance	2'032.65		3'600	3'370.20
3191 Taxes	248'410.66		242'900	233'125.42
3192 Taxes sur les véhicules à moteur	6'319.90		11'300	4'273.45
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	366'449.49		531'600 3'800	521'479.30
3199 Frais divers	7'833.35		8'700	2'362.40
3301 Amortissements des créances et débiteurs	31'833.46		45'500	34'537.41
3507 Participations à des charges fédérales de trafic et d'énergie.	89'256.15		90'000	88'965.75
3516 Participations à des charges d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement d'autres	584'079.46		635'000	523'819.96
3526 Participations à des charges communales d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement	7'638'191.11		10'036'900 -742'800	8'781'672.38
3528 Participations à des charges communales d'économie publique et d'agriculture	9'816'061.49		9'631'000 280'000	8'373'893.61
3652 Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	102'150.—		102'200	102'150.—

Département de la sécurité et de l'environnement

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
31852 1. Mandats dans le domaine hydrologique	101'529.25	80'500
2. Mandats relatifs aux déchets et à l'assainissement	138'477.70	215'000
3. Mandats forestiers	447'308.45	487'000
4. Analyses et études métiers	535'154.35	762'000
5. Mandats dans le secteur de l'environnement	717'647.35	1'580'300
6. Mandats dans le domaine énergétique	1'435'963.15	2'845'000
7. Appuis juridiques et administratifs	244'650.65	219'500
8. Mandats relatifs aux dangers naturels	316'135.96	—
	3'936'866.86	6'189'300
		583'200
3188 1. Frais d'élimination des déchets spéciaux provenant des ménages, facturés par le Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux (CRIDEC)	677'521.84	550'000
2. Divers transports, déménagements et frais d'élimination	21'887.80	8'900
	699'409.64	558'900
		154'500
3193 1. Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (CDCE)	—	114'000
2. Conférence romande des délégués à l'énergie (CRDE)	104'655.—	126'700
3. Association Minergie	21'800.—	22'000
4. Plate-forme Energie et Environnement	74'000.—	75'500
5. Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL)	75'843.—	101'000
6. La Forestière	13'283.70	13'300
7. Conférence suisse des directeurs cantonaux des forêts	11'320.—	11'300
8. Economie forestière suisse	20'700.—	20'700
9. Autres cotisations (Cerc'Air, Cercle Bruit, ARPEA, Energho, ...)	44'847.79	47'100
	366'449.49	531'600
		3'800
3507 Montant facturé par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) dans le cadre des compensations écologiques en fonction de la loi sur l'énergie (basé sur KWs théoriques)		
3516 Participations versées à des cantons et des établissements qui financent ou dirigent ensemble l'entretien des ouvrages d'endiguement et des canaux		
3526 1. Frais d'intervention de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (remboursés par les pollueurs à la rubrique 4363)	1'097'773.50	1'000'000
2. Contribution pour l'entretien des cours d'eau non corrigés, maître d'ouvrage DGE, petites ECF (entreprises de corrections fluviales) & intempéries	1'063'724.69	2'950'000
3. Contribution cantonale aux communes pour l'entretien des cours d'eau	4'121'282.35	4'182'100
4. Subventions cantonales pour les conventions-programmes "Parcs naturels régionaux"	384'856.60	385'000
5. Subventions cantonales pour les conventions-programmes "Nature et paysage"	920'497.87	1'481'800
6. Diverses subventions (zones ZU, Faune)	50'056.10	38'000
	7'638'191.11	10'036'900
		-742'800
3528 1. Participation cantonale aux tâches étatiques déléguées aux gardes- forestiers non cantonaux	3'564'865.99	3'416'500
2. Subvention cantonale liée à la convention-programme "Ouvrages de protection"	—	125'000
3. Subvention cantonale liée à la convention-programme "Forêts protectrices"	2'667'960.05	2'350'000
4. Subvention cantonale liée à la convention-programme "Biodiversité en forêts"	1'260'800.—	1'300'500
5. Subvention cantonale liée à la convention-programme "Gestion des forêts"	2'026'976.65	2'009'000
6. Subvention cantonale pour des projets hors conventions-programmes	295'458.80	430'000
	9'816'061.49	9'631'000
		280'000
3652 Subvention destinée à l'école des gardes forestiers de Lyss		

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3656 Aides et subventions pour l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement	936'441.18		869'700 122'900	914'067.92
3657 Aides et subventions pour le trafic et l'énergie	4'710'790.26		14'160'000	2'662'147.20
3658 Aides et subventions pour l'économie publique et l'agriculture	375'563.85		409'100 7'500	376'200.—
3662 Aides individuelles à la formation et aux études	116'419.45		130'000	174'246.85
3666 Aides individuelles pour l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement	8'934.—		10'000	—
3667 Aides individuelles pour le trafic et l'énergie	3'199'684.68		10'971'000	2'082'434.94
3668 Aides individuelles pour l'économie publique et l'agriculture	1'661'503.35		1'784'400	1'935'319.50
3726 Subventions redistribuées à des communes pour l'aménagement du territoire et la protection de l'envir . . .	9'674'018.15		7'754'000	9'292'701.80
3728 Subventions redistribuées à des communes pour l'économie publique et l'agriculture	8'693'643.02		8'274'100 900'000	7'553'553.—
3756 Subventions redistribuées à des institutions privées pour l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement	1'866'446.56		1'699'800	2'160'444.10
3766 Subventions redistribuées à des personnes physiques pour l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement	495'357.35		640'000	890'384.05
3768 Subventions redistribuées à des personnes physiques pour l'économie publique et l'agriculture	955'200.—		955'200	589'425.—

Département de la sécurité et de l'environnement

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3656 1. Subvention cantonale à la Société vaudoise des pêcheurs en rivière	335'000.—	335'000
2. Subvention cantonale en faveur de l'Association de la Grande Cariçaie	263'285.75	263'300
3. Subvention cantonale en faveur des réserves naturelles	170'877.50	116'400
4. Diverses subventions	167'277.93	155'000
	936'441.18	869'700
		122'900
3657 Aides à des projets pour des personnes morales relatifs à l'utilisation d'énergies renouvelables		
3658 1. Subvention cantonale pour l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne	200'000.—	200'000
2. Subvention cantonale pour le Centre dendrotechnique	70'000.—	70'000
3. Subvention cantonale pour Lignum	70'000.—	70'000
4. Subvention cantonale pour le fonds suisse de recherche forestière	—	23'700
5. Subvention cantonale à l'organe faitier de la chasse (Diana)	17'200.—	17'200
6. Diverses subventions	18'363.85	28'200
	375'563.85	409'100
		7'500
3662 Frais de formation continue des équipes d'intervention dans le cadre de la lutte contre la pollution par les hydrocarbures (équipe des corps de sapeurs-pompiers) et cours pour les exploitants de stations d'épuration (STEP)		
3667 Aides à des projets de particuliers relatifs à l'utilisation d'énergies renouvelables		
3668 1. Subvention cantonale liée à la convention-programme "Forêts protectrices"	860'031.85	722'600
2. Subvention cantonale liée à la convention-programme "Biodiversité en forêts"	—	58'800
3. Subvention cantonale liée à la convention-programme "Gestion des forêts"	124'440.—	203'000
4. Indemnisation et prévention des dégâts du gibier	674'031.50	780'000
5. Subvention cantonale pour des projets hors convention-programme	3'000.—	20'000
	1'661'503.35	1'784'400
3726 1. Subvention fédérale pour l'économie hydraulique	2'814'124.15	2'000'000
2. Subvention fédérale pour l'assainissement de sites contaminés	517'725.—	100'000
3. Subvention fédérale liée à la convention-programme "Ouvrages de protections" (eau)	2'050'000.—	2'050'000
4. Subvention fédérale liée à la convention-programme "Renaturation"	1'561'500.—	1'561'500
5. Subvention fédérale liée à la convention-programme "Nature et Paysage"	1'251'979.—	1'062'500
6. Subvention fédérale liée à la convention-programme "Parcs Naturels"	914'000.—	820'000
7. Subvention fédérale liée aux travaux d'assainissement acoustiques du bruit ferroviaire	15'450.—	160'000
8. Subvention fédérale liée aux sites marécageux	549'240.—	—
	9'674'018.15	7'754'000
3728 1. Subvention fédérale liée à la convention-programme "Ouvrages de protection"	1'932'018.02	2'412'500
2. Subvention fédérale liée à la convention-programme "Forêts protectrices"	3'262'500.—	2'362'500
3. Subvention fédérale liée à la convention-programme "Biodiversité en forêts"	851'700.—	851'700
4. Subvention fédérale liée à la convention-programme "Gestion des forêts"	2'334'925.—	2'334'900
5. Subvention fédérale liée à la convention-programme "Oiseaux et faune sauvage"	312'500.—	312'500
	8'693'643.02	8'274'100
		900'000
3756 1. Subvention fédérale liée à la convention-programme de la Grande Cariçaie	822'250.—	822'300
2. Subvention fédérale liée à la convention-programme "Nature et paysage"	642'792.56	77'500
3. Subvention fédérale liée aux travaux d'assainissement acoustiques du bruit ferroviaire	401'404.—	800'000
	1'866'446.56	1'699'800

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3801 Attributions à des fonds du bilan	12'200'789.64		16'892'100 -72'900	15'357'901.07
3802 Attributions à des fonds hors bilan	—		—	100'000.—
3901 Imputations internes de frais de personnel	202'253.—		—	—
3902 Imputations internes de biens, services et marchandises . . .	39'059.96		417'000 4'500	2'285.—
4111 Concessions d'utilisation		14'074'226.60	13'020'000	14'901'860.73
4112 Produits des régales		1'892'671.35	1'975'000	1'879'240.50
4212 Intérêts sur créances débiteurs		59.90	1'700	1'474.35
4271 Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		18'120.—	—	35.—
4272 Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		1'479'844.82	1'400'000	1'465'405.95
4313 Emoluments administratifs		684'187.70	860'500	768'025.80
4331 Finances de cours et écolage		175'452.50	100'000	210'827.—
4341 Redevances d'utilisation et taxes de raccordement		9'956'496.—	10'380'000	9'414'420.60
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		30'158.45	30'500	26'791.50
4354 Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises		—	—	959.—
4355 Vente des exploitations agricoles, viticoles, horticoles et sylvicoles		1'412'737.25	1'759'000	1'470'121.05
4356 Facturation de services à des tiers		618'606.05	785'500	558'650.40
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		434'831.96	608'100	453'098.64
43621 Remboursement de frais divers		794'858.62	663'400 3'500	819'515.28
4363 Remboursements de dommages		1'175'965.55	1'006'600	1'180'689.23
4371 Amendes		33'107.50	20'000	7'139.50
4399 Autres recettes		235'250.—	237'200	282'980.—
4502 Participation fédérale à des charges d'enseignement et de cultes		66'561.80	65'000	92'090.90
4506 Participation fédérale à des charges d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement		568'053.20	1'225'000	657'745.65
4516 Participation d'autres cantons à des charges d'aménagement du territoire et de protection de l'envir		—	—	22'155.75
4606 Subventions fédérales pour l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement		493'349.95	627'000	693'091.70
4607 Subventions fédérales pour le trafic et l'énergie		1'353'300.—	5'115'000	5'270'725.—
4608 Subventions fédérales pour l'économie publique et l'agriculture		308'012.90	280'000	51'188.65
4652 Contributions de tiers pour l'enseignement et les cultes		482'300.—	400'000	762'430.—
4726 Subventions à redistribuer à des communes pour l'aménagement du territoire et la protection de l'envir		9'674'018.15	7'754'000	9'292'701.80
4728 Subventions à redistribuer à des communes pour l'économie publique et l'agriculture		8'693'643.02	8'274'100 900'000	7'553'553.—
4756 Subventions à redistribuer à des institutions privées pour l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement		1'866'446.56	1'699'800	2'160'444.10
4766 Subventions à redistribuer à des personnes physiques pour l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement		495'357.35	640'000	890'384.05
4768 Subventions à redistribuer à des personnes physiques pour l'économie publique et l'agriculture		955'200.—	955'200	589'425.—

Département de la sécurité et de l'environnement

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3801 1. Attributions au fonds de prévention et d'indemnisation des dégâts du gibier	740'000.—	740'000
2. Attributions au fonds de conservation de la faune	100'000.—	100'000
3. Attributions au fonds d'aménagement piscicole	350'000.—	350'000
4. Attributions au fonds de protection de la nature	1'707'100.—	1'780'000
5. Taxe sur l'électricité destinée au fonds pour l'énergie	7'599'600.—	8'350'000
6. Contribution fédérale globale destinée au fonds pour l'énergie	1'332'041.58	4'515'000
7. Attribution des revenus aux fonds DGE	372'048.06	1'057'100
	12'200'789.64	16'892'100
		-72'900
3802 Fonds de conservation de la faune n'est plus hors bilan. (Voir compte 3801)		
3901 Voir rubrique 252.4901		
3902 Voir rubriques 252.4902 (35'182.46) et 232.4902 (3'877.50)		
4111 1. Utilisation eau force motrice (Concession, puissance KWh)	11'331'276.30	10'700'000
2. Dragage de matériaux (m3 selon décomptes d'extraction)	2'222'952.30	2'000'000
3. Emploi de l'eau pour des usages divers (Pompages, Pompes à chaleur)	519'998.—	320'000
	14'074'226.60	13'020'000
4112 1. Ventes des permis de chasse	949'795.—	1'000'000
2. Ventes des permis de pêche	858'256.80	950'000
3. Autres produits	84'619.55	25'000
	1'892'671.35	1'975'000
4313 1. Emoluments utilisation domaine public	17'000.—	56'000
2. Emoluments exploitation gravières	61'500.—	75'000
3. Emoluments décharges	59'802.80	50'000
4. Emoluments pour défrichements et plus-values	11'402.—	100'000
5. Emoluments pour vignettes de chauffages	438'120.—	487'500
6. Autres émoluments	96'362.90	92'000
	684'187.70	860'500
4341 1. Taxes d'assainissement des sites contaminés (TASC)	1'543'744.—	1'100'000
2. Taxe sur l'électricité - selon la Loi sur l'énergie (LVLEne)	7'571'339.—	8'350'000
3. Emolument cantonal - selon la Loi sur le secteur électrique (LSecEI)	841'413.—	930'000
	9'956'496.—	10'380'000
4356 1. Facturation des prestations de l'équipe forestière du Centre de formation du Mont	238'885.95	180'000
2. Facturation des équipes forestières et des gardes forestiers cantonaux	256'887.65	497'500
3. Facturation autres prestations	122'832.45	108'000
	618'606.05	785'500
4363 Remboursement des frais engagés par l'Etat lors de pollution par des hydrocarbures		
4506 1. Participation fédérale aux frais cantonaux pour la perception de la taxe sur les composés organiques volatiles	107'000.—	105'000
2. Participation fédérale pour l'assainissement du bruit ferroviaire	461'053.20	1'120'000
	568'053.20	1'225'000
4606 1. Contribution fédérale aux frais de mesures de la pollution de l'air liées aux trafics routiers	204'056.95	206'500
2. Contribution fédérale pour frais de surveillance des Districts francs	219'274.—	219'300
3. Autres contributions fédérales	70'019.—	201'200
	493'349.95	627'000
4726 Voir rubrique 3726		
4728 Voir rubrique 3728		
4756 Voir rubrique 3756		
4768 Voir rubrique 3768		

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
4801	Prélèvements sur les fonds du bilan		13'172'248.75	33'309'700	10'369'237.49
				991'500	
4901	Imputations internes de frais de personnel		90'100.—	92'000	92'000.—
4902	Imputations internes de biens, services et marchandises . . .		8'000.—	8'000	8'000.—
4909	Imputations internes diverses		457'922.80	420'000	521'409.20
114	Service de la consommation et des affaires vétérinaires	15'667'114.71		18'772'100	15'888'322.56
				-75'000	
			6'047'187.79	7'940'500	6'933'660.70
3011	Traitement du personnel	7'318'497.87		7'471'800	7'186'027.94
3014	Indemnités.	380.—		2'000	1'985.50
3016	Salaires du personnel auxiliaire	180'912.45		320'000	251'557.32
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel . . .	455'228.24		465'900	448'131.68
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	11'136.36		21'000	15'374.83
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	159'065.87		164'800	158'077.83
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	3'875.35		7'000	5'478.32
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	4'390.63		4'700	4'324.02
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	155.52		200	188.07
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	853'215.73		889'000	820'390.39
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	11'197.75		43'000	15'821.44
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	66'981.17		90'000	66'126.20
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	1'479.01		4'000	2'170.02
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	225'226.87		240'000	216'383.79
3063	Frais de repas et d'hôtel	35'485.70		42'000	32'277.—
3064	Frais de participation à des congrès	13'954.80		20'000	16'133.22
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	3'869.33		7'800	3'600.—
3069	Frais divers pour le personnel.	—		2'000	—
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	553.90		2'000	1'872.60
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	3'273.—		8'000	3'812.40
3101	Imprimés et fournitures de bureau	34'611.35		40'100	29'985.25
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	3'744.67		14'000	5'023.04
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	11'271.75		15'000	19'511.10
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	25'906.88		78'000	17'909.71
3117	Achat d'équipement médical et de laboratoire	722'161.22		990'800	849'005.57
3121	Consommation d'eau	5'886.35		9'000	5'878.—
3122	Consommation de gaz	—		600	—
3123	Consommation d'électricité	57'472.15		100'000	60'181.15
3124	Achats et consommation de combustibles	12'700.15		10'000	10'187.25
3132	Achats de fournitures pour soins et analyses	1'219'100.31		1'480'600	1'498'349.26
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage.	1'340.25		2'000	1'364.85
3136	Achats de fournitures pour véhicules	4'400.40		5'000	5'399.20
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	—		15'000	1'814.40
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	—		5'000	—
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	206'545.19		300'300	217'660.65
3155	Entretien des véhicules et accessoires	320.05		3'000	1'527.50
3157	Entretien d'équipement médical et de laboratoire	193'861.79		345'000	296'433.75
				-75'000	
3161	Loyers et fermages	12'000.—		12'000	12'000.—
3163	Locations d'objets mobiliers	48'291.42		70'000	56'489.21
3171	Frais de représentation	7'244.60		10'000	7'542.65
3173	Frais d'organisation de congrès	4'018.14		30'000	—
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	72'962.69		102'500	91'936.85
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	31'693.52		50'000	31'925.08

Renseignements complémentaires

4801 Retard des projets énergétiques lié au démarrage du programme 100 mios.

4901 Voir rubrique 232.3901

4902 Voir rubrique 54.3902

4909 Voir rubrique 231.3909

114 **Service de la consommation et des affaires vétérinaires**

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3184	Frais de contentieux et de poursuites	5'132.80		2'103.30
31851	Indemnités et frais des commissions	125'477.46	150'000	105'122.31
31852	Consultations, mandats et expertises	274'431.46	300'000	234'583.83
3186	Emoluments divers et commissions d'encaissement ou de vente	788'374.04	1'487'300	705'125.56
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	1'917.37	3'500	1'769.67
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	979'367.35	1'119'200	996'025.40
3191	Taxes	57'868.25	65'000	61'710.20
3192	Taxes sur les véhicules à moteur	519.55	1'000	446.35
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	7'917.60	10'000	7'906.90
3199	Frais divers	—	1'000	—
3301	Amortissements des créances et débiteurs	60'250.35	64'800	35'630.65
3501	Participations à des charges fédérales de justice et de sécurité publique	16'950.80	25'000	23'819.70
3654	Aides et subventions pour l'hygiène et la santé publique	118'009.10	440'000	47'734.70
3664	Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique	11'207.—	30'000	11'207.—
3801	Attributions à des fonds du bilan	1'195'279.15	1'577'200	1'185'279.95
4109	Patentes diverses		60'000	83'914.50
4313	Emoluments administratifs		1'315'871.55	1'431'905.15
4331	Finances de cours et écolage		1'700.—	375.—
4354	Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises		658.80	387.80
4356	Facturation de services à des tiers		3'059'462.35	3'604'209.49
4361	Remboursement de traitements et charges sociales		195'165.84	171'005.31
43621	Remboursement de frais divers		28'162.51	24'165.45
4399	Autres recettes		29'770.—	29'770.—
4801	Prélèvements sur les fonds du bilan		1'340'321.34	1'587'928.—

Département de la sécurité et de l'environnement

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
31851 1. Commission expériences animaux	104'932.06	75'000
2. Commissions diverses - autres séances	1'219.—	35'000
3. Commission pour la police des chiens	19'326.40	40'000
	125'477.46	150'000

Département de la sécurité et de l'environnement

1	Comptes 2013	
	Charges	Revenus
Récapitulation		
103 Secrétariat général du DSE	4'162'289.30	87'512.44
105 Police cantonale	182'821'259.28	99'546'410.79
107 Service des automobiles et de la navigation	34'579'520.—	310'285'566.32
109 Service de la sécurité civile et militaire	26'459'158.58	19'656'994.80
110 Direction générale de l'environnement	119'821'159.89	71'701'088.73
114 Service de la consommation et des affaires vétérinaires	15'667'114.71	6'047'187.79
Totaux	383'510'501.76	507'324'760.87
Excédent des revenus sur les charges	123'814'259.11	
Sommes égales	507'324'760.87	507'324'760.87

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
2	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture	2'660'845'523.49	2'661'047'000 6'271'200 456'623'100 2'429'900	2'577'346'900.97 445'638'780.71
21	Secrétariat général du DFJC	13'968'260.32	14'873'500 -357'900 3'693'300 -400	13'974'706.25 3'757'761.49
211	Secrétariat général du DFJC	13'968'260.32	14'873'500 -357'900 3'693'300 -400	13'974'706.25 3'757'761.49
3011	Traitement du personnel	5'046'247.42	5'425'600 -315'000	4'929'698.03
3016	Salaires du personnel auxiliaire	68'560.74	100'000	150'467.64
3021	Traitement du personnel enseignant	30'781.20	30'800	30'529.73
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	312'782.27	333'700 -2'500	304'707.36
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant	1'923.86	2'000	1'908.03
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	4'025.48	6'300	9'130.46
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	109'756.53	119'200 -900	108'121.51
3036	Cotisations allocations familiales pour le personnel enseignant	669.50	700	671.69
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	1'449.55	2'300	3'213.95
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	3'028.12	3'200	2'948.76
30392	Cotis. PC Familles personnel enseignant	18.46	100	18.33
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	58.98	200	225.10
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	577'602.85	639'800 -44'100	570'721.69
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant	3'779.52	3'800	3'749.04
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	5'324.58	10'000	15'946.62
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	44'189.64	48'900 -400	44'426.19
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	295.87	300	298.06
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	543.95	2'100	1'318.18
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	16'551.25	10'000 10'000	11'680.80
3063	Frais de repas et d'hôtel	13'706.55	17'000	14'981.90
3064	Frais de participation à des congrès	7'863.14	10'000	8'951.10
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	960.—	1'000	960.—
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	46'191.93	50'000	43'684.70
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	36'653.55	60'000 -10'000	33'220.80
3101	Imprimés et fournitures de bureau	22'985.65	120'000 -10'000	48'887.80
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	6'004.54	11'000	7'967.63
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	11'329.05	20'000 -5'000	17'467.55
3113	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux	1'020.65	5'000	—

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

		Comptes 2013	Budget 2013
2	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture		
	Charge nette du département	2'196'052'801.04	2'204'423'900
21	Secrétariat général du DFJC		
211	Secrétariat général du DFJC		
3011	La recherche constante de nouvelles solutions pour optimiser et rendre encore plus efficient le traitement des tâches confiées n'a pas toujours permis de renouveler rapidement les postes laissés vacants. Le poste de juriste n'a pu être repourvu qu'au début 2014. De plus, 1 ETP a été transféré le 1er juillet 2013 à la Chancellerie afin de renforcer l'équipe des huissiers.		
3016	Les besoins spécifiques de personnel auxiliaire ont été moins importants que ceux budgétisés. Certains travaux particuliers demandés par la Cheffe de département ont été terminés dans le courant de l'été.		
3061	L'activité soutenue de 2013 a généré des frais de déplacements supérieurs à ceux prévus lors de l'élaboration du budget. Il ressort que plusieurs projets ou événements ont contribué à une augmentation des dépenses des frais de déplacements.		
3099	1. Vaccination contre la grippe	17'977.10	30'000
	2. Charges diverses pour le personnel	18'676.45	30'000
		36'653.55	60'000
			-10'000
3101	1. Frais pour le Service	22'985.65	70'000
	2. Information	—	50'000
	Il n'a pas été nécessaire de procéder à une campagne d'information particulière et un effort important a été réalisé pour limiter l'acquisition de fournitures de bureau.		
		22'985.65	120'000
			-10'000

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3114 Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	750.—		2'000	557.75
31161 Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	20.—		500	—
31162 Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche	—		5'000	2'984.95
3123 Consommation d'électricité	44'743.20		55'000	44'344.70
3131 Achats de produits alimentaires	3'465.55		8'000	4'205.25
3133 Achats de produits et fournitures de nettoyage	9'674.55		10'000	12'410.45
31411 Entretien ordinaire des bâtiments et monuments	—		—	3'202.—
31413 Frais de nettoyage facturés par des tiers	9'080.—		15'000	8'874.40
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	—		8'000	490.55
3153 Entretien du mobilier et de l'équipements pour d'autres locaux	1'596.20		5'000	1'319.90
3161 Loyers et fermages	1'047'269.55		1'069'000	1'077'661.85
3163 Locations d'objets mobiliers	29'573.75		76'000	33'016.60
			-10'000	
3171 Frais de représentation	1'919.05		7'000	2'153.15
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	55'705.43		67'000	54'995.30
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	15'486.95		22'000	12'661.31
31851 Indemnités et frais des commissions	61'708.75		63'000	52'414.21
31852 Consultations, mandats et expertises	119'754.40		120'000	83'284.25
			80'000	
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	2'549.70		6'000	171.05
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	800.—		1'500	858.61
3199 Frais divers	1'848.41		3'000	384.32
3301 Amortissements des créances et débiteurs	700.—		5'000	—
3512 Participations à des charges d'enseignement et de culte d'autres cantons	2'990'810.—		3'066'100	3'011'313.—
			-50'000	
3652 Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	50'000.—		60'000	55'000.—
3801 Attributions à des fonds du bilan	3'146'500.—		3'166'400	3'146'500.—
4313 Emoluments administratifs		82'310.—	62'000	114'220.—
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		4'301.60	8'000	8'297.90
4354 Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises		—	—	464.60
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		64'700.35	42'900	49'179.44
			-300	
43621 Remboursement de frais divers		5'261.23	7'200	12'349.55
			-100	
4801 Prélèvements sur les fonds du bilan		3'573'250.—	3'573'200	3'573'250.—
22 Direction générale de l'enseignement obligatoire	895'099'889.93		892'414'000	875'060'655.04
			3'319'600	
		14'987'112.12	17'504'000	16'254'116.50
			23'300	
221 Administration de la Direction générale de l'enseignement obligatoire	12'192'016.89		12'296'900	11'654'158.39
			233'000	200'285.18
		297'403.85		
3011 Traitement du personnel	7'003'207.61		6'987'300	6'764'839.86
3016 Salaires du personnel auxiliaire	313'978.87		252'000	289'495.73

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

3123	Baisse en lien avec la résiliation d'une partie des locaux situés à Couvaloup 13.		
3161	Loyers des immeubles Barre 8, Couvaloup 13 et de l'URSP.		
3163	Réorganisation et poursuite de la baisse des activités liées à la reprographie.		
		Comptes 2013	Budget 2013
3181	1. Frais de port	41'838.38	50'000
	2. Frais de CCP	13'867.05	17'000
		55'705.43	67'000
31852	Le complément demandé, pour améliorer la qualité de l'information (indicateurs et données de pilotage), répondre aux exigences de la directive 123 et aux attentes de la Confédération, n'a pas été entièrement utilisé.		
3188	Frais liés à la mise en place de la taxe poubelles.		
3512	1. Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.	957'458.—	1'032'600
	2. Conférence interdépartementale des Chefs de département de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.	2'033'352.—	2'033'500
		2'990'810.—	3'066'100
			-50'000
3652	Contribution ordinaire au Vivarium de Lausanne.		
3801	Financement du fonds lié aux congés sabbatiques pour le corps enseignant en application de la Lpers (règlement du 19 février 2003).		
4313	1. Encaissement des avances faites lors du dépôt de recours.	81'200.—	60'000
	2. Emoluments perçus en relation avec la nouvelle loi sur le cinéma, les vidéogrammes et les logiciels de loisirs.	1'110.—	2'000
		82'310.—	62'000
4801	Financement de la nouvelle politique salariale selon l'art. 10 de la convention DECFO.		
22	Direction générale de l'enseignement obligatoire		
221	Administration de la Direction générale de l'enseignement obligatoire		
3011	Le rattrapage DECFO est de CHF 25'649.60, il est provisionné au SPEV. Compte tenu des charges sociales liées, les charges salariales du personnel administratif sont inférieures au budget de CHF 3'216.40 (rattrapage DECFO non compris).		
3016	Le remplacement de plusieurs collaborateurs absents (longue durée) entraîne des coûts supplémentaires (contrats de durée déterminée).		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
3021	Traitement du personnel enseignant	2'272'527.88		2'253'100	2'118'615.30
3024	Rémunération des intervenants extérieurs	187'002.80		233'700	197'696.76
				-24'300	
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel . . .	433'534.95		432'800	411'445.82
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant	141'537.75		140'400	131'923.22
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	19'644.42		19'100	17'072.12
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	152'409.60		153'700	145'942.21
3036	Cotisations allocations familiales pour le personnel enseignant	49'218.04		49'500	46'593.12
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	6'836.16		7'000	6'328.85
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	4'247.88		4'300	3'911.30
30392	Cotis. PC Familles personnel enseignant	1'316.94		1'300	1'105.32
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	379.81		200	275.92
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	831'261.65		842'600	788'260.95
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant	231'874.97		263'400	215'336.70
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	31'019.06		16'300	16'968.90
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	54'821.91		62'000	59'349.39
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	26'092.02		21'700	19'734.54
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	3'021.71		4'700	3'588.22
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	62'222.43		80'000	78'862.60
3063	Frais de repas et d'hôtel	38'815.10		48'000	44'275.90
3064	Frais de participation à des congrès	—		15'000	989.55
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	1'920.—		2'800	2'554.67
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	44'116.55		103'000	59'927.45
3092	Frais de recherche de personnel	24'289.20		—	3'710.30
				24'300	
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	31'044.25		33'000	20'620.85
3101	Imprimés et fournitures de bureau	23'276.91		23'000	20'121.98
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	12'821.90		13'000	8'706.59
3103	Fournitures scolaires	12'589.32		10'000	8'561.17
				3'000	
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	28'885.50		30'000	30'442.85
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	—		20'000	984.15
				-15'000	
31162	Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche	684.95		—	—
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	218.30		1'500	648.95
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	—		500	—
31562	Entretien d'équipement informatique d'enseignement et de recherche	—		—	201.30
3163	Locations d'objets mobiliers	30'751.45		25'000	24'079.55
3171	Frais de représentation	785.75		—	4'090.15
				1'000	
3172	Prix et concours	500.—		1'500	500.—
3173	Frais d'organisation de congrès	18'008.02		40'000	9'869.49
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	40'190.46		43'000	31'806.58
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	21'892.38		7'900	11'585.48
				16'000	

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

3021 Compte tenu des charges sociales liées, les charges salariales du personnel enseignant déchargé pour assurer des tâches cantonales sont inférieures au budget de CHF 6'832.40. Néanmoins, la direction pédagogique s'est trouvée dans la nécessité de faire face à l'émergence des nécessités suivantes:

1. création d'épreuves cantonales de référence en allemand en 8ème année,
2. création de moyens transitoires vaudois en géographie pour les élèves secondaires,
3. introduction du plan d'études romand (PER) dans toute la scolarité (mesures d'accompagnement),
4. refonte des programmes d'enseignement des options spécifiques de la voie pré-gymnasiale ainsi que des moyens d'enseignement associés afin de les rendre compatibles avec le plan d'études romand,
5. mise en oeuvre des options de compétences orientées métiers de la voie générale (entrée en vigueur de la LEO),
6. création d'un cahier de communication assurant la liaison avec les parents, introduction de moyens d'enseignement et extension du périmètre de contrôle de la scolarité à domicile pour les élèves de l'école enfantine devenue obligatoire.

	Comptes 2013	Budget 2013
3024		
1. Mandats (Avis de droit, épreuves cantonales de référence et autres mandats à vocation pédagogique, mandats interservices, traitements de données)	74'838.55	100'000
2. Adaptation du logiciel de commandes en ligne de la CADEV pour les enseignants.	25'272.—	40'000
3. Fondation vaudoise du patrimoine scolaire.	18'250.—	2'000
4. Gestion des recours de fin d'année scolaire.	17'845.—	20'000
5. Travaux de traduction.	370.—	2'500
6. Divers travaux (entretien locaux, transports et débarras (archives)).	31'418.85	50'000
7. Conférenciers.	1'334.15	2'000
8. Location de salles et sonorisation pour les conférences plénières.	1'834.25	5'000
9. Divers.	15'840.—	12'200
	187'002.80	233'700
		-24'300
3034 Cette rubrique concerne les frais de copieurs du service. La mise en oeuvre de la LEO a généré un nombre accru de publications d'informations.		
3091		
1. Frais de formation généraux du personnel du service.	24'613.—	79'500
2. Frais de formation spécifiques du personnel du service.		
- Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissements secondaires	9'759.70	10'000
- Ass. pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation	729.05	3'000
- Fordif	8'789.80	9'000
3. Cotisations (HR Vaud, SGVW)	225.—	1'500
	44'116.55	103'000
3092 Frais de recherche de personnel (enseignants spécifiquement).		
3099 Cette rubrique comprend entre autres les charges découlant des décès des collaborateurs du service et des élèves (gerbes et dons).		
3163 L'ensemble des coûts imputés à cette rubrique concernent les frais d'utilisation des copieurs de la direction du service. L'augmentation des charges importantes découle de l'année exceptionnelle que représente 2013 avec la mise en application d'une nouvelle loi et l'augmentation temporaire des communications et travaux qui en découlent.		
3172 Fédération française de jeux mathématiques (27ème championnat).		
3173 Salon des étudiants, salon des métiers et salon des carrières.		
31821 Les frais d'abonnement ont été par erreur comptabilisés sur la rubrique 31821 en lieu et place de la rubrique 31822.		
1. Communications postes fixes (2012: CHF 2'790.81)	2'250.69	—
2. Communications postes mobiles (2012: CHF 8'794.67)	19'641.69	—
	21'892.38	—

16'000

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
31822 Les coûts des abonnements sont imputés par erreur au compte 221.31821.		
1. Abonnements postes fixes et mobiles.		
2. Hébergement de sites.	6'008.60	—
3. Prestations DSI pour le central téléphonique.	634.—	—
4. Fournitures acquises auprès de la DSI.	668.80	—
	7'311.40	—
		-5'000
31851 Nombre de travaux se sont conduits dans d'autres cercles (voir 3021) et focalisés sur les priorités liées à la LEO. De ce fait les coûts liés aux commissions pour défrayer les membres sont plus modérés qu'à l'ordinaire.		
1. Commissions liées aux domaines disciplinaires du plan d'étude romand:	—	33'500
- Langues,	5'132.50	—
- Mathématiques et sciences de la nature,	267.80	—
- Sciences humaines et sociales,	2'772.20	—
- Arts,	803.20	—
- Corps et mouvements et	3'810.30	—
- Epreuves cantonales de référence (français, mathématiques et allemand).	7'523.35	—
2. Commission consultative de l'enseignement privé.	1'377.80	500
3. Commission d'éducation routière.	—	500
4. Commission consultative des constructions scolaires.	—	500
5. Autres objets d'études (égalité filles et garçons, agenda CIN, OCOM, allophonie, coordination secondaire 1 et 2, travaux de recherches conduits avec la HEP, école enfantine, plan d'études romand).	4'578.82	—
	26'265.97	40'000
4313 Emoluments perçus pour les autorisations délivrées dans le cadre de l'enseignement privé.		
1. Attestations.	2'100.—	1'000
2. Autorisations d'enseigner.	13'800.—	10'000
3. Autorisations de diriger.	3'220.—	500
	19'120.—	11'500
4356 Autorisations d'enseigner imputées à tort sur cette rubrique (voir 4313).		
4361 1. Remboursements accidents.	8'223.15	7'000
2. Remboursements APG.	501.50	10'000
3. Remboursements LAA (part employés).	75'354.41	80'000
4. Remboursement des allocations de maternité.	6'830.60	36'000
5. CIIP (mandats effectués par des collaborateurs du service).	177'809.25	87'000
6. Autres.	69.34	—
	268'788.25	220'000
43621 1. Retenues sur les salaires concernant les téléphones mobiles.	3'625.—	1'500
2. Retenues sur les salaires concernant les abonnements de parking.	5'756.60	—
3. Vente de timbres aux collaborateurs.	39.—	—
	9'420.60	1'500
222 Scolarité enfantine, primaire, secondaire et classes de raccordement		
3011 Le rattrapage DECFO est de CHF 113'181.67, il est provisionné au SPEV. Compte tenu des charges sociales, le coût des charges salariales du personnel administratif est inférieur de CHF 129'496.93 au budget, rattrapage DECFO non compris.		
3021 Le rattrapage DECFO est de CHF 1'050'340.30, il est provisionné au SPEV. Compte tenu des charges sociales, les coûts des charges salariales du personnel enseignant sont inférieurs de CHF 1'026'387.72 au budget, rattrapage DECFO non compris.		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
3024	Rémunération des intervenants extérieurs	774'847.02		774'100	605'551.89
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel . . .	1'973'127.65		1'978'200	1'929'255.68
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant . . .	41'395'266.13		41'191'900	40'546'583.75
				171'600	
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	11'650.35		17'900	15'953.20
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	699'043.52		704'000	683'548.81
3036	Cotisations allocations familiales pour le personnel enseignant.	14'410'992.40		14'520'700	14'296'374.77
				60'500	
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	4'073.37		6'300	6'990.94
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	22'734.31		22'500	23'233.30
30392	Cotis. PC Familles personnel enseignant	384'704.88		392'700	375'304.22
				1'600	
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	10'554.02		200	10'383.59
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	3'655'757.12		3'726'900	3'596'788.47
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant.	74'313'111.77		75'047'200	72'899'766.58
				308'500	
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	10'187.98		25'200	21'398.01
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	283'982.62		278'500	270'099.08
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant.	6'289'766.79		6'379'200	6'265'176.47
				26'500	
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	1'708.52		3'500	2'500.99
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	396'114.80		397'200	367'777.23
3063	Frais de repas et d'hôtel	91'569.57		92'000	88'161.90
3064	Frais de participation à des congrès	—		2'400	12.—
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	25'970.64		26'500	27'277.34
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel . . .	1'251'314.54		1'250'900	981'752.65
3092	Frais de recherche de personnel	—		—	10'216.80
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	427'252.10		449'800	63'042.36

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3024 1. Interprètes (parents allophones ou malentendants)	204'569.25	170'000
2. Prestations pédagogiques délivrées aux élèves.	—	504'100
Domaines disciplinaires du plan d'études romand:		
- Langues,	40'555.10	—
- Mathématiques et sciences de la nature,	82'954.30	—
- Sciences humaines et sociales,	21'224.55	—
- Arts,	11'574.45	—
- Corps et mouvements,	11'933.40	—
- Autres (dont prévention).	2'616.40	—
3. Autres prestations.	—	100'000
- Coaching & formation,	10'747.90	—
- Déménageurs et travaux électriques,	43'417.70	—
- Elimination des déchets spéciaux des laboratoires de sciences,	628.80	—
- Informatique (sites Internet, Shop Cadev, salle informatique, OPAC, etc),	222'846.60	—
- Locations (refuges, installations de sonorisation, etc),	3'041.20	—
- Prestataires pour des manifestations récréatives,	5'523.95	—
- Prévention (parents),	1'811.—	—
- Radiobus,	68'659.55	—
- Licences RERO (17 bibliothèques),	27'887.—	—
- Prestations relatives à la sécurité des bâtiments,	10'882.32	—
- Autres.	3'973.55	—
	774'847.02	774'100
3042 Nombre de remplaçants sont dotés de contrats non soumis à la CPEV. La répartition des charges salariales entre les différents comptes concernés n'est ainsi pas standard relativement aux autres types de personnel.		
3061 1. Directeurs.	170'942.74	165'200
2. Doyens.	30'135.25	35'000
3. Enseignants.	61'214.33	42'000
4. Maîtres itinérants.	77'700.16	90'000
5. Personnel administratif.	16'006.57	35'000
6. Personnel en charge de l'informatique pédagogique.	40'115.75	30'000
	396'114.80	397'200
3063 1. Directeurs	36'170.80	39'000
2. Doyens.	23'507.20	17'000
3. Enseignants.	15'473.90	24'200
4. Maîtres itinérants.	121.95	500
5. Personnel administratif.	3'687.02	5'500
6. Elèves.	309.—	800
7. Personnel en charge de l'informatique pédagogique.	12'299.70	5'000
	91'569.57	92'000
3064 Informatique pédagogique.		
3065 1. Etablissements scolaires.	25'010.64	25'500
2. Informatique pédagogique.	960.—	1'000
	25'970.64	26'500
3091 Parmi ces montants, CHF 109'564.20 concernent la FORDIF (doyens). De même, CHF 244'617.05 concernent les prestations de la HEP pour la formation en anglais (introduction de l'anglais en 7 et 8ème années).		
1. Directeurs.	165'682.55	225'000
2. Doyens.	184'815.04	410'000
3. Enseignants.	787'197.40	550'000
4. Personnel administratif.	105'167.60	50'900
5. Personnel en charge de l'informatique pédagogique.	8'451.95	15'000
	1'251'314.54	1'250'900
3099 Réorganisation du budget entre les rubriques 3099 et 3171 (MCH2).		
1. Promotions et fêtes des écoles.	49'577.05	75'000
2. Soirée annuelle du personnel et équivalent (retraites, etc).	301'689.18	304'800
3. Action particulière auprès d'un élève ou collaborateur (mariage, deuil, maladie, etc).	75'985.87	70'000
	427'252.10	449'800

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
3101	Imprimés et fournitures de bureau	291'966.10		289'800	282'759.20
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	41'068.65		60'000	48'044.61
3103	Fournitures scolaires	18'889'777.01		20'537'600	20'097'978.64
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	16'937.40		50'000	42'463.20
31162	Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche	3'345'777.11		2'989'700	2'539'771.59
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	983.30		10'000	5'370.05
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	196'613.24		230'000	189'086.46
31562	Entretien d'équipement informatique d'enseignement et de recherche	5'322'047.51		3'368'400	3'363'169.47
3162	Redevances d'utilisation et droits de superficie	291'955.33		289'000	285'498.69

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3101 Les imprimés sont imputés dans cette rubrique (voir 3102).		
1. Fournitures de bureau.	194'344.77	200'000
2. Imprimés.	97'621.33	89'800
	291'966.10	289'800
3102 Journaux, quotidiens, hebdomadaires (les imprimés sont imputés au compte 3101 de même que les annonces passées dans la presse).		
3103 Le montant consommé par élève pour les fournitures scolaires (consommables) l'a été à raison de 94%, du fait en particulier des moyens de musique romands pour le cycle 3 qui n'ont pas pu être livrés dans les délais (livraison dès février 2014 seulement). Le budget mis à disposition des établissements a été adapté en conséquence ce qui a permis de provisionner les moyens nécessaires à couvrir les frais relatifs à la maintenance évolutive de l'application métier de la DGEO, LAGAPES.		
1. Fournitures scolaires.	15'610'398.65	16'600'000
2. Papier et toner à usage pédagogique.	1'182'807.39	1'133'000
3. Ouvrages et autres supports pour les médiathèques.	745'926.27	1'000'000
4. Outillage, instruments et appareils.	1'181'207.98	1'430'000
5. Petit matériel de sport non pris en charge par le SPEV.		
6. Equipements des nouvelles constructions scolaires.	169'436.72	374'600
	18'889'777.01	20'537'600
31162 L'écart aux comptes est justifié par la nécessité de remplacer des ordinateurs obsolètes (plus de 7 ans) (une centaine de plus que figurant à l'inventaire) de même que par la nécessité d'équiper les nouvelles constructions scolaires (318 ordinateurs) et bibliothèques (36). La DGEO a également fait face à de nombreux vols qui ont nécessité le rachat de 97 ordinateurs.		
1. Etablissements scolaires et UIT acquisitions,	3'065'589.95	1'650'000
2. CTIP et UIT exploitation et support.	39'008.32	51'700
3. CTIP développements et projets.	237'229.39	97'000
4. CTIP prestations externes.	620.30	1'000
5. UIT licences et logiciels.	158.90	490'000
6. UIT développements et projets.	3'170.25	500'000
7. UIT prestations externes.	—	200'000
	3'345'777.11	2'989'700
31562 L'écart découle de la nécessité de faire évoluer l'application métier de la DGEO (LAGAPES) pour une mise en oeuvre de la LEO. Voir rubrique 3103. En effet la technologie utilisée jusqu'à ce jour n'était pas favorable pour maîtriser les évolutions nécessaires, notamment la gestion de groupes, les options et les niveaux.		
1. UIT maintenance.	274'709.36	500'000
2. CTIP exploitation et support.	352'588.82	27'400
3. CTIP développements et projets.	5'553.36	318'000
4. CTIP prestations externes.	3'851'340.20	1'508'000
5. UIT licences et logiciels.	3'635.75	115'000
6. UIT développements et projets.	382'568.26	200'000
7. UIT prestations externes.	451'651.76	700'000
	5'322'047.51	3'368'400
3162 L'écart découle des droits d'utilisation d'images pour la mise en oeuvre des ouvrages de latin.		
1. Droits d'auteurs négociés par la CDIP (Pro Litteris, SSA, SUIISA, Swisssperform et Swisssimage).	226'990.93	235'000
2. Redevance Radio/TV (Billag).	45'317.60	48'000
3. Droits d'utiliser des images (livres de latin années 9 à 11).	13'355.25	—
4. Société cantonale des chanteurs vaudois.	120.—	—
5. Droits de représentations (théâtre).	600.—	—
6. Radiobus.	5'466.05	4'000
7. Autres.	105.50	2'000
	291'955.33	289'000

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
3163	Locations d'objets mobiliers	2'725'252.32		2'350'000	2'362'311.76
3171	Frais de représentation	82'348.77		110'000	430'051.16
3172	Prix et concours	25'010.57		35'000	25'542.73
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	391'322.21		400'400	378'136.76
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	203'811.67		198'300	214'301.51
31822	Frais de télécommunications	85'301.75		305'100	134'941.63
3184	Frais de contentieux et de poursuites	1'903.50		—	245.65
31851	Indemnités et frais des commissions	165'674.83		162'000	160'867.75
31852	Consultations, mandats et expertises	761.—		—	10'421.10
3186	Emoluments divers et commissions d'encaissement ou de vente	455.—		1'000	485.—
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	24.89		1'000	100.—
3199	Frais divers	—		1'000	—
3301	Amortissements des créances et débiteurs	9'476.40		5'000	15'993.46
3512	Participations à des charges d'enseignement et de culte d'autres cantons	1'239'251.50		1'444'200	1'437'448.35
3522	Participations à des charges communales d'enseignement et de culte	7'068'479.45		6'799'400	6'397'304.85

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3163 L'écart est justifié par le fait que les moyens romands de français pour l'école enfantine sont accompagnés de CDs dont il faut imprimer le contenu de cas en cas, car la manière dont la CIIP a négocié les droits d'auteurs interdit la multcopie centralisée. De même les guides méthodologiques romands (pour les enseignants) accompagnant les moyens d'enseignement de la CIIP (pour les élèves) sont sur Internet et les enseignants les impriment.		
1. Contrat d'utilisation des photocopieurs.	2'687'481.06	2'330'000
2. Autres (bouteilles de gaz, destructeurs de papier, containers, matériel pédagogique).	23'906.01	20'000
3. Radiobus.	13'865.25	—
	2'725'252.32	2'350'000
3171 Réorganisation du budget entre les rubriques 3099 et 3171 (MCH2).		
1. Invitation des parents.	53'988.72	60'000
2. Invités externes de la direction des établissements scolaires.	28'360.05	50'000
	82'348.77	110'000
31821 1. Communications postes fixes (2012: 82'417.49)	83'324.—	—
2. Communications postes mobiles (2012: 127'474.93)	117'024.12	—
3. Personnel en charge de l'informatique pédagogique (2012: 4'409.09)	3'463.55	—
	203'811.67	—
31822 1. Abonnements de téléphonie fixe et mobile (2012: 76'444.57)	46'681.—	—
2. Abonnements Internet (dont hébergement de sites) (2012: 28'065.21)	20'257.50	—
3. Location de lignes, canaux et fibres optiques (2012: 4'089.75)	2'465.60	—
4. Informatique pédagogique (Swisscom LAN-interconnect) (2012: 22'623)	15'014.85	—
5. Autres (2012: 3'719.10)	882.80	—
	85'301.75	—
31851 Financement des experts externes aux examens de certificat.		
3512 Diminution du nombre d'élèves vaudois scolarisés dans d'autres cantons.		
Migration scolaire intercantonale: montants dus aux cantons d'accueil.		
- VD-VS (Convention de Lavey-Morcles et Vasselin).	845'201.50	790'000
- VD-VS (Convention CIIP).	181'460.—	140'000
- VD-BE (par analogie à la Convention CIIP).	40'910.—	120'000
- VD-FR (Convention CIIP).	151'130.—	150'000
- VD-GE (Convention CIIP).	27'240.—	100'000
- VD-NE (Convention CIIP).	5'650.—	50'000
- VD-JU (Convention CIIP) (remboursement).	-12'340.—	24'200
- VD-ZH (par analogie à la Convention CIIP).	—	15'000
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), tests PISA.	—	55'000
	1'239'251.50	1'444'200
3522 Les effets démographiques justifient l'augmentation des prestations fournies aux élèves par le personnel communal mandaté pour ce faire. Par ailleurs quelques postes de bibliothécaires communales qui devaient être internalisés en 2013 le seront en 2014, le budget les concernant est sous la rubrique 3011 (et liés) alors que leurs charges sont imputées dans la rubrique 3522.		
1. Charges salariales du personnel administratif des établissements scolaires lausannois (personnel des secrétariats).	2'705'461.10	2'630'000
2. Charges salariales des bibliothécaires des communes.	2'345'316.74	2'274'400
3. Frais de gestion des dossiers des collaborateurs communaux ci-dessus.	50'705.56	60'000
4. Classes de raccordement.	1'802'604.—	1'800'000
5. Migration intercantonale: montants dus aux communes (vaudoises) d'accueil d'élèves extracantonaux.	—	35'000
- VD-FR,	25'397.—	—
- VD-GE,	11'497.60	—
- VD-JU,	—	—
- VD-NE,	30'000.—	—
- VD-VS,	73'847.20	—
- VD-BE.	6'170.—	—
6. Prestations cantonales administratives effectuées par du personnel communal (Ecublens).	17'480.25	—
	7'068'479.45	6'799'400

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4356	Facturation de services à des tiers	34'224.50	50'000	37'163.81
4361	Remboursement de traitements et charges sociales . . .	10'759'136.82	13'600'000	12'280'756.45
			23'300	
43621	Remboursement de frais divers	139'090.85	146'000	151'715.31
4512	Participation d'autres cantons à des charges d'enseignement et de cultes	151'190.—	300'000	280'250.—

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
4356 1. Matériel ou prestations à charges des autorités communales	8'667.25	16'000
2. Remboursement des déprédations sur les équipements et appareils.	5'231.80	1'700
3. Usage des photocopieurs par des tiers et autres services de l'Etat.	12'715.75	22'000
4. Frais de communication facturés à des tiers et autres services de l'Etat	700.—	4'700
5. Attestations et duplicatas.	4'934.—	5'000
6. Autres prestations facturées à des tiers.	1'975.70	600
	34'224.50	50'000
4361 L'écart est justifié par une diminution du nombre de demandes de congés sabbatiques, des congés de maternité et des remboursements LAA non prof.		
1. Remboursements accidents et Al.	1'604'585.35	1'450'000
2. Remboursements APG.	428'337.55	460'000
3. Remboursements LAA non prof (part employés).	5'806'026.23	6'870'000
4. Remboursements des allocations de maternité.	2'130'506.75	3'700'000
5. Remboursements des remplaçants des enseignants en congé sabbatique.	445'526.62	920'000
6. Tâches effectuées par des collaborateurs des établissements scolaires facturées aux mandants:	—	200'000
- CIIP,	12'047.97	—
- HEP,	221'423.—	—
- ISSUL (UNIL),	10'227.15	—
- SESAF.	99'736.20	—
7. Autres.	720.—	—
	10'759'136.82	13'600'000
		23'300
43621 1. Retenues sur les salaires pour la tél. mobile et communic. privées.	13'118.05	14'000
2. Photocopies effectuées à titre privé.	11'149.25	17'000
3. Ouvrages, supports de cours, agendas de l'élève, brochures, cahiers.	62'733.35	57'000
4. Amendes (économats et bibliothèques).	7'253.—	7'500
5. Participation des parents aux frais de certains cours.	5'875.—	1'800
6. Timbres.	1'069.95	700
7. Autres (calculatrices, équerres, compas, classeurs, flûtes, toner, matériel d'occasion, etc)	37'892.25	48'000
	139'090.85	146'000
4512 Diminution du nombre d'élèves extracantonaux scolarisés à la DGEO.		
Migration scolaire intercantonale: montants dus par les cantons de domicile.		
- VD-FR (Convention CIIP).	82'760.—	130'000
- VD-GE (Convention CIIP).	49'360.—	30'000
- VD-VS (Convention CIIP).	19'070.—	70'000
- VD-NE (Convention CIIP).	—	35'000
- VD-JU (Convention CIIP).	—	35'000
	151'190.—	300'000

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
4522	Participations communales à des charges d'enseignement et de cultes		3'180'866.10	2'749'800	2'878'745.75
4901	Imputations internes de frais de personnel		425'200.—	425'200	425'200.—
23	Direction générale de l'enseignement postobligatoire	454'164'759.99	460'227'800	440'210'354.11	
			288'200		
			111'232'400	109'531'741.26	
			440'000		
231	Direction générale de l'enseignement postobligatoire	66'333'019.13	68'157'300	62'873'174.84	
			666'000		
			74'897'111.42	72'719'623.09	
			440'000		
3011	Traitement du personnel	7'948'369.19	7'964'900	7'610'933.46	
3016	Salaires du personnel auxiliaire	699'522.55	410'000	391'869.32	
			318'000		
3021	Traitement du personnel enseignant	142'120.80	100'200	111'870.61	
			50'000		
3024	Rémunération des intervenants extérieurs	202'782.70	150'000	124'004.40	
			20'000		
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel ...	493'554.82	492'600	472'966.70	
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant ...	8'882.61	6'200	6'923.23	
			3'100		
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	43'719.89	25'400	24'321.11	
			30'400		
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	172'816.25	174'800	167'418.01	
3036	Cotisations allocations familiales pour le personnel enseignant	3'089.04	2'200	2'107.82	
			1'100		
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	15'214.58	9'000	8'936.89	
			10'600		
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	4'772.17	4'800	4'569.23	
30392	Cotis. PC Familles personnel enseignant	—	100	—	

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
4522 1. Tâches scolaires communales déléguées aux secrétariats et conseils de direction des établissements scolaires.	2'258'153.85	2'166'000
2. Frais administratifs découlant du point 1.	112'529.50	113'000
3. Migration scolaire intercantonale: montants dus par les communes de domicile des élèves vaudois scolarisés dans d'autres cantons.	—	158'000
- VD-FR (convention CIIP),	50'101.25	—
- VD-VS (convention CIIP),	63'465.65	—
- VD-NE (convention CIIP),	2'015.—	—
- VD-JU (convention CIIP),		
- VD-GE (convention CIIP),	11'293.80	—
- VD-BE (par analogie à la convention CIIP),	14'202.60	—
- VD-BE (convention avec Saanen),	40'000.—	—
- VD-ZH(par analogie à la convention CIIP).		
4. Tâches scolaires communales déléguées aux enseignants et bibliothécaires des établissements scolaires.		
Communes ou Associations intercommunales de	—	312'800
- Crassier et Borex,	34'114.—	—
- Coppet (dont correction d'une erreur 2012 en faveur de la DGEO),	309'909.—	—
- Ollon et Gryon,	74'359.—	—
- Bex,	71'694.—	—
- Cheseaux,	12'989.15	—
- Renens,	19'722.—	—
- Rolle,	20'368.70	—
- Lausanne.	85'948.60	—
	3'180'866.10	2'749'800
4901 Participation du SESAF à la gestion des classes D, voir 292.3901.		
23 Direction générale de l'enseignement postobligatoire		
231 Direction générale de l'enseignement postobligatoire		
3016 Nécessité de recourir à du personnel auxiliaire lors de la saisie des nouveaux contrats, pendant la session des procédures de qualification ainsi que pour le soutien aux entreprises formatrices dans le cadre de l'action dgepService.		
3021 Intervenants dans les cours de formation pour formateurs en entreprise. Augmentation de la demande.		
3024 Intervenants indépendants dans les cours de formation pour formateurs en entreprise (maîtres d'apprentissage). Augmentation de la demande de formation.		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
30394 Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	456.07		300 300	2'189.63
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	915'191.28		930'200	872'839.05
3042 Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant	4'644.13		11'700 3'000	3'218.20
3044 Caisse de pension pour le personnel temporaire	57'600.94		40'000 35'000	21'767.83
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel ...	71'270.91		72'000	69'053.13
3052 Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	439.04		900 500	418.04
3054 Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	6'340.93		4'400 4'000	3'420.23
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés ...	121'581.18		130'000	98'911.19
3063 Frais de repas et d'hôtel	47'294.60		52'000	33'932.20
3064 Frais de participation à des congrès	15'948.05		28'300	23'537.03
3065 Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	3'658.67		4'800	3'634.68
3081 Personnel intérimaire facturé par des tiers	—		20'000	—
3091 Frais pour la formation professionnelle du personnel ...	26'200.10		68'000	40'585.72
3093 Frais sanitaires concernant le personnel	120.80		200	161.90
3099 Charges diverses des autorités et du personnel	24'647.91		20'000	18'062.74
3101 Imprimés et fournitures de bureau	247'108.05		220'000	207'955.30
3102 Livres, journaux, documentation et frais d'annonces ...	11'157.90		11'000	8'573.35
3103 Fournitures scolaires	948'199.70		765'000 190'000	896'529.16
31111 Achats de mobilier, machines et équipements de bureau ...	116'897.—		120'000	134'280.29
3113 Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux ...	42'916.50		71'200	20'668.75
3114 Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	—		2'000	—
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	688.—		2'000	1'774.60
3154 Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	—		300	—
3161 Loyers et fermages	703'452.65		704'600	688'573.15
3162 Redevances d'utilisation et droits de superficie	4'874.60		5'000	75'199.20
3163 Locations d'objets mobiliers	53'869.35		60'500	53'836.40
3171 Frais de représentation	8'803.15		9'000	15'641.45
3172 Prix et concours	9'900.—		10'000	5'400.—
3173 Frais d'organisation de congrès	8'347.70		10'000	3'979.—
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	119'428.60		135'000	124'403.67
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	43'268.06		45'000	36'566.10
31851 Indemnités et frais des commissions	6'254'644.86		6'729'600	5'098'977.83
31852 Consultations, mandats et expertises	284'768.50		345'000	161'617.25
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	3'485.20		9'000	42.80
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	200.—		1'500	50.—
3199 Frais divers	1'533.50		8'000	4'664.35
3301 Amortissements des créances et débiteurs	6'470.65		6'000	18'932.72
3512 Participations à des charges d'enseignement et de culte d'autres cantons	11'812'792.65		11'846'400	11'557'951.35
3652 Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes ...	34'146'626.30		35'886'200	33'118'496.57
3664 Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique ...	—		12'000	—
3902 Imputations internes de biens, services et marchandises ...	15'424.20		—	—
3909 Imputations internes diverses	457'922.80		420'000	521'409.20
4313 Emoluments administratifs			12'000	—
4331 Finances de cours et écolage		1'510'050.19	1'040'000 190'000	1'256'473.55
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		70'085.—	70'000	68'320.—
4354 Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises		—	200	—
4361 Remboursement de traitements et charges sociales ...		129'597.87	161'500	150'881.68
43621 Remboursement de frais divers		17'387.81	35'000	21'310.51
4512 Participation d'autres cantons à des charges d'enseignement et de cultes		5'919'561.70	6'212'000	5'643'317.—
4602 Subventions fédérales pour l'enseignement et les cultes ...		67'170'128.85	66'800'000 250'000	65'367'520.35

Renseignements complémentaires

- 3103 Matériel utilisé lors des procédures de qualification. Acquisition imposée notamment par les nouvelles ordonnances de formation. Ce matériel est refacturé à la Fondation pour la formation professionnelle (FONPRO). Voir compte 4331.
- 3162 Redevance forfaitaire (droits d'auteurs) pour la reproduction et l'utilisation d'oeuvres protégées. Transfert dès 2013 des redevances des établissements de formation professionnelle au Centre publié 232.3162.
- 31851 L'augmentation de la rémunération forfaitaire journalière des experts externes aux procédures de qualification a été compensée par la mise en place progressive des commissions de formation professionnelle.
- 31852 Mandat de reconnaissance des écoles supérieures par l'Office fédéral de la formation et de la technologie. Mandat d'étude en rapport avec la planification stratégique. Mandats pour frais d'assessment et d'audit.
- 3512 Participation aux accords intercantonaux pour l'enseignement gymnasial et professionnel
- 3902 Voir la rubrique 232.4902: CHF 15'424.20 Enseignement secondaire II.
- 3909 Voir la rubrique 110.4909: CHF 457'922.80 Direction générale de l'environnement
- 4313 Aucune demande d'accréditation en 2013.
- 4331 Facturation à la Fondation pour la formation professionnelle (FONPRO) du matériel utilisé et des locaux nécessaires lors des procédures de qualification.
- 4352 Vente de supports de cours destinés aux formateurs en entreprise.
- 4602 Subvention versée par la Confédération selon calcul forfaitaire par apprenti. Revenu supplémentaire alloué par le Secrétariat d'Etat à la recherche et à l'innovation (SEFRI) dans le cadre du projet dgepService.

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
4652	Contributions de tiers pour l'enseignement et les cultes		80'300.—	—	211'800.—
232	Enseignement secondaire II	387'831'740.86	392'070'500	377'337'179.27	
			-377'800		36'812'118.17
			35'811'831.37	36'901'700	
3011	Traitement du personnel	22'734'470.55	23'447'400		22'562'246.25
3014	Indemnités.	6'578.22	5'800		7'055.66
3016	Salaires du personnel auxiliaire	295'206.29	560'000		353'063.54
			-70'000		
3021	Traitement du personnel enseignant	256'017'187.94	256'431'300		249'977'346.35
			-100'000		
3022	Traitement des assistants	576'403.40	550'000		511'135.42
3024	Rémunération des intervenants extérieurs	1'033'328.63	914'100		671'326.57
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel ..	1'388'004.72	1'413'400		1'376'000.05
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant	15'876'695.32	15'907'800		15'478'220.87
3033	Assurances sociales pour les assistants	7'139.75	14'600		10'989.—
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	16'563.37	49'200		20'344.62
			-4'300		
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	485'036.62	500'600		486'581.17
3036	Cotisations allocations familiales pour le personnel enseignant.	5'548'711.09	5'633'800		5'472'883.44
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire.	5'762.89	15'300		7'179.29
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	14'498.38	14'900		14'404.14
30392	Cotis. PC Familles personnel enseignant	149'619.66	152'500		146'189.66
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	2'838.44	2'500		2'645.92
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	2'293'907.96	2'326'000		2'273'150.82
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant.	30'295'718.02	31'235'600		29'634'667.83
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	6'435.01	25'200		6'743.80
			-5'600		
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	646'768.08	652'200		604'160.24
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant.	2'310'915.22	2'369'600		2'283'038.07
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	2'066.23	8'200		2'768.50
			-700		
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	285'860.63	332'700		264'742.13
3062	Frais de représentation et d'habillement	6'736.45	12'600		6'819.20
3063	Frais de repas et d'hôtel	87'241.27	133'400		71'062.50
3064	Frais de participation à des congrès	30'725.10	45'200		21'554.13
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	2'938'234.42	2'744'500		2'966'172.49
3069	Frais divers pour le personnel.	155.75	1'000		5.50
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers	8'165.50	75'600		9'563.50
			-45'400		
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	696'114.28	735'800		767'869.33
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	8'837.25	13'800		8'417.70
3094	Frais de réfectoire	9'260.—	—		—
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	176'074.12	180'200		159'123.78
3101	Imprimés et fournitures de bureau	692'184.95	904'700		623'886.18
			-150'000		
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	500'834.52	512'500		455'083.43
3103	Fournitures scolaires	2'854'341.19	3'097'600		2'784'081.52
			-150'000		
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	160'182.—	291'300		237'508.35
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement	1'304'754.92	1'108'900		1'015'471.88
			243'900		
3113	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux	437'456.61	324'100		292'771.62
			132'400		

Renseignements complémentaires

4652 Facturation aux Offices de l'assurance invalidité d'autres cantons pour la fréquentation des cours professionnels par des apprenti(e)s placé(e)s sous le régime de l'AI.

232 Enseignement secondaire II

3011 Postes vacants non repourvus immédiatement et remplacement lors de départs à la retraite par du personnel en-dessous du salaire médian.

3016 Le recours à l'engagement de personnel auxiliaire a été moins important que prévu.

3022 Rémunération forfaitaire versée aux étudiants de l'Ecole supérieure de la santé.

3024 Rémunération des intervenants et conférenciers indépendants. Compensation au compte 3021.

3042 Surestimation du pourcentage moyen de la retenue à la caisse de pension.

3051 Ce compte enregistre le paiement des primes assurance accidents en faveur des élèves des écoles de métiers.

3065 Versement d'un montant forfaitaire annuel de CHF 960 à titre de participation aux "frais professionnels" (art. 14 LVFPr) pour les élèves des écoles des métiers et dans certains gymnases.

3091 Prise en charge des frais de formation continue des enseignants.

3101 Frais d'édition et d'impression de brochures d'information destinées aux élèves ou apprentis. Fournitures de bureau.

3103 Matériel d'enseignement revendu aux élèves. Voir compte 4352.

3112 Equipement de nouvelles classes à l'école professionnelle de Montreux et à l'office de perfectionnement de transition et d'insertion à Bussigny. Réaménagement des locaux suite à la fusion de l'école romande d'arts et de communication et de l'école de couture.

3113 Achats d'équipements spécifiques pour l'Aula et la salle de sport de l'école professionnelle commerciale d'Aigle (Optimisation de l'espace de la salle de sport par la pose d'un filet). Financement des installations des salles de sports du Gymnase de Burier (sécurité et mise à niveau).

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3114 Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	301'008.92		414'500	296'335.20
31161 Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	6'965'527.65		7'373'700 -421'300	6'654'750.60
31162 Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche	3'274'366.29		3'162'100	2'916'844.58
3117 Achat d'équipement médical et de laboratoire	105'809.19		100'000	79'345.25
3119 Achats pour collections et musées	58'111.58		61'600	70'560.—
3121 Consommation d'eau	9'083.40		9'000	2'566.15
3122 Consommation de gaz	7'245.30		32'000	9'099.75
3123 Consommation d'électricité	108'070.25		165'000	115'804.20
3124 Achats et consommation de combustibles	3'956.75		20'000	4'959.40
3129 Consommation d'autres formes d'énergie	67'288.10		40'000	43'739.—
			32'000	
3131 Achats de produits alimentaires	189'287.53		223'500	196'797.55
3132 Achats de fournitures pour soins et analyses	2'870.35		6'800	2'816.60
3133 Achats de produits et fournitures de nettoyage	46'710.40		48'300	46'190.15
3134 Approvisionnement des domaines et jardins	63'745.21		80'300	68'448.05
3135 Achats de matières premières et de fournitures	2'732'114.72		2'776'800	2'676'170.68
3136 Achats de fournitures pour véhicules	8'762.54		15'500	5'750.74
3139 Achats d'autres marchandises	2'253.80		3'000	494.—
31413 Frais de nettoyage facturés par des tiers	271'431.20		117'500	256'247.45
3145 Entretien des parcs et des zones loisirs	6'953.70		8'300	7'666.10
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	9'943.11		31'600	10'591.74
3152 Entretien du mobilier pour l'enseignement	48'519.16		84'900	60'041.90
3153 Entretien du mobilier et de l'équipements pour d'autres locaux	108'411.18		135'000	97'787.04
3154 Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	68'284.45		107'600	72'973.04
3155 Entretien des véhicules et accessoires	43'884.60		46'800	41'341.55
31561 Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	822'369.29		725'000 103'000	631'479.39
31562 Entretien d'équipement informatique d'enseignement et de recherche	1'058'919.85		1'232'000	1'058'536.85
3159 Entretien d'œuvres d'art	12'460.15		29'000	7'309.10
3161 Loyers et fermages	8'309'456.10		8'497'100	8'391'469.60
3162 Redevances d'utilisation et droits de superficie	183'510.89		186'200	110'360.19
3163 Locations d'objets mobiliers	1'159'250.25		1'216'300	1'089'386.86
3171 Frais de représentation	572'389.26		534'500	545'108.70
3172 Prix et concours	78'241.35		94'900	76'644.26
3173 Frais d'organisation de congrès	11'485.90		12'000	11'807.55
3174 Camps et voyages d'études	251'609.85		266'900	245'669.25
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	401'377.72		412'900	378'801.68
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	125'029.61		172'900	132'153.35
31822 Frais de télécommunications	2'232.85		13'600	3'517.80
3183 Frais bancaires	1'168.25		1'300	1'631.22
3184 Frais de contentieux et de poursuites	416.20		3'500	—
31851 Indemnités et frais des commissions	583'784.64		635'800	577'993.95
31852 Consultations, mandats et expertises	13'652.35		9'000	16'416.—
3186 Emoluments divers et commissions d'encaissement ou de vente	2'861.40		2'600	2'108.40
3187 Primes d'assurance de tiers, choses, RC	23'251.02		35'800	28'044.90
			-1'800	
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	245'731.40		267'100 60'000	249'555.34
3189 Frais de surveillance	49'719.—		54'400	50'844.40
3191 Taxes	61'835.06		86'100	54'583.75
3192 Taxes sur les véhicules à moteur	2'392.60		2'800	1'885.50
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	65'798.69		69'300	62'903.99
3199 Frais divers	43'978.21		71'600	58'801.14
3301 Amortissements des créances et débiteurs	40'517.—		21'800	20'235.65
3652 Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	7'560'787.98		8'004'800	6'619'970.04
3654 Aides et subventions pour l'hygiène et la santé publique	4'809.75		30'000	9'307.45
3662 Aides individuelles à la formation et aux études	503'525.62		424'700	360'852.54

Renseignements complémentaires

- 31161 Frais d'achat de matériel d'enseignement (documentation et livres pédagogiques, machines et outillage pour les classes de formation et d'enseignement professionnels, laboratoires, engins de sport, laboratoires de langues, etc.).
- 31162 Dépassement lié au problème du bâtiment du site de la Vallée de la jeunesse de l'école professionnelle commerciale de Lausanne. Compensation de ces charges par le compte 31562.
- 3129 Augmentation de la consommation (chauffage à distance) de l'office de perfectionnement de transition et d'insertion de Lausanne et mise en conformité de la comptabilisation de ces dépenses.
- 31561 Révisions non prévues de deux machines dédiées à l'enseignement à l'école technique et des métiers de Lausanne et d'une affuteuse d'outils à l'école technique de la Vallée de Joux.
- 31562 Voir le compte 31162.
- 3162 Redevance forfaitaire (droits d'auteurs) pour la reproduction et l'utilisation d'œuvres protégées. Augmentation liée au transfert dès 2013 des redevances des établissements de formation professionnelle. Voir le Centre publié 232.3162.
- 31852 Suivi annuel de certification.
- 3652 Subvention au Gymnase intercantonal de la Broye selon convention (part vaudoise). Prise en charge des frais liés à l'organisation, dans les gymnases, de l'option artistique et musique (cours sous-traités à l'EJMA et au conservatoire). Remboursement des frais d'encadrement de stages pour les assistants sociaux éducatifs et les candidats à la maturité spécialisée option santé.
- 3662 Remboursement aux élèves de l'école professionnelle commerciale de Lausanne des surcoûts (frais de transports) liés au changement temporaire des lieux d'enseignement suite au problème rencontré sur le site de la Vallée de la Jeunesse.

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3663 Aides individuelles à la culture, aux loisirs et aux sports	167'883.34		163'500	170'051.44
3664 Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique	46'756.15		89'300	56'553.81
3802 Attributions à des fonds hors bilan	919'785.—		804'100	897'600.—
3901 Imputations internes de frais de personnel	90'100.—		92'000	92'000.—
4271 Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		454'514.25	544'500	462'722.25
4321 Recettes hospitalières et d'établissements		185'039.85	220'000	203'352.35
4331 Finances de cours et écolage		6'755'038.30	6'049'100	6'580'681.70
4333 Taxes d'inscription		1'046'251.08	804'100	981'677.30
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		3'241'747.07	3'624'000	3'471'691.45
4354 Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises		551'004.80	675'000	576'850.15
4355 Vente des exploitations agricoles, viticoles, horticoles et sylvicoles		132'594.65	135'000	131'356.35
4356 Facturation de services à des tiers		651'139.98	795'000	681'745.62
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		4'332'146.93	6'206'900	5'186'987.10
43621 Remboursement de frais divers		162'407.51	157'600	155'905.85
4363 Remboursements de dommages		10'997.65	9'400	7'816.80
4364 Remboursements d'aides, de subventions et de participations		1'557.60	2'500	793.—
4512 Participation d'autres cantons à des charges d'enseignement et de cultes		17'778'450.—	17'619'100	17'543'910.—
4652 Contributions de tiers pour l'enseignement et les cultes		489'640.—	55'000	824'343.25
4902 Imputations internes de biens, services et marchandises		19'301.70	4'500	2'285.—
25 Direction générale de l'enseignement supérieur	767'324'313.38		764'474'900	741'186'150.47
			1'671'000	
		273'607'163.24	262'869'300	261'435'291.52
			1'937'000	
251 Administration de la direction générale de l'enseignement supérieur	650'670'375.83		643'203'800	627'975'791.36
			-579'000	
		171'221'904.52	164'423'500	160'915'224.45
3011 Traitement du personnel	2'273'973.22		2'406'300	2'160'674.80
			-109'200	
3016 Salaires du personnel auxiliaire	164'337.63		116'000	111'787.65
			54'000	
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel	140'765.63		148'800	133'279.49
3034 Assurances sociales pour le personnel temporaire	8'512.70		7'000	5'228.34
			3'200	
3035 Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	49'458.84		53'600	47'343.13
3038 Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	3'208.84		2'500	2'089.66
			1'000	
30391 Cotis. PC Familles autorités et personnel	1'364.46		1'500	1'293.16
30394 Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	88.55		100	56.99
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	274'483.06		296'400	262'899.99
3044 Caisse de pension pour le personnel temporaire	9'994.62		10'000	2'753.28
			1'000	
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel	19'667.30		27'000	18'801.25
3054 Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	1'572.96		1'500	1'091.15
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés	6'022.30		12'000	4'773.30
3063 Frais de repas et d'hôtel	4'440.40		6'000	4'424.95
3064 Frais de participation à des congrès	230.40		20'000	9'511.06
3065 Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	960.—		1'000	960.—
3069 Frais divers pour le personnel	90.30		100	46.50
3091 Frais pour la formation professionnelle du personnel	57.—		20'000	19'673.30
3101 Imprimés et fournitures de bureau	9'597.05		11'000	9'253.90

Renseignements complémentaires

3802 Taxes d'inscription des élèves des gymnases et de l'OPTI versées aux Fonds des élèves selon règlements en vigueur. Voir compte 4333.

4331 Conséquences de l'augmentation du nombre de classes dans les gymnases.

4333 Voir compte 3802.

4652 Participation au financement du projet de Formation de Jeunes Adultes en Difficulté (FORJAD). Dès 2013, la Fondation pour la formation professionnelle (FONPRO) verse directement aux prestataires la moitié des frais d'encadrement des stages pratiques des assistant(e)s sociaux éducatifs (ASE).

4902 Voir les rubriques 110.3902: CHF 3'877.50 Direction générale de l'environnement; 231.3902: CHF 15'424.20 Direction générale de l'enseignement postobligatoire.

25 Direction générale de l'enseignement supérieur

251 Administration de la direction générale de l'enseignement supérieur

3011 Des rotations dans le personnel ont entraîné des vacances de postes.

3016 Personnel auxiliaire et Comité directeur du BUD (Bureau de construction de l'Université de Lausanne - Dorigny). Suite à des vacances dans le personnel régulier recours à du personnel auxiliaire.

3091 La charge de travail et les rotations de personnel n'ont pas permis de réaliser l'effort de formation souhaitable.

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3102 Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	2'080.35		4'000	1'809.15
31111 Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	—		3'000	1'003.85
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	468.20		1'000	146.75
3163 Locations d'objets mobiliers	8'561.15		7'000	5'411.05
3171 Frais de représentation	5'247.95		10'700	6'061.70
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	6'279.73		8'000	7'817.33
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	8'713.18		10'500	7'507.05
31852 Consultations, mandats et expertises	149'013.75		490'000	497'636.70
			-159'000	
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	—		500	—
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	1'403'887.—		1'427'300	1'375'001.—
3512 Participations à des charges d'enseignement et de culte d'autres cantons	147'652'663.39		144'446'000	142'578'746.93
3652 Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes . . .	329'110'317.39		330'655'000	321'827'495.77
			-370'000	
3752 Subventions redistribuées à des institutions privées pour l'enseignement et les cultes	169'354'318.48		163'000'000	158'871'212.18
4361 Remboursement de traitements et charges sociales . . .		35'545.83	22'500	19'827.24
43621 Remboursement de frais divers		1'084.68	1'000	900.—
4512 Participation d'autres cantons à des charges d'enseignement et de cultes		1'830'955.53	1'400'000	2'023'285.03
4752 Subventions à redistribuer à des institutions privées pour l'enseignement et les cultes		169'354'318.48	163'000'000	158'871'212.18
252 Haute école vaudoise	116'653'937.55		121'271'100	113'210'359.11
			2'250'000	
		102'385'258.72	98'445'800	100'520'067.07
			1'937'000	
3011 Traitement du personnel	11'276'363.79		11'609'900	11'182'047.44
			195'500	
3016 Salaires du personnel auxiliaire	445'072.82		609'000	373'308.62
			-5'500	
3021 Traitement du personnel enseignant	43'675'965.58		45'370'800	42'577'331.93
			-406'300	
3022 Traitement des assistants	11'229'775.—		12'453'000	11'258'802.62
3024 Rémunération des intervenants extérieurs	10'150'893.54		9'138'000	8'842'416.64
			1'021'000	
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel . . .	701'408.35		726'400	697'298.17
			15'400	
3032 Assurances sociales pour le personnel enseignant . . .	2'687'409.33		2'842'200	2'617'197.14
			-19'900	
3033 Assurances sociales pour les assistants	452'183.73		521'200	460'231.72
			-5'000	
3034 Assurances sociales pour le personnel temporaire	65'004.14		112'500	54'428.69
3035 Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	244'691.06		258'600	245'740.59
			3'700	
3036 Cotisations allocations familiales pour le personnel enseignant	943'271.63		1'066'500	931'336.82
			-21'000	
3037 Cotisations allocations familiales pour les assistants . . .	158'981.06		189'400	162'488.13

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
31852 1. Audit des comptes de l'UNIL et de la HEP	119'000.—	120'000
2. Frais de fonctionnement du BUD et petites études	—	350'000
3. Etudes diverses	30'013.75	20'000
Suite à la suppression du BUD, une partie de ses tâches a été confiée au SIPAL alors que d'autres ont été reprises en interne.		
	149'013.75	490'000 -159'000
3512 1. Contribution pour les étudiants vaudois hors canton (AIU)	32'888'435.—	30'900'000
2. Contribution pour les étudiants vaudois hors HES-SO (AHES),	5'704'899.35	4'232'000
3. Contributions à la HES-SO	109'059'329.04	109'314'000
Les dépassements sur les contributions AIU et AHES résultent d'une augmentation du nombre de vaudois qui se forment hors du canton.		
	147'652'663.39	144'446'000
3652 1. IDHEAP	3'215'000.—	3'215'000
2. HETSR contributions aux frais de bâtiments	100'000.—	100'000
3. Fondation Jean Monnet	700'000.—	700'000
4. UNIL	276'100'000.—	276'100'000
5. Ecoles privées HES-SO	9'438'926.59	10'540'100
6. HEP	39'529'390.80	39'972'900
7. Institut de Ribaupierre	27'000.—	27'000
	329'110'317.39	330'655'000 -370'000
3752 1. Accord intercantonal universitaire (AIU) versé à l'UNIL	54'360'642.07	54'000'000
2. Subventions fédérales aux universités versées à l'UNIL	72'521'046.—	67'000'000
3. Forfaits HES-S2 versés aux écoles privées concernées (voir 3512 et 3652)	42'472'630.41	42'000'000
	169'354'318.48	163'000'000
4512 Participation des cantons de Fribourg et du Valais en application des conventions relatives à l'enseignement HES de la musique. L'augmentation résulte du changement du mode de calcul de l'avantage de site HES-SO avec l'entrée en vigueur de la nouvelle convention en 2013.		
252 Haute école vaudoise		
3021 Moindre recours au personnel régulier en raison de difficultés de recrutement (HEIG) ou de choix stratégiques (ECAL) au profit d'interventions accrues de la part d'intervenants externes (voir 3024).		
3022 1. Traitements des assistants ECAL, HEIG et HESAV	7'267'970.46	8'305'800
2. Indemnités aux étudiants de la santé (HESAV)	3'961'804.54	4'147'200
	11'229'775.—	12'453'000
3024 1. ECAL	1'912'943.49	1'540'000
2. HEIG	7'661'053.45	6'958'000
3. HESAV	576'896.60	640'000
HEIG: Difficulté de recrutement de personnel fixe et effet du nouveau bachelors en Energie et Techniques Environnementales (ETE).		
	10'150'893.54	9'138'000 1'021'000

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	23'674.09	43'500	18'594.67
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	6'740.47	7'900	6'705.58
30392	Cotis. PC Familles personnel enseignant	25'868.59	28'100	25'360.36
30393	Cotis. PC Familles assistants	4'367.43	6'200	4'404.87
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	755.31	1'400	634.43
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	1'269'213.91	1'357'600 19'300	1'261'603.24
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant	5'222'703.18	5'766'200 -53'700	5'140'867.90
3043	Caisses de pension et de prévoyance pour les assistants . . .	772'258.80	931'700	795'923.77
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	48'114.53	126'700	38'843.15
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	159'286.22	183'700 2'700	162'531.54
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	362'173.58	483'600 -5'800	360'857.06
3053	Assurances maladie et accidents pour les assistants . . .	69'307.27	97'700	70'983.57
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	9'324.06	21'300	7'574.96
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	407'945.68	428'100	448'915.89
3063	Frais de repas et d'hôtel	227'477.49	233'000	174'437.71
3064	Frais de participation à des congrès	180'208.31	377'000 -70'000	223'990.71
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	7'384.01	9'000	7'866.67
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers	390'693.14	557'000	356'203.94
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel . . .	370'204.91	355'000 21'000	294'407.65
3092	Frais de recherche de personnel	27'060.60	26'800	20'649.50
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	14'215.20	15'000	12'256.25
3094	Frais de réfectoire	—	6'000	—
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	167'345.38	193'800	103'119.41
3101	Imprimés et fournitures de bureau	317'446.55	456'500	361'348.16
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	702'520.03	733'100 51'600	606'551.52
3103	Fournitures scolaires	254'439.24	276'000	258'907.10
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	40'205.45	40'000 5'100	25'060.55
31112	Achats de matériel et logiciels informatiques	26'503.—	88'000	25'136.80
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement	258'728.27	207'000 9'000	247'247.08
3113	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux . . .	168'410.12	60'000 306'500	153'336.60
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	111'077.31	97'000 134'300	107'176.97
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	2'872'679.90	2'546'600 717'000	3'072'060.92
31162	Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche	1'950'512.41	1'935'900 -150'000	1'319'963.13
3121	Consommation d'eau	42'252.85	64'000	40'699.80
3123	Consommation d'électricité	330'254.05	383'000	339'384.95
3129	Consommation d'autres formes d'énergie	146'686.65	154'000	147'871.05
3132	Achats de fournitures pour soins et analyses	826.65	2'000	670.85
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	7'557.60	15'500	7'023.80
3135	Achats de matières premières et de fournitures	354'395.11	426'000	378'170.48
3136	Achats de fournitures pour véhicules	12'875.25	15'000	11'675.70
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	962'090.56	890'400 95'000	941'076.60
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs	—	2'400	—
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	5'307.30	12'500	3'164.—

Renseignements complémentaires

3042 Voir 252.3021

31112 Lors de l'enregistrement du budget d'HESAV, 60'000.- ont été portés au compte 31112 alors qu'ils concernaient le compte 3112. Les charges ont été comptabilisées sur le compte 3112.

3112 Voir 31112 ci-dessus.

31161 Des achats de matériel en lien avec les projets financés par le fonds pour l'énergie n'ont finalement pas été effectués sur l'exercice 2013, ce qui explique la consommation très partielle du crédit supplémentaire octroyé. Voir aussi le compte 4902.

31413 Augmentation des frais de nettoyage en lien avec l'augmentation des surfaces, consécutive à l'agrandissement de la HEIG.

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31512 Entretien du matériel et logiciels informatiques de gestion	36'154.20		40'000	37'187.49
3152 Entretien du mobilier pour l'enseignement	8'699.15		25'000	12'422.55
			5'000	
3153 Entretien du mobilier et de l'équipements pour d'autres locaux	77'849.10		109'000	94'025.90
			5'600	
3154 Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	349'217.79		311'800	278'476.72
			17'300	
3155 Entretien des véhicules et accessoires	21'051.70		10'900	11'641.55
			1'800	
31561 Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	216'013.85		133'000	216'273.81
			46'900	
31562 Entretien d'équipement informatique d'enseignement et de recherche	902'323.19		763'000	865'185.41
			203'500	
3161 Loyers et fermages	6'393'275.75		6'442'700	6'236'893.85
3162 Redevances d'utilisation et droits de superficie	80'286.25		130'800	126'722.51
3163 Locations d'objets mobiliers	656'785.43		505'500	659'969.77
			179'000	
3171 Frais de représentation	405'543.93		442'500	422'553.98
			10'000	
3172 Prix et concours	27'300.—		24'000	16'327.90
3173 Frais d'organisation de congrès	1'236'228.63		1'776'600	1'547'283.04
			-140'000	
3174 Camps et voyages d'études	236'263.61		233'300	331'984.98
			20'000	
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	237'755.55		271'800	236'505.08
			-20'000	
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	111'954.99		148'300	118'738.07
31822 Frais de télécommunications	13'950.60		37'200	24'974.87
			4'000	
3183 Frais bancaires	5'603.34		4'700	3'674.32
31851 Indemnités et frais des commissions	302'203.85		280'000	266'096.68
31852 Consultations, mandats et expertises	407'257.78		368'000	288'499.50
			48'000	
3187 Primes d'assurance de tiers, choses, RC	25'656.87		31'300	29'158.16
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	98'101.16		93'000	77'015.23
			4'000	
3189 Frais de surveillance	83'620.70		77'000	78'742.40
			5'000	
3191 Taxes	4'154.60		13'400	1'485.60
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	46'656.03		63'000	63'649.77
3199 Frais divers	10'188.56		22'800	13'303.30
3301 Amortissements des créances et débiteurs	16'289.25		2'000	19'668.90
3662 Aides individuelles à la formation et aux études	189'037.15		317'000	210'589.80
3802 Attributions à des fonds hors bilan	395'008.75		200'000	210'301.57
3902 Imputations internes de biens, services et marchandises	503'951.55		508'000	423'545.65
3903 Imputations internes d'eau, d'énergie et de combustibles	706'736.80		836'500	635'340.30
3904 Imputations internes de loyers et de redevances	2'486'706.95		2'490'300	2'666'233.05
4271 Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		410'387.08	392'000	390'612.—
4291 Autres revenus		—	—	15'000.—
4331 Finances de cours et ecolage		4'972'203.30	4'865'500	4'781'078.53
4333 Taxes d'inscription		497'979.80	393'400	402'903.79
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		355'973.42	368'800	251'893.—
4354 Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises		418'713.95	305'700	413'271.56
4356 Facturation de services à des tiers		1'246'556.62	769'000	916'664.47
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		8'802'726.62	7'437'700	8'342'484.—
43621 Remboursement de frais divers		531'628.75	236'900	315'153.63
			14'000	
4399 Autres recettes		635'522.14	400'000	577'959.39
			8'000	
4602 Subventions fédérales pour l'enseignement et les cultes		520'695.23	320'000	1'573'826.61
4609 Autres contributions et subventions fédérales		1'230'345.18	1'246'500	1'332'282.42

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

3173 Frais liés à la promotion et au développement des échanges de la Haute Ecole Vaudoise avec des universités étrangères. Le haut niveau du franc a permis de réaliser le programme prévu à moindre coût.

	Comptes 2013	Budget 2013
3181 1. Frais de port	232'050.14	265'500
2. Frais de CCP	5'705.41	6'300
	237'755.55	271'800
		-20'000
3802 Attribution des taxes d'inscriptions de l'ECAL au fonds de l'ECAL	195'443.36	200'000
Attribution au fonds des prestations de service de l'ECAL des résultats bénéficiaires sur projets (voir 4802)	199'565.39	—
	395'008.75	200'000
3902 Charges diverses pour la HEIG : voir rubrique 709.4902 pour CHF 503'951.55.		
3903 Charges énergie pour la HEIG : voir rubrique 709.4903 pour CHF 706'736.80.		
3904 Charges de locaux de la HEIG : voir rubrique 7041.4904 pour CHF 2'486'706.95		
4361 Refacturation de charges de personnel de la HEIG en relation avec les master communs HES-SO et les projets de recherche supérieurs aux hypothèses budgétaires.		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
4652	Contributions de tiers pour l'enseignement et les cultes		82'480'065.87	81'560'300	81'146'646.55
4802	Prélèvements sur les fonds hors bilan		45'025.30	931'000	60'291.12
4901	Imputations internes de frais de personnel		202'253.—	150'000	—
4902	Imputations internes de biens, services et marchandises		35'182.46	—	—
				417'000	
				567'000	
27	Service des affaires culturelles	58'220'354.01		58'640'700	53'653'402.62
			858'074.53	60'000	
				643'900	1'003'499.34
				30'000	
3011	Traitement du personnel	18'086'412.56		18'245'800	17'677'211.45
				-76'000	
3014	Indemnités.	17'949.28		35'000	33'291.76
3016	Salaires du personnel auxiliaire	1'179'599.72		1'143'100	1'148'793.50
				-40'000	
3024	Rémunération des intervenants extérieurs	49'552.22		50'000	35'771.40
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	1'125'390.20		1'133'400	1'103'453.87
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	74'048.54		71'600	71'604.94
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	391'979.54		400'900	389'249.16
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	25'737.17		25'900	25'283.72
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	10'918.10		10'900	10'845.88
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	723.79		500	700.11
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	2'079'759.10		2'125'800	2'041'286.26
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	23'475.45		72'600	30'279.35
				-10'000	
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	167'769.20		200'000	166'698.49
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	10'189.21		14'100	10'304.55
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	70'161.15		78'000	77'968.71
3062	Frais de représentation et d'habillement	2'481.70		7'100	3'257.90
3063	Frais de repas et d'hôtel	27'577.50		37'300	31'406.98
3064	Frais de participation à des congrès	58'494.09		75'500	46'358.92
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	7'200.—		7'000	6'240.—
3082	Remboursements versés aux PASC	70'363.35		94'000	51'047.—
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	91'322.38		98'000	88'974.12
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	—		1'500	—
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	22'169.12		26'900	23'007.40
3101	Imprimés et fournitures de bureau	900'587.76		866'500	867'129.19
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	359'713.71		390'900	377'281.17
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	9'999.79		10'000	34'528.08
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement	122'462.79		122'800	62'718.84
3113	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux	318'692.39		313'000	324'595.50
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	271'256.62		252'100	365'177.65
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	132'181.88		120'500	83'843.80
3119	Achats pour collections et musées	1'554'807.21		1'653'800	1'684'214.58
3121	Consommation d'eau	868.25		2'000	790.85

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
4652 ECAL	15'187'626.22	16'276'900
HEIG	50'446'714.43	49'876'500
HESAV	16'845'725.22	15'406'900
	82'480'065.87	81'560'300
		931'000
4802 Prélèvement sur le fonds des prestations de service de l'ECAL pour financer divers projets particuliers. Voir le 3802 pour les attributions.		
4901 Frais de personnel en lien avec les projets de recherche financés par le fonds pour l'énergie. Voir rubriques 110.3901 et 110.4802 pour CHF 202'253.-.		
4902 Frais de matériel en lien avec les projets de recherche financés par le fonds pour l'énergie. Voir rubriques 110.3902 et 110.4802 pour CHF 35'182.46		
27 Service des affaires culturelles		
3016 L'écart résulte de l'engagement de personnel auxiliaire supplémentaire financé par les subventions fédérales (cf. compte 4603). Le crédit supplémentaire est lié au statut d'indépendant d'un partenaire externe (cf. compte 31852).		
Palais de Rumine : accueil et surveillance	310'518.—	293'100
BCU-Lausanne : accueil et surveillance et projets ponctuels	273'587.—	260'000
Musées cantonaux : travaux scientifiques ponctuels	306'957.—	320'000
Direction SERAC : Ecole-Musée et projets ponctuels	288'537.72	270'000
	1'179'599.72	1'143'100
		-40'000
3101 Dépassement compensé par le compte 3102 : réallocations pour divers projets des musées cantonaux (dont notamment le projet Ciné au Palais!) et correctif d'imputation de la participation cantonale au bulletin des musées lausannois.		
3114 Comptes 3114 et 31161 : acquisitions de matériel spécialisé par les Musée et jardins botaniques cantonaux, le Musée cantonal de géologie, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et par le Musée romain d'Avenches. Compensation par non-dépense du compte 3163.		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
3123	Consommation d'électricité	21'824.—		32'000	23'279.10
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	2'192.15		2'200	1'856.—
3135	Achats de matières premières et de fournitures	39'664.49		60'000	45'346.05
3136	Achats de fournitures pour véhicules	19'948.78		21'200	18'010.27
3139	Achats d'autres marchandises	—		2'000	2'684.75
31411	Entretien ordinaire des bâtiments et monuments	224'999.75		225'000	169'942.—
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	7'516.50		11'600	11'285.50
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs	7'967.25		10'000	10'000.—
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	18'943.32		19'600	17'298.85
31512	Entretien du matériel et logiciels informatiques de gestion	309'342.43		316'000	199'623.28
3152	Entretien du mobilier pour l'enseignement	4'833.—		5'000	5'000.—
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	62'096.47		63'500	64'557.61
3155	Entretien des véhicules et accessoires	6'454.90		8'000	5'845.23
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	4'764.55		8'000	11'381.50
3159	Entretien d'oeuvres d'art	87'489.27		88'000	84'228.10
3161	Loyers et fermages	184'471.90		228'800	178'965.35
				-34'000	
3163	Locations d'objets mobiliers	123'377.49		190'100	187'846.26
3171	Frais de représentation	287'492.01		272'800	266'904.87
3172	Prix et concours	—		1'000	—
3173	Frais d'organisation de congrès	—		—	6'162.30
3174	Camps et voyages d'études	1'915.50		1'500	—
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	206'315.94		216'300	189'480.01
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	79'277.28		60'800	77'931.57
				20'000	
3183	Frais bancaires	1'327.08		600	987.58
3184	Frais de contentieux et de poursuites	950.45		400	—
31851	Indemnités et frais des commissions	41'734.53		40'000	44'348.34
31852	Consultations, mandats et expertises	810'709.36		740'500	524'167.34
				80'000	
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	130'956.66		147'200	97'888.18
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	248'757.52		242'200	215'345.37
3189	Frais de surveillance	225'680.25		237'100	315'828.45
3191	Taxes	20'025.19		42'000	34'528.76
3192	Taxes sur les véhicules à moteur	—		100	40.—
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	67'704.15		68'100	68'995.88
3199	Frais divers	39'476.07		44'100	34'294.79
3301	Amortissements des créances et débiteurs	—		—	14'810.05
3523	Participations à des charges communales de culture, de loisirs et de sport	—		—	7'740'000.—
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	—		—	6'397'981.50

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
31852 Crédit supplémentaire compensé : Musée cantonal Archéologie et Histoire: fouilles extensives non prévues au lieu-dit La Chapelle à Lussery-Villars.		
Direction SERAC : Ecole-Musée, DABC, promotion	147'070.36	200'000
Musées cantonaux et BCU : mandats scientifiques, muséographie, publications	663'639.—	540'500
	810'709.36	740'500
		80'000

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3653 Aides et subventions pour la culture, les loisirs et le sport	25'518'302.—		25'398'500 120'000	7'623'242.65

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

		Comptes 2013	Budget 2013
3653	THEATRE		
	1.1. Théâtre de Vidy-Lausanne	1'700'000.—	1'700'000
	1.2. Théâtre Kléber-Méleau, Lausanne	415'000.—	415'000
	1.3. Théâtre Boulimie, Lausanne	150'000.—	150'000
	1.4. Théâtre Arsenic, Lausanne	375'000.—	375'000
	1.5. Théâtres communaux hors Lausanne	470'000.—	470'000
	1.6. Festival des arts vivants, Nyon	85'000.—	85'000
	1.7. Opéra de Lausanne	1'610'000.—	1'610'000
	1.8. Spectacles pour enfants	350'000.—	350'000
	1.9. Fondation Théâtre du Jorat	450'000.—	450'000
	1.10. Fondation Théâtre Barnabé, Servion	50'000.—	50'000
	1.11. Label + Théâtre Romand	95'000.—	95'000
	MUSIQUE		
	2.1. Orchestre de la Suisse Romande	320'000.—	320'000
	2.2. Orchestre de Chambre de Lausanne	2'780'000.—	2'780'000
	2.3. Camerata de Lausanne	20'000.—	20'000
	2.4. Quatuor Sine Nomine	60'000.—	60'000
	2.5. Sinfonietta de Lausanne	115'000.—	115'000
	2.6. Aides à des associations de formation musicale	100'000.—	100'000
	2.7. Abonnements OSR pour gymnasiens	4'000.—	4'000
	2.8. Ensemble vocal Lausanne	80'000.—	80'000
	2.9. Chanteurs et costumes vaudois	84'973.15	85'000
	2.10. Sociétés chorales vaudoises de concerts (SCVC)	69'964.05	70'000
	2.11. Festival de musique Montreux-Vevey	65'000.—	65'000
	2.12. Société de musique contemporaine VD	10'000.—	10'000
	2.13. Académie de Musique de Lausanne	15'000.—	15'000
	2.14. Aventicum Opera	80'000.—	80'000
	2.15. Semaine internationale de piano de Blonay	20'000.—	20'000
	2.16. Aides à festivals de musique	170'000.—	170'000
	2.17. Créations musiques actuelles	190'000.—	190'000
	2.18. Les Docks, Lausanne	30'000.—	30'000
	2.19. Ecoles de musique (mise en oeuvre Loi écoles de musique-LEM)	8'705'000.—	8'705'000
	EXPOSITIONS ET SCIENCE		
	3.1. Aide exceptionnelle aux musées non cantonaux	30'000.—	30'000
	3.2. Bex & Arts	15'000.—	15'000
	3.3. Nuit des musées	40'000.—	40'000
	3.4. Chantier Ramuz	127'500.—	127'500
	3.5. Cabinet des Estampes, Vevey	130'000.—	130'000
	3.6. BD-Fil, Lausanne	30'000.—	30'000
	CINEMA ET PHOTOGRAPHIE		
	4.1. Cinémathèque suisse	500'000.—	500'000
	4.2. Cinéforum	2'000'000.—	2'000'000
	4.3. Visions du Réel, Nyon	250'000.—	250'000
	4.4. Cinéfestival	30'000.—	30'000
	4.5. Association Focale Nyon	20'000.—	20'000
	4.6. Festival international du film alpin des Diablerets (FIFAD)	15'000.—	15'000
	4.7. Association La Lanterne magique	35'000.—	35'000
	DANSE		
	5.1. Prix de Lausanne	70'000.—	70'000
	5.2. Association vaudoise de danse contemporaine - AVDC	70'000.—	70'000
	5.3. Compagnie Philippe Saire	290'000.—	290'000
	5.4. Médiathèque suisse de la danse	35'000.—	35'000
	5.5. Sévelin 36, un lieu pour la danse	220'000.—	220'000
	5.6. Collectif Marchepied	65'000.—	65'000
	5.7. RESO Danse	20'000.—	20'000
	SUBVENTIONS DIVERSES		
	6.1. Fondation vaudoise pour la culture	150'000.—	150'000
	6.2. Festival de la Cité	190'000.—	190'000
	6.3. CORODIS	100'000.—	100'000
	6.4. Alliance culturelle du Pays-d'Enhaut	60'000.—	60'000
	6.5. Atelier d'artistes	25'000.—	25'000
	6.6. Fondation de l'Abbaye de Bonmont	20'000.—	20'000
	6.7. Lieux indépendants de spectacle	410'000.—	410'000
	6.8. Collection CH	7'000.—	7'000
	6.9. Subventions à projets supracantonaux	29'965.—	30'000
	6.10. Subventions et garanties ponctuelles : crédit supplémentaire		
	CHF 30'000.- : Zuger Messe : participation cantonale	254'914.80	225'000

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
3801	Attributions à des fonds du bilan	2'150'000.—		2'150'000	1'805'000.—
3802	Attributions à des fonds hors bilan	—		—	285'000.—
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		30'835.—	30'000	30'620.—
4341	Redevances d'utilisation et taxes de raccordement		—	—	505.80
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		119'209.39	162'800	148'896.—
4356	Facturation de services à des tiers		13'333.50	6'000	2'250.65
4361	Remboursement de traitements et charges sociales		246'742.13	186'800	253'019.12
43621	Remboursement de frais divers		14'887.97	11'900	12'466.65
4391	Finances d'entrée		335'417.85	200'100	283'727.75
				30'000	
4399	Autres recettes		20'888.69	20'000	134'152.37
4523	Participations communales à des charges de culture, de loisirs et de sports		1'800.—	1'900	1'800.—
4603	Subventions fédérales pour la culture, les loisirs et le sport		74'960.—	24'400	136'061.—
28	Service de protection de la jeunesse	133'679'843.19		134'422'200	123'584'970.72
				-54'700	
			23'612'048.36	24'875'200	17'234'232.36
281	Protection de la jeunesse	133'679'843.19		134'422'200	123'584'970.72
				-54'700	
			23'612'048.36	24'875'200	17'234'232.36
3011	Traitement du personnel	15'968'909.07		15'993'300	15'716'896.42
3014	Indemnités.	12'185.03		12'000	12'525.71
3016	Salaires du personnel auxiliaire	943'946.09		1'088'800	216'088.47
3024	Rémunération des intervenants extérieurs	130'802.75		110'000	120'233.35
				12'000	
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	996'599.16		986'000	980'935.20
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	57'457.24		68'900	13'076.76
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	347'336.65		345'600	346'093.87
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	20'075.84		23'900	4'630.73
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	9'587.33		9'500	9'890.03
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	554.20		600	5.25

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

6.11. Projets transfrontaliers (Comité régional franco-valdo-genevois)	19'985.—	20'000
6.12. Association Le Livre sur les quais	80'000.—	80'000
6.13. Fédération vaudoise des universités populaires	140'000.—	140'000
6.14. ARTOS	40'000.—	40'000
6.15. Association pour la promotion du goût	10'000.—	10'000
6.16. Connaissance 3	30'000.—	30'000
6.17. Globlivres	24'000.—	24'000
6.18. Bibliomedia	100'000.—	100'000
SUBVENTIONS AUX FONDATIONS LIEES AUX INSTITUTIONS		
7.1. Fondation de l'Elysée : crédit supplémentaire compensé CHF 90'000.- : part 2013 à la gestion du Fonds René Burri. Financement complémentaire à l'exposition "Sebastiao Salgado, Genesis".	711'000.—	621'000
7.2. Fondation pour le Jardin Alpin de Pont-de-Nant	10'000.—	10'000
7.3. Fondation Pro Aventico	445'000.—	445'000
	25'518'302.—	25'398'500
		120'000
	Comptes 2013	Budget 2013
3801 1. Fonds cantonal des activités culturelles - FCAC	505'000.—	505'000
2. Fonds cantonal de la formation culturelle - FCFC	130'000.—	130'000
3. Fonds cantonal d'aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle	850'000.—	850'000
4. Fonds cantonal de la danse	380'000.—	380'000
5. Fonds du Musée cantonal des Beaux-Arts	145'000.—	145'000
6. Fonds du Musée de l'Elysée	90'000.—	90'000
7. Fonds du Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire	50'000.—	50'000
	2'150'000.—	2'150'000
4391 Notamment : expositions temporaires au Musée cantonal des Beaux-Arts ("Alex Katz & Félix Vallotton", "Raisons et sentiments - le XVIIIe siècle dans les collections", "Making Space, 40 ans d'art vidéo"), au Musée de l'Elysée ("Sebastiao Salgado, Genesis", "Gilles Caron, le conflit intérieur", "Nothin'but Working Phill Niblock"), au Musée de Zoologie ("Made in utero : la naissance de la vie"), aux Musée et Jardins botaniques ("1813, le voyage du botaniste vaudois Jean Gaudin en Pays de Vaud et de Neuchâtel"), au Musée romain d'Avenches ("Entrelacs, Le Pays des Trois-Lacs à l'époque romaine"). L'écart est principalement dû au succès exceptionnel de l'exposition "Sebastiao Salgado, Genesis".		
4603 Musée de Géologie et Musée romain d'Avenches : projets scientifiques soutenus par la Confédération (CHF 57'000.-).		
28 Service de protection de la jeunesse		
281 Protection de la jeunesse		
3024 Dépassement dû à des sollicitations plus fréquentes que prévues des traducteurs et interprètes dans le cadre des situations socio-éducatives menées par le Service ou lors de traductions des documents juridiques afin de mener des actions à l'étranger dans le cadre des mesures internationales pour la protection des enfants. Ces actions sont nécessaires et incontournables, parfois ordonnées par les autorités judiciaires.		
3031 Dépassement dû à une insuffisance du montant du budget initialement prévu.		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	1'827'965.42	1'826'800	1'774'697.31
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	94'166.13	121'300	22'274.34
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	150'776.31	152'600	150'932.69
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	9'046.61	12'900	2'197.19
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	641'324.56	643'100	635'116.51
3063	Frais de repas et d'hôtel	33'489.55	33'900	35'715.80
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	3'808.—	9'600	5'048.01
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	189'666.95	182'000	170'909.05
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	16'211.15	15'000	13'114.20
3101	Imprimés et fournitures de bureau	50'541.10	24'700	37'591.05
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	5'267.35	51'900	3'873.35
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	97'327.05	5'600	32'745.45
3123	Consommation d'électricité	8'736.35	105'000	10'324.85
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	50'106.05	20'000	49'683.20
			95'000	
			-40'000	
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	2'346.20	1'500	742.55
3161	Loyers et fermages	1'410'206.85	1'527'000	1'422'171.80
3163	Locations d'objets mobiliers	47'715.25	-67'700	43'077.80
			37'200	
			12'000	
3171	Frais de représentation	16'031.05	20'000	8'730.10
3173	Frais d'organisation de congrès	6'728.75	10'000	8'931.—
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	76'334.76	84'600	83'464.—
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	129'793.49	109'800	122'689.87
			14'000	
3184	Frais de contentieux et de poursuites	37'610.30	50'000	50'665.80
31851	Indemnités et frais des commissions	16'597.70	20'500	13'977.40
31852	Consultations, mandats et expertises	9'994.25	9'900	1'879.—
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	7'374.30	7'000	—
3189	Frais de surveillance	1'433.80	7'000	1'381.05
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	250.—	1'000	449.60
3199	Frais divers	2'922.05	5'400	1'763.10
3301	Amortissements des créances et débiteurs	215'342.68	350'000	439'629.54
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	89'656'361.45	81'548'100	87'041'010.08
			902'200	
3665	Aides individuelles de prévoyance sociale	13'415'037.37	14'630'200	13'979'809.24
			-902'200	

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

3091 Cette rubrique comprend les frais de formation du personnel, ainsi que les frais de supervision organisée notamment par les Offices de protection des mineurs. Elle enregistre une augmentation par rapport à 2012 en raison de l'augmentation de l'effectif du personnel.

31413 Les dépenses 2013 sont inférieures au budget prévu du fait que les frais d'exploitation des locaux de Longemalle sont inclus au budget du loyer, voir rubrique 281/3161.

3161 Les loyers des locaux occupés par le SPJ sont inférieurs au budget prévu en raison du déménagement des collaborateurs de l'Office de l'accueil de jour des enfants. Décision prise dans le cadre de DUPLO.

3163 Augmentation due à l'accroissement dans l'utilisation des photocopieurs et des imprimantes.

31821 Augmentation due à l'utilisation fréquente de la téléphonie mobile.

31851 Ce compte concerne les indemnités versées aux membres des commissions de la Chambre consultative et le Comité de préavis, selon la loi sur le soutien aux activités de la jeunesse, ainsi qu'à la Commission de coordination et consultative, selon la loi sur la protection des mineurs.

31852 Ce compte regroupe les dépenses liées aux frais des rapports médicaux des situations de signalement et des frais d'avocats.

3301 L'écart est dû à un meilleur suivi et à des relances plus fréquentes.

	Comptes 2013	Budget 2013
3655 1. Institutions de la politique socio-éducative	72'637'881.78	71'664'600
Augmentation due à l'utilisation d'une dizaine de places prévues pour des mineurs domiciliés hors canton au profit des mineurs domiciliés dans le Canton de Vaud, ainsi qu'à des frais non prévus.		
2. Institutions hors politique socio-éducative	2'039'537.45	2'755'000
Diminution due à une utilisation plus importante des institutions de la politique socio-éducative.		
3. Institutions hors canton	3'460'333.85	2'531'800
Ecart dû à une insuffisance du budget.		
4. Formation des coordinatrices	21'200.—	30'000
5. Institutions de prévention petite enfance	1'127'386.40	1'150'900
6. Institutions de prévention jeunesse	2'896'819.80	2'726'300
7. Soutien aux activités de la jeunesse	565'400.—	574'500
8. Formation des familles d'accueil	57'758.55	65'000
9. Ateliers de préparation à l'adoption	1'060.—	50'000
Le projet n'a pas pu entièrement démarrer en 2013.		
10. Subventions prélevées sur le fonds de protection de la jeunesse	6'848'983.62	—
Le budget est inscrit à la rubrique 281/3801.		
	89'656'361.45	81'548'100
		902'200
3665 1. Soutien aux parents	1'159'036.40	1'100'000
Augmentation due à l'accroissement du nombre de situations suivies.		
2. Familles élargies	988'478.80	1'100'000
Baisse liée à l'offre en places dans les familles d'accueil.		
3. Chambres indépendantes	432'227.20	1'000'000
Financement des jeunes majeurs par l'Office cantonal des bourses d'études dans le cadre du programme FORJAD.		
4. Institutions de la politique socio-éducative	5'036'999.52	5'000'000
5. Institutions hors politique socio-éducative	327'000.20	430'200
6. Institutions hors canton	354'249.85	400'000
7. Familles d'accueil vaudoises	3'510'731.95	3'700'000
Baisse liée à l'offre de places en familles d'accueil.		
8. Familles d'accueil hors canton	229'010.20	250'000
9. Frais de santé	1'377'303.25	1'650'000
	13'415'037.37	14'630'200
		-902'200

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3755	Subventions redistribuées à des institutions privées pour l'aide et la prévoyance sociale	6'961'877.—	7'180'000	—
3801	Attributions à des fonds du bilan	—	6'900'000	—
4221	Intérêts et dividendes des placements à moyen et à long terme	—	—	28.10
4313	Emoluments administratifs	77'310.—	84'500	64'679.—
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	285'446.72	131'700	348'302.97
43621	Remboursement de frais divers	66'175.02	75'000	72'637.98
43622	Remboursement sur frais des instances judiciaires	25'275.20	34'000	24'050.20
4505	Participation fédérale à des charges de prévoyance sociale	45'521.31	20'000	7'097'813.90
4515	Participation d'autres cantons à des charges de prévoyance sociale	—	10'000	36'595.63
4655	Contributions de tiers pour l'aide et la prévoyance sociale	9'301'459.49	10'440'000	9'590'124.58
4755	Subventions à redistribuer à des institutions privées pour l'aide et la prévoyance sociale	6'961'877.—	7'180'000	—
4801	Prélèvements sur les fonds du bilan	6'848'983.62	6'900'000	—
29	Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation	338'388'102.67	335'993'900	329'676'661.76
			1'345'000	
		37'289'558.23	35'805'000	36'422'138.24
3011	Traitement du personnel	35'485'253.50	35'575'500	35'110'157.80
3014	Indemnités	—	2'000	—
3016	Salaires du personnel auxiliaire	113'057.81	118'200	57'760.31
3021	Traitement du personnel enseignant	42'698'445.56	42'715'800	41'240'034.64
3024	Rémunération des intervenants extérieurs	17'720'869.82	12'467'900	16'151'749.90
			3'700'000	
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	2'211'098.01	2'218'200	2'187'507.45
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant	2'682'276.30	2'670'500	2'588'497.90
			11'800	
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	5'938.13	7'400	3'465.44
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	770'778.63	784'100	771'986.87
			-11'800	
3036	Cotisations allocations familiales pour le personnel enseignant	932'699.54	941'100	911'677.65
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	2'081.57	2'700	488.25
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	21'270.03	22'500	21'042.83
30392	Cotis. PC Familles personnel enseignant	24'975.60	27'100	24'624.54
			-200	
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	132.97	—	113.51
			200	
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	4'122'500.86	4'197'000	4'086'249.62
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant	4'927'835.24	4'949'000	4'826'124.34
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	5'460.88	13'100	1'281.23

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

3755	Ce compte enregistre la subvention de l'Office fédéral de la justice en faveur des Institutions vaudoises de la politique socio-éducative (voir rubrique 281/4755).		
3801	Voir commentaire rubrique 281.3655.10		
4361	Ecart dû au remboursement des indemnités APG maternité et accident.		
4505	Prestations remboursées dans le cadre de l'application de la Convention Franco-Suisse		
4515	Aucune prestation encaissée en rapport avec les Confédérés domiciliés dans le Canton de Vaud de moins de deux ans en application de la loi fédérale sur la compétence en matière d'assistance.		
		Comptes 2013	Budget 2013
4655	1. Participation des parents	2'083'217.15	2'080'000
	2. Remboursement AVS/AI	6'480'938.42	7'500'000
	Ecart dû à la baisse des rentes complémentaires AI en raison notamment du durcissement des conditions d'octroi.		
	3. Remboursement des assurances maladie	737'303.92	860'000
	Baisse des prestations facturées (voir rubrique 281/3665.9)		
		9'301'459.49	10'440'000
4755	Contribution de l'Office fédéral de la Justice en faveur des institutions de la politique socio-éducative (voir rubrique 281/3755)		
29	Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation		
3011	Salaires effectifs du personnel administratif du Service, des conseillers en orientation ainsi que des spécialistes de l'Office de psychologie scolaire. Mutations au sein du personnel administratif du Service, délai de carence de certains engagements.		
3021	Salaires effectifs du personnel enseignant des classes de développement, des classes officielles d'enseignement spécialisé ainsi que du renfort pédagogique.		
3024	Augmentation des prestations de logopédie privée pour les enfants et jeunes de 0 à 20 ans liée à l'évolution significative du nombre de bénéficiaires. Application de la directive d'exécution n°10 concernant le principe d'échéance.		
3031	Voir compte 3011.		
3032	Sous-estimation des assurances sociales pour le personnel enseignant lors de l'élaboration du budget. Voir compte 3021.		
3035	Voir compte 3011.		
3036	Voir compte 3021.		
30391	Voir compte 3011.		
30392	Voir compte 3021.		
3041	Voir compte 3011.		
3042	Voir compte 3021.		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	337'640.40		345'800	339'158.68
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	408'946.58		417'100	401'689.82
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	912.70		1'500	618.67
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	523'847.30		613'700	546'517.17
3063	Frais de repas et d'hôtel	20'111.85		45'800	24'696.67
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	18'298.68		18'300	17'960.—
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel . . .	742'303.71		748'700	622'160.38
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	40'928.—		43'400	38'925.85
3101	Imprimés et fournitures de bureau	194'824.83		198'500	180'244.70
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	21'108.11		24'300	15'562.65
3103	Fournitures scolaires	788'165.19		792'600	723'752.07
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	45'992.65		45'800	35'397.10
			200		
3113	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux . . .	49.90		2'000	—
			-1'100		
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	2'317.40		1'500	752.35
			900		
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	173'435.99		209'000	136'620.11
			-10'000		
3118	Achats de matériel de corps et d'équipement pour la police et les arsenaux	453.60		1'000	698.40
3123	Consommation d'électricité	5'197.30		6'200	4'689.90
3131	Achats de produits alimentaires	8'969.—		10'000	7'620.75
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	18'255.—		24'000	23'986.78
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	3'770.80		9'000	2'332.95
31562	Entretien d'équipement informatique d'enseignement et de recherche	12'572.83		12'600	12'430.39
3161	Loyers et fermages	785'007.25		792'800	785'718.40
3162	Redevances d'utilisation et droits de superficie	6'471.46		8'800	7'204.76
3163	Locations d'objets mobiliers	95'762.65		108'300	91'246.80
3171	Frais de représentation	42'853.79		52'200	37'825.78
3174	Camps et voyages d'études	9'722.70		15'000	9'982.10
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	152'798.75		169'800	161'205.27
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	168'677.83		228'400	197'143.21
			-25'000		
3184	Frais de contentieux et de poursuites	16'689.40		25'000	11'147.30
31851	Indemnités et frais des commissions	14'976.85		15'600	3'613.74
31857	Frais médicaux et notes d'hospitalisation	—		20'000	—
			-20'000		
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	288'156.30		501'900	689'213.24
			-210'000		
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	1'299.95		2'600	1'050.—
3199	Frais divers	2'900.96		8'800	2'689.50
3301	Amortissements des créances et débiteurs	967'157.40		750'000	534'083.33
3512	Participations à des charges d'enseignement et de culte d'autres cantons	—		1'700	—
3522	Participations à des charges communales d'enseignement et de culte	10'823'006.59		11'310'200	11'300'263.61
			-480'000		
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes . . .	150'508'162.18		152'114'300	145'316'181.39
			-1'606'100		
3654	Aides et subventions pour l'hygiène et la santé publique	872'243.09		1'011'900	940'066.46
			-3'900		
3662	Aides individuelles à la formation et aux études	58'114'239.25		58'148'500	58'044'249.20
3901	Imputations internes de frais de personnel	425'200.—		425'200	425'200.—
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		215'194.40	215'000	221'124.60
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		2'524.—	1'500	533.—
4356	Facturation de services à des tiers		104'345.—	105'000	116'330.—
4361	Remboursement de traitements et charges sociales . . .		2'849'278.29	2'379'000	2'729'105.86
43621	Remboursement de frais divers		75'018.96	115'400	69'602.26

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

3051 Voir compte 3011.

3052 Voir compte 3021.

31161 Report d'achats de certains tests destinés aux psychologues de l'Office de psychologie scolaire.

31821 Diminution des frais de téléphone liée au regroupement du Service.

3188 Diminution des frais de transports liée à la mise en oeuvre d'un projet pilote "transports" pour les élèves en situation de handicap fréquentant les établissements scolaires relevant de la Direction générale de l'enseignement obligatoire.

3301 Procédures de recouvrement de prêts soldées par un acte de défaut de biens et ajustement du correctif d'actif 2013 à l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage.
Application de la directive d'exécution n°20 concernant la tenue et le suivi des débiteurs de l'Etat de Vaud.

	Comptes 2013	Budget 2013
3522 1. Résultat des comptes d'exploitation des classes officielles d'enseignement spécialisé.	5'338'006.59	5'825'200
2. Convention entre l'Office de psychologie scolaire et la Commune de Lausanne pour les prestations de psychologie, logopédie et psychomotricité.	5'485'000.—	5'485'000
	10'823'006.59	11'310'200
		-480'000
3652 1. Subventions à des institutions privées reconnues d'utilité publique relevant de l'Office de l'enseignement spécialisé. Diminution des placements des élèves vaudois dans des institutions hors canton.	146'174'662.18	147'418'100
2. Subventions à des institutions privées reconnues d'utilité publique offrant des prestations péda-go-thérapeutiques selon convention avec l'Office de psychologie scolaire.	4'333'500.—	4'696'200
	150'508'162.18	152'114'300
		-1'606'100
3662 Bourses et prêts d'études délivrés par l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage. Dossiers des bénéficiaires du programme d'insertion professionnelle des jeunes adultes en difficulté (FORJAD).		
3901 Participation à la gestion des classes de développement des établissements de la scolarité primaire et secondaire. Voir rubrique 222.4901 : CHF 425'200.-.		
4361 Remboursements supplémentaires de charges sociales diverses : allocations perte de gain (APG), allocations maternité, cotisations d'assurance accidents non professionnels (LAA). Voir comptes 3011 et 3021. Remboursement des prestations de logopédie, psychologie et psychomotricité des classes officielles d'enseignement spécialisé à l'Office de psychologie scolaire.		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4364	Remboursements d'aides, de subventions et de participations	4'198'384.59	3'546'800	3'585'884.74
4502	Participation fédérale à des charges d'enseignement et de cultes	43'291.39	25'000	42'024.28
4512	Participation d'autres cantons à des charges d'enseignement et de cultes	—	—	3'152.50
4522	Participations communales à des charges d'enseignement et de cultes	27'048'244.—	27'213'800	26'848'485.—
4602	Subventions fédérales pour l'enseignement et les cultes . . .	2'744'865.—	2'200'000	2'799'743.—
4652	Contributions de tiers pour l'enseignement et les cultes	8'412.60	3'500	6'153.—

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
4364 1. Soldes finaux des comptes d'exploitation des institutions privées reconnues d'utilité publique ainsi que des classes officielles d'enseignement spécialisé.	697'911.89	—
2. Remboursement des aides suite à l'interruption des études et remboursement de prêts à l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage.	2'599'621.30	2'200'000
3. Financement partiel par le solde versé par le Fonds du Service de l'emploi du projet interservices Transition 1 et Case Management pour la formation professionnelle.	900'851.40	1'346'800
	4'198'384.59	3'546'800
4522 Facture sociale aux communes pour l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage.		
4602 1. Subvention fédérale à l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage.	2'351'264.—	2'200'000
2. Financement partiel par la Confédération du projet interservices Transition 1 et Case Management pour la formation professionnelle.	393'601.—	—
	2'744'865.—	2'200'000

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		
	Charges	Revenus	
Récapitulation			
211	Secrétariat général du DFJC	13'968'260.32	3'729'823.18
221	Administration de la Direction générale de l'enseignement obligatoire	12'192'016.89	297'403.85
222	Scolarité enfantine, primaire, secondaire et classes de rattachement	882'907'873.04	14'689'708.27
231	Direction générale de l'enseignement postobligatoire	66'333'019.13	74'897'111.42
232	Enseignement secondaire II	387'831'740.86	35'811'831.37
251	Administration de la direction générale de l'enseignement supérieur	650'670'375.83	171'221'904.52
252	Haute école vaudoise	116'653'937.55	102'385'258.72
27	Service des affaires culturelles	58'220'354.01	858'074.53
281	Protection de la jeunesse	133'679'843.19	23'612'048.36
29	Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation	338'388'102.67	37'289'558.23
	Totaux	2'660'845'523.49	464'792'722.45
	Excédent des charges sur les revenus		2'196'052'801.04
	Sommes égales	2'660'845'523.49	2'660'845'523.49

Département de l'intérieur

3	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3	Département de l'intérieur	322'586'701.37	299'931'600 10'542'500 77'632'700 1'980'000	311'803'664.13 75'869'971.77
302	Secrétariat général du DINT	12'050'004.18	18'725'800 -804'200 279'000 20'000	12'495'112.86 308'229.63
3011	Traitement du personnel	4'885'132.46	5'285'500 -338'800	5'095'901.63
3014	Indemnités	—	—	22.—
3016	Salaires du personnel auxiliaire	177'396.03	69'500 110'000	65'398.84
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	302'558.42	326'500 -21'200	314'295.—
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	11'087.31	4'200 6'900	3'796.68
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	106'145.61	116'000 -7'300	111'796.59
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	3'858.32	1'400 2'400	1'335.88
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	2'929.12	3'200 -100	3'049.08
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	205.38	200	149.78
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	576'830.46	628'400 -39'200	595'062.33
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	13'447.15	9'200 13'000	3'737.48
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	43'713.62	47'600 -3'300	46'404.84
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	1'650.37	400 1'100	597.99
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	9'609.25	21'800	12'058.45
3063	Frais de repas et d'hôtel	1'676.75	7'200	1'506.40
3064	Frais de participation à des congrès	998.—	1'000	1'840.—
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	2'000.—	2'900	2'880.—
3082	Remboursements versés aux PASC	13'560.40	14'800	14'981.70
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	14'465.70	14'800	10'208.95
3101	Imprimés et fournitures de bureau	73'669.68	78'000	72'795.40
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	9'046.35	9'000	7'062.55
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	9'495.70	13'000	3'150.55
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	50'920.30	51'000	50'938.62
3119	Achats pour collections et musées	36'462.89	37'500 -1'000	37'471.54
3131	Achats de produits alimentaires	7'442.55	7'500	7'505.—
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	416.—	1'000	1'019.25
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	1'271.40	4'000	1'311.70
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	13'487.74	13'500	12'536.60
3161	Loyers et fermages	128'234.—	127'800	3'826.—
3163	Locations d'objets mobiliers	18'235.63	17'500	15'841.48
3171	Frais de représentation	17'330.90	27'500	9'216.80
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	32'599.73	49'100	40'401.88
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	22'655.11	22'500	20'701.99

Département de l'intérieur

Renseignements complémentaires

3	Département de l'intérieur		
	Charge nette du département	Comptes 2013 250'766'503.65	Budget 2013 222'298'900

302 Secrétariat général du DINT

3016 Engagement de personnel auxiliaire pour assister l'OCTP en matière de ressources humaines et la gestion des grands projets du SDT. Crédit supplémentaire accordé par le CE le 13.11.2013. Compensation à la rubrique 3011.

3044 Voir rubrique 3016.

3054 Voir rubrique 3016.

Département de l'intérieur

3	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3184	Frais de contentieux et de poursuites	—	2'000	2'000.—
31851	Indemnités et frais des commissions	260'284.14	270'000	276'903.73
31852	Consultations, mandats et expertises	44'358.—	68'200	65'717.—
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	4'843.10	6'100	4'045.30
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	22'192.—	21'000	21'909.—
3199	Frais divers	58.—	2'000	459.10
3211	Intérêts des dettes à court terme	3'811.76	—	—
3512	Participations à des charges d'enseignement et de culte d'autres cantons	5'000.—	5'000	5'000.—
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	4'022'971.85	9'634'000	4'140'840.25
3665	Aides individuelles de prévoyance sociale	1'097'953.—	1'704'000	1'409'435.50
4212	Intérêts sur créances débiteurs	—	—	4'761.25
4251	Revenus des prêts du patrimoine administratif	—	38'930.—	56'691.65
4313	Emoluments administratifs	—	70'320.43	55'519.79
4354	Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises	—	10'283.—	16'338.70
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	—	63'385.10	75'659.62
43621	Remboursement de frais divers	—	11'808.52	14'717.17
4364	Remboursements d'aides, de subventions et de participations	—	27'049.95	39'168.45
4399	Autres recettes	—	—	45'373.—
303	Service juridique et législatif	36'024'768.54	33'249'300	31'178'644.25
			2'155'000	22'910'248.72
			33'801'944.37	
			30'977'500	
			28'000	
3011	Traitement du personnel	3'346'179.84	3'395'400	3'344'517.16
3016	Salaires du personnel auxiliaire	171'067.87	170'000	309'114.76
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	208'013.49	22'300	208'233.11
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	10'691.81	211'300	19'275.89
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	72'779.05	10'100	73'576.64
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	3'720.73	2'100	6'785.06
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	2'007.79	3'100	2'008.34
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	102.59	1'200	185.03
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	400'490.09	408'500	400'749.99
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	18'775.42	2'000	32'708.17
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	30'359.70	31'500	31'066.65
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	1'644.01	12'100	3'010.21
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	402.40	4'000	400.90
3063	Frais de repas et d'hôtel	182.60	3'000	659.45
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	960.—	1'000	960.—
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	5'690.—	7'000	1'919.95
3101	Imprimés et fournitures de bureau	59'660.—	35'000	42'111.45
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	20'354.25	11'000	20'822.50
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	345.60	30'000	498.95
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	1'142.—	5'000	344.20
3161	Loyers et fermages	121'765.80	122'100	121'106.35
3163	Locations d'objets mobiliers	2'417.05	7'000	2'484.30
3171	Frais de représentation	105.—	2'000	—

Renseignements complémentaires

- 3193 Cotisation aux Archives fédérales plus élevée que prévu.
- 3211 Intérêts de retard versés à 2 personnes ayant gagné leur recours DECFO.

303 Service juridique et législatif

- 3016 Crédit supplémentaire accordé par le CE le 20.11.2013.
Remplacements congés longue durée + maternité + forces de travail supplémentaires au secteur recouvrement.
- 3034 Crédit supplémentaire accordé par le CE le 20.11.2013.
Remplacements congés longue durée + maternité + forces de travail supplémentaires au secteur recouvrement.
- 3038 Crédit supplémentaire accordé par le CE le 20.11.2013.
Remplacements congés longue durée + maternité + forces de travail supplémentaires au secteur recouvrement.
- 30391 Crédit supplémentaire accordé par le CE le 20.11.2013.
Cotisations PC familles non prévues dans le budget 2013.
- 30394 Crédit supplémentaire accordé par le CE le 20.11.2013.
Cotisations PC familles non prévues dans le budget 2013
- 3101 Crédit supplémentaire accordé par le CE le 20.11.2013.
Augmentation nombre de dossiers assistance judiciaire.

Département de l'intérieur

3	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	228'235.51	105'000 109'000	172'661.70
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	5'819.—	10'000	3'044.52
3184	Frais de contentieux et de poursuites	1'320'774.35	1'200'000	1'014'302.85
31851	Indemnités et frais des commissions	36'925.—	50'000	38'784.20
31852	Consultations, mandats et expertises	240'622.13	243'700	189'092.20
31853	Indemnités aux témoins	15'245.—	73'000 -53'000	31'900.17
31854	Indemnités aux experts judiciaires et notes de la police judiciaire	72'485.25	450'000 -360'000	293'760.35
31855	Indemnités aux avocats d'office et assistance judiciaire	12'057'897.54	11'260'000 1'020'000	11'939'262.96
31859	Frais divers des instances judiciaires	886'484.85	200'000 580'000	145'781.15
3186	Emoluments divers et commissions d'encaissement ou de vente	2'234'717.—	1'390'000 820'000	1'919'747.85
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	2'618.70	5'000	410.20
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	200.—	4'000	200.—
3199	Frais divers	—	1'300	11.—
3301	Amortissements des créances et débiteurs	13'307'460.57	12'658'000	9'983'404.13
3651	Aides et subventions pour la justice et la sécurité publique	132'000.—	145'000	132'000.—
3661	Aides individuelles pour la justice et la sécurité publique	706'889.95	700'000	497'302.80
3801	Attributions à des fonds du bilan	297'536.60	200'000	194'439.11
4109	Patentes diverses		3'000.— 3'000	6'000.—
4313	Emoluments administratifs		522'936.70 555'000	514'333.35
4361	Remboursement de traitements et charges sociales . . .		124'591.74 27'500 28'000	101'508.25
43621	Remboursement de frais divers		223'045.65 60'600	219'117.81
43622	Remboursement sur frais des instances judiciaires . . .		33'907'770.18 29'811'400	20'755'212.50
4371	Amendes		-979'399.90 520'000	1'314'076.81
305	Office des curatelles et tutelles professionnelles	13'171'475.62	12'929'100 459'400 376'200 2'300	11'391'329.34 735'994.46
3011	Traitement du personnel	8'475'626.81	8'548'000	7'727'102.83
3016	Salaires du personnel auxiliaire	780'456.87	499'700 274'500	471'628.81
3024	Rémunération des intervenants extérieurs	18'050.50	7'000 4'000	7'849.—
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel . . .	526'698.37	534'600	481'029.33
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	48'553.45	31'400 17'200	29'389.20
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	183'739.51	188'300	169'517.87
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	16'901.90	11'000 6'000	10'304.99
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	5'069.22	5'400	4'623.40

Renseignements complémentaires

3181 Crédit supplémentaire accordé par le CE le 20.11.2013.
Augmentation nombre de dossiers assistance judiciaire.

3184 Rattrapage contentieux de l'assistance judiciaire principalement.

31855 Crédit supplémentaire accordé par le CE le 20.11.2013.
Augmentation nombre de dossiers assistance judiciaire.

31859 Crédit supplémentaire accordé par le CE le 20.11.2013.
Indemnités à payer selon articles 429 et suivants du
nouveau CPP aux personnes partiellement ou totalement
acquittées dans le cadre d'une procédure pénale.

3186 Crédit supplémentaire accordé par le CE le 20.11.2013.
Augmentation nombre de dossiers assistance judiciaire.

3301 Augmentation des amortissements résultant de l'augmentation
des débiteurs (voir compte 43622).

3801 Alimentation du fonds pour la lutte contre les toxicomanies.

305 **Office des curatelles et tutelles professionnelles**

3016 Crédit supplémentaire accordé par le CE pour personnel supplémentaire
selon art. 40 Loi d'application du droit fédéral de protection de l'adulte
et de l'enfant.

3024 Crédit supplémentaire compensé accordé par la CD le 1.11.2013 pour nos
frais de traduction, ce crédit s'est avéré insuffisant à cause des
nombreuses traductions pour nos personnes sourdes-muettes.

3034 Voir 3016.

3038 Voir 3016.

Département de l'intérieur

3	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
30394 Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	413.18		400 300	232.51
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	939'107.59		969'100	858'082.76
3044 Caisse de pension pour le personnel temporaire	61'301.92		60'000 40'200	46'748.72
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel ...	81'005.16		83'700	75'047.11
3054 Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	7'422.64		5'100 2'700	4'543.67
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés ...	217'870.81		210'000 -5'000	206'917.76
3063 Frais de repas et d'hôtel	9'170.05		13'500 -3'500	7'777.55
3064 Frais de participation à des congrès	2'913.95		— 3'000	—
3065 Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	5'197.33		3'900 1'500	2'976.—
3099 Charges diverses des autorités et du personnel	7'824.95		8'000	11'715.40
3101 Imprimés et fournitures de bureau	67'124.01		59'000 6'000	53'302.05
3102 Livres, journaux, documentation et frais d'annonces ...	8'900.65		5'000 4'000	6'348.35
31111 Achats de mobilier, machines et équipements de bureau ...	81'079.55		62'000 19'300	24'923.15
31112 Achats de matériel et logiciels informatiques	23'492.85		23'300	—
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	1'131.65		4'000	376.75
3161 Loyers et fermages	1'000'518.60		1'181'800 -112'700	805'853.60
3163 Locations d'objets mobiliers	23'107.25		18'000	13'791.30
3171 Frais de représentation	6'713.—		5'000	5'765.80
3173 Frais d'organisation de congrès	26'341.60		30'000	18'878.30
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	103'459.16		92'300	94'506.20
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	45'368.56		44'600	57'949.18
3184 Frais de contentieux et de poursuites	109.—		—	—
31852 Consultations, mandats et expertises	97'900.—		— 100'000	—
31859 Frais divers des instances judiciaires	1'296.—		15'000	—
3187 Primes d'assurance de tiers, choses, RC	774.38		3'000 -800	667.35
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	217.50		5'000	—
3189 Frais de surveillance	110'367.65		75'000 42'700	68'930.40
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	1'250.—		2'000	1'250.—
3665 Aides individuelles de prévoyance sociale	185'000.—		125'000 60'000	123'300.—
4361 Remboursement de traitements et charges sociales ...		140'871.90	76'200 2'300	140'964.50
43621 Remboursement de frais divers		95'260.03	80'000	125'550.37
43622 Remboursement sur frais des instances judiciaires ...		325'938.65	220'000	469'479.59
307 Service du développement territorial	10'315'402.48		12'809'000 -916'400	10'915'513.17
		1'002'424.96	834'500	1'211'772.34
3011 Traitement du personnel	7'002'543.61		7'437'700 -14'400	7'030'252.54

Renseignements complémentaires

- 30394 Voir 3016.
- 3044 Voir 3016.
- 3054 Voir 3016.
- 3061 Frais non prévus pour nos nombreux RMP engagés en auxiliaires.
- 3063 Voir 3024, 3064 et 3065.
- 3064 Crédit supplémentaire accordé par la cheffe du département le 1.11.2013 pour compensation par rubriques 305/3061/3063.
- 3065 Crédit supplémentaire accordé par la cheffe du département le 1.11.2013 pour compensation par rubriques 305/3061/3063.
- 3101 Crédit supplémentaire accordé par la cheffe du département le 1.11.2013 pour compensation par notre rubrique 305/3161.
- 3102 Crédit supplémentaire accordé par la cheffe du département le 1.11.2013 pour compensation par rubrique 305/3161.
- 31111 Voir 3016.
- 3161 Voir 3101/3102/3189/3665.
- 3163 Besoins sous-estimés de l'emploi de nos photocopieurs multifonctions.
- 3171 Compensation par 3173.
- 3181 Frais de port non prévus pour enquête auprès des curateurs privés du canton
- 31852 Crédit supplémentaire accordé par le CE pour personnel supplémentaire, et mandataires externes, notamment pour nos RH.
- 3189 Crédit supplémentaire accordé par le CE le 10.7.2013 pour le renfort de la sécurité de l'Office.
- 3665 Crédit supplémentaire accordé par le CE le 30.10.2013 pour compensation de restations dues aux personnes protégées.
- 4361 Remboursement LAA extraordinaire + voir 3016.
- 43622 Rémunération attribuée par les justices de paix pour gestion de nos mandats

307 **Service du développement territorial**

- 3011 Plusieurs vacances de postes lors des mouvements au sein du personnel régulier et engagements de collaborateurs-trices plus jeunes.
Compensation en faveur du SIPAL de CHF 14'400.- par un crédit supplémentaire entièrement compensé (SIPAL UB 709) suite à un transfert de collaborateur.

Département de l'intérieur

3	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3016 Salaires du personnel auxiliaire	222'046.23		299'200	250'425.03
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel . . .	432'956.16		464'400	436'526.81
			-1'000	
3034 Assurances sociales pour le personnel temporaire	14'115.38		19'600	15'652.12
3035 Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	151'728.24		164'200	154'671.47
			-400	
3038 Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	4'830.29		6'600	5'498.60
30391 Cotis. PC Familles autorités et personnel	4'186.50		4'600	4'220.12
			-100	
30394 Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	140.48		200	149.99
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	845'900.78		924'300	849'127.35
3044 Caisse de pension pour le personnel temporaire	23'221.42		36'800	21'958.34
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	159'335.79		171'600	158'504.82
			-500	
3054 Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	5'452.19		6'900	4'230.96
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	42'968.10		65'000	46'380.17
3062 Frais de représentation et d'habillement	—		1'000	60.90
3063 Frais de repas et d'hôtel	5'395.80		7'500	4'872.10
3064 Frais de participation à des congrès	1'376.10		3'500	220.—
3065 Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	800.—		1'500	480.—
3082 Remboursements versés aux PASC	25'098.50		50'000	7'827.—
3093 Frais sanitaires concernant le personnel	—		200	—
3099 Charges diverses des autorités et du personnel	6'820.15		9'000	4'768.70
3101 Imprimés et fournitures de bureau	29'238.05		71'300	65'247.45
3102 Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	12'706.81		17'000	21'825.06
31111 Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	13'890.75		19'500	3'428.30
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	1'142.80		5'400	959.60
3161 Loyers et fermages	223'510.45		227'000	225'622.50
3163 Locations d'objets mobiliers	34'495.75		36'000	35'456.05
3171 Frais de représentation	3'242.40		4'000	3'529.25
3173 Frais d'organisation de congrès	—		5'000	54'840.05
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	19'200.36		21'000	19'709.13
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	7'328.47		11'000	8'956.32
31851 Indemnités et frais des commissions	37'899.27		39'000	12'798.24
31852 Consultations, mandats et expertises	771'978.45		1'205'000	1'157'704.35
			-5'500	

Département de l'intérieur

Renseignements complémentaires

3016	Recours à du personnel auxiliaire et stagiaires universitaires en premier emploi pour des travaux ponctuels tels que les demandes de la Confédération concernant la transmission de données et de statistiques, sur la densité, sur les zones bâties et non bâties. Auxiliaires de secrétariat pour le remplacement de collaboratrices en maladie de longue durée. Différence due à la difficulté de trouver rapidement le bon profil pour certaines catégories de postes.		
3031	Compensation en faveur du SIPAL de CHF 1000.- par un crédit supplémentaire entièrement compensé (SIPAL UB 709) suite à un transfert de collaborateur.		
3035	Compensation en faveur du SIPAL de CHF 400.- par un crédit supplémentaire entièrement compensé (SIPAL UB 709) suite à un transfert de collaborateur.		
30391	Compensation en faveur du SIPAL de CHF 100.- par un crédit supplémentaire entièrement compensé (SIPAL UB 709) suite à un transfert de collaborateur.		
3051	Compensation en faveur du SIPAL de CHF 500.- par un crédit supplémentaire entièrement compensé (SIPAL UB 709) suite à un transfert de collaborateur.		
3061	Meilleure utilisation des transports publics et du système Mobility générant pour le service une économie.		
3062	Pas de renouvellement d'équipement et d'habits de sécurité.		
3082	Absence de candidature au service civil en faveur des améliorations foncières.		
3099	L'organisation de la journée d'étude du Service du développement territorial (SDT) a été préparée en collaboration avec le Service des archives cantonales vaudoises générant pour le service une économie.		
3101	Les publications des plaquettes pour la réédition de la 3ème adaptation du plan directeur cantonal (PDCn) avec brochure et aide à l'application, guide mesure D21 (conception touristique), guide mesure D22 (résidences secondaires), guides ICFF et centres locaux, guide pour les communes concernant les constructions illicites ont pris du retard tout comme les projets dont ils dépendent.		
		Comptes 2013	Budget 2013
3102	1. Publications officielles	5'885.15	3'700
	2. Littérature spéciale et magazines	6'821.66	13'300
		12'706.81	17'000
3161	Loyer du bâtiment "aile Riponne 10" propriété de la Ville de Lausanne.		
31851	Aléatoire. Les différentes commissions fonctionnent à la demande. (Commission de suivi de la LATC, commission de suivi de la Lavaux, commission paritaire du suivi du Plan directeur cantonal/PDCn, commission cantonale consultative d'urbanisme et d'architecture/CCUA, commission des directives des améliorations foncières).		
31852	1. Plan directeur cantonal	147'832.—	253'000
	2. Appui aux communes et amélioration des prestations	60'858.60	63'000
	3. Etudes transfrontalières	—	21'900
	4. Modifications légales	—	40'000
	5. Traitement des recours	58'478.85	60'000
	6. Etudes d'aménagement et des agglomérations	430'554.05	623'900
	7. Données de base	127'352.50	100'000
	8. Etudes d'améliorations foncières	48'478.—	43'200
	Diminution de charges de CHF 5'500.- en compensation d'un crédit supplémentaire en faveur de la rubrique 3193		
		873'554.—	1'205'000

Département de l'intérieur

3	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31859 Frais divers des instances judiciaires	12'000.—		10'000	14'000.—
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	—		1'500	—
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	157'513.85		154'000	152'956.—
			5'500	
3199 Frais divers	2'291.50		3'500	3'127.—
3508 Participations à des charges fédérales d'économie publique et d'agriculture	17'233.—		60'000	80'834.—
3528 Participations à des charges communales d'économie publique et d'agriculture	2'614.85		5'000	12'192.85
3656 Aides et subventions pour l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement	20'200.—		1'240'000	46'500.—
			-900'000	
4313 Emoluments administratifs		869'419.61	593'000	555'207.80
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		—	2'400	228.—
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		73'034.30	125'900	97'398.48
43621 Remboursement de frais divers		2'007.20	3'200	2'332.20
4364 Remboursements d'aides, de subventions et de participations		48'205.—	110'000	249'172.65
4399 Autres recettes		9'758.85	—	292'433.21
4606 Subventions fédérales pour l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement		—	—	15'000.—
308 Service pénitentiaire	103'183'204.82		99'258'200	92'228'270.10
			5'065'700	
		20'986'073.81	20'227'000	21'701'598.37
			1'868'500	
3011 Traitement du personnel	39'046'705.89		40'618'800	37'049'352.28
			-1'182'100	
3014 Indemnités.	583'114.60		621'000	583'634.67
			25'000	
3016 Salaires du personnel auxiliaire	1'591'885.53		1'105'000	1'248'308.87
			400'000	
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel	2'474'356.66		2'575'800	2'358'045.37
			-71'400	
3034 Assurances sociales pour le personnel temporaire	99'088.05		69'200	75'231.56
			25'000	
3035 Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	861'229.07		907'500	829'865.28
			-22'300	
3038 Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	34'480.40		25'300	26'909.86
			8'800	
30391 Cotis. PC Familles autorités et personnel	23'775.21		24'800	22'762.78
			200	
30394 Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	1'020.16		1'000	798.10
			300	

Département de l'intérieur

Renseignements complémentaires

31859 Aléatoire, dépend des instances judiciaires.

	Comptes 2013	Budget 2013
3193 1. CEAT (Communauté d'études pour l'aménagement du territoire)	68'000.—	68'000
2. ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national)	79'853.85	77'500
3. COSAC (Conférence suisse des aménagistes cantonaux)	4'830.—	4'800
4. CORAT (Conférence des offices romands d'aménagement du territoire)	1'000.—	1'000
5. Cotisations des améliorations foncières	830.—	1'200
6. Cotisations diverses	3'000.—	1'500
Augmentation des cotisations ASPAN nécessitant un crédit supplémentaire entièrement compensé de CHF 5'500.- sur la rubrique 31852.		
	157'513.85	154'000 5'500

3656 Aide à l'élaboration de plans directeurs régionaux.
Crédit supplémentaire entièrement compensé en faveur du Service de la
promotion économique (SPECo) pour la reprise de l'attribution de
subventions aux agglomérations.

4313 1. Emoluments pour plans communaux	430'040.—	300'000
2. Emoluments pour constructions illicites	251'729.60	75'000
3. Emoluments améliorations foncières	187'650.01	218'000
	869'419.61	593'000

4361 Remboursement assurance SUVA, militaire, accidents ou maternité.

4364 Part cantonale des restitutions de subventions d'améliorations foncières
après remboursement de la part aux communes et à la Confédération.
Rubrique liée aux rubriques 3508 et 3528.

308 Service pénitentiaire

3011 Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 50'900.- selon décision de
la Commission des finances du 2.5.2013 allouant des moyens supplémentaires
aux acteurs de la chaîne pénale pour intensifier la lutte contre le trafic
de stupéfiants en rue (cellule STRADA).
Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 245'000.- adopté par le
Conseil d'Etat le 21.08.2013 permettant l'intégration dès le 1.7.2013 du
personnel des ressources humaines dédié au service (4.6 ETP), précédemment
rattaché au Secrétariat général du département.
Compensation des crédits supplémentaires obtenus pour le personnel auxi-
liaire, les coûts de l'agrandissement de la prison de la Croisée, ainsi
qu'une partie des coûts de la surpopulation carcérale.

3014 Indemnités d'inconvénient de service, travail de nuit, jours fériés et
service de piquets.
Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 25'000.- adopté par le
Conseil d'Etat le 20.11.2013 pour couvrir les coûts d'exploitation de 81
nouvelles places de détention à la Prison de la Croisée.

3016 Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 400'000.- adopté par le
Conseil d'Etat le 6.11.2013 dans le but de renforcer les effectifs par du
personnel auxiliaire notamment en lien avec la surpopulation carcérale et
l'agrandissement de la prison de la Croisée.

3031 Voir rubrique 3011.

3034 Voir rubrique 3016.

3035 Voir rubrique 3011.

3038 Voir rubrique 3016.

Département de l'intérieur

3	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	4'390'542.46	4'635'600	4'170'056.07
			-140'900	
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	133'279.91	112'900	99'868.99
			40'000	
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	377'618.58	402'400	364'230.72
			-10'200	
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	14'214.02	10'900	10'582.50
			3'900	
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	189'487.85	216'200	169'129.80
			500	
3063	Frais de repas et d'hôtel	35'160.15	50'600	29'532.05
			200	
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	8'400.—	7'900	7'680.—
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	848'175.19	1'044'900	945'205.90
			-92'900	
3092	Frais de recherche de personnel	2'716.20	—	7'876.45
			3'000	
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	31'138.27	50'000	54'880.70
			100	
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	40'595.40	66'500	40'532.45
			100	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	118'745.—	142'400	109'072.90
			300	
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	8'307.02	17'300	10'867.35
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	81'892.20	100'900	84'045.89
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.	848'638.60	995'800	901'552.56
			-19'100	
3118	Achats de matériel de corps et d'équipement pour la police et les arsenaux	511'045.26	594'400	521'418.33
			-20'000	
3121	Consommation d'eau	147'455.95	220'800	166'010.90
			800	
3122	Consommation de gaz	13'907.37	21'100	13'196.20
3123	Consommation d'électricité	704'235.97	796'400	671'721.13
			-37'700	
3124	Achats et consommation de combustibles	712'195.88	724'000	730'798.18
			76'000	
3131	Achats de produits alimentaires	2'399'716.52	2'094'400	1'998'325.37
			305'300	
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	240'280.64	305'100	242'864.43
			3'500	
3134	Approvisionnement des domaines et jardins	842'910.55	968'000	904'453.48
3135	Achats de matières premières et de fournitures	1'480'898.83	1'789'300	1'252'420.78
			-15'000	
3136	Achats de fournitures pour véhicules	273'460.82	322'900	305'246.32
			-5'000	
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	95'460.55	64'500	22'608.70
			30'000	
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs	1'923.65	2'900	2'426.20
3146	Entretien des forêts, alpages et domaines	11'181.60	15'000	11'103.90
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	7'927.95	17'700	2'434.35
			-4'000	
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.	504'940.32	588'000	446'997.59
			-40'000	
3155	Entretien des véhicules et accessoires	69'769.40	88'100	74'266.25
3161	Loyers et fermages	298'390.65	305'000	340'310.55
3163	Locations d'objets mobiliers	99'440.71	86'000	53'144.34
			6'000	
3171	Frais de représentation	25'138.48	47'800	21'886.80
			-8'000	
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	112'111.11	226'100	117'639.35
			-87'700	

Renseignements complémentaires

- 3041 Voir rubrique 3011.
- 3044 Voir rubrique 3016.
- 3051 Voir rubrique 3011.
- 3054 Voir rubrique 3016.
- 3061 Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 500.- selon décision de la Commission des finances du 2.5.2013 allouant des moyens supplémentaires aux acteurs de la chaîne pénale pour intensifier la lutte contre le trafic de stupéfiants en rue (cellule STRADA).
- 3063 Voir rubrique 3061.
- 3065 Le dépassement est dû à l'indemnité de formation professionnelle versée à une apprentie répétant sa troisième année.
- 3091 Voir rubrique 3061.
- 3092 Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 3'000.- accordé par la Cheffe de département le 14.10.2013 pour la participation du service au salon des carrières.
- 3093 Voir rubrique 3061.
- 3099 Voir rubrique 3061.
- 3101 Voir rubrique 3061.
- 3114 Voir rubrique 3061.
- 3121 Voir commentaire rubriques 3061 et 3191.
- 3123 Voir rubrique 3061.
- 3124 Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 76'000.- adopté par le Conseil d'Etat le 20.11.2013 pour couvrir les coûts d'exploitation de 81 nouvelles places de détention à la Prison de la Croisée.
- 3131 Crédit supplémentaire partiellement compensé de CHF 227'000.- selon décision de la Commission des finances du 16.01.2014 en couverture des frais de repas servis aux personnes détenues et à leurs géôliers dans les zones carcérales en raison de la surpopulation.
Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 38'300.- selon décision de la Commission des finances du 2.5.2013 allouant des moyens supplémentaires aux acteurs de la chaîne pénale pour intensifier la lutte contre le trafic de stupéfiants en rue (cellule STRADA).
Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 40'000.- adopté par le Conseil d'Etat le 20.11.2013 pour couvrir les coûts d'exploitation de 81 nouvelles places de détention à la Prison de la Croisée.
- 3133 Voir rubrique 3061.
- 31413 Crédit supplémentaire partiellement compensé de CHF 30'000.- selon décision de la Commission des finances du 16.01.2014 en couverture des frais supplémentaires de nettoyage des locaux de la zone carcérale de la police municipale de Lausanne, en raison de la surpopulation.
Le remplacement d'un concierge, en arrêt maladie en fin d'année, par une entreprise de nettoyage a provoqué un léger dépassement de budget.
- 3163 Le dépassement budgétaire est dû à une forte augmentation de l'utilisation des appareils multi-fonctions à la prison de la Croisée.
- 3181 Voir rubrique 3061.

Département de l'intérieur

3	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	122'401.12		198'900	139'962.26
			-19'700	
3184 Frais de contentieux et de poursuites	1'202.65		92'700	884.—
			-80'000	
31851 Indemnités et frais des commissions	208'741.33		223'000	198'228.68
			-10'000	
31852 Consultations, mandats et expertises	527'960.93		173'900	294'822.15
			45'000	
31857 Frais médicaux et notes d'hospitalisation	13'896'755.78		11'692'500	10'639'741.09
			1'161'800	
31858 Frais de détention et note de geôle	14'917'678.73		13'412'000	13'210'958.36
			1'900'700	
3187 Primes d'assurance de tiers, choses, RC	13'993.68		21'000	13'903.08
			-4'700	
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	161'124.23		177'900	142'055.05
			1'900	
3189 Frais de surveillance	7'865'841.94		4'857'400	5'145'712.01
			3'121'500	
3191 Taxes	239'860.45		233'300	197'169.75
			1'500	
3192 Taxes sur les véhicules à moteur	19'172.75		30'800	20'648.40
			-5'000	
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	1'300.—		2'000	800.—
3199 Frais divers	389.67		6'700	3'036.55
3301 Amortissements des créances et débiteurs	18'133.75		5'000	11'286.85

Renseignements complémentaires

- 31821 Voir rubrique 3061.
- 31851 Commission interdisciplinaire consultative concernant les délinquants nécessitant une prise en charge psychiatrique (CIC).
- 31852 Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 45'000.- adopté par le Conseil d'Etat le 20.11.2013 pour permettre de mener à terme l'audit sécuritaire de la prison de la Croisée ainsi que le projet de base de données pour la gestion des séquestres.
Le dépassement est dû à la prise en charge des honoraires des avocats chargés de la défense de plusieurs collaborateurs dans un procès qui s'est déroulé en fin d'année.
- 31857 Crédit supplémentaire partiellement compensé de CHF 683'500.- selon décision de la Commission des finances du 16.01.2014 en couverture des frais médicaux supplémentaires liés à la surpopulation carcérale.
Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 400'000.- adopté par le Conseil d'Etat le 20.11.2013 pour couvrir les frais médicaux supplémentaires liés aux 81 nouvelles places de détention à la Prison de la Croisée.
Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 78'300.- selon décision de la Commission des finances du 2.5.2013 allouant des moyens supplémentaires aux acteurs de la chaîne pénale pour intensifier la lutte contre le trafic de stupéfiants en rue (cellule STRADA).
2013 a connu une croissance importante (+27%) de placements en institutions pour le traitement des toxico-dépendances (art. 60 du code pénal) provoquant une importante hausse des coûts liés à ces placements.
L'état de santé de la population carcérale s'est globalement péjoré, ce qui a pour effet d'engendrer un nombre croissant d'hospitalisations, ainsi que des traitements médicaux plus importants, à quoi s'ajoutent les comportements auto-agressifs de nombreux détenus occasionnant une prise en charge médicale coûteuse pour le service, rendant la maîtrise des coûts difficile à anticiper.
- 31858 Crédit supplémentaire partiellement compensé de CHF 1'785'000.- selon décision de la Commission des finances du 16.01.2014 pour permettre d'augmenter le nombre de placements de détenus hors canton en raison de la surpopulation carcérale, ainsi que pour prendre en charge les très nombreuses gardes sécurisées de détenus dans les hôpitaux.
Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 65'700.- selon décision de la Commission des finances du 2.05.2013 allouant des moyens supplémentaires aux acteurs de la chaîne pénale pour intensifier la lutte contre le trafic de stupéfiants en rue (cellule STRADA).
Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 50'000.- adopté par le Conseil d'Etat le 20.11.2013 pour couvrir les coûts d'exploitation de 81 nouvelles places de détention à la Prison de la Croisée.
L'augmentation des personnes en exécution anticipée de peine (au détriment des détentions pour des motifs de sûreté) a comme conséquence une augmentation des rémunérations versées aux détenus.
- 3187 Transfert au SIPAL de la part de budget de la prime d'assurance responsabilité civile supprimée (crédit supplémentaire accordé le 30.10.2013).
- 3188 Voir commentaire rubrique 3061.
- 3189 Crédit supplémentaire partiellement compensé de CHF 3'111'500.- selon décision de la Commission des finances du 16.01.2014 en couverture des coûts des agents de sécurité privés affectés à la surveillance des personnes détenues au-delà de 48 heures dans les zones carcérales des polices cantonale et municipale liés à la surpopulation carcérale.
Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 10'000.- adopté par le Conseil d'Etat le 20.11.2013 pour couvrir les coûts d'exploitation de 81 nouvelles places de détention à la Prison de la Croisée.
- 3191 Dépassement budgétaire dû au reclassement de la taxe d'épuration des eaux du Bois-Mermet, précédemment imputée à la rubrique 3121.
Crédit supplémentaire, voir commentaire rubrique 3061.

Département de l'intérieur

3	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3511	Participations à des charges de justice et de sécurité publique d'autres cantons	529'142.—	650'900 -120'000	487'361.—
3651	Aides et subventions pour la justice et la sécurité publique	3'975'986.—	4'200'000 -100'000	4'239'774.—
3801	Attributions à des fonds du bilan	286'561.18	200'000	382'630.62
4321	Recettes hospitalières et d'établissements		8'263'000 1'590'000	10'061'655.90
4354	Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises . . .		2'069'627.25	2'380'880.42
4355	Vente des exploitations agricoles, viticoles, horticoles et sylvicoles		1'883'393.62	1'845'882.86
4361	Remboursement de traitements et charges sociales . . .		780'076.82 278'500	755'539.80
43621	Remboursement de frais divers		689'600.03	613'461.65
4363	Remboursements de dommages		89'481.86	47'405.95
4371	Amendes		4'305'451.03	5'712'221.79
4601	Subventions fédérales pour la justice et la sécurité publique		5'698.—	284'550.—
309	Service des communes et du logement	106'509'471.94	86'343'400 -50'000	114'783'451.15
			24'741'000	28'492'986.74
3011	Traitement du personnel	7'250'007.45	7'640'700	8'015'647.98
3014	Indemnités.	294.02	50'000	30'553.67
3016	Salaires du personnel auxiliaire	106'007.69	120'000	55'230.88
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel . . .	444'922.62	484'300	500'460.56
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	6'201.88	7'300	3'451.93
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	156'395.66	174'900	175'761.32
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	2'174.19	5'000	1'215.10
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	4'317.16	4'800	4'845.69
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	59.97	100	34.28
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	825'542.56	902'500	906'615.31
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	2'993.87	15'300	5'841.35
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	63'491.40	70'500	70'100.28
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	788.24	1'300	539.07
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	92'642.30	133'000	98'461.80
3062	Frais de représentation et d'habillement	—	55'000	—
3063	Frais de repas et d'hôtel	5'090.—	29'600	7'317.80
3064	Frais de participation à des congrès	1'553.55	1'500	1'029.—

Département de l'intérieur

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3511 1. Contribution aux coûts du secrétariat permanent du concordat et de la commission concordataire latins.	90'988.—	94'300
2. Contribution au Centre de compétences : Formation dans l'exécution des peines (FEP) selon convention du 8.4.2010 entre la Conférence des Directeurs cantonaux des départements de justice et police (CCDJP) et l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière de Suisse centrale (OSEO-SC). Cette contribution de formation est calculée sur le nombre de journées de détention. La contribution demandée pour 2013 est inférieure au budget annoncé, en raison du retard à la mise en place de formations dans certains cantons.	438'154.—	556'600
	529'142.—	650'900 -120'000
3651 Subvention à la Fondation vaudoise de probation (FVP).		
3801 L'attribution effective au Fonds pour la prévention et la lutte contre les addictions et le Fonds de la dime de l'alcool dépend des recettes "séquestres" encaissées pendant l'année. Entièrement compensé à la rubrique 4371.		
4321 La hausse des recettes de frais de pension par rapport à 2012 est principalement due à l'augmentation des tarifs concordataires de 7.5% dès 2011, mais également aux refacturations à d'autres cantons de leur part dans l'exécution de peines multiples.		
4371 1. Jours amendes et amendes peines pécuniaires	3'500'439.39	4'560'000
Le nombre de condamnés ne s'étant pas acquittés de leur amende pécuniaire a fortement augmenté, ce qui a eu un impact défavorable sur les amendes encaissées, occasionnant de nombreuses démarches supplémentaires et des dossiers complexifiés.		
2. Séquestres dévolus à l'Etat	794'820.89	1'300'000
3. Amendes disciplinaires	10'190.75	5'000
	4'305'451.03	5'865'000
4601 Peu de travaux de rénovation en 2013 par le compte de fonctionnement, donnant droit à une subvention fédérale, la priorité ayant été donnée aux travaux de construction en cours de la nouvelle colonie fermée par le compte d'investissement. Aucune subvention pour l'établissement de détention pour mineurs de Palézieux en raison du report de l'ouverture en 2014.		
309 Service des communes et du logement		
3011 1. Administration du service	1'683'423.59	1'544'000
2. Préfectures	5'394'677.58	5'510'500
3. Administration des cultes	—	174'200
4. Secteur des droits politiques	174'906.28	412'000
	7'253'007.45	7'640'700
3014 Indemnités pour le bureau électoral cantonal.		
3016 Personnel de remplacement dans les préfectures et les juges du Tribunal neutre.		
3061 Frais de déplacement pour le personnel du service et forfait annuel alloué aux préfets.		
3062 Forfait annuel alloué aux préfets.		

Département de l'intérieur

3	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	11'714.47	12'000	12'792.57
3069	Frais divers pour le personnel	25.95	—	—
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	9'264.60	15'000	2'434.50
3101	Imprimés et fournitures de bureau	1'284'113.55	1'100'000	1'673'885.95
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	14'141.29	39'100	15'502.64
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	20'129.60	28'000	16'943.—
3123	Consommation d'électricité	9'228.45	18'000	9'823.75
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	1'257.15	2'500	1'512.30
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	2'406.80	17'000	5'620.95
3153	Entretien du mobilier et de l'équipements pour d'autres locaux	98'521.03	100'000	120'782.42
3161	Loyers et fermages	467'938.35	468'300	465'823.50
3163	Locations d'objets mobiliers	38'382.05	39'700	35'387.95
3171	Frais de représentation	74'695.20	73'500	89'956.35
3173	Frais d'organisation de congrès	129.90	—	—
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	1'165'709.61	1'350'000	1'896'447.04
			-15'000	
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	31'267.38	39'200	34'841.40
31822	Frais de télécommunications	2'346.80	2'500	583.20
3184	Frais de contentieux et de poursuites	73'015.05	301'000	269'957.09
			-15'000	
31851	Indemnités et frais des commissions	113.60	5'000	39.—
			-1'200	
31852	Consultations, mandats et expertises	150'675.—	189'200	171'847.—
			-20'000	
31853	Indemnités aux témoins	100.—	—	—
			200	
31857	Frais médicaux et notes d'hospitalisation	-15'163.—	160'000	16'770.75
31859	Frais divers des instances judiciaires	530.—	—	4'525.80
			800	
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	—	500	—
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	10'377.40	16'000	4'366.80
3191	Taxes	60.—	500	—
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	9'557.50	11'000	7'131.60
3199	Frais divers	2'818.85	12'000	2'224.57
3301	Amortissements des créances et débiteurs	2'222.80	10'000	—
3525	Participations à des charges communales de prévoyance sociale	31'505'010.—	10'437'700	10'910'095.—
3529	Transferts divers à des communes	1'978'000.—	1'978'000	16'487'300.—
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	60'221'900.—	60'221'900	60'215'900.—
3801	Attributions à des fonds du bilan	376'500.—	—	12'433'850.—
4212	Intérêts sur créances débiteurs	—	20'707.—	18'769.15
4313	Emoluments administratifs	—	2'745'721.23	2'646'780.91
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique	—	—	-50.—
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	—	77'237.48	135'178.91
43621	Remboursement de frais divers	—	21'982.75	16'616.40
4371	Amendes	—	9'917'146.83	9'188'391.37
4391	Finances d'entrée	—	60'506.—	—
4525	Participations communales à des charges d'aide et de prévoyance sociale	—	—	—
			10'524'200	—

Département de l'intérieur

Renseignements complémentaires

- 3101 Votations fédérales et cantonales. Frais récupérés auprès des communes pour les droits politiques à la rubrique 4313.
Dépassement en raison de la gestion du rôle des électeurs Suisses de l'étranger par la Ville de Lausanne.
- 31111 Achat de mobilier pour le service et les préfectures.
- 3153 Entretien de la Cathédrale.
- 3171 Frais de représentation pour le personnel et les préfectures. Un forfait annuel de CHF 4'000.- est attribué à chaque préfecture et de CHF 2'000.- à chaque préfet selon décision du Conseil d'Etat du 2 juillet 2012.
- 3173 Crédit supplémentaire de CHF 200.- accordé par le département en novembre 2013 totalement compensé par la rubrique 31851.
- 3181 Votations fédérales et cantonales
Diminution de charges de CHF 15'000.- en compensation de crédit supplémentaire pour l'évolution de l'application Prefec à l'UB 63, rubrique 31512. Décision du Conseil d'Etat du 9 octobre 2013.
- 3184 Diminution des frais de contentieux partiellement récupérés à la rubrique 4313.
Diminution de charges de CHF 15'000.- en compensation de crédit supplémentaire pour l'évolution de l'application Prefec à l'UB 63, rubrique 31512. Décision du Conseil d'Etat du 9 octobre 2013.
- 31852 Mandat à l'office du tourisme de Lausanne pour l'accueil de la cathédrale.
Diminution de charges de CHF 20'000.- en compensation de crédit supplémentaire pour l'évolution de l'application Prefec à l'UB 63, rubrique 31512. Décision du Conseil d'Etat du 9 octobre 2013.
- 31853 Crédit supplémentaire de CHF 200.- accordé par le département en novembre 2013 totalement compensé par la rubrique 31851.
- 31857 Remboursements des frais d'analyses et médicaux par les contrevenants.
- 31859 Crédit supplémentaire de CHF 800.- accordé par le département en novembre 2013 totalement compensé par la rubrique 31851.
- 3525 Conséquences financières des négociations entre l'Etat et les communes en matière de DRPTC et de facture sociale adoptées par le Grand Conseil le 5 novembre 2013.
- 3529 Utilisation du fonds pour les fusions de communes (voir rubrique 4801).

	Comptes 2013	Budget 2013
3652 1. Subventions versées par l'Etat à l'Eglise évangélique réformée vaudoise	34'865'310.—	34'865'310
2. Subventions versées par l'Etat à la Fédération ecclésiastique catholique romaine	25'192'026.—	25'192'026
3. Participation de l'Etat au Centre romand d'information sur les croyances	30'000.—	30'000
4. Participation de l'Etat à la Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud	134'564.—	134'564
	60'221'900.—	60'221'900
4313 1. Frais récupérés par les préfectures (voir 3184 partiellement)	2'232'928.93	2'010'000
2. Facturation des frais de gestion liés à la péréquation intercommunale	450'000.—	450'000
3. Frais récupérés auprès des communes pour les scrutins communaux	62'792.30	100'000
	2'745'721.23	2'560'000

- 43621 Retenues sur parking privé et natels.
- 4371 Amendes préfectorales selon la loi sur les contraventions du 19 mai 2009.
- 4391 Revenus des montées de la tour du beffroi.
- 4525 Suppression du mécanisme de correction de la bascule d'impôt de 2011 lié à la facture sociale par le Grand Conseil le 5 novembre 2013.

Département de l'intérieur

3	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
4801	Prélèvements sur les fonds du bilan		1'978'000.—	1'978'000	16'487'300.—
310	Ministère Public	41'332'373.79	36'616'800 4'633'000	38'811'343.26	
			197'500 61'200	509'141.51	
3011	Traitement du personnel	18'181'221.95	18'165'700	17'605'411.71	
			188'000		
3014	Indemnités.	66'363.14	272'100	59'936.77	
			-200'000		
3016	Salaires du personnel auxiliaire	1'820'213.76	1'460'600	1'377'098.08	
			393'500		
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel . . .	1'129'985.10	1'125'600	1'094'709.33	
			16'300		
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	111'523.44	84'000	87'733.44	
			1'300		
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	396'625.36	399'300	388'412.90	
			5'800		
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	38'815.58	32'100	30'929.84	
			500		
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	10'945.77	10'900	10'594.51	
			200		
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	1'071.19	1'000	841.—	
			100		
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	2'128'680.04	2'156'500	2'063'913.52	
			31'500		
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	129'955.53	211'800	91'679.32	
			2'300		
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	159'340.31	163'300	157'858.63	
			2'500		
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	13'419.92	2'400	10'205.14	
			200		
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	126'487.47	171'000	99'029.63	
3062	Frais de représentation et d'habillement	—	6'000	—	
3063	Frais de repas et d'hôtel	10'058.42	18'500	8'855.10	
3064	Frais de participation à des congrès	9'629.85	7'700	12'546.25	
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	960.—	—	365.33	
3071	Pensions de retraite	51'653.40	102'800	51'653.40	
			-40'000		
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	6'868.65	6'100	6'614.30	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	94'906.05	111'800	84'060.20	
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	25'010.90	96'400	27'194.65	
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	38'370.30	20'000	8'471.50	
			20'000		
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	10'925.49	11'200	11'392.35	
3161	Loyers et fermages	2'293'532.—	2'406'800	2'209'970.65	
3163	Locations d'objets mobiliers	96'965.95	79'800	89'851.35	
			20'000		
3171	Frais de représentation	3'402.60	12'300	3'696.70	
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	424'233.60	500'000	405'678.53	
			-20'000		
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	68'199.75	65'900	71'399.68	
			2'800		
31852	Consultations, mandats et expertises	12'102.80	27'500	20'709.45	
31853	Indemnités aux témoins	10'920.10	8'600	13'456.50	
31854	Indemnités aux experts judiciaires et notes de la police judiciaire	8'542'805.82	5'848'800	7'784'110.14	
			2'338'000		

Renseignements complémentaires

4801 Utilisation du fonds pour les fusions de communes (voir rubrique 3529).

310 **Ministère Public**

3011 Crédit supplémentaire de CHF 262'000 obtenu pour l'opération STRADA.
Compensation du crédit supplémentaire de CHF 74'000 obtenu pour le compte 3016.

3014 Compensation du crédit supplémentaire obtenu pour le compte 3016.

3016 Crédit supplémentaire de CHF 19'500 obtenu pour les frais d'interprètes de l'opération STRADA.
Crédit supplémentaire de CHF 374'000 entièrement compensé. Voir rubriques 3011, 3014, 3071 et 4361.

3031 Crédit supplémentaire obtenu pour l'opération STRADA.
(Idem du compte 3031 au compte 3054).

3071 Compensation du crédit supplémentaire obtenu pour le compte 3016.

31111 Crédit supplémentaire obtenu pour l'opération STRADA.

3163 Crédit supplémentaire de CHF 20'000 entièrement compensé, voir rubrique 3181. Coûts supplémentaires découlant des contrats conclus par la CADEV pour la location des appareils multifonctions.

3181 Compensation du crédit supplémentaire obtenu pour le compte 3163.

31821 Crédit supplémentaire obtenu pour l'opération STRADA.

31854 Crédit supplémentaire de CHF 288'000 obtenu pour l'opération STRADA.
Crédit supplémentaire de CHF 2'050'000 non compensé, obtenu pour les frais d'enquêtes pénales. Ces coûts dépendent du nombre (en augmentation) et de la complexité des procédures pénales engagées.

Département de l'intérieur

3	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31855 Indemnités aux avocats d'office et assistance judiciaire	3'117'167.59		1'350'200 1'620'000	3'033'384.99
31856 Frais d'escorte et de transport de police	440.—		1'600	—
31858 Frais de détention et note de geôle	796'561.45		402'700 250'000	669'271.90
31859 Frais divers des instances judiciaires	56'100.—		2'500	36.—
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	4'702.55		16'000	7'214.70
3189 Frais de surveillance	727.15		3'000	339.65
3191 Taxes	—		500	—
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	—		300	153.25
3199 Frais divers	10.90		3'500	—
3909 Imputations internes diverses	1'341'469.91		1'250'000	1'212'562.87
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		301'766.66	142'700 61'200	393'679.06
43621 Remboursement de frais divers		32'175.45	54'500	31'073.30
43622 Remboursement sur frais des instances judiciaires		90'401.70	300	84'389.15
4363 Remboursements de dommages		261.90	—	—

Renseignements complémentaires

31855 Crédit supplémentaire de CHF 70'000 obtenu pour l'opération STRADA.
Crédit supplémentaire de CHF 1'550'000 non compensé.
Frais d'avocat découlant de la défense d'office.

31858 Crédit supplémentaire de CHF 250'000 non compensé.
Il s'agit principalement des frais de détention dans les autres cantons.

31859 Participation du Canton de Vaud au programme de protection des témoins de
l'Office fédéral de la police.

3909 Frais d'intervention de la police cantonale. Voir UB 105.4909.

Département de l'intérieur

3	Comptes 2013		
	Charges	Revenus	
Récapitulation			
302	Secrétariat général du DINT	12'050'004.18	221'777.—
303	Service juridique et législatif	36'024'768.54	33'801'944.37
305	Office des curatelles et tutelles professionnelles	13'171'475.62	562'070.58
307	Service du développement territorial	10'315'402.48	1'002'424.96
308	Service pénitentiaire	103'183'204.82	20'986'073.81
309	Service des communes et du logement	106'509'471.94	14'821'301.29
310	Ministère Public	41'332'373.79	424'605.71
	Totaux	322'586'701.37	71'820'197.72
	Excédent des charges sur les revenus		250'766'503.65
	Sommes égales	322'586'701.37	322'586'701.37

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4	Département de la santé et de l'action sociale	3'010'540'250.71	2'945'389'800 72'652'800	2'879'350'509.62
			1'045'727'000 35'548'800	1'006'785'317.05
41	Secrétariat général du DSAS	6'137'090.31	6'112'100 238'800	6'814'095.26
			719'400 600	1'457'924.36
3011	Traitement du personnel	3'006'976.44	3'085'200 21'300	2'883'319.04
3016	Salaires du personnel auxiliaire	128'201.05	41'000 117'000	54'573.17
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	186'483.79	186'000 7'200	178'970.37
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	8'012.56	2'000 6'000	3'410.76
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	65'405.64	65'800 2'800	63'432.96
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	2'788.13	700 2'100	1'199.89
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	1'801.92	1'800 200	1'730.07
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	76.99	300	35.85
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	363'210.98	363'400 16'900	347'811.22
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	10'255.38	4'200 7'000	2'778.60
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	26'470.72	27'300 800	26'129.81
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	1'216.03	500 1'500	532.22
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	15'405.35	18'200	14'966.95
3063	Frais de repas et d'hôtel	3'214.—	2'600	4'218.30
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	204'910.—	160'000 56'000	159'758.75
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	27'033.—	27'000	23'700.15
3101	Imprimés et fournitures de bureau	45'141.40	62'500	43'646.05
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	23'838.53	22'300	25'592.22
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	14'452.01	15'000	13'392.60
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	—	1'000	637.65
3163	Locations d'objets mobiliers	19'674.55	25'000	21'076.55
3171	Frais de représentation	16'444.15	20'000	42'689.04
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	29'808.48	34'000	37'670.79
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	15'492.74	13'900	10'290.79
3183	Frais bancaires	48.40	100	190.65
31851	Indemnités et frais des commissions	8'075.97	12'000	8'729.89
31852	Consultations, mandats et expertises	401'704.40	402'000	205'047.65
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	630.70	3'000	2'354.80
3189	Frais de surveillance	227'442.60	230'000	229'255.20
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	840.—	900	840.—
3194	Prestations non matérielles	6'937.65	9'000	1'982.35
3199	Frais divers	3'696.75	4'000	3'597.04
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	1'271'400.—	1'271'400	1'248'400.—
3908	Imputations internes de prestations informatiques	—	—	1'152'133.88

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

4 Département de la santé et de l'action sociale

	Comptes 2013	Budget 2013
Charge nette du département	1'938'854'538. 95	1'899'662'800

41 Secrétariat général du DSAS

3011 Des postes restés vacants plusieurs mois expliquent des dépenses inférieures au budget.

3016 Deux projets importants pour le service ont nécessité l'engagement de personnel auxiliaire au-delà de ce qui avait été prévu au budget, ce qui explique le crédit supplémentaire lié à cette rubrique. Il s'agissait d'une part de prolonger les travaux d'un archiviste chargé de préparer un plan de classement et, d'autre part, de fournir un appui à la mise en place et à la gestion des demandes d'accès pour le RDU (Revenu déterminant unique).

3091 Les frais de formation de quatre services du Département sont centralisés au Secrétariat général et en 2013 plusieurs formations de longue durée ont été demandées, justifiant ainsi une demande de crédit supplémentaire.

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4212	Intérêts sur créances débiteurs	162'988.90	50'000	160'587.15
4261	Revenus des participations du patrimoine administratif	25'200.—	—	—
4291	Autres revenus	—	—	27'500.—
4331	Finances de cours et écolage	320.—	—	20'340.—
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	24'467.69	23'900	23'091.71
43621	Remboursement de frais divers	2'602.40	1'800	11'093.50
4525	Participations communales à des charges d'aide et de prévoyance sociale	646'942.—	643'700	1'215'312.—
42	Service des assurances sociales et de l'hébergement	1'169'567'086.90	1'128'183'900	1'108'427'085.43
			32'614'700	
		658'003'061.45	634'448'500	623'393'821.18
			16'138'500	
421	Administration générale du SASH	9'341'882.86	9'820'700	9'097'532.90
			92'400	398'360.65
3011	Traitement du personnel	6'090'126.46	6'425'600	5'943'570.39
3014	Indemnités.	—	-155'000	—
3016	Salaires du personnel auxiliaire	452'861.90	4'000	408'986.31
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	379'946.55	439'800	369'437.62
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	27'735.08	15'000	25'001.90
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	132'468.09	398'900	130'458.75
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	9'651.91	141'000	8'800.71
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	3'655.80	14'400	3'558.17
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	266.30	4'600	240.09
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	697'405.12	—	677'118.43
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	36'519.70	742'000	38'803.45
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	57'169.60	63'400	56'965.57
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	4'351.89	61'300	3'961.59
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	21'186.17	7'800	19'338.28
3063	Frais de repas et d'hôtel	3'666.75	25'800	3'408.75
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	20'200.40	3'000	11'754.40
3101	Imprimés et fournitures de bureau	127'559.92	20'600	113'756.03
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	13'723.48	126'700	11'675.25
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	—	20'000	—
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	22.55	1'000	3'979.35
3161	Loyers et fermages	344'584.20	6'000	354'048.—
3163	Locations d'objets mobiliers	12'800.79	354'100	18'028.57
3171	Frais de représentation	635.—	20'000	1'897.35
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	225'048.56	2'100	233'295.15
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	16'290.94	286'700	11'326.97
3184	Frais de contentieux et de poursuites	1'500.—	15'000	5'500.—
31851	Indemnités et frais des commissions	23'427.65	11'000	11'800.55
31852	Consultations, mandats et expertises	620'883.90	26'000	614'313.37
			525'000	
			140'000	
31859	Frais divers des instances judiciaires	—	2'000	—
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	14'610.30	24'000	13'655.55
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	1'700.—	2'000	1'700.—
3199	Frais divers	1'883.85	5'000	1'152.35
3659	Dons, aides et subventions casuels	—	1'400	—
4313	Emoluments administratifs	17'300.—	1'500	5'000.—
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	163'417.28	25'800	190'122.79
43621	Remboursement de frais divers	1'488.33	53'700	1'421.67
			500	

Renseignements complémentaires

4261 Prime 2012: taux préférentiel sur emprunts garantis par l'Etat.

42 Service des assurances sociales et de l'hébergement

421 Administration générale du SASH

3011 Crédit supplémentaire de CHF -155'000 accordé selon décision du Conseil d'Etat du 13.11.2013.

3016 Crédit supplémentaire de CHF 15'000 accordé selon décision du Conseil d'Etat du 13.11.2013

31852 Crédit supplémentaire de CHF 140'000 accordé selon décision du Conseil d'Etat du 13.11.2013.

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4364	Remboursements d'aides, de subventions et de participations	—	—	189'124.19
4802	Prélèvements sur les fonds hors bilan	12'692.—	12'400	12'692.—
422	Politique sociale	1'160'225'204.04	1'118'363'200	1'099'329'552.53
		657'808'163.84	32'614'700 634'356'100 16'138'500	622'995'460.53
4221	Régime cantonal de réduction des primes	319'875'441.92	305'050'000	299'524'508.06
			12'100'000 252'354'600 6'050'000	246'799'307.—
3101	Imprimés et fournitures de bureau	7'548.12	—	—
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	2'948.50	150'000	15'432.97
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	129'207.85	—	46'049.35
3665	Aides individuelles de prévoyance sociale	319'735'737.45	304'900'000	299'463'025.74
			12'100'000	
4505	Participation fédérale à des charges de prévoyance sociale		199'659'200	194'120'155.—
4525	Participations communales à des charges d'aide et de prévoyance sociale		52'695'400	52'679'152.—
		197'713'721.—	6'050'000	
		61'016'257.—		
4222	Prestations complémentaires AVS/AI	462'368'627.97	453'665'000	456'259'499.—
			13'691'000 294'799'400 7'191'500	297'498'884.—
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	6'805'117.22	5'447'600	4'914'200.—
			1'358'000	
3665	Aides individuelles de prévoyance sociale	455'563'510.75	448'217'400	451'345'299.—
			12'333'000	
4505	Participation fédérale à des charges de prévoyance sociale		138'581'200	140'853'370.—
		137'859'782.—	2'027'000	
4525	Participations communales à des charges d'aide et de prévoyance sociale		156'218'200	156'645'514.—
		160'263'389.—	5'164'500	

Renseignements complémentaires

422 Politique sociale

4221 Régime cantonal de réduction des primes

3101 Information ciblée comptabilisée jusqu'en 2012 dans la rubrique 4221.3102, le budget n'a pas fait l'objet d'une réallocation.

3655 Opération en lien avec les Centres sociaux régionaux (engagement de personnel afin de baisser les franchises des bénéficiaires au Revenu d'Insertion) mise en place très tard dans l'année.

	Comptes 2013	Budget 2013
3665 Crédit supplémentaire de CHF 12'100'000 accordé selon décision du Conseil d'Etat du 11.12.2013.		
1. SUBSIDES		
Subsides partiels	189'366'936.10	180'600'000
Subsides RI	90'554'164.—	89'300'000
Restitutions	-94'616.50	—
Créances assureurs en cours	-100'337.55	—
2. CONTENTIEUX	36'201'678.50	33'000'000
3. BORDEREAUX COMPLEMENTAIRES	3'807'912.90	2'000'000
	319'735'737.45	304'900'000
		12'100'000

4525 Crédit supplémentaire en lien avec la rubrique 4221.3665.

4222 Prestations complémentaires AVS/AI

3655 Crédit supplémentaire de CHF 1'358'000 accordé selon décision du Conseil d'Etat du 4.12.2013.

3665 Crédit supplémentaire de CHF 12'333'000 accordé selon décision du Conseil d'Etat du 4.12.2013.

1. PC en homes SASH	152'251'244.81	159'777'400
2. PC en homes SPAS	63'551'577.32	60'460'000
3. PC à domicile	180'539'644.62	172'930'000
4. Prestations complémentaires de guérison	55'729'544.—	51'700'000
5. Allocations de Noël	3'491'500.—	3'350'000
	455'563'510.75	448'217'400
		12'333'000

4505 Crédit supplémentaire de CHF 2'027'000 accordé selon décision du Conseil d'Etat du 4.12.2013.

4525 Crédit supplémentaire en lien avec la rubrique 4222.3665.

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4223 Hébergement	103'734'838.54		101'191'000	97'672'942.99
		52'559'469.70	1'500'000 51'485'800	49'171'441.80
			750'000	
3101 Imprimés et fournitures de bureau	7'160.—		9'000	—
3665 Aides individuelles de prévoyance sociale	103'727'678.54		101'182'000	97'672'942.99
			1'500'000	
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		—	500	—
4364 Remboursements d'aides, de subventions et de participations		—	100'000	—
4525 Participations communales à des charges d'aide et de prévoyance sociale		51'009'788.—	49'385'300	48'313'745.—
			750'000	
4655 Contributions de tiers pour l'aide et la prévoyance sociale		1'549'681.70	2'000'000	857'696.80
4224 Hospitalisation	2'172'323.68		2'000'000	2'170'662.—
		1'179'617.—	1'060'000	1'155'347.40
3665 Aides individuelles de prévoyance sociale	2'172'323.68		2'000'000	2'170'662.—
4525 Participations communales à des charges d'aide et de prévoyance sociale		992'706.—	940'000	1'015'314.—
4655 Contributions de tiers pour l'aide et la prévoyance sociale		186'911.—	120'000	140'033.40
4225 Primes d'assurance maladie pour les prestations complémentaires	164'349'444.80		162'000'000	157'986'694.33
		—	1'900'000 —	—
3665 Aides individuelles de prévoyance sociale	164'349'444.80		162'000'000	157'986'694.33
			1'900'000	
4226 Politique familiale et autres régimes sociaux	64'473'049.78		51'026'100	44'700'714.83
		44'379'703.14	3'423'700 31'797'500	25'835'577.33
			2'147'000	
3505 Participations à des charges fédérales d'aide et de prévoyance sociales	3'048'000.—		3'053'000	3'576'000.—

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

4223 Hébergement

	Comptes 2013	Budget 2013
3665 Crédit supplémentaire de CHF 1'500'000 accordé selon décision du Conseil d'Etat du 4.12.2013.		
1. HEBERGEMENT LAPRAMS		
LAPRAMS, longs séjours	6'510'627.75	4'500'000
LAPRAMS, courts séjours	9'397'134.05	10'000'000
LAPRAMS, autres frais	1'056'623.80	700'000
Financement résiduel	65'592'862.89	66'502'000
Complément tarifaire CAT	12'002'531.95	11'800'000
2. AIDES INDIVIDUELLES LAPRAMS		
Quotités disponibles épuisées	379'895.25	200'000
Aides individuelles à domicile	365'791.35	340'000
Aides individuelles à domicile AVASAD	2'400'750.35	2'400'000
3. NON LAPRAMS		
Hébergement non conventionné (LPAS, droits acquis)	25'260.—	20'000
Cotisations AVS des personnes à l'aide sociale ou en home	5'837'781.05	4'400'000
Fonction sociale dans les réseaux	158'420.10	320'000
	103'727'678.54	101'182'000
		1'500'000
4525 Crédit supplémentaire en lien avec la rubrique 4223.3665.		

4224 Hospitalisation

4225 Primes d'assurance maladie pour les prestations complémentaires

3665 Crédit supplémentaire de CHF 1'900'000 accordé selon décision du Conseil d'Etat du 11.12.2013.		
1. Subsidés bénéficiaires PC	162'714'444.80	162'000'000
2. Contentieux	1'635'000.—	—
	164'349'444.80	162'000'000
		1'900'000

4226 Politique familiale et autres régimes sociaux

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3655 Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	4'802'709.12		5'678'100 -870'300	4'727'576.85
3665 Aides individuelles de prévoyance sociale	56'622'340.66		42'295'000 4'294'000	36'397'137.98
4364 Remboursements d'aides, de subventions et de participations		33'887'153.14	23'300'000	16'650'063.83
4505 Participation fédérale à des charges de prévoyance sociale		124'956.—	—	239'476.50
4525 Participations communales à des charges d'aide et de prévoyance sociale		10'367'594.—	8'497'500 2'147'000	8'946'037.—

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3655 Crédit supplémentaire de CHF -870'300 accordé selon décision du Conseil d'Etat du 4.12.2013.		
1. Subvention AVDASS	4'452.80	20'100
2. Frais de gérance pour l'Allocation de maternité	956'751.19	664'000
3. Frais de gérance pour l'Allocation pour enfant handicapé à domicile	103'179.45	116'500
4. Frais de gérance pour l'Allocation familiale pour non-actifs	737'034.34	977'500
5. Frais de gérance pour les PC Famille et Rente Pont	3'001'291.31	3'900'000
	4'802'709.09	5'678'100
		-870'300
3665 Crédit supplémentaire de CHF 4'294'000 accordé selon décision du Conseil d'Etat du 4.12.2013.		
1. Charte sociale agricole	2'000'000.—	2'000'000
2. Allocation de maternité	4'681'484.55	3'850'000
3. Allocation pour enfant handicapé à domicile	1'178'075.—	1'545'000
4. Allocation familiale pour non-actifs	14'875'627.97	11'600'000
5. PC Famille	26'275'750.74	16'800'000
6. Rente Pont	7'611'402.40	6'500'000
L'augmentation des PC Famille et Rente pont est totalement balancée par la hausse des cotisations dans la rubrique 4226.4364.		
	56'622'340.66	42'295'000
		4'294'000
4364 Le montant des cotisations salariales et patronales pour les PC Famille et Rente Pont ont couvert les charges de ces 2 régimes sans impact sur la facture sociale.		
4525 Crédit supplémentaire en lien avec la rubrique 4226.3665.		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
4227	Promotion du maintien à domicile	43'251'477.35	2'836'225.—	43'431'100 2'858'800	41'014'531.32 2'534'903.—
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	43'251'477.35		43'431'100	41'014'531.32
4364	Remboursements d'aides, de subventions et de participations		330'000.—	330'000	330'000.—
4525	Participations communales à des charges d'aide et de prévoyance sociale		2'506'225.—	2'528'800	2'204'903.—
43	Service de prévoyance et d'aide sociales	679'439'025.87	355'625'765.33	675'947'800 20'168'000 364'926'400 10'100'000	638'056'874.60 333'455'875.14
3011	Traitement du personnel	10'782'246.81		11'225'500 -32'000 4'000	10'068'159.50
3014	Indemnités.	—		4'000	—
3016	Salaires du personnel auxiliaire	749'939.16		853'000	811'863.20
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	669'183.33		694'900	625'596.36
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	47'044.53		53'500	50'452.50
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	233'942.16		246'400	221'139.26
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	16'371.71		18'500	17'771.76
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	6'464.80		6'500	6'027.52
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	451.77		500	484.66
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	1'248'135.78		1'308'300	1'187'277.64
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	71'413.23		128'000	83'763.17
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	98'661.43		107'900	94'153.10
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	7'243.74		10'000	7'896.12
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	52'274.68		52'500	44'849.40
3063	Frais de repas et d'hôtel	8'483.70		8'000	4'901.05
3064	Frais de participation à des congrès	10'452.40		9'000	7'546.—

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

4227 **Promotion du maintien à domicile**

	Comptes 2013	Budget 2013
3655 1. SUBVENTIONS DIVERSES		
Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	36'900'200.—	36'900'200
Service universitaire de Psychiatrie de l'Age avancé (SUPAA)	137'154.60	248'600
Pro Infirmis - Service des auxiliaires de vie	22'904.—	40'000
Antennes cliniques de la mémoire	44'686.60	—
Fondation Pro-Xy	87'500.—	87'500
Association de soutien aux proches aidants	15'512.50	106'100
Association Viellards-invalides-veufs-orphelin AVIVO	321'000.—	321'000
Mouvement des Aînés	145'900.—	145'900
Pro Senectute	1'072'950.—	1'086'200
Quartiers solidaires	584'691.50	553'700
2. TRANSPORTS		
Transport Handicap Vaud (THV)	560'000.—	560'000
Croix-Rouge	175'934.—	178'500
4 Roues de secours	55'000.—	55'000
3. SERVICES DE RELEVÉ		
Phare	707'000.—	707'000
Coup d'Pouce	85'200.—	85'200
Autisme Suisse romande	32'500.—	32'500
Alz'amis	545'609.95	546'800
Alzheimer	23'000.—	23'000
Insieme Vaud	7'858.70	21'500
Croix-Rouge	112'206.50	122'300
Entraide montreusienne	10'000.—	10'000
Courses à domicile	171'377.—	165'000
4. PROMOTION DU BENEVOLAT		
Bénévolat Vaud	711'901.80	726'000
Fondation compétences bénévoles	20'100.—	20'100
GRAAP	49'000.—	48'000
Chaise Rouge	70'000.—	70'000
5. FORMATION		
Formation	49'000.—	49'000
Pro Infirmis	518'290.—	522'000
	43'236'477.15	43'431'100

43 **Service de prévoyance et d'aide sociales**

3011 Crédit supplémentaire de -CHF 32'000.- selon décision du Conseil d'Etat du 13.11.13. Compensation partielle des frais de formation supplémentaires assumés par le SG DSAS.

3014 Indemnités supprimées par le SPEV.

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	21'032.—	20'200	—
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers	—	5'000	—
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	15'731.30	16'000	13'065.05
3101	Imprimés et fournitures de bureau	50'210.95	70'000	35'092.09
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	19'964.50	20'000	—
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	272.15	5'000	2'493.65
3161	Loyers et fermages	14'611.55	15'000	14'340.—
3163	Locations d'objets mobiliers	46'614.15	53'000	44'530.75
3171	Frais de représentation	10'702.72	11'000	9'824.45
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	77'395.49	78'000	78'225.54
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	28'871.33	36'000	25'908.80
3183	Frais bancaires	25'953.22	15'000	18'506.06
3184	Frais de contentieux et de poursuites	420'260.—	440'000	408'704.55
31851	Indemnités et frais des commissions	3'129.66	27'500	2'070.08
31852	Consultations, mandats et expertises	416'542.02	431'300	382'167.54
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	3'055.35	15'000	3'706.55
3189	Frais de surveillance	—	1'500	—
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	272'347.—	289'000	262'400.—
3301	Amortissements des créances et débiteurs	5'889'500.33	6'000'000	7'630'548.03
3515	Participations à des charges de prévoyance sociale d'autres cantons	2'933'292.91	2'300'000	1'946'932.24
3525	Participations à des charges communales de prévoyance sociale	69'833'904.88	68'646'000 1'200'000	68'459'143.56
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	80'149'772.10	81'217'500	164'046'118.01

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

- 3081 Le Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR) a privilégié le recours à du personnel auxiliaire plutôt qu'à du personnel temporaire.
- 31511 Moins de réparations de mobilier que celles prévues au budget.
- 31851 Les indemnités des membres de la Commission cantonale des déficiences mentales et associées (CCDMA) ainsi que celles des membres impliqués dans les groupes de travail en relation avec l'introduction de la RPT ont été moins élevées que prévues au budget, la plupart des membres extérieurs à l'Etat ayant le statut de salarié. Quant aux indemnités des membres de la Commission d'examen des plaintes des résidents (COP), elles ont été entièrement financées par le Service de la Santé publique (SSP).
- 3188 Déménagements moins élevés que prévus.
- 3189 Frais de surveillance du bureau de médiation LAIH. Vu le peu d'importance de ces frais, ils ont été entièrement assumés par le Service de la santé publique (SSP) qui partage ces locaux.
- 3515 Il s'agit de l'aide sociale aux Vaudois hors canton. La migration intercantonale de la population assistée ne suit pas de règle précise et nous contraint à une analyse "à posteriori".
- 3525 Il s'agit de la subvention pour les frais de fonctionnement des centres sociaux régionaux selon la régionalisation de l'action sociale. Crédit supplémentaire de CHF 1'200'000.- accordé selon décision du Conseil d'Etat du 29.01.2014. La subvention est calculée sur la base de la moyenne des dossiers RI d'octobre 2012 à septembre 2013 soit 14'011 dossiers au lieu de 13'370 pris en compte pour le budget. Compensation partielle par augmentation de la facture sociale à la rubrique 43.4525.

	Comptes 2013	Budget 2013
3655 1. Subventions aux organismes et services spécialisés :		
1.1 Gestion de budget spécialisé	1'675'781.—	1'675'800
1.2 Politique du logement	2'231'761.70	2'373'200
1.3 Politique de la famille	1'555'300.—	1'555'600
1.4 Maintien du lien social	186'000.—	186'900
1.5 Subsidiarité RI et défense des droits	1'514'000.—	1'514'000
1.6 Informations et orientations, écoute et conseils	399'500.—	399'500
1.7 Subventions LAVI-Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions.	2'090'100.—	2'090'100
1.8 Handicap	820'500.—	820'500
2. Subventions aux institutions pour handicapés :		
2.1 Difficultés sociales et handicap psychique	1'178'935.05	968'000
2.2 Alcoolisme et toxicomanie	1'564'317.45	1'585'500
2.3 Handicap mental	1'559'841.10	2'454'000
2.4 Handicap physique	13'530.70	—
3. Subventions aux ateliers d'occupation	64'646'205.10	64'880'400
Cette rubrique comprend également les centres de jour et les ateliers de développement personnel.		
4. Subvention Fondation Vaudoise de Probation	714'000.—	714'000
	80'149'772.10	81'217'500

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3665 Aides individuelles de prévoyance sociale	505'203'553.03		491'407'900 19'000'000	381'441'216.41
3801 Attributions à des fonds du bilan	—		10'101'400	—
4211 Revenus des comptes courants et des placements à court terme		691.—	—	59.20
4361 Remboursement de traitements et charges sociales . . .		115'672.54	98'900	121'669.53
43621 Remboursement de frais divers		6'382.55	7'000	7'422.20
43622 Remboursement sur frais des instances judiciaires . . .		376'023.20	440'000	354'263.45
4364 Remboursements d'aides, de subventions et de participations		1'304'436.95	1'000'000	1'340'549.80
4515 Participation d'autres cantons à des charges de prévoyance sociale		6'164'881.30	6'400'000	5'924'666.17
4525 Participations communales à des charges d'aide et de prévoyance sociale		311'264'573.—	296'331'600 10'100'000	292'936'112.—

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3665 1. Revenu d'insertion (RI)	330'612'611.21	308'700'000
Crédit supplémentaire de CHF 19'000'000.- selon décision du Conseil d'Etat du 29.01.2014. Ce crédit supplémentaire relève avant tout d'un réajustement budgétaire lié, d'une part, aux conséquences de la 4ème révision de la Loi fédérale sur le chômage (LACI) et des 5ème et 6ème révisions de l'Assurance invalidité (AI) et, d'autre part, à un rattrapage de l'écart déjà constaté à fin 2012 et ayant conduit à la demande de crédit supplémentaire du 19.11.2012. Compensation partielle par augmentation de la facture sociale à la rubrique 43.4525.		
2. Aide à l'insertion sociale du RI (MIS) et programme d'accompagnement à la formation des jeunes adultes en difficulté (FORJAD)	27'175'035.36	27'359'100
3. Frais de placement des handicapés :		
3.1 Difficultés sociales et handicap psychique	12'643'482.10	11'969'700
3.2 Alcoolisme et toxicomanie	15'783'757.36	12'903'800
Contributions des résidents moins élevées que prévu du fait d'un nombre plus important de résidents non bénéficiaires de prestations de l'AI.		
3.3 Handicap mental	88'187'512.95	87'270'700
3.4 Handicap physique	17'427'068.45	20'582'000
L'écart provient du retard dans la réalisation des nouvelles places prévues au budget.		
3.5 Mesures d'insertion professionnelles LAIH (MIP LAIH)	286'126.70	700'000
Projets de mesures socio-professionnelles moins élevés que prévu.		
3.6 Nouveau statut des veilleurs	—	1'000'000
Dépenses intégrées dans les rubriques 43.3665.3.1 à 3.4.		
3.7 Suppléments à l'encadrement pour prise en charge de situations très lourdes	—	3'000'000
Dépenses intégrées dans les rubriques 43.3665.3.1 à 3.4.		
3.8 Prélèvement sur le Fonds d'entretien des établissements socio-éducatifs pour le financement des travaux de réfection et de mise en conformité	—	4'880'000
Abandon de la création du Fonds d'entretien suite à l'adoption de la LAIH par le Grand Conseil.		
4. Pensions alimentaires	9'263'353.59	9'203'900
L'excédent de charges est compensé par des recettes supplémentaires à la rubrique 43.4655.3.		
5. Aides individuelles LAVI	1'947'928.01	1'938'700
6. Prestations aux réfugiés statutaires	1'876'677.30	1'900'000
Il s'agit des mesures d'intégration sociales et professionnelles délivrées par le Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR) et entièrement financées par l'Office fédéral des migrations (ODM). Voir la rubrique 43.4605.		
	505'203'553.03	491'407'900 19'000'000
3801 Abandon de la création du Fonds d'entretien des établissements socio-éducatifs suite à l'adoption de la LAIH par le Grand Conseil.		
4364 Remboursements sur les subventions des associations RAS en application des règles de financement figurant dans les directives du DSAS.		
4515 1. Remboursement sur le revenu d'insertion (RI) selon la loi fédérale sur l'assistance (LAS)	6'124'370.01	6'300'000
2. Remboursement de frais de placement selon la loi fédérale sur l'assistance (LAS)	40'511.29	100'000
Il s'agit de la refacturation aux autres cantons selon la LAS. La migration intercantonale de la population assistée ne suit pas de règles précises et nous contraint à une analyse "à posteriori".		
	6'164'881.30	6'400'000
4525 Crédit supplémentaire de CHF 10'100'000.- accordé selon décision du Grand Conseil du 29.01.2014. Voir explications sous les rubriques 43.3525 et 43.3665.1. Facture sociale aux communes sur la base du 50% des dépenses et recettes soumise de l'année en cours.		

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
4605 1. Subvention de l'Office fédéral des migrations (ODM) pour la couverture des frais d'assistance (RI) délivrés aux réfugiés statutaires B (aide sociale, hébergement, mobilier et encadrement); appellation ODM : forfait global 2	11'260'853.—	16'410'000
2. Subvention de l'Office fédéral des migrations (ODM) pour la couverture de frais d'intégration (cours de langue et mesures d'insertion sociales et professionnelles); appellation ODM : forfait global 4	1'494'876.90	1'254'000
L'écart est dû au retard important dans les traitements des dossiers par l'ODM d'une part et d'autre part par la modification du mode de financement de la Confédération dès le 01.04.2013 instaurant un système de malus en fonction des taux d'employabilités cantonaux moyens pour le forfait global 2 (FG 2). Ces éléments n'ont pas pu être anticipés lors de l'élaboration du budget.		
	12'755'729.90	17'664'000
4655 1. Remboursement sur le revenu d'insertion (RI)	5'527'702.29	6'500'000
Cette rubrique intègre les remboursements pour les indus RI "gérés" par le Service pour le compte des centres sociaux régionaux (sauf Lausanne) ainsi que les remboursements/restitutions ordinaires concernant le RI pour le CSIR et le CSC (autorités d'application cantonales de la LASV).		
2. Remboursement sur frais de placement	8'302'905.73	9'000'000
Les montants comprennent les restitutions de frais de placement de la part de résidents des institutions pour personnes handicapées suite à des décisions rétroactives de rentes ainsi que les notes de crédit des institutions résultant des décomptes finaux.		
3. Remboursement sur pensions alimentaires	9'340'062.89	9'293'900
Comptabilisation des recettes sur la base des factures émises. L'excédent de recettes compense les charges supplémentaires de la rubrique 43.3665.4.		
4. Cotisations au Fonds d'entretien des établissements socio-éducatifs	—	10'101'400
Abandon de la création du Fonds d'entretien suite à l'adoption de la LAIH par le Grand Conseil.		
5. Remboursements MIS	466'703.98	—
Remboursements non prévisibles de mesures d'insertion sociale délivrées par les organismes prestataires.		
	23'637'374.89	34'895'300
4801 Abandon de la création du Fonds d'entretien des établissements socio-éducatifs suite à l'adoption de la LAIH par le Grand Conseil. Voir la rubrique 43.3801.		
45 Chancellerie d'Etat		
3001 Traitements des conseiller-ère-s d'Etat.		
3011 1. Crédit supplémentaire lié à un transfert de poste (1 ETP) du SG-DFJC à la Chancellerie d'Etat au 01.07.2013. Les charges et revenus liés ont été portés en augmentation des rubriques 3011, 3031, 3035, 3041, 3051, 4361 et 43621 et ont été compensés par les mêmes rubriques à l'UB 211. 2. Compensation des crédits supplémentaires aux rubriques 3016, 3034, 3038 et 3054.		
3016 Un crédit supplémentaire a été requis pour couvrir les montants liés à : 1. la prolongation de contrat sous forme auxiliaire d'une collaboratrice de la Chancellerie d'Etat après son départ en retraite, le temps de procéder à une révision de son cahier des charges et à l'engagement de sa remplaçante; 2. l'engagement par contrat sous forme auxiliaire d'une secrétaire dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité.		
3031 Voir commentaire 1 à la rubrique 3011.		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	6'490.90	5'200 4'800	2'116.41
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	112'581.11	115'500 900	112'461.53
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	2'578.92	1'700 1'200	792.57
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	3'107.65	3'400	3'067.68
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	71.17	300	21.64
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	486'714.75	510'000 4'100	479'314.99
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	1'694.92	9'700 -5'900	1'343.89
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	38'750.—	40'400 400	39'064.04
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	1'430.19	1'000 600	419.34
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	236'075.—	221'400 16'000	207'212.59
3062	Frais de représentation et d'habillement	67'443.75	126'000 -41'000	118'936.90
3063	Frais de repas et d'hôtel	43'283.20	43'000	37'104.05
3064	Frais de participation à des congrès	2'443.80	2'900 2'000	440.—
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	80.—	1'000	925.33
3071	Pensions de retraite	2'591'469.20	2'635'000 -10'000	2'526'989.80
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	5'838.50	9'500	5'250.10
3101	Imprimés et fournitures de bureau	371'397.73	456'300 -36'800	410'589.34
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	24'298.40	35'700	29'982.35
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	2'465.10	3'500	3'269.90
3113	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux . . .	445.95	3'000	1'567.05
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.	5'985.50	25'000 -10'000	13'979.20
3123	Consommation d'électricité	1'291.50	2'000	1'748.35
3131	Achats de produits alimentaires	81'385.40	90'000	89'807.75
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage.	1'054.85	1'200 300	1'216.65
3136	Achats de fournitures pour véhicules	10'469.25	10'000 2'000	10'165.25
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	3'515.—	7'500	5'540.—
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	388.45	1'600	—
3153	Entretien du mobilier et de l'équipements pour d'autres locaux	4'198.40	7'500	4'643.80
3155	Entretien des véhicules et accessoires	6'619.15	10'000	5'745.25
3161	Loyers et fermages	72'298.60	74'200	88'543.25
3163	Locations d'objets mobiliers	7'765.89	11'700	10'272.62
3171	Frais de représentation	191'546.15	218'800	269'717.20
3172	Prix et concours	—	15'000 -10'000	—
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	47'517.08	72'500	57'646.25
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	32'965.70	34'000	28'574.77
31822	Frais de télécommunications	—	—	17.—

Renseignements complémentaires

- 3034 Voir commentaire à la rubrique 3016.
- 3035 Voir commentaire 1. à la rubrique 3011.
- 3038 Voir commentaire à la rubrique 3016.
- 3041 Voir commentaire 1 à la rubrique 3011.
- 3044 Compensation des crédits supplémentaires aux rubriques 3016, 3034, 3038 et 3054.
- 3051 Voir commentaire 1 à la rubrique 3011.
- 3054 Voir commentaire à la rubrique 3016.
- 3061 1. Frais de transport des membres du Conseil d'Etat et des huissiers; forfait annuel des conseiller-ère-s d'Etat et du chancelier.
2. Un crédit supplémentaire a été requis pour couvrir l'entier des frais de déplacement pour 2013.
- 3062 1. Indemnité présidentielle; forfait annuel des conseiller-ère-s d'Etat et du chancelier. L'indemnité annuelle forfaitaire des huissiers est, dès janvier 2013, imputée à la rubrique 3011.
2. Compensation des crédits supplémentaires aux rubriques 3061, 3064 et 31852.
- 3063 Frais de repas lors des séances du Conseil d'Etat et hébergement lors de représentations du gouvernement.
- 3064 Un crédit supplémentaire a été requis pour couvrir les dépenses estimées à la fin du troisième trimestre pour l'entier de l'année 2013. Ce montant n'a pas été utilisé.
- 3071 1. Pensions de retraite des ancien-ne-s conseiller-ère-s d'Etat et des veuves.
2. Compensation des crédits supplémentaires aux rubriques 3016, 3034, 3038 et 3054.
- 3101 1. Impression des textes adoptés par le Conseil d'Etat; production de la Gazette; redevances diverses (licence de reproduction d'articles, ProLitteris, participation aux frais d'exploitation du guichet virtuel)
2. Compensation des crédits supplémentaires aux rubriques 3133, 3136, 31852, 3189 et 3193.
- 3113 Achat de mobilier pour la Maison de l'Elysée.
- 3114 1. Achat de matériel et équipement divers pour la Maison de l'Elysée.
2. Compensation des crédits supplémentaires aux rubriques 3016, 3034, 3038 et 3054.
- 3123 Frais du Bureau cantonal de médiation.
- 3133 Un crédit supplémentaire a été requis pour couvrir les dépenses estimées à la fin du troisième trimestre pour l'entier de l'année 2013. Ce montant n'a pas été utilisé.
- 3136 Un crédit supplémentaire a été requis pour couvrir les frais liés à l'essence consommée par les véhicules utilisés pour les déplacements des membres du Conseil d'Etat pour l'entier de l'année 2013.
- 31413 Frais de blanchisserie pour la Maison de l'Elysée.
- 3153 Entretien du mobilier de la Maison de l'Elysée.
- 3171 Participation du Conseil d'Etat aux frais de manifestations et réceptions.
La cérémonie de remise du Mérite vaudois prévue pour 2013 n'a pas eu lieu.
- 3172 Compensation du crédit supplémentaire à la rubrique 31852.

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31852 Consultations, mandats et expertises	128'658.10		134'100 65'000	79'786.—
3187 Primes d'assurance de tiers, choses, RC	—		700 -100	479.02
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	516.—		3'500	3'053.50
3189 Frais de surveillance	7'489.45		7'500 500	7'570.15
3192 Taxes sur les véhicules à moteur	190.50		200	—
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	10'603.02		8'500 2'000	8'698.21
3199 Frais divers	49'922.75		57'700	57'934.20
3301 Amortissements des créances et débiteurs	—		—	20.—
4271 Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		14'540.20	—	—
4356 Facturation de services à des tiers		9'625.—	10'000	22'400.—
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		345'657.47	433'400 300	440'164.61
43621 Remboursement de frais divers		42'969.—	7'300 100	42'874.42
46 Contrôle cantonal des finances	3'620'407.58	20'356.52	4'317'200 30'100	3'756'881.63 150'470.96
3011 Traitement du personnel	2'408'186.69		2'712'900	2'558'718.21
3016 Salaires du personnel auxiliaire	2'830.76		10'000	1'883.13
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel	148'007.72		166'800	157'172.45
3034 Assurances sociales pour le personnel temporaire	—		700	117.69
3035 Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	52'379.05		59'700	56'293.40
3038 Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	—		200	41.43
30391 Cotis. PC Familles autorités et personnel	1'445.40		1'600	1'536.45
30394 Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	—		—	1.13
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	302'130.18		338'200	318'490.68
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel	19'056.76		22'000	20'374.90
3054 Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	27.20		200	18.38
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés	109'972.10		135'000	105'027.40
3063 Frais de repas et d'hôtel	30'935.45		40'000	28'891.05
3081 Personnel intérimaire facturé par des tiers	164'499.60		420'000 -116'200	216'710.—
3091 Frais pour la formation professionnelle du personnel	59'734.29		72'500	54'622.85
3099 Charges diverses des autorités et du personnel	1'205.10		2'500	1'144.80
3101 Imprimés et fournitures de bureau	8'865.96		10'000	8'520.30
3102 Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	3'623.90		5'500	2'997.60
31112 Achats de matériel et logiciels informatiques	—		30'000	—
31411 Entretien ordinaire des bâtiments et monuments	3'200.—		— 3'200	—
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	—		2'000	237.60

Renseignements complémentaires

- 31852 1. Frais de mandats à disposition du Conseil d'Etat et du préposé à la protection des données et à l'information.
2. Un crédit supplémentaire a été requis pour couvrir des dépenses liées à la réorganisation du Bureau d'information et de communication et à l'amélioration de ses missions, selon les devis fournis par la Direction des systèmes d'information. La totalité des CHF 65'000.00 n'a pas été engagée, par manque de temps en fin d'année.
- 3187 Crédit supplémentaire lié au transfert au Service immeubles, patrimoine et logistique des budgets relatifs à l'assurance responsabilité civile.
- 3189 Un crédit supplémentaire a été requis pour couvrir les dépenses estimées à la fin du troisième trimestre pour l'entier de l'année 2013. Ce montant n'a pas été utilisé.
- 3193 Un crédit supplémentaire a été requis pour couvrir l'augmentation de la cotisation à l'Association des ombudsmans et médiateurs de la francophonie et le rattrapage d'une cotisation pour 2012 arrivée après le bouclage de cette même année. Le montant demandé n'a pas été suffisant en raison d'une cotisation non anticipée versée en fin d'année.
- 4356 Facturation des mandats externes du groupe Impact.
- 4361 1. Jetons de présence aux représentants de l'Etat dans des conseils d'administration et remboursements d'excédents de rentes des ancien-ne-s conseiller-ère-s d'Etat. Ces derniers sont en diminution.
2. Crédit supplémentaire de CHF 300.00 : voir commentaire 1 à la rubrique 3011.
- 43621 1. Ristourne sur décompte de la Feuille des Avis Officiels et remboursement de frais divers.
2. Crédit supplémentaire de CHF 100.00 : voir commentaire 1 à la rubrique 3011.

46 **Contrôle cantonal des finances**

- 3081 Compensation des charges liées aux crédits supplémentaires compensés des rubriques 31411 - 3188 et 31852 pour un total de CHF 116'200.
- 31411 Crédit supplémentaire de CHF 3'200 pour l'achat et la pose d'un tapis.

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31512 Entretien du matériel et logiciels informatiques de gestion	—		48'100	—
3163 Locations d'objets mobiliers	3'675.85		7'500	4'537.90
3171 Frais de représentation	268.20		2'000	336.75
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	2'353.65		3'000	2'205.79
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	2'900.97		4'000	3'147.29
31852 Consultations, mandats et expertises	282'415.90		210'000 110'000	204'853.—
3186 Emoluments divers et commissions d'encaissement ou de vente	2'577.—		2'500	40.—
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	2'728.85		1'000 3'000	2'667.45
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	7'387.—		9'300	6'294.—
4356 Facturation de services à des tiers		—	—	85'887.50
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		17'271.52	19'200	61'683.46
43621 Remboursement de frais divers		3'085.—	10'900	2'900.—
48 Service de la santé publique	1'141'474'146.17		1'120'177'000 19'583'500	1'112'076'323.94
		56'761'215.80	45'151'900 9'309'300	47'821'786.38
481 Administration générale du Service de la santé publique	25'184'305.48		21'762'400 -173'200	23'193'684.09
		4'399'133.18	1'545'200 -300	3'578'488.01
3011 Traitement du personnel	8'553'280.33		9'630'600 -111'500	9'354'279.59
3014 Indemnités	—		10'000	—
3016 Salaires du personnel auxiliaire	982'896.18		1'332'400 -40'000	931'378.27
3024 Rémunération des intervenants extérieurs	179'092.—		128'400	67'647.61

Renseignements complémentaires

31852 Crédit supplémentaire compensé pour les dépenses supplémentaires liées aux mandataires externes de CHF 110'000

3188 Crédit supplémentaire de CHF 3'000 pour la destruction de documents et les frais de manutention de meubles liés à la réorganisation des bureaux.

48 Service de la santé publique

481 Administration générale du Service de la santé publique

3011 La rotation du personnel et la vacance de 4.79 ETP avec notamment 3 postes de cadre et 1 poste de spécialiste non repourvus en 2013 explique cet écart.

Crédit supplémentaire "Transferts de postes au 1er mars 2013 : 1 ETP du SSP au SG, 0.5 ETP du SG au SSP" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 24 avril 2013.

Crédit supplémentaire "Transfert de 0.4 ETP du SSP au SG/DSAS" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 28 août 2013.

Crédit supplémentaire "Auxiliaires et frais de formation" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 13 novembre 2013.

3014 Les indemnités de piquets dans le cadre de la gestion des maladies transmissibles notamment n'ont pas été supportées par le service en 2013.

	Comptes 2013	Budget 2013
3016 1. Personnel occasionnel	313'126.90	525'500
L'écart est dû à la baisse de personnel auxiliaire pour 2013. En effet, le nombre de collaborateurs en absence de longue durée a diminué.		
2. Médecins scolaires s'occupant de la santé scolaire dans la formation postobligatoire	160'182.88	204'200
3. Cercles de qualité dans les EMS	509'586.40	602'700
Les cercles de qualité en EMS continuent à se développer. Les incitatifs mis en place n'ont pas encore déployé tous leurs effets.		
Crédit supplémentaire "Auxiliaires et frais de formation" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 13 novembre 2013.		
	982'896.18	1'332'400
		-40'000

3024 L'indemnisation des membres du groupe de réflexion sur les urgences préhospitalières n'était pas prévue.

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel . . .	527'709.90	593'200 -5'400	578'726.66
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	25'007.61	87'700	34'232.88
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	185'172.19	210'500 -2'200	205'378.16
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	8'699.32	31'000	12'197.36
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	5'109.16	5'800 -100	5'603.33
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	251.79	900	335.09
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	1'005'412.28	1'162'400 -13'500	1'089'102.85
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	26'210.81	60'000	28'917.23
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	74'728.23	87'000 -500	83'820.58
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	2'797.86	7'000	4'141.46
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	45'673.92	52'000	44'883.56
3063	Frais de repas et d'hôtel	13'139.45	19'000	19'832.59
3064	Frais de participation à des congrès	17'300.98	42'000	22'229.19
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	—	—	20'240.—
3069	Frais divers pour le personnel.	—	500	130.—
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	—	—	34'907.65
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	16'553.65	19'000	15'554.45
3101	Imprimés et fournitures de bureau	171'719.21	209'500	216'894.67
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	18'089.97	22'000	16'118.63
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	18'711.57	20'000	17'999.81
3132	Achats de fournitures pour soins et analyses	808'895.—	974'400 -32'000	1'414'947.95
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	38.—	300	65.60
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	3'232.55	11'000	3'691.70
3161	Loyers et fermages	56'131.55	74'400	17'800.—
3163	Locations d'objets mobiliers	44'355.55	20'000 32'000	52'962.16
3171	Frais de représentation	30'198.95	49'500	33'535.85
3173	Frais d'organisation de congrès	7'880.41	20'000	9'067.78
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	54'837.39	81'600	50'873.23
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	40'680.95	52'000	43'981.55
3183	Frais bancaires	42.60	200	1.17
3184	Frais de contentieux et de poursuites	523.30	500	61.—
31851	Indemnités et frais des commissions	63'423.07	128'000	103'911.10
31852	Consultations, mandats et expertises	1'465'851.97	1'816'200	1'497'876.12
31859	Frais divers des instances judiciaires	244'999.25	315'000	3'000.—
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	59'948.45	54'000	61'525.30
3189	Frais de surveillance	958.80	2'000	1'123.—
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	840'237.40	866'400	781'112.25
3199	Frais divers	—	200	50.02

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

3031	Crédit supplémentaire "Transferts de postes au 1er mars 2013 : 1 ETP du SSP au SG, 0.5 ETP du SG au SSP" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 24 avril 2013. Crédit supplémentaire "Transfert de 0.4 ETP du SSP au SG/DSAS" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 28 août 2013.		
3035	Crédit supplémentaire "Transferts de postes au 1er mars 2013 : 1 ETP du SSP au SG, 0.5 ETP du SG au SSP" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 24 avril 2013. Crédit supplémentaire "Transfert de 0.4 ETP du SSP au SG/DSAS" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 28 août 2013.		
30391	Crédit supplémentaire "Transfert de 0.4 ETP du SSP au SG/DSAS" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 28 août 2013.		
3041	La rotation du personnel et la vacance de 4.79 ETP avec notamment 3 postes de cadre et 1 poste de spécialiste non repourvus en 2013 explique cet écart.		
3051	Crédit supplémentaire "Transferts de postes au 1er mars 2013 : 1 ETP du SSP au SG, 0.5 ETP du SG au SSP" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 24 avril 2013.		
3063	Crédit supplémentaire "Imprimantes multifonctions du SSP" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 6 novembre 2013.		
		Comptes 2013	Budget 2013
3132	1. Maladies transmissibles : matériel, enquêtes, parfois traitements, destinés à éviter la propagation de maladies, telles que la tuberculose, les hépatites, les méningites, la rougeole, la grippe etc. Le transitoire 2012-2013, trop élevé, engendre cet écart.	-2'870.35	55'000
	2. Vaccins scolaires Vaccinations scolaires effectuées dans le cadre de la santé scolaire vaudoise. Ce montant est remboursé entièrement en fin d'année par santésuisse à la rubrique 481.43621.	347'421.41	400'000
	3. Programme de vaccination des jeunes femmes contre le cancer du col de l'utérus. santésuisse participe au financement de ce programme. Les remboursements sont imputés à la rubrique 481.43621.	464'343.94	519'400
	Crédit supplémentaire "Imprimantes multifonctions du SSP" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 6 novembre 2013.	808'895.—	974'400 -32'000
3163	Crédit supplémentaire "Imprimantes multifonctions du SSP" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 6 novembre 2013.		
31852	Certains projets ont démarré plus tard que prévu (deuxième semestre) et ont donc coûté moins cher. Moins de mandats ont été confiés en raison de la vacance de 3 postes de cadres, dont celui du chef de service.		
31859	Privation de liberté à des fins d'assistance (PLAFA) - Prise en charge des frais médicaux ordonnés par la justice. Ces prestations, en lien avec le nouveau code civil, sont encore instables et doivent évoluer. L'écart n'est donc pas encore représentatif.		
3193	1. Conférence latine des affaires sociales et sanitaires (CLASS)	332'500.—	326'000
	2. Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)	405'512.—	405'600
	3. Interassociation de sauvetage	50'816.10	51'100
	4. Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ)	14'518.90	14'600
	5. Académie de Chiropratique	15'000.—	20'000
	6. Divers SSP	21'890.40	49'100
		840'237.40	866'400

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3301 Amortissements des créances et débiteurs	5'164'226.90		10'000	2'515'361.48
3654 Aides et subventions pour l'hygiène et la santé publique	2'580'587.10		2'304'800	1'982'094.98
3659 Dons, aides et subventions casuels	19'500.—		36'000	25'620.—
3664 Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique . . .	4'810.50		5'000	3'400.50
3801 Attributions à des fonds du bilan	1'815'389.38		1'210'000	1'787'069.73
4313 Emoluments administratifs		306'789.—	220'000	312'595.20
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		—	100	—
4361 Remboursement de traitements et charges sociales . . .		234'428.23	228'000	270'846.—
			-300	

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3301 Le correctif d'actif sur le compte de clearing de la CEESV évolue en fonction du nombre de débiteurs ouverts pour prestations hospitalières au 31 décembre 2012 et 2013. Il a fait l'objet d'une décision d'adaptation du DFIRE.		
3654 1. Projets intercantonaux		
1.1 Centre suisse d'information toxicologique	127'701.10	130'000
1.2 Projet d'observatoire vaudois des professions soignantes	80'425.—	80'500
1.3 Inspection régionale romande des fabricants de médicaments	302'364.—	302'000
1.4 Fondation pour la sécurité des patients	93'300.—	93'300
1.5 Laboratoire événements biologiques	18'245.—	19'000
2. Autres subventions		
2.1 Pays en voie de développement	715'052.—	715'000
2.2 Subvention à l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais (nouvel établissement autonome de droit public) pour financer ses charges de constitution et de mise en route, notamment le conseil d'administration et l'ensemble des commissions.	643'500.—	665'000
2.3 Convention DSAS/SVM pour la relève médicale et partenariat public-privé	300'000.—	300'000
2.4 Subventions financées par prélèvement sur des Fonds	300'000.—	—
Un soutien financier complémentaire a été accordé à la FEDEVACO. Le dépassement a été entièrement compensé par un prélèvement sur le Fonds pour la prévention et la lutte contre les addictions. Les fonds n'ont pas été intégrés dans le budget 2013.		
	2'580'587.10	2'304'800
3801 Enregistrement de l'alimentation des fonds du bilan selon la directive d'exécution N° 18 du Sagefi. A l'aide des fonds, divers projets de santé publique sont financés.		
1. Alimentation du Fonds pour le développement de la prévention et de la promotion de la santé	550'000.—	550'000
2. Alimentation du Fonds de la dîme de l'alcool	660'000.—	660'000
Le fonds est alimenté par la Régie fédérale des alcools (cf. rubrique 485.4409)		
3. Alimentation des fonds par des tiers	605'389.38	—
Les fonds ont été alimentés par le SPEN (encaissement des séquestres) et par le SJL (encaissement des créances compensatrices, calculées sur la base de l'estimation de l'enrichissement résultant du trafic de stupéfiants). Les transferts du SPEN et du SJL ont été comptabilisés dans la rubrique 481.4364. L'alimentation des fonds par des tiers n'a pas été budgetée pour 2013.		
	1'815'389.38	1'210'000
4313 Le budget est basé sur une moyenne mais l'encaissement réel varie d'année en année. Autorisations délivrées: - autorisations de pratiquer relatives aux professions de la santé - autorisations d'exploiter une installation sanitaire - autorisations d'exploiter un établissement sanitaire - autorisations de diriger un établissement sanitaire - autorisations de fabrication de médicaments (pharmacies et drogueries) - autorisations de mise sur le marché des médicaments fabriqués par les pharmacies et drogueries		
4361 1. Remboursement par le Fonds de gestion des conventions de		
1 ETP d'économiste.	104'379.25	103'000
2. Remboursement LAA non professionnelle	66'238.88	75'000
3. Remboursement de traitements	63'810.10	50'000
Crédit supplémentaire "Transfert de 0.4 ETP du SSP au SG/DSAS" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 28 août 2013.		
	234'428.23	228'000
		-300

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
43621	Remboursement de frais divers	950'216.99	893'400	904'964.40
4364	Remboursements d'aides, de subventions et de participations	605'389.38	—	596'118.78
4371	Amendes	2'000.—	15'000	107'000.—
4801	Prélèvements sur les fonds du bilan	2'300'309.58	188'700	1'386'963.63

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
43621 1. Vaccins scolaires : remboursement par les assureurs-maladie des charges inscrites à la rubrique 3132.2	347'421.41	400'000
2. Vaccins contre le cancer du col de l'utérus : remboursement par les assureurs-maladie. Ces recettes compensent les charges inscrites à la rubrique 3132.3.	562'173.50	493'400
Remboursement de vaccins provenant de stocks constitués dans les pharmacies mettant à disposition les vaccins en plus de ceux achetés en 2013.		
3. Remboursement de frais divers	40'622.08	—
	950'216.99	893'400
4364 Revenus de tiers destinés à l'alimentation des fonds du bilan Enregistrement de l'alimentation des fonds du bilan selon la directive d'exécution N° 18 du Sagefi. L'alimentation est comptabilisée dans la rubrique 481.3801. Les opérations sur les fonds n'ont pas été inscrites au budget 2013.		
4371 Amendes disciplinaires infligées aux professionnels de la santé, aux entrepreneurs de pompes funèbres qui ne respectent pas les usages professionnels et aux établissements sanitaires qui ne respectent pas la législation les concernant.		
4801 Prélèvements sur les fonds du bilan pour financer différents projets de santé publique. Enregistrement systématique des prélèvements sur les fonds du bilan selon la directive d'exécution N° 18 du Sagefi.		

Renseignements complémentaires

482 Hospitalisation d'intérêt public		Comptes 2013	Budget 2013
3654	1. CHUV et établissements sous contrats		
	1.1 Exploitation		
	1.1.1 Patients LAMal VD divisions commune et privée	254'517'762.—	257'913'800
	1.1.2 Patients LAA/AI/AMF	3'116'539.—	4'905'700
	1.1.3 Prestations d'intérêt général (implicites)	111'135'324.—	97'839'600
	1.1.4 Recherche, enseignement et tâches spéciales	140'056'330.—	137'151'200
	1.2 Investissements		
	1.2.1 Equipements	60'735'000.—	60'735'000
	1.2.2 Amortissements et intérêts des bâtiments du CHUV	27'175'832.—	26'810'600
	Facteurs de variation :		
	DECFO 2012 : + CHF 2.8 mios		
	L'écart est dû au coût de rattrapage du nouveau système salarial.		
	DECFO 2013 : + CHF 1.4 mio		
	Le dépassement budgétaire est autorisé.		
	Allocations familiales : + CHF 1.8 mio		
	Le taux de cotisation est passé de 1.965 % à 2.19 % au 01.01.2013.		
	Tarif universitaire pour les soins aigus 2013 : + CHF 3.8 mios		
	La négociation du tarif s'est révélée être inférieure aux hypothèses budgétaires 2013.		
	Financements effectifs : + CHF 0.8 mio		
	Autres adaptations aux financements effectifs selon le contrat de prestations et les conventions hospitalières.		
	Patients humanitaires : + CHF 0.5 mio		
	Un financement supplémentaire pour les patients humanitaires a été accordé comme convenu dans le contrat de prestations 2013.		
	Amortissements et intérêts des bâtiments du CHUV : + CHF 0.4 mio		
	Début de l'amortissement du Centre Uni de l'enfant et de l'adolescent.		
	2. FHV		
	2.1 Exploitation :		
	2.1.1 Patients LAMal VD division commune et privée	227'444'309.85	221'468'200
	2.1.2 Patients LAA/AI/AMF	484'817.—	1'251'800
	2.1.3 Prestations d'intérêt général (implicites)	22'038'734.—	26'798'400
	2.1.4 Recherche, enseignement et tâches spéciales	11'086'933.—	9'427'300
	2.2 Investissements LAMal VD	19'382'564.—	22'505'700
	Facteurs de variation :		
	Projet DOPHIN (dossier patient informatisé) : + CHF 1.1 mio		
	Frais de rapprochement HDC en vue de la prochaine constitution de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) : + CHF 0.8 mio		
	Allocations familiales : + CHF 0.8 mio		
	Le taux de cotisation est passé de 2 % à 2.275 % au 01.01.2013.		
	Financements effectifs : - CHF 0.6 mio		
	Autres adaptations aux financements effectifs selon les contrats de prestations et les conventions hospitalières.		
	Subvention d'investissement : - CHF 3.1 mios		
	L'écart est dû à une coupe de 3 mios sur la subvention d'investissement négociée dans les contrats de prestations 2013 des hôpitaux de la FHV, ainsi qu'à d'autres adaptations aux conventions hospitalières.		
	3. Autres		
	3.1 Patients VD hospitalisés hors canton	24'134'377.16	12'616'100
	Lors de l'élaboration du budget 2013, le comportement des patients vaudois n'était pas prévisible (suite à l'introduction du libre choix en 2012). L'écart a été en partie compensé par un crédit supplémentaire.		
	3.2 Intérêts passifs du compte de clearing Etat/CEESV	2'871'928.69	3'956'000
	Le taux réel de 2.13 % fixé par le SAGEFI en 2013 est inférieur à celui budgété (2.68 %). En outre, le solde du compte de clearing CEESV s'est révélé être plus bas que le solde budgété.		
	3.3 Financement des cliniques privées inscrites sur la liste LAMal	18'637'950.15	15'419'400
	L'activité facturée par les cliniques inscrites sur la liste LAMal du Canton de Vaud (financement à la prestation) a augmenté en 2013. Les raisons principales sont l'augmentation		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4211 Revenus des comptes courants et des placements à court terme		2'255'922.69	4'326'000	4'788'149.60
4364 Remboursements d'aides, de subventions et de participations		43'402'212.05	33'253'800 9'309'600	33'135'899.85
4524 Participation de communes à des charges d'hygiène et de santé publique		339'500.—	375'800	538'300.—
4801 Prélèvements sur les fonds du bilan		2'000'000.—	2'000'000	2'000'000.—

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

des quotas accordés et du coût par cas (cas plus lourds) ainsi que l'attribution d'un mandat supplémentaire, due au fait que les cas en urgences sont illimités (hors quota).		
3.4 Financement de l'investissement des cliniques privées inscrites sur la liste LAMal	1'994'664.20	1'700'000
3.5 Unité de Santé au Travail L'activité de l'Unité de Santé au Travail est en cours de développement. De plus, il y a eu une diminution des charges du personnel due à une absence de longue durée.	1'205'348.25	1'650'300
3.6 Financement LAMal - Formation non-universitaire Le développement de projets LAMal a été financé via les rubriques d'hospitalisation FHV et CHUV.	4'170'000.—	2'250'000
3.7 Développement - Projet LAMal	—	1'700'000
3.8 Ortra santé-social	80'000.—	—
Crédit supplémentaire "Transfert inachevé des besoins budgétaires 2013 accordés aux allocations de stages APS" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 20 novembre 2013. Crédit supplémentaire "Financement du CHUV 2013 : Financement du rattrapage DECFO 2012 et de l'augmentation des cotisations de la Caisse cantonale d'allocations familiales (CCAF) 2013" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 20 novembre 2013. Crédit supplémentaire "Tarif universitaire pour l'hospitalisation somatique aiguë 2013" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 20 novembre 2013. Crédit supplémentaire "Hospitalisations hors canton" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 4 décembre 2013.		
	930'268'413.30	906'099'100 21'456'700
4211 Intérêts versés par la CEESV : Le solde du compte de clearing CEESV et le taux d'intérêt ont été plus bas que ce qui avait été budgété. En outre, moins d'intérêts de retard ont été facturés aux établissements et aux assureurs.		
	Comptes 2013	Budget 2013
4364 1. Remboursement par le CHUV de la part assureurs sur les investissements LAMal	34'602'771.—	32'723'800
2. Rétrocession suite au résultat du bouclage des conventions hospitalières 2012 à la CEESV. Cet écart est utilisé à la compensation de crédits supplémentaires.	8'180'337.—	—
3. Part de la taxe sur les revenus bruts du jeu versée par la Loterie Romande utilisée pour financer le Centre du jeu excessif.	530'000.—	530'000
Crédit supplémentaire "Transfert inachevé des besoins budgétaires 2013 accordés aux allocations de stages APS" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 20 novembre 2013. Crédit supplémentaire "Tarif universitaire pour l'hospitalisation somatique aiguë 2013" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 20 novembre 2013. Crédit supplémentaire "Hospitalisations hors canton" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 4 décembre 2013.		
4. Recours accidents - Hospitalisations	89'104.05	—
	43'402'212.05	33'253'800 9'309'600
4524 Participation des communes à la facture sociale pour les dépenses liées à la consultation psychothérapeutique pour migrants (CPM).		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
483 Secteur médico-social et réseaux de soins	142'546'938.94		148'888'200 -900'000	139'609'853.31
		605'956.—	—	36'334.—
3654 Aides et subventions pour l'hygiène et la santé publique	142'546'938.94		148'888'200 -900'000	139'609'853.31

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

483 Secteur médico-social et réseaux de soins		Comptes 2013	Budget 2013
3654	1. Exploitation		
	1.1 Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	64'759'200.—	64'649'200
	L'écart s'explique par le financement du projet pilote de la domotique à domicile à hauteur de CHF 0.11 mio pour 2013.		
	1.2 Organisation de soins à domicile (OSAD) et infirmières privées	3'094'850.52	2'200'000
	L'activité des organisations de soins à domicile privées a connu une forte progression en 2013. Le nouvel arrêté de 2012 sur le financement résiduel a rendu les besoins difficile à estimer.		
	1.3 Financement résiduel (part non prise en charge par les assureurs maladies) des EMS	23'068'277.73	22'828'200
	Suite à l'arrêt du TF d'octobre 2012, l'Etat doit prendre en charge le financement résiduel pour les EMS non reconnus d'intérêt public. Ce montant, non prévu au budget, a été partiellement compensé par des coûts moins importants pour les structures de soins de jour et de nuit des OSAD et pour les EMS reconnus d'intérêt public.		
	1.4 Infirmières scolaires Lausanne	2'140'907.—	2'290'100
	Les charges de personnel des infirmières scolaires de "terrain" ont été moins élevées que prévu par le budget. La rotation du personnel (remplacement par du personnel auxiliaire) et les cotisations à la caisse de pension en sont la cause.		
	1.5 Bureaux régionaux d'information et d'orientation médico-sociale (Brios)	3'747'590.—	4'161'600
	La participation maximale du canton (base du budget) aux Brios, dépendant de la population de plus de 75 ans et de la masse salariale des infirmières de liaison, n'a pas été atteinte en 2013.		
	1.6 Programme de soins palliatifs	3'526'049.80	3'837'900
	Les réseaux de soins ont participé au financement du Programme de soins palliatifs.		
	1.7 Programme diabète	1'831'107.90	1'660'800
	L'activité des coordinatrices régionales dans le cadre du Programme cantonal de diabète a été développée. En outre, l'Association vaudoise du diabète a bénéficié d'un complément de subvention.		
	1.8 Restructuration des EMS	2'880'064.13	2'946'700
	Financement des transformations, modifications et mise aux normes des EMS ainsi que des pertes d'exploitation liées.		
	1.9 Lutte contre la pénurie de personnel soignant	697'400.—	943'500
	L'utilisation de réserves auprès des institutions subventionnées a eu pour conséquence une diminution des besoins financiers. De plus, un projet avec le site de Plein-Soleil n'a pas eu lieu car les conditions au subventionnement n'ont pas été remplies. Par ailleurs, le poste du chef de projet pour l'Observatoire de la santé a trouvé le financement dans une autre rubrique. Les coûts pour la formation d'auxiliaire de santé Croix-Rouge n'ont pas été budgétés.		
	1.10 Formation postgrade du personnel soignant	233'824.50	488'500
	Suite au manque de participants, certaines formations n'ont pas eu lieu. Une partie des charges budgétées dans cette rubrique a été intégrée dans les conventions hospitalières et imputée à l'UB Hôpitaux (482).		
	1.11 Réseaux de soins	3'328'770.—	2'691'500
	Des besoins supplémentaires ont été engendrés par des projets dans les systèmes d'information, la coordination et les populations vulnérables.		
	1.12 Programmes de santé mentale	1'862'103.65	2'417'700
	Des retards dans certains projets, qui ne se sont réalisés qu'à partir du second semestre 2013 sont à l'origine de l'écart.		
	1.13 Vieillesse et santé	2'119'937.55	2'289'500
	Des retards dans divers projets, tel que le projet OSRIC (Organisation sanitaire régionale intégrée et coordonnée), et des projets actuellement non réalisés, tel que le projet RAI (Resident Assessment Instrument) sont à l'origine de cet écart.		
	1.14 Etablissements "handicapés" (Fondations du Levant et Lavigny)	6'787'441.50	6'965'100
	Les établissements effectuant une prise en charge adaptée à des situations complexes ont bénéficié d'un financement supplémentaire. Il y a également eu le remboursement d'une subvention 2012.		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4364 Remboursements d'aides, de subventions et de participations		605'956.—	—	36'334.—
484 Chaîne des urgences	21'083'667.75	—	21'700'100 —	20'483'134.55 —
3654 Aides et subventions pour l'hygiène et la santé publique	21'083'667.75		21'700'100	20'483'134.55

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

2. Investissements		
2.1 Service de la dette des investissements immobiliers des EMS à but idéal	6'512'751.01	10'248'900
Suite aux retards de projets, la consolidation des emprunts a été retardée. En outre, le taux d'intérêt hypothécaire des nouveaux emprunts a été plus bas que prévu.		
2.2 Loyers, leasings EMS à but idéal	2'414'469.80	2'806'000
Le projet de création de lits C dans des logements protégés a été abandonné.		
2.3 Redevances investissements EMS but commercial	13'482'093.40	15'138'000
Le taux hypothécaire de référence a été abaissé et il y a eu des retards dans divers projets.		
2.4 Travaux urgents de mise en conformité aux mesures de protection incendie (AEAI)	60'100.45	325'000
Il n'y a pas eu de travaux ECA extraordinaires en 2013.		
Crédit supplémentaire "Hébergement" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 4 décembre 2013.		
Crédit supplémentaire "Subsides à l'assurance maladie" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 11 décembre 2013.		
	142'546'938.94	148'888'200
		-900'000
4364	Rétrocession de l'excédent 2012 de l'AVASAD	
484	Chaîne des urgences	
	Comptes 2013	Budget 2013
3654	8'649'707.35	8'874'920
1. Services d'ambulances		
Les services d'ambulances ont encaissé plus de recettes que prévu. Le besoin de financement a, par conséquent, été moins élevé.		
2. Services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR)		
Les SMUR de Lausanne ont réalisé plus de recettes. Le besoin de financement a, par conséquent, été plus bas.		
En outre, les charges d'encadrement médical du SMUR du Chablais ont été moins élevées.		
3. Fondation urgence santé (FUS), Centre d'enseignement de soins d'urgence (CESU), Centre de formation en catastrophe (CEFOCA)		
4. Adaptation du dispositif sanitaire d'organisation en cas de catastrophe (Actions ORCA prioritaires).		
L'acquisition d'équipements sanitaires a été retardée.		
5. EMUS : équipes mobiles d'urgence sociale (projet pilote)		
	1'012'000.—	1'012'000
	21'083'667.75	21'700'100

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
485	Promotion de la santé et prévention des maladies	22'390'820.70	21'727'200 -800'000 3'651'100	20'403'892.64 3'744'614.92
3654	Aides et subventions pour l'hygiène et la santé publique	22'390'820.70	21'727'200 -800'000	20'403'892.64

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

485 Promotion de la santé et prévention des maladies		Comptes 2013	Budget 2013
3654	1. Institutions de prévention		
	1.1 Prévention et dépistage auprès de la population : maladies cardio-vasculaires, accidents enfants et diabète.	2'344'615.—	2'292'400
	Le programme cantonal "ça marche" a été renforcé.		
	1.2 Programme cantonal de dépistage du cancer du sein	1'655'400.—	1'655'400
	1.3 Centres de consultations en santé sexuelle en milieu scolaire et reproductrice, consultations de grossesses, éducation sexuelle en milieu scolaire, conseil en périnatalité, prestations du Programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire enfants (0-4 ans) - parents (mesures hors facture sociale)	2'994'075.15	2'859'500
	La subvention de l'association PAN-MILAR (conseil en périnatalité aux femmes migrantes), budgétée dans l'UB Hôpitaux (482) a été versée via cette rubrique.		
	1.4 Centres de consultations de planning familial, consultations de grossesses et éducation sexuelle (mesures co-financées par la facture sociale)	2'222'000.—	2'222'000
	1.5 Coordinations régionales prévention	767'000.—	767'000
	Financement des quatre espaces prévention chargés de coordonner, informer et mettre en oeuvre les prestations des programmes de prévention.		
	1.6 Soins infirmiers aux requérants d'asile	513'500.—	513'500
	Promotion d'actions de prévention spécifiques envers les migrants.		
	1.7 Hygiène et prévention de l'infection	933'250.—	943'300
	Coordination en matière d'hygiène et de prévention de l'infection dans les services de soins.		
	2. Prévention et lutte contre les dépendances	2'437'412.—	2'662'600
	2.1 Prévention et lutte contre la toxicomanie		
	Financement d'organismes de type ambulatoire permettant une cohérence et une coordination de l'ensemble du dispositif toxicomanie du canton. L'écart au budget résulte d'une diminution de la remise de matériel stérile dans le cadre du programme de prévention des maladies transmissibles. Il reflète également un écart d'estimation du nombre de processus d'indication de patients vers le secteur résidentiel.		
	2.2 Centre d'aide et de prévention en matière de toxicomanie	608'500.—	608'500
	Consultation ouverte au public, suivi de patients en post-cure, entretiens de famille, prévention en milieu scolaire et sportif.		
	2.3 Unité de soins palliatifs et d'accompagnement de fin de vie (patients VIH)	20'000.—	652'200
	Depuis 2013, les lits subventionnés par le SSP à la Fondation du Levant (Soleil Levant) sont reconnus comme des lits C et donc désormais financés par la LAMal.		
	Crédit supplémentaire "Hébergement" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 4 décembre 2013		
	2.4 Prévention et traitements alcooliques ambulatoires dans l'ensemble du canton	2'386'600.—	2'456'600
	2.5 Prévention des dépendances auprès des jeunes	593'000.—	607'000
	Mise à disposition des établissements scolaires d'un concept pour la prévention des dépendances.		
	2.6 Accompagnement social de personnes alcoolodépendantes dans l'ensemble du canton	217'400.—	217'400
	2.7 Prévention du tabagisme	221'400.—	522'800
	Les prestations du Centre de référence cantonal en matière de prévention du tabagisme ont été cofinancées par le Fonds fédéral de prévention du tabagisme.		
	2.8 Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREAA)	151'750.25	170'000
	Financement de la part vaudoise du Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu.		
	3. Prévention et lutte contre les maladies transmissibles		
	3.1 Lutte contre les maladies transmissibles	1'389'079.30	1'426'700
	3.2 Prévention et lutte contre la tuberculose	320'000.—	460'000
	L'enquête d'entourage a été décalée.		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4364	Remboursements d'aides, de subventions et de participations	195'651.88	170'000	205'748.92
4409	Part à d'autres recettes fédérales	2'451'840.—	2'370'000	2'436'766.—
4524	Participation de communes à des charges d'hygiène et de santé publique	1'111'000.—	1'111'100	1'102'100.—

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires

3.3 Prestations d'accompagnement de type médico social pour des personnes souffrant dans la santé (addictions, SIDA)	684'800.—	690'300
Mise à disposition d'appartements, prestations sociales et médicales.		
4. Projets de prévention et de promotion de la santé financés par différents fonds du bilan	1'931'039.—	—
Les prélèvements sur les fonds du bilan n'ont pas été budgétisés en 2013.		
Crédit supplémentaire "Subsides à l'assurance maladie" accordé selon décision du Conseil d'Etat du 11 décembre 2013	22'390'820.70	21'727'200 -800'000
4364 Part de la taxe sur les revenus bruts du jeu versée par la Loterie Romande utilisée pour financer le Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu.		
4409 Régie fédérale des alcools (RFA) au titre de la dîme cantonale de l'alcool.		
4524 Participation des communes à la facture sociale pour le planning familial de Profa.		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Comptes 2013		
	Charges	Revenus	
Récapitulation			
41	Secrétariat général du DSAS	6'137'090.31	862'520.99
421	Administration générale du SASH	9'341'882.86	194'897.61
4221	Régime cantonal de réduction des primes	319'875'441.92	258'729'978.—
4222	Prestations complémentaires AVS/AI	462'368'627.97	298'123'171.—
4223	Hébergement	103'734'838.54	52'559'469.70
4224	Hospitalisation	2'172'323.68	1'179'617.—
4225	Primes d'assurance maladie pour les prestations complémentaires	164'349'444.80	—
4226	Politique familiale et autres régimes sociaux	64'473'049.78	44'379'703.14
4227	Promotion du maintien à domicile	43'251'477.35	2'836'225.—
43	Service de prévoyance et d'aide sociales	679'439'025.87	355'625'765.33
45	Chancellerie d'Etat	10'302'493.88	412'791.67
46	Contrôle cantonal des finances	3'620'407.58	20'356.52
481	Administration générale du Service de la santé publique	25'184'305.48	4'399'133.18
482	Hospitalisation d'intérêt public	930'268'413.30	47'997'634.74
483	Secteur médico-social et réseaux de soins	142'546'938.94	605'956.—
484	Chaîne des urgences	21'083'667.75	—
485	Promotion de la santé et prévention des maladies	22'390'820.70	3'758'491.88
	Totaux	3'010'540'250.71	1'071'685'711.76
	Excédent des charges sur les revenus		1'938'854'538.95
	Sommes égales	3'010'540'250.71	3'010'540'250.71

Département de la santé et de l'action sociale

Budget 2013		Crédits supplémentaires 2013		Comptes 2012	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6'112'100	719'400	238'800	600	6'814'095.26	1'457'924.36
9'820'700	92'400	—	—	9'097'532.90	398'360.65
305'050'000	252'354'600	12'100'000	6'050'000	299'524'508.06	246'799'307.—
453'665'000	294'799'400	13'691'000	7'191'500	456'259'499.—	297'498'884.—
101'191'000	51'485'800	1'500'000	750'000	97'672'942.99	49'171'441.80
2'000'000	1'060'000	—	—	2'170'662.—	1'155'347.40
162'000'000	—	1'900'000	—	157'986'694.33	—
51'026'100	31'797'500	3'423'700	2'147'000	44'700'714.83	25'835'577.33
43'431'100	2'858'800	—	—	41'014'531.32	2'534'903.—
675'947'800	364'926'400	20'168'000	10'100'000	638'056'874.60	333'455'875.14
10'651'800	450'700	47'800	400	10'219'248.76	505'439.03
4'317'200	30'100	—	—	3'756'881.63	150'470.96
21'762'400	1'545'200	-173'200	-300	23'193'684.09	3'578'488.01
906'099'100	39'955'600	21'456'700	9'309'600	908'385'759.35	40'462'349.45
148'888'200	—	-900'000	—	139'609'853.31	36'334.—
21'700'100	—	—	—	20'483'134.55	—
21'727'200	3'651'100	-800'000	—	20'403'892.64	3'744'614.92
2'945'389'800	1'045'727'000 1'899'662'800	72'652'800	35'548'800 37'104'000	2'879'350'509.62	1'006'785'317.05 1'872'565'192.57
2'945'389'800	2'945'389'800	72'652'800	72'652'800	2'879'350'509.62	2'879'350'509.62

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires

		Comptes 2013	Budget 2013
5	Département de l'économie et du sport		
	Charge nette du département	131'701'172.44	131'639'200
51	Secrétariat général du DECS		
3011	L'écart par rapport à 2012 s'explique par le versement, en 2012, d'une indemnité de départ.		
3016	Le Secrétariat général a augmenté le temps de travail de l'assistante comptable, pour 6 mois, pendant le congé maternité de la comptable. Cette charge supplémentaire a été entièrement compensée par un non-dépensé dans le compte 3011.		
3034	Voir commentaire sous rubrique 3016.		
3038	Voir commentaire sous rubrique 3016.		
3044	Voir commentaire sous rubrique 3016.		
3054	Voir commentaire sous rubrique 3016.		
3061	Charges en augmentation par rapport à 2012 en raison de la participation du Canton de Vaud, en tant qu'hôte d'honneur, à la Zuger Messe 2013, dont le Secrétariat général a assumé la direction de projet.		
3063	Voir commentaire sous rubrique 3061.		
3161	Loyer pour l'ensemble du département sis à Caroline 11.		
3171	1. Zuger Messe 2013, canton de Vaud hôte d'honneur Le non-dépensé s'explique principalement par des contributions externes plus élevées que prévu et par des dépenses liées à la Hertzroute moins élevées en raison d'un plus faible nombre de participants qu'estimé.	417'913.92	548'000
	2. Frais de représentation Le dépassement budgétaire est dû aux frais encourus par la Direction de projet de la Zuger Messe, assumée par le Secrétariat général.	18'075.05	16'000
		435'988.97	564'000
			300'000
31821	Les dépenses de téléphonie mobile ont été plus élevées qu'anticipées en raison notamment des communications effectuées de l'étranger lors des déplacements du Chef de département.		
31852	Honoraires concernant la démarche Mega (Fr. 38'920.-) et une procédure judiciaire toujours en cours (Fr. 4'412.-).		
3193	Cotisation vaudoise à la conférence des Chefs de département de l'économie publique.		
3518	Voir commentaire sous rubrique 3193.		
4271	Part du loyer du site Caroline 11 refacturée à des tiers.		

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4313	Emoluments administratifs	1'500.—	1'000	-250.—
4361	Remboursement de traitements et charges sociales ...	62'484.06	12'500	12'441.50
			600	
43621	Remboursement de frais divers	4'148.40	11'100	14'600.60
52	Service de l'emploi	126'695'950.32	140'974'000	107'189'974.47
			2'297'000	
		103'085'958.69	117'714'500	86'334'401.72
			1'178'500	
3011	Traitement du personnel	5'198'109.83	5'307'000	5'186'546.95
			-50'000	
3014	Indemnités.	48.30	1'000	98.25
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel ...	321'634.10	330'000	322'360.84
			-3'000	
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	112'746.10	117'000	114'109.53
			-1'000	
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	3'112.66	3'500	3'113.56
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	617'234.52	635'000	615'060.94
			-6'000	
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel ...	46'937.16	49'000	47'452.79
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés ...	58'432.91	70'000	58'807.31
3063	Frais de repas et d'hôtel	10'705.90	16'000	8'909.25
3064	Frais de participation à des congrès	4'390.—	5'000	5'009.65
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	—	2'000	—
3101	Imprimés et fournitures de bureau	20'118.30	30'000	21'743.30
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces ...	2'836.85	5'000	2'521.—
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau ...	6'312.10	20'000	12'227.90
			-2'000	
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	355.50	3'000	1'907.10
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	685.80	2'000	378.—
3163	Locations d'objets mobiliers	9'335.80	10'000	8'791.15
3171	Frais de représentation	—	—	1'008.20
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	54'468.02	62'000	53'485.73
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	7'864.97	7'500	5'637.14
3184	Frais de contentieux et de poursuites	10'154.20	8'000	8'833.40
			2'000	
31851	Indemnités et frais des commissions	2'250.—	5'000	2'550.—
31852	Consultations, mandats et expertises	64'205.60	260'000	38'393.60
3186	Emoluments divers et commissions d'encaissement ou de vente	8'300.—	8'000	4'500.—
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	29'769.20	35'000	24'971.25
3301	Amortissements des créances et débiteurs	163'283.25	100'000	147'293.75

Renseignements complémentaires

4361 Ecart positif en raison d'allocations de maternité non budgétées.

43621 Le budget prévoyait la refacturation à l'AIT (Association vaudoise pour la promotion des innovations et des technologies) du loyer du bureau occupé à Caroline 11. L'AIT a intégré de nouveaux locaux en 2013, d'où une diminution de revenu.

52 Service de l'emploi

3011 Le disponible budgétaire provient essentiellement de postes demeurés vacants entre le départ d'un collaborateur et l'arrivée de son successeur. Transfert budgétaire de CHF -50'000.- selon crédit supplémentaire accordé par le Conseil d'Etat le 20.11.2013 (voir rubrique 69.3081).

3031 Voir commentaire crédit supplémentaire sous compte 3011.

3035 Voir commentaire crédit supplémentaire sous compte 3011.

3041 Voir commentaire crédit supplémentaire sous compte 3011.

31111 Diminution de CHF 2'000.-- en compensation d'un crédit supplémentaire inférieur à CHF 20'000.-- totalement compensé au sein du même groupe de comptes (voir compte 3184).

3184 Crédit supplémentaire de CHF 2'000.-- inférieur à CHF 20'000.-- totalement compensé au sein du même groupe de comptes relatif aux avances de frais pour les offices de poursuites (voir compte 31111).

31851 Jetons de présence pour les membres de la Commission tripartite des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes.

	Comptes 2013	Budget 2013
31852 1. Conseils et expertises de l'Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST) mandaté par le SDE sur la base d'une convention de collaboration. Aucun mandat en 2013.	—	10'000
2. Honoraires des médecins-conseil de l'assurance perte de gain maladie (APGM) pour les bénéficiaires d'indemnités de chômage du Canton de Vaud. Montant entièrement compensé par un prélèvement sur le fonds cantonal d'assurance perte de gain (voir compte 4801.1).	64'205.60	250'000
	64'205.60	260'000
3186 Dépens versés dans le cadre des recours interjetés contre les décisions du Service de l'emploi en matière de marché du travail.		
3193 1. Association des offices suisses du travail	21'500.—	16'700
2. Association suisse pour la technique du soudage	4'039.20	4'100
3. Association intercantonale pour le droit du travail	3'500.—	3'500
4. Union suisse du travail à domicile. Dès 2012, l'OSTD est intégré au Groupement suisse pour les régions de montagne SAB et par conséquent ne donne plus lieu à la facturation de cotisations	—	9'600
5. Cotisations diverses	730.—	1'100
	29'769.20	35'000

3301 Amortissement de créances irrécouvrables relatives à la facturation d'émoluments en matière de marché du travail. Le dépassement budgétaire provient de la forte augmentation des pertes causées par une insolvabilité croissante des entreprises et des particuliers.

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3508	Participations à des charges fédérales d'économie publique et d'agriculture	17'591'000.—	16'800'000 791'000	15'999'000.—
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	686'776.36	750'000	555'538.05
3658	Aides et subventions pour l'économie publique et l'agriculture	63'981'656.78	72'833'000 -1'800'000	47'139'415.56
3665	Aides individuelles de prévoyance sociale	11'103'753.65	17'300'000	4'338'463.80
3668	Aides individuelles pour l'économie publique et l'agriculture	11'232'126.95	7'900'000 3'366'000	21'899'289.69
3801	Attributions à des fonds du bilan	15'347'345.51	18'300'000	10'562'556.78
4212	Intérêts sur créances débiteurs		—	835.03
4313	Emoluments administratifs		1'150'000	1'371'904.03
			1'072.95	
			1'408'484.19	

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires

3508	Participation des cantons aux coûts du service de l'emploi et des mesures relatives au marché du travail selon l'art. 92 al. 7bis LACI. Le décompte final établi par le SECO s'est avéré supérieur à la projection budgétaire transmise par le même office. Crédit supplémentaire partiellement compensé de CHF 791'000.-- accordé par le Conseil d'Etat le 19.06.2013. Cette participation est prise en charge à raison de 50% par les communes via la facture sociale (voir compte 4528.2).		
3655	Frais de fonctionnement et rémunération des caisses de chômage relatifs à l'encaissement des cotisations et à la gestion des prestations servies aux bénéficiaires de l'APGM. Montant entièrement compensé par un prélèvement sur le fonds cantonal d'assurance perte de gain (voir compte 4801.1).		
		Comptes 2013	Budget 2013
3658	1. Frais de fonctionnement et d'investissements des ORP, LMMT, IJC intégralement pris en charge par le fonds fédéral de l'assurance-chômage. (voir compte 4608)	48'694'297.22	55'765'000
	2. Participation aux frais de fonctionnement de la commission de contrôle des chantiers de la construction dans le Canton de Vaud	718'862.10	668'000
	3. Coûts relatifs aux mesures de réinsertion professionnelle RI. Crédit supplémentaire entièrement compensé accordé par le Conseil d'Etat le 20.11.2013 permettant d'affecter CHF 1'800'000.- à la rubrique 3668.1. Participation des communes à raison de 50% via la facture sociale (voir compte 4528.1)	14'568'497.46	16'400'000
		63'981'656.78	72'833'000
			-1'800'000
3665	Prestations servies aux bénéficiaires de l'APGM. Montant entièrement compensé par un prélèvement sur le fonds cantonal d'assurance perte de gain (voir compte 4801.1).		
3668	1. Coûts relatifs aux mesures de réinsertion professionnelle RI. Participation des communes à raison de 50% via la facture sociale (voir compte 4528.1). Crédit supplémentaire de CHF 1'800'000.- accordé par le Conseil d'Etat le 20.11.2013 entièrement compensé par le compte 3658.1	6'616'302.95	4'850'000
	2. Participation financière du canton aux coûts des mesures de formation et d'emploi réservées aux bénéficiaires visés par l'art. 59d, LACI. Participation des communes à raison de 50% via la facture sociale (voir compte 4528.2). Crédit supplémentaire de CHF 1'566'000.- accordé par le Conseil d'Etat le 20.11.2013 partiellement compensé par le compte 4528.2	3'315'824.—	1'750'000
	3. Participation financière au programme FORJAD SPAS-SDE pour la formation des jeunes adultes en difficulté. Participation des communes à raison de 50% via la facture sociale (voir compte 4528.3) et le 50% restant par le fonds cantonal de lutte contre le chômage (voir compte 4801.2)	1'300'000.—	1'300'000
		11'232'126.95	7'900'000
			3'366'000
3801	Attribution au fonds cantonal d'assurance perte de gain maladie de la totalité des revenus engendrés par l'activité de l'APGM (voir compte 4399).		
4212	Intérêts de retard perçus dans le cadre de la procédure de contentieux.		
4313	1. Emoluments relatifs à la main-d'oeuvre étrangère et au placement privé	827'128.45	670'000
	2. Emoluments pour les autorisations de travail dans les entreprises soumises à la loi fédérale sur le travail et pour les autorisations d'exploiter	47'911.84	30'000
	3. Frais de contrôle facturés aux entreprises en cas de constatation de travail au noir et sanctions en matière de droit des étrangers.	533'443.90	450'000
		1'408'484.19	1'150'000

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4361	Remboursement de traitements et charges sociales . . .	3'169'375.15	2'793'000	2'907'904.77
43621	Remboursement de frais divers	47'056.75	42'000	53'600.10
4371	Amendes	127'974.31	60'000	—
4399	Autres recettes	15'361'258.79	18'300'000	10'562'556.78
4528	Participations communales à des charges d'économie publique et d'agriculture	21'695'812.—	20'550'000 1'178'500	18'925'331.—
4608	Subventions fédérales pour l'économie publique et l'agriculture	48'694'297.22	55'765'000	46'541'959.56
4801	Prélèvements sur les fonds du bilan	12'490'822.33	18'950'000	4'932'395.45
4802	Prélèvements sur les fonds hors bilan	—	—	950'000.—
4901	Imputations internes de frais de personnel	89'805.—	104'500	87'915.—

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
4361 1. Remboursement des traitements des collaborateurs en charge du dossier des emplois d'insertion au sein de l'administration cantonale vaudoise	434'636.18	422'500
2. Remboursement des traitements des collaborateurs en charge des dossiers ORP, LMMT, IJC par le fonds fédéral de l'assurance-chômage	1'427'889.57	1'256'500
3. Participation de la Confédération aux coûts salariaux des inspecteurs du marché du travail dans le cadre des mesures d'accompagnement (Ldét)	427'492.—	422'500
4. Participation de la Confédération aux coûts salariaux des inspecteurs en charge de la lutte contre le travail au noir (LTN)	266'959.—	165'000
5. Prise en charge partielle par la Commission fédérale pour la sécurité au travail (CFST) des coûts salariaux des inspecteurs du travail	427'469.95	394'000
6. Participation du personnel aux cotisations LAA, indemnités LAA + APG et remboursement d'indemnités diverses	73'628.45	42'500
7. Participation de l'Office Fédéral des routes (OFROU) au financement des contrôles effectués dans le cadre de l'ordonnance sur les conducteurs professionnels de véhicules automobiles	111'300.—	90'000
	3'169'375.15	2'793'000
43621 1. Remboursement des frais de fonctionnement des collaborateurs en charge du dossier des emplois d'insertion au sein de l'administration cantonale vaudoise	5'000.—	4'600
2. Remboursement des frais de fonctionnement des collaborateurs en charge des dossiers ORP, LMMT, IJC par le fonds fédéral de l'assurance-chômage	37'230.35	35'000
3. Remboursement de frais divers et participation aux places de parc	4'826.40	2'400
	47'056.75	42'000
4371 Amendes administratives facturées dans le cadre des mesures d'accompagnement. Dès 2013, selon conversion des comptes MCH1 à MCH2, ces revenus sont réaffectés du compte 4313 au compte 4371.		
4399 Cotisations prélevées sur les indemnités de chômage et sur les prestations versées aux bénéficiaires de l'APGM. Ces revenus sont attribués au fonds cantonal d'assurance perte de gain (voir compte 3801).		
4528 1. Participation financière des communes relative aux coûts des mesures de réinsertion professionnelle RI (voir comptes 3658.3 et 3668.1)	10'592'400.—	10'625'000
2. Participation financière des communes relative aux coûts des mesures de formation et d'emploi réservées aux bénéficiaires visés par l'art. 59d, LACI. Crédit supplémentaire partiellement compensé accordé par le Conseil d'Etat le 20.11.2013 (voir compte 3668.2)	1'657'912.—	875'000
3. Participation financière des communes relative aux coûts des mesures du marché du travail. Crédit supplémentaire partiellement compensé accordé par le Conseil d'Etat le 20.11.2013 (voir compte 3508)	8'795'500.—	8'400'000
4. Participation financière des communes relative au financement du programme FORJAD SPAS-SDE (voir compte 3668.3)	650'000.—	650'000
	21'695'812.—	20'550'000
		1'178'500
4608 Remboursement des frais de fonctionnement et d'investissements des ORP, LMMT et IJC pris en charge par le fonds fédéral de l'assurance-chômage (voir compte 3658.1).		
4801 1. Prélèvement sur le fonds cantonal d'assurance perte de gain maladie de la totalité des charges engendrées par l'activité de l'APGM. (voir comptes 31852.2, 3655 et 3665)	11'840'822.33	18'300'000
2. Prélèvement sur le fonds cantonal de lutte contre le chômage du 50% de la participation financière relative au programme FORJAD-SPAS-SDE (voir compte 3668.3)	650'000.—	650'000
	12'490'822.33	18'950'000
4901 Perception d'une taxe prélevée par la Police cantonale du commerce, Art.55 LADB (Loi sur les auberges et les débits de boissons) pour financer la part patronale relative aux frais de fonctionnement de la commission de lutte contre le travail illicite dans le secteur des métiers de bouche et activités analogues (voir rubrique 59.3901)		

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
54	Service de l'agriculture	301'287'652.92	301'825'500 1'886'800	297'141'569.05
			280'425'300 2'326'700	278'025'358.38
3011	Traitement du personnel	6'682'124.14	6'961'900 -235'000	6'311'144.33
3016	Salaires du personnel auxiliaire	766'032.52	589'500 177'000	693'102.39
3021	Traitement du personnel enseignant	2'798'747.42	2'632'900 200'000	3'132'323.24
3022	Traitement des assistants	439'420.32	440'000	433'806.18
3024	Rémunération des intervenants extérieurs	89'765.35	66'500 25'000	84'222.40
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	414'930.87	437'100 -9'600	394'214.03
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant	172'728.16	164'700 12'000	198'634.79
3033	Assurances sociales pour les assistants	26'744.46	27'500	26'171.70
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	40'765.02	37'000 9'600	47'323.85
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	144'559.86	153'400 -3'300	139'421.89
3036	Cotisations allocations familiales pour le personnel enseignant	60'851.35	58'000 4'000	68'822.93
3037	Cotisations allocations familiales pour les assistants	9'351.98	9'700	9'112.07
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	13'827.96	13'000 3'300	16'719.06
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	3'991.66	4'300 -200	3'803.18
30392	Cotis. PC Familles personnel enseignant	1'667.92	1'600 400	1'878.98
30393	Cotis. PC Familles assistants	—	200 -200	—
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	789.47	400 400	798.11
3041	Caisnes de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	761'245.80	795'400 -21'000	722'399.95

Renseignements complémentaires

54 Service de l'agriculture

- 3011 Plusieurs postes ou fractions de postes (2.2 ETP) sont demeurés vacants durant l'exercice 2013 dans l'attente de la nouvelle organisation du service. De plus, le poste de responsable de l'exploitation agricole de Grange-Verney (vacant dès 2012) a été repourvu dès le 01.12.2013. Le disponible budgétaire a permis de compenser des crédits supplémentaires aux rubriques 3016 (et comptes de charges sociales liés) et 3021.
- 3016 Crédit supplémentaire du 13.11.2013 pour l'engagement hors plan des postes d'une chargée de missions en soutien du projet "IMAGO" (Centre professionnel des métiers de la terre et administratif agricole), du processus de certification de l'enseignement dans le cadre d'Agrilogie et de la suite du projet de réorganisation générale du service. En outre, le chef de cuisine de Grange-Verney ayant été transféré sur le poste de concierge pour des raisons de santé et de formation, dans l'attente de connaître l'avenir de ce réfectoire, le service a fait appel à plusieurs professionnels de la branche engagés en CDD. Des remplacements ont également été nécessaires à Marcelin et Grange-Verney face à plusieurs absences de longue durée pour des raisons de santé.
- 3021 Crédit supplémentaire du 20.11.2013 pour couvrir les charges salariales supplémentaires liées à l'augmentation des effectifs d'élèves en formation à Agrilogie. Par rapport à l'année scolaire 2011-2012, 2012-2013 a enregistré une augmentation de plus de 100 élèves, notamment dans les formations destinées aux adultes (cours bloc, préparation au brevet et à la maîtrise, formation liée à l'obtention des paiements directs pour les agriculteurs). Cette situation a nécessité un surplus d'engagement de 1.05 ETP pour couvrir les besoins d'enseignement. Par décision de justice, cinq maîtres d'enseignement professionnel d'Agrilogie ont été mis au bénéfice d'un reclassement avec effet rétroactif au 01.01.2010.
- 3022 Rémunération des chargés de cours engagés à la période d'enseignement.
- 3024 Rémunération des chargés de cours bénéficiant d'un statut d'indépendant ou mis à disposition par des organisations professionnelles ou des entreprises privées.
- 3031 Voir commentaire sous rubrique 3011
- 3032 Voir commentaire sous rubrique 3021
- 3033 Voir commentaire sous rubrique 3022
- 3034 Voir commentaire sous rubrique 3016
- 3035 Voir commentaire sous rubrique 3011
- 3036 Voir commentaire sous rubrique 3021
- 3037 Voir commentaire sous rubrique 3022
- 3038 Voir commentaire sous rubrique 3016
- 30391 Voir commentaire sous rubrique 3011
- 30392 Voir commentaire sous rubrique 3021
- 30393 Voir commentaire sous rubrique 3022. Les charges de cette rubrique ont été regroupées avec la rubrique 30394
- 30394 Voir commentaire sous rubrique 3016
- 3041 Voir commentaire sous rubrique 3011

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant	321'148.25	316'200 5'000	360'998.77
3043	Caisses de pension et de prévoyance pour les assistants . . .	2'311.87	12'500	4'998.40
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	29'313.99	17'000 21'000	21'366.96
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	61'510.01	64'900 -1'400	59'138.19
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	24'575.54	25'800 1'300	28'177.79
3053	Assurances maladie et accidents pour les assistants . . .	1'993.72	4'300	2'521.92
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	6'330.43	6'100 1'400	9'594.39
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	158'662.28	160'200	151'820.33
3063	Frais de repas et d'hôtel	16'619.05	23'000	16'064.55
3064	Frais de participation à des congrès	2'610.—	3'000	963.—
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	11'864.01	9'800 3'000	9'709.32
3082	Remboursements versés aux PASC	17'996.90	36'000	13'921.15
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	10'975.81	6'300 5'000	8'726.10
3101	Imprimés et fournitures de bureau	67'801.21	88'300 -21'300	88'243.16
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	55'020.08	65'500 -3'000	57'076.01
3103	Fournitures scolaires	223'113.04	316'000 -74'800	259'134.55
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	16'900.—	— 17'000	—
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement	6'193.95	25'000 -15'000	14'050.40
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.	136'679.02	190'000 -48'000	202'328.03
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	134'790.98	115'000	100'218.16
3117	Achat d'équipement médical et de laboratoire	1'116.61	3'500	6'993.55
3121	Consommation d'eau	—	—	22'221.90
3123	Consommation d'électricité	—	—	71'548.70
3131	Achats de produits alimentaires	621'481.74	405'000 170'000	565'170.17
3132	Achats de fournitures pour soins et analyses	32'588.46	36'000	36'469.75
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage.	12'302.23	15'000	14'469.40

Renseignements complémentaires

- 3042 Voir commentaire sous rubrique 3021
- 3043 Voir commentaire sous rubrique 3022
- 3044 Voir commentaire sous rubrique 3016
- 3051 Voir commentaire sous rubrique 3011
- 3052 Voir commentaire sous rubrique 3021
- 3053 Voir commentaire sous rubrique 3022
- 3054 Voir commentaire sous rubrique 3016
- 3065 Crédit supplémentaire du 13.11.2013 en couverture des charges supplémentaires liées aux indemnités des apprentis. Le service a offert à deux apprentis de commerce en échec de refaire leur dernière année, ce qui leur a permis d'obtenir leur CFC.
- 3082 La convention signée par le service permet depuis 2013 l'ouverture de huit programmes d'aide au service civil simultanés. La demande est toutefois restée inférieure aux possibilités offertes.
- 3099 Crédit supplémentaire du 13.11.2013 pour couvrir les charges excédentaires diverses du personnel (événements familiaux ou autres).
- 3101 Dépassement dû à l'enregistrement en fin d'exercice d'une diminution des stocks dans l'inventaire du matériel d'impression. De ce fait, la compensation prévue de crédits supplémentaires n'a pas été réalisée entièrement (dépassement compensé par une diminution de charges à la rubrique 3102).
- 31111 Crédit supplémentaire du 20.11.2013 pour le financement du nouveau mobilier de bureau en bois suisse du chef de service (remplacement d'un bureau datant de 1956).
- 31161 Dépassement dû à la fourniture de matériel (mise à jour de classeurs pour les préposés agricoles, la vulgarisation et l'enseignement) commandé durant le premier semestre 2013, mais facturé en décembre seulement (compensation par des diminutions de charges aux rubriques 3102 et 3103).
- 3131 Crédit supplémentaire du 20.11.2013 pour la couverture des charges excédentaires enregistrées dans l'approvisionnement des réfectoires. Le programme de rationalisation prévu à la cuisine de Grange-Verney n'a pas été mis en application en 2013. Les charges d'approvisionnement alimentaire n'ont par conséquent pas été réduites contrairement au budget 2013. Le dépassement est dû au fait que la projection pour le crédit supplémentaire a été faite sur la base des comptes 2012 (compensé par une diminution des charges au compte 3011 et charges sociales liées).

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3134	Approvisionnement des domaines et jardins	636'873.73	655'000	590'154.85
3135	Achats de matières premières et de fournitures	53'566.57	-203'600 44'000	68'404.97
3136	Achats de fournitures pour véhicules	39'093.55	15'000 40'000	40'607.17
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	40'805.30	43'000	33'640.80
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs	—	1'000	417.40
3146	Entretien des forêts, alpages et domaines	—	5'000 -5'000	3'689.60
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	561.60	8'000 -5'000	3'822.20
3152	Entretien du mobilier pour l'enseignement	—	3'000 -2'000	367.55
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	76'342.47	80'400	67'591.60
3155	Entretien des véhicules et accessoires	33'016.60	37'500	19'639.76
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	19'698.85	21'000	19'548.32
3157	Entretien d'équipement médical et de laboratoire	17'266.28	25'000	14'228.09
3161	Loyers et fermages	9'585.—	6'300 3'300	6'275.—
3162	Redevances d'utilisation et droits de superficie	2'200.—	— 2'200	550.—
3163	Locations d'objets mobiliers	124'009.20	109'000 16'000	116'201.50
3171	Frais de représentation	71'028.63	70'000 3'000	65'197.60
3174	Camps et voyages d'études	48'222.34	17'000 20'000	16'592.55
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	103'974.46	113'000	108'006.96
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	37'037.14	35'000 6'000	40'436.74
3184	Frais de contentieux et de poursuites	3'491.65	— 8'000	—

Renseignements complémentaires

- 3134 Dépassement dû aux événements ci-après :
 A Grange-Verney, la stabulation des vaches laitières a été transformée afin de la rendre conforme aux règles de détention des animaux dans le délai du 01.09.2013 fixé par l'Ordonnance sur la protection des animaux. A Marcelin, le rural de l'ancienne ferme a été réaménagé pour accueillir l'atelier de transformation du jus de pommes et une galerie de stockage de matériel. Cette transformation était urgente pour le respect des règles d'hygiène et résoudre le problème des risques d'accident, les anciens locaux débouchant directement sur l'avenue de Marcelin. Un crédit supplémentaire a été demandé par le SIPAL. La compensation à charge du service a été déterminée par une rationalisation drastique dans la gestion de l'approvisionnement des exploitations (diminution des charges de CHF 203'600.-). Malgré des efforts considérables, cet objectif n'a pu être atteint qu'à 60%.
 La couverture des frais de l'élimination de petit lait et de fromage contaminés par des antibiotiques, suite à une erreur dans la livraison de la production de lait de Grange-Verney du 01.12.2013 à la Fromagerie du Grand Pré à Moudon a été estimée à CHF 99'000.-, montant qui a été mis en transitoire dans les comptes 2013 en attendant l'estimation définitive du coût des dégâts par les instances concernées (laiterie, fromagerie, transporteurs, etc.). Cet événement qui ressort de la responsabilité de l'Etat est survenu début décembre, de manière imprévisible et n'a pas pu être compensé.
- 3135 Crédit supplémentaire du 13.11.2013 pour couvrir les besoins nouveaux en matériel pour les travaux manuels (entrée en vigueur des nouvelles législations fédérale et cantonale en matière d'enseignement professionnel)
- 3161 Crédit supplémentaire du 22.11.2013, couverture de frais de location de chambres pour le personnel saisonnier dans l'ancien internat de Marcelin (remis à la Fondation Maison pour Etudiants Lausanne).
- 3162 Crédit supplémentaire du 13.11.2013, frais liés au renouvellement décennal de l'enregistrement des marques de fromages à pâtes molles, charge non prévue au budget.
- 3163 Crédit supplémentaire du 13.11.2013 en couverture du surplus de photocopies de supports de cours enregistré au niveau de l'enseignement (nouveau programme d'enseignement dans les professions de l'agriculture).
- 3171 Crédit supplémentaire du 13.11.2013, couverture du solde des frais liés à l'organisation des journées "portes ouvertes" de Marcelin (1 et 2 novembre)
- 3174 Crédit supplémentaire du 13.11.2013, couverture de l'augmentation des frais liés aux déplacements nécessaires pour les cours à options (nouveau programme d'enseignement pour les professions de l'agriculture).
- 31821 Crédit supplémentaire du 13.11.2013, couverture de besoins supplémentaires en relation avec une augmentation des communications téléphoniques avec nos usagers et partenaires (mise en oeuvre de la politique agricole 2014-2017 et autres importants projets en cours).
- 3184 Crédit supplémentaire du 13.11.2013, couvrir les charges liées aux frais de réquisition de poursuites dans le cadre de l'important effort fait dans le suivi du contentieux (charge non prévue au budget).

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31851 Indemnités et frais des commissions	473'124.14		567'000	516'412.59
			-79'000	
31852 Consultations, mandats et expertises	47'326.93		239'000	56'831.95
			-178'100	
3187 Primes d'assurance de tiers, choses, RC	34'795.77		43'300	36'182.97
			-6'900	
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	4'445.95		8'500	10'670.75
3191 Taxes	112'454.70		120'000	104'398.95
			20'000	
3192 Taxes sur les véhicules à moteur	320.—		500	200.—
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	9'918.85		13'000	10'740.80
3199 Frais divers	13'345.40		14'700	12'382.40
3301 Amortissements des créances et débiteurs	-1'422.—		29'000	78'401.70
			-10'200	
3302 Amortissements des titres et placements	16'000.—		800	—
			15'600	
3512 Participations à des charges d'enseignement et de culte d'autres cantons	113'382.80		210'000	139'782.60
			-90'000	
3528 Participations à des charges communales d'économie publique et d'agriculture	11'056.10		40'000	29'931.35
			-10'000	
3652 Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes ...	857'481.95		741'300	565'455.30
			73'800	

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires

- 31851 1. Commission des Premiers grands crus
 2. Commission du cadastre viticole
 3. Commission de dégustation AOC
 4. Commission du blocage-financement des vins vaudois
 5. Commissions des désignations des vins vaudois
 6. Commission d'affermage
 7. Commissions de conciliation baux à ferme
 8. Conseil d'administration des FIR-FIA
 9. Commission de biodiversité
 10. Commission de terminologie agricole
 11. Conseil d'Agrilogie
 12. Surveillance de la formation professionnelle des métiers de l'agriculture et du cheval (commissions de formation professionnelle, rémunération des commissaires professionnels et des experts aux examens).
- 31852 1. Mandat de prestations pour la mise en place d'un biodiverger à Marcelin
 2. Mandats liés à l'optimisation de la restauration dans les réfectoires d'Agrilogie (Indice Beelong-EHL, Hotelis)
 3. Accompagnement du projet de réorganisation du service
 4. Application de la méthode Albatros pour le projet IMAGO
 5. Accompagnement pour la présentation du choix de la cuvée 2012 (vin du Conseil d'Etat)
 6. Projet pilote relatif à la gestion de l'irrigation
- 3191 Crédit supplémentaire du 13.11.2013, augmentation des taxes (TVA) liées à la croissance des ventes des produits des exploitations agricoles et viticole et du nombre de repas servis dans les réfectoires d'Agrilogie.
- 3301 Diminution des amortissements de créances due au programme d'assainissement du contentieux par la mise aux poursuites des débiteurs ayant reçu trois rappels.
- 3302 Crédit supplémentaire du 12.06.2013, financement de l'acquisition de 156 parts sociales d'une valeur nominale de CHF 100.- de la Société coopérative de fromagerie régionale du Grand Pré (participation obligatoire pour la livraison du lait de l'exploitation de Grange-Verney).
- 3512 Prise en charge des frais de formation pour les apprentis vaudois en formation dans d'autres cantons.
- 3528 Remboursement aux communes des frais de contrôles liés à la lutte contre le feu bactérien.

	Comptes 2013	Budget 2013
3652 01. Ecole d'ingénieurs de Changins - Crédit supplémentaire du 20.11.2013 (CHF 73'800.-) en couverture des frais pour la création d'une école supérieure	735'000.—	661'200
03. Aviculture (Aviforum)	20'100.—	20'100
04. Formation professionnelle (AGORA) - Dépassement dû à l'augmentation du nombre de candidats inscrits aux examens de brevet-maîtrise en agriculture et en viticulture (compensé par une diminution de charges à la rubrique 3658)	102'381.95	50'000
05. Cours inter-entreprises- Frais pris en charge par la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire	—	10'000
	857'481.95	741'300
		73'800

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3658 Aides et subventions pour l'économie publique et l'agriculture	6'974'860.48		7'319'700 -269'300	7'265'513.70
3668 Aides individuelles pour l'économie publique et l'agriculture	16'899'970.24		15'220'000 2'340'400	12'437'627.20

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3658 VULGARISATION		
04. Vulgarisation agricole et viticole (ProConseil)	2'150'000.—	2'150'000
05. AGRIDEA	4'245.—	4'500
06. Cours et conférences agricoles (Association des Paysannes Vaudoises)	15'000.—	15'000
07. Agence régionale pour la qualité et l'hygiène alimentaire (ARQHA)	300'000.—	290'000
13. Cultures maraîchères suisses (CCM)	16'950.—	17'000
15. Vulgarisation arboricole (Union fruitière lémanique - UFL)	200'000.—	200'000
16. Office technique maraîcher (OTM)	250'000.—	250'000
17. Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture (FVA)	10'035.80	12'000
24. Gest'Alpe (Prométerre & Société vaudoise d'économie alpestre - SVEA)	107'087.—	80'000
30. Promotion des produits de l'élevage	267'999.80	260'000
33. Attractivité du monde rural	37'068.—	80'000
34. Marchés de bétail surveillés (Société coopérative Vaud Genève des producteurs de bétail de boucherie - SVGB)	300'208.—	315'000
DIRECTION-RESSOURCES		
12. Groupement suisse pour l'agriculture de montagne (SAB)	27'000.—	27'000
18. Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (LDK)	4'960.—	4'800
50. Dépannage agricole et familial (TerrEmploi)	315'751.—	470'000
PAIEMENTS DIRECTS & DONNEES AGRICOLES		
20. Contrôles des exploitations agricoles	1'018'871.10	940'000
TERRITOIRE RURAL, AGROECOLOGIE & STRUCTURES		
09. Frais des fonds d'investissements agricoles		
Un remboursement de TVA payée à tort pour les cinq dernières années (CHF 337'141.20) a été enregistré sur ce compte	554'950.14	825'400
11. Office vaudois de cautionnement agricole (OVCA)	80'000.—	80'000
19. Communauté d'étude pour l'aménagement du territoire (CEAT)	2'000.—	2'000
21. Biodiversité (contrats)	170'530.09	162'000
31. Programmes fédéraux de protection des ressources naturelles	52'912.55	35'000
40. Marchés, études et projets de développement agricole	93'830.—	130'000
PROMOTION		
22. Promotion des produits agricoles	642'862.—	550'000
23. Promotion de l'image de l'agriculture	352'600.—	420'000
	6'974'860.48	7'319'700
		-269'300
3668 VULGARISATION		
12. Aides individuelles économiques (marchés surveillés)	770'510.—	820'000
DIRECTIONS-RESSOURCES		
50. Aides individuelles sociales	—	5'000
PAIEMENTS DIRECTS & DONNEES AGRICOLES		
13. Aides individuelles en montagne	-3'195.—	40'000
TERRITOIRE RURAL, AGROECOLOGIE & STRUCTURES		
Crédit supplémentaire du 27.11.2013 (CHF 2'340'400.-) pour couvrir les nouveaux réseaux écologiques entrés en phase de réalisation en 2013		
01. Subv.Eco'Prest, Eco'Pac, OQE (compensé à environ 80% par les contributions fédérales, cf 4508.01)	4'224'400.29	3'500'000
02. OQE, mise en réseau (compensé à 80% par les contributions fédérales, cf 4508.02)	8'402'576.50	6'682'500
03. Zones Z (nitrates) compensé à 75% par la Confédération (cf 4508.03) et les communes à 25% (cf 4528)	861'649.25	800'000
04. Autoroutes (entièrement compensé par la Confédération, cf 4508.04)	14'643.—	15'000
05. Boiron (entièrement compensé par la Confédération, cf 4508.05)	230'899.—	170'000
06. Préservation des ressources naturelles (compensé à 80% par les contributions fédérales, taux variable suivant mesures, cf 4508.06)	871'949.75	1'592'500
07. Aide à la reconversion à la culture biologique, renouvellement des vergers	452'005.45	445'000
08. Contributions à la qualité du paysage (compensé à 80% par les contributions fédérales, cf 4508.08)	1'074'532.—	1'150'000
	16'899'970.24	15'220'000
		2'340'400

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3768	Subventions redistribuées à des personnes physiques pour l'économie publique et l'agriculture	259'994'374. 80	261'600'000	260'243'840. 40
3902	Imputations internes de biens, services et marchandises . . .	8'000.—	8'000	8'000.—
4212	Intérêts sur créances débiteurs	645.95	—	—
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif	192'611.70	215'000	235'466.97
4279	Autres revenus des immeubles du patrimoine administratif	100'375.23	96'300	115'718.65
4313	Emoluments administratifs	228'400.91	239'000	263'983.13
4321	Recettes hospitalières et d'établissements	1'236'316.57	1'163'000	1'227'540.20
4331	Finances de cours et écolage	388'210.—	240'000	607'920.—
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique	446'874.75	414'000	333'334.45
4354	Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises . . .	1'732.30	3'000	7'150.—
4355	Vente des exploitations agricoles, viticoles, horticoles et sylvicoles	1'590'274.67	1'568'000	1'551'429.09
4356	Facturation de services à des tiers	176'188.20	192'000	189'306.90
4361	Remboursement de traitements et charges sociales . . .	211'049.51	61'600	212'832.94
43621	Remboursement de frais divers	1'070'673.30	1'083'400	978'768.10
4508	Participation fédérale à des charges d'économie publique et d'agriculture	12'740'725.50	11'271'000	9'298'648.65
4512	Participation d'autres cantons à des charges d'enseignement et de cultes	593'969.60	450'000	880'068.—

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3768 DIRECTION-RESSOURCES		
01. Aide fédérale reconversion professionnelle (mesure non utilisée)	—	100'000
PAIEMENTS DIRECTS & DONNEES AGRICOLES		
Diminution des montants des contributions conjuguée à la diminution des surfaces annoncées et à l'augmentation de la taille des exploitations (échelonnement)		
03. Paiements directs complémentaires	229'393'497.85	231'000'000
04. Contributions d'estivage	11'089'047.80	11'500'000
05. Contributions à la culture des champs	19'511'829.15	19'000'000
	259'994'374.80	261'600'000
3902 Entretien du chemin d'alpage de l'Ortier (voir rubrique DGE 110.4902).		
4212 Restitution d'intérêts par les offices de poursuite.		
4271 La prévision budgétaire a été effectuée sur la base des revenus enregistrés en 2011. La diminution est due principalement au renoncement par l'Armée suisse d'occuper des locaux à Grange-Verney et à une diminution sensible au niveau de l'accueil de groupes et autres usagers. Cette situation n'a pas permis de couvrir la compensation du crédit supplémentaire SIPAL pour la transformation d'une chambre d'internat en local de bureau à Grange-Verney.		
4313 1. Commission foncière 1	143'757.51	150'000
2. Commission d'affermage	13'982.40	10'000
3. Reconnaissance des exploitations	11'500.—	12'000
4. Commissions rattachées à la viticulture	64'925.—	65'000
5. Commissions rattachées à Agrilogie	-5'764.—	2'000
Remboursement d'inscriptions pour des candidats n'ayant pas pu suivre leur formation (brevet-maîtrise, paiements directs, etc.)		
	228'400.91	239'000
4321 La compensation prévue du crédit supplémentaire relatif à l'approvisionnement des réfectoires n'a pu être réalisée qu'à 51%, ceci malgré le fait que le chiffre d'affaires ait été amélioré de 10% par rapport à l'exercice 2012.		
4331 La compensation du crédit supplémentaire concernant les charges salariales comprises dans l'enveloppe pédagogique a été réalisée à 99%.		
4355 La compensation prévue du crédit supplémentaire au 3191 (TVA) a été réalisée à 90%		
4356 Prestations des laboratoires de Marcelin (oenologie) et de Grange-Verney (analyses de terre et des fourrages). Pour le laboratoire d'oenologie, diminution sensible du chiffre d'affaires due à une réduction des besoins d'analyses suite aux importants dégâts de grêle et à une diminution générale de récolte enregistrée lors des vendanges de 2013.		
4361 Remboursement de prestations externes d'enseignants d'Agrilogie effectuées pour d'autres établissements, remboursement d'APG et de salaires par la SUVA		
4508 TERRITOIRE RURAL, AGROECOLOGIE & STRUCTURES		
Compensation crédit supplémentaire à la rubrique 3668 (CHF 1'947'000.-)		
01. Subv.Eco'Prest, Eco'Pac, OQE (cf 3668.01)	4'265'864.35	2'870'000
02. OQE, mise en réseau (cf 3668.02)	6'729'269.20	5'346'000
03. Zones Z (nitrates) (cf 3668.03)	678'441.34	600'000
04. Autoroutes (cf 3668.04)	14'643.—	15'000
05. Boiron (cf 3668.05)	132'115.65	170'000
06. Programmes de protection des ressources (cf 3668.06)	701'241.66	1'350'000
08. Contribution à la qualité du paysage (cf 3668.08)	219'150.30	920'000
	12'740'725.50	11'271'000
		1'947'000
4512 Facturation à d'autres cantons pour les apprentis suivant les cours professionnels à Agrilogie.		

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4528	Participations communales à des charges d'économie publique et d'agriculture	183'208.25	200'000	157'663.20
4602	Subventions fédérales pour l'enseignement et les cultes	1'363'633.30	1'215'000	1'358'209.70
4608	Subventions fédérales pour l'économie publique et l'agriculture	223'993.50	260'000	273'478.—
4768	Subventions à redistribuer à des personnes physiques pour l'économie publique et l'agriculture	259'994'374.80	261'600'000	260'243'840.40
4802	Prélèvements sur les fonds hors bilan	—	154'000	90'000.—
56	Service de l'éducation physique et du sport	7'014'003.36	7'276'800	6'720'732.51
		2'092'505.44	1'571'300	1'683'094.68
3011	Traitement du personnel	2'138'742.46	2'161'100	2'147'314.68
3014	Indemnités.	—	—	25.—
3016	Salaires du personnel auxiliaire	266'657.12	261'200	243'387.82
3021	Traitement du personnel enseignant	4'058.97	6'000	2'638.38
3022	Traitement des assistants	—	5'400	—
3024	Rémunération des intervenants extérieurs	-20'000.—	20'900	20'000.—
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	132'000.79	133'000	133'300.64
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant	158.19	400	330.49
3033	Assurances sociales pour les assistants	—	400	—
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	16'195.55	16'100	15'018.36
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	46'324.24	45'400	47'183.34
3036	Cotisations allocations familiales pour le personnel enseignant.	55.06	200	116.28
3037	Cotisations allocations familiales pour les assistants	—	200	—
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	5'638.02	5'500	5'290.65
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	1'277.96	600	1'290.29
30392	Cotis. PC Familles personnel enseignant	1.52	200	3.21
30393	Cotis. PC Familles assistants	—	200	—
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	155.52	—	144.32
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	255'645.91	265'900	256'608.95
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant.	297.08	800	778.72
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	—	32'200	2'039.53
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	18'767.28	26'400	19'178.46
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant.	24.28	100	51.63
3053	Assurances maladie et accidents pour les assistants	—	100	—
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	1'568.75	3'200	1'757.22
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	131'734.25	147'000	118'698.—
3063	Frais de repas et d'hôtel	269'757.45	241'000	213'898.50
3064	Frais de participation à des congrès	26'793.46	28'400	11'092.54
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	1'562.67	2'000	1'336.01
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	608.80	1'000	229.90
3101	Imprimés et fournitures de bureau	12'952.50	22'000	20'980.—
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	3'668.60	4'600	3'355.45
3103	Fournitures scolaires	350'535.40	400'800	290'896.29
			-5'600	

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires

4528	Participations communales zones Z (nitrates) (cf 3668.03).		
4602	Subvention fédérale à l'enseignement calculée d'après un forfait/élève (répartition effectuée par la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire).		
		Comptes 2013	Budget 2013
4608	1. Subventions fédérales liées au contrôle de la vendange	209'103.50	220'000
	2. Subventions fédérales en faveur des contrôles feu bactérien	14'890.—	40'000
	Retour de transitoire 2012 pour un montant de CHF 21'000.- qui n'a pas été régularisé par la Confédération		
		223'993.50	260'000
4768	Voir commentaires à la rubrique 3768		
4802	Prélèvement prévu au budget 2013 sur le Fonds des risques non assurables en viticulture en couverture des frais de la Commission des premiers grands crus. Ces derniers ayant été inclus au budget, cette opération n'a pas été nécessaire.		
56	Service de l'éducation physique et du sport		
3016	Traitement des moniteurs J+S et des enseignants du sport scolaire facultatif.		
3024	Salaire du responsable du sport scolaire facultatif de la Ville de Lausanne.		
3061	1. Frais de transport collaborateurs du service	70'788.55	65'000
	2. Frais de déplacements et forfaits des moniteurs J+S	60'945.70	82'000
		131'734.25	147'000
3063	Cette rubrique comprend les vacances du personnel ainsi que le logement et la pension des moniteurs participant aux cours de formation et de perfectionnement J+S subventionnés par la Confédération. Compensation partielle aux rubriques 4331 et 4603.		
3103	1. Achat et remplacement du petit matériel d'éducation physique	284'292.40	304'500
	2. Documents et fournitures didactiques	66'243.—	96'300
	Tous les projets conduits par le SEPS relatifs aux documents didactiques n'ont pu être réalisés.		
	Crédit supplémentaire : voir le commentaire de la rubrique 3154.		
		350'535.40	400'800
			-5'600

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31111 Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	4'545.65		8'000 -2'500	—
3113 Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux . . .	1'019.—		5'000	3'916.—
3114 Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	313.80		2'000	5'588.65
31161 Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	1'490.—		7'000	830.—
3133 Achats de produits et fournitures de nettoyage	219.95		1'000	—
3136 Achats de fournitures pour véhicules	—		1'000	47.80
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	—		1'500	317.55
3154 Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	28'661.30		13'500 16'100	15'664.—
31561 Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	—		1'500	—
3161 Loyers et fermages	16'090.50		14'500	11'774.74
3163 Locations d'objets mobiliers	11'968.95		16'000	11'735.35
3171 Frais de représentation	23'345.15		31'400	12'310.24
3172 Prix et concours	—		2'000	—
3173 Frais d'organisation de congrès	3'057.70		19'500	16'178.40
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	32'104.88		37'000	34'701.95
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	14'867.41		15'500	13'664.42
31822 Frais de télécommunications	—		200	51.—
31851 Indemnités et frais des commissions	20'852.60		33'500 -3'000	17'622.80
31852 Consultations, mandats et expertises	12'176.10		35'000 -5'000	34'203.32
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	912.60		1'900	336.95
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	925.—		1'200	1'005.—
3199 Frais divers	1'656.25		13'200	4'038.80
3513 Participations à des charges de culture, de loisirs et de sports d'autres cantons	21'929.35		40'000	33'866.—
3523 Participations à des charges communales de culture, de loisirs et de sport	2'015'835.70		1'930'000	1'871'050.40
3653 Aides et subventions pour la culture, les loisirs et le sport	1'136'849.64		1'213'100	1'074'884.48
4331 Finances de cours et écolage		355'420.—	210'000	241'080.40
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		—	400	22.55
4361 Remboursement de traitements et charges sociales . . .		38'332.79	20'000	66'351.83
43621 Remboursement de frais divers		564'535.15	837'900	829'717.45
4513 Participation d'autres cantons à des charges de culture, de loisirs et de sport		19'900.50	13'000	24'744.55
4603 Subventions fédérales pour la culture, les loisirs et le sport		1'114'317.—	490'000	521'177.90
58 Service de la population	150'678'165.72		144'002'300 5'454'200	146'379'027.88
		78'625'743.91	76'488'800 2'494'200	84'930'958.51
3011 Traitement du personnel	13'370'806.62		14'480'400 -680'200	13'590'285.93
3014 Indemnités.	3'810.90		—	17'579.15

Renseignements complémentaires

31111 Crédit supplémentaire : voir le commentaire de la rubrique 3154.

3154 Crédit supplémentaire de CHF 16'100.-- entièrement compensé par les rubriques 3103 (fournitures scolaires) pour CHF 5'600.--, 31111 (achat de mobilier et équipement de bureau) pour CHF 2'500.--, 31851 (indemnités et frais de commissions) pour CHF 3'000.-- et 31852 (mandats et expertises) pour CHF 5'000.--.

31851 Crédit supplémentaire : voir le commentaire de la rubrique 3154.

31852 Crédit supplémentaire : voir le commentaire de la rubrique 3154.

	Comptes 2013	Budget 2013
3523 1. Moniteurs pour le sport scolaire facultatif	530'718.70	590'000
2. Camps scolaires (compensation par 43621 et 4603)	1'291'878.—	1'140'000
3. Participation de l'Etat aux camps scolaires	193'239.—	200'000
	2'015'835.70	1'930'000
3653 1. Activités scolaires	52'443.—	97'700
2. Manifestations sportives répétitives	546'784.—	406'500
3. Manifestations sportives occasionnelles	49'000.—	93'500
4. Participation aux loyers	116'877.—	267'000
5. Promotion et organisation	371'745.64	348'400
	1'136'849.64	1'213'100

4331 Augmentation du nombre de moniteurs formés et effet de la majoration du prix des cours J+S afin de compenser les charges liées à l'augmentation de l'indemnité versée aux experts J+S.

43621 Du premier au troisième trimestre de l'année, J+S indemnisait les camps à hauteur de CHF 3.33 par personne et par jour, le solde étant subventionné par le SEPS et la Fondation Fonds du sport vaudois. Dès le 01.10.2012 la subvention de J+S a passé à CHF 7.77 par personne et par jour, ce qui a réduit en proportion la subvention de la Fondation Fonds du sport vaudois.

58 Service de la population

3011 Disponibilité budgétaire de CHF 429'393.38 résultant de la vacance de postes figurant au plan des postes (départ à la retraite, changements de personnel, absences pour cause de maladie longue durée). Ces postes ont en fait été repourvus via des contrats CDD, sur la rubrique 3016.
Diminution budgétaire de CHF 680'200 en compensation des remplacements par contrat de durée déterminée des personnes absentes dans l'attente d'engagement en raison de mesures organisationnelles et processus décisionnels pas encore aboutis.

3014 Indemnité pour heures de piquet au domicile et pour travail de nuit nécessaire à la division asile dans le cadre des mesures de renvoi et d'accompagnement des personnes à l'aéroport.
Dépassement budgétaire de CHF 3'810.90 compensation totale sous la rubrique 3011.

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3016 Salaires du personnel auxiliaire	1'617'199.69		415'100 798'600	1'832'198.89
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel . . .	833'588.32		895'900 -42'500	843'176.81
3034 Assurances sociales pour le personnel temporaire	97'998.20		26'900 49'700	110'351.21
3035 Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	289'959.69		314'600 -15'200	297'521.75
3038 Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	34'107.20		11'500 17'700	39'015.36
30391 Cotis. PC Familles autorités et personnel	8'281.83		8'600	8'145.87
30394 Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	941.16		400	1'066.17
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	1'534'482.90		1'640'900 -72'300	1'506'781.30
3044 Caisse de pension pour le personnel temporaire	142'956.46		39'600 85'400	156'285.57
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	125'848.67		137'500 -6'500	130'002.63
3054 Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	15'031.42		4'100 7'800	17'498.52
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	44'470.78		38'100	39'471.55
3063 Frais de repas et d'hôtel	1'745.—		10'100	3'925.60
3064 Frais de participation à des congrès	86.40		—	—
3065 Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	9'341.33		6'700	7'258.68
3093 Frais sanitaires concernant le personnel	261.65		3'000	764.40
3099 Charges diverses des autorités et du personnel	10'427.20		10'100	10'104.95
3101 Imprimés et fournitures de bureau	198'728.72		160'000	169'243.64
3102 Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	10'216.38		25'300	8'398.22
31111 Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	49'424.94		68'000 -20'000	63'574.68
31411 Entretien ordinaire des bâtiments et monuments	—		—	57'714.35
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	8'056.76		11'000	12'689.10
3161 Loyers et fermages	1'091'588.10		1'199'700	1'098'797.10
3163 Locations d'objets mobiliers	31'073.26		30'500	30'764.33
3171 Frais de représentation	39'028.70		21'600 20'000	22'577.43
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	426'919.84		437'300	394'887.26
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	33'291.10		56'100	32'581.76
31851 Indemnités et frais des commissions	29'270.87		46'500	23'649.13

Renseignements complémentaires

- 3016 Dépassement budgétaire de CHF 403'499.69 compensation totale sous la rubrique 3011.
Crédit supplémentaire de CHF 680'200 remplacement par contrat de durée déterminée des personnes absentes dans l'attente d'engagement en raison de mesures organisationnelles et processus décisionnels, compensation totale sous la rubrique 3011.
Crédit supplémentaire de CHF 118'400, remplacement par contrat de durée déterminée pour absences liées à des congés maternité ou rente d'invalidité. Compensation totale sous la rubrique 4361.
- 3031 Voir commentaire sous la rubrique 3011.
- 3034 Voir commentaire sous la rubrique 3016.
- 3035 Voir commentaire sous la rubrique 3011.
- 3038 Voir commentaire sous la rubrique 3016.
- 30391 Voir commentaire sous la rubrique 3011.
- 30394 Voir commentaire sous la rubrique 3016.
- 3041 Voir commentaire sous la rubrique 3011.
- 3044 Voir commentaire sous la rubrique 3016.
- 3051 Voir commentaire sous la rubrique 3011.
- 3054 Voir commentaire sous la rubrique 3016.
- 3061 Déplacements professionnels du personnel, ainsi que des officiers de l'état civil pour les célébrations de mariages.
Dépassement budgétaire de CHF 6'370.78 compensation totale sous la rubrique 3063.
- 3063 Frais occasionnés lors de la participation aux assemblées et séminaires.
Disponibilité budgétaire de CHF 8'355 compensation sous la rubrique 3061.
- 3101 Dépassement budgétaire de CHF 38'728.72 lié à l'augmentation des demandes de renouvellement des permis étrangers et à l'achat du papier sécurisé nécessaire à la production des permis.
Voir dépassement budgétaire lié sous la rubrique 4312 émoluments.
- 31111 Dépassement budgétaire de CHF 1'424.94, compensation totale sous la rubrique 3102.
- 3161 Disponibilité budgétaire de CHF 108'111.90 liée aux locaux du bureau cantonal de l'intégration qui a bénéficié de nouveaux locaux dans un bâtiment propriété de l'Etat de Vaud, cet élément n'était pas connu lors de l'établissement du budget 2013 et un loyer avait donc été prévu au budget 2013.
- 3171 Participation aux conférences fédérales annuelles des autorités de surveillance de l'état civil, des naturalisations et documents d'identité.
Crédit supplémentaire de CHF 20'000 lié à l'organisation par le canton des conférences annuelles de l'Association des services cantonaux de migration (ASM) et du groupe latin des autorités de surveillance de l'état civil.
Compensation totale sous la rubrique 31111.
- 3181 Envois d'actes suite aux commandes par internet. Ces frais sont partiellement refacturés et récupérés sous la rubrique 43621.
- 31821 Diminution de l'utilisation des téléphones cellulaires.
- 31851 Organisation des assises de la commission cantonale consultative des immigrés (CCCI) par le bureau cantonal de l'intégration.

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31852 Consultations, mandats et expertises	113'222.50		113'000	117'176.—
31858 Frais de détention et note de geôle	1'776'960.21		1'150'000	1'124'699.37
31859 Frais divers des instances judiciaires	84'692.45		79'000	117'582.20
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	23'781.15		20'000	23'976.55
3189 Frais de surveillance	149'677.58		151'500	142'776.75
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	11'582.—		16'700	12'002.—
3199 Frais divers	180.—		2'200	110.05
3522 Participations à des charges communales d'enseignement et de culte	301'026.—		250'000	4'011'864.03

Renseignements complémentaires

- 31852 Numérisation des registres de l'état civil par une société externe.
Association vaudoise des officiers de l'état civil mandats mariages d'exception.
Frais d'interprètes en matière d'asile.
- 31858 Le dépassement budgétaire de CHF 626'960.21 observé est dû à l'augmentation des nuitées de détention administrative en vue du renvoi qui se montent en 2013 à 4'968 soit plus de 15% qu'en 2012. Cette augmentation résulte de l'ouverture en avril 2013 de l'établissement Favra (+ 20 places pour l'ensemble des cantons concordataires VD-GE-NE).
Décisions de mise en détention administrative par le Juge de paix de Lausanne d'étrangers en situation illégale et facturées au Service de la Population.
- 31859 Dépassement budgétaire de CHF 5'692.45. Le montant des frais d'instance judiciaires porté au budget 2013 s'est révélé insuffisant, étant entendu qu'il est aléatoire de prévoir le nombre de recours liés aux frais d'instances judiciaires.
- 3188 Dépassement budgétaire de CHF 3'781.15 lié aux transports des registres de l'état civil, sortie des archives, livraison au bureau de scannage, puis retour aux archives.
- 3189 Contrat de surveillance des locaux de l'avenue de Beaulieu 19, présence d'un agent de sécurité pendant les heures d'ouverture des guichets.
Contrat de surveillance électronique au centre de biométrie et à la direction de l'état civil.
Contrat de transport de fonds au secteur documents d'identité.
Interventions sur site en cas de déclenchement d'une alarme.
- 3193 Cotisations annuelles aux associations des services cantonaux de migration, à la conférence des autorités de surveillance de l'état civil et à l'association des services cantonaux des passeports.
- 3522 Frais liés à la scolarisation des enfants de demandeurs d'asile ou de personnes à l'aide d'urgence.
Sur la base des listes que les établissements scolaires transmettent à la DGEO (direction générale de l'enseignement obligatoire) le service de la population se charge de vérifier le statut des enfants recensés et effectue le virement aux établissements scolaires selon l'art. 114b de la Loi scolaire et l'art. 134 de la LEO.
En regard d'une dotation budgétaire de CHF 250'000, on constate une consommation à hauteur de CHF 301'026.
La variation par rapport aux comptes 2012 est influencée par une importante provision de 4 mois constituée à ce moment-là en prévision d'une adaptation avec effet rétroactif au 01.01.2011 du forfait versé aux communes sur la base de l'art. 114b de la Loi scolaire.
La mise en œuvre de la LEO a repoussé l'adaptation dudit forfait qui est actuellement en cours de négociation et qui ne sera donc connu que cette année. La provision constituée en 2012 a donc été reportée et sera utilisée seulement en 2014 ou 2015.

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3655 Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	127'307'186.14		121'460'400	119'599'061.87
			5'311'700	
3665 Aides individuelles de prévoyance sociale	850'913.60		660'000	703'467.72
4312 Emoluments de police et de contrôle des habitants ...		5'732'495.—	4'000'000	4'576'809.85
4313 Emoluments administratifs		8'735'337.72	8'500'000	7'562'719.84
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		—	3'000	—
4361 Remboursement de traitements et charges sociales ...		205'793.36	117'700	334'407.58
			142'500	
43621 Remboursement de frais divers		580'623.61	122'500	421'188.47
4364 Remboursements d'aides, de subventions et de participations		3'098'326.63	—	6'088'109.42
			2'000'000	

Renseignements complémentaires

- 3655 Dépenses principalement liées d'une part, à l'application du fédéralisme d'exécution dans le domaine de l'asile et de l'aide d'urgence (1), d'autre part à la mise en oeuvre des mesures d'intégration en faveur des étrangers découlant également du droit cantonal (2).
 Les charges regroupées sous la première catégorie comprennent (1):
 (i) la subvention accordée à l'EVAM pour les tâches qui lui sont déléguées par la loi cantonale sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA) et qui comprennent, en sus de dépenses d'assistance et d'aide d'urgence, également les frais de santé et d'assurance obligatoire des soins (cpt 3655.01) ;
 (ii) la couverture des frais de traduction médicale pour le réseau de soins destinés aux demandeurs d'asile et aux bénéficiaires de l'aide d'urgence (cpt 3655.03)
 (iii) le service de la dette relative aux centres d'hébergement collectif préfinancés par la Confédération (cpt 3655.02 et 3655.05).
 L'augmentation de la dotation en 2013 tient compte de l'accroissement du volume des demandes d'asile et des surcoûts qu'engendre le recours à des structures d'urgence pour pallier le manque de places d'hébergement dans le domaine de l'asile et de l'aide d'urgence. A ce sujet il y a lieu de rappeler que l'exploitation d'abris de protection civile représente souvent la solution la plus rapide à mettre en place même si elle comporte des coûts annexes très élevés liés notamment aux exigences accrues en matière d'encadrement de surveillance.
 La dotation budgétaire initiale de CHF 121'460'400 a été augmentée de deux crédits supplémentaires, l'un de CHF 351'700 pour le domaine de l'intégration, l'autre de CHF 4'960'000 pour le domaine de l'asile, pour un total CHF 5'311'700, pour atteindre un budget total de CHF 126'772'100. La consommation a toutefois atteint CHF 127'307'186, avec un dépassement de CHF 535'086. Ce résultat est dû à un volume d'engagements plus important qu'anticipé dans le domaine des mesures d'intégration (CHF 307'987) ainsi que dans celui des traductions médicales (CHF 227'099).
 En ce qui concerne la subvention à l'EVAM, les crédits supplémentaires accordés ont permis de couvrir l'intégralité de l'augmentation des frais variables (prestations d'entretien et de soins) et semi-variables (prestations d'hébergement, surveillance et encadrement) liée à un effectif supérieur au prévisionnel d'env. 107 personnes en moyenne annuelle. En effet, pour la subvention 2013 de l'EVAM, le budget du SPOP a été élaboré sur la base d'un effectif de 5'211 personnes en moyenne annuelle (demandeurs d'asile et bénéficiaires de l'aide d'urgence confondus avec une moyenne calculée sur la valeur de fin de mois). L'exercice a toutefois été caractérisé par un effectif moyen de 5'318, avec un différentiel de 277 supplémentaires au 31 janvier, baissant à 140 à la fin du premier semestre et se situant à 40 en fin d'exercice.
 En ce qui concerne les dépenses pour l'intégration (2), elles comprennent essentiellement les mesures d'insertion sur le marché du travail et les cours de langue en faveur des étrangers.
- 3665 Dépassement budgétaire de CHF 190'913.60 dû à l'augmentation de 23% par rapport à 2012, des renvois (1'180 en 2013) de requérants d'asile déboutés et de personnes n'ayant pas ou plus l'autorisation de séjourner en Suisse.
- 4312 Dépassement budgétaire des émoluments de la division étrangers de CHF 1'732'495 lié à l'augmentation des demandes de renouvellement des permis de séjour.
- 4313 Augmentation du nombre des demandes d'actes par internet.
- 4364 Ce compte enregistre un produit extraordinaire de CHF 3'098'327 qui correspond à l'estimation de l'excédent de financement octroyé à l'EVAM en 2013 susceptible d'être rétrocedé à l'Etat conformément à l'art. 62 de la LARA, après approbation par le Conseil d'Etat des comptes certifiés de l'établissement.
 Un montant de CHF 2'000'000 avait déjà été anticipé au troisième trimestre et déclaré comme compensation partielle du crédit supplémentaire demandé relativement au compte 3655 pour la couverture du dépassement touchant le domaine de l'asile et de l'aide d'urgence.

Renseignements complémentaires

- 4399 Refacturation des frais médicaux couverts par la société HPR, payés par l'établissement concordataire de détention administrative LMC Frambois et facturés au SPOP.
- 4505 Le dépassement observé de CHF 211'899 résulte de l'augmentation des remboursements par la Confédération des frais de détention et de renvois des requérants d'asile en lien avec les rubriques 31858 et 3665.
- 4601 Le forfait administratif est versé par l'ODM en fonction du volume des nouvelles demandes d'asile.
En regard d'une dotation budgétaire de CHF 1'207'800, on constate un revenu à hauteur de CHF 2'014'018, soit une hausse de CHF 806'218.
Le dépassement observé tient au fait que la dotation budgétaire est restée calibrée sur un volume annuel d'env. 16'000 demandes d'asile pour l'ensemble de la Suisse, en deçà du volume réellement constaté en 2013 qui est de 21'465 demandes.
- 4605 Subventions fédérales à titre de contribution forfaitaire à la couverture des frais liés à l'accueil des demandeurs d'asile et des personnes à l'aide d'urgence, ainsi qu'à l'encouragement de l'intégration des étrangers conformément à l'ordonnance fédérale sur l'intégration des étrangers (OIE).
Le niveau du financement fédéral a fortement diminué depuis l'année 2009. A partir de cet exercice charnière les effets du report de charges lié à la dernière révision de la loi sur l'asile entrée en vigueur en 2008 n'est plus atténué par des mesures d'accompagnement et se répercute intégralement sur les finances cantonales, creusant le différentiel entre les charges et les produits. Le montant versé varie fortement d'après la structure de la population, la durée du séjour et le niveau de l'activité lucrative.
A titre d'exemple, les admis provisoires ayant plus de 7 ans de séjour ainsi que les personnes en emploi sont exclues du financement fédéral. Le financement de l'aide d'urgence et des mesures d'intégration pour les admis provisoires repose sur un forfait unique octroyé au moment où la décision relative au statut de la personne déploie ses effets.
Par rapport à une dotation initiale de CHF 61'682'800, augmentée de CHF 351'700 à titre de compensation pour le crédit supplémentaire au compte 3655 pour les mesures d'intégration, on enregistre des versements à hauteur de CHF 56'955'204, soit une diminution de produits issus de la Confédération de CHF 5'079'296. Ce résultat négatif est la conséquence immédiate de la révision de l'ordonnance fédérale 2 sur l'asile relative au financement entrée en vigueur le 1er avril 2013 et qui a induit une baisse du financement équivalente à CHF 2.5 millions. De plus, il y a lieu de relever que les comptes du SPOP intègrent une provision en rapport avec un différend avec l'ODM pendant devant le Tribunal administratif fédéral et pouvant donner lieu à la restitution à la Confédération de produits perçus en trop sur la période 2013 de CHF 2.3 millions.

59 **Service de la promotion économique et du commerce**

- 3011 Rattrapage DECFO-SYSREM.
- 3014 Indemnités pour travail de nuit, du dimanche et des jours fériés, versées principalement aux inspecteurs de la Police du commerce.

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	2'224.55		3'600	1'358.80
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	28'642.12		29'300	28'975.19
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	222.97		300	121.38
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	32'717.30		34'500	38'721.51
3063	Frais de repas et d'hôtel	9'461.50		10'000	7'666.18
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	354.67		1'000	960.—
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	3'657.60		4'500	3'851.50
3101	Imprimés et fournitures de bureau	59'925.85		68'000	67'567.40
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	6'483.85		6'500	4'899.05
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	9'725.85		4'000	13'700.55
				6'000	
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	191.76		2'000	511.90
3163	Locations d'objets mobiliers	10'792.45		11'500	10'583.80
3171	Frais de représentation	217'056.05		395'000	57'335.12
				-157'000	
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	35'242.42		43'000	29'577.49
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	20'471.14		21'000	22'948.34
3184	Frais de contentieux et de poursuites	14'689.15		11'000	17'551.45
				6'000	
31851	Indemnités et frais des commissions	8'176.32		19'000	13'182.66
31852	Consultations, mandats et expertises	323'923.33		500'600	267'476.84
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	425.10		500	626.40

Renseignements complémentaires

3051 Légère baisse des taux de cotisation de l'assurance-accidents.

3101 Y compris l'impression des brochures d'informations destinées aux entreprises et celle des cartons de lotos officiels vendus par les préfectures aux sociétés organisatrices.

31111 Remplacement de deux chaises de bureau usagées et d'un téléphone. L'ergonomie de deux places de travail a en outre été améliorée par l'installation de parois de séparation/protection. Crédit supplémentaire approuvé par le Chef du département le 08.03.2013.

3163 Location des deux photocopieurs multi-fonctions du service.

3171 Le service représente le canton à des événements/manifestations en Suisse ou à l'étranger (missions économiques), accueille des délégations étrangères et organise des conférences de presse et des séances d'informations à ses partenaires. Conformément à la décision du Conseil d'Etat du 04.12.2013, un montant de CHF 142'400.- a été réservé par le biais de cette rubrique pour financer le rapprochement de deux sociétés dans le cadre d'un marché du sel bientôt libéralisé.

3184 La Police du commerce émet chaque année un nombre important de factures pour encaisser les divers émoluments et taxes liés à ses domaines d'intervention. En cas de non paiement de ces contributions dans les délais impartis, la PCC engage systématiquement les poursuites nécessaires, conformément à sa procédure de suivi des débiteurs qui a été renforcée en 2011. En août 2013, le service s'est par ailleurs acquitté d'un montant de CHF 2'000.- à titre d'indemnité de dépens dans le cadre d'un recours ayant entraîné l'annulation d'une décision. Crédit supplémentaire approuvé par le Chef du département le 15.07.2013.

	Comptes 2013	Budget 2013
31851 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :		
1 - Conseil économique.	—	1'500
Instance supprimée selon décision du Conseil d'Etat.		
2 - Comité SPECo-OTV.	521.08	1'500
POLICE DU COMMERCE :		
3 - Commission d'examen LADB.	3'715.72	9'000
4 - Commission "Sports de neige".	2'863.13	3'000
5 - Commission "Guides de montagne".	1'076.39	3'000
6 - Commission LPros (Loi sur l'exercice de la prostitution).	—	1'000
Ne s'est pas réunie en 2013.		
	8'176.32	19'000

31852 Les principaux projets réalisés en 2013 ont été les suivants :

- actualisation des supports de communication de la promotion économique, essentiellement ses brochures d'informations aux entreprises et le site internet vaud.ch;
- élaboration de statistiques sectorielles et conjoncturelles;
- fin de la mise en place d'une application de gestion des contacts établis par la promotion économique;
- Alpes vaudoises 2020 : rapport et présentation du volet mobilité;
- lancement d'une étude pour évaluer les manifestations touristiques soutenues dans le cadre de la LADE.

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	56'740.—		55'100 5'000	45'810.—
3199 Frais divers	1'523.50		2'000	850.65
3301 Amortissements des créances et débiteurs	-423'180.45		250'000	607'636.55
3508 Participations à des charges fédérales d'économie publique et d'agriculture	—		—	6'580.—
3518 Participations à des charges d'économie publique et d'agriculture d'autres cantons	—		—	6'500.—
3652 Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes . . .	837'218.75		850'000	749'550.95
3658 Aides et subventions pour l'économie publique et l'agriculture	22'697'721.40		23'294'400 600'000	51'773'477.70
3758 Subventions redistribuées à des institutions privées pour l'économie publique et l'agriculture	4'400'168.—		5'095'300	4'641'594.55

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3193 En tant que membre des institutions suivantes :		
1 - Association Lake Geneva Region.	5'000.—	—
Cotisation annuelle considérée précédemment à tort comme une subvention. Crédit supplémentaire approuvé par le Chef du département le 15.07.2013.		
2 - Centre de recherche conjoncturelle (KOF) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ).	1'580.—	1'600
3 - CDEP-SO (Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale).	7'500.—	6'500
4 - Fédération suisse du tourisme.	4'120.—	4'120
5 - Fondation Nature & Economie.	5'000.—	5'000
6 - FRC (Fédération romande des consommateurs).	15'000.—	18'000
7 - SEREC (Association suisse pour le service aux régions et communes). Association dissoute en 2012.	—	1'000
8 - Suisse Tourisme.	15'300.—	15'300
9 - SwissMedia (Association suisse du multimédia). Versement interrompu.	—	150
10 - Switzerland Global Entreprise (anciennement OSEC - Office suisse d'expansion commerciale).	3'240.—	3'240
Arrondis.	—	190
	56'740.—	55'100 5'000
3301 Solde net entre les amortissements (abandons et corrections de valeurs) de créances (débiteurs et prêts) de l'exercice et les dissolutions de corrections de valeurs des années antérieures.		
3652 Contribution en faveur de la formation professionnelle dispensée dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.		
3658 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :		
1 - Organismes de promotion cantonaux, intercant. et actions de promotion. Le secrétariat général du département s'est chargé d'organiser la présence du Canton de Vaud à la foire de Zoug (octobre 2013). Le crédit de CHF 300'000.- inscrit à la rubrique lors de l'élaboration du budget 2013 lui a été transféré.	9'502'019.80	9'857'000
2 - Organismes régionaux.	1'312'700.—	1'600'000
3 - Projets régionaux et cantonaux. Le crédit de CHF 900'000.- relatif aux bureaux et projets d'agglomérations, transféré au Service du développement territorial lors de l'élaboration du budget 2013, a été récupéré par le service selon décision du Conseil d'Etat du 27.02.2013. Par ailleurs, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 04.12.2013, un montant de CHF 800'000.- a été réservé par le biais de cette rubrique pour financer le rapprochement de deux sociétés dans le cadre d'un marché du sel bientôt libéralisé.	5'141'600.70	4'216'400
4 - Prestataires de services aux entreprises.	1'909'287.—	3'221'000
5 - Projets d'entreprises.	4'023'602.95	3'650'000
6 - Pertes sur cautionnements. L'Etat a dû couvrir les engagements de quatre entreprises privées.	308'510.95	250'000
7 - Coopération technique.	500'000.—	500'000
	22'697'721.40	23'294'400 600'000
3758 Aides aux régions allouées dans le cadre de la Loi fédérale du 6 octobre 2006 sur la politique régionale (LPR) - part de la Confédération reversée au :		
1 - Volet cantonal.	1'489'868.—	1'800'000
2 - Volet intercantonal de la CDEP-SO.	2'845'300.—	2'845'300
3 - Volet intercantonal des territoires Chablais et Broye. Les fonds reçus de la Confédération sont enregistrés à la rubrique 4758.	65'000.—	450'000
	4'400'168.—	5'095'300

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3802 Attributions à des fonds hors bilan	3'832'916.—		3'600'000 300'000	3'881'091.—
3901 Imputations internes de frais de personnel	89'805.—		104'500	87'915.—
4063 Impôt sur les tombolas et les loteries		19'164'579.28	18'000'000 300'000	19'405'455.60
4101 Patentes de boissons et de tabac		2'118'652.25	1'800'000	2'184'091.65
4109 Patentes diverses		—	—	111'334.50
4313 Emoluments administratifs		2'668'785.75	2'609'000	2'379'381.05
4331 Finances de cours et écolage		18'530.—	20'000	25'620.—
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		21'601.35	20'000	14'038.—
4356 Facturation de services à des tiers		66'978.75	60'000	—
4361 Remboursement de traitements et charges sociales . . .		120'157.77	25'400	85'822.15

Renseignements complémentaires

3802 Versement au Fonds pour la protection de la jeunesse et en faveur de l'enfance malheureuse et abandonnée, en vertu de l'art. 59, al. 3 de la Loi sur la protection des mineurs (LProMin), qui stipule que le 20% du montant des taxes perçues sur les loteries, tombolas et lotos sert à alimenter ce fonds. Le produit effectif des taxes (rubrique 4063) s'étant révélé supérieur au montant budgété, le Fonds a bénéficié d'une attribution plus élevée.
Crédit supplémentaire accordé par le Conseil d'Etat le 21.08.2013.

3901 Coût du dispositif de lutte contre le travail illicite dans le secteur de l'hôtellerie-restauration - part à charge des employeurs vaudois qu'ils financent par la contribution prélevée à ce titre (voir rubrique 4313.3).
La contrepartie se trouve dans les comptes du service de l'emploi à la rubrique 52.4901.

4063 Voir commentaire rubrique 3802.

4101 Taxe de 0.8% perçue depuis 2007 sur les ventes de boissons alcooliques à l'emporter. Le montant inscrit au budget 2014 a été revu à la hausse.

	Comptes 2013	Budget 2013
4313 Emoluments et contributions perçus par la Police du commerce :		
1 - Autorisations LADB.	1'576'270.60	1'520'000
2 - Formation professionnelle des métiers de bouche.	837'218.75	850'000
3 - Lutte contre le travail illicite.	136'584.90	100'000
4 - Indication des prix.	2'250.—	5'000
5 - Surveillance prostitution.	10'800.—	20'000
6 - Autorisations petites loteries.	4'320.—	5'000
7 - Commerce itinérant (particuliers).	28'910.—	30'000
8 - Forains, cirques.	6'006.50	5'000
9 - Ventes aux enchères et de gré à gré.	1'840.—	4'000
10 - Commerce itinérant (entreprises).	11'740.—	18'000
11 - Maîtres de sports de neige.	5'530.—	9'000
12 - Guides de montagne.	1'240.—	4'000
13 - Droits éludés.	19'665.—	15'000
14 - Collectes.	22'910.—	20'000
15 - Crédit à la consommation.	2'600.—	2'000
16 - Accompagnateurs en montagne.	900.—	1'000
17 - Prêts sur gages et achats à réméré.	—	500
18 - Courtage matrimonial.	—	500
	2'668'785.75	2'609'000

4331 L'organisation des examens professionnels en vue de l'obtention du certificat cantonal d'aptitudes pour exploiter un établissement public a été déléguée à Gastrovaud qui rétrocède au canton 10% des émoluments d'inscription par module pour lui permettre de couvrir ses propres frais en la matière.

4352 Produit de la vente des cartons de lotos officiels que la Police du commerce est chargée de faire imprimer (frais pris en charge à la rubrique 3101).

4356 Pour la couverture des frais liés à la perception de la contribution en faveur de la formation professionnelle des métiers de bouche (rubrique 4313.2). Enregistré précédemment à la rubrique 4361.

4361 Retenues sur salaires de la prime d'assurance-accidents non professionnels à charge de l'employé et encaissements des diverses allocations pertes de gain (accident, service militaire ou civil, maternité).
Le détachement temporaire d'un membre de la direction auprès d'une société tierce comme directeur ad interim a entraîné la récupération du salaire et des charges sociales versés.

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
43621	Remboursement de frais divers	117'731.30	73'600	71'950.86
4364	Remboursements d'aides, de subventions et de participations	277'175.44	30'000	132'559.—
4758	Subventions à redistribuer à des institutions privées pour l'économie publique et l'agriculture	4'400'168.—	5'095'300	4'641'594.55

Renseignements complémentaires

43621 Principalement les éléments suivants :

- les communications téléphoniques mobiles privées des collaborateurs-trices (retenues forfaitaires);
- la participation demandée aux collaborateurs-trices pour la mise à disposition d'une place de parc;
- les défraiements rétrocedés à l'Etat employeur;
- les frais réclamés lorsqu'une facture émise n'est pas payée dans les délais et qu'un rappel doit être envoyé.

4364 Récupérations sur cautionnements honorés précédemment.

4758 Voir rubrique 3758.

Département de l'économie et du sport

5	Comptes 2013		
	Charges	Revenus	
Récapitulation			
51	Secrétariat général du DECS	3'536'950.40	199'290.41
52	Service de l'emploi	126'695'950.32	103'085'958.69
54	Service de l'agriculture	301'287'652.92	280'743'258.04
56	Service de l'éducation physique et du sport	7'014'003.36	2'092'505.44
58	Service de la population	150'678'165.72	78'625'743.91
59	Service de la promotion économique et du commerce	36'209'566.10	28'974'359.89
	Totaux	625'422'288.82	493'721'116.38
	Excédent des charges sur les revenus		131'701'172.44
	Sommes égales	625'422'288.82	625'422'288.82

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
6	Département des infrastructures et des ressources humaines	461'041'059.71	474'059'100 3'777'500	456'222'841.33
			128'854'000 3'063'000	134'501'463.99
61	Secrétariat général du DIRH	25'222'890.39	25'218'300 374'400	24'299'350.03
			6'083'900 113'300	5'813'543.95
3011	Traitement du personnel	8'243'073.76	8'186'100 43'600	7'949'366.29
3016	Salaires du personnel auxiliaire	70'261.14	28'000 59'600	27'443.31
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	512'510.52	507'500 10'200	492'545.99
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	4'166.13	1'900 3'700	1'605.43
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	179'285.06	183'700 3'600	163'752.61
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	1'449.81	800 1'300	565.12
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	4'947.85	5'300 200	4'314.40
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	42.65	200	16.54
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	984'549.48	987'800 20'300	914'878.91
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	6'557.25	2'000 7'200	1'066.72

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires

		Comptes 2013	Budget 2013
6	Département des infrastructures et des ressources humaines		
	Charge nette du département	326'793'272.92	345'205'100
61	Secrétariat général du DIRH		
3011	Crédit supplémentaire du service du personnel pour la correction de la masse salariale UCA et pour le transfert de 1 ETP-responsable ressources humaines départementale(RRH) au secrétariat général (SG). Le SG a renoncé à demander compensation de 0.6 ETP détaché pour la mise en place du programme SAP		
	1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	5'930'353.21	5'967'800
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	502'727.55	498'900
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	822'206.13	727'300
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	987'786.87	992'100
		8'243'073.76	8'186'100
			43'600
3016	Personnel auxiliaire engagé en appui au Secrétariat général - absence maladie de longue durée - et à l'Office de l'information sur le territoire		
3031	1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	369'055.34	372'000
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	31'263.32	31'000
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	50'718.99	44'800
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	61'472.87	59'700
		512'510.52	507'500
			10'200
3034	Voir commentaire rubrique 3016		
3035	1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	128'983.86	131'800
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	10'934.24	11'000
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	17'882.95	16'000
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	21'484.01	24'900
		179'285.06	183'700
			3'600
3038	Voir commentaire rubrique 3016		
30391	1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	3'560.23	3'800
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	301.60	300
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	493.19	500
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	592.83	700
		4'947.85	5'300
			200
3041	1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	706'377.54	716'500
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	59'221.92	59'200
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	103'728.60	92'200
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	115'221.42	119'900
		984'549.48	987'800
			20'300
3044	Voir commentaire rubrique 3016		

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	191'264.10	168'300 27'000	151'606.28
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	1'731.16	900 1'400	475.40
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	36'654.46	51'200 600	54'923.55
3062	Frais de représentation et d'habillement	864.—	3'000	182.50
3063	Frais de repas et d'hôtel	8'503.60	17'200	6'513.20
3064	Frais de participation à des congrès	2'252.70	2'500	3'694.05
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	1'520.—	1'000 1'000	1'909.33
3082	Remboursements versés aux PASC	7'427.50	80'000 -57'700	9'406.80
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel . . .	937.—	8'500	8'500.—
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	17'784.45	18'500	16'370.76
3101	Imprimés et fournitures de bureau	50'244.30	133'300	110'780.40
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	959'710.20	963'200 103'000	1'013'024.33

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3051 Le rattachement de l'Unité de conseil et d'appui et de l'Office d'accueil de jour des enfants au secrétariat général du DIRH a provoqué pour ces deux entités un changement de caisse d'assurance accident et une hausse de prime omise lors de l'élaboration du budget		
1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	138'804.25	140'500
2. Unité des opérations foncières (UOF)	11'742.50	11'800
3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	17'512.90	6'100
4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	23'204.45	9'900
	191'264.10	168'300
		27'000
3054 Voir commentaire rubrique 3016		
3061 Reclassement en 2013 des frais de location de véhicule (rubrique 3163)		
1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	19'799.58	24'600
2. Unité des opérations foncières (UOF)	1'296.90	600
3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	1'283.60	8'000
4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	14'274.38	18'000
	36'654.46	51'200
		600
3063 1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	5'987.30	11'100
2. Unité des opérations foncières (UOF)	104.30	200
3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	260.50	5'000
4. Office d'accueil de jour des enfants	2'151.50	900
	8'503.60	17'200
3065 Engagement d'un apprenti supplémentaire à l'Office de l'information sur le territoire (OIT)		
3082 Difficulté d'engagement de personnes astreintes au service civil		
1. Unité de développement durable	188.10	40'000
2. Office de l'information sur le territoire	7'239.40	40'000
	7'427.50	80'000
		-57'700
3091 Frais de formation spécifique du personnel de l'OAJE		
3099 1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	17'094.65	16'700
2. Unité de conseil et d'appui (UCA)	—	500
3. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	689.80	1'300
	17'784.45	18'500
3101 1. Secrétariat général, CAMAC Fournitures courantes économat, imprimantes	29'812.40	57'500
2. Unité de développement durable (UDD) Pas d'édition de Jalon en 2013, mais réédition	8'316.—	48'000
3. Office de l'information sur le territoire (OIT) Fournitures courantes économat, papiers et films pour plans	6'563.35	18'000
4. Unité de conseil et d'appui (UCA) Office d'accueil de jour des enfants (OAJE) Fournitures courantes économat	5'552.55	9'800
	50'244.30	133'300
3102 1. Secrétariat général, UDD, OIT Livres, journaux, abonnements, normes et documentations	10'349.55	11'000
2. Centrale des autorisations (CAMAC) Publications des avis d'enquêtes dans la Feuille des avis officiels : le nombre de dossiers publiés en 2013 est proche de celui de 2012	944'260.50	950'000
3. Unité des opérations foncières (UOF)	2'061.85	—
4. Unité de conseil et d'appui (UCA)	1'622.40	2'000
5. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	1'415.90	200
	959'710.20	963'200
		103'000

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31111 Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	23'873.10		24'800	87'587.40
3114 Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	74'246.45		3'000	531.70
			71'800	
3123 Consommation d'électricité	1'140.40		3'000	1'359.15
3135 Achats de matières premières et de fournitures	2'325.75		7'000	1'519.35
3136 Achats de fournitures pour véhicules	3'089.70		5'500	2'059.09
31411 Entretien ordinaire des bâtiments et monuments	—		—	35'988.40
31413 Frais de nettoyage facturés par des tiers	—		1'000	—
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	583.95		6'500	1'677.65
3154 Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	7'128.—		11'500	7'902.20
3155 Entretien des véhicules et accessoires	—		3'000	—
3161 Loyers et fermages	344'015.80		271'500	262'488.—
			77'800	
3162 Redevances d'utilisation et droits de superficie	—		—	5'629.70
3163 Locations d'objets mobiliers	79'296.90		99'500	62'342.50
			-11'900	
3171 Frais de représentation	6'806.—		8'700	5'155.65
3173 Frais d'organisation de congrès	6'840.50		10'000	21'738.90
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	49'211.60		58'800	55'851.40
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	22'281.05		18'000	16'387.21
			1'500	
3184 Frais de contentieux et de poursuites	4'424.20		3'000	1'142.—
31851 Indemnités et frais des commissions	42'233.70		42'600	90'565.22

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
31111 Achats de mobilier suite au déménagement de l'Office d'accueil de jour des enfants (OAJE) et de l'Unité des opérations foncières (UOF)		
1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT, UOF	16'964.65	21'000
2. Unité de conseil et d'appui (UCA)	491.60	500
3. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	6'416.85	3'300
	23'873.10	24'800
3114 Achat d'un appareil de géodonnée à l'Office de l'information sur le territoire en lieu et place d'un leasing (voir rubrique 3163)		
31511 1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	78.—	6'000
2. Unité de conseil et d'appui (UCA)	505.95	500
	583.95	6'500
3154 Entretien d'appareils de mesures et de matériel spécifique d'impressions de plans à l'Office de l'information sur le territoire		
3161 1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	193'891.15	197'700
2. Unité des opérations foncières (UOF) dès le 01.01.2013	20'580.—	—
3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	56'174.55	59'300
4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)		
Nouveaux locaux à fin 2012, non prévu lors de l'élaboration du budget 2013	73'370.10	14'500
	344'015.80	271'500
		77'800
3163 Frais d'utilisation photocopieurs/imprimantes multifonctions		
1. Secrétariat général, CAMAC, OIT	25'915.15	28'800
2. Unité de conseil et d'appui (UCA)	2'098.55	5'800
3. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	3'819.40	1'800
Frais d'utilisation et de réservations de véhicules en carsharing		
1. Secrétariat général, OIT	15'786.51	20'600
2. Unité des opérations foncières (UOF)	2'155.90	—
3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	113.25	—
4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	1'033.24	—
Location matériel spécifique pour l'impression de plans de l'Office de l'information sur le territoire (OIT)	28'374.90	28'000
Leasing équipement de mesure GPS (OIT) remplacé par achat (voir rubr. 3114)	—	14'500
	79'296.90	99'500
		-11'900
3181 Frais de port		
1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	42'028.29	50'000
2. Unité de conseil et d'appui (UCA)	—	800
3. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	4'001.27	3'000
Frais de CCP		
1. Secrétariat général	3'182.04	5'000
	49'211.60	58'800
31821 Globalement frais plus importants que prévus, en partie suite à l'opération DUPLO-UOF non prévue et DUPLO-OAJE sous-estimée		
1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	14'257.64	12'600
2. Unité des opérations foncières (UOF)	2'560.36	—
3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	896.59	2'000
4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	4'566.46	3'400
	22'281.05	18'000
		1'500
3184 Frais de mise en poursuite plus élevés que prévu initialement, tant pour la centrale des autorisations (CAMAC) que pour l'Office de l'information sur le territoire (OIT)		
31851 1. Office de l'information sur le territoire (OIT)		
Indemnités de la Commission cantonale de nomenclature	984.64	5'000
2. Unité des opérations foncières (UOF)		
Indemnités de la Commission cantonale immobilière	41'249.06	37'600
	42'233.70	42'600

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31852 Consultations, mandats et expertises	584'265.95		576'000 -12'200	632'677.80
3187 Primes d'assurance de tiers, choses, RC	2'059.42		4'800	1'212.70
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	175.—		500	—
3191 Taxes	90'125.80		82'000 16'000	93'861.65
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	257'881.05		252'300 6'400	197'723.99
3194 Prestations non matérielles	81'507.10		104'300	68'873.05
3199 Frais divers	1'921.85		2'900	2'082.50
3301 Amortissements des créances et débiteurs	1'620.—		14'000	10'050.90
3319 Amortissements d'autres dépenses	100.—		—	—
3655 Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	12'200'000.—		12'203'200	11'700'000.—
3659 Dons, aides et subventions casuels	50'000.—		50'000	—
4212 Intérêts sur créances débiteurs		562.90	400	605.95
4272 Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		97'754.—	1'200'000	712.80
4313 Emoluments administratifs		3'802'237.20	3'635'000 100'000	2'630'021.95
4341 Redevances d'utilisation et taxes de raccordement ...		1'313'979.05	1'044'000 12'000	—
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		—	—	1'939'515.50
4356 Facturation de services à des tiers		1'100.—	—	891'301.15
4361 Remboursement de traitements et charges sociales ...		110'154.40	66'600 1'300	68'667.60

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
31852 1. Secrétariat général		
Nouvelles études sur l'accueil de jour et sur les marchés publics	65'119.80	32'000
2. Centrale des autorisations (CAMAC)		
Remplacement coursier CAMAC/huissier, montant budgétisé sans TVA	15'098.40	14'000
3. Unité de développement durable (UDD)	58'028.80	70'000
4. Office d'information sur le territoire (OIT)	436'359.90	445'000
5. Unité des opérations foncières (UOF)	9'659.05	15'000
	584'265.95	576'000
		-12'200
3187 Prime casco collective couvrant les déplacements professionnels des collaborateurs du service au moyen de leur véhicule privé et prime RC du véhicule de service de l'Office de l'information sur le territoire		
3191 Augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée forfaitaire due, découlant des recettes plus importantes que prévues de l'Office de l'information sur le territoire	84'618.85	82'000
Versements anticipés pour les syndicats AF, budget non transmis suite à l'opération DUPLO pour l'Unité des opérations foncières (UOF)	5'506.95	—
	90'125.80	82'000
		16'000
3193 1. Secrétariat général,		
Nouvelle cotisation pour la conférence des marchés publics	70'116.10	59'800
2. Unité de développement durable (UDD)	2'183.—	2'500
3. Office de l'information sur le territoire (OIT)	184'931.95	189'000
4. Unité de conseil et d'appui (UCA)	650.—	1'000
	257'881.05	252'300
		6'400
3194 Emoluments annuels pour l'utilisation et l'acquisition de géodonnées pour l'Office de l'information sur le territoire (OIT)		
3199 1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	1'921.85	2'700
2. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	—	200
	1'921.85	2'900
3659 Coopération au développement		
4272 Unité des opérations foncières : attribution erronée de revenus dans le cadre de l'opération DUPLO		
4313 Facturation par la centrale des autorisations (CAMAC) des montants en attente des années précédentes, suite à des problèmes informatiques		
4341 1. Centrale des autorisations (CAMAC) prestations InfoCamac Professionnel	20'291.35	20'000
2. Office de l'information sur le territoire (OIT) ventes de géodonnées et taxes d'utilisation.	1'289'097.10	1'024'000
3. Unité des opérations foncières (UOF) honoraires CCI	4'590.60	—
	1'313'979.05	1'044'000
		12'000
4352 Reclassement MCH2 (voir rubrique 4341)		
4356 Secrétariat général, cours SIMAP		
4361 Recettes extraordinaires dues aux remboursements de l'assurance accident		
1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	90'684.78	49'000
2. Unité des opérations foncières (UOF)	4'003.28	4'100
3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	5'970.54	5'300
4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	9'495.80	8'200
	110'154.40	66'600
		1'300

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
43621	Remboursement de frais divers	15'154.40	6'900	6'520.45
4371	Amendes	—	—	61'219.—
4506	Participation fédérale à des charges d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement	139'573.25	125'000	208'479.55
4901	Imputations internes de frais de personnel	6'500.—	6'000	6'500.—
62	Service des routes	112'401'309.54	104'328'000	104'595'808.38
			4'137'800	
			63'047'000	69'411'298.66
			2'727'300	
3011	Traitement du personnel	41'735'244.70	43'390'000	41'347'563.65
			-964'900	
3014	Indemnités	1'134'356.11	1'151'000	1'082'645.37
3016	Salaires du personnel auxiliaire	249'912.13	300'000	265'925.65
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	2'673'525.44	2'743'000	2'648'525.36
			-15'000	
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	13'752.55	15'500	14'639.36
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	930'909.83	968'000	933'020.90
			-3'700	
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	4'929.91	6'000	5'257.03
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	25'707.86	7'500	25'494.49
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	135.99	2'500	143.40
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	4'725'067.25	4'963'000	4'657'401.03
			-29'600	
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	13'147.80	23'500	14'678.30
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	1'036'902.09	1'068'000	1'025'028.11
			-3'900	
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	6'171.33	7'000	6'576.62
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	813'363.24	853'000	793'447.30
			-400	
3062	Frais de représentation et d'habillement	2'389.—	55'500	28'454.—
3063	Frais de repas et d'hôtel	896'560.13	966'000	894'892.60
			-200	
3064	Frais de participation à des congrès	349.—	1'000	171.60
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	6'356.—	6'000	6'688.01
3069	Frais divers pour le personnel	335'443.35	320'000	282'497.20
			30'000	
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers	—	—	5'123.50
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	90'804.65	99'000	38'717.40
3092	Frais de recherche de personnel	497.65	—	—
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	56'272.11	142'500	79'592.70
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	66'301.82	87'000	67'621.65
			-200	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	74'851.30	105'000	94'654.45
			-200	

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
43621 Nouveau compte pour les retenues : Parking, Natel ainsi qu'une augmentation des frais de rappel de la CAMAC et de l'OIT		
1. Secrétariat général, CAMAC, UDD, OIT	11'970.20	6'900
2. Unité des opérations foncières (UOF)	300.—	—
3. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)	2'884.20	—
	15'154.40	6'900
4506 Participations fédérales pour l'Office de l'information sur le territoire plus importantes que prévues		
4901 Voir 62.3901. Entretien courant des routes nationales, frais de gestion pour le contrôle de la comptabilité		
62 Service des routes		
3011 Transfert en 2013 de 1.4 ETP au service de la mobilité dans le cadre de la réorganisation des tâches de planification stratégique du réseau routier cantonal et de 2.6 ETP à la HEIG-VD dans le cadre du transfert du laboratoire		
3014 Indemnités de piquet, pour travail de nuit, dimanches et jours fériés		
3031 Voir détail sous rubrique 3011		
3035 Voir détail sous rubrique 3011		
30391 Budget centralisé au SPEV en 2012, sous-estimé en 2013		
30394 Voir 30391		
3041 Voir détail sous rubrique 3011		
3051 Voir détail sous rubrique 3011		
3061 Déplacements nombreux dus à la présence sur le terrain		
3062 Indemnités pour travaux spéciaux. Une grande partie des travaux salissants a été externalisée en 2013		
3063 Voir détail sous rubrique 3011		
3069 Achat, renouvellement et entretien de l'habillement de sécurité du personnel d'exploitation, conformément au plan de sécurité de la SUVA		
3091 Formation continue pour le personnel des centres d'entretien des routes nationales. Pour le reste du personnel la formation est centralisée au SPEV		
3093 Vaccination du personnel d'exploitation, visites médicales pour les collaborateurs travaillant plus de 25 nuits/an et plan de prévention 45+, difficile à estimer plus précisément		
3099 Voir détail sous rubrique 3011		
3101 Transfert de budget au service de la mobilité lié au transfert des 1.4 ETP		
1. Imprimés, fournitures de bureau	66'131.60	100'000
2. Héliographie, plans, photos	8'719.70	5'000
	74'851.30	105'000

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3102 Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	40'924.33		46'500	48'557.72
31111 Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	59'689.05		30'000	67'335.65
			29'700	
3114 Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	218'131.38		283'000	290'801.94
			-49'300	
3121 Consommation d'eau	69'704.50		76'000	58'464.49
			17'000	
3123 Consommation d'électricité	1'152'091.81		1'317'000	1'270'551.02
			7'000	
3124 Achats et consommation de combustibles	317'129.47		230'000	271'326.51
			12'000	
3133 Achats de produits et fournitures de nettoyage	23'894.62		22'000	22'401.75
			7'000	
3135 Achats de matières premières et de fournitures	34.—		1'000	—
3136 Achats de fournitures pour véhicules	2'599'713.01		2'456'000	2'611'766.68
			125'000	
31413 Frais de nettoyage facturés par des tiers	122'232.43		133'000	116'140.36
31421 Entretien des routes cantonales	12'963'403.27		11'140'000	20'954'641.80
			1'976'000	
31422 Entretien des routes nationales	10'961'780.33		6'900'000	9'360'330.45
			2'370'000	

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3102 1. Frais d'annonces	13'436.—	10'500
2. Livres, journaux, normes	27'488.33	36'000
	40'924.33	46'500
31111 Travaux d'aménagement afin de densifier l'utilisation des locaux à la Riponne		
3114 Les rubriques 3114, 3136, 3154 et 3155 forment une enveloppe budgétaire. Diminution du budget de CHF 49'300. au profit de la HEIG-VD suite au transfert du laboratoire.		
1. Achats de matériel d'exploitation	213'808.03	221'000
2. Achats de matériel géomatique	4'323.35	62'000
	218'131.38	283'000
		-49'300
3121 Eau pour le lavage des tunnels et le curage des canalisations		
3123 1. Secteurs ciel ouvert	434'204.86	512'000
2. Eclairage des tunnels	716'675.30	805'000
3. Signalisation	1'211.65	—
	1'152'091.81	1'317'000
		7'000
3124 Budget difficile à suivre car le SR ne gère pas toutes les commandes, la grande partie étant gérée par le SIPAL. La consommation est par ailleurs tributaire de la météo et les prix varient en fonction du marché		
3133 Frais supplémentaires engagés du fait des mauvaises conditions météorologiques, crédit supplémentaire de CHF 7'000.-		
3136 Les rubriques 3114, 3136, 3154 et 3155 forment une enveloppe budgétaire. Le montant du budget 2013 a été complété par un crédit supplémentaire de CHF 125'000.- (voir rubrique 4607)		
1. Fournitures diverses	989'630.95	1'052'000
2. Essence	1'610'082.06	1'404'000
	2'599'713.01	2'456'000
		125'000
31421 Suite aux intempéries de la première moitié de l'année, des crédits supplémentaires ont été accordés pour un total de CHF 1'976'000.-.		
1. Entretien constructif chaussée	3'387'393.55	4'500'000
2. PP2 (produit partiel) - Nettoyage	149'284.35	800'000
3. PP3 - Surfaces vertes	499'971.75	400'000
4. PP4 - Services de l'électromécanique	302'335.75	350'000
5. PP5 - Services techniques	253'829.35	200'000
6. PP6 - Services des accidents	548'633.—	500'000
7. Frais domaine public	86'199.60	80'000
8. Entretien constructif des ouvrages d'art	1'171'481.97	1'210'000
9. Réparations des dégâts dus aux forces de la nature	1'777'416.10	600'000
10. Réparations sur chaussée	4'786'857.85	2'500'000
	12'963'403.27	11'140'000
		1'976'000
31422 Excédent de charges de CHF 4'061'780.33 principalement pour les sous-comptes 6, 7 et 8. Ces montants sont entièrement compensés à la rubrique 4607 par une recette supplémentaire de la Confédération de CHF 6'620'369.16. Un certain nombre de prestations sont intervenues courant du dernier trimestre		
1. PP2-Nettoyage	509'116.35	800'000
2. PP3-Surfaces vertes	348'008.90	350'000
3. PP4-Services de l'électromécanique	323'190.90	350'000
4. PP5-Services techniques	612'028.05	600'000
5. PP6-Service des accidents	1'433'588.80	1'500'000
6. Entretien des centres d'entretien des routes nationales (CeRN)	162'566.48	100'000
7. Entretien des places de ravitaillement	426'255.25	200'000
8. Service OFROU - Filiale - Tiers - Mesures individuelles	7'147'025.60	3'000'000
	10'961'780.33	6'900'000

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31423	Service hivernal des routes cantonale	11'601'088.83	7'200'000	—
31424	Service hivernal des routes nationales	1'428'983.03	1'700'000	—
3143	Entretien de la signalisation routière et de l'éclairage public	1'171'819.69	1'180'000	1'235'511.49
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	2'640.20	44'000	3'547.90
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	139'009.89	180'000	124'646.53
3155	Entretien des véhicules et accessoires	310'887.45	251'000	293'631.25
3161	Loyers et fermages	515'598.45	536'500	544'570.55
3163	Locations d'objets mobiliers	125'874.20	142'000	119'930.25
3171	Frais de représentation	33'743.50	38'500	32'326.95
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	35'462.93	35'000	33'821.84
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	134'263.72	128'000	141'472.89
31822	Frais de télécommunications	47'838.19	35'500	46'500.48
3184	Frais de contentieux et de poursuites	1'985.95	1'000	1'282.—
31851	Indemnités et frais des commissions	—	4'000	—
31852	Consultations, mandats et expertises	567'364.60	2'000	698'455.55
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	115'148.75	324'000	698'455.55
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	700'986.07	465'000	171'713.25
3191	Taxes	1'644'129.45	233'000	1'395'400.60
3192	Taxes sur les véhicules à moteur	325'010.03	28'200	342'559.18
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	9'314.21	73'000	9'715.67
3199	Frais divers	370.31	13'500	11'243.40
3301	Amortissements des créances et débiteurs	-2'838.80	5'500	17'134.61
3314	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	7'997'394.30	30'000	7'251'553.65
3319	Amortissements d'autres dépenses	476'911.40	8'796'000	331'086.10
3527	Participations à des charges communales de trafic et d'énergie	309'752.55	300'000	324'783.95
3726	Subventions redistribuées à des communes pour l'aménagement du territoire et la protection de l'envir	423'318.15	325'000	337'344.—
3801	Attributions à des fonds du bilan	130'899.05	—	342'287.95

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires

31423 Excédent de charges, en partie refacturé aux communes - rubrique 4356. Le risque de dépassement est annoncé lors de l'établissement du budget. Les conditions climatiques en 2013 ont donné lieu à des charges exceptionnelles

	Comptes 2013	Budget 2013
3143 1. Signaux, réseau routier	345'510.65	350'000
2. Peinture, réseau routier	748'546.50	700'000
3. Compteurs, recensements, études	49'780.99	30'000
4. Réseau mobilité douce	27'981.55	100'000
	1'171'819.69	1'180'000

31511 Rubrique en relation avec la rubrique 31111

3154 Les rubriques 3114, 3136, 3154 et 3155 forment une enveloppe budgétaire. Diminution du budget 2013 de CHF 12'100.- au profit de la HEIG-VD suite au transfert du laboratoire. Voir commentaires rubriques 3114 et 3136

1. Entretien du matériel d'exploitation	139'009.89	180'000
	139'009.89	180'000
		-12'100

3155 Les rubriques 3114, 3136, 3154 et 3155 forment une enveloppe budgétaire. Le montant du budget 2013 a été complété par un crédit supplémentaire de CHF 30'000.- provenant de la rubrique 3011

31821 L'excédent de charges est compensé par des recettes supplémentaires à la rubrique 4607

31822 L'excédent de charges est compensé par des recettes supplémentaires à la rubrique 4607. Voir également la rubrique 31821

31852 Divers mandats supplémentaires : organisation, Agenda 21, bulletins de communication interne financés par des transferts de budget de la rubrique 3011

3187 Transfert de la part prime d'assurance 2ème semestre CHF 28'200.- au SIPAL suite à la centralisation de la gestion du risque RC

3188 L'excédent de charges est compensé par des recettes supplémentaires à la rubrique 4607

3191 Principalement TVA du service et taxes d'épuration. Excédent de charges compensé par la rubrique 4607

3192 Principalement taxes RPLP.

3319 Amortissements des études abandonnées du compte de bilan "Etudes préalables aux constructions et corrections des routes cantonales"

3527 Sécurisation des passages à niveau des lignes régionales

3726 Subventions fédérales redistribuées : RPT - convention-programme "Mesures de Protection contre le bruit et l'isolation acoustique" (voir rubrique 4726)

3801 Fonds 0016 de la gravière de Bioley-Orjulaz (voir rubrique 4356) : CHF 75'400.- attribution au fonds 0016 de la gravière de Bioley-Orjulaz pour la somme des contributions reçues en 2013 et CHF 55'499.05 correction des revenus 2012

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
3901	Imputations internes de frais de personnel	335'970.—		355'000	353'280.—
3904	Imputations internes de loyers et de redevances	77'100.—		69'000	81'500.—
3908	Imputations internes de prestations informatiques	289'100.—		253'000	258'800.—
3909	Imputations internes diverses	30'504.—		50'000	39'360.—
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif			4'490'000	4'760'717.97
4313	Emoluments administratifs			275'000	256'165.—
4351	Vente d'eau, d'énergie et de combustible			30'000	34'366.25
4356	Facturation de services à des tiers			2'012'000	3'367'399.73
4361	Remboursement de traitements et charges sociales			920'000	823'582.46
				-700	
43621	Remboursement de frais divers			25'000	22'846.89
4363	Remboursements de dommages			3'748'000	3'083'731.03
4409	Part à d'autres recettes fédérales			26'918'000	27'078'160.63
4507	Participation fédérale à des charges de trafic et d'énergie				
				120'000	290'232.10
4517	Participation d'autres cantons à des charges de trafic et d'énergie				
				407'836.95	479'102.20
4607	Subventions fédérales pour le trafic et l'énergie			23'720'000	28'570'870.40
				2'728'000	

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires

3901 Voir rubrique 62.4901 CHF 121'600; entretien courant des routes nationales, frais de gestion administrative
 Voir rubrique 691.4901 CHF 40'300; entretien courant des routes nationales, frais pour la gestion des dossiers du personnel
 Voir rubrique 62.4901 CHF 53'900; entretien courant des routes nationales, frais pour la gestion des dossiers du personnel
 Voir rubrique 62.4901 CHF 13'470; entretien courant des routes nationales, frais pour la formation du personnel
 Voir rubrique 62.4901 CHF 84'800; entretien courant des routes nationales, frais de gestion pour la tenue de la comptabilité
 Voir rubrique 611.4901 CHF 6'500; entretien courant des routes nationales, frais de gestion pour le contrôle de la comptabilité
 Voir rubrique 62.4901 CHF 11'300; entretien courant des routes nationales, frais pour le soutien informatique
 Voir rubrique 7041.4901 CHF 4'100; entretien courant des routes nationales, frais pour la gestion des locaux de la division entretien - site Riponne SR

3904 Voir rubrique 7041.4904 CHF 77'100; entretien courant des routes nationales, frais pour la mise à disposition des locaux de la division entretien - site Riponne SR

3908 Voir rubrique 632.4908 CHF 289'100; entretien courant des routes nationales, frais pour la mise à disposition des PC du personnel

3909 Voir rubrique 105.4909 CHF 30'504; frais de maintenance du réseau de télécommunication Polycom

4272 Redevances des places de ravitaillement des routes nationales de la Côte, de Lavaux, du Chablais et de Bavois ainsi que de la station d'Epalinges sur le domaine public des routes cantonales

	Comptes 2013	Budget 2013
4356 Attribution au fonds 0016 de la gravière de Bioley-Orjulaz pour la somme des contributions reçues en 2013 CHF 75'400.- et correction des revenus 2012 de CHF 55'499.05 (4356.2), voir rubrique 3801. Service hivernal exceptionnellement élevé dû aux sévères conditions climatiques		
1. Locations de matériel	-248.40	—
2. Autres recettes	912'504.63	612'000
3. Refacturation aux communes du service hivernal	3'310'406.55	1'400'000
4. Reprographie	22'322.35	—
	4'244'985.13	2'012'000
4409 En 2013, la contribution globale (4409.2) n'a été que de CHF 600'000.- ; ceci est dû à la construction de la H144		
1. Impôt sur les huiles minérales	26'697'768.41	26'918'000
2. Contribution globale pour les routes principales	600'000.—	—
	27'297'768.41	26'918'000
4507 Participation fédérale pour le personnel administratif et technique travaillant pour l'achèvement du réseau des routes nationales en diminution avec la reprise de ce réseau par la Confédération (RPT)		
1. Participation fédérale sur les salaires	136'326.—	100'000
2. Participation fédérale pour travaux sur routes principales	32'356.55	20'000
	168'682.55	120'000
4517 Entretien des installations électromécaniques du tronçon de l'A5 entre Yverdon-Ouest et Vaumarcus pour l'unité territoriale IX		
4607 Subvention fédérale pour l'exploitation des routes nationales. L'excédent correspond à la réalisation de prestations complémentaires demandées par la Confédération (voir rubriques 31422, 3188, 3191 et 3192) dont certaines sont intervenues au dernier trimestre		
1. Part vaudoise pour l'entretien courant des RN exécuté par l'UTII	15'400'999.22	17'000'000
2. Frais de gestion de l'UTII	997'143.81	700'000
3. OFROU - Mesures individuelles	4'385'476.49	3'000'000
4. Prestations de centre des CeRN	9'556'749.64	3'020'000
	30'340'369.16	23'720'000
		2'728'000

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4726	Subventions à redistribuer à des communes pour l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement . . .		—	337'344.—
4901	Imputations internes de frais de personnel	423'318.15	290'000	299'780.—
4902	Imputations internes de biens, services et marchandises . . .	—	9'000	7'000.—
63	Direction des systèmes d'information	120'512'957.66	123'134'400	120'453'151.14
			1'476'800	
			4'415'900	5'137'379.47
			224'000	
3011	Traitement du personnel	39'365'124.67	40'527'700	38'694'917.68
			-856'700	
3014	Indemnités.	363'916.02	419'600	375'656.37
3016	Salaires du personnel auxiliaire	217'062.87	244'200	185'234.50
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	2'465'457.03	2'517'000	2'425'144.02
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	13'566.35	15'300	11'577.28
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	863'484.89	889'800	859'207.04
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	4'721.16	5'400	4'075.04
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	23'823.50	24'300	23'440.39
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	130.23	200	111.06
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	4'759'504.58	4'932'100	4'677'721.04
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	15'714.67	24'300	12'032.87
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	355'990.94	381'100	354'433.91
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	2'148.34	2'900	1'807.83
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	81'458.90	82'500	140'099.74
3063	Frais de repas et d'hôtel	29'995.08	30'000	33'032.34
3064	Frais de participation à des congrès	54'026.55	55'000	21'409.27
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	6'560.—	5'800	6'101.34
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	33'097.26	34'000	32'036.02
3101	Imprimés et fournitures de bureau	54'030.08	100'000	64'314.20
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	4'667.92	20'000	41'701.13
31112	Achats de matériel et logiciels informatiques	3'993'516.34	5'750'000	4'683'134.01
			215'000	
3113	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux . . .	28'668.39	50'000	—
3123	Consommation d'électricité	491'153.35	440'000	479'543.80
3132	Achats de fournitures pour soins et analyses	27.60	1'000	172.80
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage.	129.25	500	162.65
3136	Achats de fournitures pour véhicules	56'992.55	55'000	47'111.30
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	20'308.25	—	29'461.20
			20'700	
31414	Entretien des installations téléphoniques	56'080.50	214'000	—
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	39'352.60	42'200	28'486.45

Renseignements complémentaires

- 4726 Subventions fédérales à redistribuer (voir rubrique 3726)
- 4901 Voir rubrique 62.3901 CHF 121'600; entretien courant des routes nationales, frais de gestion administrative
 Voir rubrique 62.3901 CHF 53'900; entretien courant des routes nationales, frais pour la gestion des dossiers du personnel
 Voir rubrique 62.3901 CHF 13'470; entretien courant des routes nationales, frais pour la formation du personnel
 Voir rubrique 62.3901 CHF 84'800; entretien courant des routes nationales, frais de gestion pour la tenue de la comptabilité
 Voir rubrique 62.3901 CHF 11'300; entretien courant des routes nationales, frais pour le soutien informatique

63 Direction des systèmes d'information

- 3011 L'écart a été causé par la vacance de postes tout au long de 2013. Ce sont ainsi environ 16 postes, en moyenne annuelle, qui sont restés inoccupés.
- 3014 Indemnités versées au personnel d'astreinte pour des périodes de piquet dans le domaine de l'exploitation, de la maintenance informatique et des télécommunications.
- 3065 Le dépassement observé représente les indemnités versées aux deux apprentis engagés au mois d'août 2013.

	Comptes 2013	Budget 2013
31112 Acquisition de petit matériel n'entrant pas dans le crédit d'inventaire	542'959.87	1'190'000
Acquisition de licences logicielles	2'334'575.06	2'500'000
Acquisition de solutions informatiques	1'011'901.15	2'010'000
Le budget a été complété par un crédit supplémentaire : développement de l'application de planification de l'entretien routier (Planif'ER).		
	3'889'436.08	5'700'000
		215'000

- 3123 Consommation électrique des serveurs situés dans le centre de calcul de Renens et dans la salle machines de Berne, des locaux d'Ecublens ainsi que des différents points de présence du réseau cantonal vaudois. Le dépassement s'explique par le retard pris dans le désengagement de la salle machines de Berne. Le montant des comptes 2013 est cohérent avec celui des comptes 2012, compte tenu que la salle machines de Renens a continué en 2013 sa montée en charge.
- 3136 Le coût d'entretien des 18 véhicules de service a augmenté en 2013 en raison notamment de plusieurs accidents impliquant ces véhicules. Ce sont environ 300'000 kilomètres qui sont parcourus annuellement par nos véhicules de service. Voir également rubr. 3155.
- 31413 Nettoyage des locaux occupés temporairement par la DSI à Ecublens pendant la réalisation des travaux de transformation du bâtiment de Recordon 1 et à St-Martin (salles de formation du projet SIF et plateau de projet SIF). C'est l'objet du crédit supplémentaire octroyé. Voir également rubr. 3161.
- 31414 Du fait de la migration complète du système de téléphonie vers la technologie VOIP en 2013, les interventions visant à la maintenance des installations téléphoniques classiques ont été fortement réduites.

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31512 Entretien du matériel et logiciels informatiques de gestion	52'624'304.82		51'453'300 1'546'800	52'834'928.42
3153 Entretien du mobilier et de l'équipements pour d'autres locaux	253'763.84		295'000	—
3154 Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	—		—	49'047.28
3155 Entretien des véhicules et accessoires	8'725.65		5'000	5'710.85
3161 Loyers et fermages	3'094'424.35		2'681'300 292'000	3'935'983.80
3162 Redevances d'utilisation et droits de superficie	—		2'000	—
3163 Locations d'objets mobiliers	108'658.35		129'000	121'015.87
3171 Frais de représentation	5'838.64		8'000	8'256.10
3173 Frais d'organisation de congrès	2'972.90		3'200	1'621.35
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	17'004.31		12'000	18'319.77
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	115'036.45		212'000	136'115.83
31822 Frais de télécommunications	2'602'910.90		2'670'000	2'401'585.05
31852 Consultations, mandats et expertises	909'057.63		762'000 242'000	2'084'537.70
3187 Primes d'assurance de tiers, choses, RC	—		4'000	2'421.75
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	28'208.35		20'000 17'000	29'742.80
3189 Frais de surveillance	111'041.40		113'000	110'574.80
3191 Taxes	77'347.87		44'900	87'700.39
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	45'613.20		45'800	44'003.04
3194 Prestations non matérielles	34'171.20		30'000	—
3199 Frais divers	3'276.95		4'000	3'988.25
3301 Amortissements des créances et débiteurs	—		—	119.85
3314 Amortissements des machines, mobilier et véhicules	6'908'810.41		7'776'000	—
3319 Amortissements d'autres dépenses	—		—	5'345'352.96
3321 Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	161'080.57		—	—
4356 Facturation de services à des tiers		3'459'950.72	2'546'000 224'000	3'200'304.61
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		475'664.64	488'400	463'247.03
43621 Remboursement de frais divers		64'052.52	66'000	62'893.95
4529 Participation communale à des charges à caractère général		876'473.—	1'053'500	—
4609 Autres contributions et subventions fédérales		—	9'000	—
4908 Imputations internes de prestations informatiques		289'100.—	253'000	1'410'933.88

Renseignements complémentaires

- 31512 Maintenance applicative corrective, adaptative, réglementaire, évolutive. Maintenance logicielle, exploitation des infrastructures et applications informatiques. Le montant du budget 2013 a été complété de crédits supplémentaires pour l'évolution de systèmes d'information métier qui n'avait pas été prévue au moment de l'élaboration du budget (exploitation des applications de la PCV pour les nouveaux ETP, adaptation de l'interface des systèmes de la police avec les systèmes fédéraux RIPOL, fin de la mise en oeuvre de l'application GEPIM pour le SIPAL, évolutions des applications JEP/SINAP/Graphite pour la police, adaptation de la gestion des contributions agricoles, évolutions du logiciel de gestion des préfectures, évolutions de l'application de gestion de l'aide au logement, stabilisation des plates-formes Votelec et de publication des textes de loi).
Pour mémoire, les coûts informatiques sont constitués des rubriques 31112, 31414, 31512, 3153, 31822 et 31852. Le budget total, crédits supplémentaires compris, de ces rubriques était de CHF 63'148'100.- et les comptes se montent à CHF 60'439'364.03.
- 3155 Coût de l'entretien des 18 véhicules de service. Dépassement dû notamment aux coûts supplémentaires d'entretien et de réparation rendus nécessaires par les accidents de la circulation survenus en 2013.
- 3161 Les principaux objets imputés à cette rubrique et prévus au budget sont les loyers du site de Longemalle, les différents loyers des sites de présence du réseau cantonal vaudois, ainsi que la salle machines située dans les locaux de l'Université de Lausanne. En plus de ces objets, la DSI a dû prendre en charge les loyers de la salle machines de Berne car le désengagement prévu a été considérablement retardé en 2012 et début 2013. Par contre, le loyer des locaux temporaires qu'utilisait la DSI à Ecublens a été oublié du crédit supplémentaire 2013.
- 3181 L'envoi systématique en recommandé des cartes "Matrics" permettant la connexion au portail sécurisé a été repris par la DSI au début de l'année 2012. Le budget 2013 avait été bouclé avant que le résultat des comptes 2012 ne soit connu. Ainsi, le même dépassement qu'en 2012 s'est reproduit en 2013.
- 3191 Il s'agit de la TVA due sur la facturation des prestations fournies par la DSI. Le dépassement est à mettre en regard de l'augmentation significative des revenus comptabilisés à la rubrique 4356 (+CHF 690'000.-).
- 3321 Comptabilisation d'amortissements non planifiés sur les éléments portés au crédit d'inventaire et retirés de l'exploitation en 2013. La sortie d'inventaire des éléments non amortis s'effectue à la valeur comptable nette.
- 4356 Fourniture de prestations informatiques et de télécommunications à des entités internes et externes à l'Etat de Vaud.
L'augmentation par rapport au budget se situe notamment dans la facturation de l'utilisation du système d'information police aux communes, mise à disposition de fibres optiques et raccordement de sites.
- 4529 Le montant comptabilisé dans cette rubrique correspond au 50% des charges entrant dans le calcul de la facture sociale (convention informatique pour la gestion des postes de travail des CSR-Centres sociaux régionaux). Les charges correspondantes sont intégrées dans les rubriques du groupe 30 ainsi que dans les rubriques informatiques spécifiques.
- 4609 Cette prestation a été reprise dans le cadre de l'unité territoriale II (UT II des routes nationales). Voir rubrique 4908 ci-dessous.
- 4908 Convention informatique pour la gestion des postes de travail liés à l'unité territoriale II (UT II des routes nationales). Voir rubrique 62.3908.

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
66	Service de la mobilité	182'160'768.61	195'467'600 -1'945'500 50'705'100 1'200	185'492'634.73 49'049'537.25
3011	Traitement du personnel	2'453'240.19	2'778'300 9'200	2'170'511.38
3016	Salaires du personnel auxiliaire	51'735.56	10'000 51'700	4'160.02
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	151'966.23	172'000 4'600	134'340.15
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	3'233.45	600 3'100	260.01
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	53'392.42	61'000	47'780.54
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	1'125.23	200 1'000	91.53
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	1'473.94	1'700	1'312.49
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	32.34	100	2.49
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	301'788.22	330'400 10'300	261'163.99
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	5'825.84	1'200 6'200	—
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	54'128.70	62'300 1'200	47'391.43
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	1'274.70	300 1'700	102.49
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	20'306.27	22'100 400	15'645.85
3063	Frais de repas et d'hôtel	3'358.50	6'400 200	2'944.50
3069	Frais divers pour le personnel	90.—	—	—
3082	Remboursements versés aux PASC	1'823.70	11'000	1'823.70
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	31.—	—	—
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	5'157.15	5'200 200	3'087.50
3101	Imprimés et fournitures de bureau	10'541.30	12'500 200	2'735.25
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	54'684.90	29'500	9'182.98
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	3'345.70	8'000 300	445.35
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	—	1'900	182.45
3161	Loyers et fermages	—	3'500	—
3163	Locations d'objets mobiliers	11'597.05	15'700	10'151.55
3171	Frais de représentation	3'439.—	6'300	3'915.15
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	5'429.56	8'700	4'735.36
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	3'460.72	3'900 200	2'822.54
31851	Indemnités et frais des commissions	3'181.08	4'500	-1.—
31852	Consultations, mandats et expertises	1'297'587.90	968'700 530'000	970'923.43
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	—	500	575.65
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	67'845.30	67'500	63'672.—
3199	Frais divers	—	1'400	—
3318	Amortissement risques sur prêts conditionnellement remboursables	11'500'718.—	11'644'200	10'990'400.—
3319	Amortissements d'autres dépenses	—	—	66'349.80
3657	Aides et subventions pour le trafic et l'énergie	166'088'954.66	179'228'000 -2'566'000	170'675'926.15
4313	Emoluments administratifs	—	73'670.50 95'000	112'865.—
4356	Facturation de services à des tiers	—	52'261.55 24'000	28'090.—
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	—	46'308.73 26'100 1'200	38'538.93
43621	Remboursement de frais divers	—	2'868.—	42'029.95

Renseignements complémentaires

66 Service de la mobilité

- 3011 Transfert en 2013 de 1.4 ETP du SR dans le cadre de la réorganisation des tâches de planification stratégique du réseau routier cantonal.
Divers postes vacants (3.7 ETP à fin 2013), recrutements en cours.
- 3016 L'engagement de personnel auxiliaire a été rendu nécessaire pour permettre de réaliser des tâches relevant des postes vacants, d'une part, et assister le service pour la préparation de la Semaine de la mobilité, d'autre part.
- 3082 Le SM n'a pas trouvé de civiliste ayant les compétences requises pour les tâches qu'il était prévu de lui confier, dont l'assistance à la préparation de la Semaine de la mobilité. Un civiliste a été engagé sur une courte période (fin de service).
- 3102 Prise en charge frais publications des entreprises (enquêtes projets de constructions). Refacturation : voir rubrique 4356.
- 31852 Les mandats concernent les études régionales de planification (schémas directeurs), les plans d'agglomérations, les projections de la mobilité, la promotion des mobilités durables, la planification des transports publics, les aménagements et espaces publics, les mobilités douces et l'assistance juridique.
- 3318 Prêts conditionnellement remboursables : provision pour risque de non remboursement (montants selon décrets d'octroi des subventions).
- 3657 Indemnisation des coûts non couverts du trafic régional, couverture des déficits d'exploitation (lignes urbaines, lignes urbaines en site propre, lignes touristiques), frais d'améliorations techniques et subventions.
Les principaux écarts entre comptes et budget proviennent de l'augmentation de la quote-part fédérale pour le trafic régional (CHF 5.7mios) et de charges moins importantes que prévues pour le trafic urbain tl (CHF 7.4mios).
Le SM a également compensé sur ce compte un crédit supplémentaire du Service des routes (CHF 2.566mios).
Voir tableau et commentaires détaillés en fin de brochure.
- 4356 Refacturation frais de publications des entreprises (voir rubrique 3102)

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
4527	Participations communales à des charges de trafic et d'énergie		46'424'082.44	50'560'000	48'828'013.37
69	Service du personnel de l'Etat de Vaud	20'743'133.51	25'910'800	21'381'897.05	
			-266'000	4'602'100	5'089'704.66
			-2'800		
3011	Traitement du personnel	8'424'643.12	10'404'500	8'293'045.41	
			-326'400		
3013	Allocations pour enfants et de naissance	47'300.—	70'000	51'319.67	
3014	Indemnités.	36.—	—	70.—	
3016	Salaires du personnel auxiliaire	1'223'914.77	1'541'400	1'379'155.90	
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel . . .	2'079'955.40	2'195'200	2'037'490.76	
			-20'500		
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	76'494.45	96'200	86'106.63	
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	182'370.93	229'000	181'600.48	
			-7'300		
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	26'620.13	34'000	30'309.58	
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	4'699.24	5'900	4'949.09	
			-500		
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	747.66	1'000	934.14	
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	956'460.20	1'222'000	946'995.10	
			-40'100		
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	124'325.17	193'000	131'926.—	
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	390'253.58	529'400	445'236.03	
			-3'200		
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	11'598.82	15'500	13'110.38	
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	10'386.70	16'500	7'008.08	
3063	Frais de repas et d'hôtel	7'397.25	31'300	7'227.35	
3064	Frais de participation à des congrès	70.—	5'000	526.70	
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	5'386.67	7'700	5'730.67	
3071	Pensions de retraite	32'935.80	42'000	32'935.80	
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers.	2'044'027.90	2'174'500	2'245'581.80	
			200'000		
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel . . .	2'817'767.07	3'880'000	3'096'120.44	
3092	Frais de recherche de personnel	661'451.51	820'000	654'054.72	
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	81.65	200	9.45	
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	14'577.70	17'900	3'573.75	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	106'794.55	129'700	80'985.34	
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	3'106.90	5'300	3'346.05	
3103	Fournitures scolaires	11'914.50	13'500	10'224.23	
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . .	3'828.85	5'000	12'654.80	
3113	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux . .	28'312.40	46'500	37'552.05	
			-10'000		
3121	Consommation d'eau	2'389.10	2'300	3'155.85	
			1'000		
3123	Consommation d'électricité	11'023.45	9'600	9'042.05	
			3'000		
3129	Consommation d'autres formes d'énergie	9'244.25	—	11'427.30	
			12'000		
3131	Achats de produits alimentaires	242'876.60	250'000	250'142.35	
			10'000		
3132	Achats de fournitures pour soins et analyses	4'305.25	7'000	3'441.30	
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage.	19'339.90	20'800	21'829.75	

Renseignements complémentaires

4527 Participation des communes aux coûts non couverts du trafic régional, aux déficits d'exploitation et frais d'améliorations techniques des entreprises de transports publics selon les dispositions de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF; RS 742.101) et de la loi cantonale sur les transports publics (LTPu;RSV 740.21).
Voir aussi compte 3657 et tableau détaillé en fin de brochure

69 Service du personnel de l'Etat de Vaud

	Comptes 2013	Budget 2013
3011 1. Personnel du service	5'351'818.64	6'064'000
2. Garderies	3'072'824.48	3'485'200
3. Stage de réinsertion professionnelle	—	855'300
L'écart a été causé par la vacance de poste lors de l'élaboration du budget et le détachement de 4 responsables ressources humaines (RRH) en cours d'année. De plus, les garderies ont eu recours au début 2013, à du personnel auxiliaire avant de pérenniser du personnel. Compensation de CHF 326'400.- pour le transfert des RRH du SPEV aux SG		
	8'424'643.12	10'404'500 -326'400
3031 1. Charges AVS/AC du personnel du service	349'041.56	377'100
2. Garderies	192'067.29	211'600
3. Stage de réinsertion professionnelle	—	53'500
4. Cotisation de solidarité agricole	2'250.—	3'000
5. Participation aux frais administratifs de la Caisse AVS pour l'ensemble des collaborateurs de l'Etat (sans UNIL et CHUV)	1'536'596.55	1'550'000
Compensation de CHF 20'500.- (voir explication sous 3011)		
	2'079'955.40	2'195'200 -20'500
3035 Compensation de CHF 5'500.- (voir explication sous 3011)		
30391 Compensation de CHF 500.- (voir explication sous 3011)		
3041 Compensation de CHF 40'100.- (voir explication sous 3011)		
3051 Compensation de CHF 3'200.- (voir explication sous 3011)		
3081 Centralisation du budget ACV relatif à l'engagement de personnel intérimaire pour un montant de CHF 2'174'500.-. Crédit supplémentaire de CHF 200'000.- fait par le SPOP		
3091 1. Centralisation des budgets de formation des services qui ne sont pas soumis à un traitement d'exception	1'635'149.05	2'080'000
2. Subventions au Centre d'Education permanente (CEP)	1'182'618.—	1'800'000
	2'817'767.05	3'880'000
3113 Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF -10'000.-		
3121 Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 1'000.-		
3123 Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 3'000.-		
3129 Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 12'000.-		
3131 Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 10'000.-		

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31413 Frais de nettoyage facturés par des tiers	4'081.10		7'400 -1'000	1'417.65
3145 Entretien des parcs et des zones loisirs	—		3'300 -3'000	87.50
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	—		7'300	689.90
3154 Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	4'072.50		6'000	5'419.25
3161 Loyers et fermages	508'163.75		529'700	497'948.85
3163 Locations d'objets mobiliers	27'246.65		38'000	47'377.90
3171 Frais de représentation	—		3'400	289.50
3174 Camps et voyages d'études	3'246.30		5'700	1'712.40
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	148'645.58		159'800	119'755.74
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	18'988.80		27'500	19'423.25
31851 Indemnités et frais des commissions	65'588.51		150'000	121'346.36
31852 Consultations, mandats et expertises	347'828.25		923'100 -80'000	443'486.25
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	25'227.10		22'800	20'718.05
3191 Taxes	987.50		1'400	—
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	2'350.—		2'200	1'550.—
3199 Frais divers	70.—		1'300	109.95
3301 Amortissements des créances et débiteurs	—		—	1'745.50
4331 Finances de cours et écolage		1'179'874.74	1'100'000	1'108'571.95
4354 Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises		100.—	—	—
4356 Facturation de services à des tiers		1'687'125.—	1'737'700	14'350.—
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		681'783.61	801'000 -2'800	2'923'020.28
43621 Remboursement de frais divers		47'440.—	18'400	19'566.83
4399 Autres recettes		186'191.55	—	—
4409 Part à d'autres recettes fédérales		343'711.90	900'000	859'816.10
4658 Contributions de tiers pour l'économie publique et l'agriculture		35'439.90	—	122'479.50
4901 Imputations internes de frais de personnel		40'300.—	45'000	41'900.—

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires

31413 Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF -1'000.-

3145 Crédit supplémentaire totalement compensé de CHF -3'000.-

31852 Les dépenses sur ce compte sont variables au vu du nombre de recours
traités par la Commission.
Compensation de CHF 80'000.- à la DSI pour le SIRH

4361 Rétrocession sur prime nette LAA

4399 Changement d'imputation comptable pour rétrocession LAA et impôt source

4409 Restitution de la taxe CO2 (changement de taux de 0.192/1000 en 2013 contre
un taux de 0.493/1000 en 2012)

	Comptes 2013	Budget 2013
4658 Participation stages professionnels SDE-LACI et Ré-AGIR	93'746.55	—
moins les frais de formation pour des stages de réinsertion	-58'406.65	—
	35'339.90	—

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Comptes 2013		
	Charges	Revenus	
Récapitulation			
61	Secrétariat général du DIRH	25'222'890.39	5'487'015.20
62	Service des routes	112'401'309.54	72'794'372.79
63	Direction des systèmes d'information	120'512'957.66	5'165'240.88
66	Service de la mobilité	182'160'768.61	46'599'191.22
69	Service du personnel de l'Etat de Vaud	20'743'133.51	4'201'966.70
	Totaux	461'041'059.71	134'247'786.79
	Excédent des charges sur les revenus		326'793'272.92
	Sommes égales	461'041'059.71	461'041'059.71

Département des finances et des relations extérieures

7	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
7	Département des finances et des relations extérieures	1'657'882'071.78	874'776'800 392'200	1'420'681'897.52
			5'650'495'800 2'056'600	6'074'357'756.42
702	Secrétariat général du DFIRE	10'158'914.99	11'398'800 58'100	9'178'543.21
			1'122'800 600	1'149'840.40
3011	Traitement du personnel	5'343'821.59	5'543'100 65'400	5'229'729.19
3014	Indemnités	66.40	— 100	—
3016	Salaires du personnel auxiliaire	90'573.35	75'000 15'600	12'359.50
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	331'805.16	345'900 4'100	323'759.07
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	4'767.07	4'800	772.46
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	116'013.43	122'500 1'500	114'514.66
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	2'292.75	1'300 1'000	271.91
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	3'205.87	3'500 100	3'122.54
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	63.51	600	7.41
3041	Caisse de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	643'463.87	670'600 7'900	624'063.98
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	11'591.95	8'600 3'000	1'182.80
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	46'347.87	45'500 700	47'551.78
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	1'017.44	1'600	120.63
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	23'885.20	29'500	19'859.95
3063	Frais de repas et d'hôtel	15'181.64	25'000	10'577.05
3064	Frais de participation à des congrès	4'624.31	7'000	5'110.99
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	3'864.—	5'800	4'973.33
3069	Frais divers pour le personnel	—	500	—
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	—	—	-72.—
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	9'202.10	40'000	9'277.95
3101	Imprimés et fournitures de bureau	73'809.64	135'500 -30'000	50'360.15
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	14'966.33	21'500	15'139.93
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	20'638.50	5'000 18'400	25'172.65
3132	Achats de fournitures pour soins et analyses	—	100	—
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	609.90	1'000	836.70
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	1'417.30	4'500	2'234.55
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	473.05	500	486.05
3161	Loyers et fermages	664'093.90	701'400	698'109.85
3163	Locations d'objets mobiliers	17'389.01	27'500	20'789.36

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires

		Comptes 2013	Budget 2013
7	Département des finances et des relations extérieures		
	Revenu net du département	4'795'442'240. 26	4'775'719'000
702	Secrétariat général du DFIRE		
3011	Crédit supplémentaire de CHF 65'400.- accordé par le Conseil d'Etat le 26 juin 2013 pour le détachement de la responsable RH du SPEV au SG.		
3014	Crédit supplémentaire de CHF 100.- accordé par le Conseil d'Etat le 6 novembre 2013 pour la régularisation du compte suite à un travail dominical.		
3016	Crédit supplémentaire de CHF 15'600.- accordé par le Conseil d'Etat le 6 novembre 2013 pour la régularisation des comptes "Personnel auxiliaire".		
3031	Crédit supplémentaire de CHF 4'100.- accordé par le Conseil d'Etat le 26 juin 2013 pour le détachement de la responsable RH du SPEV au SG.		
3035	Crédit supplémentaire de CHF 1'500.- accordé par le Conseil d'Etat le 26 juin 2013 pour le détachement de la responsable RH du SPEV au SG.		
3038	Crédit supplémentaire de CHF 1'000.- accordé par le Conseil d'Etat le 6 novembre 2013 pour la régularisation des comptes "Personnel auxiliaire".		
30391	Crédit supplémentaire de CHF 100.- accordé par le Conseil d'Etat le 26 juin 2013 pour le détachement de la responsable RH du SPEV au SG.		
3041	Crédit supplémentaire de CHF 7'900.- accordé par le Conseil d'Etat le 26 juin 2013 pour le détachement de la responsable RH du SPEV au SG.		
3044	Crédit supplémentaire de CHF 3'000.- accordé par le Conseil d'Etat le 6 novembre 2013 pour la régularisation des comptes "Personnel auxiliaire".		
3051	Crédit supplémentaire de CHF 700.- accordé par le Conseil d'Etat le 26 juin 2013 pour le détachement de la responsable RH du SPEV au SG.		
3061	Déplacements dans le cadre de collaborations intercantionales, fédérales et internationales.		
3101	SG	9'737.79	18'000
	OAE	3'288.75	4'000
	Stat VD : report de publications. Crédit supplémentaire de CHF 30'000.- accordé par le Conseil d'Etat le 30 octobre 2013 pour le redéploiement du centre documentaire.	60'783.10	83'500
		73'809.64	105'500
			-30'000
31111	Crédit supplémentaire de CHF 18'400.- accordé par le Conseil d'Etat le 30 octobre 2013 pour le redéploiement du centre documentaire.		
3161	Loyers pour tous les services et offices logés à la rue de la Paix 4 et 6 (SG-OAE-Stat VD-RF-SAGEFI) y c. places de parc et archives.		

Département des finances et des relations extérieures

7	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
3171	Frais de représentation	99'986.22		102'700	89'695.10
3173	Frais d'organisation de congrès	—		10'000	—
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	28'095.29		48'500	22'358.03
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	27'828.22		24'500	21'904.92
31851	Indemnités et frais des commissions	—		8'000	—
31852	Consultations, mandats et expertises	925'401.48		1'427'200	130'804.03
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	—		2'500	65.90
3191	Taxes	38'444.20		40'700	40'198.30
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	761'714.69		822'000	732'010.24
3194	Prestations non matérielles	286'720.55		355'800	291'654.35
				-10'000	
3199	Frais divers	100'124.20		129'100	1'776.90
				-19'700	
3656	Aides et subventions pour l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement	145'415.—		300'000	327'763.—
3801	Attributions à des fonds du bilan	300'000.—		300'000	300'000.—
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		55'044.40	79'000	58'640.03
4356	Facturation de services à des tiers		625'588.90	658'000	653'982.48
4361	Remboursement de traitements et charges sociales		119'849.17	77'300	102'381.99
				600	
43621	Remboursement de frais divers			10'607.48	7'072.90
4801	Prélèvements sur les fonds du bilan			145'415.—	327'763.—
				300'000	
703	Administration Cantonale des Impôts	343'171'965.92		293'985'000	384'759'951.33
				87'500	
			6'034'565'570.86	5'253'647'800	5'670'862'335.75
				255'500	
3011	Traitement du personnel	64'356'264.22		66'106'500	62'961'810.37

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3171 SG	8'084.—	8'700
OAE : frais de représentation liés à des actions ou événements sur les scènes fédérale, intercantonale, internationale, y compris frais de production de documents ou matériel de représentation. Frais liés à l'accueil de délégations ou visites en délégation, y compris documents y relatifs et éventuels frais de traduction, d'interprétation.	88'874.47	90'000
Stat VD	3'027.75	4'000
	99'986.22	102'700
31821 Charges nouvelles intervenues en cours d'année suite à l'engagement de nouveaux collaborateurs.		
31852 SG : report de crédit de CHF 806'500.- pour prise de participation dans Salines suisses du Rhin SA conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 décembre 2013.	823'616.90	1'320'400
OAE	82'729.80	85'000
Stat VD : assistance à la diffusion.	19'054.78	21'800
	925'401.48	1'427'200
3191 Stat VD : TVA sur recettes aux rubriques 4352 et 4356.		
3193 SG : Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances part cantonale aux frais administratifs.	75'033.25	77'000
OAE : Fondation CH	45'476.—	50'000
OAE : Conseil du Léman	77'257.80	80'000
OAE : Assemblée des régions d'Europe	9'358.93	11'000
OAE : Conférence des gouvernements cantonaux	299'779.—	300'000
OAE : Conférence transjurassienne	90'000.—	95'000
OAE : Centre d'accueil Genève internationale	100'000.—	100'000
OAE : Conférence des gouvernements de Suisse occidentale	36'460.—	40'000
OAE : Maison des Cantons	25'493.—	45'000
OAE : Comité régional (CRFG) tripartite, projet aglo Franco-Valdo-Genevois	—	20'000
Stat VD : cotisations à diverses associations professionnelles statistiques	2'856.71	4'000
	761'714.69	822'000
3194 Acquisition de données statistiques auprès de l'OFS et d'autres organismes. Crédit supplémentaire de CHF 10'000.- accordé par le Conseil d'Etat le 30 octobre 2013 pour le redéploiement du centre documentaire.		
3199 SG : report de crédit de CHF 100'000.- pour prise de participation dans Salines suisses du Rhin SA conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 décembre 2013. Crédit supplémentaire de CHF 19'700.- accordé par le Conseil d'Etat le 6 novembre 2013 pour la régularisation des comptes "Personnel auxiliaire".		
3656 Le montant de CHF 145'415.- est compensé par un prélèvement sur le fonds Interreg à la rubrique 4801. Ces opérations sont neutres d'un point de vue du budget car elles passent par des prélèvements et attributions à des fonds.		
4352 Stat VD : produit des ventes des publications.		
4356 Stat VD : produit des prestations.		
4361 Crédit supplémentaire de CHF 600.- accordé par le Conseil d'Etat le 26 juin 2013 pour le détachement de la responsable RH du SPEV au SG.		
703 Administration Cantonale des Impôts		
3011 Le disponible budgétaire provient de postes vacants avant leur repourvoi		

Département des finances et des relations extérieures

7	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3016	Salaires du personnel auxiliaire	1'748'118.78	1'950'000 210'600	871'747.55
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel ...	4'056'319.06	4'128'800	3'922'066.30
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	108'102.57	121'900 13'200	68'236.46
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	1'396'915.98	1'463'200	1'383'026.44
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	37'627.99	42'900 4'700	24'018.90
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	38'563.08	39'600	37'739.34
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	1'037.93	1'200 200	655.24
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	7'307'730.17	7'631'400	7'174'737.24
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	147'344.33	226'200 24'500	86'974.65
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel ...	600'677.03	659'400	597'483.51
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	16'721.74	19'500 2'200	10'847.32
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés ...	122'599.97	130'000	126'507.73
3063	Frais de repas et d'hôtel	93'554.60	110'000	78'085.90
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis	36'978.66	45'000	34'885.32
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel ...	540'367.89	590'000	449'184.69
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	46'195.15	60'000	27'728.40
3101	Imprimés et fournitures de bureau	2'716'531.85	2'603'500	2'714'787.80
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces ...	62'361.70	90'000	47'773.90
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau ...	162'887.02	366'400 -118'000	258'646.25
3123	Consommation d'électricité	112'782.35	155'000	126'863.10
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	13'742.65	15'500	14'584.30
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	51'276.51	90'000	21'937.85
3161	Loyers et fermages	5'359'496.30	5'562'400 -50'000	5'458'360.85
3163	Locations d'objets mobiliers	18'312.60	341'200	132'713.05
3171	Frais de représentation	14'900.50	60'000	16'605.65
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	2'477'506.14	2'840'000	2'566'721.43
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	59'148.49	78'000 100	62'929.06
3183	Frais bancaires	—	500	105.35
3184	Frais de contentieux et de poursuites	9'367.60	200'000	58'383.45
31852	Consultations, mandats et expertises	232'293.75	262'500	229'364.55
3186	Emoluments divers et commissions d'encaissement ou de vente	12'169'458.30	6'000'000	11'263'744.01
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	253'500.95	265'000	153'719.55
3189	Frais de surveillance	22'032.—	29'000	22'356.50
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	380.—	400	380.—
3212	Intérêts rémunérateurs sur impôt	12'014'552.40	15'000'000	13'530'856.38
3301	Amortissements des créances et débiteurs	100'223'515.92	80'000'000	144'292'412.84
3401	Parts des communes à l'impôt sur les gains immobiliers ...	69'992'096.89	50'000'000	74'391'490.05
3431	Parts de communes en vertu de l'accord franco-suisse sur les frontaliers	56'550'702.85	46'700'000	51'539'480.05
4001	Impôt sur le revenu		3'185'000'000 255'500	3'189'587'531.89
4002	Impôt sur la fortune		430'000'000	472'702'896.36
4003	Impôt à la source		120'000'000	224'970'858.61
4004	Impôt spécial des étrangers		90'000'000	108'743'101.89
4011	Impôt sur le bénéfice net		580'000'000	610'479'933.25
4012	Impôt sur le capital		60'000'000	81'666'129.05
4013	Impôt complémentaire sur les immeubles		20'000'000	25'754'620.75
4031	Impôt sur les gains immobiliers		120'000'000	178'539'576.10
4041	Droits de mutation		130'000'000	157'794'112.85
4042	Droits de timbre		100'000	108'584.—
4051	Impôt sur les successions et les donations		72'000'000	112'503'466.15
4061	Impôt sur les chiens		3'000'000	3'488'193.45

Renseignements complémentaires

3016 Le crédit supplémentaire accordé le 27 mars 2013 par le Conseil d'Etat devait nous permettre d'engager des auxiliaires en renfort dans les domaines de la gestion des dossiers de soustractions et les dossiers spéciaux. L'engagement prévu pour début avril a dû être reporté de quelques mois.

3034 Voir commentaire sous la rubrique 3016

3038 Voir commentaire sous la rubrique 3016

30394 Voir commentaire sous la rubrique 3016

3044 Voir commentaire sous la rubrique 3016

3054 Voir commentaire sous la rubrique 3016

3101 Ce dépassement est dû à la sous-estimation de la refacturation des imprimés de la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud. Ce dernier est compensé par une augmentation des recettes diverses de la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud.

31111 Compensation du crédit supplémentaire du Service des immeubles, patrimoine et logistique UB 709 rubrique 31412.

3161 Compensation du crédit supplémentaire du Service immeubles, patrimoine et logistique UB 709 rubrique 31412

3163 Le renouvellement du parc des photocopieurs prévu en 2013 a été bloqué.

	Comptes 2013	Budget 2013
3181 1. frais de port	2'471'653.09	2'810'000
2. frais de CCP	5'853.05	30'000
	2'477'506.14	2'840'000

3186 Ce compte est en relation avec l'impôt à la source rubrique 4003

Département des finances et des relations extérieures

7	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4091	Impôt récupéré après défalcation	17'643'364.92	10'000'000	23'927'030.96
4101	Patentes de boissons et de tabac	160'558.—	200'000	155'152.45
4212	Intérêts sur créances débiteurs	38'204'547.70	30'000'000	38'697'980.81
4313	Emoluments administratifs	12'879'991.10	11'706'000	12'898'040.60
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique	72.50	200	172.50
4356	Facturation de services à des tiers	25'010.95	20'000	23'226.05
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	1'289'462.82	1'161'600	1'270'048.32
43621	Remboursement de frais divers	683'635.20	460'000	725'666.—
4371	Amendes	12'774'165.—	10'000'000	11'314'237.—
4401	Part à l'impôt fédéral direct	377'373'382.44	310'000'000	338'202'556.66
4421	Part en vertu de l'accord franco-suisse sur les frontaliers	84'826'054.30	70'000'000	77'309'220.05
704	Service d'analyse et de gestion financières	1'207'544'116.72	478'639'800	932'906'870.79
			-4'676'400	
		364'862'563.06	348'316'000	349'153'148.07
7041	Service d'analyse et de gestion financières	1'207'544'116.72	478'639'800	932'906'870.79
			-4'676'400	
		364'862'563.06	348'316'000	349'153'148.07
3011	Traitement du personnel	2'607'322.43	2'682'900	2'573'004.33
3016	Salaires du personnel auxiliaire	48'028.24	1'000'000	—
			-103'300	
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	160'861.57	165'700	158'785.28
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	3'001.79	62'500	—
			-6'600	
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	56'709.16	59'100	56'609.21
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	1'044.62	22'000	—
			-2'200	
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	1'564.50	1'700	1'543.84
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	28.81	600	—
			-100	
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	314'124.31	324'600	305'655.80
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	4'934.23	117'700	—
			-12'300	
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	21'699.72	22'900	21'578.55
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	576.80	16'100	—
			-1'000	
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	872.20	4'000	1'151.90
3063	Frais de repas et d'hôtel	2'951.40	6'000	3'747.85
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	787'577'417.35	113'403'000	629'002'633.40
			-1'778'000	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	54'804.65	99'500	75'086.35
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	1'355.70	4'000	1'428.—
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	434.85	1'000	434.85
3163	Locations d'objets mobiliers	11'440.55	10'500	12'223.70
			1'800	
3171	Frais de représentation	403.10	3'500	342.20
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	1'101'844.34	1'500'000	1'049'212.88
			-2'600	

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
4313 1. Emoluments dus par les communes	12'528'900.55	11'500'000
2. Communications AVS	336'385.—	200'000
3. Consultation rôle fiscal	104.—	1'000
4. Emoluments fiscaux	14'601.55	5'000
	12'879'991.10	11'706'000
704 Service d'analyse et de gestion financières		
7041 Service d'analyse et de gestion financières		
3016 Compensation d'un crédit supplémentaire entièrement compensé de CHF -24'300.- accordé par le Conseil d'Etat le 09.10.2013 pour financer le personnel auxiliaire dans le cadre du projet SIF.		
3034 Compensation d'un crédit supplémentaire entièrement compensé de CHF -6'600.- accordé par le Conseil d'Etat le 09.10.2013 pour financer le personnel auxiliaire dans le cadre du projet SIF.		
3038 Compensation d'un crédit supplémentaire totalement compensé de CHF -2'200.- accordé par le Conseil d'Etat le 09.10.2013 pour financer le personnel auxiliaire dans le cadre du projet SIF.		
30394 Compensation d'un crédit supplémentaire totalement compensé de CHF -100.- accordé par le Conseil d'Etat le 09.10.2013 pour financer le personnel auxiliaire dans le cadre du projet SIF.		
3044 Compensation d'un crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 12'300.- accordé par le Conseil d'Etat le 09.10.2013 pour financer le personnel auxiliaire dans le cadre du projet SIF.		
3054 Compensation d'un crédit supplémentaire totalement compensé de CHF -1'000.- accordé par le Conseil d'Etat le 09.10.2013 pour financer le personnel auxiliaire dans le cadre du projet SIF.		
3099 1. Autres charges de personnel du service	2'417.35	3'000
2. Renchérissement de 0.5% pour tout l'Etat et les entités subventionnées	—	18'100'000
3. CPEV - mesures structurelles - droit fédéral, intérêts 2013 dus sur la créance auprès de la Caisse de pension	52'575'000.—	93'800'000
4. CPEV - mesures structurelles - droit fédéral, charge extraordinaire représentant environ 51% des CHF 1'440 mios autorisés par le décret du 18 juin 2013	735'000'000.—	—
5. Effets financiers induits par l'augmentation des allocations familiales selon la modification de la LVLAfam	—	1'500'000
	787'577'417.35	113'403'000
		-1'778'000
3163 Crédit supplémentaire entièrement compensé de CHF 1'800.- accordé par le Chef du département le 12.11.2013 pour couvrir les frais de photocopie en couleur en lien avec le projet SIF.		
3181 Crédit supplémentaire entièrement compensé de CHF -2'600.- accordé par le Chef du département le 12.11.2013 pour financer les frais de photocopies en couleur (7041.3163) et les frais de téléphonie (7041.31821).		

Département des finances et des relations extérieures

7	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	5'736.50	5'800 800	5'478.22
3183	Frais bancaires	60'580.47	85'000	68'289.09
31852	Consultations, mandats et expertises	143'322.06	150'000	8'518.86
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	949.30	1'300	888.75
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	60.—	200	60.—
3199	Frais divers	—	16'000'000	5'206'000.—
			-2'772'900	
3211	Intérêts des dettes à court terme	23'436.92	800'000	33'545.76
3221	Intérêts des emprunts publics	19'215'178.11	34'800'000	18'717'361.11
3223	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	24'492'333.34	24'492'400	34'345'000.—
3229	Frais d'émissions d'emprunts	3'396'525.70	11'000'000	3'095'616.86
3311	Amortissements de terrains non bâtis	283'100.—	283'100	284'100.—
3312	Amortissements d'ouvrage de génie civil et d'assainissement	21'340'300.—	21'340'300	19'763'200.—
3313	Amortissements des bâtiments, constructions	86'676'700.—	85'869'100	79'087'800.—
3314	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	24'355'900.—	24'355'900	22'715'500.—
3315	Amortissements de subventions d'investissement	19'737'900.—	19'737'900	19'947'700.—
3319	Amortissements d'autres dépenses	3'365'500.—	3'365'500	3'365'500.—
34511	Péréquation des ressources auprès des autres cantons	106'425'125.—	106'426'000	82'386'056.—
34512	Fonds pour cas de rigueur auprès des autres cantons	10'420'049.—	10'420'000	10'612'818.—
3803	Attributions à des préfinancements	95'630'000.—	—	—
4042	Droits de timbre		10'008'739.—	10'502'760.80
4112	Produits des régales		157'718.51	152'260.—
4211	Revenus des comptes courants et des placements à court terme		1'205'110.16	2'741'831.36
4221	Intérêts et dividendes des placements à moyen et à long terme		31'876'264.—	31'876'291.—
4251	Revenus des prêts du patrimoine administratif		7'306'692.—	6'102'541.—
4261	Revenus des participations du patrimoine administratif		107'038'984.—	106'188'400
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		21'362'300.—	16'169'000.—
4291	Autres revenus		66'074'640.—	64'939'600.—
4293	Différences de change		9'443.99	-1'415.64
4361	Remboursement de traitements et charges sociales		19'370.55	41'356.—
43621	Remboursement de frais divers		2'188.90	2'034.—
4402	Part à l'impôt anticipé		50'157'885.—	40'129'505.—
44503	Compensation des charges excessives socio-démographiques de la part de la Confédération		63'199'375.—	63'940'972.—
4659	Contribution des autres établissements		3'787'145.—	3'731'967.50
4801	Prélèvements sur les fonds du bilan		170'000.—	—
4904	Imputations internes de loyers et de redevances		2'486'706.95	2'666'233.05
707	Registre foncier	9'665'032.45	10'243'000 26'510'000	9'704'122.28 27'468'823.79
			26'697'657.88	
3011	Traitement du personnel	6'584'536.89	6'830'000	6'657'041.63
3016	Salaires du personnel auxiliaire	406'145.68	421'000	362'500.24
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	409'699.77	430'000	414'170.73
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	25'304.35	40'000	22'145.79
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	142'886.85	160'000	146'117.15
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	8'267.31	20'000	7'851.80
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	3'943.62	5'000	3'987.66
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	277.99	1'000	266.56
3041	Caisse de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	745'290.39	800'000	747'562.55
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	30'383.37	40'000	21'314.89
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	63'035.11	90'000	62'769.80

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires

31821 Crédit supplémentaire entièrement compensé de CHF 800.- accordé par le Chef du département le 12.11.2013 pour couvrir les frais de téléphone des membres de direction du projet SIF.

3199 Compensation d'un crédit supplémentaire totalement compensé de CHF -14'200.- accordé par le Conseil d'Etat le 09.10.2013 pour financer le personnel auxiliaire dans le cadre du projet SIF.
 Cette rubrique comprend le montant de la nouvelle politique salariale (DECFO) pour l'ensemble de l'Etat de Vaud (y compris UNIL & CHUV). Les montants octroyés ont été absorbés par les budgets des services et n'ont pas fait l'objet de crédits supplémentaires entièrement compensés sur cette rubrique.

3221 L'hypothèse retenue lors de l'élaboration budgétaire 2013 prévoyait de renouveler un ou plusieurs emprunts pour CHF 1'000 mios. Dans les faits, seul un emprunt public de CHF 250 mios a été émis en fin du 3ème trimestre, pour la période 2013-2033 (20 ans) au taux nominal de 2% (taux effectif de 1.96%). Il en découle une économie d'intérêts à long terme et de frais d'émission d'emprunts.

3229 Voir commentaire dans la rubrique du compte 3221 ci-dessus.

	Comptes 2013	Budget 2013
3803 Préfinancement du crédit d'ouvrage pour la construction du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (mcb-a)	30'630'000.—	—
Préfinancement du crédit-cadre pour le financement des projets communaux portant sur les routes cantonales en traversée de localité	40'000'000.—	—
Préfinancement destiné à de futurs investissements stratégiques immobiliers	25'000'000.—	—
	95'630'000.—	—
4221 Rendement actions BCV 1'448'830*22.--	31'874'260.—	31'874'260
Solde dividendes divers	2'004.—	1'240
	31'876'264.—	31'875'500
4261 Dividendes BCV 4'313'422*22.--	94'895'284.—	94'895'284
Dividendes Forces Motrices du l'Avançon	45'540.—	75'900
Dividendes Romande Energie Holding (REH) 439'999*27.--(budget 25.--)	11'879'973.—	10'999'975
Solde dividendes divers (Sans CRIDEC SA)	218'187.—	217'241
	107'038'984.—	106'188'400
4402 Produit Impôt anticipé, budget basé sur prévisions AFF mars 2012	48'579'528.—	39'708'000
Fiscalité de l'épargne UE, budget basé sur prévisions AFF mars 2012	1'404'199.—	1'209'000
Retenue supplémentaire US, budget basé sur prévisions AFF mars 2012	174'158.—	63'000
	50'157'885.—	40'980'000

4801 Utilisation du préfinancement pour la compensation de l'amortissement de l'objet d'investissement "Crédit étude Hôpital Rennaz"

707 Registre foncier

3011 La réorganisation des registres fonciers permet des économies de salaires.

3016 L'intégration des registres fonciers dans un nouveau découpage territorial et la poursuite de l'amélioration de la sécurité (saisie des pièces justificatives, rapport du Conseil d'Etat à la COGES du 16 avril 2008) a fait l'objet d'une gestion très précise. Etant donné les mouvements de personnel, la gestion de ce compte est délicate.

Département des finances et des relations extérieures

7	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	3'756.06	10'000	3'538.—
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés ...	11'894.60	25'000	15'820.25
3063	Frais de repas et d'hôtel	12'219.26	15'000	10'463.80
3064	Frais de participation à des congrès	4'486.—	10'000	2'969.90
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	8'288.—	20'000	8'474.67
3069	Frais divers pour le personnel.	3'779.—	10'000	4'463.50
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	2'346.60	10'000	6'729.15
3101	Imprimés et fournitures de bureau	21'927.—	30'000	25'249.90
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces ...	7'853.70	9'000	9'297.45
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau ...	29'761.20	30'000	30'705.96
3123	Consommation d'électricité	13'005.30	25'000	17'251.30
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage.	202.60	3'000	299.65
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	145.25	3'000	1'387.82
3161	Loyers et fermages	469'959.95	545'000	515'678.50
3163	Locations d'objets mobiliers	62'040.06	75'000	74'713.34
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	93'952.32	110'000	98'336.61
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	1'717.45	5'000	2'370.55
3183	Frais bancaires	—	1'000	—
3184	Frais de contentieux et de poursuites	8'080.—	15'000	7'000.—
31851	Indemnités et frais des commissions	126'956.37	140'000	127'868.58
31852	Consultations, mandats et expertises	133'478.35	140'000	119'726.45
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	19'052.40	30'000	38'736.20
3191	Taxes	198'031.15	120'000	113'031.75
3199	Frais divers	3'652.10	15'000	9'930.10
3301	Amortissements des créances et débiteurs	8'676.40	10'000	14'350.05
4313	Emoluments administratifs		26'471'881.78	27'312'410.05
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		50'781.50	57'276.50
4361	Remboursement de traitements et charges sociales ...		136'053.05	59'128.17
43621	Remboursement de frais divers		4'360.80	6'537.17
43623	Remboursement des frais d'expropriations		3'950.—	4'357.05
4528	Participations communales à des charges d'économie publique et d'agriculture		30'630.75	29'114.85
709	Service Immeubles, patrimoine et logistique	85'195'451.96	77'912'700	81'668'789.49
			4'923'000	
			26'227'950.99	25'708'392.68
			1'800'500	
3011	Traitement du personnel	19'182'818.12	20'419'500	19'323'368.85
			-823'300	
3014	Indemnités.	2'871.60	9'400	3'082.98
3016	Salaires du personnel auxiliaire	880'545.39	495'100	664'847.97
			429'000	
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel ...	1'192'084.09	1'268'100	1'200'655.66
			-51'300	
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	51'649.03	30'300	38'073.83
			26'800	
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	415'948.71	450'000	434'461.45
			-17'900	
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	17'847.43	10'400	13'323.53
			9'300	
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	11'482.17	12'300	11'559.09
			-1'400	
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	487.96	200	357.93
			800	
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	1'962'963.45	2'106'800	1'988'582.69
			-98'400	
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	46'862.63	62'200	35'648.14
			14'600	

Renseignements complémentaires

- 3061 La diminution du nombre d'offices amoindrit les frais de transport.
- 31111 Aménagement des offices de Lausanne, Nyon et Vevey.
- 3161 La diminution du nombre d'offices amoindrit les frais de loyer.
- 3184 Les commissions d'estimation fiscale des immeubles prennent de nombreuses décisions; la Commission foncière section II (vente aux étrangers) également. En cas d'admission de recours aux Tribunal cantonal ou fédéral, des dépens sont alloués à la partie qui obtient gain de cause.
- 31851 Frais des Commissions d'estimation fiscale des immeubles et de la Commission foncière section II.
- 31852 Mandats divers et prestations du Secrétaire juriste de la Commission foncière section II. Tous les frais de la commission sont entièrement compensés par les recettes liées à la rubrique 4313.
- 3188 Aménagement d'offices et livraison aux Archives cantonales.
- 3191 Dépassement budgétaire constaté lors du bouclage des comptes. TVA pour les abonnements de consultations des registres fonciers par Internet. Correction d'exercice suite au changement de taux (voir compte année 2011).
- 3301 Abandon de créances.
- 4361 Accident de l'Inspecteur.
- 4528 Un tiers des frais des Commissions d'estimation fiscale est supporté par les communes.

709 Service Immeubles, patrimoine et logistique

- 3011 Crédits supplémentaires CHF -823'300.- liés à l'externalisation du nettoyage & financement de personnel auxiliaire.
- 3014 Indemnités de nuit sont variables selon les besoins.
- 3016 Crédits supplémentaires CHF 429'000.- couverts par la rubrique 3011. Besoin de personnel auxiliaire pour la réalisation de travaux (administratif, archéologique).
- 3031 Crédits supplémentaires CHF -51'300.-, cf rubrique 3011.
- 3034 Crédit supplémentaire CHF 26'800.-, cf rubrique 3016.
- 3035 Crédits supplémentaires CHF -17'900.-, cf rubrique 3011.
- 3038 Crédit supplémentaire CHF 9'300.-, cf rubrique 3016.
- 30391 Crédits supplémentaires CHF -1'400.-, cf rubrique 3011.
- 30394 Crédit supplémentaire CHF 800.-, cf rubrique 3016.
- 3041 Crédits supplémentaires CHF -98'400.-, cf rubrique 3011.
- 3044 Crédit supplémentaire CHF 14'600.-, cf rubrique 3016.

Département des finances et des relations extérieures

7	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	454'695.10	479'500 -20'000	467'659.55
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	21'736.70	12'000 10'600	15'767.87
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	75'795.10	74'100 -600	126'422.10
3062	Frais de représentation et d'habillement	45'597.34	6'000 40'000	461.78
3063	Frais de repas et d'hôtel	15'094.35	19'700	16'373.95
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	12'933.33	14'400	13'506.66
3082	Remboursements versés aux PASC	30'033.60	20'000 10'300	55'674.90
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	17.40	200	—
3094	Frais de réfectoire	857'616.35	800'000	898'800.55
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	15'673.01	19'700	13'324.28
3101	Imprimés et fournitures de bureau	49'675.46	53'000	49'670.36
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	31'398.58	38'500 -3'000	27'818.73
3103	Fournitures scolaires	2'194'819.16	2'550'000 -328'200	2'310'664.30
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	37'309.24	8'000 39'600	6'669.20
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	376'690.77	254'200 156'700	339'964.71
3121	Consommation d'eau	478'280.55	512'500	454'152.22
3122	Consommation de gaz	34'316.65	20'800	17'791.69
3123	Consommation d'électricité	4'834'747.73	5'449'900 -596'200	4'670'253.89
3124	Achats et consommation de combustibles	3'655'065.44	3'067'000 536'200	3'062'845.16
3129	Consommation d'autres formes d'énergie	1'633'832.35	1'599'700 60'000	1'401'819.25
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	535'254.84	694'000 -150'000	673'958.37
3136	Achats de fournitures pour véhicules	59'128.56	53'800	41'268.32

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires

3051	Crédits supplémentaires CHF -20'000.-, cf rubrique 3011.		
3054	Crédit supplémentaire CHF 10'600.-, cf rubrique 3016.		
3061	Crédits supplémentaires CHF -600.-, transfert de l'UOF au SG-DIRH.		
3062	Crédit supplémentaire de CHF 40'000.- acquisition de vêtements avec logo Etat de Vaud pour notre personnel de conciergerie.		
3082	Crédit supplémentaire de CHF 10'300.- engagement de personnes astreintes au service civil pour les travaux d'archivage.		
3094	Prestations de restauration pour le centre de recrutement. Prestation facturée à la Confédération rubrique 4356.		
		Comptes 2013	Budget 2013
3101	1. Matériel de bureau	41'530.26	26'500
	2. Imprimés/Publications	8'145.20	26'500
	Consommation ventilée selon le MCH2 pas conforme au budget.		
		49'675.46	53'000
3102	1. Imprimés/publications	20'504.63	25'500
	2. Littérature spéciale/magazines	10'893.95	13'000
	Consommation ventilée selon le MCH2 pas conforme au budget. Crédit supplémentaire CHF -3'000.- transfert de l'UOF au SG-DIRH.		
		31'398.58	38'500 -3'000
3103	Crédit supplémentaire CHF -328'200.- financement des travaux de la CADEV et les besoins en mandats de l'Archéologie. Diminution de la consommation suite à la résiliation de la convention avec la Ville de Lausanne.		
31111	Crédit supplémentaire de CHF 39'600.- pour l'aménagement de place de travail supplémentaire. En lien avec les projets menés par le SIPAL.		
3114	Crédit supplémentaire de CHF 156'700.- remplacement et acquisition de matériel d'exploitation (Immo + Ced).		
3122	Augmentation de la consommation et du prix.		
3123	Crédit supplémentaire CHF -596'200.- pour couvrir le besoin des rubriques 3124 & 3129.		
3124	1. Gaz	2'268'387.70	1'616'400
	Dépassement couvert par le disponible du point 2.		
	2. Mazout	1'386'677.74	1'450'600
	Dépassement correspond à la variation de stock comptabilisée au 31.12 (diminution des stocks CHF 68'319.-). Commandes tardives non planifiées des EPO. Crédits supplémentaires CHF 536'200.- couverture du besoin supplémentaire lié à l'augmentation du nombre d'objets et des prix.		
		3'655'065.44	3'067'000 536'200
3129	Crédit supplémentaire CHF 60'000.- augmentation des consommations (+objets & prix en augmentation).		
3133	Crédit supplémentaire CHF -150'000.- en compensation des besoins rubriques 31413 & 3062. Les produits sont de plus en plus inclus dans le prix de la prestation de nettoyage (31413).		
3136	Augmentation de la consommation en raison du vieillissement de notre parc véhicules.		

Département des finances et des relations extérieures

7	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31411 Entretien ordinaire des bâtiments et monuments	19'096'852.13		17'131'200 466'200	16'490'024.34
31412 Constructions nouvelles	3'372'876.73		1'300'000 2'116'300	3'146'856.81
31413 Frais de nettoyage facturés par des tiers	7'009'430.41		6'431'800 926'500	6'492'461.65
3143 Entretien de la signalisation routière et de l'éclairage public	86'204.36		80'000	79'509.50
3145 Entretien des parcs et des zones loisirs	513'661.10		571'500	499'033.40
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	2'343.12		7'200 -5'200	2'958.64
3154 Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	132'170.95		161'700	111'648.31
3155 Entretien des véhicules et accessoires	2'687.93		9'000	6'183.60
3161 Loyers et fermages	1'071'178.50		1'086'800 -12'500	1'101'012.05
3163 Locations d'objets mobiliers	2'628'001.22		2'043'100 564'500	2'887'072.05
3171 Frais de représentation	3'036.95		5'000	4'881.40
3173 Frais d'organisation de congrès	2'322.90		5'600	558.90
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	132'859.96		156'700 -20'700	131'315.79
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	78'453.24		80'000 7'500	97'033.67
3184 Frais de contentieux et de poursuites	10'690.—		2'300	997.35
31851 Indemnités et frais des commissions	7'106.85		25'000	—
31852 Consultations, mandats et expertises	1'895'044.67		918'500 582'400	2'394'337.30
3187 Primes d'assurance de tiers, choses, RC	3'244'932.85		2'936'700 343'500	2'611'220.18

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires

31411 Crédits supplémentaires CHF 466'200.- financement de travaux par d'autres services de l'ACV ou des tiers. Neutralisation des dépenses des fonds n°421 EVAM Bex, n°422 EVAM Ste-Croix : CHF 794'744.80, n°374 Amphithéâtre Avenches : CHF 3'210.60. Solde du dépassement relatif à la régularisation de rubriques suite au passage sur SAP/MCH2 CHF 91'100.- et aux urgences sur les installations techniques (exp. chaufferie des EPO).				
31412 Crédits supplémentaires CHF 2'116'300.- financement de travaux par des services de l'ACV ou des tiers.				
		Comptes 2013	Budget 2013	
31413	1. Contrats	5'502'687.20	5'379'300	
	2. Ponctuels	385'708.88	1'052'500	
	3. Remplacement maladie/accident financé par le point 2	1'121'034.33	—	
Crédits supplémentaires CHF 926'500.- externalisation des prestations de nettoyage, augmentation des surfaces. Le disponible résulte d'un problème informatique dans la gestion des engagements détecté au 4ème trimestre désormais résolu.			7'009'430.41	6'431'800 926'500
3143 Dépassement dû au déneigement des parkings durant le 1er trimestre 2013.				
31511 Crédits supplémentaires CHF -5'200.- compensation des acquisitions de mobilier.				
3161 Crédits supplémentaires CHF -12'500.- transfert de l'UOF au SG-DIRH.				
3163 Crédits supplémentaires CHF 564'500.- besoins du Centre d'Editions (impressions supplémentaires + prise en compte de l'IP non récupérable). Dépassement relatif à l'utilisation accrue de nos copieurs suite à l'augmentation des projets gérés par le SIPAL.				
3181 Crédits supplémentaires CHF -20'700.- compensation des besoins d'autres rubriques.				
31821 Crédits supplémentaires CHF 7'500 augmentation des besoins.				
3184 Frais de poursuite et de justice importants à verser dans le cadre d'opérations de recouvrement de créances.				
31852 Crédits supplémentaires CHF 582'400.- couverture des besoins ARCHEO (Mormont + divers). Neutralisation des dépenses du fond n° 409 Monuments historiques CHF 64'110.50. Solde du dépassement dû aux investigations archéologiques prévues en 2013 dans la carrière du Mormont qui sont régies par une convention entre Holcim et le DFIRE. Le financement est réparti à raison de 30% par Holcim et de 70% par le SIPAL soit CHF 428'400.-. Une demande de crédit supplémentaire pour compenser ce dépassement de budget étant restée sans suite, le compte mandat se trouve de ce fait en dépassement effectif.				
3187	1. Primes ECA	3'017'785.75	2'781'100	
	2. Autres primes d'assurances	168'837.91	78'600	
	3. Franchises véhicules	55'051.20	42'000	
	4. Franchises vols	3'257.99	35'000	
Crédits supplémentaires CHF 343'500 augmentation des primes ECA mobilier, Immobilier et transferts budgets des autres services suite suppression RC.			3'244'932.85	2'936'700 343'500

Département des finances et des relations extérieures

7	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	1'057'401.33	573'400 740'000	493'580.75
3189	Frais de surveillance	389'355.75	474'600 -9'000	443'059.05
3191	Taxes	708'648.16	491'300 -4'000	571'187.12
3192	Taxes sur les véhicules à moteur	19'969.57	21'200	20'236.40
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	60'575.57	61'100	56'848.85
3199	Frais divers	33'335.47	36'100 -16'100	17'227.12
3301	Amortissements des créances et débiteurs	265.50	2'000	4'554.90
3319	Amortissements d'autres dépenses	—	—	100.—
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes . . .	28'871.10	30'000	26'058.90
3653	Aides et subventions pour la culture, les loisirs et le sport	2'232'279.15	2'320'600	2'613'161.30
3723	Subventions redistribuées à des communes pour la culture, les loisirs et le sport	1'335'767.—	64'000	1'903'622.—
3801	Attributions à des fonds du bilan	823'857.30	275'000	1'083'218.20
4212	Intérêts sur créances débiteurs		929.55 —	24.50
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		7'555'747.76	6'772'731.39
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		3'000'314.61	2'901'544.79
4279	Autres revenus des immeubles du patrimoine administratif		522'230.24	606'261.87
4313	Emoluments administratifs		2'160.—	2'700.—
4351	Vente d'eau, d'énergie et de combustible		45'121.20	70'021.50
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		2'047'385.90	2'224'027.15
4354	Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises		—	100
4356	Facturation de services à des tiers		6'835'197.35	7'648'129.55
4361	Remboursement de traitements et charges sociales		432'424.76	691'179.19
43621	Remboursement de frais divers		129'100 1'266'600	1'229'510.59
4363	Remboursements de dommages		330'000 100	-235'692.65
4391	Finances d'entrée		117'600 —	44'318.20
4503	Participation fédérale à des charges de culture, de loisirs et de sport		249'884.—	373'082.—
4723	Subventions à redistribuer à des communes pour la culture, les loisirs et le sport		108'100 64'000	1'903'622.—

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3188 1. Taxes d'élimination	972'330.33	459'700
2. Matériel	85'071.—	113'700
Crédits supplémentaires CHF 740'000.- introduction de la taxe au sac. Le disponible aurait dû faire l'objet d'un transitoire en raison de la non facturation des taxes d'élimination par les communes au moment du boucllement.		
	1'057'401.33	573'400 740'000
3189 1. Contrats	253'060.55	346'600
2. Interventions ponctuelles	45'080.75	34'300
3. Parking	91'214.45	93'700
Crédits supplémentaires CHF -9'000.- compensation sur autre rubrique.		
	389'355.75	474'600 -9'000
3191 Crédits supplémentaires CHF -4'000.- transfert de l'UOF au SG-DIRH. Dépassement : Reprise TVA lors du contrôle des comptes 2008 à 2012 CHF 86'400.-, solde CHF 130'900.- augmentation des taxes diverses, augmentation des objets (exp. Épuration).		
3199 Crédits supplémentaires CHF -16'100.- compensation sur d'autres rubriques. Dépassement relatif à des frais engagés sur le dernier trimestre + la régularisation de rubrique suite au passage MCH2/SAP.		
3653 Neutralisation des dépenses en lien avec le fond n° 409 Fonds cantonal des monuments CHF 147'034.		
3723 Voir rubrique 4723.		
3801 Neutralisation des recettes en lien avec les fonds n° 421/422/374 CHF 548'857.30.		
4212 Encaissés lors de mise en poursuite.		
4271 Facturation en 2013 de loyers exceptionnels et uniques (IDHEAP).		
4272 11. Encaissements de droits distincts et permanents de superficie (DDP)	1'200'516.36	—
Budget de CHF 1'200'000.- au SG-DIRH (UOF) pour lequel les revenus sont au SIPAL.		
21. & 22. Places de parc	1'799'798.25	1'643'700
SIPAL.		
	3'000'314.61	1'643'700
4279 Surestimation du budget, basé sur la consommation 2011. En 2011 nous avons des revenus qui ne sont plus existants en 2013 (exp. Domaine de la Picotettaz).		
4352 Suppression de la convention avec la Ville de Lausanne pour la partie fourniture de matériel de bureau.		
4356 Crédits supplémentaires CHF 1'115'700.- facturation de travaux/prestations à des tiers.		
4361 Crédits supplémentaires CHF 129'100.- indemnités LAA/APG.		
43621 Neutralisation des recettes en lien avec les fonds 374/421/422 CHF 548'857.-. Crédits supplémentaires CHF 330'000.- financement de travaux par des tiers.		
4363 Crédits supplémentaires CHF 117'600.- indemnités des assurances suite aux sinistres. Indemnités variables selon les sinistres.		
4503 Crédits supplémentaires CHF 108'100.- subventions fédérales pour l'Etat de Vaud.		
4723 Voir rubrique 3723.		

Département des finances et des relations extérieures

7	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
4801	Prélèvements sur les fonds du bilan		1'009'099.90	—	338'446.65
4901	Imputations internes de frais de personnel		4'100.—	14'000	5'100.—
4902	Imputations internes de biens, services et marchandises . . .		503'951.55	499'000	416'545.65
4903	Imputations internes d'eau, d'énergie et de combustible . . .		706'736.80	836'500	635'340.30
4904	Imputations internes de loyers et de redevances		77'100.—	519'000	81'500.—
78	Cour des comptes	2'146'589.74	14'064.30	2'597'500 14'700	2'463'620.42 15'215.73
3002	Rétributions des juges cantonaux	865'887.75		999'200	999'102.29
3011	Traitement du personnel	691'216.80		-63'500 687'000	638'891.26
3016	Salaires du personnel auxiliaire	67'361.96		4'500 40'000	72'264.92
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel . . .	89'935.99		28'000 98'300	97'107.89
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	4'085.06		2'500	4'566.47
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	33'190.29		2'000 36'500	35'690.63
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	1'417.66		900	1'629.76
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	915.51		1'000 1'100	973.29
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	58.46		100	5.38
3041	Caisse de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	169'244.70		2'000 218'500	206'402.97
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	6'811.27		5'200	6'104.98
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	11'306.73		2'000 12'400	11'807.79
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	635.65		400	450.58
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	5'216.66		500 10'000	5'654.90
3062	Frais de représentation et d'habillement	28'500.—		32'500	32'500.—
3063	Frais de repas et d'hôtel	320.—		4'000	40.—
3069	Frais divers pour le personnel	—		500	—
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers	10'000.—		80'000	—
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel . . .	8'076.60		35'000	44'526.39
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	—		2'000	—
3101	Imprimés et fournitures de bureau	3'887.55		15'000	5'521.45
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	2'755.63		3'000	3'444.12
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	6'712.65		1'000 —	352.45
31112	Achats de matériel et logiciels informatiques	5'874.—		15'000 —	—
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	—		6'000 1'000	—
3161	Loyers et fermages	105'468.—		109'400	104'829.50
3163	Locations d'objets mobiliers	10'809.10		15'000	11'047.—
3171	Frais de représentation	2'973.61		5'000	348.90
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	815.30		1'000	740.60
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	10'277.51		8'000	8'446.30
31852	Consultations, mandats et expertises	—		3'000	168'730.80
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	347.10		—	—
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	2'488.20		500 4'000	2'439.80

Renseignements complémentaires

4801 Neutralisation des dépenses en lien avec les fonds
374/409/421/422 CHF 1'009'099.90.

4901 Diminution des heures faites pour l'UT II (CERN), voir rubrique 62.3901.

4902 Voir rubrique 25212.3902 (HEIG-VD).

4903 Voir rubrique 25212.3903 (HEIG-VD), variable selon les dépenses annuelles.

4904 Voir rubrique 62.3904 (Service des routes);
Voir rubrique 25212.3904 (HEIG-VD), variable selon les dépenses annuelles.

78 **Cour des comptes**

Département des finances et des relations extérieures

7	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
4361 Remboursement de traitements et charges sociales . . .		10'700.70	11'100	11'119.73
43621 Remboursement de frais divers		3'363.60	3'600	4'096.—

Renseignements complémentaires

Département des finances et des relations extérieures

7	Comptes 2013	
	Charges	Revenus
Récapitulation		
702 Secrétariat général du DFIRE	10'158'914.99	956'504.95
703 Administration Cantonale des Impôts	343'171'965.92	6'034'565'570.86
7041 Service d'analyse et de gestion financières	1'207'544'116.72	364'862'563.06
707 Registre foncier	9'665'032.45	26'697'657.88
709 Service Immeubles, patrimoine et logistique	85'195'451.96	26'227'950.99
78 Cour des comptes	2'146'589.74	14'064.30
Totaux	1'657'882'071.78	6'453'324'312.04
Excédent des revenus sur les charges	4'795'442'240.26	
Sommes égales	6'453'324'312.04	6'453'324'312.04

Ordre judiciaire vaudois

8	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
8	Ordre judiciaire vaudois	142'442'966.53	146'379'000 615'200	139'484'872.13
			77'285'700 400	82'487'524.52
81	Ordre judiciaire vaudois	142'442'966.53	146'379'000 615'200	139'484'872.13
			77'285'700 400	82'487'524.52
3002	Rétributions des juges cantonaux	9'068'972.25	9'240'200 -89'500	9'200'934.71
3011	Traitement du personnel	71'664'371.21	72'356'100 -315'700	69'771'810.13
3014	Indemnités	18'992.50	4'639'200 -4'550'000	3'537'667.92
3016	Salaires du personnel auxiliaire	4'786'444.09	1'008'400 4'069'700	919'851.69
3024	Rémunération des intervenants extérieurs	208'859.20	304'000	223'827.54
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	4'997'258.34	5'040'100 6'400	4'895'165.43
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	274'392.82	353'200	252'091.47
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	1'752'277.92	1'796'900 2'300	1'730'550.76
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	95'899.83	125'300	93'408.38
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	48'368.33	50'700 100	46'423.40
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	2'649.50	4'800	639.25
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	9'148'564.27	9'218'600 10'800	8'911'078.10
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	140'453.35	267'600	133'285.10

Ordre judiciaire vaudois

Renseignements complémentaires

8	Ordre judiciaire vaudois	Comptes 2013	Budget 2013
	Charge nette du département	59'790'837.97	69'093'300

81 Ordre judiciaire vaudois

- 3002 Crédit supplémentaire: compensation de crédit supplémentaire sur la rubrique 81.31111.

- 3011 En 2013, création de 13.00 ETP pérennes dans le cadre de la mise en oeuvre du nouveau droit fédéral de la protection de l'adulte et de l'enfant (programme Codex PAE).
 Crédits supplémentaires: compensations de crédits supplémentaires liés aux rubriques 81.3099 (CHF -19'000.-) et 81.31859 (CHF -325'000.-).
 Crédit supplémentaire de CHF 20'400.- (effet net) pour la mise en oeuvre de l'opération STRADA dès le 01.07.2013.
 Crédit supplémentaire de CHF 7'900.- pour le transfert de 0.301205 ETP d'agent d'hygiène du SIPAL dès le 01.07.2013 (compensé par 709.3011).

- 3014 Les rétributions du personnel rémunéré par indemnité (vice-présidents, juges, juges suppléants, assesseurs, greffiers ad hoc) étaient prévues sur ce compte au budget 2013 mais sur demande du SAGEFI ont fait l'objet de comptabilisation sur le compte 3016. La majeure partie du budget du compte 3014 a par conséquent été transférée sur le compte 3016 par crédit supplémentaire (CHF 4'550'000.-). Seules subsistent sur ce compte les indemnités pour service de garde au Tribunal des mineurs et au Tribunal des mesures de contrainte.

- 3016 Au budget étaient prévus magistrats ad hoc avec missions particulières, personnel auxiliaire et interprètes. CHF 4'550'000.- ont été transférés de la rubrique 81.3014 pour la comptabilisation du personnel rémunéré par indemnité (vice-présidents, juges, juges suppléants, assesseurs, greffiers ad hoc).
 Compensation de divers crédits supplémentaires liés aux rubriques 81.3071 (CHF -110'300.-), 81.31111 (CHF -31'900.-), 81.31852 (CHF -50'700.-), 81.31855 (compensation partielle CHF -150'000.-), 81.3193 (CHF -17'000.-) et 709.31412 (CHF -120'400.-).

- 3024 Interprètes indépendants.

- 3031 Crédit supplémentaire de CHF 500.- pour le transfert de 0.301205 ETP d'agent d'hygiène du SIPAL dès le 01.07.2013 (compensé par 709.3031).
 Crédit supplémentaire de CHF 5'900.- pour la mise en oeuvre de l'opération STRADA dès le 01.07.2013.

- 3035 Crédit supplémentaire de CHF 200.- pour le transfert de 0.301205 ETP d'agent d'hygiène du SIPAL dès le 01.07.2013 (compensé par 709.3035).
 Crédit supplémentaire de CHF 2'100.- pour la mise en oeuvre de l'opération STRADA dès le 01.07.2013.

- 30391 Crédit supplémentaire de CHF 100.- pour la mise en oeuvre de l'opération STRADA dès le 01.07.2013.

- 3041 Crédit supplémentaire de CHF 10'800.- pour la mise en oeuvre de l'opération STRADA dès le 01.07.2013.

Ordre judiciaire vaudois

8	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel . . .	713'326.23	740'500 1'100	707'686.34
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	18'883.39	34'400	17'160.60
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés . . .	513'164.43	577'000	496'522.66
3062	Frais de représentation et d'habillement	286'461.94	321'300	287'212.55
3063	Frais de repas et d'hôtel	53'067.35	54'400	43'211.90
3064	Frais de participation à des congrès	3'749.80	27'200	1'828.20
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	43'842.66	43'000	37'392.01
3069	Frais divers pour le personnel.	226.80	3'000	1'462.—
3071	Pensions de retraite	2'369'233.20	2'259'000 110'300	2'135'695.50
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel . . .	361'999.67	421'700	429'116.30
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	48'498.60	39'500 19'000	36'085.80
3101	Imprimés et fournitures de bureau	522'182.94	720'600 900	562'389.68
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	379'607.10	441'700	444'721.62
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	179'436.60	60'000 121'400	120'161.90
3131	Achats de produits alimentaires	—	300	246.50
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	25'996.75	42'000	25'272.01
3161	Loyers et fermages	8'168'379.30	8'168'200	7'789'931.90
3163	Locations d'objets mobiliers	346'570.73	435'000	457'533.39
3171	Frais de représentation	51'462.78	73'000	47'348.50
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	8'069'823.62	9'037'600 5'300	8'635'257.47
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	75'257.91	119'100 400	70'986.97
31822	Frais de télécommunications	—	600	333.85
3183	Frais bancaires	2'813.19	4'000	3'387.74
3184	Frais de contentieux et de poursuites	18'093.70	18'400	15'617.90

Ordre judiciaire vaudois

Renseignements complémentaires

3051	Crédit supplémentaire de CHF 200.- pour le transfert de 0.301205 ETP d'agent d'hygiène du SIPAL dès le 01.07.2013 (compensé par 709.3051). Crédit supplémentaire de CHF 900.- pour la mise en oeuvre de l'opération STRADA dès le 01.07.2013.		
3061	Déplacements professionnels (magistrats, collaborateurs, huissiers, éducateurs), transports publics ou véhicules privés selon autorisation, plan de mobilité.		
3062	Indemnités forfaitaires aux juges cantonaux et uniformes des huissiers.		
3063	En relation avec les déplacements professionnels (3061).		
3065	Dépassement dû à un nombre d'apprentis plus élevé que prévu pour la période 2013-2014 (48 apprentis au total).		
3071	Pensions de retraite versées aux anciens juges cantonaux ou à leurs veuves. Crédit supplémentaire de CHF 110'300.- compensé sur la rubrique 81.3016 (départ d'un juge cantonal non prévu au budget).		
3091	Formations particulières en matière judiciaire hors CEP (commission de formation continue, séminaires, formations au brevet et à l'attestation des offices de poursuites et de faillites, formations métier spécialisées). En 2012, frais de formation supplémentaires liés au dernier volet CODEX (Protection de l'adulte et de l'enfant).		
3099	Crédit supplémentaire de CHF 19'000.- compensé sur la rubrique 81.3011, pour des manifestations officielles de départ à la retraite plus nombreuses que prévu en fin d'année.		
3101	Fournitures courantes, économat, dossiers judiciaires, reliures. Crédit supplémentaire de CHF 900.- pour la mise en oeuvre de l'opération STRADA dès le 01.07.2013.		
		Comptes 2013	Budget 2013
3102	1. Abonnements, codes annotés, documentation et bibliothèques des offices	225'487.40	223'000
	2. Frais d'annonces (affaires)	154'119.70	218'700
		379'607.10	441'700
31111	Crédit supplémentaire de CHF 89'500.- pour le remplacement de mobilier de bureau usagé dans divers offices. Crédit supplémentaire de CHF 31'900.- pour l'aménagement d'étagères au sous-sol du Registre du commerce pour le stockage de dossiers.		
31511	Réparation du mobilier et entretien des systèmes de rayonnages rotatifs.		
3161	Baux à loyers conclus par le SIPAL et safes bancaires. Léger dépassement dû à l'augmentation des charges.		
3163	Locations de photocopieuses et d'appareils multi-fonctions (selon contrats CADEV).		
3181	01. Frais de port	7'937'443.—	8'852'300
	02. Frais de CCP	132'380.62	185'300
	Les frais initialement prévus au budget pour une nouvelle prestation de La Poste (distribution multiple des actes de poursuite) sont directement refacturés aux créanciers. Crédit supplémentaire lié à la mise en oeuvre de l'opération STRADA dès le 01.07.2013.		
		8'069'823.62	9'037'600
			5'300
31821	Concerne les communications effectuées et le réseau informatique (non CCT), ainsi que les participations aux frais des "smartphones". Crédit supplémentaire de CHF 400.- lié à la mise en oeuvre de l'opération STRADA dès le 01.07.2013.		
3183	Frais liés à l'encaissement au moyen de cartes bancaires.		

Ordre judiciaire vaudois

8	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
31851 Indemnités et frais des commissions	91'219.50		124'000	72'750.25
31852 Consultations, mandats et expertises	74'614.55		40'000	49'527.—
			50'700	
31853 Indemnités aux témoins	68'132.02		70'400	71'117.53
31854 Indemnités aux experts judiciaires et notes de la police judiciaire	3'708'996.66		4'600'000	3'618'919.27
31855 Indemnités aux avocats d'office et assistance judiciaire	6'431'616.34		5'350'000	5'590'417.72
			900'000	
31856 Frais d'escorte et de transport de police	1'583.25		5'000	438.—
31858 Frais de détention et note de geôle	3'998'750.80		4'725'000	4'628'091.03
31859 Frais divers des instances judiciaires	596'336.81		460'000	567'220.10
			255'000	
3187 Primes d'assurance de tiers, choses, RC	910.—		1'000	452.—
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	89'960.10		114'500	113'178.95
3189 Frais de surveillance	26'870.40		33'000	32'413.85
3191 Taxes	23'168.45		30'000	24'416.15
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	42'192.65		30'000	30'137.75
			17'000	
3199 Frais divers	18'456.—		25'000	24'502.57
3301 Amortissements des créances et débiteurs	42'056.95		43'500	41'717.90

Ordre judiciaire vaudois

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
31851 Honoraires des experts aux examens d'avocat, d'agent d'affaires breveté et de brevet de préposé des offices des poursuites et faillites et indemnités aux membres de la chambre des avocats et de l'organe de conciliation LPers.		
31852 Mandat de conseil et d'appui. Crédit supplémentaire de CHF 50'700.- pour une démarche de soutien d'un office judiciaire, compensé au 81.3016.		
31853 Témoins à la charge de l'Etat ou de l'assistance judiciaire.		
31854 1. Expertises prises en charge par l'assistance judiciaire	709'933.25	610'000
2. Expertises et notes de police à la charge de l'Etat :		
2.1. Tribunal cantonal	311'644.55	525'000
2.2. Tribunaux d'arrondissement	277'237.22	350'000
2.3. Tribunal des mineurs	391'813.88	445'000
2.4. Tribunal des baux	300.—	10'000
2.5. Justices de paix	1'903'076.11	2'560'000
2.6. Tribunal des mesures de contrainte / Juge d'application des peines	114'991.65	100'000
	3'708'996.66	4'600'000
31855 Rémunération des avocats d'office au pénal uniquement. Crédit supplémentaire de CHF 900'000.- (partiellement compensé à hauteur de CHF 150'000.- au 81.3016). L'augmentation de ces charges est une conséquence de la procédure pénale suisse, qui déploie progressivement ses effets (indemnisation en fin d'affaire).		
31856 Frais d'escorte de détenus extra-cantonaux.		
31858 Détenus placés à l'extérieur du canton par le Service pénitentiaire et frais de détention des mineurs.		
1. Tribunaux d'arrondissement	283'836.25	205'000
2. Tribunal des mineurs		
2.1. Centre communal de Valmont	1'114'820.20	1'660'000
2.2. Diverses institutions privées	2'257'076.65	2'400'000
2.3. Frais de détention après jugement	232'419.10	200'000
2.4. Fondation vaudoise de probation - atelier de prestations personnelles	110'598.60	260'000
Les détentions des mineurs sont en baisse.		
	3'998'750.80	4'725'000
31859 Frais engendrés par la gestion des affaires et dépens mis à la charge de l'Etat. Crédit supplémentaire de CHF 325'000.- compensé sur la rubrique 81.3011, pour couvrir les frais d'une action en responsabilité de l'Etat. Compensation partielle de CHF -70'000.- d'un crédit supplémentaire au Service juridique et législatif (S JL) pour couvrir l'indemnisation des prévenus acquittés (selon article 429 du Code de procédure pénale).		
3187 Assurance accidents pour les mineurs astreints au travail selon décisions du Tribunal des mineurs.		
3188 Frais de déménagements, élimination d'archives et du papier confidentiel.		
3189 Transports de fonds, alarmes et frais d'intervention.		
3191 TVA due pour les attestations établies par le registre du commerce.		
3193 Conférences de diverses autorités notamment au niveau fédéral. Crédit supplémentaire de CHF 17'000.- compensé sur la rubrique 81.3016 pour faire face à l'augmentation substantielle de la cotisation à la Conférence des cantons en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA).		
3301 Amortissement des factures dont l'encaissement n'est plus possible et pour les débiteurs insolubles.		

Ordre judiciaire vaudois

8	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3665 Aides individuelles de prévoyance sociale	2'754'024.75		2'666'000	2'512'504.89
3909 Imputations internes diverses	14'495.—		15'000	23'770.—
4271 Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		17'880.—	17'900	17'880.—
4313 Emoluments administratifs		56'880'672.92	55'063'300	57'416'957.32
4354 Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises		702.—	400	429.50
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		1'753'805.90	1'690'300	1'494'222.01
			400	
43621 Remboursement de frais divers		187'089.62	163'800	175'763.44
43622 Remboursement sur frais des instances judiciaires		23'811'978.12	20'350'000	23'382'272.25

Ordre judiciaire vaudois

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
3665 1. Rémunération des tuteurs privés dont les pupilles sont indigents	2'652'963.55	2'620'000
2. Frais de curatelles de représentation (tribunaux d'arrondissement)	95'017.40	31'000
3. Frais d'aide et d'encouragement aux mineurs	6'043.80	15'000
Dépassement dû principalement aux frais de curatelles de représentation plus élevés que prévu. Le suivi budgétaire à la fin du délai des crédits supplémentaires ne laissait pas entrevoir de dépassement.		
	2'754'024.75	2'666'000
3909 Frais d'intervention de la Police cantonale (c.f. 105.4909).		
4271 Loyers d'appartement de fonction		
4313 1. Emoluments poursuites	49'837'929.40	47'950'300
2. Emoluments faillites	2'886'360.80	2'713'000
3. Emoluments du registre du commerce	4'156'382.72	4'400'000
	56'880'672.92	55'063'300
4354 Revenu des ventes au distributeur de boissons public du Tribunal cantonal.		
4361 Remboursement de traitement, charges sociales et participation des juges cantonaux à la prévoyance professionnelle selon listage du SPEV. Crédit supplémentaire: compensation pour la mise en oeuvre de l'opération STRADA dès le 01.07.2013.		
43621 Photocopies et places de parc louées aux collaborateurs.		
43622 1. Secrétariat général: arrêts de la Cour administrative, attestations, taxes d'examens et divers	199'666.05	120'000
2. Tribunal cantonal: coupons et notes de frais de l'assistance judiciaire	4'008'568.59	4'300'000
3. Tribunaux d'arrondissement: coupons et notes de frais de l'assistance judiciaire	7'872'136.95	6'050'000
4. Tribunal des mineurs: amendes	291'341.35	130'000
5. Tribunal des baux: coupons	381'921.45	450'000
6. Justice de paix: émoluments	11'047'345.98	9'285'000
7. Tribunal des mesures de contrainte / Juge d'application des peines	10'997.75	15'000
	23'811'978.12	20'350'000

Ordre judiciaire vaudois

8		Comptes 2013	
		Charges	Revenus
Récapitulation			
81	Ordre judiciaire vaudois	142'442'966.53	82'652'128.56
	Totaux	142'442'966.53	82'652'128.56
	Excédent des charges sur les revenus		59'790'837.97
	Sommes égales	142'442'966.53	142'442'966.53

Secrétariat général du Grand Conseil

9	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
9	Secrétariat général du Grand Conseil	7'444'486.21	7'967'000 22'000	7'167'473.18 19'911.85
91	Secrétariat général du Grand Conseil	7'444'486.21	7'967'000 22'000	7'167'473.18 19'911.85
3003	Indemnités des députés du Grand Conseil	4'622'102.72	4'947'000	4'499'210.05
3011	Traitement du personnel	1'860'478.74	1'703'900	1'581'845.11
			75'000	
3016	Salaires du personnel auxiliaire	30'390.90	80'000	72'411.77
			-30'000	
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	361'005.46	391'600	290'619.39
			-25'000	
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	989.79	3'700	3'821.18
3035	Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel	40'407.73	37'100	34'481.60
			10'000	
3038	Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire	344.46	2'000	1'345.07
30391	Cotis. PC Familles autorités et personnel	1'115.97	1'100	940.47
			500	
30394	Cotis. PC Familles personnel auxiliaire	9.81	300	36.68
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	222'495.94	198'600	183'455.87
			31'000	
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	565.39	7'500	3'609.06
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	16'443.63	19'200	14'636.71
			5'000	
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.	84.06	1'500	460.69
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	6'691.25	5'500	4'758.20
			6'000	
3062	Frais de représentation et d'habillement	3'300.—	3'300	3'300.—
3063	Frais de repas et d'hôtel	4'328.35	5'000	2'627.30
			6'000	
3065	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.	480.—	1'000	560.—
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers	9'750.—	18'000	10'000.—
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	738.70	20'000	6'553.—
			-10'000	

Secrétariat général du Grand Conseil

Renseignements complémentaires

		Comptes 2013	Budget 2013
9	Secrétariat général du Grand Conseil		
	Charge nette du département	7'418'539.08	7'945'000
91	Secrétariat général du Grand Conseil		
3003	01 Jetons de présences séances plénières. Dépassement budgétaire de CHF 181'325.- dû aux conséquences de l'adoption du décret sur les indemnités des députés pour 2012-2017. (1er exercice comptable complet avec les nouvelles indemnités)	2'881'224.30	2'699'900
	02 Jetons de présences commissions	1'196'253.94	1'690'600
	03 Indemnités de formation	19'100.—	50'000
	04 Groupes politiques. Dépassement budgétaire de CHF 12'583.35 suite à la création d'un nouveau groupe politique en cours de législature.	342'583.35	330'000
	05 Frais des commissions	37'087.48	36'000
	06 Frais du Bureau du Grand Conseil	8'964.90	8'000
	07 Frais informatique députés	32'260.—	32'500
	08 Frais administratifs députés	90'000.—	90'000
	Assemblée parlementaire de la Francophonie. Dépassement budgétaire de CHF 4'630.- dû aux frais de déplacements pour l'assemblée mondiale à Abidjan.	14'628.75	10'000
		4'622'102.72	4'947'000
3011	Crédit supplémentaire compensé de CHF 75'000.- accepté par le Bureau le 31.10.13 s'est révélé insuffisant. Dépassement budgétaire de CHF 81'600.- dû à l'augmentation de l'effectif du Secrétariat général du Grand Conseil et suite à l'admission par la commission de recours DECFO-SYSREM de la plupart des recours déposés par les collaborateurs/trices du service (nouveaux salaires et rattrapages depuis décembre 2008 après admission des recours).		
3016	Un montant de CHF 30'000.- a été prélevé, en diminution du budget voté, pour un crédit supplémentaire compensé selon la décision du Bureau du 31.10.2013.		
3031	Un montant de CHF 25'000.- a été prélevé, en diminution du budget voté, pour un crédit supplémentaire compensé selon la décision du Bureau du 31.10.2013.		
3035	Crédit supplémentaire compensé de CHF 10'000.- accepté par le Bureau le 31.10.2013 et destiné à prévenir un éventuel dépassement.		
30391	Crédit supplémentaire compensé de CHF 500.- accepté par le Bureau le 31.10.2013 et destiné à prévenir un éventuel dépassement.		
3041	Crédit supplémentaire compensé de CHF 31'000.- accepté par le Bureau le 31.10.2013 et destiné à prévenir un éventuel dépassement.		
3051	Crédit supplémentaire compensé de CHF 5'000.- accepté par le Bureau le 31.10.2013 et destiné à prévenir un éventuel dépassement.		
3061	Crédit supplémentaire compensé de CHF 6'000.- accepté par le Bureau le 31.10.2013 et destiné à prendre en charge les frais des séances des commissions intercantionales et des visiteurs de prison, des échanges intercantonaux et de divers autres frais.		
3063	Crédit supplémentaire compensé de CHF 6'000.- accepté par le Bureau le 31.10.2013 et destiné à prévenir un éventuel dépassement.		
3091	Un montant de CHF 10'000.- a été prélevé, en diminution du budget voté, pour un crédit supplémentaire compensé selon la décision du Bureau du 31.10.2013.		

Secrétariat général du Grand Conseil

9	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
3099 Charges diverses des autorités et du personnel	4'597.85		7'000	4'831.25
			-2'000	
3101 Imprimés et fournitures de bureau	21'976.10		125'000	39'639.35
			-50'000	
3102 Livres, journaux, documentation et frais d'annonces . . .	18'970.45		2'000	985.95
			17'000	
31111 Achats de mobilier, machines et équipements de bureau . . .	460.—		—	5'862.50
			1'000	
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	54'276.60		95'000	56'855.10
			-10'000	
3153 Entretien du mobilier et de l'équipements pour d'autres locaux	2'679.75		4'500	2'227.55
3163 Locations d'objets mobiliers	7'774.95		20'000	11'349.30
3171 Frais de représentation	2'422.35		23'000	61'413.45
3173 Frais d'organisation de congrès	5'283.70		10'000	62'320.60
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	8'431.99		20'000	13'406.25
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	4'827.—		8'000	5'257.58
31822 Frais de télécommunications	—		2'300	—
31851 Indemnités et frais des commissions	608.57		—	—
31852 Consultations, mandats et expertises	104'989.20		152'500	161'354.70
			-15'000	
3188 Frais d'élimination des déchets et de transports	487.10		—	—
			500	
3189 Frais de surveillance	—		2'000	—
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	24'977.70		45'000	27'237.45
			-10'000	
3199 Frais divers	—		4'400	60.—
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		—	8'000	—
4361 Remboursement de traitements et charges sociales . . .		24'439.93	13'000	19'311.85
43621 Remboursement de frais divers		1'507.20	1'000	600.—

Renseignements complémentaires

- 3099 Un montant de CHF 2'000.- a été prélevé, en diminution du budget voté, pour un crédit supplémentaire compensé selon la décision du Bureau du 31.10.2013.
- 3101 Un montant de CHF 50'000.- a été prélevé, en diminution du budget voté, pour un crédit supplémentaire compensé selon la décision du Bureau du 31.10.2013.
- 3102 Crédit supplémentaire compensé de CHF 17'000.- accepté par le Bureau le 31.10.2013 et destiné à prendre en charge les frais d'annonces liés aux divers appels à candidatures effectués par la Commission de présentation pour des postes de juges cantonaux, d'experts, de membres de la Cour des comptes et d'assesseurs.
- 31111 Crédit supplémentaire compensé de CHF 1'000.- accepté par le Bureau le 31.10.2013 et destiné à l'achat d'équipements de bureau compte tenu de l'arrivée de nouveaux-elles collaborateurs-trices dans le service.
- 31511 Un montant de CHF 10'000.- a été prélevé, en diminution du budget voté, pour un crédit supplémentaire compensé selon la décision du Bureau du 31.10.2013.
- 31852 Un montant de CHF 15'000.- a été prélevé, en diminution du budget voté, pour un crédit supplémentaire compensé selon la décision du Bureau du 31.10.2013.
- 3188 Crédit supplémentaire compensé de CHF 500.- accepté par le Bureau le 31.10.2013 et destiné à prendre en charge le déménagement de bureaux des secrétaires de commissions, en partie déplacés dans les locaux du SESAF.
- 3193 Un montant de CHF 10'000.- a été prélevé, en diminution du budget voté, pour un crédit supplémentaire compensé selon la décision du Bureau du 31.10.2013.
- 4352 Non-impression du Bulletin du Grand Conseil pour des raisons techniques depuis 2007, rendant impossible la vente d'imprimés.

Secrétariat général du Grand Conseil

9		Comptes 2013	
		Charges	Revenus
Récapitulation			
91	Secrétariat général du Grand Conseil	7'444'486.21	25'947.13
	Totaux	7'444'486.21	25'947.13
	Excédent des charges sur les revenus		7'418'539.08
	Sommes égales	7'444'486.21	7'444'486.21

Résumé du compte général

Départements	Comptes 2013	
	Charges	Revenus
DSE	383'510'501.76	507'324'760.87
DFJC	2'660'845'523.49	464'792'722.45
DINT	322'586'701.37	71'820'197.72
DSAS	3'010'540'250.71	1'071'685'711.76
DECS	625'422'288.82	493'721'116.38
DIRH	461'041'059.71	134'247'786.79
DFIRE	1'657'882'071.78	6'453'324'312.04
OJV	142'442'966.53	82'652'128.56
SGC	7'444'486.21	25'947.13
Totaux	9'271'715'850.38	9'279'594'683.70
Excédent des revenus sur les charges	7'878'833.32	
Excédent des charges sur les revenus		
Sommes égales	9'279'594'683.70	9'279'594'683.70

pour l'année 2013

Budget 2013		Crédits supplémentaires 2013		Comptes 2012	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
428'159'200	534'525'500	1'610'700	3'235'000	371'371'532.04	497'112'465.24
2'661'047'000	456'623'100	6'271'200	2'429'900	2'577'346'900.97	445'638'780.71
299'931'600	77'632'700	10'542'500	1'980'000	311'803'664.13	75'869'971.77
2'945'389'800	1'045'727'000	72'652'800	35'548'800	2'879'350'509.62	1'006'785'317.05
635'714'000	504'074'800	10'783'100	6'300'000	626'946'296.31	480'052'452.75
474'059'100	128'854'000	3'777'500	3'063'000	456'222'841.33	134'501'463.99
874'776'800	5'650'495'800	392'200	2'056'600	1'420'681'897.52	6'074'357'756.42
146'379'000	77'285'700	615'200	400	139'484'872.13	82'487'524.52
7'967'000	22'000	—	—	7'167'473.18	19'911.85
8'473'423'500	8'475'240'600	106'645'200	54'613'700	8'790'375'987.23	8'796'825'644.30
1'817'100			52'031'500	6'449'657.07	
8'475'240'600	8'475'240'600	106'645'200	106'645'200	8'796'825'644.30	8'796'825'644.30

Résumé des crédits supplémentaires octroyés en 2013 par département (en CHF)

Département	+ Charges	- Charges	Charges nettes	+ Revenus	- Revenus	Revenus nets	Total Net	Nombre de crédits supplémentaires		
								Chef département	Conseil d'Etat	COFIN
1. DSE	7'154'000	-5'543'300	1'610'700	3'362'500	-127'500	3'235'000	-1'624'300	7	26	3
2. DFJC	13'647'200	-7'376'000	6'271'200	2'430'300	-400	2'429'900	3'841'300	1	15	4
3. DINT	15'792'900	-5'250'400	10'542'500	1'980'000	0	1'980'000	8'562'500	6	11	5
4. DSAS	76'042'900	-3'390'100	72'652'800	35'549'100	-300	35'548'800	37'104'000	2	8	9
5. DECS	15'450'000	-4'666'900	10'783'100	6'300'000	0	6'300'000	4'483'100	6	25	5
6. DIRH	9'343'200	-5'565'700	3'777'500	3'065'800	-2'800	3'063'000	7'14'500	1	24	4
7. DFIRE	8'044'400	-7'652'200	392'200	2'056'600	0	2'056'600	-1'664'400	1	26	2
81. OJV	6'213'700	-5'598'500	615'200	400	0	400	6'14'800	1	7	1
91. SGC	152'000	-152'000	0	0	0	0	0	0	1	0
Chef département	199'800	-199'800	0	0	0	0	0			
Conseil d'Etat	26'754'900	-20'711'400	6'043'500	5'257'300	-3'500	5'253'800	789'700	25	143	33
COFIN	124'885'600	-24'283'900	100'601'700	49'487'400	-127'500	49'359'900	51'241'800			
TOTAL ETAT DE VAUD	151'840'300	-45'195'100	106'645'200	54'744'700	-131'000	54'613'700	52'031'500		201	

Ce document présente les effets bruts et nets des demandes de crédits supplémentaires sollicités par les services en 2013.

Les 201 crédits supplémentaires validés par les différentes instances ont impliqué **CHF 151.8 mios** d'augmentation des charges brutes. Les demandes de crédits supplémentaires développant des charges brutes supérieures à CHF 100'000 sont présentées aux pages suivantes. Ces coûts supplémentaires ont été compensés, d'une part par **CHF 45.2 mios** de réductions de charges, ainsi que par des augmentations de revenus nets de **CHF 54.6 mios**, d'autre part.

L'effet net supplémentaire des demandes de crédits supplémentaires 2013 s'élève dès lors à **CHF 52.0 mios**. Il est à mettre principalement en relation avec la couverture des frais supplémentaires liés à l'octroi du RI au DSAS (CHF 10.1 mios), le coût lié à l'hospitalisation hors canton au DSAS (CHF 6.9 mios), l'augmentation des subsides LAMal au DSAS (CHF 6.8 mios), l'augmentation des PC AVS/Al au DSAS (CHF 5.6 mios), les indemnités d'expertises, d'avocat et notes de police au DINT (CHF 3.9 mios), l'augmentation démographique observée à la rentrée scolaire 2013-2014 par la DCEO au DFJC (CHF 3.3 mios), l'augmentation de la dotation budgétaire du SPOP pour assurer la couverture des surcoûts dans le domaine de l'asile et de l'aide d'urgence de l'exercice 2013 au DECS (CHF 2.9 mios), la surpopulation carcérale induit des charges supplémentaires au DINT (CHF 2.6 mios) et les prestations logopédiques pour les enfants de 0 à 20 ans (CHF 1.3 mio).

Crédits supplémentaires 2013 - Détail des crédits supplémentaires ayant un impact sur les charges brutes > CHF 100'000

N°	Libellé	Compétence CE/COFIN	Dép	UB (+charges)	Date de décision CE	1ère UB	2ème UB	3ème UB	4ème UB	5ème UB	+ Charges (brutes)	%
1	Impact de divers projets sur la fonction "personnel" du service	CE	DSE	103/7041	09.10.2013	197'800					197'800	
2	Impact de diverses mutations sur le traitement du personnel	CE	DSE	105	13.11.2013	400'000					400'000	
3	Remplacement d'un appareil de contrôle de la vitesse endommagé	CE	DSE	105	03.07.2013	122'300					122'300	
4	Acquisition d'un robot de déminage	CE	DSE	105	21.08.2013	390'000					390'000	
5	Session supplémentaire de formation à l'Académie de police	CE	DSE	105	25.09.2013	291'000					291'000	
6	Equipement pour 10 ETP accordés par le Grand Conseil au B2013 à la PolCant	CE	DSE	105/62/63	06.03.2013	463'000	30'000	75'000			568'000	
7	Intensification de la lutte contre le trafic de stupéfiants en rue. Réactivation de la cellule STRADA	COFIN	DSE	105/308/310/63/ 81/211	20.03.2013	237'800	269'900	723'000	16'800	111'500	1'359'000	
8	Charges supplémentaires liées à l'augmentation du volume global des affaires	CE	DSE	107	13.11.2013	158'000					158'000	
9	Transfert de l'Unité des dangers naturels du SG DSE à la DGE	COFIN	DSE	110/103	01.05.2013	1'459'000					1'459'000	
10	Financement d'acquisition de mobilier pour la mise en place de la DGE	CE	DSE	110	03.07.2013	170'900					170'900	
11	Financement fédéral et cantonal de l'Avenant à la Convention-programme "Forêts protectrices"	COFIN	DSE	110	13.11.2013	1'200'000					1'200'000	
12	Financement du personnel auxiliaire pour l'appui à la nouvelle organisation de la DGE	CE	DSE	110	13.11.2013	299'800					299'800	
13	Financement des frais d'élimination des déchets spéciaux des ménages	CE	DSE	110	13.11.2013	145'000					145'000	
14	Effets démographiques 2013	COFIN	DFJC	222	13.11.2013	3'319'600					3'319'600	
15	Nouvelle répartition du budget 2013 consécutive à la mise en place de DGEP services, à l'augmentation des dépenses de fournitures scolaires liées aux procédures de qualification et des cours de formations des formateurs en entreprise (CFPE)	CE	DFJC	231 / 232	13.11.2013	666'000					666'000	
16	Nouvelle répartition du budget 2013 suite à la priorisation des moyens destinés à l'enseignement	CE	DFJC	232	13.11.2013	496'300					496'300	
17	HEIG-VD : ajustements budgétaires liés aux projets Ra&D inclus dans "le programme CHF 100 mio" pour le domaine des énergies renouvelables	COFIN	DFJC	252, 110	11.12.2013	984'000	984'000				1'968'000	
18	Haute école de santé Vaud - ajustements budgétaires au niveau des ressources humaines	COFIN	DFJC	252	13.11.2013	1'074'400					1'074'400	

Crédits supplémentaires 2013 - Détail des crédits supplémentaires ayant un impact sur les charges brutes > CHF 100'000

N°	Libellé	Compétence CE/COFIN	Dép	UB (+charges)	Date de décision CE	1ère UB	2ème UB	3ème UB	4ème UB	5ème UB	+ Charges (brutes)	%
19	HEIG-VD : transfert budgétaire suite à la création d'un Centre de compétence vaudois dans le domaine routier	CE	DFJC	252 / 62	03.07.2013	263'000					263'000	
20	Ajustements budgétaires liés à la gestion de l'école au niveau du personnel et de l'équipement	CE	DFJC	252	11.09.2013	984'000					984'000	
21	Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud - ajustements budgétaires liés à la gestion de l'école	CE	DFJC	252	06.11.2013	529'000					529'000	
22	ECAL : ajustements budgétaires	CE	DFJC	252	13.11.2013	187'200					187'200	
23	Réallocations budgétaires : Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire ; Musée de l'Elysée ; mise à niveau du budget des frais des télécommunication	CE	DFJC	27	13.11.2013	190'000					190'000	
24	Financement des prises en charge des mineurs en Institutions socio-éducatives	CE	DFJC	281	13.11.2013	902'200					902'200	
25	Prestations de logopédie pour les enfants de 0 à 20 ans	COFIN	DFJC	29	06.11.2013	3'700'000					3'700'000	
26	Réactivation de la cellule STRADA	COFIN	DINT	302/308/310/211/105/63/81	20.03.2013	992'900	237'800	111'500	16'800		1'359'000	
27	Engagement de personnel auxiliaire pour assurer la charge de travail au niveau des RH	CE	DINT	302	13.11.2013	133'400					133'400	
28	Indemnités aux avocats d'office et assistance judiciaire - Frais de justice - Frais d'imprimés et de port	COFIN	DINT	303	20.11.2013	1'960'000					1'960'000	
29	Indemnités dues aux prévenus acquittés	COFIN	DINT	303	20.11.2013	580'000					580'000	
30	Besoins en auxiliaires et mandats pour gérer les cas lourds selon art. 40 de la loi d'application du droit fédéral de la protection de l'adulte et de l'enfant (LVP/PAE)	COFIN	DINT	305	03.07.2013	433'000					433'000	
31	Transfert au SPEN du personnel RH rattaché au SG-DINT	CE	DINT	308/302	21.08.2013	296'500					296'500	
32	Besoins du personnel auxiliaire en raison des absences de longue durée ; de l'ouverture de la prison de la Croisée ; des difficultés de recrutement d'agents de détention et de la hausse du nombre de détentions	CE	DINT	308	06.11.2013	478'000					478'000	
33	Exploitation de 81 nouvelles places de détention à la prison de la Croisée	CE	DINT	308	20.11.2013	606'000					606'000	
34	Besoins financiers liés à la surpopulation carcérale	COFIN	DINT	308	27.11.2013	5'837'000					5'837'000	
35	Financement des indemnités d'expertises, notes de la police judiciaire, indemnités versées aux avocats commis d'office et frais de détention dans le cadre des affaires pénales	COFIN	DINT	310	06.11.2013	3'850'000					3'850'000	

Crédits supplémentaires 2013 - Détail des crédits supplémentaires ayant un impact sur les charges brutes > CHF 100'000

N°	Libellé	Compétence CE/COFIN	Dép	UB (+charges)	Date de décision CE	1ère UB	2ème UB	3ème UB	4ème UB	5ème UB	+ Charges (brutes)	%
36	Engagement du personnel auxiliaire en raison de congés de maternité, d'absences dues à des accidents ou maladies	CE	DINT	310	06.11.2013	374'000					374'000	
37	Besoins supplémentaires pour les formations professionnelles et le personnel auxiliaire comme support aux projets de RDU et à l'archivage	CE	DSAS	41	13.11.2013	189'600					189'600	
38	Mandats en lien avec la promotion du maintien à domicile - Salaires des auxiliaires	CE	DSAS	421	13.11.2013	155'000					155'000	
39	Subsides aux primes d'assurance-maladie 2013	COFIN	DSAS	4221, 4225, 483, 485	11.12.2013	12'100'000	1'900'000				14'000'000	
40	Prestations complémentaires AVS/AI	COFIN	DSAS	4222	04.12.2013	13'691'000					13'691'000	
41	Cotisations AVS des personnes à l'aide sociale ou en home (LAVS) et aides LAPRAMS longs séjours	COFIN	DSAS	4223	04.12.2013	1'500'000					1'500'000	
42	Allocation de maternité et allocation pour personne sans activité lucrative	COFIN	DSAS	4226	04.12.2013	4'294'000					4'294'000	
43	Frais supplémentaires liés à l'octroi du RI	COFIN	DSAS	43	29.01.2014	20'200'000					20'200'000	
44	Contrats d'auxiliaire en raison de congés de maternité et de remplacement	CE	DSAS	45	20.11.2013	125'900					125'900	
45	Frais supplémentaires pour les mandataires externes et d'élimination des déchets	CE	DSAS	46	06.11.2013	116'200					116'200	
46	Rattrapage DECFO 2012 et augmentation des allocations familiales au CHUV	COFIN	DSAS	482, 7041	20.11.2013	4'536'700					4'536'700	
47	Transfert inachevé du DFJC au SSP des besoins budgétaires 2013 pour les stages Année propédeutique santé (APS)	COFIN	DSAS	482, 211, 251, 483	20.11.2013	1'920'000					1'920'000	
48	Tarif universitaire pour hospitalisation somatique aiguë au CHUV	COFIN	DSAS	482	20.11.2013	3'800'000					3'800'000	
49	Augmentation de charges liées à l'hospitalisation des patients vaudois hors canton	COFIN	DSAS	482	04.12.2013	11'200'000					11'200'000	
50	Contrats d'auxiliaire pour une stagiaire juriste et une comptable assistante	CE	DECS	51	06.11.2013	101'600					101'600	
51	Participation financière des cantons aux coûts du service de l'emploi et des mesures relatives au marché du travail	COFIN	DECS	52	26.06.2013	791'000					791'000	
52	Transfert de coûts relatifs aux mesures de réinsertion professionnelle RI	COFIN	DECS	52	20.11.2013	1'800'000					1'800'000	
53	Participation financière des cantons aux frais relatifs aux personnes indemnisées par les caisses de chômage selon l'art. 59d de la LACI	COFIN	DECS	52	20.11.2013	1'566'000					1'566'000	
54	Engagement d'une chargée de mission et remplacements de longues durées par l'engagement de personnel auxiliaire	CE	DECS	54	13.11.2013	212'700					212'700	

Crédits supplémentaires 2013 - Détail des crédits supplémentaires ayant un impact sur les charges brutes > CHF 100'000

N°	Libellé	Compétence CE/COFIN	Dép	UB (+charges)	Date de décision CE	1ère UB	2ème UB	3ème UB	4ème UB	5ème UB	+ Charges (brutes)	%
55	Approvisionnement des cuisines et réfectoires d'Agriologie	CE	DECS	54	20.11.2013	170'000					170'000	
56	Enveloppe pédagogique, personnel enseignant régularisé et intervenants extérieurs	CE	DECS	54	20.11.2013	247'700					247'700	
57	Dépenses supplémentaires liées aux mesures de politique agricole fédérale et cantonale en matière de la promotion régionale de la qualité et de la mise en réseau des surfaces de compensation écologique dans l'agriculture	COFIN	DECS	54	27.11.2013	2'340'400					2'340'400	
58	Attribution complémentaire au Fonds pour la protection de la jeunesse	CE	DECS	59	21.08.2013	300'000					300'000	
59	Financement des mesures d'intégration des étrangers au bénéfice d'une admission provisoire	CE	DECS	58	13.11.2013	351'700					351'700	
60	Personnel auxiliaire engagé en compensation du personnel fixe	CE	DECS	58	20.11.2013	816'700					816'700	
61	Remplacements pour absences liées à des congés maternité ou rentes AI	CE	DECS	58	20.11.2013	142'500					142'500	
62	Augmentation de la dotation budgétaire du SPOP pour assurer la couverture des surcoûts dans le domaine de l'asile et de l'aide d'urgence de l'exercice 2013	COFIN	DECS	58	20.11.2013	4'960'000					4'960'000	
63	Transfert au Secrétariat général du budget réservé par le Service de la promotion économique et du commerce pour la participation du Canton de Vaud à la Zuger Messe 2013 en tant que canton hôte d'honneur	CE	DECS	51/59	06.11.2013	300'000					300'000	
64	Transfert du budget relatif aux projets de l'agglomération au DECS-SPECo par le DINT-SDT	CE	DECS	59/307	27.02.2013	900'000					900'000	
65	Transfert du complément salarial de 0.6 ETP de l'UCA omis lors de son rattachement au SG.DIRH - DUPLO 2012	CE	DIRH	61/69	18.09.2013	101'600					101'600	
66	Réallocations financières au budget 2013 sur diverses rubriques du Service des routes	COFIN	DIRH	62	20.11.2013	1'962'000					1'962'000	
67	Projet informatique de planification de l'entretien des routes au profit du service des routes	CE	DIRH	62/63	21.08.2013	215'000					215'000	
68	Financement de travaux extraordinaires d'entretien et de maintenance du réseau routier vaudois suite aux conditions météorologiques difficiles du 1er semestre 2013	COFIN	DIRH	62/66	09.10.2013	2'036'000					2'036'000	

Crédits supplémentaires 2013 - Détail des crédits supplémentaires ayant un impact sur les charges brutes > CHF 100'000

N°	Libellé	Compétence CE/COFIN	Dép	UB (+charges)	Date de décision CE	1ère UB	2ème UB	3ème UB	4ème UB	5ème UB	+ Charges (brutes)	%
69	Réallocations financières au budget 2013 sur diverses rubriques du Service des routes	COFIN	DIRH	62	06.11.2013	1'493'000					1'493'000	
70	Adaptation des interfaces cantonales sur l'application de recherches informatisées de Police (RIPOL)	COFIN	DIRH	63	08.05.2013	470'000					470'000	
71	Coûts de maintenance d'évolution et d'exploitation des applications partagées par les corps de police vaudois	CE	DIRH	63	26.06.2013	144'000					144'000	
72	Projet informatique (GEPIM) du Service Immobilier, Patrimoine et Logistique	CE	DIRH	63/709	03.07.2013	157'000					157'000	
73	Financement de loyers supplémentaires et de travaux sur des surfaces occupées par la DSI	CE	DIRH	63/709	11.09.2013	329'700	27'000				356'700	
74	Evolution du système d'information des Ressources Humaines (SIRH)	CE	DIRH	63/69	25.09.2013	160'000					160'000	
75	Sécurisation de l'application Votelec, stabilisation de l'application RSV/FST	CE	DIRH	63	06.11.2013	500'000					500'000	
76	PALM (projet d'agglomération Lausanne-Morges) - Projet AFTPU (Axes forts transports publics) - Extension du Tram T1 : études d'avant-projet	CE	DIRH	66	30.10.2013	530'000					530'000	
77	Demande de crédit supplémentaire entièrement compensé par le personnel intérimaire employé au secteur documents d'identité biométriques	CE-Mix	DIRH	69/59, 52	20.11.2013	200'000					200'000	
78	Engagement de 3 ETP auxiliaires en CDD pour le traitement des dossiers fiscaux	CE	DFIRE	703	27.03.2013	255'500					255'500	
79	Travaux d'aménagement et loyer pour des locaux de la DGE	CE-Mix	DFIRE	709/110	20.03.2013	120'000	74'000				194'000	
80	Transfert au budget du SIPAL des montants inscrits au budget de la DGES dans le cadre de la réorganisation de la gestion des constructions et l'entretien des bâtiments universitaires	CE	DFIRE	709/251	22.05.2013	159'000					159'000	
81	Financement en 2013 des travaux permettant la densification de l'utilisation des locaux de l'Office d'impôt du district de Nyon	CE	DFIRE	709/703	29.05.2013	168'000					168'000	
82	Financement des fouilles archéologiques sur le site Mormont à Eclépens	CE	DFIRE	709	29.05.2013	222'000					222'000	
83	Financement de travaux sur la Cathédrale	CE	DFIRE	709	10.07.2013	170'000					170'000	
84	Couverture de l'augmentation des primes d'ECA immobilière & mobilière 2013	COFIN	DFIRE	709	28.08.2013	295'500					295'500	
85	Remplacement de divers équipements au Centre d'édition et besoins supplémentaires liés aux impressions	CE	DFIRE	709	28.08.2013	714'100					714'100	

Crédits supplémentaires 2013 - Détail des crédits supplémentaires ayant un impact sur les charges brutes > CHF 100'000

N°	Libellé	Compétence CE/COFIN	Dép	UB (+charges)	Date de décision CE	1ère UB	2ème UB	3ème UB	4ème UB	5ème UB	+ Charges (brutes)	%
86	Assainissement et aménagement du sous-sol de l'Office du registre du commerce	CE-Mix	DFIRE	709/81	25.09.2013	120'400	31'900				152'300	
87	Aménagement des combles de la cure de Goumoens	CE	DFIRE	709	25.09.2013	160'000					160'000	
88	Financement du remplacement des agents d'hygiène et de propreté par des entreprises spécialisées dans le nettoyage régulier des surfaces	CE	DFIRE	709	25.09.2013	774'300					774'300	
89	Financement de divers travaux pour et par le SAGR à Marcelin et Grange-Verney	CE	DFIRE	709/54	09.10.2013	140'000					140'000	
90	Financement de travaux prévus pour le SSCM à Gollion	CE	DFIRE	709/109	06.11.2013	378'200					378'200	
91	Financement de divers travaux d'entretien	CE	DFIRE	709	13.11.2013	351'100					351'100	
92	Financement des travaux pour le SAGR et la CADEV	CE	DFIRE	709, 54	13.11.2013	385'000					385'000	
93	Modification d'attribution budgétaire pour répondre aux besoins du SIPAL	CE	DFIRE	709	20.11.2013	861'100					861'100	
94	Financement des besoins en personnel auxiliaire et de mandats	CE	DFIRE	709	18.12.2013	585'500					585'500	
95	Financement des mandats de la section Archéologie	CE	DFIRE	709	27.11.2013	276'300					276'300	
96	Couverture de la hausse des taxes d'élimination des déchets suite à l'introduction de la loi vaudoise sur la gestion des déchets au 01.01.2013	COFIN	DFIRE	709	18.12.2013	740'000					740'000	
97	Ecole de couture de Lausanne (ECL), travaux de rafraîchissement des locaux suite au transfert de formations dans les écoles professionnelles	CE-Mix	DFIRE	709/232	10.07.2013	150'000					150'000	
98	Travaux d'aménagement pour des locaux de la DGE à Epalinges (CLE)	CE-Mix	DFIRE	709/110	25.09.2013	285'400	54'900				340'300	
99	Bascule de la rémunération des magistrats et collaborateurs non salariés	COFIN	OJV	81	26.06.2013	4'550'000					4'550'000	
100	Dépens à la charge de l'Etat	CE	OJV	81	21.08.2013	325'000					325'000	
101	Pensions de retraite des juges cantonaux	CE	OJV	81	27.11.2013	110'300					110'300	
102	Frais d'assistance judiciaire	CE	OJV	81	27.11.2013	900'000					900'000	
103	Divers dépassements budgétaires 2013	CE	SGC	91	31.10.2013	152'000					152'000	
Total crédits supplémentaires >100'000 (103 demandes)												
Total autres crédits supplémentaires <= 100'000 (98 demandes)												
Total global crédits supplémentaires octroyés (201 demandes)												
						144'846'800	3'609'500	909'500	33'600	111'500	149'510'900	98.5%
											2'329'400	1.5%
											151'840'300	100.0%

Compensations apportées en terme de réductions de charges (CHF 45.2 mios) ou augmentations de revenus nets (CHF 54.6 mios) -99'808'800

Effet net des crédits supplémentaires 2013 sur le résultat 52'031'500

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

	au 31.12.2013	au 31.12.2012
 UNIL Université de Lausanne		
BILAN		
ACTIF		
Actif circulant	284'613'458.71	272'286'953.38
Liquidités.....	39'157'181.07	46'999'526.98
Comptes courants Etat de Vaud.....	48'118'971.86	36'774'251.11
Comptes à terme et titres.....	1.00	1.00
Placements GBUV.....	183'204'473.52	179'661'711.31
Débiteurs.....	7'112'364.77	4'816'622.70
Comptes de régularisation actif.....	7'020'466.49	4'034'840.28
Actif immobilisé	2.00	1.00
Immeubles.....	2.00	1.00
Total de l'ACTIF	284'613'460.71	272'286'954.38
PASSIF		
Engagements à court terme	32'621'674.44	32'140'983.82
Fournisseurs et créanciers.....	21'302'179.00	22'592'781.11
Comptes de régularisation passif.....	11'319'495.44	9'548'202.71
Provisions	46'327'616.59	40'391'227.84
Provisions générales.....	2'000'626.50	2'050'141.50
Provision pour fluctuations de cours.....	44'326'990.09	38'341'086.34
Fonds affectés	138'580'528.38	139'723'076.24
Fonds affectés.....	138'580'528.38	139'723'076.24
Capital réservé	26'937'010.63	26'921'120.36
Capital réservé.....	26'937'010.63	26'921'120.36
Fonds de réserve et innovation	40'146'630.67	33'110'546.12
Fonds de réserve et d'innovation.....	40'146'630.67	33'110'546.12
Total du PASSIF	284'613'460.71	272'286'954.38

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

	1er janvier au 31 décembre 2013 Total	Part "Budget Etat de Vaud"	Part "FNS"	Part "Fonds institutionnels"
 UNIL Université de Lausanne				
Répartition du compte d'exploitation en fonction du financement.....				
Compte d'exploitation.....				
CHARGES.....				
Personnel.....	298'869'371.72	237'151'209.23	28'744'971.67	32'973'190.82
Biens, services, marchandises.....	90'365'025.02	62'783'763.55	8'871'811.31	18'709'450.16
Amortissement et pertes sur actifs.....	4'814.97	3'231.05	10.22	1'573.70
Aides, subsides et subventions.....	133'838'863.88	127'892'169.42	-	5'946'694.46
Attributions à des fonds et provisions.....	6'179'330.40	4'036'743.83	7'552.14	2'135'034.43
Sous-total.....	529'257'405.99	431'867'117.08	37'624'345.34	59'765'943.57
Attribution au Fonds de réserve et d'innovation.....	7'036'084.55	7'036'084.55	-	-
Total des CHARGES.....	536'293'490.54	438'903'201.63	37'624'345.34	59'765'943.57
PRODUITS.....				
Produits du patrimoine.....	11'758'464.62	2'236'856.75	1'778.03	9'519'829.84
Subsides, mandats, contributions, prestations, écolages, remboursements.....	108'073'107.30	17'832'488.52	36'582'847.29	53'657'771.49
Subvention Etat de Vaud.....	276'100'000.00	276'100'000.00	-	-
Subventions Confédération et participations d'autres collectivités publiques.....	138'798'650.49	138'000'783.44	-	797'867.05
Dons, legs.....	235'503.46	-	-	235'503.46
Dissolution de provisions et financements.....	185'216.81	4'733'072.92	-300.10	-4'547'556.01
Sous-total.....	535'150'942.68	438'903'201.63	36'584'325.22	59'663'415.83
Augmentation (-) / consommation (+) des fonds affectés au cours de l'exercice.....	1'142'547.86	-	1'040'020.12	102'527.74
Total des PRODUITS.....	536'293'490.54	438'903'201.63	37'624'345.34	59'765'943.57

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Groupe	Notes	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
 UNIL Université de Lausanne					
30					
Charges du personnel.....					
		85'117'551.87		83'450'205.00	81'798'804.99
		17'340'562.06		17'691'007.00	16'857'096.80
		44'157'432.61		45'752'266.00	43'283'888.75
		6'308'201.40		6'505'164.00	6'268'749.20
		66'665'085.21		72'948'080.00	63'272'134.40
		13'195'175.13		13'861'148.00	12'621'004.70
		4'367'200.95		3'547'325.00	3'876'290.55
	(1)	237'151'209.23		243'755'195.00	227'977'969.39
31					
Achats de biens, prestations de services et marchandises					
	(2)	6'422'135.07		9'403'598.00	6'365'960.18
	(3)	5'401'765.87		3'944'170.00	4'650'636.27
		1'869'726.05		1'589'700.00	1'703'626.67
		3'057'867.57		1'372'753.00	2'586'383.45
		1'487'954.61		1'624'273.00	1'896'020.81
		936'622.40		985'000.00	1'025'031.22
	(4)	6'377'153.26		6'354'450.00	5'834'277.39
		976'434.24		949'775.00	1'085'631.55
		873'018.68		1'028'652.00	847'616.77
		826'177.27		834'480.00	791'009.61
		328'988.74		272'140.00	285'159.08
		1'615'555.54		1'486'789.00	1'176'394.85
		508'712.78		466'800.00	411'391.03
		648'326.54		728'653.00	811'656.57
		3'195'970.75		2'196'900.00	2'861'748.75
	(5)	3'396'633.06		3'036'684.00	4'199'755.80
	(6)	9'288'598.41		6'935'000.00	7'385'800.68
		7'318'096.00		8'860'400.00	8'069'765.78
		3'651'054.58		3'484'400.00	3'234'794.51
		1'253'755.49		1'349'050.00	1'199'646.17
		640'370.14		559'862.00	579'846.23
		1'142'093.90		1'150'500.00	1'123'537.45
		410'346.54		513'621.00	287'497.82
		203'383.80		159'000.00	176'023.79
		953'022.26		719'246.00	864'342.46
		62'783'763.55		60'005'896.00	58'453'554.89
33					
Amortissements					
		3'231.05		-	1'244.74
		3'231.05		-	1'244.74
36					
Aides, subsides et subventions					
		645'629.80		79'000.00	365'316.51
	(7)	126'540'563.87		124'837'947.00	127'190'539.30
		15'387.35		30'000.00	10'000.00
		194'555.00		550'000.00	503'334.00
		235'152.86		216'000.00	233'135.11
		215'380.54		73'140.00	210'667.34
		45'500.00		55'200.00	60'325.00
		127'892'169.42		125'841'287.00	128'573'317.26
38					
Attributions à des fonds et provisions					
	(8)	4'036'743.83		3'933'620.00	6'816'705.75
		4'036'743.83		3'933'620.00	6'816'705.75
Sous-total avant attribution au Fonds de réserve et d'innovation.....					
		431'867'117.08		433'535'998.00	421'822'792.03
	(9)	7'036'084.55		-	-
Total des charges.....					
		438'903'201.63		433'535'998.00	421'822'792.03

Renseignements complémentaires



La loi sur l'Université du 6 juillet 2004 est entrée en vigueur le 1er janvier 2005. Dès cette date, l'Université dispose d'une enveloppe budgétaire.

En 2013, la subvention cantonale s'est élevée à CHF 276'100'000.-, inscrite sous la forme d'une subvention au budget de la DGES (unité budgétaire 251).

L'Université présente, dans les annexes du budget de l'Etat, un budget détaillé. La subvention de l'Etat étant globale, l'Université conserve la possibilité de modifier la répartition de ses charges en cours d'exercice en fonction des besoins. C'est ce qui explique certains écarts entre le budget et le réel (comptes).

Les notes ci-dessous expliquent les grandes variations entre les comptes 2013 d'une part, et le budget 2013 ou les comptes 2012 d'autre part. Il est à relever que les dépenses comprennent également celles financées par le fonds de réserve et d'innovation, alors que le budget est celui relatif aux dépenses ordinaires de l'année 2013. Ceci peut également expliquer différents écarts entre budget et comptes.

Notes

Charges

- (1) Globalement, les charges de personnel ont augmenté d'environ 9.2 millions de 2012 à 2013, soit 3.8 mios pour le personnel "Enseignants", 0.9 mio pour les "Assistants", 4.0 mios pour le personnel "Administratif et technique" et 0.5 mio pour les autres frais.
Globalement, l'augmentation est l'effet:
 - du renforcement du budget 2013 des facultés de l'Université, principalement pour améliorer l'encadrement et l'enseignement (charges estimées à 3.2 mios);
 - de mesures spécifiques, complémentaires à celles mentionnées ci-dessus, prises en faveur de l'encadrement des étudiants (charges estimées à 1.6 mio);
 - de la mise en œuvre des autres mesures du plan stratégique de l'Université (charges estimées à 1.3 mio);
 - de la politique salariale de l'Etat de Vaud (annuités);
 La faible augmentation enregistrée sur les coûts salariaux des assistants s'explique notamment par la diminution des coûts salariaux des assistants du Centre d'imagerie biomédicale et par la transformation de postes liés au Pôle d'oncologie UNIL-CHUV récemment mis en place.
- (2) Les acquisitions d'appareils scientifiques sont restées stables entre 2012 et 2013 (+0.056 mio).
- (3) Augmentation de 0.751 mio par rapport à 2012 due notamment au remplacement en 2013 de deux unités de stockage pour 0.676 mio.
- (4) Augmentation de 0.543 mio par rapport à 2012.
- (5) Diminution de 0.803 mio par rapport à 2012 suite à la résiliation du bail Route de Chavanne 33, à Lausanne, résiliation rendue possible par la mise à disposition des locaux dans le nouveau bâtiment Geopolis.
- (6) Augmentation de 1.903 mio par rapport à 2012 suite notamment à la rénovation des serres pour la Faculté de Biologie et de Médecine (1.179 mio) et le remplacement de câblage informatique du bâtiment Anthropole (0.331 mio).
- (7) La rubrique "Subventions, subsides 'Enseignement'" comprend notamment:
 - la subvention CHUV qui passe de 114.728 mios en 2012 à 112.703 mios en 2013; cette diminution s'explique par la participation exceptionnelle de l'Université de 2.6 mios au CHUV en 2012 pour le financement de travaux de transformation du Centre des laboratoires d'Epalinges;
 - la subvention à l'Université de Genève pour l'Ecole de pharmacie Genève - Lausanne qui passe de 5.093 mios en 2012 à 5.071 mios en 2013;
 - la subvention à la BCU pour l'acquisition de périodiques scientifiques et de monographies, qui passe de 5.206 mios en 2012 à 5.233 mios en 2013;
 - la contribution de l'UNIL aux frais de fonctionnement du PACTT au CHUV qui passe de 0.375 mio en 2012 à 0.450 mio en 2013.
- (8) Diminution de 2.8 mios par rapport à 2012 qui avait enregistré une dotation extraordinaire de 3.0 mios au fonds des assurances.
Il est à noter que le fonds des assurances a été dissout au cours de l'année 2013 suite à la décision du Conseil d'Etat de couvrir les risques en responsabilité civile qui dépasserait 1 mio par année.
- (9) Dotation au Fonds de réserve et d'innovation qui passe de 33.111 mios (situation au 31 décembre 2012) à 40.147 mios au 31 décembre 2013.
Les excédents de produits 2013 ayant permis ce renforcement du Fonds de réserve et d'innovation proviennent principalement:
 - de la subvention de la Confédération en vertu de la Loi sur l'aide aux universités supérieure de 5.521 mios au montant budgétisé;
 - de la dissolution du fonds des assurances (3 mios, voir note précédente).

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Groupe	Notes	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
 UNIL Université de Lausanne					
42					
Produits du patrimoine					
Produits financiers			-	-	18.08
Loyers et utilisation domaine public			1'440'373.68	1'477'200.00	1'248'617.15
Autre produits divers			796'483.07	550'000.00	575'543.06
Produits du patrimoine			2'236'856.75	2'027'200.00	1'824'178.29
43					
Contributions, prestations, écolages, rembours.....					
Taxes et émoluments	(10)		9'935'767.85	8'890'000.00	9'346'366.31
Contributions diverses			390'373.63	300'000.00	158'421.30
Prestations de service diverses	(11)		5'249'927.97	5'144'840.00	5'017'148.02
Travaux et ventes diverses			1'110'176.01	855'000.00	1'132'463.54
Remboursements divers			1'146'243.06	1'340'000.00	1'125'121.46
Contributions, prestations, écolages, rembours.....			17'832'488.52	16'529'840.00	16'779'520.63
44					
Contribution cantonale.....					
Subvention Etat de Vaud.....	(12)		276'100'000.00	276'100'000.00	268'975'000.00
Contribution cantonale.....			276'100'000.00	276'100'000.00	268'975'000.00
45					
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques					
Part. à enseignant autres cantons.....	(13)		55'885'021.44	55'350'000.00	53'931'565.01
Subvention fédérale LAU.....	(14)		72'521'046.00	67'000'000.00	66'837'618.00
Subvention fédérale aux investissements.....	(15)		937'812.00	2'400'000.00	4'238'285.00
Overheads FNS	(16)		8'656'904.00	7'200'000.00	6'773'595.00
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques			138'000'783.44	131'950'000.00	131'781'063.01
48					
Dissolution de provision et financements.....					
Dissolution de provision et financements.....	(17)		4'733'072.92	2'450'000.00	2'227'032.93
Dissolution de provision et financements.....			4'733'072.92	2'450'000.00	2'227'032.93
Prélèvements sur Fonds réserve et d'innovation.....			-	4'478'958.00	235'997.17
Total des produits.....			438'903'201.63	433'535'998.00	421'822'792.03

Renseignements complémentaires



Notes

Produits

- (10) L'exercice 2013 enregistre une variation de +0.590 mio par rapport aux comptes 2012.
- (11) Cette rubrique comprend la facturation à l'EPFL de l'entretien des bâtiments dans le cadre de la Convention SVS (3 mios en 2013).
- (12) La subvention 2013 a augmenté de 7.125 mios par rapport à l'année 2012 et correspond au budget initial 2013.
- (13) Cette rubrique correspond à la participation des autres cantons pour leurs étudiants fréquentant l'Université de Lausanne, en application de l'Accord Interkantonal et à la rétrocession d'une partie des produits de l'Université de Genève dans le cadre de la convention relative à l'Ecole de pharmacie Genève - Lausanne. Les montants reçus dépendent du nombre d'étudiants des autres cantons qui étudient à l'UNIL, ainsi que de la filière d'étude (forfait différencié).
- (14) Cette rubrique correspond à la subvention de base de la Confédération en application de la Loi sur l'aide aux universités (LAU). Sur proposition de la DGES, le mode de comptabilisation représente une estimation du décompte 2013 à recevoir (en 2014), calculé sur la base d'estimations de la subvention fédérale globale à l'ensemble des universités et de la part UNIL à cette subvention. Le montant est porté en compte courant, par la DGES, en faveur de l'UNIL. Le montant enregistré dans les comptes 2013 comprend également l'ajustement de l'estimation 2012 au décompte reçu.
- (15) Cette rubrique correspond aux subventions de la Confédération pour les investissements. Il est à noter que les montants enregistrés dans cette rubrique sont sujets à de fortes variations, car ils dépendent des budgets mis à disposition par la Confédération pour financer ces subventions et de la manière dont sont traitées les nombreuses demandes en cours. Pour rappel, l'exercice 2012 avait enregistré le paiement de très nombreux objets, raison de la diminution importante de 3.3 mios entre 2012 et 2013.
- (16) Cette rubrique correspond aux overheads FNS qui ont augmenté de 1.883 mio par rapport à l'année 2012; le montant reçu correspond à un taux d'overheads de 14.7%.
- (17) La rubrique correspond pour l'essentiel:
 - à la dissolution du fonds des assurances (3 mios);
 - aux overheads de 13% prélevés sur les fonds de tiers versés à l'Université.

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
Total écoles cantonales membres de la HES-SO/S2	115'253'597.14	102'383'975.32	119'351'400 98'444'100	111'527'057.87 100'518'691.03
25212 Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (Heig-vd)	66'887'983.39	60'179'895.98	70'964'800 57'477'500	65'371'504.33 58'619'565.47
30. Autorités et personnel.....	52'930'990.51		57'192'100	52'227'833.58
31. Biens, services et marchandises.....	10'055'015.73		9'632'900	9'195'293.05
33. Amortissements.....	15'544.70		--	19'668.90
36. Aides et subventions à des institutions privées.....	189'037.15		305'000	210'589.80
37. Subventions redistribuées.....				
39. Imputations internes	3'697'395.30		3'834'800	3'718'119.00
42. Revenu du patrimoine.....		90'425.00	72'000	65'385.00
43. Taxes, émoluments, produits des ventes.....		8'677'086.09	6'756'000	7'987'883.76
46. Contribution de la HES-SO.....		50'446'714.43	49'876'500	49'782'798.41
46. Autres contributions et subventions.....		728'235.00	773'000	783'498.30
47. Subventions à redistribuer.....				
49. Imputations internes.....		237'435.46	--	--
25213 Haute école de Santé Vaud (HESAV)	29'951'464.62	24'097'075.92	29'845'200 21'883'400	28'625'169.05 22'797'478.37
30. Autorités et personnel.....	26'624'033.87		26'301'100	25'034'055.16
31. Biens, services et marchandises.....	3'326'686.20		3'532'100	3'591'113.89
33. Amortissements.....	744.55		--	--
36. Aides et subventions à des institutions privées.....			12'000	--
42. Revenu du patrimoine.....		319'962.08	320'000	325'227.00
43. Taxes, émoluments, produits des ventes.....		6'387'431.21	6'108'000	6'041'581.60
46. Contribution de la HES-SO.....		16'845'725.22	15'406'900	15'270'501.44
46. Autres contributions et subventions.....		543'957.41	48'500	1'160'168.33
25211 Haute école d'Arts et de Design (HEAD) / ECAL	18'414'149.13	18'107'003.42	18'541'400 19'083'200	17'530'384.49 19'101'647.19
30. Autorités et personnel.....	12'060'654.43		12'480'500	11'500'260.65
31. Biens, services et marchandises.....	5'958'485.95		5'858'900	5'812'822.27
33. Amortissements.....	--		2'000	--
36. Aides et subventions à des institutions privées.....				
38. Attributions aux fonds.....	395'008.75		200'000	210'301.57
39. Imputations internes.....	--		--	7'000.00
42. Revenu du patrimoine.....		--	--	15'000.00
43. Taxes, émoluments, produits des ventes.....		2'395'503.90	1'911'300	1'970'566.97
46. Contribution de la HES-SO.....		15'187'626.22	16'276'900	16'093'346.70
46. Autres contributions et subventions.....		478'848.00	745'000	962'442.40
48. Prélèvement sur les fonds.....		45'025.30	150'000	60'291.12

Renseignements complémentaires

Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (Heig-vd)

Haute école de Santé Vaud (HESAV)

L'année propédeutique santé (APS) financée par le canton est incluse

Haute école d'Arts et de Design (HEAD) / ECAL

L'année propédeutique financée par le canton est incluse

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013	
	Charges	Revenus
Coût total des formations HES pour le canton de Vaud		
252 ECOLES CANTONALES VAUDOISES (membres de la HES-SO)		
Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (Heig-VD).....	66'887'983.39	60'179'895.98
Haute école de Santé Vaud (HESAV).....	29'951'464.62	24'097'075.92
Haute école d'Arts et de Design (HEAD) / ECAL.....	18'414'149.13	18'107'003.42
Sous-total écoles cantonales membres de la HES-SO.....	115'253'597.14	102'383'975.32
251 FLUX FINANCIERS ENTRE LE CANTONS ET LES ECOLES PRIVEES HES-SO/S2		
36. Subventions directes du canton.....	9'438'926.59	
37. Subventions de la HES-SO redistribuées.....	42'472'630.41	
47. Subvention de la HES-SO à redistribuer.....		42'472'630.41
Sous-total écoles privées membres de la HES-SO/S2.....	51'911'557.00	42'472'630.41
251 PARTICIPATION DU CANTON A LA HES-SO		
35. Participation du canton à la HES-SO.....	109'059'329.04	
45. Contribution des cantons FR et VS (accord musique).....		1'830'955.53
Sous-total participation du canton à la HES-SO.....	109'059'329.04	1'830'955.53
Total formations HES-SO pour le canton de Vaud.....	276'224'483.18	146'687'561.26
Résultat net HES-SO pour Vaud, excédent des charges sur les revenus.....		129'536'921.92
251 ACCORD AHES (formations hors HES-SO)		
35. Participation du canton à l'accord AHES (étudiants vaudois dans des écoles HES hors HES-SO et des HEP suisses).....	5'704'899.35	
Total accord AHES (hors formations HES-SO).....	5'704'899.35	--
Total de toutes les formations de niveau HES pour le canton de Vaud.....	281'929'382.53	146'687'561.26
Résultat net HES pour Vaud, excédent des charges sur les revenus.....		135'241'821.27
Sommes égales.....	281'929'382.53	281'929'382.53

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Budget 2013		Comptes 2012	
Charges	Revenus	Charges	Revenus
70'964'800 29'845'200 18'541'400	57'477'500 21'883'400 19'083'200	65'371'504.33 28'625'169.05 17'530'384.49	58'619'565.47 22'797'478.37 19'101'647.19
119'351'400	98'444'100	111'527'057.87	100'518'691.03
10'567'100 42'000'000	42'000'000	11'376'953.60 39'536'822.50	39'536'822.50
52'567'100	42'000'000	50'913'776.10	39'536'822.50
109'314'000	1'400'000	106'160'079.82	2'023'285.03
109'314'000	1'400'000	106'160'079.82	2'023'285.03
281'232'500	141'844'100 139'388'400	268'600'913.79	142'078'798.56 126'522'115.23
4'232'000		5'117'529.58	
4'232'000	--	5'117'529.58	--
285'464'500	141'844'100 143'620'400	273'718'443.37	142'078'798.56 131'639'644.81
285'464'500	285'464'500	273'718'443.37	273'718'443.37

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
Haute école pédagogique du canton de Vaud	48'129'686.79	48'129'686.79	46'822'300 46'822'300	43'490'969.07 43'490'969.07
3011 Traitement du personnel.....	6'101'072.88		5'664'000	4'632'955.44
3014 Indemnités.....	--		--	21'344.00
3016 Salaires du personnel auxiliaire.....	685'769.64		428'800	836'897.46
3021 Traitement du personnel enseignant.....	20'122'006.24		19'657'600	18'828'329.78
3022 Traitement des assistants.....	4'066'280.31		5'578'700	3'180'515.22
3024 Rémunération des intervenants extérieurs.....	2'754'658.18		2'612'800	3'429'242.80
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel.....	383'843.74		278'000	304'811.20
3032 Assurances sociales pour le personnel enseignant.....	1'265'958.67		964'400	1'238'752.63
3033 Assurances sociales pour les assistants.....	255'826.52		273'700	209'089.90
3034 Assurances sociales pour le personnel temporaire.....	55'787.96		149'100	54'975.72
3035 Cotisations allocations familiales pour les autorités et le personnel.....	134'089.05		97'900	106'509.31
3036 Cotisations allocations familiales pour le personnel enseignant.....	442'240.36		339'400	432'851.64
3037 Cotisations allocations familiales pour les assistants.....	89'368.49		96'300	73'118.07
3038 Cotisations allocations familiales pour le personnel auxiliaire.....	19'488.54		52'500	19'239.75
30391 Cot PC Famille autor/personnel.....	3'723.38		2'500	2'896.36
30392 Cotis.PC Familles p.enseignant.....	12'280.12		8'700	11'768.65
30393 Cotis. PC Familles assistants.....	2'481.58		2'400	1'987.98
30394 Cotis.PC Familles p.auxiliaire.....	541.16		1'300	523.10
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel.....	714'567.34		712'600	553'623.28
3042 Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant.....	2'356'721.33		2'495'100	2'250'201.77
3043 Caisses de pension et de prévoyance pour les assistants.....	53'547.20		93'600	23'665.79
3044 Caisse de pension pour le personnel temporaire.....	54'217.61		20'000	119'780.64
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel.....	7'084.26		44'500	6'539.45
3052 Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant.....	23'364.67		154'400	26'576.33
3053 Assurances maladie et accidents pour les assistants.....	4'721.56		43'800	4'489.32
3054 Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire.....	1'029.63		23'800	1'181.29
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés.....	774'465.69		1'203'600	761'687.76
3063 Frais de repas et d'hôtel.....	161'049.18		161'800	164'713.31
3064 Frais de participation à des congrès.....	45'039.15		62'000	38'448.94
3065 Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis.....	1'213.33		4'800	1'120.00
3081 Personnel entérinaire facturé par des tiers.....	200'962.11		--	515'422.81
3091 Frais pour la formation professionnelle du personnel.....	46'085.36		141'300	59'183.26
3092 Frais de recherche de personnel.....	60'773.28		70'000	33'157.90
3099 Charges diverses des autorités et du personnel.....	32'969.76		31'000	31'555.31
3101 Imprimés et fournitures de bureau.....	388'870.85		427'000	347'388.77
3102 Livres, journaux, documentation et frais d'annonces.....	212'138.16		218'500	149'466.77
3103 Fournitures scolaires.....	175'247.05		73'600	124'388.25
3112 Achats de mobilier pour l'enseignement.....	1'226'582.57		316'000	1'021'332.87
3114 Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.....	47'333.60		19'700	73'017.85
31161 Achats de matériel spécialisé d'enseignement d'enseignement et de recherche.....	105'279.90		248'000	64'864.20
31162 Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche.....	1'017'311.29		328'500	722'905.44
3121 Consommation d'eau.....	29'154.53		231'300	19'504.80
3123 Consommation d'électricité.....	195'049.47		248'000	161'989.50
3124 Achats consommation de combustibles.....	262'742.95		22'800	91'306.30
3131 Achats de produits alimentaires.....	73'392.60		--	--
31413 Frais de nettoyage facturés par des tiers.....	253'907.25		185'300	165'311.80
3154 Entretien machines et matériels d'exploitation.....	1'021.75		1'900	--

Renseignements complémentaires

Haute école pédagogique du canton de Vaud

En application de la loi sur la Haute école pédagogique du 12 décembre 2007, la HEP est financée par une subvention du canton, celle-ci apparaît à la rubrique 251.3652 des comptes de l'Etat de Vaud. Les comptes de la HEP sont annexés aux comptes de l'Etat. Le règlement d'application des dispositions financières de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique du 26 août 2009 précise les dispositions applicables.

La présentation des chiffres 2013 inclus des transactions qui n'étaient pas comprises dans la présentation des comptes 2012 et qui touchent les comptes suivants: 3101, 3131, 3171, 3199, 3662, 3663, 4271, 4291, 4333, 4364 et 4801.

Globalement les charges de personnel sont inférieures de 1.3% au budget.

3011 La HEP a mis en œuvre son plan d'intention et sa nouvelle politique de consolidation de ses structures organisationnelles (PAT) en pérennisant un certain nombre de postes qui étaient pourvus par du personnel auxiliaire et temporaire.

3016 Voir 3011 pour le personnel auxiliaire. Les besoins en personnel auxiliaire notamment pour le Service académique ainsi que pour les projets FNS n'ont pas été pris en compte dans le budget.

3021 Les charges salariales du personnel enseignant sont en augmentation de 2.4%, hausse qui est principalement due à l'engagement de chargés d'enseignement complémentaires suite à l'augmentation du nombre d'étudiants (+8.7% par rapport au budget) ainsi qu'à l'augmentation de la masse salariale suite au nouveau barème du corps enseignant entré en vigueur au 1^{er} octobre 2012.

	Comptes 2013	Budget 2013
3022 Traitement des assistants.....	857'941.69	1'170'000
Indemnités des étudiants.....	3'208'338.62	4'408'700
	4'066'280.31	5'578'700

Les assistants ont diminué de 1.6 ETP en 2013, ce qui correspond à une diminution des coûts salariaux de 7.6%.

Surestimation budgétaire d'environ 40 unités du nombre d'indemnités de stage A.

Nombre d'indemnités à verser inférieur à l'estimation du fait: d'un taux d'échec, d'abandon, d'arrêts de stage non prévisibles.

3061 Frais de transport du personnel.....	434'297.54	465'100
Indemnités de transport versées aux étudiants lors des stages.....	340'168.15	738'500
	774'465.69	1'203'600

Les indemnités aux étudiants sont inférieures au budget en raison de l'optimisation des lieux de stage en fonction du domicile de l'étudiant et du nombre inférieur d'étudiants en stage.

3091 Sous engagement dû au fait que les collaborateurs de la HEP n'ont pas eu l'opportunité en 2013 de faire valoir de la formation compte tenu des importants projets initiés et réalisés en 2013.

3103 Surengagement des fournitures scolaires lié aux formations conjointes compensé par des revenus liés à ces activités et comptabilisés dans les comptes "Contribution des autres établissements" et "Subvention de la Confédération".

3112 Dépassement en raison du transfert à la HEP de dépenses initialement prévues au crédit d'investissement "Restructuration de la HEP 2^{ème} étape". Sur décision du Comité de Direction, la HEP a pris en charge les achats de mobilier et les coûts de certains travaux de second œuvre qui étaient initialement compris dans le crédit d'investissement mais auxquels la Commission de construction a renoncé en raison des surcoûts liés aux travaux de transformation des niveaux 1 et 2.

31162 Le surengagement des achats d'équipements informatiques est compensé par un sous engagement des redevances d'utilisations, des frais de téléphone et de télécommunication. La répartition des charges dans ces comptes présente certaines incohérences avec les montants budgétés. Une analyse permettant de fixer les règles d'imputations analytiques et financières va être menée par les unités Informatique et Finance afin de mieux répartir le budget. D'autre part, le dépassement du budget est principalement dû à l'équipement informatique et audiovisuel des pavillons.

3123 En 2013, la HEP a repris l'entier du budget qui auparavant était géré par le SIPAL. De plus, le budget a été revu à la hausse en tenant compte des coûts d'électricité et de chauffage pour les pavillons durant 5 mois.

3124 Voir 3123.

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

3155	Entretien des véhicules et accessoires.....	57'519.13		14'000	9'089.15
3161	Loyers et fermages.....	68'991.45		13'100	66'010.15
3162	Redevances d'utilisation et droits de superficie.....	205'149.37		629'500	219'175.16
3163	Locations d'objets mobiliers.....	163'347.29		193'000	171'917.56
3171	Frais de représentation.....	161'225.53		239'900	133'930.06
3181	Frais de port et compte de chèques postaux.....	62'166.61		55'000	63'979.92
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax.....	57'325.15		60'000	41'011.07
31822	Frais de télécommunications.....	30'448.00		116'000	36'711.82
3183	Frais bancaires.....	11'001.14		3'000	9'980.77
3184	Frais de contentieux et de poursuites	14'547.50		9'000	12'800.00
31852	Consultations, mandats et expertises.....	1'587'150.63		1'355'400	1'628'910.37
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC.....	3'947.30		2'500	39.75
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports.....	44'279.00		44'400	17'312.20
3189	Frais de surveillance.....	--		10'000	342.35
3193	Cotisations à des institutions de droit privé.....	166'213.73		180'000	129'328.49
3199	Frais divers.....	114'271.68		15'000	10'370.25
3211	Intérêts dettes à court terme.....	--		--	7.08
3301	Amortissements des créances et débiteurs.....	60.16		2'000	--
3512	Participations à des charges d'enseignement et de culte d'autres cantons.....	--		--	--
3662	Aides individuelles à la formation et aux études.....	58'320.89		56'600	13'688.00
3663	Aides individuelles à la culture, aux loisirs et aux sports.....	402'461.98		32'900	7'732.20
4211	Revenus placements à court terme.....		201.21		519.31
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif.....		17'776.75	--	--
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif.....		108'814.50	80'000	78'734.90
4291	Autres revenus.....		73'467.60	--	172.81
4293	Différences de change.....		795.04	--	1'588.14
4313	Frais administratifs.....		5'175.00	8'800	5'639.90
4331	Finances de cours et écolage.....		994'520.86	845'200	748'940.23
4333	Taxes d'inscription.....		485'860.32	100'000	148'985.72
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique.....		13'285.00	60'000	35'555.00
4354	Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises.....		1'671.45	20'000	32'843.45
4356	Facturation de services à des tiers.....		80'616.08	20'000	44'898.40
4361	Remboursement de traitements et charges sociales.....		33'393.25	400'000	153'330.40
43621	Remboursement de frais divers.....		64'166.42	50'000	7'258.64
4363	Remboursements de dommages.....		9'110.75	10'000	10'170.70
4364	Remboursements d'aides, de subventions et de participations.....		26'858.88	--	--
4399	Autres recettes.....		450'972.91	--	63'905.21
4512	Participation d'autres cantons à des charges d'enseignement et de cultes.....		4'120'800.02	5'055'400	3'628'903.88
4602	Subventions de la confédération.....		280'029.87	200'000	286'423.54
4652	Contributions de tiers pour l'enseignement et les cultes.....		39'901'154.46	39'972'900	37'083'026.51
4659	Contributions des autres établissements.....		1'427'986.62	--	1'160'072.33
4801	Remboursements d'aides, de subventions et de participations.....		33'029.80	--	--

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

3155 Les coûts d'entretien de véhicule comprennent l'achat d'un nouveau véhicule d'un montant de CHF 35'230.-, suite à la décision du Comité de Direction du 4 novembre 2013.

3161 Locations de locaux en lien avec les travaux de transformation des niveaux 1 et 2.

3162 Voir 31162.

31852 Mandats d'appuis et d'expertise (Informatique, avocats, supports et développement des ERP financier (AX-Dynamics) et Ressources humaines (Allegro),.....	Comptes 2013	Budget 2013
des ERP financier (AX-Dynamics) et Ressources humaines (Allegro),.....	1'064'890.55	964'800
Mandats de support et maintenance informatique pour IS-Académia.....	306'070.08	250'000
Mandats d'appuis département communication.....	70'190.00	140'600
Honoraires architecte et ingénieur relatifs aux travaux effectués dans les pavillons et la cafétéria, à la charge de la HEP, qui ne sont pas compris dans le budget.....	--	--
	146'000.00	--
	1'587'150.63	1'355'400

3199 Les frais divers comprennent un montant de CHF 28'000.- relatif à la facturation du SPEV pour la gestion administrative des dossiers, ainsi que des charges exceptionnelles relatives principalement à une indemnité versée à un ancien employé suite à une décision du TRIPAC pour un montant de CHF 50'000.-, ainsi que les macarons pour le parking qui sont ensuite refacturés aux collaborateurs.

3662 Paiements des bourses Mobility aux élèves concernés.

3663 Paiements du montant d'aide financière octroyée suite à une décision du Comité du fonds social et culturel.

4271 Macarons pour le parking qui sont refacturés aux collaborateurs et dont le même montant est comptabilisé en charge dans le compte 3199.

4291 refacturation de denrées alimentaires et boissons (refacturation interne aux unités ou externe pour des événements indépendants de la HEP) dont le même montant relatif à l'achat de ces denrées alimentaires et boissons est comptabilisé en charge dans le compte 3171.

4331 L'augmentation des finances de cours et écolage est principalement due à l'augmentation du nombre d'étudiants qui est de +8.7% par rapport au budget.

4333 Sous évaluation du nombre de dossiers déposés lors de l'élaboration du budget (taxe semestrielle payée par les étudiants qui est versée en faveur du fonds de soutien des activités sociales et culturelles).

4364 Recettes comptabilisées comme revenus compensatoires des charges comptabilisées dans le compte 3662 et qui sont relatives au remboursement des bourses Mobility par la fondation.ch.

4399 Ce compte enregistre le remboursement de la PPE des Cèdres aux charges d'exploitation de l'Aula ainsi que les diverses participations payées par les étudiants dans le cadre des projets d'échanges. De plus cette année, nous avons enregistré des produits exceptionnels pour CHF 400'115.10 relatifs à des transitoires concernant les années précédentes sur-évalués en 2012.

4512 Le budget a été fait sur une base du nombre d'étudiants alors que le montant facturé est basé sur le nombre de crédits.

4652 Subvention du Canton de Vaud

4659 FORDIF.....	147'554.00	--
PIRACEF.....	566'402.00	--
Enseignements spécialisés selon la convention MAES en Valais.....	126'635.00	--
Brevet de sauvetage.....	87'703.37	--
CAS PressMITIC.....	95'000.00	--
Radiobus.....	133'319.55	--
Cours d'anglais.....	244'617.05	--
Divers recettes (remboursement participation de voyages, etc.).....	26'755.65	--
	1'427'986.62	--

Une partie des recettes liées à ce compte avait été budgétée dans le compte 4361.

4801 Recettes sont comptabilisées comme revenus compensatoires des charges comptabilisées dans le compte 3663 lors du paiement des aides financières octroyées par le fonds social et culturel.

Département de la santé et de l'action sociale - CHUV

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
CHUV	1'491'376'926	1'497'569'974	1'411'281'514 1'411'281'514	1'400'659'133 1'407'456'370
Excédent de charges.....		--	--	
Excédent de revenus.....	6'193'048		--	6'797'237
Sommes égales.....	1'497'569'974	1'497'569'974	1'411'281'514	1'407'456'370

Renseignements complémentaires

Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)

Le résultat 2013 montre un gain opérationnel de CHF 2'827'700, une perte nette non-opérationnelle de CHF 141'851, ainsi qu'un bénéfice d'investissement de CHF 3'507'199.

Le CHUV annonce donc un résultat positif en 2013 de CHF 6'193'048 (CHF 6'797'237 en 2012).

Au vu du volume de l'activité, de multiples raisons peuvent expliquer cette évolution.

Les tendances principales qui ont marqué l'exercice 2013 sont :

- Une bonne maîtrise de la masse salariale ;
- La progression de l'activité d'hospitalisation qui s'explique par une augmentation de la lourdeur des cas et par conséquent de la durée moyenne de séjour, ainsi que par l'augmentation du nombre de patients ;
- L'augmentation de l'activité ambulatoire due au développement de nouvelles activités, ainsi qu'au meilleur suivi de la facturation des consultations.

La perte non opérationnelle provient essentiellement de charges sur exercices antérieurs.

Le profit d'investissement provient principalement d'excédents de revenus dus à une variation des loyers perçus, ainsi que des locations de nouvelles surfaces qui ont été décalées dans le temps.

Département de la santé et de l'action sociale - CHUV

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
CHUV	1'491'376'926	1'497'569'974	1'411'281'514 1'411'281'514	1'400'659'133 1'407'456'370
3011 Traitement du personnel.....	820'397'560		799'384'430	771'164'107
3013 Allocations pour enfants et de naissance.....	19'388'395		15'144'395	16'077'553
3014 Indemnités.....	44'655'983		44'214'524	41'803'010
3016 Salaires du personnel temporaire.....	--		--	--
3021 Traitement du personnel enseignant.....	--		--	--
3022 Traitement des assistants.....	--		--	--
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel.....	56'161'605		51'883'472	53'018'740
3041 Caisses de pensions et de prévoyance pour les autorités et le personnel.....	89'085'325		86'456'792	84'333'552
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel.....	1'045'971		1'582'328	1'105'779
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés.....	3'517'075		2'419'829	3'085'036
3063 Frais de repas et d'hôtel.....	2'226'778		1'832'568	2'149'714
3081 Personnel intérimaire facturé par des tiers.....	15'535'683		2'204'840	14'355'846
3091 Frais pour la formation professionnelle du personnel.....	4'183'330		3'711'118	3'312'545
3092 Frais recherche personnel.....	782'553		1'097'630	754'605
3099 Charges diverses des autorités et du personnel.....	2'990'029		10'556'399	11'898'833
3101 Imprimés et fournitures de bureau.....	3'286'121		3'255'237	3'327'283
3102 Livres, journaux, documentation et frais d'annonces.....	1'210'036		2'470'970	1'264'700
3103 Fournitures scolaires.....	602'530		26'399	495'326
31111 Achats de mobilier, machines et équipement bureau.....	4'064'404		2'688'778	3'753'632
31112 Achats de matériel et logiciels informatiques.....	4'081'636		3'249'454	3'809'208
3114 Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.....	4'034'064		1'882'777	4'110'357
3117 Achat d'équipement médical et de laboratoire.....	14'130'744		12'080'659	11'999'726
3121 Consommation d'eau.....	1'291'280		1'290'031	1'299'657
3122 Consommation de gaz.....	543'552		551'241	449'783
3123 Consommation d'électricité.....	8'907'907		10'451'144	9'537'139
3124 Achats et consommation de combustibles.....	997'427		1'164'789	1'397'108
3129 Consommation d'autres formes d'énergie.....	5'760'784		5'201'187	5'277'069
3131 Achats de produits alimentaires.....	15'955'099		17'005'958	15'636'057
3132 Achats de fournitures pour soins et analyses.....	153'809'437		141'053'934	144'849'840
3133 Achats de produits et fournitures de nettoyage.....	886'758		672'280	802'842
3139 Achats d'autres marchandises.....	4'835'993		4'834'422	5'075'807
31411 Entretien ordinaire des bâtiments et monuments.....	14'772'587		13'288'178	11'949'064
31412 Constructions nouvelles.....	--		--	--
31413 Frais de nettoyage facturé par des tiers.....	1'679'107		1'899'413	1'623'147
3145 Entretien des parcs et des zones loisirs.....	505'842		317'689	348'198
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau.....	63'244		66'608	46'024
31512 Entretien du matériel et logiciels informatiques de gestion.....	4'416'081		3'424'321	4'269'942
3154 Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.....	23'184'424		21'678'185	22'600'091
3155 Entretien des véhicules et accessoires.....	238'499		179'703	175'456
3157 Entretien d'équipement médical et de laboratoire.....	3'046'237		2'422'027	3'099'508
3161 Loyers et fermages.....	13'981'519		11'075'165	12'533'761
3163 Locations d'objets mobiliers.....	3'067'782		1'780'100	2'354'365
3171 Frais de réceptions et de manifestations.....	1'106'624		1'218'808	1'039'636
3181 Frais de port et compte de chèques postaux.....	1'796'518		1'705'540	1'668'544
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax.....	1'678'022		1'447'014	1'747'795
3183 Frais bancaires.....	599'347		197'806	644'599
3184 Frais de contentieux, poursuites.....	381'008		408'239	330'844
31851 Indemnités et frais des commissions.....	2'086'605		1'988'549	1'825'615
31852 Consultations juridiques et expertises.....	28'423'508		24'681'963	24'625'727
31857 Frais médicaux et notes d'hospitalisation.....	9'585'796		8'132'391	10'341'325
3186 Emoluments divers et commission d'encaissement ou de vente.....	24'913		32'036	23'513

Renseignements complémentaires

Département de la santé et de l'action sociale - CHUV

4	Comptes 2013		Budget 2013	Comptes 2012	
	Charges	Revenus			
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC.....	2'262'112		1'855'969	2'105'904
3188	Frais de transport.....	5'198'087		4'654'571	5'095'256
3189	Frais de surveillance.....	4'160'911		3'814'727	3'875'399
3191	Taxes.....	284'024		564'816	349'064
3193	Cotisations à des institutions de droit privé.....	953'057		454'362	959'183
3199	Frais divers.....	3'246'937		2'807'832	2'853'055
3211	Intérêts dettes à court terme.....	650'308		365'020	722'830
3223	Intérêts des emprunts à moyen et long terme.....	9'400'210		8'816'464	8'618'841
3301	Amortissements des créances et débiteurs.....	2'115'063		2'140'848	1'469'182
3302	Pertes sur titre.....	--		--	--
3309	Amortissements d'autres biens du patrimoine financier.....	--		--	--
3313	Amortissements des bâtiments, constructions.....	19'566'200		16'866'368	14'372'777
3314	Amortissements des machines, mobilier et véhicules.....	33'843'099		32'696'772	29'847'199
3319	Amortissements d'autres dépenses.....	808'183		47'104	447'537
3321	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif.....	--		--	--
3654	Aides et subventions pour l'hygiène et la santé publique.....	77'231		-1'946	20
3663	Aide culture, loisir et sport.....	663'771		619'638	652'632
3665	Aides individuelles de prévoyance sociale.....	--		--	--
3801	Attributions à des fonds du bilan.....	11'828'996		10'961'148	10'773'317
3803	Charges sur exercices antérieurs.....	1'313'012		306'501	1'124'929
3901	Imputations internes diverses.....	--		--	--
3902	Imputations internes de biens, services et marchandises.....	--		--	--
3909	Imputations internes diverses.....	--		--	--
4211	Revenus des comptes courants et des placements à court terme.....		2'498'929	1'974'408	2'633'023
4221	Intérêts et dividendes.....		750	807	750
4249	Gains comptables sur d'autres éléments du patrimoine financier.....		841'696	437'816	533'168
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif.....		8'851'801	8'909'787	11'708'108
4291	Autres revenus.....		12'401'483	8'431'810	-8'568'273
4321	Recettes hospitalières et d'établissements.....		975'879'219	979'979'370	928'026'512
4331	Finances de cours et écolage.....		3'765'690	2'976'218	3'735'119
4354	Vente d'objets mobiliers, produits et marchandises.....		4'257'489	527'545	4'657'713
4356	Facturation de service à des tiers.....		155'502'460	98'907'010	158'924'581
4361	Remboursement de traitements et charges sociales.....		2'416'541	1'155'753	1'763'818
43621	Remboursement de frais divers.....		7'275'355	2'620'487	3'262'426
4514	Participation du canton de Vaud à des charges d'hygiène et de santé publique.....		315'572'918	303'701'096	296'379'078
4602	Subventions féd. pour la justice et la sécurité publique.....		--	--	--
4604	Subventions fédérales pour l'hygiène et la santé publique.....		154'801	479'349	384'649
4609	Autres contributions et subventions fédérales.....		--	--	--
4654	Contribution des tiers à des charges d'hygiène et de santé publique.....		6'420'300	749'087	2'690'500
4801	Prélèvement sur fonds du bilan.....		--	--	--
4802	Prélèvement sur les fonds hors bilan.....		--	--	--
4803	Revenus sur exercices antérieurs.....		1'730'544	430'971	1'325'196
4901	Imputations internes de frais de personnel.....		--	--	--
4902	Imputations internes de biens, services et marchandises.....		--	--	--
4909	Imputations internes diverses.....		--	--	--

Renseignements complémentaires

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires

66.3657	Comptes 2013	Budget 2013
TRANSPORTS PUBLICS (Charges)	3657	3657
INDEMNITÉS D'EXPLOITATION (art. 49 LCdF / art. 6, point 2 LTP)		
1 Lignes de chemins de fer		
Transports publics du Chablais.....	8'577'413.85	8'579'000.00
Transports de la région Morges - Bière - Cossonay.....	5'413'154.50	5'013'000.00
Transports Montreux - Vevey - Riviera.....	5'874'045.40	5'274'000.00
Lausanne-Echallens-Bercher.....	6'601'698.50	6'686'000.00
Montreux - Oberland bernois.....	7'397'293.15	8'277'000.00
Nyon-St-Cergue-Morez.....	3'895'333.85	3'976'000.00
Transports Yverdon - Ste-Croix - Vallée de Joux (inclus Orbe-Chavornay).....	5'698'229.00	5'711'000.00
CFF/BLS - lignes régionales.....	20'549'732.22	21'189'000.00
Dépassement enveloppe allouée par Confédération pour TRV (chemins de fer).....	-	3'741'000.00
<i>sous-total 1</i>	<i>64'006'900.47</i>	<i>68'446'000.00</i>
2 Lignes de bus		
Auto-Transports de la Vallée de Joux.....	145'000.00	145'000.00
VMCV : lignes régionales.....	828'139.45	879'000.00
TPF : lignes de la Broye.....	668'706.25	627'000.00
TPN & GLCT.....	2'819'910.24	2'796'000.00
Transports de la région Morges - Bière - Cossonay.....	905'500.00	800'000.00
Transports Yverdon - Ste-Croix - Vallée de Joux.....	676'555.00	632'000.00
CarPostal : lignes régionales.....	16'286'721.75	16'244'000.00
Transports publics de la région lausannoise (trafic régional).....	3'011'276.50	3'038'000.00
Transports publics du Chablais.....	746'475.00	746'000.00
Dépassement enveloppe allouée par Confédération pour TRV (lignes de bus).....	-	2'019'000.00
<i>sous-total 2</i>	<i>26'088'284.19</i>	<i>27'926'000.00</i>
3 Contributions régionales / participations à des communautés tarifaires		
Unireso Genève / Agglo franco-valdo-genevoise.....	108'987.50	50'000.00
Mobilis: extension.....	101'200.80	110'000.00
Mobilis: frais de gestion (communauté tarifaire vaudoise).....	420'935.00	652'000.00
Mobilis: pertes de recettes non affectées.....	-	-
<i>sous-total 3</i>	<i>631'123.30</i>	<i>812'000.00</i>
4 Lignes du trafic urbain en site propre		
TSOL (M1).....	7'016'262.05	8'350'000.00
LO/LG (M2) - exploitation.....	3'068'100.10	5'721'000.00
LO/LG (M2) - amortissements.....	19'889'574.65	20'850'000.00
LO/LG (M2) - charges d'intérêts.....	5'961'932.90	6'900'000.00
<i>sous-total 4</i>	<i>35'935'869.70</i>	<i>41'821'000.00</i>
5 Lignes du trafic urbain		
Transports publics de la région lausannoise.....	22'737'273.00	24'896'000.00
Autres lignes du trafic d'agglomération : Aigle (TPC) Avenches (CarPostal)	7'821'347.20	7'811'000.00
Bussigny (CarPostal) Gland (CarPostal) Morges (MBC) Nyon (TPN) Rolle (CarPostal)		
Vevey-Montreux (VMCV) Yverdon-les-Bains (Travys).....		
<i>sous-total 5</i>	<i>30'558'620.20</i>	<i>32'707'000.00</i>
6 Entreprises de navigation		
Compagnie générale de navigation sur le lac Léman.....	5'012'909.75	6'044'000.00
Compagnie de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat.....	408'510.00	400'000.00
<i>sous-total 6</i>	<i>5'421'419.75</i>	<i>6'444'000.00</i>
SOUS-TOTAL INDEMNITÉS D'EXPLOITATION	162'642'217.61	178'156'000.00

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires

	Comptes 2013	Budget 2013
66.3657		
TRANSPORTS PUBLICS (Charges)	3657	3657
7 FRAIS DE RÉNOVATIONS TECHNIQUES	3'211'958.30	800'000.00
8 MOBILITÉS DOUCES	165'750.00	210'000.00
9 CONCORDAT TÉLÉPHÉRIQUES ET TÉLÉSKIS		
Contrôles techniques périodiques.....	69'028.75	62'000.00
TOTAL COMPTES / BUDGET VOTÉ	166'088'954.66	179'228'000.00
<i>Crédits supplémentaires compensés par le Service de la mobilité.....</i>		<i>-2'566'000.00</i>
TOTAL GÉNÉRAL	166'088'954.66	176'662'000.00

Commentaires :

Les dépenses effectuées sont inférieures au budget. Les principaux écarts s'expliquent comme suit :

1+2. Lignes de chemin de fer et de bus du trafic régional :

Compte tenu de ses disponibilités budgétaires en 2013, l'Office fédéral des transports a augmenté la quote-part cantonale attribuée au canton de Vaud et financé exceptionnellement le dépassement d'enveloppe en sus : CHF -5.760 mios

4. Lignes du trafic urbain en site propre

M1 : écart budgétaire sur les offres de prestations (CHF +0.270 mio) et décompte final 2012 positif, dû essentiellement à des charges moins importantes que prévues (CHF -1.604 mio)

M2 : écart budgétaire sur les offres de prestations (CHF +0.105 mio) et décompte final 2012 positif, dû essentiellement à des charges moins importantes que prévues (CHF -4.656 mios)

5. Lignes du trafic urbain

TL : correction de l'offre de prestations (CHF -1.406 mio) et décompte final 2012 positif (CHF -0.752 mio)

6. Entreprises de navigation

CGN : décompte 2012 positif (CHF -0.675 mio) ; suite à la décision de l'AFC, remboursement au canton de la subvention d'exploitation de 2012 pour financer la réduction de la déduction de l'impôt préalable (REDIP), liée à l'augmentation du capital-actions (CHF -0.311 mio). En revanche, la CGN ne peut pas récupérer la TVA préalable sur les objets d'investissement financés par l'augmentation du capital-actions.

7. Frais de rénovations techniques

Part cantonale de 50% aux subventions découlant de la Loi sur les handicapés (LHand) en lien avec l'achat de nouveaux matériels roulants (CHF +1.705 mio) permettant de réduire le montant des emprunts.

	Comptes 2013	Budget 2013
66.4527		
TRANSPORTS PUBLICS (Revenus)	4527	4527
Participations des communes aux indemnités d'exploitation (art. 14 al. 2 et 3 / art. 15 LTP)		
1. Bassin 1 : Nord vaudois - Vallée de Joux.....	5'103'803.85	5'310'000.00
2. Bassin 2 : Broye.....	1'586'744.25	1'560'000.00
3. Bassin 3 : Nyon - Rolle - Aubonne.....	3'782'743.80	3'284'000.00
4. Bassin 4 : Morges - Cossonay.....	4'003'815.70	3'608'000.00
5. Bassin 5 : Lausanne - Echallens - Oron.....	21'484'194.64	25'922'000.00
6. Bassin 6 : Riviera - Pays d'Enhaut.....	6'814'576.70	7'331'000.00
7. Bassin 7 : Chablais.....	3'648'203.50	3'545'000.00
8. Divers.....	--	--
TOTAL GÉNÉRAL	46'424'082.44	50'560'000.00

Commentaires :

Les participations facturées aux communes sont en lien direct avec les dépenses effectives des sous-rubriques 1., 2., 3., 4. et 6. du compte 66.3657. Des dépenses moins importantes par rapport au budget induisent par conséquent une facturation aux communes inférieure au budget.

Classification fonctionnelle et économique des charges --- Comptes 2013 (en milliers de francs)

Classification fonctionnelle	TOTAL	Classification économique			
		Comptes de fonctionnement			
		30 Autorités et personnel	31 Biens, services et marchandises	32 Intérêts passifs	33 Amortissements
0 Administration générale	1'254'160	1'011'773	131'733	4	5'470
01 Législatif et exécutif	10'520	9'772	748	-	-
02 Administration générale	1'184'988	983'479	94'521	4	5'470
03 Prestations aux pensionnés	4'961	4'961	-	-	-
09 Tâches non ventilables	53'691	13'561	36'464	-	0
1 Sécurité publique	658'165	407'450	158'029	-	15'389
10 Protection juridique	115'486	54'497	28'557	-	13'415
11 Police	229'901	187'248	35'280	-	1'782
12 Justice	145'535	105'049	36'202	-	174
13 Exécution des peines	141'785	50'787	52'937	-	18
15 Défense nationale militaire	9'928	4'039	1'275	-	-
16 Défense nationale civile	15'530	5'830	3'778	-	0
2 Enseignement	2'736'961	1'439'745	119'191	-	1'607
20 Jardins d'enfants	116'363	111'082	4'200	-	1
21 Ecoles publiques	787'945	747'483	29'011	-	8
22 Ecoles spécialisées	338'388	113'818	2'860	-	967
23 Formation professionnelles	278'027	155'717	23'648	-	5
25 Ecoles de formation générale	262'984	199'259	24'658	-	42
26 Formation professionnelle supérieure	19'873	8'551	1'186	-	0
27 Etablissements universitaires	906'291	94'757	22'739	-	16
29 Autres tâches d'enseignement	27'090	9'077	10'888	-	566
3 Culture et loisirs	163'437	30'941	8'070	-	-
30 Encouragement à la culture	89'416	24'230	7'323	-	-
31 Monuments et sites	6'465	3'413	1	-	-
34 Sports	7'014	3'298	541	-	-
39 Eglises	60'541	-	204	-	-
4 Santé	1'138'943	14'880	3'971	-	5'181
40 Hôpitaux	688'870	-	-	-	-
41 Homes médicalisés	95'511	-	7	-	-
42 Cliniques psychiatriques	115'466	-	-	-	-
44 Soins à domicile	94'485	-	-	-	-
45 Lutte contre les maladies	73'914	-	-	-	-
46 Service médical des écoles	2'141	-	-	-	-
47 Contrôle des denrées alimentaires	3'749	3'211	33	-	16
49 Autres dépenses de santé	64'808	11'669	3'931	-	5'164
5 Prévoyance sociale	2'106'536	59'888	9'646	-	6'105
50 Assurance-vieillesse et survivants	94'337	-	-	-	-
51 Assurance-invalidité	70'013	-	-	-	-
52 Assurance-maladie	319'875	-	10	-	-
53 Autres assurances sociales	462'369	-	-	-	-
54 Protection de la jeunesse	138'176	26'590	2'544	-	215
55 Invalidité	165'838	-	227	-	-
56 Construction de logements	6'961	1'422	418	-	-
58 Assistance	848'224	31'877	6'447	-	5'890
59 Actions d'entraide	744	-	-	-	-

Classification fonctionnelle et économique des charges --- Comptes 2013 (en milliers de francs)

Classification économique

Comptes de fonctionnement						Comptes d'investissement		
34	35	36	37	38	39	50	56	57
Parts et contributions avec ou sans affectation	Remboursements, participations, subventions à des collectivités publiques	Aides, subventions à des institutions privées	Subventions redistribuées	Attributions aux fonds	Imputations internes	Investissements propres	Subventions, participations accordées	Subventions redistribuées
-	37'090	30'461	1'336	16'024	-	20'273	-4	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	37'090	28'229	-	16'024	-	20'176	-4	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	2'232	1'336	-	-	97	-	-
-	4'394	8'996	-	13'819	1'446	48'643	-	-
-	17	4'998	-	4'130	90	9'783	-	-
-	3'848	109	-	-	-	1'634	-	-
-	-	2'754	-	-	1'356	-	-	-
-	529	-	-	287	-	37'227	-	-
-	-	-	-	4'615	-	-	-	-
-	-	1'134	-	4'787	-	-	-	-
-	181'587	746'903	169'354	4'461	4'690	69'424	-	-
-	1'080	-	-	-	-	-	-	-
-	7'228	4'214	-	-	-	-	-	-
-	10'823	209'495	-	-	425	-	-	-
-	4'902	67'583	-	26	288	25'856	-	-
-	6'580	25'526	-	893	264	5'762	-	-
-	236	684	-	-	12	9'203	-	-
-	147'653	439'078	169'354	395	3'697	28'602	-	-
-	3'085	323	-	3'147	4	-	-	-
-	2'038	82'663	-	33'604	-	5'121	1'000	-
-	-	21'304	-	32'780	-	2'779	1'000	-
-	-	-	-	824	-	2'228	-	-
-	2'038	1'137	-	-	-	-	-	-
-	-	60'222	-	-	-	115	-	-
-	-	1'077'538	-	1'815	-	35'559	-	-
-	-	655'483	-	-	-	33'386	-	-
-	-	95'504	-	-	-	-	-	-
-	-	113'782	-	-	-	1'684	-	-
-	-	94'485	-	-	-	-	-	-
-	-	73'914	-	-	-	-	-	-
-	-	2'141	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	489	-	-
-	-	42'229	-	1'815	-	-	-	-
-	93'707	1'930'218	6'962	-	-	9	-	-
-	-	94'337	-	-	-	-	-	-
-	-	70'013	-	-	-	-	-	-
-	-	319'865	-	-	-	-	-	-
-	-	462'369	-	-	-	-	-	-
-	-	101'856	6'962	-	-	9	-	-
-	-	165'610	-	-	-	-	-	-
-	-	5'121	-	-	-	-	-	-
-	93'707	710'303	-	-	-	-	-	-
-	-	744	-	-	-	-	-	-

Classification fonctionnelle et économique des charges --- Comptes 2013 (en milliers de francs)

Classification fonctionnelle	TOTAL	Classification économique			
		Comptes de fonctionnement			
		30 Autorités et personnel	31 Biens, services et marchandises	32 Intérêts passifs	33 Amortissements
6 Trafic	414'639	61'334	54'175	-	20'467
60 Routes nationales	43'596	15'605	17'986	-	5'557
61 Routes cantonales	169'302	39'213	30'192	-	2'914
64 Chemins de fer fédéraux	22'288	-	-	-	-
65 Trafic régional	140'185	-	-	-	-
66 Navigation lacustre et fluviale	14'760	-	-	-	-
68 Communications	8'436	3'406	4'535	-	495
69 Autres tâches relatives au trafic	16'072	3'110	1'461	-	11'501
7 Environnement	80'411	32'082	12'714	-	28
70 Approvisionnement en eau	14'687	341	2'129	-	-
71 Protection des eaux	5'890	2'599	429	-	-
72 Traitement des déchets	2'648	-	-	-	-
75 Correction des eaux	17'278	8'523	6'122	-	4
77 Protection de la nature	15'622	2'676	407	-	-
78 Environnement - Autres	9'677	4'701	2'302	-	25
79 Aménagement	14'609	13'242	1'326	-	-
8 Economie publique	411'071	29'151	17'093	-	-452
80 Agriculture	319'476	12'670	5'530	-	55
81 Sylviculture	30'415	6'860	6'500	-	3
82 Chasse et pêche	7'445	3'283	1'234	-	0
84 Industrie - Artisanat et commerce	33'320	4'643	2'090	-	-510
86 Energie	20'415	1'695	1'739	-	-
9 Finances et impôts	587'087	618	84	59'142	255'983
91 Conventions fiscales	56'551	-	-	-	-
93 Parts aux recettes	186'837	-	-	-	-
94 Gérance fortune et dettes	62'716	618	84	59'142	-
99 Postes non ventilables	280'983	-	-	-	255'983
TOTAL	9'551'410	3'087'861	514'706	59'146	309'778

Classification fonctionnelle et économique des charges --- Comptes 2013 (en milliers de francs)

Classification économique

Comptes de fonctionnement						Comptes d'investissement		
34	35	36	37	38	39	50	56	57
Parts et contributions avec ou sans affectation	Remboursements, participations, subventions à des collectivités publiques	Aides, subventions à des institutions privées	Subventions redistribuées	Attributions aux fonds	Imputations internes	Investissements propres	Subventions, participations accordées	Subventions redistribuées
-	310	166'089	423	40'131	733	59'833	11'144	-
-	6	-	8	3	679	3'750	-	-
-	304	-	415	40'128	53	56'083	-	-
-	-	20'550	-	-	-	-	1'739	-
-	-	140'118	-	-	-	-	67	-
-	-	5'421	-	-	-	-	9'338	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	8'275	671	12'036	1'709	-	4'859	6'509	1'527
-	5'763	29	6'426	-	-	-	-	-
-	-	14	-	-	-	-	2'848	-
-	-	-	-	-	-	-	2'648	-
-	89	-	-	-	-	-	1'013	1'527
-	1'305	505	4'180	1'709	-	4'839	-	-
-	1'098	102	1'430	-	-	19	-	-
-	20	20	-	-	-	-	-	-
-	6'395	57'112	274'043	11'687	245	1	10'661	5'135
-	124	24'004	259'994	1'195	8	-	10'761	5'135
-	6'252	1'430	9'336	33	-	-	-	-
-	18	1'071	313	1'526	-	-	-	-
-	-	22'698	4'400	-	-	-	-	-
-	-	7'910	-	8'932	237	1	-100	-
243'388	-	2'872	-	25'000	-	-	-	-
56'551	-	-	-	-	-	-	-	-
186'837	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	2'872	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	25'000	-	-	-	-
243'388	333'796	4'103'522	464'154	148'250	7'114	243'722	29'309	6'662

Classification fonctionnelle des charges --- 2003 - 2013 (en milliers de francs)

	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
0 Administration générale.....	1'254'160	1'066'597	433'994	450'927	432'773	384'817	399'049	328'867	316'701	324'164	360'648
01 Législatif et exécutif.....	10'520	10'433	9'987	10'371	10'155	9'725	9'972	10'236	10'158	10'990	9'971
02 Administration générale.....	1'184'988	993'642	367'568	377'768	350'996	316'075	334'694	269'335	260'606	265'498	305'100
03 Prestations aux pensionnés.....	4'961	4'663	4'552	4'713	9'570	4'393	4'380	4'177	4'237	4'065	3'918
09 Tâches non ventilables.....	53'691	57'859	51'887	58'075	62'052	54'624	50'003	45'119	41'700	43'611	41'659
1 Sécurité publique.....	658'165	624'619	580'975	566'234	531'050	522'702	482'149	482'670	479'996	511'470	473'362
10 Protection juridique.....	115'486	117'810	133'475	113'310	104'447	98'227	96'001	97'201	101'588	121'454	93'725
11 Police.....	229'901	238'335	206'854	200'621	191'051	182'554	172'976	168'240	168'933	170'054	176'145
12 Justice.....	145'535	141'304	129'061	138'357	133'312	139'336	119'158	123'533	101'197	105'391	88'165
13 Exécution des peines.....	141'785	108'561	94'343	92'094	83'503	85'078	81'989	80'745	95'594	100'944	100'066
15 Défense nationale militaire.....	9'928	4'696	4'756	4'703	4'986	5'145	5'231	6'623	6'901	7'628	8'799
16 Défense nationale civile.....	15'530	13'913	12'486	17'149	13'751	12'361	6'794	6'328	5'783	5'999	6'462
2 Enseignement.....	2'736'961	2'697'823	2'588'324	2'534'485	2'440'860	2'242'759	2'030'160	2'005'323	2'006'088	1'927'796	1'883'469
20 Jardins d'enfants.....	116'363	113'933	116'270	108'728	101'857	94'257	91'707	90'100	91'364	12'072	-
21 Ecoles publiques.....	787'945	787'144	806'672	788'076	757'883	724'497	686'158	683'236	678'697	785'492	770'948
22 Ecoles spécialisées.....	338'388	329'675	200'464	198'123	192'675	180'510	101'000	97'665	95'550	100'360	119'229
23 Formation professionnelle.....	278'027	250'785	246'324	228'901	241'376	227'509	257'604	237'444	245'176	200'739	219'714
24 Formation des instituteurs.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14
25 Ecoles de formation générale.....	262'984	252'757	254'399	251'101	195'576	185'891	176'898	174'130	186'967	169'340	149'317
26 Formation professionnelle supérieure.....	19'873	34'372	10'396	9'461	5'028	7'361	7'250	7'319	3'986	11'626	14'192
27 Etablissements universitaires.....	906'291	912'064	862'521	854'901	865'836	746'328	640'314	648'189	637'473	582'749	525'311
29 Autres tâches d'enseignement.....	27'090	17'093	91'278	95'194	80'629	76'406	69'229	67'239	66'875	65'418	84'744
3 Culture et loisirs.....	163'437	129'272	125'156	141'840	117'811	112'563	111'371	111'144	111'412	114'446	117'114
30 Encouragement à la culture.....	89'416	55'326	51'380	68'805	46'371	42'468	41'239	41'383	39'909	39'408	42'356
31 Monuments et sites.....	6'465	5'678	2'993	2'969	3'538	4'128	4'830	7'010	6'871	6'424	4'528
33 Parcs publics et chemins pédestres.....	-	-	-	-	-	-	-	141	130	126	21
34 Sports.....	7'014	6'721	6'058	6'732	6'001	5'855	5'541	5'027	4'999	5'170	5'021
35 Autres loisirs.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
39 Eglises.....	60'541	61'547	64'725	63'334	61'901	60'112	59'761	57'584	59'503	63'318	65'188
4 Santé.....	1'138'943	1'059'261	972'357	995'588	1'055'758	886'686	792'766	791'297	800'361	943'207	963'360
40 Hôpitaux.....	688'870	676'636	601'977	587'152	580'593	557'026	495'642	503'646	502'502	615'731	574'676
41 Homes médicalisés.....	95'511	89'393	93'126	144'192	221'428	93'132	95'486	95'652	93'717	108'032	107'953
42 Cliniques psychiatriques.....	115'466	109'136	102'151	99'993	93'152	90'070	80'133	69'868	67'761	96'059	92'015
44 Soins à domicile.....	94'485	92'134	85'241	78'901	71'286	65'227	48'369	49'092	49'552	48'718	31'379
45 Lutte contre les maladies.....	73'914	34'889	34'636	29'254	30'293	28'022	28'105	26'026	26'753	22'623	23'894
46 Service médical des écoles.....	2'141	2'068	2'236	2'323	2'610	2'140	2'137	2'125	2'403	2'438	-
47 Contrôle des denrées alimentaires.....	3'749	3'072	3'891	6'566	6'290	5'498	5'133	5'109	5'127	5'063	4'275
49 Autres dépenses de santé.....	64'808	51'933	49'099	47'207	50'106	45'570	37'761	39'779	52'546	44'543	129'168

5 Prévoyance sociale.....	2'106'536	2'052'639	1'920'355	1'764'941	1'648'763	1'578'270	1'585'179	1'534'438	1'461'641	1'396'501	1'311'079
50 Assurance-vieillesse et survivants.....	94'337	87'967	81'151	-	-	17'985	104'924	100'760	100'705	97'839	98'040
51 Assurance-invalidité.....	70'013	70'020	67'641	-	-	25'343	147'844	141'976	141'899	132'945	124'632
52 Assurance-maladie.....	319'875	299'524	285'050	395'934	364'488	340'636	326'509	344'439	323'369	324'480	316'612
53 Autres assurances sociales.....	462'369	456'259	418'948	396'517	384'204	358'425	321'273	301'426	298'454	303'661	279'950
54 Protection de la jeunesse.....	138'176	139'451	146'243	132'164	125'639	118'279	96'616	89'838	86'773	87'689	82'406
55 Invalidité.....	165'838	185'163	173'482	162'934	154'281	136'422	29'360	28'006	28'160	35'229	28'238
56 Construction de logements.....	6'961	7'033	18'008	8'621	8'759	9'031	9'146	12'079	13'466	12'305	13'472
58 Assistance.....	848'224	806'596	729'255	668'291	610'967	571'725	549'279	515'481	468'601	402'138	367'016
59 Actions d'entraide.....	744	626	577	480	425	424	229	432	214	215	713
6 Trafic.....	414'639	353'169	352'755	349'293	286'582	260'339	281'398	295'516	351'371	365'514	347'919
60 Routes nationales.....	43'596	32'359	44'618	53'628	52'507	56'114	106'687	128'322	177'829	191'246	176'827
61 Routes cantonales.....	169'302	135'412	127'797	110'774	71'311	60'255	64'964	65'544	74'159	75'911	77'339
62 Routes communales.....	-	-	-	-	-	-	-	585	407	1'483	1'105
64 Chemins de fer fédéraux.....	22'288	25'892	23'109	18'998	18'741	19'041	13'214	13'300	13'836	14'414	14'399
65 Trafic régional.....	140'185	140'545	144'746	137'134	133'314	115'588	89'377	80'087	78'254	75'741	71'515
66 Navigation lacustre et fluviale.....	14'760	15'135	6'895	7'202	7'303	6'428	4'608	5'176	4'392	4'603	4'916
68 Communications.....	8'436	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
69 Autres tâches relatives au trafic.....	16'072	3'826	5'590	21'557	3'406	2'913	2'549	2'501	2'494	2'116	1'818
7 Environnement.....	80'411	80'563	67'156	72'987	76'280	65'812	71'939	98'091	139'138	91'595	81'670
70 Approvisionnement en eau.....	14'687	6'851	6'749	8'619	7'726	8'867	14'184	16'112	13'642	14'547	14'669
71 Protection des eaux.....	5'890	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
72 Traitement des déchets.....	2'648	3'001	1'248	3'489	3'435	1'694	1'832	37'120	80'222	32'006	20'427
75 Correction des eaux.....	17'278	36'890	29'361	30'282	25'866	27'146	28'202	21'469	21'599	19'293	20'405
76 Avalanches.....	-	158	1'430	122	768	-	100	136	155	114	78
77 Protection de la nature.....	15'622	15'501	11'002	14'029	18'959	12'541	10'727	7'401	5'012	7'261	7'866
78 Environnement - Autres.....	9'677	7'244	6'428	5'440	5'208	5'072	4'849	4'040	3'757	3'885	4'075
79 Aménagement.....	14'609	10'918	10'938	11'006	14'318	10'492	12'045	11'813	14'751	14'489	14'150
8 Economie publique.....	411'071	443'645	552'413	409'830	412'255	356'489	353'646	337'197	354'640	337'539	363'921
80 Agriculture.....	319'476	317'860	305'905	303'584	298'637	273'992	281'606	272'734	272'880	269'590	277'810
81 Sylviculture.....	30'415	34'018	31'209	32'758	31'211	30'783	30'316	27'340	30'386	34'915	47'126
82 Chasse et pêche.....	7'445	7'858	7'450	6'678	6'870	6'659	4'987	4'918	5'170	5'096	5'412
83 Tourisme.....	-	-	-	-	-	-	8'515	8'505	8'604	8'306	8'383
84 Industrie - Artisanat et commerce.....	33'320	62'997	87'786	35'911	43'852	32'371	15'968	18'426	35'368	16'152	22'121
86 Energie.....	20'415	20'912	120'063	30'899	31'685	12'685	12'255	5'275	2'232	3'480	3'069
9 Finances et impôts.....	587'087	589'099	758'538	1'174'691	1'168'667	1'152'823	1'204'989	868'974	714'279	607'750	587'291
91 Convention fiscale.....	56'551	51'539	46'126	42'114	40'067	35'812	-	-	-	-	-
92 Péréquation financière.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 Parts aux recettes.....	186'837	167'390	285'639	496'457	90'044	115'098	134'850	86'591	74'335	60'332	82'517
94 Gérance fortune et dettes.....	62'716	69'723	83'940	105'170	125'971	176'096	201'467	232'535	260'293	292'699	278'414
99 Postes non ventilables.....	280'983	300'447	342'833	530'950	912'585	825'817	868'672	549'848	379'651	254'719	226'360
TOTAL.....	9'551'410	9'096'687	8'352'023	8'460'816	8'170'799	7'563'262	7'312'647	6'853'517	6'735'628	6'619'982	6'489'833
dont Compte de fonctionnement.....	9271'716	8'790'375	8'081'360	8'113'424	7'974'754	7'381'655	7'081'138	6'580'827	6'362'152	6'240'749	6'123'013
Compte d'investissement.....	279'694	306'312	270'663	347'392	196'045	181'606	231'510	272'690	373'476	379'233	366'820

Charges et revenus des départements d'après leur nature - comptes 2013

Comptes de fonctionnement	Compte général	Sécurité et environnement	Formation, jeunesse et culture
3. Charges	9'271'715'850	383'510'502	2'660'845'523
30. Autorités et personnel.....	3'087'861'467	242'554'723	1'469'423'895
31. Biens, services et marchandises.....	514'705'948	60'380'898	111'101'051
32. Intérêts passifs.....	59'145'838	--	--
33. Amortissements.....	309'778'013	1'308'124	1'255'953
34. Parts et contributions avec / sans affectation.....	243'387'974	--	--
35. Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques.....	333'795'591	21'992'407	181'587'004
36. Aides et subventions à des institutions privées.....	4'103'522'475	12'550'414	709'864'089
37. Subventions redistribuées.....	464'154'489	21'684'665	176'316'195
38. Attributions aux fonds.....	148'250'257	22'797'958	6'611'294
39. Imputations internes.....	7'113'799	241'313	4'686'042
4. Revenus	9'279'594'684	507'324'761	464'792'722
40. Impôts.....	5'760'214'734	224'692'725	--
41. Patentes, concessions.....	19'104'450	16'664'522	--
42. Revenu du patrimoine.....	294'700'201	1'615'789	1'110'931
43. Taxes, émoluments, produits des ventes.....	534'659'650	106'010'749	56'115'648
44. Parts à des recettes fédérales.....	644'286'871	38'636'853	--
45. Participations et remboursements de collectivités publiques.....	1'153'569'910	71'946'038	55'999'880
46. Autres contributions et subventions.....	351'230'721	4'144'666	164'100'872
47. Subventions à redistribuer.....	464'154'489	21'684'665	176'316'195
48. Prélèvements sur les fonds.....	50'559'859	19'986'262	10'467'259
49. Imputations internes.....	7'113'799	1'942'492	681'937
Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	7'878'834	123'814'259	-2'196'052'801

Charges et revenus des départements d'après leur nature - comptes 2013

Intérieur	Santé et action sociale	Economie et sport	Infrastructures et ressources humaines	Finances et relations extérieures	Ordre judiciaire	Secrétariat du Grand Conseil
322'586'701	3'010'540'251	625'422'289	461'041'060	1'657'882'072	142'442'967	7'444'486
114'940'862	50'236'698	47'032'340	136'003'151	913'863'519	106'619'958	7'186'321
87'612'242	8'940'227	10'341'912	118'058'515	85'000'506	33'012'432	258'165
3'812	--	--	--	59'142'026	--	--
13'327'817	11'053'727	-245'319.20	27'043'796	255'991'858	42'057	--
--	--	--	--	243'387'974	--	--
34'037'000	75'815'198	20'054'230	309'753	--	--	--
70'362'901	2'862'679'011	264'566'516	178'338'955	2'406'565	2'754'025	--
--	--	264'394'543	423'318	1'335'767	--	--
960'598	1'815'389	19'180'262	130'899	96'753'857	--	--
1'341'470	--	97'805	732'674	--	14'495	--
71'820'198	1'071'685'712	493'721'116	134'247'787	6'453'324'312	82'652'129	25'947
--	--	19'164'579	--	5'516'357'430	--	--
3'000	--	2'118'652	--	318'277	--	--
59'637	2'459'343	425'864	4'853'554	284'157'204	17'880	--
69'773'863	82'950'516	48'404'504	22'316'007	66'428'168	82'634'249	25'947
--	2'451'840	--	27'641'480	575'556'697	--	--
--	941'381'314	35'945'515	48'016'648	280'515	--	--
5'698	38'129'697	110'686'832	30'375'809	3'787'145	--	--
--	--	264'394'543	423'318	1'335'767	--	--
1'978'000	4'313'002	12'490'822	--	1'324'515	--	--
--	--	89'805	620'970	3'778'595	--	--
-250'766'504	-1'938'854'539	-131'701'172	-326'793'273	4'795'442'240	-59'790'838	-7'418'539

Charges et revenus d'après leur nature --- 2005 - 2013

Comptes de fonctionnement	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
3. Charges.....	9'271'715'850	8'790'375'987	8'081'360'028	8'113'423'986	7'974'754'344	7'381'655'217	7'081'137'567	6'580'826'876	6'362'152'411
30. Autorités et personnel.....	3'087'861'467	2'874'797'550	2'246'117'773	2'179'803'866	2'093'821'329	1'976'587'181	1'950'030'307	1'898'416'588	1'880'627'190
31. Biens, services et marchandises.....	514'705'948	490'849'767	475'518'123	472'206'312	463'629'219	437'184'585	398'918'922	382'499'298	384'954'339
32. Intérêts passifs.....	59'145'838	69'722'380	83'939'335	105'170'142	125'970'507	174'531'595	199'264'363	230'788'226	260'292'614
33. Amortissements.....	309'778'013	343'814'124	329'897'548	592'450'184	952'942'846	873'162'249	902'930'107	588'225'820	430'043'103
34. Parts et contributions avec / sans affectation.....	243'387'974	218'929'844	331'764'686	538'570'223	130'111'084	150'910'554	134'850'161	86'591'419	74'334'532
35. Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques.....	333'795'591	329'385'788	296'981'148	290'815'610	294'109'774	328'305'731	479'333'496	458'206'868	441'660'990
36. Aides et subventions à des institutions privées.....	4'103'522'475	3'951'508'952	3'673'918'788	3'454'169'441	3'407'694'695	2'997'217'572	2'601'335'097	2'539'436'460	2'485'071'191
37. Subventions redistribuées.....	464'154'489	446'484'121	438'961'439	437'034'651	437'158'925	397'927'946	376'181'910	363'686'198	358'363'548
38. Attributions aux fonds.....	148'250'257	56'900'127	195'745'402	33'802'934	60'669'678	34'113'211	22'165'093	15'921'397	13'930'068
39. Imputations internes.....	7'113'799	7'983'335	8'515'786	9'400'623	8'646'288	11'714'594	16'128'111	17'054'602	32'874'837
4. Revenus.....	9'279'594'684	8'796'825'644	8'424'415'898	8'415'062'084	8'322'026'161	7'751'910'498	7'354'721'606	6'848'052'252	6'408'448'322
40. Impôts.....	5'760'214'734	5'442'169'138	5'218'044'625	5'120'563'270	5'120'853'538	4'746'438'131	4'595'481'828	4'248'295'887	3'908'357'358
41. Patentes, concessions.....	19'104'450	20'031'318	18'647'628	18'342'254	19'152'314	17'631'295	16'950'908	16'370'843	16'814'627
42. Revenu du patrimoine.....	294'700'201	289'837'955	372'903'627	357'385'747	348'036'902	350'891'187	253'911'802	236'640'858	249'579'835
43. Taxes, émoluments, produits des ventes.....	534'659'650	482'022'103	433'571'157	450'100'329	421'612'196	403'036'291	396'792'858	381'960'483	347'164'159
44. Parts à des recettes fédérales.....	644'286'871	589'055'300	563'397'790	552'569'554	571'850'496	519'319'554	588'112'205	468'040'465	427'067'193
45. Participations et remboursements de collectivités publiques.....	1'153'569'910	1'120'044'749	1'012'440'598	1'116'297'804	1'054'804'305	985'390'410	824'620'819	801'415'542	747'221'849
46. Autres contributions et subventions.....	351'230'721	352'114'302	333'076'506	322'776'464	310'507'695	299'444'987	277'223'548	309'910'913	302'578'045
47. Subventions à redistribuer.....	464'154'489	446'484'121	438'961'440	437'034'651	437'158'925	397'927'946	376'181'910	363'686'198	358'363'548
48. Prélèvements sur les fonds.....	50'559'859	47'083'323	24'856'741	30'591'389	29'403'503	20'116'104	9'317'616	4'676'461	18'426'872
49. Imputations internes.....	7'113'799	7'983'335	8'515'786	9'400'623	8'646'288	11'714'594	16'128'111	17'054'602	32'874'837
Excédent de charges (-) ou de revenus (+).....	7'878'834	6'449'657	343'055'870	301'638'098	347'271'817	370'255'280	273'584'039	267'225'376	46'295'911

Résumé du produit des impôts de 2003 à 2013

Années	Impôt sur le revenu et la fortune	Impôt à la source	Impôt sur les gains immobiliers (y compris la part des communes)	Impôt sur le bénéfice net et le capital des sociétés	Impôt complémentaire sur les immeubles appartenant aux sociétés et fondations	Impôt spécial des étrangers	Impôt sur les successions et donations	Droit de mutation	Impôt sur les chiens	Taxe des véhicules automobiles, des cycles et des bateaux	Part du canton à l'impôt fédéral direct et à la péréquation intercantonale (-> 2008)
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
2003	2'068'811'725	55'645'065	54'065'042	291'826'490	16'880'182	43'173'456	68'844'869	100'604'583	3'059'583	201'330'499	291'253'244
2004	2'547'792'150	79'391'133	81'199'360	412'249'343	15'953'505	53'387'833	132'421'238	135'014'400	3'038'118	201'849'996	261'222'440
2005	2'818'445'791	80'748'550	91'292'589	389'006'773	19'414'008	54'281'555	84'354'126	134'086'530	3'098'736	204'988'014	294'168'677
2006	2'917'927'001	118'905'838	102'227'820	535'239'300	17'576'333	75'927'892	86'472'806	157'334'409	3'340'823	202'865'312	327'623'661
2007	3'081'021'455	99'046'820	139'929'169	684'997'930	17'810'263	85'521'642	82'188'620	163'531'364	3'358'410	206'118'411	411'551'643
2008	3'259'398'040	149'829'356	107'793'484	658'456'252	19'259'980	77'447'360	91'987'714	140'822'016	3'406'090	208'341'515	282'297'259
2009	3'616'501'655	81'622'852	154'531'070	688'297'187	22'501'802	75'532'825	72'571'381	155'459'564	3'329'825	210'835'758	353'179'990
2010	3'483'867'807	162'713'279	170'692'250	644'223'507	22'941'999	101'909'848	97'154'359	175'163'536	3'429'695	214'182'417	317'088'730
2011	3'521'255'857	161'582'579	168'562'667	713'490'284	22'813'087	103'065'080	89'176'646	167'794'201	3'468'160	218'584'814	319'759'310
2012	3'662'290'428	224'970'859	178'539'576	692'146'062	25'754'621	108'743'102	112'503'466	157'794'113	3'488'193	221'994'886	338'202'557
2013	3'984'695'036	190'050'954	167'981'032	728'572'397	26'727'535	106'039'670	108'747'427	172'248'549	3'545'335	224'692'725	377'373'382

Résumé du produit des patentes, régales et autres revenus de l'Etat de 2003 à 2013

Années	Produit de la régale des sels	Droit de timbre cantonal et part à l'impôt anticipé fédéral	Intérêts et produits des titres et placements	Part du canton à la taxe d'exemption du service militaire	Part du canton au bénéfice de la Banque Nationale Suisse	Patentes et impôt sur la vente au détail du tabac	Patentes diverses	Autorisations de séjour et d'établissement, Visas	Produits / charges (-) nets Forêts, Chasse, Pêche	Concessions d'eau
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
2003	185'886	14'733'415	66'751'370	3'211'976	126'075'779	219'494	16'237'403	4'195'070	-5'011'967	14'473'461
2004	224'200	19'507'155	77'416'088	2'957'882	139'100'119	221'091	18'583'450	4'075'055	-3'899'100	13'346'203
2005	155'777	26'915'627	79'036'641	1'878'040	143'767'966	203'249	18'448'329	3'440'893	-8'539'391	14'933'534
2006	197'393	25'608'086	65'627'543	2'294'837	123'550'063	224'601	19'365'083	3'055'326	-8'638'023	14'500'856
2007	126'847	28'555'302	81'720'222	2'345'022	124'126'458	173'872	20'087'643	3'727'676	-8'437'465	14'367'832
2008	115'976	67'916'725	145'511'455	2'407'586	148'069'758	169'241	19'020'454	4'292'914	-8'254'164	14'770'232
2009	119'966	49'314'553	135'982'448	2'061'946	148'352'517	68'033	22'187'472	3'816'349	-9'182'591	14'047'140
2010	166'170	53'889'507	145'492'610	2'821'026	149'324'554	156'854	20'971'615	3'683'167	-8'596'055	14'283'983
2011	147'933	56'251'050	150'149'918	2'843'317	150'598'402	276'063	20'203'604	3'777'549	-8'366'669	14'795'877
2012	152'260	50'740'850	151'723'804	2'771'056	64'939'600	155'152	22'348'260	4'576'810	-9'356'694	16'089'989
2013	157'719	60'264'015	149'747'794	2'323'462	66'074'640	160'558	21'983'855	5'732'495	-9'726'126	15'293'575

Evolution de la fortune nette ou du découvert, de l'autofinancement et de la dette consolidée --- 2003-2013

(en millions de francs)

	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Evolution de la fortune nette ou du découvert											
Fortune nette (+) / Découvert (-) au 1er janvier.....	+ 539.7	+ 461.8	+ 28.6	+ 362.4	- 571.2	- 1'526.9	- 2'429.6	- 2'875.1	- 4'012.9	- 4'196.5	- 4'243.9
Excédent de revenus des comptes de fonctionnement.....	+ 7.8	+ 6.4	+ 343.1	+ 301.6	+ 347.3	+ 370.3	+ 273.6	+ 267.2	+ 46.3	- 143.8	- 385.3
Excédent de charges des comptes de fonctionnement.....											
Compte de Pertes (-) & Profits (+).....	+ 113.2	+ 71.5	+ 90.1	- 635.4	+ 15.1	+ 25.4	+ 69.1	+ 38.3	+ 1'091.5	+ 327.4	+ 432.7
Compte de résultat : Perte (-) / Profit (+) de l'exercice.....	+ 121.0	+ 77.9	+ 433.2	- 333.8	+ 362.4	+ 395.7	+ 342.7	+ 305.6	+ 1'137.8	+ 183.6	+ 47.4
Amortissement du découvert.....				+ 571.2	+ 560.0	+ 560.0	+ 560.0	+ 140.0			
Fortune nette (+) / Découvert (-) au 31 décembre.....	+ 660.7	+ 539.7	+ 461.8	+ 28.6	+ 362.4	- 571.2	- 1'526.9	- 2'429.6	- 2'875.1	- 4'012.9	- 4'196.5
Evolution de l'autofinancement											
Dépenses d'investissement.....	240.9	257.9	234.2	304.2	166.4	153.8	140.9	157.8	160.4	187.1	201.4
Amortissements.....	155.8	145.2	166.5	446.9	839.7	779.9	809.2	424.9	339.6	219.0	222.9
Taux d'autofinancement (amortissements / investissements).....	64.7	56.3	71.1	146.9	504.7	507.0	574.1	269.3	211.8	117.1	110.7
Degré d'autofinancement (résultat de fonctionnement + amortissements / investissements).....	67.9	58.8	217.6	246.0	713.5	747.8	768.3	438.7	240.6	40.2	- 80.7
Evolution de la dette consolidée											
Dette consolidée à long terme, y compris emprunts échus l'année suivante.....	1'075.0	1'985.0	2'060.0	2'560.0	3'290.0	3'890.0	5'410.0	6'000.0	6'635.0	6'972.5	6'977.8
Variation par rapport à l'année précédente.....	- 910.0	- 75.0	- 500.0	- 730.0	- 600.0	- 1'520.0	- 590.0	- 635.0	- 337.5	- 5.3	+ 1'394.0
Intérêts de la dette consolidée.....	43.7	53.1	67.3	86.4	107.2	157.9	186.8	216.0	238.9	267.7	248.6
Variation par rapport à l'année précédente.....	- 9.4	- 14.2	- 19.1	- 20.7	- 50.7	- 28.9	- 29.2	- 22.9	- 28.9	+ 19.1	- 0.3
Intérêts en % de la dette consolidée.....	4.1	2.7	3.3	3.4	3.3	4.1	3.5	3.6	3.6	3.8	3.6

Compte de Pertes et Profits par département et par nature d'imputation

2013	PERTES				PROFITS						
	Charge résultant d'exercices antérieurs	Moins-value sur élément du bilan	Insuffisance de caisse	Annulation de solde disponible sur décret d'investissement	Annulation de crédit reporté échu	Produit résultant d'exercices antérieurs	Plus-value sur élément du bilan	Produit extraordinaire	Liquidation de succession dévolue à l'Etat	Excédent de caisse	
DSE	-	57'600.00	817.40	3'510'435.81	57'844.75	5'200.91	515'000.00	-	-	-	
DFJC	-	-	4'949.40	818'764.41	3'800.00	-	-	175'000.00	-	-	
DINT	-	4'170.00	20.00	-	232'032.99	-	23'177.85	-	-	10.00	
DSAS	-	100'000.00	-	3'452'592.15	34'558.90	-	-	-	-	-	
DECS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	44.00	
DIRH	-	-	-	4'025'216.59	17'891.00	-	49'292.00	-	-	7.60	
DFIRE	-	55'047.80	-	3'361'506.74	249'951.32	-	38'939'119.46	57'622'520.00	267'517.34	-	
OJV	-	-	3'152.00	-	-	63'551.68	-	-	-	-	
TOTAL	-	216'817.80	8'938.80	15'168'515.70	596'078.96	68'752.59	39'526'589.31	57'797'520.00	267'517.34	61.60	

	Pertes	Profits
Département de la sécurité et de l'environnement	58'417.40	4'088'481.47
Département de la formation, de la jeunesse et de la culture	4'949.40	997'564.41
Département de l'intérieur	4'190.00	255'220.84
Département de la santé et de l'action sociale	100'000.00	3'487'151.05
Département de l'économie et du sport	--	44.00
Département des infrastructures et des ressources humaines	--	4'092'407.19
Département des finances et des relations extérieures	55'047.80	100'440'614.86
Ordre judiciaire vaudois	3'152.00	63'551.68
Sous-totaux	225'756.60	113'425'035.50
Solde pour balance, profit net 2013	113'199'278.90	
Totaux égaux	113'425'035.50	113'425'035.50

Résultat compte de fonctionnement et compte de résultat 2013

Libellé	31.12.2013
<p align="center"><u>Présentation du résultat du compte de fonctionnement avant et après les charges d'amortissements du patrimoine administratif</u></p>	
Charges du compte de fonctionnement avant amortissements	9'115'956'450.38
Revenus du compte de fonctionnement.....	9'279'594'683.70
Résultat du compte de fonctionnement avant amortissements.....	163'638'233.32
Amortissements du patrimoine administratif (investissement).....	-155'759'400.00
Résultat du compte de fonctionnement après amortissements, excédent de revenus	7'878'833.32
<p align="center"><u>Compte de résultat 2013</u></p>	
Excédent de revenus ressortant du compte de fonctionnement.....	7'878'833.32
Profit net du compte de "Pertes & Profits".....	113'199'278.90
Résultat de l'exercice 2013, bénéfice	121'078'112.22

ACTIF

Bilan au 31

	au 31.12.2013	au 31.12.2012
10 PATRIMOINE FINANCIER.....	5'072'049'312.14	5'655'368'537.33
100 Disponibilités.....	2'076'305'453.22	2'695'727'205.42
1001 Caisse.....	1'688'504.61	1'373'326.36
1002 Poste.....	354'109'861.73	665'046'555.53
1003 Banques.....	1'720'507'086.88	2'029'307'323.53
101 Débiteurs et comptes courants.....	2'362'559'564.62	2'302'636'006.17
1010 Impôt anticipé à récupérer.....	1'381'549.46	588'382.03
1011 Avances à régulariser.....	1'921'892.38	1'581'300.97
1012 Comptes courants.....	565'497'594.96	550'856'007.06
1013 Créances d'impôt.....	1'408'988'012.45	1'360'007'736.34
1016 Parts de la Confédération et de tiers aux dépenses d'investissement.....	30'305'176.00	22'649'184.35
1017 Débiteurs.....	77'638'420.48	100'409'551.27
Débiteurs du CHUV.....	169'629'623.96	149'985'351.19
1019 Autres créances.....	107'197'294.93	116'558'492.96
102 Placements.....	238'582'659.79	236'790'756.00
1022 Actions et participations.....	170'595'778.28	170'595'778.28
1023 Prêts.....	7'494'983.57	7'376'624.28
1024 Immeubles de réserve.....	36'617'028.10	35'952'197.55
1028 Inventaires.....	4'456'069.67	4'412'760.15
1029 Autres placements.....	2'016'435.00	2'173'680.65
Portefeuille titres des fonds gérés par l'Etat de Vaud (GFE).....	17'402'365.17	16'279'715.09
103 Comptes transitoires.....	394'601'634.51	420'214'569.74
1031 Actifs transitoires.....	389'871'824.50	400'672'583.19
1039 Comptes de régularisation.....	4'729'810.01	19'541'986.55
11 PATRIMOINE ADMINISTRATIF.....	2'333'426'746.10	2'185'158'295.74
114 Investissements.....	1'239'749'574.23	1'148'934'308.66
1141 Terrains non bâtis à amortir.....	255'257.75	538'357.75
1142 Ouvrages de génie civil à amortir.....	197'078'029.46	164'635'016.24
11431 Bâtiments et constructions à amortir.....	746'406'574.63	692'868'978.85
11432 Bâtiments et constructions.....	24'027'244.30	24'082'244.30
11433 Immobilisations du CHUV.....	100'928'423.43	94'041'628.45
1144 Crédits d'études.....	6'680'657.57	7'070'812.16
1145 Forêts - Investissements à amortir.....	18'878'302.80	19'449'395.86
Forêts.....	25'959'218.00	26'016'818.00
1146 Mobilier et installations à amortir.....	54'185'207.19	55'127'953.46
1147 Machines et véhicules.....	11'680'010.81	12'449'357.46
1148 Inventaires.....	37'752'798.22	36'897'702.01
1149 Autres investissements à amortir.....	15'917'850.07	15'756'044.12
115 Prêts et participations.....	927'314'593.45	885'829'986.95
1151 Participations.....	9'372'475.00	9'372'475.00
11561 Prêts divers.....	13'865'498.00	4'132'165.00
11571 Prêts LIM.....	11'408'905.00	13'308'975.00
11572 Prêts LDR.....	13'038'985.00	16'508'720.00
11579 Prêts pôles de développement.....	7'878'514.25	8'631'894.65
Prêts développement, économie, tourisme.....	69'134'022.00	66'918'251.00
1158 Prêts transports publics.....	549'718'054.00	528'180'598.95
Prêts logements.....	44'599'959.85	41'554'616.95
Prêts FIA & FIF.....	208'298'180.35	197'222'290.40
116 Subventions d'investissements accordées à des cantons, communes et institutions privées.....	166'362'578.42	150'394'000.13
	7'405'476'058.24	7'840'526'833.07

décembre 2013

PASSIF

	au 31.12.2013	au 31.12.2012
20 FONDS ETRANGERS.....	6'331'569'838.56	6'895'484'231.79
200 Engagements courants.....	2'314'727'517.79	2'562'622'704.31
2001 Créanciers.....	1'709'823'111.04	1'931'933'249.90
Créanciers du CHUV.....	80'366'694.91	73'351'887.81
2006 Comptes courants créanciers.....	523'873'089.63	556'550'104.26
2007 Coupons et titres à payer.....	20'000.00	20'000.00
2008 TVA due.....	644'622.21	767'462.34
201 Dettes à court terme.....	--	1'160'000'000.00
2011 Banques.....	--	--
Reconnaisances de dette.....	--	660'000'000.00
Emissions privées.....	--	--
Emprunts publics.....	--	500'000'000.00
202 Dettes à long terme.....	1'075'000'000.00	825'000'000.00
2021 Reconnaisances de dette.....	550'000'000.00	550'000'000.00
2022 Emissions privées.....	--	--
2023 Emprunts publics.....	525'000'000.00	275'000'000.00
205 Comptes transitoires.....	2'941'842'320.77	2'347'861'527.48
2051 Passifs transitoires.....	2'842'419'576.94	1'907'243'230.68
2059 Comptes de régularisation.....	99'422'743.83	440'618'296.80
22 FONDS.....	413'173'757.22	405'388'251.04
2201 Fonds.....	229'330'061.52	228'105'321.43
Fonds affectés : bénéficiaire GFE.....	17'402'365.17	16'279'715.09
Fonds du CHUV.....	141'451'467.39	142'206'398.93
(F) Fonds de réserve du CHUV.....	24'989'863.14	18'796'815.59
29 FORTUNE NETTE.....	660'732'462.46	539'654'350.24
Fortune nette à la fin de l'exercice précédent.....	539'654'350.24	461'763'194.58
(R) Résultat net de l'exercice *.....	121'078'112.22	77'891'155.66
	7'405'476'058.24	7'840'526'833.07
(F) Fonds de réserve du CHUV au 1er janvier	18'796'815.59	11'999'578.96
Excédent / Déficit (-) annuel du CHUV	6'193'047.55	6'797'236.63
Fonds de réserve du CHUV au 31 décembre	24'989'863.14	18'796'815.59
(R) Résultat de fonctionnement de l'exercice	7'878'833.32	6'449'657.07
Pertes (-) / Profits extraordinaires	113'199'278.90	71'441'498.59
Compte de résultat, résultat net de l'exercice *	121'078'112.22	77'891'155.66
* Arrêté par le Conseil d'Etat.		
Lausanne, le 2 avril 2014		
Le Président :	Le Chancelier :	
Pierre-Yves Maillard	V. Grandjean	

Elements constitutifs du bilan --- Actif

N = Action nominative	P = Action au porteur	Valeur nominale	Nombre de titres au 31.12.2013	Valeur au bilan au 31.12.2013	Valeur au bilan au 31.12.2012
1003 Banques				1'720'507'086.88	2'029'307'323.53
Comptes divers.....				1'076'906'742.85	780'765'793.14
Placements à court terme.....				600'000'000.00	1'200'000'000.00
Comptes de consignation, Ordre judiciaire vaudois *.....				43'600'344.03	48'541'530.39
* Montants en consignation à l'Ordre judiciaire vaudois, dont la contrepartie figure au passif du bilan, dans le compte 2001 - Créanciers (rubrique "Dépôts").					
1022 Actions et participations (patrimoine financier)				170'595'778.28	170'595'778.28
Banques et institutions financières :					
N Banque Cantonale Vaudoise		10.00	1'448'830	170'593'648.28	170'593'648.28
N Banque Nationale Suisse.....		250.00	1	250.00	250.00
Agriculture :					
N Association suisse des sélectionneurs ASS, à Lausanne.....		100.00	44	--	--
Electricité et énergie :					
N Romande Energie Holding SA, à Morges.....		25.00	48	1'880.00	1'880.00
Sports et loisirs :					
N Société coopérative de l'hippodrome romand d'Yverdon-les-Bains 1).....		100.00	0	--	--
Transports :					
P Matterhorn Gottard Verkehrs AG, à Brig-Glis.....		75.00	60	--	--
N Heliswiss SA, à Belp 2).....		500.00	0	--	--
N Transhelvetica SA, à Neuchâtel.....		1'000.00	250	--	--
Chauffage à distance :					
N CADCIME SA, à Eclépens 3).....		1'000.00	0	--	--
Divers :					
N Société Suisse de Crédit Hôtelier, à Zurich - Parts sociales.....		500.00	500	--	--
N MCH Group SA, à Bâle.....		10.00	1'200	--	--
1151 Participations (patrimoine administratif)				9'372'475.00	9'372'475.00
Banques et institutions financières :					
N Banque Cantonale Vaudoise		10.00	4'313'422	--	--
N Banque Nationale Suisse.....		250.00	3'400	850'000.00	850'000.00
N Coopérative vaudoise de cautionnement, à Pully - Parts sociales.....		10.00	200'000	--	--
N Coopérative romande de cautionnement - PME.....		1'000.00	5'331	--	--
Agriculture :					
N Coopérative agricole d'Orbe, à Orbe - Certificat de parts sociales.....		1'231.80	1	--	--
N Coopérative fruitière lémanique, à Perroy - Parts sociales.....		100.00	79	--	--
N Séchoir à herbe de la Plaine de l'Orbe, à Orbe - Parts sociales.....		100.00	62	--	--
N Landi Moudon - Bercher - Mezières, à Moudon.....		100.00	187	--	--
N Landi Nord Vaudois - Venoge SA, à Orbe.....		100.00	106	--	--
N Sucreries d'Aarberg et de Frauenfeld SA, à Aarberg		10.00	129'180	515'000.00	515'000.00
N Office vaudois de cautionnement agricole (OVCA), Lausanne.....		100.00	4'000	--	--
N Société coopérative de fromagerie régionale du Grand Pré 4).....		100.00	156	--	--
N Organisation intercantonale de certification Sàrl 5).....		2'000.00	2	--	--
Chauffage à distance :					
N Cesla SA, à Lavey-Morcles.....		1'000.00	700	--	--
Electricité et énergie :					
N Romande Energie Holding SA, à Morges.....		25.00	439'999	7'124'975.00	7'124'975.00
P Société des Forces motrices de l'Avançon SA, à Bex - 1ère classe.....		300.00	1'740	522'000.00	522'000.00
N Société des Forces motrices de l'Avançon SA, à Bex - 2ème classe.....		150.00	1'440	--	--
N Société des Forces motrices de l'Avançon SA, à Bex - 3ème classe.....		300.00	2'600	--	--
Immobilier :					
N Société immobilière du Conservatoire de Lausanne SA, à Lausanne.....		1'000.00	500	--	--
N Société vaudoise pour la création de HLM (SVLM) SA, à Crissier.....		1'000.00	1'100	--	--
N Maison du sport international SA, à Lausanne.....		1'000.00	50	--	--
N SI EJMA Lausanne SA, à Lausanne.....		1'000.00	56	--	--

Elements constitutifs du bilan --- Actif

N = Action nominative	P = Action au porteur	Valeur nominale	Nombre de titres au 31.12.2013	Valeur au bilan au 31.12.2013	Valeur au bilan au 31.12.2012
Traitement des déchets :					
N	CRIDEC SA, à Eclépens.....	1'000.00	2'237	--	--
N	Installation de stockage pour déchets stabilisés Oulens SA (ISDS).....	1'000.00	10	--	--
N	SAIDEF SA, à Posieux.....	40.00	68'951	--	--
N	SATOM SA, à Monthey.....	100.00	20	--	--
Transports :					
N	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC) SA	10.00	28'400	--	--
P	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA (LEB) - ordinaires.....	250.00	645	--	--
P	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA (LEB) - privilégiées.....	250.00	2'600	--	--
N	Chemin de fer Montreux-Oberland bernois SA (MOB) - ordinaires.....	10.00	359'040	--	--
P	Chemin de fer Nyon-Saint-Cergue-Morez SA (NStCM) - ordinaires.....	250.00	5'372	--	--
P	Travys SA, à Yverdon-Les-Bains.....	10.00	151'667	--	--
N	Transports publics du Chablais SA, à Aigle	10.00	169'649	--	--
N	Transports publics Montreux-Vevey-Riviera SA (MVR), à Montreux.....	10.00	113'510	--	--
N	Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA (CGN).....	25.00	294'030	--	--
N	S Air Group SA (en liquidation concordataire).....	69.00	25'435	--	--
N	Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA.....	1.00	537'390	--	--
N	Transports publics de la région lausannoise SA (TL).....	250.00	130'380	--	--
N	Mobility Carsharing Suisse, à Lucerne - Parts sociales.....	100.00	96	--	--
Divers :					
N	Tunnel du Grand-Saint-Bernard SA, à Bourg-Saint-Pierre.....	500.00	10'000	--	--
N	Société coopérative Boipac, à Rueyres - Parts sociales.....	25.00	2'000	--	--
P	Saline de Bex SA, à Bex.....	250.00	914	360'500.00	360'500.00
N	Association Forestière Vaudoise et du Bas-Valais - Parts sociales.....	250.00	60	--	--
N	Blanchisseries générales LBG SA, à Montreux.....	1'000.00	800	--	--
N	SODEFOR II, à Echandens - Parts sociales.....	5'000.00	8	--	--
N	YCOM SA, à Yverdon-les-Bains 6).....	100.00	0	--	--
N	Biopôle SA, à Vennes.....	10'000.00	390	--	--
N	Service suisse aux bibliothèques.....	100.00	150	--	--
N	Palexpo S.A.....	10'000.00	1'000	--	--

1) Hippodrome Romand d'Yverdon – vente des parts sociales pour un montant global de CHF 1'000.- correspondant à 1000 parts de CHF 1.- chacune. Le 21.02.2006, le Grand Conseil a chargé le Conseil d'Etat d'aliéner les participations de l'Etat dont les sociétés n'étaient pas délégataires d'une tâche publique. La valeur comptable de l'Hippodrome Romand est de CHF 0. Il a été proposé d'aliéner les 1'000 parts sociales à CHF 1.- par part pour un total de CHF 1'000.- qui sont reprises par l'Hippodrome Romand d'Yverdon-les Bains. Conformément à la PCE, cette plus-value a été enregistrée dans le compte de Pertes et Profits. Date valeur : 07.11.2013.

2) Héliswiss Hélicoptères Suisse SA, Belp – vente des parts sociales pour un montant global de CHF 2'000.- correspondant à 10 actions d'une valeur nominale de CHF 500.- chacune, au prix de CHF 200.- par action. Le 21.02.2006, le Grand Conseil a chargé le Conseil d'Etat d'aliéner les participations de l'Etat dont les sociétés n'étaient pas délégataires d'une tâche publique. La valeur comptable de Héliswiss Hélicoptères Suisse SA est de CHF 0. Il a été proposé d'aliéner les 10 actions à CHF 200.- par action pour un total de CHF 2'000.- qui sont reprises par Schweizerische Helicopter AG à Coire. Conformément à la PCE relative au Rapport sur les participations au 31.12.2012, cette plus-value a été enregistrée dans le compte de Pertes et Profits. Date valeur : 12.11.2013.

3) Vente du solde des actions de la Société Cadcime SA, soit 451 actions à 200.- pièce (valeur nominale CHF 250.-) dans le cadre de l'autorisation de vente accordée par le Conseil d'Etat en date du 19.11.2008. Le titre ayant une valeur au bilan de CHF 0, le résultat de la vente, soit CHF 90'200.- a été entièrement viré au compte de Pertes et Profits (Directive d'exécution No 19 - Conservation, comptabilisation et suivi des participations de l'EV du 02.11.2005, point 5.4.2.2). Date valeur : 07.02.2013.

4) 156 parts sociales de la société coopérative de fromagerie régionale du Grand Pré d'une valeur nominale de CHF 100.- chacune, soit un montant total de CHF 15'600.- qui a fait l'objet d'un crédit supplémentaire complètement compensé, absorbant ainsi son amortissement.

5) 2 parts sociales de CHF 2'000.- de valeur nominale de l'Organisation intercantonale de certification Sàrl pour CHF 2'000.- chacune. Ces deux parts sont financées par les comptes de cette nouvelle structure.

6) Ycom SA en liquidation a été radiée du registre du commerce le 8 mars 2013.

Éléments constitutifs du bilan --- Passif

						Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
201	DETTES A COURT TERME					--	1'160'000'000.00
	2011	Banques.....				--	--
	2013	Reconnaissances de dette.....				--	660'000'000.00
		<i>Emprunts auprès de banques.....</i>				--	660'000'000.00
		2.9000 % UBS SA.....	2003	2013		--	60'000'000.00
	*	2.9000 % UBS SA.....	2003	2013		--	600'000'000.00
	2015	Emprunts publics.....				--	500'000'000.00
		3.2500 % Emprunt public.....	2003	2013		--	500'000'000.00
	* Remarque : Remboursement partiel d'emprunts long terme par anticipation durant l'année 2008.						
202	DETTES A LONG TERME					1'075'000'000.00	825'000'000.00
	2021	Reconnaissances de dette.....				550'000'000.00	550'000'000.00
		<i>Emprunts auprès de banques.....</i>				550'000'000.00	550'000'000.00
		2.7150 % UBS SA.....	2005	2015		250'000'000.00	250'000'000.00
		2.7250 % Bayerische Landesbank.....	2005	2015		250'000'000.00	250'000'000.00
		3.0700 % DEXIA.....	2005	2015		50'000'000.00	50'000'000.00
	2023	Emprunts publics.....				525'000'000.00	275'000'000.00
		1.0000 % Emprunt public.....	2012	2022		275'000'000.00	275'000'000.00
		2.0000 % Emprunt public.....	2013	2033		250'000'000.00	--

Eléments constitutifs du bilan --- Passif

	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
22 FONDS	413'173'757.22	405'388'251.04
2201 Fonds.....	229'330'061.52	228'105'321.43
<i>Département de la sécurité et de l'environnement.....</i>	<i>139'297'996.89</i>	<i>136'486'299.94</i>
Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de PC.....	8'214'034.62	4'329'600.00
Fonds cantonal de la protection civile.....	4'848'709.65	4'804'946.02
Fonds de conservation des forêts.....	466'634.63	446'613.63
Fonds de prévention et d'indemnisation des dégâts du gibier.....	189'512.61	167'881.90
Fonds de conservation de la faune	384'747.27	301'533.81
Fonds cantonal d'aménagement piscicole.....	514'595.70	381'244.97
Fonds pour la protection de la nature.....	1'296'283.75	812'319.08
Fonds pour l'énergie.....	120'297'272.90	122'010'912.58
Fonds de réserve de l'assurance contre les maladies des abeilles	43'046.52	43'792.62
Fonds de réserve de la caisse d'assurance du bétail	3'043'159.24	3'187'455.33
<i>Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.....</i>	<i>16'162'128.28</i>	<i>20'188'042.56</i>
Fonds relatif aux congés sabbatiques du corps enseignant.....	317'260.66	1'594'854.50
Fonds des élèves du Gymnase du Bugnon	294'772.74	302'541.14
Fonds des taxes d'inscription des gymnases	183'030.28	143'517.95
Fonds des élèves du Gymnase de Chamblandes	117'017.99	97'916.14
Fonds des élèves du Gymnase de la Cité	76'812.01	50'518.57
Fonds des élèves du Gymnase de Beaulieu	287'849.55	255'345.19
Fonds des élèves du Gymnase Auguste Piccard	186'154.34	149'171.34
Fonds des élèves du Gymnase de Burier	164'694.95	137'911.88
Fonds des élèves du Gymnase de Nyon	123'769.92	189'321.97
Fonds des élèves du Gymnase d'Yverdon	326'506.03	272'273.24
Fonds des élèves du Gymnase de Morges	174'982.58	131'137.69
Fonds des taxes d'inscription de l'OPTI	230'581.72	247'469.57
Fonds de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne.....	522'133.53	371'141.67
Fonds cantonal des activités culturelles.....	346'096.30	137'232.25
Fonds pour la formation culturelle des adultes.....	13'155.03	2'655.03
Fonds cantonal pour la danse.....	138'500.00	173'500.00
Fonds cantonal d'aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle.....	218'014.30	103'014.30
Fonds pour la promotion culturelle de la Cathédrale de Lausanne	847'282.03	1'137'036.66
Fonds de coordination du réseau vaudois des bibliothèques affiliées au RERO	108'107.88	84'611.18
Fonds de la Bibliothèque cantonale et universitaire	812'769.42	726'206.43
Fonds du Musée des Beaux-Arts	225'366.71	542'056.50
Fonds du Musée de l'Elysée	71'685.99	159'284.37
Fonds du Musée d'archéologie et d'histoire	151'166.41	168'961.41
Fonds des publications du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	208'075.39	244'473.44
Fonds pour la protection de la jeunesse et en faveur de l'enfance malheureuse	10'016'342.52	12'765'890.14
<i>Département de l'intérieur.....</i>	<i>13'466'547.60</i>	<i>15'068'047.60</i>
Fonds cantonal d'urbanisme.....	736'547.60	736'547.60
Fonds d'incitation financière aux fusions des communes.....	12'730'000.00	14'331'500.00
<i>Département de la santé et de l'action sociale.....</i>	<i>5'472'796.29</i>	<i>5'957'716.49</i>
Fonds de perfectionnement du Service de la santé publique.....	58'985.12	53'199.52
Fonds pour la prévention et la lutte contre les addictions.....	2'762'984.75	3'310'171.97
Fonds développement prévention.....	1'093'113.37	880'863.37
Fonds de la dîme de l'alcool.....	1'335'554.30	1'424'558.30
Fonds des Hospices cantonaux	222'158.75	288'923.33

Eléments constitutifs du bilan --- Passif

	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
<i>Département de l'économie et du sport.....</i>	47'759'404.18	43'334'268.01
Fonds cantonal de lutte contre le chômage	23'037'004.18	23'283'977.89
Fonds cantonal d'APGM pour les bénéficiaires d'indemnités de chômage	9'122'771.23	5'630'161.33
Fonds cantonal pour la protection des plantes.....	4'464.97	4'464.97
Fonds arboricole cantonal.....	60'871.26	16'457.26
Fonds maraîcher cantonal.....	361'444.12	348'919.72
Fonds Röstibrücke - Dons élèves promotions.....	650.00	650.00
Fonds pour le groupe des sélectionneurs de Moudon et du Jorat.....	1'600.00	1'600.00
Fonds de prévoyance pour les risques non assurables	14'684'997.15	13'562'435.57
Fonds pour le renforcement du financement cantonal en matière d'asile.....	485'601.27	485'601.27
 <i>Département des infrastructures et des ressources humaines.....</i>	 2'531'500.79	 2'400'601.74
Fonds de réserve pour la reconstitution des terrains de la gravière de Bioley-Orjulaz.....	2'531'500.79	2'400'601.74
 <i>Département des finances et des relations extérieures.....</i>	 4'639'687.49	 4'670'345.09
Interreg IV.....	1'046'299.85	891'714.85
Fonds d'entretien et d'amélioration des installations de l'amphithéâtre romain.....	316'366.90	259'620.20
Fonds cantonal des monuments historiques.....	708'766.99	644'911.49
Fonds d'entretien bâtiment - EVAM - Bex.....	1'296'279.45	1'711'267.75
Fonds d'entretien bâtiment - EVAM - Ste-Croix.....	1'271'974.30	1'162'830.80
 Fonds affectés : bénéficiaire GFE.....	 17'402'365.17	 16'279'715.09
 Fonds du CHUV.....	 141'451'467.39	 142'206'398.93
 Fonds de réserve du CHUV.....	 24'989'863.14	 18'796'815.59

Principes comptables et d'évaluation

Principes comptables

Les comptes 2013 sont présentés en conformité des principes définis à l'article 4 de la Loi sur les finances (LFin) du 20 septembre 2005, notamment ceux relatifs aux principes d'échéance et d'intégralité.

- **Principe d'échéance** : article 4 lettre f) LFin, "les charges et les dépenses, ainsi que les revenus et les recettes, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel s'est produit leur naissance économique. Les recettes fiscales sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les acomptes, les notifications, les décomptes, les bordereaux sont établis, quelle que soit la date de réalisation de l'évènement imposable. En dérogation à cette dernière règle, les douze acomptes en matière d'impôt sur le revenu et la fortune (art.217, al.1LI) de l'année fiscale n, facturés aux contribuables l'année n-1, sont comptabilisés dans l'exercice comptable de l'année n". La part vaudoise de l'impôt fédéral direct est quant à elle comptabilisée à l'encaissement dans les comptes de l'Etat.
- **Principe d'intégralité** : article 4 lettre i) LFin, "la comptabilité doit enregistrer toutes les opérations dans la période correspondante. Aucune provision ni réserve n'est enregistrée dans le compte d'Etat". Par contre, des évaluations d'investissement, de débiteurs, de participations et de prêts peuvent donner lieu à des écritures complémentaires sous forme d'amortissement en vue d'enregistrer des correctifs d'actifs. Ces correctifs d'actifs sont enregistrés en diminution des postes d'actifs concernés. Les obligations présentes résultant d'évènements passés dont l'issue est quasi certaine, signifiant que des charges supplémentaires pour l'année en cours et les années antérieures devront être payées prochainement, sont publiées dans l'annexe Evolution correctifs d'actifs et risques annoncés "Risques annoncés à fin 2013 supérieurs à 1 million".

L'article 50 LFin précise en sus que "Les comptes sont régulièrement tenus à jour conformément aux principes comptables et au plan de comptes. Ils sont ventilés par rubrique et service, respectivement office judiciaire, et sont clôturés au moins une fois par année civile". La Loi sur les subventions et les dispositions transitoires (art. 36 LSubv) prévoient 5 ans pour que le processus soit adapté dans les bases légales spécifiques.

Principes d'évaluation

L'article 51 de la LFin précise que "De manière générale, les actifs figurent au compte de bilan au maximum pour leur prix d'achat ou de revient, compte tenu des amortissements ainsi que des réévaluations commandées par les circonstances". Les principes d'évaluation retenus pour les principaux postes de bilan sont les suivants :

Patrimoine financier

- **Débiteurs** : Les débiteurs figurent au bilan à leur valeur arrêtée au 31 décembre de l'année civile (total des postes ouverts selon un échéancier). Les créances considérées comme irrécouvrables sont amorties. Des correctifs d'actifs sont enregistrés dans les comptes de l'Etat en cas de risque de non recouvrement des créances.
- **Titres et participations** : Les titres et participations figurent au bilan au maximum pour leur prix de revient.
- **Prêts** : Les prêts figurent au bilan pour leur valeur résiduelle diminuée d'éventuels correctifs d'actifs.
- **Immeubles** : Les immeubles et bâtiments sont portés en compte pour leur prix d'acquisition ou de revient diminué d'amortissement si leur valeur économique est inférieure.
- **Autres placements** : Les fortunes des fonds gérées sous forme de portefeuille titres GFE (Gestion de fortune de l'Etat de Vaud) et GBUV (Gestion des biens universitaires vaudois) sont présentées à leur valeur boursière au 31 décembre de l'exercice.

Patrimoine administratif

- **Compte d'investissement** : Les investissements du compte d'investissement sont amortis de manière linéaire à partir du montant fixé par le décret. Le montant des décrets d'investissement adoptés durant le premier semestre d'une année est amorti à compter de l'année qui suit celle de leur adoption. Les décrets adoptés durant le second semestre sont amortis dès la deuxième année. La durée d'amortissement dépend de la nature de l'objet et ne peut excéder une durée de 30 ans. Si les circonstances l'exigent, un amortissement complémentaire est comptabilisé.
- **Titres et participations** : Les titres et participations figurent au bilan au maximum pour leur prix de revient. Toutefois, la loi organisant la BCV a été modifiée à son article 6 par le Grand Conseil avec entrée en vigueur au 1^{er} mai 2010. Elle stipule que « L'Etat détient la majorité absolue du capital actions ». Cette mesure devenue contraignante, une correction de valeur égale au prix de revient des actions BCV détenues dans le patrimoine administratif (50.12% du capital actions) a été enregistrée au bilan, ramenant ainsi leur valeur nette à zéro.
- **Prêts** : Les prêts figurent au bilan à leur valeur nominale diminuée des remboursements ou sont amortis linéairement (prêts non remboursables). En cas de risque avéré de non remboursement ou de renonciation de l'Etat à ses prétentions en la matière, un correctif d'actif est enregistré en réduction du prêt.
- **Autres investissements** : Le patrimoine forêt, qui n'est pas compris dans le compte d'investissement est présenté au bilan pour son estimation fiscale. Les fonds des véhicules et du matériel sont présentés au prix de revient diminué des amortissements prévus par les décrets ainsi que des ventes et autres financements enregistrés au passif et reclassés en diminution de l'actif lors du bouclage des comptes. Enfin, les inventaires sont présentés au prix de revient diminué des amortissements si leur valeur économique est inférieure.

Evolution correctifs d'actifs et risques annoncés

Département et service	Libellé	Situation 1.01.2013	Utilisation	Dotation	Dissolution	Situation 31.12.2013
Evolution des correctifs d'actifs en 2013						
<i>Sur actions :</i>						
DFIRE/SAGEFI	Correction de valeur actions BCV patrimoine administratif.....	670'230'262				670'230'262
	Total correctif d'actif sur actions	670'230'262	-	-	-	670'230'262
<i>Sur prêts :</i>						
DECS/SPECo	Assainissement Prêt Pôle 19 (Biopôle).....	9'150'000			350'000	8'800'000
DECS/SPECo	Assainissement Prêt Ldr 199 et 257 (Cadcim).....	18'200			18'200	-
DECS/SPECo	Assainissement Prêt Ldr 105 (Grand Hotel des Bains SA).....	817'400			74'500	742'900
DECS/SPECo	Assainissement Prêt Ldr 262 (IENA Sàrl).....	736'200			67'000	669'200
DECS/SPECo	Assainissement Prêt Lim 279 (Bowling du Parc SA).....	315'600			31'600	284'000
DECS/SPECo	Assainissement Prêt Lim 300 (Fondation Bircher).....	239'100				239'100
DECS/SPECo	Assainissement Prêt Lim 304 (Terco SA).....	595'800	325'000	54'200		325'000
DECS/SPECo	Assainissement Prêt FETCR 124-1 (Tele-Villars-Gryon).....	787'000				787'000
DECS/SPECo	Assainissement Prêt FETCR 124-2 (Tele-Villars-Gryon).....	584'000				584'000
DECS/SPECo	Assainissement Prêt FETCR 137-1 (Tele-Villars-Gryon).....	905'000				905'000
DECS/SPECo	Assainissement Prêt FETCR 137-2 (Tele-Villars-Gryon).....	80'000				80'000
DECS/SPECo	Assainissement Prêt FET 164 (Fondat.Mines de Sel de Bex)..	300'000				300'000
DIRH/SM	Correctifs d'actif prêts aux entreprises de transport.....	179'598'523		12'211'804	2'087'976	189'722'351
	Total correctifs d'actifs sur prêts	194'126'823	325'000	12'266'004	2'629'276	203'438'551
<i>Sur créances :</i>						
DFIRE/ACI	Correction de valeur ACI.....	364'010'140	90'620'587	100'223'516		373'613'069
DINT/SJIL	Correction de valeur créances NFP.....	62'995'986		14'697'141		77'693'127
DINT/SJIL	Correction de valeur créances compensatrices.....	1'279'371			1'279'371	-
DSAS/SSP	C/C centrale d'encaissement (CEESV).....	11'088'101		5'163'827		16'251'928
DSAS/CHUV	Correctif d'actif débiteurs CHUV.....	3'290'000		510'000		3'800'000
DSAS/CHUV	Risque sur stock pandémie.....	512'000			512'000	-
DSAS/CHUV	Correction de valeur s/litige procédure pénale.....	2'062'024				2'062'024
DSE/SAN	Correctif débiteurs SAN.....	1'720'000			140'000	1'580'000
DSE/POLCANT	Correctif débiteurs POLCANT.....	142'800		107'200		250'000
DSE/POLCANT	Correctif débiteurs POLCANT.....	5'168'000	3'663'811		1'504'189	-
DIRH/SR	Correctif débiteurs SR.....	53'840				53'840
DFJC/SPJ	Correctif débiteurs SPJ.....	200'500	232'443	215'343		183'400
DFJC/SESAF	Prêts et bourses à rembourser.....	2'669'300	547'763	965'863		3'087'400
DECS/SPOP	FAREAS Créance postposée.....	6'804'645				6'804'645
DECS/SDE	Correctif débiteurs SDE.....	111'000	159'283	163'283		115'000
DECS/SAGR	Correctif débiteurs SAGR.....	108'437			1'422	107'015
DECS/SPECo	Correctif débiteurs DEVECO.....	54'200		31'600	54'200	31'600
DECS/SPECo	Risque PCC débiteurs Winway.....	100'000	82'029	102'581	11'631	108'921
DSAS/SPAS	Contentieux CSR.....	4'564'512		116'127		4'680'639
DSAS/SPAS	Créances BRAPA.....	124'804'631	1'785'283	5'773'373		128'792'721
	Total correctifs d'actifs sur créances	591'739'488	97'091'198	128'069'854	3'502'813	619'215'331
	Total correctifs d'actifs	1'456'096'574	97'416'198	140'335'858	6'132'089	1'492'884'144
Risques annoncés à fin 2013 supérieurs à 1 million						
	Aucun risque identifié.....					-
	Total risques annoncés supérieurs à 1 million					-

Garanties et engagements conditionnels accordés par l'Etat de Vaud

	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012	Commentaires
Département de la sécurité et de l'environnement			
Direction générale de l'environnement Garantie d'emprunt (type compte courant de construction) en faveur des entreprises de correction fluviale	3'942'136.00	966'844.00	Art. 26 de la loi cantonale du 3 décembre 1957 sur la police des eaux dépendant du domaine public <i>A des fins de comparaison, l'année 2012 a été modifiée en conséquence.</i>
Direction générale de l'environnement Cautionnements octroyés en faveur des prêts du fonds d'investissement forestier	5'483'746.45	6'173'266.00	Règlement du Fonds d'investissements forestiers du 7 juillet 1995 art. 2, al. 2
Total DSE	9'425'882.45	7'140'110.00	
Département de la formation, de la jeunesse et de la culture			
Direction générale de l'enseignement supérieur Garanties d'emprunts accordées à la Fondation "Maisons pour étudiants de l'Université et de l'École polytechnique fédérale de Lausanne" en faveur de la Banque Cantonale Vaudoise	22'395'685.00	22'542'925.00	Emprunts contractés pour la construction de bâtiments. Cette fondation est subventionnée par l'Etat.
Garanties d'emprunts accordées à l'École d'études sociales et pédagogiques (EESP) de Lausanne	5'714'931.40	5'900'723.90	Décrets accordés pour l'agrandissement du bâtiment
Service de la protection de la jeunesse Garanties de loyer du Service de la protection de la jeunesse	-	4'020.00	Loi sur la protection de mineurs du 4 mai 2004 (LProMin)
Garanties d'emprunts accordées au Centre de formation professionnelle spécialisé Le Repuis, Grandson	1'300'000.00	1'350'000.00	Décret du 27 février 1980
Garanties pour des emprunts et des prêts d'institutions accueillant des personnes en situation de handicap et des mineurs	14'933'091.10	14'584'936.95	Décret du 23 avril 2013 / EMPD N° 38
Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation Garanties pour des emprunts et des prêts d'institutions accueillant des personnes en situation de handicap et des mineurs	39'466'184.95	35'015'907.55	Décret du 23 avril 2013 / EMPD N° 38
Total DFJC	83'809'892.45	79'398'513.40	
Département de l'intérieur			
Unité logement du Secrétariat général du DINT Garanties d'emprunts pour la construction de logements à loyers modérés	11'848'532.50	13'538'982.70	Art. 13 de la loi sur le logement (LL) du 9 septembre 1975
Garanties d'exploitation en faveur de la Société vaudoise pour la création de logements à loyers modérés	5'000'000.00	5'000'000.00	Cette société a été créée par l'Etat, qui en a la maîtrise juridique et économique - art. 16 de la loi sur le logement (LL) du 9 septembre 1975
Règlement sur l'aide financière accordée à la CVCH favorisant l'accèsion à la propriété du logement	1'696'125.00	1'911'624.00	Loi sur le logement (LL) du 9 septembre 1975 et Règlement du 30 avril 2008
Total DINT	18'544'657.50	20'450'606.70	
Département de la santé et de l'action sociale			
Secrétariat général du DSAS Garantie pour prêts octroyés aux Blanchisseries Générales SA	11'676'555.00	12'482'685.00	Décret du 11 septembre 1984

Garanties et engagements conditionnels accordés par l'Etat de Vaud

	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012	Commentaires
Service de la prévoyance et de l'aide sociale			
Garanties pour des emprunts et des prêts d'institutions accueillant des personnes en situation de handicap et des mineurs	185'597'965.38	183'088'360.33	Décret du 23 avril 2013 / EMPD N° 38 <i>A des fins de comparaison, l'année 2012 a été modifiée en conséquence.</i>
Garanties de loyer accordées aux personnes assistées (SPAS)	3'784'988.00	3'748'978.00	Loi du 7 mars 2006 sur l'action sociale vaudoise (LASV) et loi du 10 février 2004 sur les mesures d'aide et d'intégration pour les personnes handicapées (LAIH)
Service de la santé publique			
Garanties d'emprunts pour la construction d'établissements sanitaires et médico-sociaux	271'161'185.10	240'396'050.30	Art. 7, al. 2 de la loi du 5 décembre 1978 sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public et des réseaux de soins
Total DSAS	472'220'693.48	439'716'073.63	
Département de l'économie et du sport			
Service de l'agriculture			
Garanties accordées dans le cadre du financement des stocks de vins vaudois	9'208'930.00	9'227'810.00	Art. 33 de la loi du 21 novembre 1973 sur la viticulture
Office Vaudois de Cautionnement Agricole - arrièrecauton de prêts cautionnés	5'000'000.00	5'000'000.00	Décrets du 8 septembre 1954 et du 24 novembre 2003
Service de la population			
Garantie relatif au plan de rénovations de l'EVAM	20'573'000.00	12'441'494.00	Décret du 9 décembre 2009 et 11 décembre 2012
Service de la promotion économique et du commerce			
Garanties en faveur de la Confédération en exécution de la Loi fédérale du 21 mars 1997 sur l'aide aux investissements en région de montagne (LIM)	12'739'184.00	16'153'590.00	Le Canton garantit le 50% des pertes éventuelles sur le non-remboursement des prêts. Cette obligation découle de la loi fédérale.
Garanties destinées à soutenir le développement des régions qui rencontrent des difficultés économiques	630'250.00	1'019'000.00	Arrêté fédéral (dit "Arrêté Bonny") en faveur des zones économiques en redéploiement
Garanties pour soutenir la promotion et le développement économique du Canton et des régions propres à maintenir ou créer de la valeur ajoutée	6'191'375.00	4'864'875.00	Loi du 12 juin 2007 sur l'appui au développement économique (LADE)
Décret accordant une aide financière aux Coopératives vaudoises de cautionnement	1'624'072.00	1'364'714.00	Loi du 12 juin 2007 sur l'appui au développement économique (LADE)
Total DECS	55'966'811.00	50'071'483.00	
Département des infrastructures et des ressources humaines			
Service de la mobilité			
Garanties d'emprunts pour les Transports publics de la région lausannoise SA	257'917'300.00	229'417'300.00	Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 et décrets 2002, 2008 et 2011
Garanties d'emprunts du Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher	35'748'300.00	37'391'900.00	Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 et décret du 15 avril 2008
Total DIRH	293'665'600.00	266'809'200.00	

Garanties et engagements conditionnels accordés par l'Etat de Vaud

	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012	Commentaires
Département des finances et relations extérieures			
Service d'analyse et de gestion financières Garanties de l'Etat pour les dépôts de la Caisse d'Épargne Vaudoise (loi sur l'organisation de la Caisse d'Épargne cantonale Vaudoise)	188'090'986.00	213'636'951.00	L'art. 15 de la loi spécifie : "Chaque déposant bénéficie d'une garantie de l'Etat de CHF 40'000 au maximum". Information transmise par la BCV
Service Immeubles, Patrimoine et Logistique Garantie en faveur du SI Conservatoire de Lausanne SA	9'533'283.00	9'533'283.00	Entité subventionnée par l'Etat
Total DFIRE	197'624'269.00	223'170'234.00	
La garantie de l'Etat n'a pas à être activée pour :			
Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV) Le taux de degré de couverture provisoire au 31.12.2013 est de 67.79% avant recapitalisation. La garantie de l'Etat du paiement des prestations selon la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité n'est pas exigée au 31.12.2013. A cette date, CHF 1'260'000'000 est enregistré comme solde ouvert dans les comptes de la CPEV, conformément au décret du 18 juin 2013, accordant au Conseil d'Etat un crédit de CHF 1'440'000'000 pour diverses mesures permettant la recapitalisation de la CPEV	--	--	L'art. 144k modifié (EMPD N° 443, août 2011) fixe le degré de couverture minimum de la CPEV à 60%. La LPP (loi fédérale) à ses articles 72a et suivants modifiée le 17 décembre 2010 fixe le taux minimum de 80% d'ici 40 ans. Le Conseil fédéral a fixé l'entrée en vigueur de ces modifications au 1 ^{er} janvier 2012, avec un délai de deux ans pour se conformer à ce nouveau dispositif
Les Retraites Populaires (RP) Le degré de couverture a augmenté, passant de 95.76% à 99.18% fin 2012. Aucune mesure d'assainissement n'est nécessaire compte tenu de l'ampleur du découvert et de son origine conjoncturelle. Les intérêts des assurés des RP ne paraissent pas menacés et par conséquent, la garantie RP n'est pas actionnée à fin 2013	--	--	En regard de la loi sur les RP (LRP) adoptée par le Grand Conseil en décembre 2009, l'expert examine la situation des RP sur la base des comptes clôturés et audités des RP de l'année N, en vue le cas échéant, d'une activation de la garantie de l'Etat lors de l'année N+1
TOTAL des garanties accordées	1'131'257'805.88	1'086'756'220.73	
Engagements des contrats de leasing supérieurs à CHF 1 mio			
Service pénitentiaire	1'267'571.15	1'589'063.15	Installation d'une sécurité vidéo à la prison de la Croisée, ainsi qu'une nouvelle installation également de sécurité vidéo à la prison du Bois-Mermet <i>A des fins de comparaison, l'année 2012 a été modifiée en conséquence.</i>
TOTAL	1'267'571.15	1'589'063.15	

Garanties et engagements conditionnels accordés par l'Etat de Vaud

	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012	Commentaires
Engagements dépassant la limite fixée par la base légale			
Direction générale de l'environnement	2'000'000.00	1'000'000.00	Assainissement du glissement des Roches à Vallamand-Mur Divers objets d'investissement dont les devis ont été actualisés
Service Immeubles, Patrimoine et Logistique	2'162'713.91	4'154'333.96	
TOTAL	4'162'713.91	5'154'333.96	
Avoirs des pupilles gérés à titre fiduciaire par l'Office des curatelles et tutelles professionnelles			
	53'040'170.35	44'506'956.48	

Dépenses d'investissement de l'exercice 2013 (sans les boucllements d'objets)

	Comptes			Budget		
	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
DEPARTEMENT DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT						
Secrétariat général						
100'061 Cartes des Dangers Naturels	1'784'053.03	1'624'377.50	159'675.53	1'200'000	600'000	600'000
Police cantonale						
100'044 Polycom - Renouvellement équipements de transmission-radio	245'264.39	906'293.00	-661'028.61	--	--	--
100'098 Modernisation du SI de la Police (schéma directeur)	97'142.54	--	97'142.54	1'000'000	--	1'000'000
100'115 Locaux décentralisés police cantonale - crédit cadre	245'189.60	--	245'189.60	469'000	--	469'000
100'121 Renouvellement du système d'aide à l'engagement	--	--	--	1'200'000	--	1'200'000
100'137 Renouvellement du matériel de transmission	--	--	--	1'100'000	--	1'100'000
100'141 Lutte contre la criminalité violente	--	--	--	100'000	--	100'000
100'143 Réforme policière - redéploiement des locaux décentralisés	--	--	--	200'000	--	200'000
Service des automobiles et de la navigation						
100'113 SAN - Evolution majeure du SI-Système informatique	--	--	--	600'000	--	600'000
Service de la sécurité civile et militaire						
100'118 Capacité de pilotage et conduite en cas d'événements partic.	--	--	--	1'770'000	--	1'770'000
Direction générale de l'environnement						
100'042 Part cantonale assainissement décharges (sur EMPD)	681'750.49	153'921.45	527'829.04	1'050'000	--	1'050'000
100'047 Contributions pour l'énergie	-100'000.00	--	-100'000.00	--	--	--
100'052 Crédit cadre pour les Travaux Rivières 1999	-195'000.00	--	-195'000.00	--	--	--
100'067 Le Famollens en ville de Rolle	-60'000.00	--	-60'000.00	200'000	--	200'000
100'076 Arbogne - dérivation Broye	--	--	--	1'500'000	--	1'500'000
100'084 Crédit cadre gestion et traitement des déchets 2006-2009	258'309.05	--	258'309.05	350'000	--	350'000
100'089 Protection dangers naturels et amélioration des structures	2'830'396.81	1'411'121.70	1'419'275.11	1'900'000	--	1'900'000
100'090 Assainissement du glissement des Roches	--	--	--	100'000	--	100'000
100'097 Plan de protection de la Venoge (Mesures PDN 2ème tranche)	225'004.56	--	225'004.56	1'300'000	--	1'300'000
100'099 Plan directeur des rives du Léman, 2ème étape	--	--	--	200'000	--	200'000
100'110 Phase pilote micropolluants	86'437.45	--	86'437.45	100'000	--	100'000
100'112 Part cantonale assainissement d'anciennes décharges phase 2	213'827.10	61'613.00	152'214.10	1'000'000	205'000	795'000
100'116 Protection dangers naturels et amélioration des structures 2	--	--	--	100'000	--	100'000
100'117 Travaux de correction de l'Eau Froide	--	--	--	2'000'000	--	2'000'000
100'120 Programme cantonal en faveur de la biodiversité	--	--	--	300'000	--	300'000
100'122 La Thielle à Yverdon	-60'000.00	--	-60'000.00	500'000	--	500'000
100'123 La Grande Eau à Aigle et Yvorne	-100'000.00	--	-100'000.00	400'000	--	400'000
100'124 La Tinière à Villeneuve	630'000.00	--	630'000.00	500'000	--	500'000

Dépenses d'investissement de l'exercice 2013 (sans les boucllements d'objets)						
	Comptes			Budget		
	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
100'125 La Baye de Clarens à Montreux	50'000.00	--	50'000.00	500'000	--	500'000
100'126 Le Nozon à Orbe	--	--	--	100'000	--	100'000
100'127 La Brinaz à Grandson et Montagny	30'000.00	--	30'000.00	700'000	--	700'000
100'128 Canal du Haut Lac-Basse Plaine du Rhône	--	--	--	900'000	--	900'000
100'129 3ème correction du Rhône	--	--	--	390'000	--	390'000
100'130 Aménagements piscicoles sur divers cours d'eau	400'000.00	--	400'000.00	400'000	--	400'000
100'131 Outils de gestion informatisée lacs et cours d'eau	122'782.75	--	122'782.75	100'000	--	100'000
100'132 Crédit cadre gestion et traitement des déchets 2011-2014	1'491'445.60	916.20	1'490'529.40	1'500'000	--	1'500'000
100'133 Gestion intégrée des risques	--	--	--	800'000	--	800'000
100'135 Décharge de Mollard-Perrelliet à Trélex - Assainissement	--	--	--	2'500'000	--	2'500'000
100'136 Décharge des Saviez à Noville - Assainissement 2ème étape	2'592.00	--	2'592.00	399'000	150'000	249'000
100'139 Assainissement des buttes de tir contaminées	--	--	--	411'000	--	411'000
100'144 Plan directeur des rives du Léman, 3ème étape	--	--	--	400'000	--	400'000
600'046 Protection des eaux - Subventions	2'956'817.65	--	2'956'817.65	2'000'000	--	2'000'000
600'152 Subventions fédérales à redistribuer - Protection des eaux	1'527'298.00	1'527'298.00	--	1'500'000	1'500'000	--
Service de la consommation et des affaires vétérinaires						
100'134 SI-Laboratoire - Renouvellement des applications	489'148.20	--	489'148.20	450'000	--	450'000
TOTAL DEPARTEMENT DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT	13'852'459.22	5'685'540.85	8'166'918.37	32'189'000	2'455'000	29'734'000
DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE						
Direction générale de l'enseignement postobligatoire						
200'172 CHARTEM - IRSP	16'249.10	378'531.00	-362'281.90	--	--	--
200'189 Gymnase Ouest du Canton	60'566.60	--	60'566.60	4'000	--	4'000
200'203 CE ouest lausannois et sport	5'189'271.98	--	5'189'271.98	3'740'000	--	3'740'000
200'211 Augmentation des surfaces d'enseign. des gymnases vaudois	49'171.70	--	49'171.70	20'000	--	20'000
200'222 Remplacement des pavillons de Nyon	7'747'426.90	--	7'747'426.90	6'655'000	--	6'655'000
200'223 Câblage pédagogique DGEP	515'222.70	--	515'222.70	1'500'000	--	1'500'000
400'066 Les Prés de Valmont, COFOP, extension	9'206.30	--	9'206.30	15'000	--	15'000
500'024 Centre professionnel et gymnase de Marcellin	292'822.80	--	292'822.80	--	--	--
500'080 EPC et gymnase de Nyon - Nouvelle construction y c. terrain	7'043'333.25	--	7'043'333.25	9'481'000	--	9'481'000

Dépenses d'investissement de l'exercice 2013 (sans les boucllements d'objets)						
	Comptes			Budget		
	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
Direction générale de l'enseignement supérieur						
200'057 HEP	4'002.25	--	4'002.25	--	--	--
200'099 Université - réaffectation Anthropole et Internef	4'727'450.67	250'000.00	4'477'450.67	8'000'000	--	8'000'000
200'123 Bâtiment de la recherche sur le cancer - BRC	--	--	--	1'000'000	--	1'000'000
200'134 Université - Réaménagement Ferme La mouline	140'352.50	--	140'352.50	1'000'000	--	1'000'000
200'135 Université - Géopolis	16'878'513.74	7'134'998.00	9'743'515.74	6'000'000	1'000'000	5'000'000
200'162 UNIL - Bugnon 7	15'669.10	148'586.00	-132'916.90	800'000	--	800'000
200'169 UNIL - Bugnon 7	12'962.65	269'484.00	-256'521.35	--	--	--
200'170 Université - Bugnon 9, transformation	57'969.45	-9'673.00	67'642.45	--	--	--
200'192 UNIL Entretien lourd crédit cadre 2012-2015	--	--	--	3'000'000	--	3'000'000
200'193 Sciences de la vie - Dorigny Amphipôle	--	--	--	1'600'000	--	1'600'000
200'194 Fondation Jean Monnet	--	805'000.00	-805'000.00	--	--	--
200'202 HEP restructuration 2ème étape	2'054'161.90	--	2'054'161.90	1'600'000	--	1'600'000
200'206 HEIG-VD agrandissement	5'155'292.48	1'800'000.00	3'355'292.48	5'000'000	1'800'000	3'200'000
200'208 IDHEAP achat terrain	17'500.00	--	17'500.00	--	--	--
200'212 Centre coordonné de compétences cliniques et campus santé	--	--	--	660'000	--	660'000
200'214 Agrandissement Unithèque - BCU	--	--	--	500'000	--	500'000
200'217 Epalinges Réaménagement bât. F	--	--	--	1'000'000	--	1'000'000
200'229 César-Roux 19, assainissement et locaux enseignement HESAV	5'045'423.60	--	5'045'423.60	1'500'000	--	1'500'000
200'232 Neopolis	--	--	--	900'000	--	900'000
200'239 HEP - Pavillons provisoires	2'103'269.70	--	2'103'269.70	1'500'000	--	1'500'000
Service des affaires culturelles						
200'210 Nouveau Musée des Beaux-Arts	2'730'080.96	--	2'730'080.96	3'500'000	--	3'500'000
200'213 Crédit d'étude pour le futur musée romain d'Avenches	48'419.95	--	48'419.95	80'000	--	80'000
TOTAL DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE	59'914'340.28	10'776'926.00	49'137'414.28	59'055'000	2'800'000	56'255'000
DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR						
Secrétariat général						
300'077 Numérisation des anciens plans cadastraux	93'766.32	--	93'766.32	260'000	--	260'000
300'127 ACV-Pole numérique/numérisation des anciens plans cadastraux	7'153.90	--	7'153.90	240'000	--	240'000

Dépenses d'investissement de l'exercice 2013 (sans les boucllements d'objets)						
	Comptes			Budget		
	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
Service du développement territorial						
300'132 Crédit cadre pour entreprises d'améliorations foncières	--	--	--	1'000'000	--	1'000'000
300'133 SAF Etivaz	--	--	--	100'000	--	100'000
300'134 SAF Fromagerie de Montricher	288'000.00	1'73'000.00	1'15'000.00	1'100'000	--	1'100'000
500'006 Crédit cadre pour les améliorations foncières	921'375.00	--	921'375.00	1'378'000	--	1'378'000
500'040 Subventions fédérales à redistribuer - Amélior. foncières	415'270.00	415'270.00	--	--	--	--
500'096 Crédit cadre Améliorations Foncières 2010-2014	7'222'297.00	--	7'222'297.00	4'245'000	--	4'245'000
500'097 Subventions fédérales à redistrib. crédit-cadre AF 2007-2010	1'387'573.00	1'387'573.00	--	--	--	--
500'098 Subventions fédérales à redistrib. crédit-cadre AF 2010-2014	3'331'861.00	3'331'861.00	--	--	--	--
600'432 Crédit cadre AF 2007-2010	2'329'170.00	--	2'329'170.00	2'102'000	--	2'102'000
Service pénitentiaire						
100'033 EPO - Constructions agricoles 2ème étape - Porcherie et GF	72.50	--	72.50	50'000	--	50'000
100'095 EPO - Agrandissement de la Colonie	14'178'500.80	2'400'000.00	11'778'500.80	5'000'000	1'200'000	3'800'000
100'096 Régimes spéciaux EPO	--	--	--	500'000	--	500'000
100'100 Semi-détention / travail externe, Simplon 43	197'578.65	10'000.00	187'578.65	84'000	8'000	76'000
300'123 Etablissement concordataire pour la détention des mineurs	14'690'957.96	1'000'000.00	13'690'957.96	11'000'000	1'000'000	10'000'000
300'136 Constructions modulaires site La Croisée, Orbe	8'111'931.49	--	8'111'931.49	--	--	--
TOTAL DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR	53'175'507.62	8'717'704.00	44'457'803.62	27'059'000	2'208'000	24'851'000
DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE						
Secrétariat général						
400'132 RDU - Revenu déterminant unifié, part informatique	343'702.05	--	343'702.05	1'000'000	--	1'000'000
Chancellerie						
300'118 SIEL - renouvellement du SI Exécutif et Législatif	--	--	--	280'000	--	280'000
Service de la santé publique						
400'110 Renouvellement équipements/logiciels des hôpitaux 2011	-1'943.43	--	-1'943.43	--	--	--
400'127 EMS d'ETAT (Cottier-Boys)	--	--	--	2'500'000	--	2'500'000
400'154 Dossier électronique du patient selon stratégie nationale	--	--	--	450'000	--	450'000
400'174 Crédit cadre travaux de sécurisation incendie EMS	--	--	--	1'000'000	--	1'000'000

Dépenses d'investissement de l'exercice 2013 (sans les boucllements d'objets)						
	Comptes			Budget		
	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
CHUV						
300'049 Hôpital de Cery - Etudes et travaux	1'683'771.90	--	1'683'771.90	6'908'000	--	6'908'000
400'069 Prangins Ext.+transfo Eglantine-Peuplier+La Ruche+Hauterive	3'072'930.80	--	3'072'930.80	2'991'000	--	2'991'000
400'079 Hôpital des enfants	492'109.30	--	492'109.30	3'200'000	--	3'200'000
400'100 Maternité, surélévation d'un étage	1'1488.65	--	1'1488.65	--	--	--
400'107 Renouvellement équipements/logiciels des hôpitaux 2008-2010	-2'233.09	--	-2'233.09	--	--	--
400'109 BH05 - Bloc opératoire	1'517'364.65	--	1'517'364.65	11'402'000	--	11'402'000
400'116 1ère tranche Soins continus, Soins intensifs + chambres BH	2'088'695.35	--	2'088'695.35	1'954'000	--	1'954'000
400'118 Bugnon 17 : dialyse	1'093'843.45	--	1'093'843.45	1'195'000	--	1'195'000
400'123 Extension du centre coordonné d'oncologie CCO	4'010'962.20	--	4'010'962.20	4'728'000	--	4'728'000
400'128 Entretien technique:ascenseurs-groupe secours-dét.incendie	4'235'609.20	--	4'235'609.20	4'762'000	--	4'762'000
400'138 Extension restaurant et bureaux	4'269'292.35	--	4'269'292.35	4'385'000	--	4'385'000
400'150 Travaux liés à l'activité du CHUV dans locaux loués	3'747'008.15	--	3'747'008.15	2'679'000	--	2'679'000
400'152 Crédit cadre laboratoires	8'847'116.89	--	8'847'116.89	7'313'000	--	7'313'000
400'161 Extension sur le site de Sylvana	--	--	--	1'200'000	--	1'200'000
400'169 Cery Neurosciences	--	--	--	2'733'000	--	2'733'000
400'172 2ème crédit cadre laboratoires	--	--	--	2'400'000	--	2'400'000
TOTAL DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE	35'409'718.42	--	35'409'718.42	63'080'000	--	63'080'000
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DU SPORT						
Service de l'agriculture						
500'085 Rénovation ECAM	16'144.40	--	16'144.40	--	--	--
Service de la population						
300'124 SPOP - mise en oeuvre du schéma directeur	2'199'863.46	--	2'199'863.46	3'400'000	--	3'400'000
Service de la promotion économique et du commerce						
500'089 Modernisation des halles sud et nord du Palais de Beaulieu	1'000'000.00	--	1'000'000.00	2'000'000	--	2'000'000
500'090 Remontées mécaniques Alpes vaudoises	--	--	--	4'400'000	--	4'400'000
500'095 Investissement dans des pôles de développement industriels	--	--	--	1'000'000	--	1'000'000
TOTAL DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DU SPORT	3'216'007.86	--	3'216'007.86	10'800'000	--	10'800'000

Dépenses d'investissement de l'exercice 2013 (sans les boucllements d'objets)

	Comptes			Budget		
	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES RESSOURCES HUMAINES						
Secrétariat général						
600'291	557'021.35	908'173.95	-351'152.60	1'000'000	1'000'000	--
600'462	5'188'128.65	1'309'670.10	3'878'458.55	4'100'000	1'000'000	3'100'000
Service des routes						
600'020	116'287.70	--	116'287.70	--	--	--
600'364	18'678.70	--	18'678.70	--	--	--
600'372	6'221'607.55	3'042'812.35	3'178'795.20	6'000'000	3'220'000	2'780'000
600'377	-124'164.20	--	-124'164.20	--	--	--
600'379	91'630.45	--	91'630.45	--	--	--
600'383	19'124.39	38'179.65	-19'055.26	--	--	--
600'417	199'590.50	199'033.20	557.30	--	--	--
600'426	859'868.00	--	859'868.00	--	--	--
600'427	11'302.75	--	11'302.75	--	--	--
600'428	33'512.40	--	33'512.40	--	--	--
600'429	529'244.60	400'000.00	129'244.60	80'000	--	80'000
600'440	4'494'360.75	10'861.50	4'483'499.25	3'300'000	--	3'300'000
600'441	347'796.00	--	347'796.00	2'900'000	--	2'900'000
600'442	--	--	--	4'300'000	1'200'000	3'100'000
600'443	--	--	--	2'300'000	--	2'300'000
600'444	597'879.80	--	597'879.80	80'000	--	80'000
600'447	2'619'788.40	127'841.25	2'491'947.15	2'200'000	200'000	2'000'000
600'449	587'6271.05	--	587'6271.05	850'000	--	850'000
600'450	119'788.65	--	119'788.65	80'000	--	80'000
600'453	111'010.85	--	111'010.85	250'000	--	250'000
600'472	831'900.80	--	831'900.80	700'000	50'000	650'000
600'483	1'066.50	--	1'066.50	1'700'000	--	1'700'000
600'487	3'749'973.72	2'916'489.30	833'484.42	2'700'000	2'370'000	330'000
600'489	31'278.95	--	31'278.95	1'700'000	400'000	1'300'000
600'493	18'669.35	--	18'669.35	100'000	--	100'000
600'494	11'302.40	--	11'302.40	1'200'000	--	1'200'000
600'505	501'743.80	--	501'743.80	520'000	--	520'000
600'506	5'705.35	--	5'705.35	--	--	--
600'511	--	--	--	1'300'000	--	1'300'000
600'512	12'371.35	--	12'371.35	--	--	--

Dépenses d'investissement de l'exercice 2013 (sans les boucllements d'objets)

	Comptes			Budget		
	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
600'514 RC 254-19, crédit-cadre pour correction de 3 points noirs	2'159'428.55	--	2'159'428.55	1'300'000	--	1'300'000
600'516 Campagne 2012-2015 entretien lourd d'ouvrages d'art	3'524'158.50	--	3'524'158.50	2'536'000	--	2'536'000
600'517 1er rattrapage dégâts dus aux forces de la nature	902'540.50	--	902'540.50	1'600'000	--	1'600'000
600'518 3ème rattrapage des travaux d'entretien des revêtements RC	34'282.30	--	34'282.30	--	--	--
600'523 RC 401, Vernand Camarés, LEB	467'234.45	20'894.85	446'339.60	--	--	--
600'542 Renforcement 40 tonnes, solde du réseau RC	3'093'747.07	--	3'093'747.07	1'900'000	--	1'900'000
600'543 RC401, Grandson-NE, 3 giratoires Poissine-Mottey-Champcourbe	532'701.15	627'100.00	-94'398.85	1'900'000	600'000	1'300'000
600'544 RC 780, Ollon, giratoire du Lombard	55'652.55	--	55'652.55	--	--	--
600'550 RC 75, Morges-Monnaz, aménagement cyclable	--	--	--	3'000'000	1'000'000	2'000'000
600'563 Inventaire et analyse de risques ouvrages de soutènement	777'927.75	--	777'927.75	2'000'000	--	2'000'000
600'564 Campagne 2012 d'entretien des revêtements	3'193'317.35	--	3'193'317.35	3'700'000	--	3'700'000
600'565 Campagne 2013 d'entretien des revêtements	10'790'772.10	--	10'790'772.10	6'900'000	--	6'900'000
600'574 RC 711, entetien lourd des murs de soutènement	942'865.85	--	942'865.85	480'000	--	480'000
600'588 RC 705, entretien lourd des murs de soutènement	--	--	--	850'000	--	850'000
600'591 RC 709, Ormont-Dessus, renforcement du mur Le Bouillet	3'029'581.49	--	3'029'581.49	2'800'000	--	2'800'000
Direction des systèmes d'information						
300'093 RCV4a - Modernisation de la téléphonie (équipements)	840'605.05	--	840'605.05	500'000	--	500'000
600'457 Guichet électr.AC.V sode cyberadministration VD étape 1	1'240'210.10	--	1'240'210.10	1'436'000	--	1'436'000
600'458 Mise en oeuvre Lgeo	348'593.65	--	348'593.65	300'000	--	300'000
600'459 RCV4b : modernisation du réseau (backbone)	840'041.00	--	840'041.00	2'500'000	--	2'500'000
600'460 DSI - Création d'un SI	108'267.42	--	108'267.42	--	--	--
600'463 RCV4a - Modernisation de la téléphonie (câblages)	155'362.95	--	155'362.95	200'000	--	200'000
600'481 DSI-infr.haute disponibilité Systèmes critiques, étapes 1+2	288'319.98	--	288'319.98	604'000	--	604'000
600'492 LHR - 2ème phase d'adaptation des SI de l'ACV	535'539.58	--	535'539.58	--	--	--
600'509 Aménagement d'un Data Center	3'415.60	--	3'415.60	--	--	--
600'510 Aménagement bureaux DSI et restaurant d'entreprise	123'796.00	--	123'796.00	--	--	--
600'545 Sécurisation du SI	118'514.69	--	118'514.69	2'100'000	--	2'100'000
600'546 Migration technique des postes de travail informatiques ACV	--	--	--	2'500'000	--	2'500'000
600'610 Stratégie e-VD-mise en oeuvre des pré-requis+compl.socle+HD	--	--	--	200'000	--	200'000
600'611 Stratégie e-VD-soutien transv. au déploiement progr. prest.	--	--	--	139'000	--	139'000
Service de la mobilité						
600'413 Crédit d'étude 1ère étape développement RER VD	176'233.55	--	176'233.55	--	--	--
600'414 Crédit ét. II - Plan agglo Lsne-Morges - Etudes axes forts	1'348'000.00	--	1'348'000.00	1'412'000	--	1'412'000
600'502 Modernisation/allongement des quais CFF-Participation cant.	--	--	--	1'500'000	--	1'500'000
600'503 Strat.cant.2 roues: appui mesures A proj. agglo & mes.promo	--	--	--	3'500'000	--	3'500'000

Dépenses d'investissement de l'exercice 2013 (sans les boucllements d'objets)						
	Comptes			Budget		
	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
600'526	214'381.67	--	214'381.67	300'000	--	300'000
600'527	--	--	--	600'000	--	600'000
600'541	9'338'100.00	--	9'338'100.00	5'902'000	--	5'902'000
600'600	66'960.00	--	66'960.00	1'000'000	--	1'000'000
600'601	--	--	--	400'000	--	400'000
600'608	--	--	--	3'000'000	--	3'000'000
600'609	--	--	--	12'500'000	--	12'500'000
Service du personnel						
700'037	--	--	--	300'000	--	300'000
TOTAL DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES RESSOURCES HUMAINES	78'303'291.41	9'601'056.15	68'702'235.26	107'219'000	11'040'000	96'179'000
DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTERIEURES						
Administration cantonale des impôts						
600'507	1'332'556.77	--	1'332'556.77	1'000'000	--	1'000'000
700'029	118'417.57	--	118'417.57	--	--	--
700'032	217'672.85	--	217'672.85	351'000	--	351'000
700'033	1'416'601.76	--	1'416'601.76	3'000'000	--	3'000'000
Service d'analyse et de gestion financières						
700'005	6'997'169.82	--	6'997'169.82	4'000'000	--	4'000'000
Service des immeubles, du patrimoine et de la logistique						
600'107	602'982.90	--	602'982.90	800'000	--	800'000
600'313	16'000.00	--	16'000.00	--	--	--
600'374	810'321.77	3'650'000.00	-2'839'678.23	6'000'000	--	6'000'000
600'403	114'658.85	--	114'658.85	--	--	--
600'404	446'799.00	109'880.00	336'919.00	400'000	--	400'000
600'405	2'978'047.25	210'000.00	2'768'047.25	3'450'000	210'000	3'240'000
600'410	672'357.35	--	672'357.35	200'000	--	200'000
600'412	626.40	7'646.95	-7'020.55	--	--	--
600'424	115'212.30	--	115'212.30	82'000	--	82'000
600'425	97'343.80	--	97'343.80	--	--	--

Dépenses d'investissement de l'exercice 2013 (sans les boucllements d'objets)						
	Comptes			Budget		
	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
600'436 Cathédrale Lausanne, travaux de maintenance	798'254.45	--	798'254.45	1'200'000	--	1'200'000
600'469 HEIG Yverdon-les-Bains - assainissement énergétique	1'972'211.85	--	1'972'211.85	4'480'000	110'000	4'370'000
600'470 ERACOM Lausanne - assainissement énergétique	--	--	--	100'000	--	100'000
600'477 CLE Epalinges - assainissement énergétique	6'769'154.65	--	6'769'154.65	2'200'000	90'000	2'110'000
600'478 SR-RC Centres d'entretien	3'040'472.85	--	3'040'472.85	3'200'000	--	3'200'000
600'486 Transf. Arsenal de Morges et réorg. surfaces du BAP	444'003.50	--	444'003.50	322'000	--	322'000
600'491 Crédit-cadre pour financer les besoins en locaux	7'108.10	--	7'108.10	--	--	--
600'496 EPO Orbe, Infrastructures	--	--	--	1'500'000	150'000	1'350'000
600'501 CADEV-Gestion du centre d'édition de la CADEV	129'567.40	--	129'567.40	600'000	--	600'000
600'524 Crédit-cadre pour l'entretien des bâtiments (3ème)	1'134'389.70	--	1'134'389.70	800'000	--	800'000
600'528 Centre Blécherette 1 Le Mont-sur-Lsne, assainiss.énergétique	1'046'477.95	30'000.00	1'016'477.95	1'238'000	30'000	1'208'000
600'530 Prison du Bois-Mermet Lausanne - assainissement énergétique	--	--	--	50'000	--	50'000
600'531 Prison la Tuilière Lonay - assainissement énergétique	--	--	--	80'000	--	80'000
600'532 EPO Pénitencier Bochuz Orbe - assainissement énergétique	--	--	--	80'000	--	80'000
600'533 EPO colonie - assainissement énergétique	3'129.30	--	3'129.30	50'000	--	50'000
600'534 Prison la Croisée Orbe - assainissement énergétique	44'355.00	--	44'355.00	50'000	--	50'000
600'535 Acquisition parcelle 623, av. de Recordon 1-1 bis à Lausanne	749'509.80	--	749'509.80	544'000	--	544'000
600'537 Acquisition parcelle 1223, rue de la Gare 45 à Payerne	58'129.95	--	58'129.95	1'000'000	--	1'000'000
600'547 Lausanne, Pl. du Château 6, Transformation	--	--	--	500'000	--	500'000
600'562 Cathédrale, Lausanne, dernière étape restauration	--	--	--	300'000	--	300'000
600'578 Surélévation Université 5 Lausanne	--	--	--	400'000	--	400'000
600'595 Villa romaine Orbe-Boséaz, mise en valeur	--	--	--	70'000	--	70'000
TOTAL DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTERIEURES	32'133'532.89	4'007'526.95	28'126'005.94	38'047'000	590'000	37'457'000

Dépenses d'investissement de l'exercice 2013 (sans les boucllements d'objets)

	Comptes			Budget		
	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
ORDRE JUDICIAIRE						
300'102 DECTER : Aménagement des locaux des offices des poursuites	190'502.25	--	190'502.25	40'000	--	40'000
300'103 Nouvelle procédure pénale fédérale : agrandissement TDA-OIP	999'698.12	--	999'698.12	559'000	--	559'000
300'113 CODEX - Procédure civile unifiée	924'083.60	--	924'083.60	725'000	--	725'000
300'114 CODEX - Nouveau droit de la tutelle - infrastructure	839'871.75	--	839'871.75	1'120'000	--	1'120'000
800'003 CODEX - Nouveau droit de la tutelle - part informatique	734'678.74	--	734'678.74	100'000	--	100'000
TOTAL ORDRE JUDICIAIRE	3'688'834.46	--	3'688'834.46	2'544'000	--	2'544'000
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	279'693'692.16	38'788'753.95	240'904'938.21	339'993'000	19'093'000	320'900'000

Boucllement d'objets d'investissement ayant présenté un solde disponible en 2013

	Montant du décret	Montant des dépenses	Solde disponible	Amortissement extraordinaire	Gains cptables s/invest.	Virement du solde à PP
DEPARTEMENT DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT						
100'047 Contributions pour l'énergie.....	7'500'000.00	3'989'777.25	3'510'222.75	--	--	3'510'222.75
100'065 Inondations et dégats automne 2000 "CHABLO"	3'185'000.00	3'062'447.61	122'552.39	122'500.00	122'500.00	52.39
100'074 Plan de protection de la Venoge (Mesures PDN 1ère tranche).....	2'778'000.00	2'777'953.65	46.35	--	--	46.35
100'079 Plan de protection de la Venoge (Etudes PDN 2ème tranche).....	500'000.00	499'987.65	12.35	--	--	12.35
100'085 Infrastructures forestières et protection dangers naturels.....	6'200'000.00	5'708'531.43	491'468.57	491'400.00	491'400.00	68.57
DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE						
200'085 Gymnase de la Broye.....	38'515'000.00	37'152'255.48	1'362'744.52	1'362'700.00	1'362'700.00	44.52
200'134 Université - Réaménagement Ferme La mouline.....	3'500'000.00	2'684'500.50	815'499.50	--	--	815'499.50
200'149 Travaux d'entretien lourd des bâtiments UNIL Dorigny 02-05.....	6'270'000.00	6'266'917.61	3'082.39	--	--	3'082.39
200'208 IDHEAP reprise terrain et bâtiment.....	13'180'000.00	13'167'954.00	12'046.00	12'000.00	12'000.00	46.00
500'073 EVD, réfection des toitures et façades.....	4'040'000.00	3'844'538.15	195'461.85	--	--	195'461.85
DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE						
400'072 DSAS - financement pour la 2ème étape d'informatisation.....	5'795'500.00	4'416'611.00	1'378'889.00	--	--	1'378'889.00
400'107 Renouvellement équipements/logiciels des hôpitaux 2008-2010.....	10'500'000.00	10'497'766.91	2'233.09	--	--	2'233.09
400'110 Renouvellement équipements/logiciels des hôpitaux 2011.....	3'000'000.00	2'998'056.57	1'943.43	--	--	1'943.43
400'111 DSAS - Investissements périodiques 2010 du SSP.....	12'000'000.00	11'213'081.60	786'918.40	--	--	786'918.40
400'120 DSAS - Investissements périodiques 2011 du SSP.....	12'000'000.00	10'876'044.59	1'123'955.41	--	--	1'123'955.41
400'125 Travaux mise en conformité/protection incendie (ECA) - hôpitaux.....	10'000'000.00	9'225'039.95	774'960.05	--	--	774'960.05
400'151 Remplacement lits et tables de nuit - hôpitaux RIP.....	4'232'600.00	4'154'094.28	78'505.72	--	--	78'505.72
400'153 Investissements de remise à niveau des hôpitaux de la FHV.....	5'700'000.00	5'618'423.20	81'576.80	--	--	81'576.80
400'157 Hôpitaux FHV - Installations technique et développ.durable.....	2'330'000.00	2'173'365.84	156'634.16	--	--	156'634.16
400'158 Hôpitaux FHV - Entretiens immobilier et technique lourds.....	3'400'000.00	3'188'012.43	211'987.57	--	--	211'987.57
400'166 Investissements périodiques lourds 2011.....	6'000'000.00	5'766'163.47	233'836.53	--	--	233'836.53
DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES RESSOURCES HUMAINES						
600'001 Routes nationales, construction.....	503'000'000.00	500'860'862.20	2'139'137.80	--	--	2'139'137.80
600'287 Solutions ARGIS et GEOPOINT logiciels et applications du SIT.....	3'700'000.00	3'207'149.50	492'850.50	--	--	492'850.50
600'518 3ème rattrapage des travaux d'entretien des revêtements RC.....	13'050'000.00	12'448'812.65	601'187.35	601'100.00	601'100.00	87.35
DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTERIEURES						
600'117 Avenches, thermes romains.....	3'238'000.00	796'480.10	2'441'519.90	809'500.00	809'500.00	1'632'019.90
600'313 Cathédrale, rest.enveloppe portail peint & travées supérieures.....	12'900'000.00	11'366'383.80	1'533'616.20	--	--	1'533'616.20

Bouclerement d'objets d'investissement ayant présenté un solde disponible en 2013

	Montant du décret	Montant des dépenses	Solde disponible	Amortissement extraordinaire	Gains cptables s/invest.	Virement du solde à PP
ORDRE JUDICIAIRE VAUDOIS 300'085 Nouvelle justice de paix (informatique).....	1'019'400.00	1'005'148.06	14'251.94	--	--	14'251.94
TOTAL BOUCLEMENT D'OBJETS D'INVESTISSEMENT AYANT PRESENTE UN SOLDE DISPONIBLE EN 2013	697'533'500.00	678'966'359.48	18'567'140.52	3'399'200.00	3'399'200.00	15'167'940.52

Remarque :

En 2013, 27 objets d'investissement présentant un solde disponible ont été bouclés. Par solde disponible, il faut entendre la différence entre le total des financements et le montant total des dépenses effectivement payées. La méthode comptable employée par l'Etat de Vaud consiste dans un premier temps, à enregistrer en dépenses la différence entre le crédit accordé et les dépenses nettes effectives. Dans un deuxième temps, l'enregistrement comptable du solde disponible en amortissement supplémentaire permet ainsi de clôturer comptablement l'objet. Ces opérations n'influencent en rien le résultat de l'exercice.

Boucllement d'objets d'investissement ayant nécessité un crédit additionnel en 2013

	Montant du décret	Montant des dépenses	Solde disponible	Crédit additionnel d'investissement	Virement du solde à PP
DEPARTEMENT DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT					
100'081 Frasse, stabilisation finale.....	11'300'000.00	11'445'266.60	-145'266.60	-145'300.00	33.40
DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE					
200'057 HEP.....	9'952'500.00	10'083'831.70	-131'331.70	-131'400.00	68.30
200'168 Gymnase de Burier - Pavillon.....	17'900'000.00	18'280'508.28	-380'508.28	-380'600.00	91.72
200'191 UNIL Entretien lourd crédit cadre 2008-2011.....	8'000'000.00	8'229'931.65	-229'931.65	-230'000.00	68.35
200'197 Station de pompage de l'eau du lac.....	1'460'000.00	1'653'431.83	-193'431.83	-193'500.00	68.17
DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE					
300'039 Champ de l'Air, 2ème étape.....	15'798'000.00	16'343'259.01	-545'259.01	-545'300.00	40.99
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DU SPORT					
300'122 Réaffectation bâtiment Fromex pour Etat civil Moudon.....	2'850'000.00	2'936'704.15	-86'704.15	-86'800.00	95.85
DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTERIEURES					
600'420 Acquisition de plans numérisés pour les bâtiments de l'Etat.....	1'260'000.00	1'338'759.30	-78'759.30	-78'800.00	40.70
600'536 Acquisition BAC, rue St-Louis 4-6 à Morges (parcelle 273).....	24'000'000.00	24'020'632.30	-20'632.30	-20'700.00	67.70
TOTAL BOUCLEMENT D'OBJETS D'INVESTISSEMENT AYANT NECESSITE UN CREDIT ADDITIONNEL EN 2013.....	92'520'500.00	94'332'324.82	-1'811'824.82	-1'812'400.00	575.18

Remarque :

En 2013, 9 objets d'investissement présentant un dépassement budgétaire ont été bouclés. Selon les dispositions mentionnées au chapitre 9 de la Directive d'exécution n° 23 sur la gestion administrative, budgétaire et comptable des investissements, les dépassements budgétaires ont fait l'objet d'un crédit additionnel. Les dépassements inférieurs ou égaux à CHF 400'000.- sont soumis à la Commission des finances pour approbation. Les dépassements supérieurs à CHF 400'000.- sont régularisés par des EMPD.

Etat des dépenses d'investissement au 31 décembre 2013

Exposé des motifs No	Date du décret cantonal	Total Vaud, Confédération, autres collectivités et tiers			Part Canton de Vaud			Part Confédération, autres collectivités et tiers		
		Montant du décret cantonal	Subventions estimées * ou accordées	Total crédits estimés ou accordés	Montant du décret cantonal	Dépenses (part Vaud)	Solde disponible	Porté en compte (Dépenses avancées par Vaud)	Encaissé	Solde à encaisser
DEPARTEMENT DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT										
Secrétariat général										
100'061										
100'102	13/11/07	2'638'000	5'512'000	8'150'000	2'638'000	2'038'993.67	599'006.33	4'783'924.64	4'783'924.64	--
	13/11/07	35'000	65'000	100'000	35'000	12'475.09	22'524.91	69'340.78	69'340.78	--
Police cantonale										
100'044	03/09/02	4'240'000		18'400'000	4'240'000	17'614'851.40	785'348.60	11'950'350.20	11'950'350.20	--
100'044	03/09/02	14'160'000			14'160'000					--
100'098	08/10/13	9'097'000		9'097'000	9'097'000	97'142.54	8'999'857.46	--	--	--
100'115	23/02/10	3'040'000		3'040'000	3'040'000	2'084'975.20	955'024.80	107'600.00	107'600.00	--
Service des automobiles et de la navigation										
100'113	19/11/13	6'440'000		6'440'000	6'440'000	--	6'440'000.00	--	--	--
Direction générale de l'environnement										
100'042	17/01/06	9'678'000		16'916'000	9'678'000	5'907'616.98	3'770'383.02	2'686'516.55	2'686'516.55	--
100'047	06/03/00	7'500'000	7'238'000	7'500'000	7'500'000	7'500'000	--	--	--	--
100'051	14/12/99	2'220'000		2'220'000	2'220'000	1'544'848.20	675'151.80	264'198.50	264'198.50	--
100'052	14/12/99	5'780'000		5'780'000	5'780'000	5'159'893.05	620'106.95	168'229.30	168'229.30	--
100'065	21/05/02	3'185'000		3'185'000	3'185'000					--
100'066	10/09/02	1'609'500		1'609'500	1'609'500	1'409'500.00	200'000.00	--	--	--
100'067	03/05/11	2'100'000		2'100'000	2'100'000	40'000.00	2'060'000.00	--	--	--
100'074	07/10/03	2'778'000		2'778'000	2'778'000	2'778'000.00	--	--	--	--
100'076	22/01/08	6'125'000		6'125'000	6'125'000	4'000'000.00	2'125'000.00	--	--	--
100'079	07/10/03	5'000'000		5'000'000	5'000'000	5'000'000.00	--	--	--	--
100'081	10/01/06	8'700'000		11'445'300	8'700'000	11'445'300.00	--	--	--	--
100'081	03/11/09	2'600'000			2'600'000					--
100'081	28/02/13	145'300			145'300					--
100'082	27/06/06	6'944'000		6'944'000	6'944'000	6'944'000.00	4'944'000.00	--	--	--
100'084	05/09/06	6'900'000		6'900'000	6'900'000	5'438'299.30	1'461'700.70	231'023.30	231'023.30	--
100'085	22/09/04	6'200'000		12'000'000	6'200'000	6'200'000.00	--	5'398'184.55	5'398'184.55	--
100'089	03/11/09	4'900'000	7'860'000	12'760'000	4'900'000	3'699'059.94	1'200'940.06	3'590'858.08	3'590'858.08	--
100'090	29/05/07	4'971'000	1'720'000	6'691'000	4'971'000	4'800'000.00	171'000.00	527'280.00	527'280.00	--
100'097	15/12/09	720'000		6'790'000	720'000	1'708'342.86	5'081'657.14	--	--	--
100'097	15/12/09	6'070'000		1'360'000	6'070'000	286'156.75	1'073'843.25	--	--	--
100'099	06/11/07	1'360'000		2'100'000	1'360'000	1'766'178.25	333'821.75	--	--	--
100'110	23/03/10	2'100'000		4'217'700	2'100'000	2'67'567.55	2'250'132.45	61'613.00	61'613.00	--
100'112	23/03/12	5'160'000	1'700'000	5'160'000	5'160'000	2'800'000.00	2'360'000.00	--	--	--
100'117	22/06/10	5'160'000		4'200'000	4'200'000	115'000.00	4'085'000.00	--	--	--
100'122	31/05/11	4'200'000		3'000'000	4'200'000	100'000.00	2'900'000.00	--	--	--
100'123	31/05/11	3'000'000		3'000'000	3'000'000	3'000'000.00	2'070'000.00	--	--	--
100'124	31/05/11	3'000'000		3'000'000	3'000'000	150'000.00	2'850'000.00	--	--	--
100'125	31/05/11	3'000'000		2'100'000	3'000'000	100'000.00	2'000'000.00	--	--	--
100'126	31/05/11	2'100'000		4'130'000	2'100'000	130'000.00	4'000'000.00	--	--	--
100'127	31/05/11	4'130'000		4'200'000	4'130'000	100'000.00	4'100'000.00	--	--	--
100'128	31/05/11	4'200'000		2'190'000	4'200'000	300'000.00	1'890'000.00	--	--	--
100'129	31/05/11	2'190'000		3'000'000	2'190'000	700'000.00	2'300'000.00	--	--	--
100'130	31/05/11	3'000'000		3'000'000	3'000'000					--

* Selon exposé des motifs ou autres sources, pour la part correspondante du décret

Etat des dépenses d'investissement au 31 décembre 2013

Exposé des motifs No	Date du décret cantonal	Total Vaud, Contédération, autres collectivités et tiers			Part Canton de Vaud			Part Contédération, autres collectivités et tiers		
		Montant du décret cantonal	Subventions estimées * ou accordées	Total crédits estimés ou accordés	Montant du décret cantonal	Dépenses (part Vaud)	Solde disponible	Porté en compte (Dépenses avancées par Vaud)	Encaissé	Solde à encaisser
100'131 Outils de gestion informatisée lacs et cours d'eau.....	31/05/11	500'000		500'000	500'000	153'299.25	346'700.75	--	--	--
100'132 Crédit cadre gestion et traitement des déchets 2011-2014.....	28/08/12	6'800'000		6'800'000	6'800'000	3'032'071.40	3'767'928.60	916.20	916.20	--
100'136 Décharge des Saviez à Noville - Assainissement 2ème étape.....	13/03/12	1'419'000	1'419'000	2'838'000	1'419'000	74'061.45	1'344'938.55	--	--	--
500'002 Vallée des Ormonts - Travaux de protection.....	27/11/84	12'600'000	12'600'000	25'200'000	12'600'000	14'103'843.45	-1'503'843.45	14'534'852.95	14'534'852.95	--
600'046 Protection des eaux - Subvention, 2006-2011.....	26/08/03	32'500'000		397'500'000	32'500'000	387'151'693.00	10'348'307.00	67'556'100.00	67'556'100.00	--
600'046 Protection des eaux - Subventions, 1981.....	25/02/81	20'000'000			20'000'000					
600'046 Protection des eaux - Subventions, 1982.....	20/11/82	30'000'000			30'000'000					
600'046 Protection des eaux - Subventions, 1985.....	04/03/85	30'000'000			30'000'000					
600'046 Protection des eaux - Subventions, 1987.....	24/11/87	45'000'000			45'000'000					
600'046 Protection des eaux - Subventions, 1990.....	20/11/90	75'000'000			75'000'000					
600'046 Protection des eaux - Subventions, 1993.....	01/02/93	115'000'000			115'000'000					
600'046 Protection des eaux - Subventions, 1996.....	14/05/96	50'000'000			50'000'000					
600'152 Subventions fédérales à redistribuer - Protection des eaux.....	26/01/92	--	100'000'000	100'000'000	--	-1'684'333.53	4'184'333.53	103'209'536.00	103'209'536.00	--
600'237 Décharges de Réverule et de Collaire - Assainissement.....	12/09/94	2'500'000		2'500'000	2'500'000			17'469'054.91	17'469'054.91	--
Service de la consommation et des affaires vétérinaires										
100'134 SI-Laboratoire - Renouvellement des applications.....	29/05/12	1'393'200		1'393'200	1'393'200	956'808.79	436'391.21	--	--	--
TOTAL DEPARTEMENT DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT		59'194'570	143'914'000	735'859'700	59'194'570	500'696'444.59	91'249'255.41	232'609'578.96	232'609'578.96	--
DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE										
Direction générale de l'enseignement postobligatoire										
200'085 Gymnase de la Broye - étude.....	16/05/00	2'245'000	37'663'000	76'178'000	2'245'000			37'565'368.30	37'565'368.30	--
200'085 Gymnase intercantonal de la Broye - Achat du terrain.....	16/05/00	1'550'000			1'550'000					--
200'085 Gymnase intercantonal de la Broye - construction.....	04/02/03	34'720'000			34'720'000					--
200'153 CPNV - Crédit d'étude pour l'agrandissement.....	17/06/03	830'000	830'000	830'000	830'000	830'000.00	--	--	--	--
200'154 EPCA - crédit d'étude en vue de l'agrandissement.....	17/06/03	925'000	925'000	925'000	925'000	925'000.00	--	--	--	--
200'168 Gymnase de Buirier - Travaux 1ère phase urgente.....	17/12/03	17'900'000	18'280'600	18'280'600	17'900'000	18'280'600.00	--	--	--	--
200'168 Gymnase de Buirier - Pavillon - Crédit additionnel.....	04/07/13	380'600			380'600					--
200'172 CHARTEM - IRSP.....	26/02/08	3'293'900	1'000'000	7'451'000	3'293'900	6'360'172.50	90'827.50	1'353'031.00	1'353'031.00	--
200'172 CHARTEM - IRSP - mobilier.....	03/26/02/08	654'400			654'400					--
200'172 CHARTEM - IRSP - reconstruction et assainissement.....	26/02/08	2'502'700			2'502'700					--
200'189 Gymnase Ouest du Canton - adaptation bâtiment existant.....	20/02/07	1'161'500		3'535'000	1'161'500	3'155'725.96	379'274.04	--	--	--
200'189 Gymnase Ouest du Canton - mobilier et matériel d'enseign.....	20/02/07	482'500			482'500					--
200'189 Gymnase Ouest du Canton - pavillons préfabriqués.....	20/02/07	1'891'000		13'860'000	1'891'000	5'872'386.23	7'987'613.77	--	--	--
200'203 CE ouest lausannois et sport - études.....	24/04/12	6'600'000			6'600'000					--
200'203 CE ouest lausannois et sport - terrain.....	24/04/12	7'260'000			7'260'000					--
200'204 CPNV salle de sport (achat à la commune).....	04/12/12	3'600'000		3'600'000	3'600'000	3'600'000.00	--	--	--	--
200'211 Augmentation des surfaces d'enseign. des gymnases vaudois.....	02/02/10	8'000'000		8'000'000	8'000'000	7'272'080.36	727'919.64	--	--	--
200'222 Classes suppl. et assainissement EPCA, EPLC, CPNV et EPM.....	15/01/13	13'250'000		13'250'000	13'250'000	7'747'426.90	5'502'573.10	--	--	--
200'223 Câblage pédagogique DGEF.....	02/07/13	8'321'000		8'321'000	8'321'000	5'15'222.70	7'805'777.30	--	--	--
400'066 Les Prés de Vélmont, COFOP, extension.....	19/12/01	9'773'000		9'977'000	9'773'000	8'855'758.85	1'121'241.15	1'300'000.00	1'274'638.00	25'362.00
400'066 COFOP, extension - crédit additionnel.....	04/07/07	204'000			204'000					--
500'024 COFOP, extension - crédit d'étude.....	12/12/94	6'550'000	7'610'000	87'700'000	6'550'000	76'124'337.31	3'965'662.69	10'481'871.00	10'481'871.00	--
500'024 Centre prof. & gymnase Marcelin, crédit d'ouvrage, 1ère étape.....	09/03/99	73'540'000		4'040'000	73'540'000			41'500.00	41'500.00	--
500'073 EIVD, réfection des toitures et façades.....	13/05/98	4'040'000		4'040'000	4'040'000					--
500'080 EPC et gymnase de Nyon - crédit d'étude.....	17/06/03	3'700'000	130'000	56'400'000	3'700'000	24'686'072.00	31'583'928.00	130'000.00	41'500.00	130'000.00
500'080 EPC et gymnase de Nyon - crédit d'ouvrage.....	29/06/10	52'570'000			52'570'000					--

* Selon exposé des motifs ou autres sources, pour la part correspondante du décret

Etat des dépenses d'investissement au 31 décembre 2013

Exposé des motifs No	Date du décret cantonal	Total Vaud, Confédération, autres collectivités et tiers			Part Canton de Vaud			Part Confédération, autres collectivités et tiers		
		Montant du décret cantonal	Subventions estimées * ou accordées	Total crédits estimés ou accordés	Montant du décret cantonal	Dépenses (part Vaud)	Solde disponible	Porté en compte (Dépenses avancées par Vaud)	Encaissé	Solde à encaisser
Direction générale de l'enseignement supérieur										
200'057	19/11/02	2'817'000		10'083'900	2'817'000	10'083'900.00	--	--	--	--
200'057	19/11/02	1'500'000			1'500'000					
200'057	04/10/05	4'925'500			4'925'500					
200'057	01/07/08	7'100'000			7'100'000					
200'057	28/11/13	131'400			131'400					
200'099	23/06/09	20'000		8'768'000	20'000	5'019'878.93	3'768'121.07	250'000.00	250'000.00	--
200'099	23/06/09	7'536'000			7'536'000					
200'134	02/07/02	3'500'000		3'500'000	3'500'000	3'500'000.00	--	933'069.00	933'069.00	--
200'135	29/04/08	2'000'000		170'662'000	2'000'000	122'710'686.98	951'413.02	58'037'655.00	39'279'971.00	18'757'684.00
200'135	29/04/08	1'230'000			1'230'000					
200'135	29/04/08	8'132'000			8'132'000					
200'135	23/06/09	85'190'000			85'190'000					
200'135	23/06/09	11'400'000			11'400'000					
200'135	23/06/09	15'710'000			15'710'000					
200'149	02/07/02	6'270'000		6'270'000	6'270'000	6'270'000.00	--	123'530.17	123'530.17	--
200'162	26/04/05	10'547'000	3'929'500	15'138'500	10'547'000	11'427'758.08	-2'187'58.08	3'872'125.00	3'872'125.00	--
200'169	08/09/09	662'000			662'000					
200'170	26/04/05	3'862'000	2'080'000	5'942'000	3'862'000	4'169'959.42	-307'959.42	2'049'629.00	2'049'629.00	--
200'170	08/09/09	1'582'000	680'000	3'822'500	1'582'000	2'773'993.06	368'506.94	670'071.00	670'071.00	--
200'170	08/09/09	1'111'500			1'111'500					
200'170	08/09/09	449'000			449'000					
200'191	29/01/08	8'000'000		8'230'000	8'000'000	8'230'000.00	--	--	--	--
200'191	13/05/13	230'000			230'000					
200'194	23/03/10	1'018'000	775'000	2'393'000	1'018'000	1'979'619.55	-361'619.55	1'117'400.00	1'117'400.00	--
200'194	23/03/10	600'000			600'000					
200'197	01/07/08	1'460'000		1'653'500	1'460'000	1'653'500.00	--	1'868.00	1'868.00	--
200'197	13/05/13	193'500			193'500					
200'202	15/11/11	4'200'000		4'380'000	4'200'000	3'504'782.05	875'217.95	--	--	--
200'206	29/08/13	180'000	5'400'000	16'430'000	180'000	10'985'380.48	44'619.52	4'930'000.00	4'930'000.00	--
200'206	08/12/10	1'730'000			1'730'000					
200'206	03/04/12	9'300'000			9'300'000					
200'207	08/09/09	1'352'000		1'352'000	1'352'000	1'059'134.50	292'865.50	--	--	--
200'208	11/12/12	13'180'000		13'180'000	13'180'000	13'180'000.00	--	--	--	--
200'229	03/07/12	10'750'000	1'680'000	12'440'000	10'750'000	6'168'371.85	4'581'628.15	--	--	--
200'239	15/01/13	3'150'000		3'150'000	3'150'000	2'103'269.70	1'046'730.30	--	--	--
Service des affaires culturelles										
200'210	29/06/10	13'870'000	320'000	14'190'000	13'870'000	9'255'452.22	4'614'547.78	--	--	--
200'213	28/09/10	200'000		200'000	200'000	183'032.07	16'967.93	--	--	--
TOTAL DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE.....										
		505'875'500	108'277'500	614'153'000	505'875'500	431'038'401.70	74'837'096.30	122'857'117.47	99'014'071.47	23'843'046.00
DEPARTEMENT DES INSTITUTIONS										
Secrétariat général										
300'077	12/03/13	1'191'500		1'191'500	1'191'500	93'766.32	1'097'733.68	--	--	--
300'127	12/03/13	438'500		438'500	438'500	7'153.90	431'346.10	--	--	--
- Selon exposé des motifs ou autres sources, pour la part correspondante du décret										

Etat des dépenses d'investissement au 31 décembre 2013

Exposé des motifs No	Date du décret cantonal	Total Vaud, Confédération, autres collectivités et tiers			Part Canton de Vaud			Part Confédération, autres collectivités et tiers		
		Montant du décret cantonal	Subventions estimées * ou accordées	Total crédits estimés ou accordés	Montant du décret cantonal	Dépenses (part Vaud)	Solde disponible	Porté en compte (Dépenses avancées par Vaud)	Encaissé	Solde à encaisser
Service du développement territorial										
300'134 SAF Fromagerie de Montricher.....	21/05/13	1'400'000	100'000'000	1'400'000	1'400'000	1'285'000.00	173'000.00	173'000.00	--	--
500'006 Améliorations foncières - Crédit de 16.5 millions.....	12/09/01	16'500'000	368'300'000	16'500'000	16'500'000	18'501'475.10	57'623'496.85	57'623'496.85	--	--
500'006 Améliorations foncières - Crédit de 41 millions.....	09/09/03	41'000'000		41'000'000	41'000'000					
500'006 Améliorations foncières - Crédit additionnel.....	13/12/06	25'000'000		25'000'000	25'000'000					
500'006 Améliorations foncières - Crédit de 30 millions.....	17/11/76	30'000'000		30'000'000	30'000'000					
500'006 Améliorations foncières - Crédit de 35 millions.....	05/09/79	35'000'000		35'000'000	35'000'000					
500'006 Améliorations foncières - Crédit de 40 millions.....	17/05/83	40'000'000		40'000'000	40'000'000					
500'006 Améliorations foncières - Crédit de 60 millions.....	08/09/86	60'000'000		60'000'000	60'000'000					
500'006 Améliorations foncières - Crédit de 68 millions.....	05/12/90	68'000'000		68'000'000	68'000'000					
500'006 Améliorations foncières - Crédit de 15 millions.....	16/12/96	15'000'000		15'000'000	15'000'000					
500'006 Améliorations foncières - Crédit de 37.8 millions.....	02/02/98	37'800'000		37'800'000	37'800'000					
500'040 Subventions fédérales à redistribuer - Amélior. Foncières.....	26/01/92	--	100'000'000	100'000'000	--	1.00	128'524'816.00	128'524'816.00	--	--
500'096 Crédit cadre Améliorations Foncières 2010-2014.....	15/03/11	32'000'000	32'000'000	32'000'000	32'000'000	10'816'576.00	--	--	--	--
500'097 Subventions fédérales à redistrib.crédi.cadre AF 2007-2010.....	13/12/06	--	15'000'000	15'000'000	--	--	10'652'655.00	10'652'655.00	--	--
500'098 Subventions fédérales à redistrib.crédi.cadre AF 2010-2014.....	15/03/11	--	22'000'000	22'000'000	--	--	9'640'803.00	9'640'803.00	--	--
600'432 Crédit cadre AF 2007-2010.....	13/12/06	25'000'000	25'000'000	25'000'000	25'000'000	6'472'333.00	--	--	--	--
Service pénitentiaire										
100'033 EPO - Constructions agricoles 2ème étape - Porcherie et GF.....	29/05/07	27'160'000	1'462'000	4'178'000	27'160'000	484'328.70	994'000.00	700'000.00	294'000.00	294'000.00
100'095 EPO - Agrandissement de la Colonie.....	12/06/12	17'530'000	5'900'000	23'430'000	17'530'000	4'214'750.70	2'580'000.00	2'580'000.00	2'580'000.00	2'580'000.00
100'100 Semi-détention / travail externe, Simplon 43.....	08/12/09	4'700'000	1'926'000	6'800'000	4'700'000	-230'303.13	1'638'000.00	500'000.00	1'138'000.00	1'138'000.00
100'100 Semi-détention / travail externe, Simplon 43 - crédi. add.....	14/04/11	174'000	2'800'000	30'500'000	174'000		2'038'000.00	2'038'000.00	2'038'000.00	2'038'000.00
300'123 Etabl.concordataire détention des mineurs - terrain.....	31/03/09	1'000'000			1'000'000	2'696'442.07				
300'123 Etabl.concordataire pour la détention des mineurs - études.....	31/03/09	3'180'000			3'180'000					
300'123 Etablissement concordataire pour la détention des mineurs.....	21/06/11	23'520'000			23'520'000					
300'136 Constructions modulaires site La Croisée, Orbe.....	27/11/12	10'885'000	10'885'000	10'885'000	10'885'000	566'028.81	--	--	--	--
TOTAL DEPARTEMENT DES INSTITUTIONS.....		492'035'000	149'088'000	641'123'000	492'035'000	46'335'712.03	213'864'770.85	207'814'770.85	6'050'000.00	6'050'000.00
DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE										
Secrétariat général										
400'072 DSAS - financement pour la 2ème étape d'informatisation.....	05/06/01	5'795'500	5'795'500	5'795'500	5'795'500	--	--	--	--	--
400'132 RDU - Revenu déterminant unifié, part informatique.....	09/11/10	4'842'000	4'842'000	4'842'000	4'842'000	1'229'073.09	--	--	--	--
Service de la santé publique										
400'107 Renouvellement équipements/logiciels des hôpitaux 2008-2010.....	23/09/08	10'500'000	10'500'000	10'500'000	10'500'000	--	--	--	--	--
400'110 Renouvellement équipements/logiciels des hôpitaux 2011.....	04/10/11	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000	--	--	--	--	--
400'111 DSAS - Investissements périodiques 2010 du SSP.....	08/12/09	12'000'000	12'000'000	12'000'000	12'000'000	--	--	--	--	--
400'120 DSAS - Investissements périodiques 2011 du SSP.....	14/06/11	12'000'000	12'000'000	12'000'000	12'000'000	--	--	--	--	--
400'125 Travaux mise en conformité/protection incendie (ECA)-hôpitaux.....	17/12/08	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	--	--	--	--	--
400'151 Remplacement lits et tables de nuit - hôpitaux RIP.....	08/09/09	4'232'600	4'232'600	4'232'600	4'232'600	--	--	--	--	--
400'153 Investissements de remise à niveau des hôpitaux de la FHV.....	08/09/09	5'700'000	5'700'000	5'700'000	5'700'000	--	--	--	--	--
400'157 Hôpitaux FHV - Installations technique et développ.durable.....	02/11/10	2'330'000	2'330'000	2'330'000	2'330'000	--	--	--	--	--
400'158 Hôpitaux FHV - Entreprises immobilier et technique lourds.....	03/11/10	3'400'000	3'400'000	3'400'000	3'400'000	--	--	--	--	--
400'166 Investissements périodiques lourds 2011.....	04/10/11	6'000'000	6'000'000	6'000'000	6'000'000	--	--	--	--	--
400'174 Crédit cadre travaux de sécurisation incendie EMS.....	19/03/13	15'000'000	15'000'000	15'000'000	15'000'000	15'000'000.00	--	--	--	--
- Selon exposé des motifs ou autres sources, pour la part correspondante du décret										

Etat des dépenses d'investissement au 31 décembre 2013

Exposé des motifs No	Date du décret cantonal	Total Vaud, Conédération, autres collectivités et tiers			Part Canton de Vaud			Part Conédération, autres collectivités et tiers		
		Montant du décret cantonal	Subventions estimées * ou accordées	Total crédits estimés ou accordés	Montant du décret cantonal	Dépenses (part Vaud)	Solde disponible	Porté en compte (Dépenses avancées par Vaud)	Encaissé	Solde à encaisser
CHUV										
300'025 Bâtiment Bugnon-Est - Etude.....	04/03/91	4'000'000	31'540'000	70'840'000	4'000'000	43'382'595.69	-4'082'595.69	31'432'992.00	31'432'992.00	--
300'025 Bâtiment Bugnon-Est - Crédit d'ouvrage.....	20/05/97	35'300'000			35'300'000					--
300'030 Centre psychiatrique à Yverdon - Construction.....	18/05/99	21'620'000	600'000	22'220'000	21'620'000	24'799'280.65	-3'179'280.65	600'000.00	600'000.00	--
300'037 Maternité (néonatalogie) Transformation - Crédit d'ouvrage.....	06/12/00	11'610'000		12'560'000	11'610'000	13'938'878.15	-1'358'878.15	--	--	--
300'037 Maternité (néonatalogie) Transformation - Crédit d'étude.....	10/11/97	970'000			970'000					--
300'039 Champ de l'Air - 2ème étape.....	24/11/03	14'698'000		16'343'300	14'698'000					--
300'039 Champ de l'Air - 2ème étape - crédit additionnel de bd.....	19/11/13	545'300			545'300					--
300'039 Champ de l'Air - étude 2ème étape.....	11/02/93	1'100'000		113'588'000	1'100'000	65'79'891.15	107'008'108.85	--	--	--
300'049 Hôpital de Cery - Etudes.....	24/04/07	6'400'000			6'400'000					--
300'049 Hôpital de Cery - Etudes établissement pour mineurs.....	05/12/08	588'000			588'000					--
300'049 Hôpital de Cery - Nouveau bâtiment.....	17/09/13	100'900'000			100'900'000					--
300'049 Hôpital de Cery - Rénovation.....	30/11/13	5'700'000			5'700'000					--
300'064 Restructuration urgences BH05 - crédit d'étude.....	09/05/00	1'596'000		20'596'000	1'596'000	19'706'379.68	889'620.32	--	--	--
300'064 Restructuration et modernisation urgences BH05.....	28/05/02	19'000'000			19'000'000					--
400'068 Maternité : réadapt. bloc op. et réamen.consul. gén. ambulat.....	17/06/02	8'550'000		8'550'000	8'550'000	8'965'077.85	-415'077.85	--	--	--
400'069 Prangins Ext.+ transfo Eglantine-Peuplier+La Ruche+Hauterive.....	21/01/03	860'000		19'530'000	860'000	21'512'683.55	-1'982'683.55	--	--	--
400'079 Hôpital unique de l'enfant.....	24/04/07	18'670'000			18'670'000					--
400'090 BH06 Radio oncologie - Transformation.....	23/04/13	170'000'000		170'000'000	170'000'000	492'109.30	169'507'890.70	--	--	--
400'100 Néonatalogie du CHUV - Transformation.....	21/03/06	9'055'000		9'055'000	9'055'000	9'792'700.25	-737'700.25	--	--	--
400'109 BH05 - Bloc opératoire - études.....	22/11/05	5'185'500	2'500'000	7'685'500	5'185'500	5'821'582.15	-636'082.15	2'500'000.00	2'500'000.00	--
400'109 BH05 - Bloc opératoire.....	26/08/08	2'400'000		107'300'000	2'400'000	3'589'653.05	103'710'346.95	--	--	--
400'116 1ère tranche Soins continus, soins intensifs + chambres BH.....	21/05/13	104'900'000		47'060'000	104'900'000	484'7461.25	42'212'538.75	--	--	--
400'116 1ère tranche Soins continus, soins intensifs - infrastructures.....	29/05/12	45'080'000			45'080'000					--
400'118 Bugnon 17 : dialyse.....	29/05/12	1'980'000			1'980'000					--
400'119 BH05 : reconstruction du Centre des brûlés.....	08/12/09	6'590'000		6'590'000	6'590'000	6'433'666.25	156'333.75	--	--	--
400'119 BH05 : reconstruction du Centre des brûlés - cré. add.....	26/08/08	4'937'000		6'387'000	4'937'000	6'458'627.35	-71'627.35	--	--	--
400'123 Extension du Centre coordonné d'oncologie CCO.....	29/05/12	1'450'000			1'450'000					--
400'128 Entretien technique : ascenseurs-groupe secours-dét.incendie.....	01/11/11	16'900'000	540'000	17'530'000	16'900'000	5'282'673.65	11'707'326.35	540'000.00	540'000.00	--
400'138 Extension restaurant et bureaux.....	04/05/10	30'070'000		30'070'000	30'070'000	14'694'411.10	15'375'588.90	--	--	--
400'150 Travaux liés à l'activité du CHUV dans locaux loués.....	01/11/11	16'860'000		16'860'000	16'860'000	5'806'893.30	11'053'106.70	--	--	--
400'152 Crédit cadre laboratoires - bâtiment Bugnon 27.....	04/10/11	12'240'000		12'240'000	12'240'000	11'023'980.21	1'216'019.79	--	--	--
400'152 Crédit cadre laboratoires - regroup. recherche biomédicale.....	08/12/09	15'415'500		30'000'000	15'415'500	20'656'482.86	9'343'517.14	--	--	--
		804'644'900	35'180'000	839'824'900	804'644'900	328'699'354.35	475'945'545.65	35'072'992.00	35'072'992.00	--
TOTAL DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE.....										
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DU SPORT										
Service de l'agriculture										
500'085 Rénovation ECAM.....	04/03/08	80'160'000		8'900'000	80'160'000	8'865'089.42	34'910.58	--	--	--
500'085 Rénovation ECAM - mobilier.....	04/03/08	884'000			884'000					--
500'094 Rénovation et agrandissement bâtiments HESA Zollikofen.....	16/11/10	1'563'000		1'563'000	1'563'000	1'562'437.00	563.00	--	--	--
Service de la population										
300'099 Réorganisation asile (informatique).....	07/03/06	800'000		800'000	800'000	91'621.40	708'378.60	--	--	--
300'122 Réaffectation bâtiment Fromex - remise en état.....	25/11/08	12'750'000		2'936'800	12'750'000	2'936'800.00	--	38'320.00	38'320.00	--
300'122 Réaffectation bâtiment Fromex - transformations mobilières.....	09/11/08	10'000			10'000					--
300'122 Réaffectation bâtiment Fromex - Etat civil Moudon.....	25/11/08	1'565'000			1'565'000					--
300'122 Réaffectation bâtiment Fromex - cré. add. Bd.....	04/07/13	86'800			86'800					--
300'124 SPOP - mise en oeuvre du schéma directeur.....	10/01/12	7'486'700		7'486'700	7'486'700	4'677'961.91	2'808'738.09	--	--	--

* Selon exposé des motifs ou autres sources, pour la part correspondante du décret

Etat des dépenses d'investissement au 31 décembre 2013

Exposé des motifs No	Total Vaud, Confédération, autres collectivités et tiers				Part Canton de Vaud			Part Confédération, autres collectivités et tiers		
	Date du décret cantonal	Montant du décret cantonal	Subventions estimées * ou accordées	Total crédits estimés ou accordés	Montant du décret cantonal	Dépenses (part Vaud)	Solde disponible	Porté en compte (Dépenses avancées par Vaud)	Encaissé	Solde à encaisser
500'089	01/09/09	20'000'000		20'000'000	20'000'000	20'000'000,00	--	--	--	--
TOTAL DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DU SPORT										
DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES RESSOURCES HUMAINES										
Secrétariat général										
600'287	29/01/02	3'700'000		3'700'000	3'700'000	3'700'000,00	--	--	--	--
600'291	10/02/04	9'800'000	5'700'000	20'000'000	9'800'000	10'779'295,10	3'520'704,90	15'528'479,05	15'407'900,00	120'579,05
600'291	24/03/09	4'500'000		600'000	4'500'000					
600'367	10/02/04	600'000		600'000	600'000	578'201,33	21'798,67	3'420'115,55	3'365'115,55	55'000,00
600'462	24/03/09	25'490'000	15'870'000	41'360'000	25'490'000	12'968'753,64	12'521'246,36			
Service des routes										
600'001	03/11/03	78'000'000		3'167'000'000	78'000'000	503'000'000,00	--	3'024'664'927,77	3'024'664'927,77	--
600'001	21/05/73	20'000'000			20'000'000					
600'001	09/09/75	20'000'000			20'000'000					
600'001	06/12/77	20'000'000			20'000'000					
600'001	14/11/79	20'000'000			20'000'000					
600'001	18/11/81	20'000'000			20'000'000					
600'001	20/09/83	30'000'000			30'000'000					
600'001	18/02/87	30'000'000			30'000'000					
600'001	18/09/90	40'000'000			40'000'000					
600'001	15/11/93	75'000'000			75'000'000					
600'001	24/09/96	70'000'000			70'000'000					
600'001	15/09/99	80'000'000			80'000'000					
600'020	25/03/89	48'500'000		48'500'000	48'500'000	49'513'881,00	-1'013'881,00	10'977'761,00	10'977'761,00	--
600'487	31/03/09	2'760'000	16'940'000	19'700'000	2'760'000	2'219'276,88	540'723,12	8'016'611,82	8'016'611,82	--
600'364	04/06/02	2'800'000	150'000	2'950'000	2'800'000	3'647'784,35	-847'784,35			--
600'372	09/09/03	26'740'000	52'400'000	96'520'000	26'740'000	39'123'881,68	4'996'118,32	47'213'139,65	47'213'139,65	--
600'372	23/11/10	17'380'000			17'380'000					
600'375	11/11/08	3'170'000	214'000	3'384'000	3'170'000	2'407'759,00	762'241,00	227'420,55	227'420,55	--
600'377	10/02/04	2'200'000		2'200'000	2'200'000	2'762'944,20	-562'944,20			--
600'379	10/02/04	2'920'000	2'580'000	5'500'000	2'920'000	3'474'061,60	-554'061,60	1'120'516,80	1'120'516,80	--
600'383	10/02/04	1'000'000	1'000'000	2'000'000	1'000'000	1'004'601,34	-4'601,34	83'895,70	83'895,70	--
600'417	08/11/05	14'010'000		18'510'000	14'010'000	13'499'044,10	5'010'955,90	199'033,20	199'033,20	--
600'417	10/02/09	4'500'000			4'500'000					
600'426	05/10/10	4'950'000		4'950'000	4'950'000	2'775'324,30	2'174'675,70			--
600'427	25/11/08	3'520'000		3'520'000	3'520'000	3'267'561,15	252'438,85			--
600'428	02/02/10	1'800'000		1'800'000	1'800'000	1'665'381,95	134'618,05			--
600'429	02/02/10	3'950'000		3'950'000	3'950'000	4'097'618,10	-147'618,10	400'000,00	400'000,00	--
600'430	05/06/07	1'530'000		1'530'000	1'530'000	1'598'248,05	-68'248,05			--
600'431	17/11/09	3'205'000		3'205'000	3'205'000	2'521'572,00	683'428,00			--
600'440	23/06/09	2'180'000		2'256'000	2'180'000	18'956'192,35	3'623'807,65	10'861,50	10'861,50	--
600'440	15/03/11	20'400'000			20'400'000					--
600'441	24/11/09	765'000		16'515'000	765'000	877'487,60	15'637'512,40			--
600'441	19/11/13	15'750'000			15'750'000					--
600'444	26/01/10	10'160'000		10'160'000	10'160'000	9'433'727,30	726'272,70			--

* Selon exposé des motifs ou autres sources, pour la part correspondante du décret

Etat des dépenses d'investissement au 31 décembre 2013

Exposé des motifs No	Total Vaud, Coniédération, autres collectivités et tiers				Part Canton de Vaud			Part Coniédération, autres collectivités et tiers		
	Date du décret cantonal	Montant du décret cantonal	Subventions estimées * ou accordées	Total crédits estimés ou accordés	Montant du décret cantonal	Dépenses (part Vaud)	Solde disponible	Porté en compte (Dépenses avancées par Vaud)	Encaissé	Solde à encaisser
600'445 RC 82 & 401, équipements électromécaniques - études.....	24/11/09	820'000		7'820'000	820'000	6'149'498.63	1'670'501.37	--	--	--
600'447 RC 82 & 401, équipements électromécaniques.....	11/01/11	7'000'000		5'210'000	7'000'000	4'566'294.26	-194'294.26	127'841.25	127'841.25	--
600'448 Travaux d'assainissement contre le bruit sur RC 1ère étape	23/06/09	4'372'000	838'000	9'530'000	4'372'000	5'876'271.05	3'653'728.95	--	--	--
600'449 RC 559, Lausanne, bandes cyclables route du Golf.....	19/03/13	9'530'000		4'000'000	9'530'000	3'171'494.85	828'505.15	--	--	--
600'450 RC 761, Puidoux-Les Tholeyres réfection routière.....	20/09/11	4'000'000		12'700'000	4'000'000	5'635'199.90	7'064'800.10	--	--	--
600'453 Réseau prioritaire pour le trafic 40 t, 2ème étape.....	23/06/09	12'700'000		4'970'000	12'700'000	4'492'779.35	435'220.65	--	--	--
600'472 RC 414, Fey-Montandry correction routière.....	07/02/12	4'928'000	42'000	11'678'500	4'928'000	1'066.50	8'548'933.50	--	--	--
600'483 Travaux d'assainissement contre le bruit sur RC 2ème étape.....	04/06/13	8'550'000	3'128'000	10'300'000	8'550'000	950'595.54	79'404.46	--	--	--
600'489 Centrale de gestion du trafic PALM - études.....	24/03/09	1'030'000		2'649'000	1'030'000	2'501'916.25	57'083.75	--	--	--
600'493 RC 251, 2 giratoires et assainissement phonique de Mex.....	23/06/09	2'163'000	90'000		2'163'000			--	--	--
600'493 RC 251, bandes cyclables, crédit additionnel.....	100	396'000		600'000	396'000	527'747.70	72'252.30	--	--	--
600'494 RC 1, Ecublens et St-Sulpice, réhabilit. 2ème étape - études.....	26/01/10	600'000		9'500'000	600'000	8'378'657.85	1'121'342.15	--	--	--
600'505 2ème étape des travaux d'entretien des revêtements RC.....	22/06/10	9'500'000		8'600'000	9'500'000	5'303'089.15	3'296'910.85	--	--	--
600'506 Renforcement pour le trafic 40 t, solde du réseau prioritaire.....	22/06/11	8'600'000		2'787'000	8'600'000	2'298'045.10	361'954.90	--	--	--
600'512 RC 702-711 murs de soutènement et RC 743 pont de Gilamont.....	21/06/11	2'660'000	127'000	5'590'000	2'660'000	2'354'770.50	3'223'229.50	--	--	--
600'514 RC 254-19, crédit-cadre pour correction de 3 points noirs.....	10/01/12	5'578'000	12'000	13'200'000	5'578'000	4'031'932.40	9'168'067.60	--	--	--
600'516 Campagne 2012-2015 entretien lourd d'ouvrages d'art.....	06/11/12	13'200'000		7'615'000	13'200'000	902'540.50	6'712'459.50	--	--	--
600'517 1er rattrapage dégâts dus aux forces de la nature.....	08/10/13	7'615'000		13'050'000	7'615'000	13'050'000.00	--	--	--	--
600'518 3ème rattrapage des travaux d'entretien des revêtements RC.....	05/04/11	13'050'000		1'951'000	13'050'000	1'284'398.85	666'604.60	76'430.70	76'430.70	--
600'523 RC 401, Vernand Camarés, LEB.....	01/05/12	1'951'000		13'700'000	1'951'000	4'995'332.47	8'704'667.53	--	--	--
600'542 Renforcement 40 tonnes, solde du réseau RC.....	10/01/12	13'700'000		2'567'000	13'700'000	2'002'322.50	2'034'398.85	627'100.00	627'100.00	--
600'543 RC 401, Grandson-NE, 3 giratoires Poissine-Mottey-Champcourbe.....	18/06/13	1'940'000	627'000	1'876'000	1'940'000	200'232.50	1'675'767.50	--	--	--
600'544 RC 780, Ollon, giratoire du Lombard.....	10/01/12	1'876'000		4'950'000	1'876'000	777'927.75	4'172'072.25	--	--	--
600'563 Inventaire et analyse de risques ouvrages de soutènement.....	05/02/13	4'950'000		15'200'000	4'950'000	13'416'864.35	1'783'135.65	--	--	--
600'564 Campagne 2012 d'entretien des revêtements.....	27/03/12	15'200'000	100'000	17'300'000	15'200'000	10'790'772.10	6'409'227.90	--	--	--
600'565 Campagne 2013 d'entretien des revêtements.....	19/03/13	17'200'000		4'260'000	17'200'000	942'865.85	2'039'134.15	--	--	--
600'574 RC 711, ententein lourd des murs de soutènement.....	202	2'982'000	1'278'000	3'900'000	2'982'000	3'029'581.49	870'418.51	--	--	--
600'591 RC 709, Ormont-Dessus, renforcement du mur Le Bouillet.....	19/03/13	3'900'000		40'000'000	3'900'000		40'000'000.00	--	--	--
600'659 Préfinancement routier - aides aux communes.....	05/11/13	40'000'000			40'000'000			--	--	--
Direction des systèmes d'information										
300'093 RCV 4a - Modernisation de la téléphonie (équipements).....	06/11/07	6'568'000		6'568'000	6'568'000	6'095'280.22	472'719.78	--	--	--
600'457 Guichet élect.AC.V socle cyberadministration VD étape 1.....	22/06/10	6'359'000		6'359'000	6'359'000	5'023'235.36	1'335'764.64	--	--	--
600'458 Mise en oeuvre Lego.....	24/03/09	1'670'000		16'940'000	1'670'000	635'301.23	1'034'698.77	--	--	--
600'459 RCV 4b : modernisation du réseau - fibre optique.....	24/11/09	3'480'000		2'053'000	3'480'000	10'818'918.93	6'121'081.07	--	--	--
600'459 RCV 4b : modernisation du réseau (backbone).....	24/11/09	13'460'000		1'143'000	13'460'000	2'045'386.43	7'613.57	--	--	--
600'460 DSI - Création d'un SI.....	04/05/10	2'053'000		2'700'000	2'053'000	703'204.05	439'795.95	--	--	--
600'463 RCV 4a - Modernisation de la téléphonie (câblages).....	06/11/07	1'143'000		5'646'300	1'143'000	1'645'781.92	1'054'218.08	--	--	--
600'481 DSI-Infr.haute disponibilité Systèmes critiques, étapes 1+2.....	23/11/10	2'700'000		2'626'000	2'700'000	5'532'842.60	113'457.40	--	--	--
600'492 LHR - 2ème phase d'adaptation des SI de L'ACV.....	02/02/10	5'646'300		6'810'000	5'646'300	2'615'057.61	10'942.39	--	--	--
600'498 Rétablissement de l'exploitation informatique cantonale.....	15/12/09	2'626'000		4'680'000	2'626'000	6'802'466.32	7'533.68	--	--	--
600'509 Aménagement d'un Data Center - équipements informatiques.....	244	1'547'000		4'680'000	1'547'000	4'754'418.01	-74'418.01	--	--	--
600'509 Aménagement d'un Data Center - équipements informatiques.....	258	2'626'000		3'384'000	2'626'000			--	--	--
600'509 Aménagement d'un Data Center - transformations.....	258	5'263'000		8'631'500	5'263'000			--	--	--
600'510 Aménagement bureaux DSI et restaurant d'entreprise - équip.....	02/03/10	986'000		4'920'000	986'000			--	--	--
600'510 Aménagement bureaux DSI et restaurant d'entreprise - transfo.....	02/03/10	3'384'000		7'679'000	3'384'000			--	--	--
600'510 Aménag. bureaux DSI et restaurant d'entreprise - créed. add.....	100	300'000		13'300'000	300'000			--	--	--
600'545 Sécurisation du SI.....	08/10/13	8'631'500		1'100'000	8'631'500	118'514.69	8'512'985.31	--	--	--
Service de la mobilité										
600'413 Crédit d'étude Plan aggro Lausanne-Morges - Infrastr.....	13/02/07	4'920'000		4'920'000	4'920'000	4'014'258.00	905'742.00	--	--	--
600'414 Crédit ét. II - Plan aggro Lausanne-Morges - Infrastr.....	24/03/09	7'679'000		7'679'000	7'679'000	6'746'222.46	932'777.54	--	--	--
600'503 Strat.cant.2 routes: appui mesures A proj. aggro & mes.promo.....	27/08/13	13'300'000		13'300'000	13'300'000		13'300'000.00	--	--	--
600'526 Crédit ét. CC CFF accord Vaud-Genève.....	08/02/11	1'100'000		1'100'000	1'100'000	657'115.63	442'884.37	--	--	--

* Selon exposé des motifs ou autres sources, pour la part correspondante du décret

Etat des dépenses d'investissement au 31 décembre 2013

Exposé des motifs No	Date du décret cantonal	Total Vaud, Conléderation, autres collectivités et tiers			Part Canton de Vaud			Part Conléderation, autres collectivités et tiers		
		Montant du décret cantonal	Subventions estimées * ou accordées	Total crédits estimés ou accordés	Montant du décret cantonal	Dépenses (part Vaud)	Solde disponible	Porté en compte (Dépenses avancées par Vaud)	Encaissé	Solde à encaisser
600'541 CGN - Programme investissement 2011-2012.....	05/04/11	16'602'600		16'602'600	16'602'600	1'700'000	--	--	--	--
600'600 Crédit étude Hôpital Rennaz - Riviera-Chablais HRC.....	29/05/12	1'700'000		1'700'000	1'700'000		1'568'240.00	--	--	--
TOTAL DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES RESSOURCES HUMAINES.....		1'072'399'400	2'765'106'000	3'837'505'400	1'072'399'400		198'048'966.93	3'112'836'320.19	3'112'660'741.14	175'579.05
DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTERIEURES										
Administration cantonale des impôts										
600'507 Applications informatiques des communes - référentiels VD.....	19/03/13	2'100'000		9'300'000	2'100'000		7'967'443.23	--	--	--
600'507 Registres de l'ACV-pers., entrepr., invers.flux, tiers unique.....	19/03/13	7'200'000		7'647'000	7'200'000		5'053.14	--	--	--
700'014 Informatisation de l'ACI - Phase 1.....	26/06/01	7'647'000		8'109'200	7'647'000		184'676.94	--	--	--
700'028 ACI - Vision 2010 - Automatisation procédures.....	17/01/06	8'109'200		2'900'000	8'109'200		21'307.27	--	--	--
700'029 LHR - Loi sur l'harmonisation des registres.....	26/02/08	2'900'000		21'134'000	2'900'000		-13'279.88	--	--	--
700'030 ACI - Vision 2010 - Perception (réalisation).....	21/11/06	17'934'000		8'995'100	17'934'000		11'312.36	--	--	--
700'030 ACI - Vision 2010 - Perception - crédit additionnel.....	08/12/08	3'200'000		15'072'700	3'200'000		6'295'298.29	--	--	--
700'032 ACI - Vision 2010 - automatisations inter-domaines.....	15/01/08	8'995'100			8'995'100			--	--	--
700'033 ACI - Vision 2010 - poursuite automatisations (cyberfisc, étape 1).....	22/06/10	14'089'700			14'089'700			--	--	--
700'033 ACI - Vision 2010 - poursuite automatisations - crédit add.....	27/03/12	973'000			973'000			--	--	--
Service d'analyse et de gestion financières										
700'005 SIF Système d'information financier, renouvellement.....	14/09/10	24'906'000		32'456'000	24'906'000		4'783'773.41	--	--	--
700'005 SIF Système d'information financier, crédit additionnel.....	02/07/13	7'550'000			7'550'000			--	--	--
Service des immeubles, du patrimoine et de la logistique										
600'107 Château St-Maire Lausanne, conservation et restauration.....	15/11/11	2'255'000		2'255'000	2'255'000		441'274.65	--	--	--
600'117 Avenches, thermes romains.....	17/06/98	3'238'000		3'238'000	3'238'000			--	--	--
600'313 Cathédrale,rest.enveloppe portail peint & travées supérieures.....	31/10/00	12'900'000		12'900'000	12'900'000			1'960'955.00		
600'374 Bâtiment Perregaux reconstruction - crédit d'études.....	19/12/07	850'000	3'650'000	23'898'000	850'000		20'283'247.36	3'650'000.00		
600'374 Bâtiment Perregaux reconstr. - crédit d'étude projet définitif.....	19/05/09	2'330'000			2'330'000					
600'374 Bâtiment Perregaux modification du projet de reconstruction.....	20/11/12	1'498'000			1'498'000					
600'374 Bâtiment Perregaux reconstruction.....	27/11/12	15'570'000			15'570'000					
600'403 ETML Lausanne, reconstruction.....	05/12/08	6'430'000		6'430'000	6'430'000		271'001.15	--	--	--
600'404 Gymnase d'Yverdon, assainissement I.....	20/05/08	18'400'000		18'400'000	18'400'000		-315'717.58	243'809.72		
600'405 EPCL Vallée de la Jeunesse Lausanne - assainiss. Energétique.....	05/10/10	5'684'000	300'000	5'984'000	5'684'000		2'534'047.55	210'000.00		210'000.00
600'410 Crédit cadre pour l'entretien des bâtiments (2ème).....	15/01/08	22'000'000		22'000'000	22'000'000		414'888.39	--	--	--
600'412 Chauffage du site de Marcellin suite a Chopag.....	27/06/06	2'100'000		2'100'000	2'100'000		161'277.46	117'646.95		
600'420 Acquisition de plans numérisés pour les bâtiments de l'Etat.....	03/10/06	1'260'000		1'338'800	1'260'000					
600'420 Acquisition de plans numérisés - crédit additionnel.....	31/03/13	78'800			78'800					
600'424 Crédit-cadre cures Chavornay, Rances et Gournois-la-Ville.....	25/11/08	4'697'000		4'697'000	4'697'000		-40'680.25	--	--	--
600'425 Palais de Rumine - Musée de zoologie.....	13/02/07	5'870'000		5'870'000	5'870'000		-284'360.87	--	--	--
600'436 Cathédrale Lausanne, travaux de maintenance.....	01/05/12	3'040'000		3'040'000	3'040'000		1'866'647.65	--	--	--
600'469 HEIG Yverdon-les-Bains - assainissement énergétique.....	05/10/10	30'014'000	800'000	30'814'000	30'014'000		27'186'635.50	--	--	--
600'470 ERACOM Lausanne - assainissement énergétique.....	20/11/12	8'000'000	250'000	8'250'000	8'000'000		8'000'000.00	--	--	--
600'477 CLE Epalinges - assainissement énergétique.....	11/12/12	11'950'000	250'000	12'200'000	11'950'000		3'578'020.05	--	--	--
600'478 SR-RC Centres d'entretien - transformations.....	22/06/10	1'115'000		10'000'000	1'115'000		405'762.70	--	--	--
600'478 SR-RC Centres d'entretien - travaux.....	22/06/10	8'885'000		5'560'000	8'885'000		18'899.67			
600'486 Réorganisation des surfaces du BAP.....	08/12/09	725'000			725'000			56'885.00		2'130.00
600'486 Transf. Arsenal de Morges et assainissement.....	08/12/09	4'585'000			4'585'000				54'755.00	
600'486 Transf. Arsenal de Morges - crédit additionnel.....	20/01/11	250'000			250'000					

* Selon exposé des motifs ou autres sources, pour la part correspondante du décret

Etat des dépenses d'investissement au 31 décembre 2013

Exposé des motifs No	Total Vaud, Conléderation, autres collectivités et tiers				Part Canton de Vaud				Part Conléderation, autres collectivités et tiers		
	Date du décret cantonal	Montant du décret cantonal	Subventions estimées * ou accordées	Total crédits estimés ou accordés	Montant du décret cantonal	Dépenses (part Vaud)	Solde disponible	Porté en compte (Dépenses avancées par Vaud)	Encaissé	Solde à encaisser	
600'491	31/03/09	5750'000	7'160'000	5750'000	5750'000	69'10'625.25	249'374.75	46'350.00	46'350.00	--	
600'491	31/03/09	1'410'000	1'210'000	1'410'000	1'410'000	129'567.40	1'080'432.60	--	--	--	
600'501	02/07/13	1'210'000	22'800'000	1'210'000	1'210'000	1'134'389.70	21'665'610.30	--	--	--	
600'524	04/06/13	22'800'000	260'000	22'800'000	22'800'000	6'434'182.50	207'817.50	200'000.00	200'000.00	200'000.00	
600'528	05/10/10	6'642'000	340'000	6'642'000	6'642'000	--	9'120'000.00	--	--	--	
600'529	11/12/12	9'120'000	1810'000	9'120'000	9'120'000	--	1'810'000.00	--	--	--	
600'530	11/12/12	1810'000	1'320'000	1810'000	1810'000	--	1'166'000.00	--	--	--	
600'531	11/12/12	1'166'000	643'000	1'166'000	1'166'000	--	2'117'000.00	--	--	--	
600'532	11/12/12	2'117'000	403'000	2'117'000	2'117'000	--	1'333'870.70	--	--	--	
600'533	11/12/12	1'337'000	1'740'000	1'337'000	1'337'000	3'129.30	1'635'645.00	--	--	--	
600'534	11/12/12	1'680'000	18'000'000	1'680'000	1'680'000	44'355.00	373'364.15	--	--	--	
600'535	14/12/10	18'000'000	24'000'000	18'000'000	18'000'000	17'626'635.85	-20'700.00	--	--	--	
600'536	14/12/10	24'000'000	2'200'000	24'000'000	24'000'000	24'020'700.00	1'013'118.35	--	--	--	
600'537	14/12/10	2'200'000	1'951'000	2'200'000	2'200'000	1'186'881.65	1'815'840.80	--	--	--	
600'547	12/06/12	1'951'000	14'530'000	1'951'000	1'951'000	135'159.20	13'156.85	--	--	--	
600'586	13/12/11	14'530'000		14'530'000	14'530'000			--	--	--	
TOTAL DEPARTEMENT DES FINANCES		395'061'800	7'050'000	402'111'800	395'061'800	267'704'739.81	127'357'060.19	6'485'646.67	6'073'516.67	412'130.00	
ET DES RELATIONS EXTERIEURES.....											
ORDRE JUDICIAIRE VAUDOIS											
300'069	12/09/06	2'400'000	2'400'000	2'400'000	2'400'000	2'259'260.72	140'739.28	215'200.00	215'200.00	--	
300'085	12/03/02	1'019'400	1'019'400	1'019'400	1'019'400	1'019'400.00	--	--	--	--	
300'102	25/11/08	2'774'000	2'774'000	2'774'000	2'774'000	2'568'430.70	205'569.30	--	--	--	
300'103	29/09/09	10'630'000	13'990'000	10'630'000	10'630'000	13'526'808.32	463'191.68	--	--	--	
300'103	29/09/09	3'360'000	4'835'000	3'360'000	3'360'000						
300'113	08/12/09	1'240'000	1'240'000	1'240'000	1'240'000	3'313'523.03	1'521'476.97	--	--	--	
300'113	08/12/09	3'595'000	2'830'000	3'595'000	3'595'000	897'930.30	1'932'069.70	--	--	--	
300'114	12/06/12	120'000	2'200'000	120'000	120'000						
300'114	12/06/12	2'200'000	2'928'000	2'200'000	2'200'000	2'666'613.67	261'386.33	--	--	--	
300'114	12/06/12	510'000	2'661'000	510'000	510'000	1'486'461.36	1'174'538.64	--	--	--	
300'116	17/11/09	2'928'000		2'928'000	2'928'000						
800'003	12/06/12	2'661'000		2'661'000	2'661'000						
TOTAL ORDRE JUDICIAIRE VAUDOIS.....		33'437'400	--	33'437'400	33'437'400	277'38'428.10	5'698'971.90	215'200.00	215'200.00	--	
TOTAL ETAT DE VAUD.....		393'708'620	3'208'615'500	7'145'701'700	393'708'620	2'914'060'999.32	1'023'025'200.68	372'397'946.14	3'693'499'191.09	30'480'755.05	

* Selon exposé des motifs ou autres sources, pour la part correspondante du décret

Amortissement des dépenses d'investissement - Etat au 31 décembre 2013

	Date du décret	Section du RSV	Cpte	Montant du décret	Total des amortissements au 31.12.2012	Amortissement 2013	Total des amortissements au 31.12.2013	Solde à amortir au 31.12.2013
1								
103								
Secrétariat général								
100'061	13/11/07	963	3314	2'638'000	1'055'200	263'800	1'319'000	1'319'000
100'102	13/11/07	963	3314	35'000	28'000	7'000	35'000	--
105								
Police cantonale								
100'003	14/09/88	133	3313	37'800'000	36'288'000	1'512'000	37'800'000	--
100'003	16/11/94	133	3313	2'836'900	1'929'500	1'135'000	2'043'000	793'900
100'004	16/11/93	133	3313	39'600'000	28'512'000	1'584'000	30'096'000	9'504'000
100'004	19/05/09	133	3313	2'415'900	724'800	241'600	966'400	1'449'500
100'006	09/12/08	133	3313	1'800'000	2'160'000	72'000	288'000	1'512'000
100'006	21/01/10	133	3313	5'900	600	300	900	5'000
100'044	03/09/02	133	3314	14'160'000	7'080'000	708'000	7'788'000	6'372'000
100'115	23/02/10	133	3314	3'040'000	608'000	304'000	912'000	2'128'000
110								
Direction générale de l'environnement								
100'042	17/01/06	814	3315	9'678'000	2'903'400	483'900	3'387'300	6'290'700
100'048	29/05/01	814	3315	90'000'000	49'500'000	4'500'000	54'000'000	36'000'000
100'050	21/09/99	921	3312	4'484'000	4'231'000	224'200	4'455'200	28'800
100'052	14/12/99	721	3315	5'780'000	5'740'500	39'500	5'780'000	--
100'065	21/05/02	721	3315	3'185'000	1'062'000	228'700	1'290'700	1'894'300
100'066	10/09/02	721	3315	1'609'500	805'000	80'500	885'500	724'000
100'067	31/05/11	721	3315	2'100'000	1'050'000	105'000	2'100'000	1'890'000
100'071	05/02/02	921	3312	5'600'000	2'240'500	224'000	2'464'500	3'135'500
100'074	07/10/03	70	3312	2'778'000	1'111'200	138'900	1'250'100	1'527'900
100'076	22/01/08	721	3315	6'125'000	1'225'200	306'300	1'531'500	4'593'500
100'079	07/10/03	70	3312	500'000	400'000	50'000	450'000	50'000
100'081	10/01/06	721	3315	8'700'000	2'610'000	435'000	3'045'000	5'655'000
100'081	03/11/09	721	3315	2'600'000	306'000	153'000	459'000	2'141'000
100'082	27/06/06	721	3315	6'944'000	2'083'200	347'200	2'430'400	4'513'600
100'084	05/09/06	814	3315	6'900'000	1'725'000	345'000	2'070'000	4'830'000
100'085	22/09/04	921	3312	6'200'000	1'984'000	739'400	2'723'400	3'476'600
100'089	03/11/09	963	3312	4'900'000	392'000	196'000	588'000	4'312'000
100'090	29/05/07	921	3312	4'971'000	994'500	198'900	1'193'400	3'777'600
100'097	15/12/09	701	3312	720'000	144'000	72'000	216'000	504'000
100'097	15/12/09	701	3312	6'070'000	607'000	303'500	910'500	5'159'500
100'099	06/11/07	701	3311	1'360'000	272'000	68'000	340'000	1'020'000
100'110	23/03/10	814	3315	2'100'000	420'000	210'000	630'000	1'470'000
100'112	13/03/12	814	3315	2'517'700	--	125'900	125'900	2'391'800
100'117	22/06/10	721	3315	5'160'000	516'000	258'000	774'000	4'386'000
100'122	31/05/11	721	3315	4'200'000	210'000	210'000	4'200'000	3'780'000

Amortissement des dépenses d'investissement - Etat au 31 décembre 2013

	Date du décret	Section du RSV	Cpte	Montant du décret	Total des amortissements au 31.12.2012	Amortissement 2013	Total des amortissements au 31.12.2013	Solde à amortir au 31.12.2013
100'123 La Grande Eau à Aigle et Yvoire	31/05/11	721	3315	3'000'000	150'000	150'000	300'000	2'700'000
100'124 La Tinière à Villeneuve	31/05/11	721	3315	3'000'000	150'000	150'000	300'000	2'700'000
100'125 La Baye de Clarens à Montreux	31/05/11	721	3315	3'000'000	150'000	150'000	300'000	2'700'000
100'126 Le Nozon à Orbe	31/05/11	721	3315	2'100'000	105'000	105'000	210'000	1'890'000
100'127 La Brinaz à Grandson et Montagny	31/05/11	721	3315	4'130'000	206'500	206'500	413'000	3'717'000
100'128 Canal du Haut Lac-Basse Plaine du Rhône	31/05/11	721	3315	4'200'000	210'000	210'000	420'000	3'780'000
100'129 3ème correction du Rhône	31/05/11	721	3315	2'190'000	109'500	109'500	219'000	1'971'000
100'130 Aménagements piscicoles sur divers cours d'eau	31/05/11	721	3315	3'000'000	150'000	150'000	300'000	2'700'000
100'131 Outils de gestion informatisée lacs et cours d'eau	31/05/11	721	3315	500'000	100'000	100'000	200'000	300'000
100'136 Décharge des Saviez à Noville - Assainissement 2ème étape	13/03/12	814	3315	1'419'000	--	71'000	71'000	1'348'000
500'061 Amélioration des conditions de gestion forestière	12/09/94	921	3312	14'000'000	10'080'000	560'000	10'640'000	3'360'000
600'046 Protection des eaux - Subvention, 2006-2011	26/08/03	814	3315	32'500'000	14'625'000	1'625'000	16'250'000	16'250'000
600'052 Glissement de la Chenaula - Boucl. frais de subv.	15/11/93	721	3312	300'000	270'000	15'000	285'000	15'000
600'052 Glissement de la Chenaula - Part à charge Etat	15/11/93	721	3312	1'500'000	1'350'000	75'000	1'425'000	75'000
600'237 Décharges de Réverule et de Colliare - Assainissement	12/09/94	814	3312	2'500'000	2'250'000	125'000	2'375'000	125'000
600'299 Assainissement de la décharge de la Morenche (Sottens)	05/09/00	814	3312	1'250'000	1'078'800	62'500	1'141'300	108'700
114 Service de la consommation et des affaires vétérinaires								
100'134 SI-Laboratoire - Renouvellement des applications	29/05/12	811	3314	1'393'200	--	278'700	278'700	1'114'500
TOTAL DEPARTEMENT DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT				379'496'100	189'014'400	18'992'300	208'006'700	171'489'400
2 DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE								
21 Secrétariat général								
200'186 Aménagement équipement de la HEIG/intervention bâtiment DGEP	04/04/06	419	3314	650'000	502'700	65'000	567'700	82'300
23 Direction générale de l'enseignement postobligatoire								
200'003 CESSOUEST - Crédit complémentaire	10/05/88	412	3313	6'020'000	5'779'200	240'800	6'020'000	--
200'003 CESSOUEST - Crédit final de bouclerement	25/09/96	412	3313	6'027'000	3'857'600	241'100	4'098'700	1'928'300
200'004 Les Cédres (EFM) - Crédit additionnel	25/02/91	419	3313	147'200	123'900	5'900	129'800	17'400
200'006 Les Cédres (EFM) - 3ème étape, crédit de bouclerement	14/09/93	419	3313	1'327'400	1'261'600	65'800	1'327'400	--
200'010 Gymnase Auguste Piccard - Etudes et aménagement	10/05/89	412	3313	12'750'000	12'240'000	510'000	12'750'000	--
200'011 Gymnase Auguste Piccard - Am. sportif, crédit d'ouvrage	25/02/91	412	3313	14'305'000	12'016'200	572'200	12'588'400	1'716'600
200'013 Gymnase de la Cité, 2e salle de gym. - Bouclerement	17/12/97	412	3313	827'000	579'600	41'400	621'000	206'000
200'043 CESSOUEST - Aménagement de nouvelles salles	02/03/92	412	3313	3'500'000	2'800'000	140'000	2'940'000	560'000
200'044 Gymnase Auguste Piccard - Construction et réaménagement	12/09/94	412	3313	7'045'000	5'660'100	281'800	5'941'900	1'103'100
200'046 Gymnase de Beaulieu - Rénovation salle de sport exist. (est)	02/07/02	412	3313	3'130'000	1'565'000	156'500	1'721'500	1'408'500
200'046 Gymnase de Beaulieu - Nouvelle salle de sport	31/10/06	412	3313	4'675'000	935'000	187'000	1'122'000	3'553'000
200'046 Gymnase de Beaulieu - créd. add. gazon artificiel	21/06/07	412	3313	350'000	70'000	14'000	84'000	266'000

Amortissement des dépenses d'investissement - Etat au 31 décembre 2013

	Date du décret	Section du RSV	Cpte	Montant du décret	Total des amortissements au 31.12.2012	Amortissement 2013	Total des amortissements au 31.12.2013	Solde à amortir au 31.12.2013
200'046	03/02/11	412	3313	147'700	7'100	7'100	14'200	133'500
200'050	16/05/94	412	3313	12'830'000	9'237'600	513'200	9'750'800	3'079'200
200'050	04/09/08	412	3313	383'700	104'700	34'900	139'600	244'100
200'054	10/05/93	412	3313	8'500'000	6'608'500	340'000	6'948'500	1'551'500
200'055	14/09/93	419	3313	15'100'000	14'464'000	636'000	15'100'000	--
200'083	18/12/95	412	3313	3'860'000	3'590'900	193'000	3'783'900	76'100
200'085	16/05/00	412	3313	1'550'000	620'400	51'700	672'100	877'900
200'085	04/02/03	412	3313	34'720'000	12'499'200	2'751'500	15'250'700	19'469'300
200'128	04/07/00	415	3313	3'130'000	1'502'400	125'200	1'627'600	1'502'400
200'168	17/12/03	4.3	3313	17'900'000	7'160'000	895'000	8'055'000	9'845'000
200'172	26/02/08	419	3313	3'293'900	527'200	131'800	659'000	2'634'900
200'172	26/02/08	419	3313	654'400	523'600	130'800	654'400	--
200'172	26/02/08	419	3313	2'502'700	1'001'200	250'300	1'251'500	1'251'200
200'189	20/02/07	412	3313	1'161'500	290'500	58'100	348'600	812'900
200'189	20/02/07	412	3313	1'891'000	945'500	189'100	1'134'600	756'400
200'203	24/04/12	412	3313	6'600'000	--	660'000	660'000	5'940'000
200'203	24/04/12	412	3313	7'260'000	--	290'400	290'400	6'969'600
200'211	02/02/10	412	3313	8'000'000	1'600'000	800'000	2'400'000	5'600'000
400'030	14/11/94	419	3313	2'350'000	1'997'500	117'500	2'115'000	235'000
400'066	19/12/01	419	3313	9'773'000	4'887'000	488'700	5'375'700	4'397'300
400'066	04/07/07	419	3313	204'000	58'400	14'600	73'000	131'000
500'024	09/03/99	419	3313	73'540'000	38'240'800	2'941'600	41'182'400	32'357'600
500'049	17/05/99	419	3313	16'934'000	13'069'800	846'700	13'916'500	3'017'500
500'050	17/06/97	419	3313	30'510'000	23'484'000	1'525'500	25'009'500	5'500'500
500'050	17/05/99	419	3313	1'558'000	1'012'700	77'900	1'090'600	467'400
500'052	24/06/96	419	3313	17'615'000	15'922'300	880'800	16'803'100	811'900
500'053	04/03/97	419	3313	11'745'000	9'242'100	587'300	9'829'400	1'915'600
500'072	21/12/98	419	3313	2'150'000	1'422'100	107'500	1'529'600	620'400
500'080	17/06/03	419	3313	3'700'000	3'330'000	370'000	3'700'000	--
500'080	29/06/10	413	3313	52'570'000	4'205'600	2'102'800	6'308'400	46'261'600
25 Direction générale de l'enseignement supérieur								
200'018	02/07/02	414	3313	176'000	71'000	7'100	78'100	97'900
200'029	10/05/88	414	3313	19'800'000	19'008'000	792'000	19'800'000	--
200'030	06/12/89	414	3313	4'110'000	3'616'800	164'400	3'781'200	328'800
200'030	02/07/02	414	3313	427'200	171'000	17'100	188'100	239'100
200'036	02/03/88	414	3313	6'200'000	5'952'000	248'000	6'200'000	--
200'036	11/09/90	414	3313	1'100'000	968'000	44'000	1'012'000	88'000
200'036	02/11/99	414	3313	1'921'700	922'800	76'900	999'700	922'000
200'057	19/11/02	414	3313	2'817'000	2'535'300	281'700	2'817'000	--
200'057	19/11/02	414	3313	1'500'000	1'350'000	150'000	1'500'000	--
200'057	04/10/05	419	3313	4'925'500	1'477'800	246'300	1'724'100	3'201'400

Amortissement des dépenses d'investissement - Etat au 31 décembre 2013

	Date du décret	Section du RSV	Cpte	Montant du décret	Total des amortissements au 31.12.2012	Amortissement 2013	Total des amortissements au 31.12.2013	Solde à amortir au 31.12.2013
200'057 HEP - crédit additionnel	01/07/08	419	3313	710'000	118'500	39'500	158'000	552'000
200'070 Logements pour étudiants aux Triades, Ecublens	27/11/91	414	3313	4'881'000	4'667'300	195'300	4'862'600	18'400
200'076 Université - Section de chimie, construction	27/11/91	414	3313	52'200'000	41'760'000	2'088'000	43'848'000	8'352'000
200'076 Université - Section de chimie, boucllement	13/05/98	414	3313	1'958'800	1'097'600	78'400	1'176'000	782'800
200'099 Université - réaffect. Antropole et Internef - aménag. ext.	23/06/09	414	3313	20'000	3'000	1'000	4'000	16'000
200'099 Université - réaffect. Antropole et Internef - équipement	23/06/09	414	3313	1'232'000	739'200	246'400	985'600	246'400
200'099 Université - réaffectation Antropole et Internef	23/06/09	414	3313	7'536'000	2'260'800	753'600	3'014'400	4'521'600
200'103 Université - Boucllement de divers crédit 1993	20/12/93	414	3313	4'353'200	3'918'600	217'700	4'136'300	216'900
200'117 Institut suisse de droit comparé - Agrandissement	12/11/96	414	3313	3'000'000	1'932'400	120'000	2'052'400	947'600
200'118 Université - Crédit de boucllement 1997 de décrets	03/03/97	414	3313	4'966'500	4'966'500	331'100	5'297'600	2'979'400
200'127 Université - Extension du Collège propédeutique	19/06/01	414	3313	18'450'000	11'188'100	738'000	11'926'100	6'523'900
200'135 Université - BFSH3 - assainissement et démolition annexe Est	29/04/08	414	3313	2'000'000	800'000	200'000	1'000'000	1'000'000
200'135 Université - BFSH3 - crédit d'études	29/04/08	414	3313	1'230'000	492'000	123'000	615'000	615'000
200'135 Université - BFSH3 - remboursement fonds FAIR	29/04/08	414	3313	8'132'000	1'301'200	325'300	1'626'500	6'505'500
200'135 Université - BFSH3	23/06/09	414	3313	85'190'000	10'222'800	3'407'600	13'630'400	71'559'600
200'135 Université - BFSH3 - aménagements extérieurs	23/06/09	414	3313	11'400'000	1'710'000	570'000	2'280'000	9'120'000
200'135 Université - BFSH3 - équipement	23/06/09	414	3313	15'710'000	9'426'000	3'142'000	12'568'000	3'142'000
200'136 Université - Bâtiment multi-service	26/04/05	999	3313	8'820'000	2'469'600	352'800	2'822'400	5'997'600
200'136 Université - Bâtiment multi-service - créd. add. de boucl.	03/02/11	999	3313	318'400	16'800	16'800	33'600	284'800
200'162 UNIL - Bugnon 7	26/04/05	999	3313	10'547'000	3'691'800	527'400	4'219'200	6'327'800
200'162 UNIL - Bugnon 7 - crédit additionnel	08/09/09	414	3313	662'000	82'800	41'400	124'200	537'800
200'169 Université - Animalerie du Bugnon 7-9, transformation	26/04/05	999	3313	3'862'000	1'081'500	154'500	1'236'000	2'626'000
200'170 Université - Bugnon 9, transformation	26/04/05	999	3313	1'582'000	553'700	79'100	632'800	949'200
200'170 Bugnon 9 - créd. add. grand auditoire	08/09/09	414	3313	1'111'500	139'000	69'500	208'500	903'000
200'170 Bugnon 9 - créd. add. infrastructures anatomie	08/09/09	414	3313	449'000	56'200	28'100	84'300	364'700
200'191 UNIL Entretien lourd crédit cadre 2008-2011	29/01/08	414	3313	8'000'000	3'200'000	800'000	4'000'000	4'000'000
200'194 Fondation Jean Monnet	23/03/10	414	3313	1'018'000	203'600	101'800	305'400	712'600
200'194 Fondation Jean Monnet - équipement	23/03/10	414	3313	600'000	240'000	120'000	360'000	240'000
200'197 Station de pompage de l'eau du Lac	01/07/08	414	3313	1'460'000	219'000	73'000	292'000	1'168'000
200'201 Avenir Epalinges (reprise ISREC)	20/04/10	414	3313	17'922'500	1'433'800	716'900	2'150'700	15'771'800
200'202 HEP reconstruction 2ème étape	15/11/11	419	3313	4'200'000	--	210'000	210'000	3'990'000
200'206 HEIG-VD agrandissement - études	08/12/10	419	3313	1'730'000	173'000	173'000	346'000	1'384'000
200'206 HEIG-VD agrandissement	03/04/12	419	3313	9'300'000	--	372'000	372'000	8'928'000
200'207 Université - Toiture Bugnon 7-9	08/09/09	414	3313	1'352'000	270'400	135'200	405'600	946'400
200'208 IDHEAP reprise terrain et bâtiment	11/12/12	414	3313	13'180'000	--	12'000	12'000	13'168'000

Amortissement des dépenses d'investissement - Etat au 31 décembre 2013

	Date du décret	Section du RSV	Cpte	Montant du décret	Total des amortissements au 31.12.2012	Amortissement 2013	Total des amortissements au 31.12.2013	Solde à amortir au 31.12.2013
27 Service des affaires culturelles								
200'063 Palais de Rumine - Corps central et musée Arlaud	16/05/94	412	3313	11'990'000	10'791'000	599'500	11'390'500	599'500
200'063 Palais de Rumine et Musée Arlaud - crédit de bouclément	12/02/02	412	3313	1'025'400	513'000	51'300	564'300	461'100
200'106 Musée Romain Avenches - Remb. de bâtiments	16/12/96	434	3313	4'229'600	2'538'000	169'200	2'707'200	1'522'400
200'210 Nouveau Musée des Beaux-Arts - crédit d'étude	29/06/10	434	3313	13'870'000	2'774'000	1'387'000	4'161'000	9'709'000
200'213 Crédit d'étude pour le futur musée romain d'Avenches	28/09/10	434	3313	200'000	20'000	20'000	40'000	160'000
TOTAL DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE				799'574'300	388'089'900	41'455'400	429'545'300	370'029'000
3 DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR								
302 Secrétariat général								
300'089 ACV densification des cellules des dépôts	28/03/06	432	3314	2'171'000	1'418'500	217'100	1'635'600	535'400
303 Service juridique et législatif								
200'101 Orgue de la Cathédrale	16/06/99	18	3319	2'330'000	1'514'500	116'500	1'631'000	699'000
200'101 Orgue de la Cathédrale - crédit additionnel	27/03/07	180	3319	713'600	297'500	59'500	357'000	356'600
307 Service du développement territorial								
500'006 Améliorations foncières - Crédit de 16.5 millions	12/09/01	913	3315	16'500'000	7'260'000	660'000	7'920'000	8'580'000
500'006 Améliorations foncières - Crédit de 41 millions	09/09/03	913	3315	41'000'000	14'760'000	1'640'000	16'400'000	24'600'000
500'006 Améliorations foncières - Crédit additionnel	13/12/06	913	3315	25'000'000	5'952'500	1'190'500	7'143'000	17'857'000
500'096 Crédit cadre Améliorations Foncières 2010-2014	15/03/11	913	3315	32'000'000	1'280'000	1'280'000	2'560'000	29'440'000
600'432 Crédit cadre AF 2007-2010	13/12/06	913	3315	25'000'000	5'000'000	1'000'000	6'000'000	19'000'000
308 Service pénitentiaire								
100'010 Maison d'arrêts de la Tuilière - Construction	25/05/88	340	3313	23'100'000	22'176'000	924'000	23'100'000	--
100'010 Maison d'arrêts de la Tuilière - Bouclément	09/03/99	340	3313	2'277'200	1'480'700	113'900	1'594'600	682'600
100'016 EPO - Agrandissement MAP	16/05/94	340	3313	8'600'000	8'188'000	412'000	8'600'000	--
100'033 EPO - Constructions agricoles 2ème étape - Porcherie et GF	29/05/07	340	3313	2'716'000	679'000	135'800	814'800	1'901'200
100'095 EPO - Agrandissement de la Colonie	12/06/12	340	3313	17'530'000	--	701'200	701'200	16'828'800
100'100 Semi-détention / travail externe, Simplon 43	08/12/09	340	3313	4'700'000	376'000	188'000	564'000	4'136'000
100'100 Semi-détention / travail externe, Simplon 43 - créd. add.	14/04/11	340	3313	174'000	7'300	7'300	14'600	159'400
300'070 Extension de la prison de la Croisée, à Orbe	03/07/01	340	3313	17'500'000	7'700'000	700'000	8'400'000	9'100'000
300'123 Etabl.concordataire détention des mineurs - terrain	31/03/09	340	3313	1'000'000	120'000	40'000	160'000	840'000
300'123 Etabl.concordataire pour la détention des mineurs - études	31/03/09	340	3313	3'180'000	954'000	318'000	1'272'000	1'908'000
300'123 Etablissement concordataire pour la détention des mineurs	21/06/11	340	3313	23'520'000	940'800	940'800	1'881'600	21'638'400
TOTAL DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR				249'011'800	80'104'800	10'644'600	90'749'400	158'262'400

Amortissement des dépenses d'investissement - Etat au 31 décembre 2013

	Date du décret	Section du RSV	Cpte	Montant du décret	Total des amortissements au 31.12.2012	Amortissement 2013	Total des amortissements au 31.12.2013	Solde à amortir au 31.12.2013
4 DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE								
41 Secrétariat général								
400'132 RDU - Revenu déterminant unifié, part informatique	09/11/10	850	3314	4'842'000	968'400	968'400	1'936'800	2'905'200
43 Service de prévoyance et d'aide sociales								
400'064 Acquisition terrain Ste-Croix pour requérants d'asile	20/06/95	14	3313	454'000	387'100	22'700	409'800	44'200
48 Service de la santé publique								
300'059 César-Roux 31 - Centres d'ambulances et d'appel	18/06/96	810	3313	3'200'000	2'613'800	160'000	2'773'800	426'200
400'148 Terrain EMS Bois-Genfil II	09/12/08	810	3313	1'490'000	1'78'800	59'600	238'400	1'251'600
400'157 Hôpitaux FHV - Installations technique et développ.durable	02/11/10	810	3315	2'330'000	2'219'600	110'400	2'330'000	--
400'158 Hôpitaux FHV - Entretien immobilier et technique lourds	02/11/10	810	3315	3'400'000	3'391'200	8'800	3'400'000	--
49 CHUV								
300'007 CHUV - Achèvement des travaux, 12e crédit	13/12/89	810	3313	2'500'000	2'320'000	100'000	2'420'000	80'000
300'025 Bâtiment Bugnon-Est - Crédit d'ouvrage	20/05/97	810	3313	35'300'000	21'180'000	1'412'000	22'592'000	12'708'000
300'027 Centre psychiatrique Nord - Etude et terrain	04/03/91	810	3313	8'030'000	6'745'200	321'200	7'066'400	963'600
300'030 Centre psychiatrique à Yverdon - Construction	18/05/99	810	3313	21'620'000	11'242'400	864'800	12'107'200	9'512'800
300'037 Maternité (néonatalogie), transformation - Crédit d'ouvrage	06/12/00	810	3313	11'610'000	6'385'500	580'500	6'966'000	4'644'000
300'039 Champ de l'Air - 2ème étape	24/11/03	810	3313	14'698'000	5'879'200	734'900	6'614'100	8'083'900
300'043 IMUL, Bugnon 44, crédit additionnel	10/02/04	810	3313	304'400	243'200	30'400	273'600	30'800
300'049 Hôpital de Cery - Etudes	24/04/07	810	3313	6'400'000	3'200'000	640'000	3'840'000	2'560'000
300'049 Hôpital de Cery - Etudes établissement pour mineurs	09/12/08	810	3313	588'000	176'400	58'800	235'200	352'800
300'062 Hôpital de Cery - 2ème étape - phase 1 (ouvrage seul)	20/06/94	810	3313	9'090'000	8'181'000	454'500	8'635'500	454'500
300'062 Hôpital de Cery - 2ème étape - phase 1, crédit additionnel	10/02/04	810	3313	333'700	133'600	16'700	150'300	183'400
300'064 Restructuration et modernisation urgences BH05	28/05/02	810	3313	19'000'000	9'500'000	950'000	10'450'000	8'550'000
300'065 Institut de pathologie - Transformation	18/05/99	810	3313	9'998'000	6'498'700	499'900	6'998'600	2'999'400
300'065 Institut de pathologie - cré.d. add. de bouclément	20/09/06	810	3313	294'100	123'000	24'600	147'600	146'500
400'068 Maternité : réadapt. bloc op. et réamén. consul. gén. ambulat.	17/06/02	810	3313	8'550'000	4'275'000	427'500	4'702'500	3'847'500
400'069 Crédit d'étude transf.rénov.bâtiments hospitalier à Prangins	21/01/03	810	3313	860'000	774'000	86'000	860'000	--
400'069 Prangins Ext.+transfo Eglantine-Peuplier+La Roche+Hauterive	24/04/07	810	3313	18'670'000	3'734'000	746'800	4'480'800	14'189'200
400'090 BH06 Radio oncologie - Transformation	21/03/06	810	3313	9'055'000	2'716'800	452'800	3'169'600	5'885'400
400'100 Néonatalogie du CHUV - Transformation	22/11/05	810	3313	5'185'500	1'244'400	207'400	1'451'800	3'733'700
400'109 BH05 - Bloc opératoire - études	26/08/08	810	3313	2'400'000	720'000	240'000	960'000	1'440'000
400'116 1ère tranche Soins continus, Soins intensifs + chambres BH	29/05/12	810	3313	45'080'000	--	2'254'000	2'254'000	42'826'000
400'116 1ère tranche Soins continus, Soins intensifs - infrastructures	29/05/12	810	3313	1'980'000	--	396'000	396'000	1'584'000
400'118 Bugnon 17 : dialyse	08/12/09	810	3313	6'590'000	659'000	329'500	988'500	5'601'500
400'119 BH05 : restructuration du Centre des brûlés	26/08/08	810	3313	4'937'000	740'700	246'900	987'600	3'949'400
400'119 BH05 : restructuration du Centre des brûlés - cré.d. add.	29/05/12	810	3313	1'450'000	--	85'300	85'300	1'364'700
400'123 Extension du centre coordonné d'oncologie CCO	01/11/11	810	3313	16'990'000	--	679'600	679'600	16'310'400
400'128 Entretien technique : ascenseurs-groupe secours-dét.incendie	04/05/10	810	3313	30'070'000	3'007'000	1'503'500	4'510'500	25'559'500

Amortissement des dépenses d'investissement - Etat au 31 décembre 2013

	Date du décret	Section du RSV	Cpte	Montant du décret	Total des amortissements au 31.12.2012	Amortissement 2013	Total des amortissements au 31.12.2013	Solde à amortir au 31.12.2013
400'133 Bâtiment de l'Hôpital Orthopédique de Suisse Romande	09/12/08	810	3313	27'371'400	6'097'100	1'094'900	7'192'000	20'179'400
400'138 Extension restaurant et bureaux	01/11/11	810	3313	16'860'000	--	674'400	674'400	16'185'600
400'150 Travaux liés à l'activité du CHUV dans locaux loués	04/10/11	810	3313	12'240'000	--	1'224'000	1'224'000	11'016'000
400'152 Crédit cadre laboratoires - bâtiment Bugnon 27	08/12/09	810	3313	15'415'500	1'541'600	770'800	2'312'400	13'103'100
400'152 Crédit cadre laboratoires - regroup. recherche biomédicale	08/12/09	810	3313	14'584'500	2'917'000	1'458'500	4'375'500	10'209'000
TOTAL DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE				393'771'100	119'993'700	20'896'100	140'889'800	252'881'300
5 DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DU SPORT								
51 Secrétariat général								
500'078 Poudrerie d'Aubonne SA, achats de parcelles et travaux	05/11/97	900	3311	610'000	439'900	24'400	464'300	145'700
54 Service de l'agriculture								
500'038 Grange-Verney - Achat de terres agricoles	16/11/92	915	3311	383'000	364'800	18'200	383'000	--
500'085 Rénovation ECAM	04/03/08	915	3313	8'016'000	1'603'200	400'800	2'004'000	6'012'000
500'085 Rénovation ECAM - mobilier	04/03/08	915	3313	884'000	707'200	176'800	884'000	--
500'094 Rénovation et agrandissement bâtiments HESA Zollikofen	16/11/10	170	3315	1'563'000	62'600	62'600	125'200	1'437'800
58 Service de la population								
300'124 SPOP - mise en oeuvre du schéma directeur	10/01/12	172	3314	7'486'700	--	1'497'400	1'497'400	5'989'300
300'122 Réaffectation bâtiment Fromex - remise en état	25/11/08	211	3313	1'275'000	382'500	127'500	510'000	765'000
300'122 Réaffectation bâtiment Fromex - transformations mobilières	25/11/08	211	3313	10'000	6'000	2'000	8'000	2'000
300'122 Réaffectation bâtiment Fromex - pour Etat civil Moudon	25/11/08	211	3313	1'565'000	234'900	78'300	313'200	1'251'800
59 Service de la promotion économique et du commerce								
500'084 Centre des congrès et des expositions de Montreux	19/03/02	935	3315	3'500'000	2'975'000	175'000	3'150'000	350'000
500'089 Modernisation des halles sud et nord du Palais de Beaulieu	01/09/09	935	3315	20'000'000	2'000'000	1'000'000	3'000'000	17'000'000
TOTAL DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DU SPORT				45'292'700	8'776'100	3'563'000	12'339'100	32'953'600

Amortissement des dépenses d'investissement - Etat au 31 décembre 2013

	Date du décret	Section du RSV	Cpte	Montant du décret	Total des amortissements au 31.12.2012	Amortissement 2013	Total des amortissements au 31.12.2013	Solde à amortir au 31.12.2013
6 DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES RESSOURCES								
61 Secrétariat général								
600'290 Numérisation et nouvelle mensuration cadastrale	20/05/07	211	3319	22'500'000	19'531'000	1'125'000	20'656'000	1'844'000
600'291 Poursuite des travaux de mensuration officielle (SIT-ACV)	10/02/04	211	3319	9'800'000	3'920'000	490'000	4'410'000	5'390'000
600'291 Mensu. officielle et syst.d'info.du territoire - créd. add.	24/03/09	172	3319	4'500'000	900'000	300'000	1'200'000	3'300'000
600'462 Crédit mensuration officielle 2008-2011	24/03/09	172	3319	25'490'000	3'823'500	1'274'500	5'098'000	20'392'000
62 Service des routes								
600'007 Crédit compl. correction RC 30b/RC 47b Gilly-Mont-sur-Rolle	07/03/00	725	3312	800'000	480'000	40'000	520'000	280'000
600'157 RC 58e - Saint-Livres, crédit additionnel de boucllement	31/01/06	725	3312	344'400	344'400	100	344'500	--
600'159 RC 601 - Epalinges, crédit additionnel de boucllement	31/01/06	725	3312	26'900	26'600	300	26'900	--
600'194 RC 151c et 79c - Carrefours giratoires	21/06/93	725	3312	1'600'000	1'520'000	80'000	1'600'000	--
600'194 RC 151c et 79c - giratoires, crédit additionnel de boucllement	31/01/06	725	3312	653'900	571'900	81'700	653'600	300
600'214 RC 706c - Pilon - Frontière bernoise	16/05/94	725	3312	2'270'000	2'043'000	113'500	2'156'500	113'500
600'216 RC 732d - Montreux / PN Vernex	16/05/94	725	3312	1'518'000	1'430'500	75'900	1'506'400	11'600
600'248 Centre de ravitaillement de La Côte	15/11/94	725	3312	9'000'000	7'650'000	450'000	8'100'000	900'000
600'248 Centre de ravitail. La Côte, crédit additionnel de boucllement	31/01/06	725	3312	51'000	35'700	5'100	40'800	10'200
600'249 RC 79, Echandens - Carrefour de la Poste	27/02/95	725	3312	1'400'000	1'366'300	33'700	1'400'000	--
600'250 RC 780b, Cully - Réfection ponts	27/02/95	725	3312	2'700'000	2'532'900	135'000	2'667'900	32'100
600'251 RC 401b, Prilly - Vallombreuse	27/02/95	725	3312	1'420'000	1'207'000	71'000	1'278'000	142'000
600'252 RC 601b - Réfection de deux viaducs	27/02/95	725	3312	2'050'000	1'742'500	102'500	1'845'000	205'000
600'260 A 14 Rennaz-Les Evouettes - Etudes préliminaires	26/02/96	725	3312	700'000	561'500	35'000	596'500	103'500
600'265 Relais autoroutier à Bavois - Crédit d'ouvrage	10/11/98	725	3312	12'500'000	6'527'600	500'000	7'027'600	5'472'400
600'265 Relais autoroutier à Bavois - Crédit additionnel	04/09/07	725	3312	960'000	240'000	60'000	300'000	660'000
600'266 Réfection de routes cant. à transférer aux communes	23/09/97	725	3312	8'300'000	6'225'000	415'000	6'640'000	1'660'000
600'266 Réfection routes à transférer, crédit add. de boucllement	31/01/06	725	3312	72'000	42'000	6'000	48'000	24'000
600'272 RC 152, Vallorbe-Le Pont - Correction (lot 5)	24/06/96	725	3312	2'700'000	2'620'600	79'400	2'700'000	--
600'292 Réfection de quatre ponts sur RC	20/05/97	725	3312	2'687'500	2'447'900	134'400	2'582'300	105'200
600'293 RC 152, Vallorbe-Le Pont - Correction (lot 10)	23/09/97	725	3312	3'900'000	3'322'200	195'000	3'517'200	382'800
600'297 RC 743-744 Corsier-sur-Vevay et RC 780-714 Bex, carrefours	18/05/98	725	3312	1'025'000	883'900	51'300	935'200	89'800
600'300 RC 501b, correction d'un tronçon, Mont-sur-Lausanne et Cugy	16/06/98	725	3312	4'210'000	2'947'000	210'500	3'157'500	1'052'500
600'300 RC 501b - crédit additionnel de boucllement	22/01/09	725	3312	179'900	60'000	20'000	80'000	99'900
600'310 RC 152a, Vallorbe-Le Pont - Amélioration (lot 12)	17/05/99	725	3312	4'400'000	2'879'900	220'000	3'099'900	1'300'100
600'327 RC 254b, correction de la route Vuiteboeuf - Ste-Croix	15/06/99	725	3312	2'400'000	1'560'000	120'000	1'680'000	720'000
600'327 RC 254b, Vuiteboeuf - Ste-Croix, crédit add. de boucllement	31/01/06	725	3312	481'700	240'800	34'400	275'200	206'500
600'334 RC 719b et 717d 6 aménag. + corr. fluviale Bondet-Bruet	08/11/99	725	3312	5'240'000	3'384'300	262'000	3'646'300	1'593'700
600'345 Lussery et Vallorbe - Pont sur CFF et 2 estacades	04/07/00	725	3312	1'330'000	813'800	66'500	880'300	449'700
600'348 Carrefour du Galicien	05/09/00	725	3312	5'900'000	5'030'000	295'000	5'325'000	575'000
600'349 RC 715d, Bex - Les Glareys	04/07/00	725	3312	1'940'000	931'200	77'600	1'008'800	931'200
600'349 RC 715d, Bex - Les Glareys - crédit additionnel	04/03/10	725	3312	151'600	20'400	10'200	30'600	121'000

Amortissement des dépenses d'investissement - Etat au 31 décembre 2013

	Date du décret	Section du RSV	Cpte	Montant du décret	Total des amortissements au 31.12.2012	Amortissement 2013	Total des amortissements au 31.12.2013	Solde à amortir au 31.12.2013
600'350	05/09/00	725	3312	1'110'000	666'300	55'500	721'800	388'200
600'354	24/04/01	725	3312	1'450'000	1'128'300	72'500	1'200'800	249'200
600'361	11/12/01	725	3312	1'100'000	550'000	55'000	605'000	495'000
600'361	04/12/08	725	3312	1'1'800	3'000	1'000	4'000	7'800
600'362	29/01/02	725	3312	1'400'000	703'100	70'000	773'100	626'900
600'362	07/09/06	725	3312	110'000	34'500	6'900	41'400	68'600
600'364	04/06/02	725	3312	2'800'000	1'400'000	140'000	1'540'000	1'260'000
600'365	04/06/02	725	3312	5'800'000	3'305'000	290'000	3'595'000	2'205'000
600'370	03/06/03	725	3312	1'700'000	961'100	85'000	1'046'100	653'900
600'371	03/06/03	725	3312	580'000	262'300	29'000	291'300	288'700
600'372	09/09/03	725	3312	26'740'000	12'033'000	1'337'000	13'370'000	13'370'000
600'372	23/11/10	725	3312	17'380'000	1'337'000	1'337'000	26'740'000	14'706'000
600'375	11/11/08	725	3312	3'170'000	475'500	158'500	634'000	2'536'000
600'376	10/02/04	7.4	3312	3'020'000	1'660'200	151'000	1'811'200	1'208'800
600'377	10/02/04	725	3312	2'200'000	880'000	110'000	990'000	1'210'000
600'379	10/02/04	7.4	3312	2'920'000	1'168'000	146'000	1'314'000	1'606'000
600'381	10/02/04	7.4	3312	1'500'000	1'200'000	150'000	1'350'000	150'000
600'382	29/03/12	7.4	3312	41'800	--	20'900	20'900	20'900
600'382	10/02/04	7.4	3312	1'400'000	1'120'000	140'000	1'260'000	140'000
600'382	06/03/08	7.4	3312	36'400	24'400	6'100	30'500	5'900
600'383	10/02/04	7.4	3312	1'000'000	800'000	100'000	900'000	100'000
600'384	10/02/04	7.4	3312	4'300'000	1'808'800	215'000	2'023'800	2'276'200
600'417	08/11/05	725	3312	14'010'000	4'203'000	700'500	4'903'500	9'106'500
600'417	10/02/09	725	3312	4'500'000	794'400	264'800	1'059'200	3'440'800
600'426	05/10/10	725.2	3312	4'950'000	495'000	495'000	990'000	3'960'000
600'427	25/11/08	725	3312	3'520'000	528'000	176'000	704'000	2'816'000
600'428	02/02/10	725	3312	1'800'000	180'000	90'000	270'000	1'530'000
600'429	02/02/10	725	3312	3'950'000	395'000	197'500	592'500	3'357'500
600'430	05/06/07	725	3312	1'530'000	382'500	76'500	459'000	1'071'000
600'431	17/11/09	725	3312	3'205'000	320'600	160'300	480'900	2'724'100
600'437	09/12/08	725	3312	4'430'000	664'500	221'500	886'000	3'544'000
600'437	10/05/12	725	3312	48'700	--	2'900	2'900	45'800
600'440	23/06/09	725	3312	2'180'000	654'000	218'000	872'000	1'308'000
600'440	15/03/11	725	3312	20'400'000	1'020'000	1'020'000	20'400'000	18'360'000
600'441	26/11/09	725	3312	765'000	153'000	76'500	229'500	535'500
600'444	RC 1, Ecublens et St-Sulpice, réhabilitation 1ère étape	725	3312	10'160'000	1'016'000	508'000	1'524'000	8'636'000
600'445	RC 82 & 401, équipements électromécaniques - études	725	3312	820'000	164'000	82'000	246'000	574'000
600'445	RC 82 & 401, équipements électromécaniques	725	3312	7'000'000	700'000	700'000	1'400'000	5'600'000
600'447	Travaux d'assainissement contre le bruit sur RC 1ère étape	725	3312	4'372'000	655'800	218'600	874'400	3'497'600
600'450	RC 761, Puidoux-Les Thioleyres réfection routière	725	3312	4'000'000	--	200'000	200'000	3'800'000
600'453	Réseau prioritaire pour le trafic 40 t, 2ème étape	725	3312	12'700'000	1'905'000	635'000	2'540'000	10'160'000
600'472	RC 414, Fey-Montandrey correction routière	725	3312	4'928'000	--	246'400	246'400	4'681'600

Amortissement des dépenses d'investissement - Etat au 31 décembre 2013

	Date du décret	Section du RSV	Cpte	Montant du décret	Total des amortissements au 31.12.2012	Amortissement 2013	Total des amortissements au 31.12.2013	Solde à amortir au 31.12.2013
600'489	24/03/09	740	3312	1'030'000	309'000	103'000	412'000	618'000
600'493	23/06/09	725	3312	2'163'000	324'600	108'200	432'800	1'730'200
600'493	01/12/11	725	3312	396'000	--	23'300	23'300	372'700
600'494	26/01/10	725	3312	600'000	120'000	60'000	180'000	420'000
600'505	22/06/10	725.2	3312	9'500'000	950'000	475'000	1'425'000	8'075'000
600'506	22/06/10	725.2	3312	8'600'000	860'000	430'000	1'290'000	7'310'000
600'512	21/06/11	725	3312	2'660'000	133'000	133'000	266'000	2'394'000
600'514	10/01/12	725	3312	5'578'000	--	278'900	278'900	5'299'100
600'518	05/04/11	725	3312	13'050'000	652'500	1'253'600	1'906'100	11'143'900
600'523	01/05/12	725	3312	1'951'000	--	97'600	97'600	1'853'400
600'542	10/01/12	725	3312	13'700'000	--	685'000	685'000	13'015'000
600'544	10/01/12	725	3312	1'876'000	--	93'800	93'800	1'782'200
600'564	27/03/12	725	3312	15'200'000	--	760'000	760'000	14'440'000
63 Direction des systèmes d'information								
600'457	22/06/10	172.6	3314	6'359'000	2'543'600	1'271'800	3'815'400	2'543'600
600'458	24/03/09	172	3314	1'670'000	1'002'000	334'000	1'336'000	334'000
600'459	24/11/09	172	3314	3'480'000	696'000	348'000	1'044'000	2'436'000
600'459	24/11/09	172	3314	13'460'000	5'384'000	2'692'000	8'076'000	5'384'000
600'460	04/05/10	172	3314	2'053'000	821'200	410'600	1'231'800	821'200
600'463	06/11/07	172	3314	1'143'000	779'900	114'300	894'200	248'800
600'481	23/11/10	172	3314	2'700'000	540'000	540'000	1'080'000	1'620'000
600'492	02/02/10	431	3314	5'646'300	2'258'600	1'129'300	3'387'900	2'258'400
600'498	15/12/09	172	3314	2'626'000	1'050'400	525'200	1'575'600	1'050'400
600'509	02/03/10	172	3313	1'547'000	618'800	309'400	928'200	618'800
600'509	02/03/10	172	3313	5'263'000	526'400	263'200	789'600	4'473'400
600'510	02/03/10	172	3313	996'000	398'400	199'200	597'600	398'400
600'510	02/03/10	172	3313	3'384'000	338'400	169'200	507'600	2'876'400
600'510	19/05/11	172	3313	300'000	15'800	15'800	31'600	268'400
66 Service de la mobilité								
600'413	13/02/07	740	3314	4'920'000	2'460'000	492'000	2'952'000	1'968'000
600'414	24/03/09	740	3315	7'679'000	2'303'700	767'900	3'071'600	4'607'400
600'526	08/02/11	742	3315	1'100'000	110'000	110'000	220'000	880'000
600'541	05/04/11	747	3315	16'602'600	830'200	830'200	1'660'400	14'942'200
600'600	29/05/12	725	3315	1'700'000	--	170'000	170'000	1'530'000
TOTAL DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES					161'641'200	33'330'000	194'971'200	298'202'400
ET DES RESSOURCES HUMAINES								

Amortissement des dépenses d'investissement - Etat au 31 décembre 2013

	Date du décret	Section du RSV	Cpte	Montant du décret	Total des amortissements au 31.12.2012	Amortissement 2013	Total des amortissements au 31.12.2013	Solde à amortir au 31.12.2013
7 DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTERIEURES								
703 Administration cantonale des impôts								
700'033 ACI-Vision 2010 - poursuite automatisations (cyberfisc, étape 1)	22/06/10	642	3314	14'099'700	5'640'000	2'820'000	8'460'000	5'639'700
700'033 ACI-Vision 2010 - poursuite automatisations - crédit add.	27/03/12	642	3314	973'000	--	324'400	324'400	648'600
704 Service d'analyse et de gestion financières								
700'005 SIF Système d'information financier, renouvellement	14/09/10	610	3314	24'906'000	4'981'200	4'981'200	9'962'400	14'943'600
709 Service des immeubles, du patrimoine et de la logistique								
600'058 Bâtiment adm. de la Pontaise - Crédit complémentaire	11/12/89	500	3313	4'212'100	3'707'000	168'500	3'875'500	336'600
600'074 Laboratoire cantonal d'Espallings - Hausses	29/05/91	817	3313	408'200	344'400	16'400	360'800	47'400
600'107 Château St-Maire Lausanne, conservation et restauration	15/11/11	172	3313	2'255'000	--	225'500	225'500	2'029'500
600'117 Avenches, thermes romains	17/06/98	434	3313	3'238'000	2'266'600	971'400	3'238'000	--
600'119 Centrale de Lucens - Dépôt et abri de biens culturels	20/06/94	446	3313	6'700'000	6'030'000	335'000	6'365'000	335'000
600'222 Locaux DINF Valentin-Riponne	27/02/95	726	3313	5'280'000	4'508'500	264'000	4'772'500	507'500
600'224 Achat terrain DABC Lucens	20/06/94	446	3311	3'450'000	3'114'100	172'500	3'286'600	163'400
600'337 CEP Vevey	14/11/06	419	3313	7'341'000	1'835'500	367'100	2'202'600	5'138'400
600'337 CEP Vevey - crédit additionnel	13/09/07	419	3313	381'000	80'400	20'100	100'500	280'500
600'337 CEP Vevey - crédit additionnel de boucllement	11/01/12	000	3313	323'600	--	21'600	21'600	302'000
600'368 Crédit cadre pour l'entretien des bâtiments	27/05/03	172	3313	20'000'000	18'067'600	1'932'400	20'000'000	--
600'374 Bâtiment Perregaux reconstruction - crédit d'études	19/12/07	171	3313	850'000	340'000	85'000	425'000	425'000
600'374 Bâtiment Perregaux reconstr. - crédit d'étude projet définitif	19/05/09	171	3313	2'330'000	699'000	233'000	932'000	1'398'000
600'374 Bâtiment Perregaux modification du projet de reconstruction	27/11/12	170	3313	1'498'000	--	1'498'000	1'498'000	--
600'403 ETML Lausanne, restructuration	20/05/08	419	3313	6'430'000	1'286'000	321'500	1'607'500	4'822'500
600'404 Gymnase d'Yverdon, assainissement I	20/05/08	412	3313	18'400'000	3'680'000	920'000	4'600'000	13'800'000
600'405 EPCL Vallée de la Jeunesse Lausanne - assainiss. énergétique	05/10/10	172.7	3313	5'684'000	284'200	284'200	568'400	5'115'600
600'407 Ecole de chimie - rénovation douce	05/04/05	172	3313	6'800'000	2'380'000	340'000	2'720'000	4'080'000
600'407 Ecole de chimie - rénovation douce - crédit add	28/06/05	172	3313	500'000	175'000	25'000	200'000	300'000
600'407 Ecole de chimie - rénovation douce - crédit add de boucl	02/09/10	172	3313	72'400	5'200	5'200	10'400	62'000
600'408 Yverdon anciennes casernes II	06/02/07	172	3313	1'867'000	933'500	186'700	1'120'200	746'800
600'408 Yverdon anciennes casernes II - crédit additionnel	08/10/09	172	3313	75'800	21'800	10'900	32'700	43'100
600'409 Assainissement de l'amiante	28/06/05	172	3313	8'900'000	3'115'000	445'000	3'560'000	5'340'000
600'409 Assainissement de l'amiante - créd. add. de boucllement	20/01/11	172	3313	263'800	18'900	18'900	37'800	226'000
600'410 Crédit cadre pour l'entretien des bâtiments (2ème)	15/01/08	172	3313	22'000'000	8'800'000	2'200'000	11'000'000	11'000'000
600'412 Chauffage du site de Marcelin suite à Chopag	27/06/06	915	3313	2'100'000	630'000	105'000	735'000	1'365'000
600'420 Acquisition de plans numérisés pour les bâtiments de l'Etat	03/10/06	172	3314	1'260'000	315'000	63'000	378'000	882'000
600'422 Mesures de sécurité dans bâtiments de l'Etat	08/05/07	172	3313	1'380'000	690'000	138'000	828'000	552'000
600'422 Mesures de sécurité dans bâtiments de l'Etat - créd. add.	02/12/10	172	3313	52'200	8'700	8'700	17'400	34'800
600'424 Crédit-cadre cures Chavornay, Rances et Goumoens-la-Ville	25/11/08	180	3313	4'697'000	704'700	234'900	939'600	3'757'400
600'425 Palais de Rumine - Musée de zoologie	13/02/07	434	3313	5'870'000	1'467'500	293'500	1'761'000	4'109'000

Amortissement des dépenses d'investissement - Etat au 31 décembre 2013

	Date du décret	Section du RSV	Cpte	Montant du décret	Total des amortissements au 31.12.2012	Amortissement 2013	Total des amortissements au 31.12.2013	Solde à amortir au 31.12.2013
600'435	06/11/07	412	3313	6'363'000	1'579'200	318'200	1'897'400	4'465'600
600'436	01/05/12	172	3313	3'040'000	--	304'000	304'000	2'736'000
600'469	05/10/10	172.7	3313	30'014'000	1'500'700	1'500'700	3'001'400	27'012'600
600'478	22/06/10	725.2	3313	1'115'000	223'000	111'500	334'500	780'500
600'478	22/06/10	725.2	3313	8'885'000	710'800	355'400	1'066'200	7'818'800
600'486	08/12/09	172	3313	725'000	145'000	72'500	217'500	507'500
600'486	08/12/09	172	3313	4'585'000	458'600	229'300	687'900	3'897'100
600'486	20/01/11	172	3313	250'000	13'200	13'200	26'400	223'600
600'491	31/03/09	172	3313	5'750'000	690'000	230'000	920'000	4'830'000
600'491	31/03/09	172	3313	1'410'000	423'000	141'000	564'000	846'000
600'528	05/10/10	172.7	3313	6'642'000	332'100	332'100	664'200	5'977'800
600'535	14/12/10	172	3313	18'000'000	720'000	720'000	1'440'000	16'560'000
600'536	14/12/10	172	3313	24'000'000	960'000	960'000	1'920'000	22'080'000
600'537	14/12/10	172	3313	2'200'000	88'000	88'000	176'000	2'024'000
600'547	12/06/12	171	3313	1'951'000	--	195'100	195'100	1'755'900
600'586	13/12/11	172	3313	14'530'000	--	581'200	581'200	13'948'800
TOTAL DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTERIEURES				314'057'800	83'973'400	26'188'800	110'162'200	203'895'600
81 ORDRE JUDICIAIRE VAUDOIS								
100'001	14/09/88	173	3313	2'194'000	2'104'800	87'700	2'192'500	1'500
300'102	25/11/08	280	3314	2'774'000	832'200	277'400	1'109'600	1'664'400
300'103	29/09/09	312	3314	10'630'000	2'126'000	1'063'000	3'189'000	7'441'000
300'103	29/09/09	312	3314	3'360'000	1'344'000	672'000	2'016'000	1'344'000
300'104	04/07/06	340	3314	780'000	668'300	78'000	746'300	33'700
300'113	08/12/09	173	3314	1'240'000	496'000	248'000	744'000	496'000
300'113	08/12/09	173	3314	3'595'000	719'000	359'500	1'078'500	2'516'500
300'114	12/06/12	211	3314	120'000	--	24'000	24'000	96'000
300'114	12/06/12	211	3314	2'200'000	--	110'000	110'000	2'090'000
300'114	12/06/12	211	3314	510'000	--	51'000	51'000	459'000
300'116	17/11/09	173	3314	2'928'000	1'171'200	585'600	1'756'800	1'171'200
800'003	12/06/12	211	3314	2'661'000	--	532'200	532'200	2'128'800
TOTAL ORDRE JUDICIAIRE VAUDOIS				32'992'000	9'461'500	4'088'400	13'549'900	19'442'100

Amortissement des dépenses d'investissement - Etat au 31 décembre 2013

	Date du décret	Section du RSV	Cpte	Montant du décret	Total des amortissements au 31.12.2012	Amortissement 2013	Total des amortissements au 31.12.2013	Solde à amortir au 31.12.2013
TOTAL AMORTISSEMENTS SELON COMPTE INVESTISSEMENT				2'707'369'400	1'041'055'000	159'158'600	1'200'213'600	1'507'155'800
<u>Corrections techniques liées aux boucllements d'objets</u>								
Amortissement solde disponible								
100'065 Inondations et dégats automne 2000 "CHABLO"	21/05/02	721	3315	--	--	-122'500	-122'500	122'500
100'085 Infrastructures forestières et protection dangers naturels	22/09/04	921	3312	--	--	-491'400	-491'400	491'400
200'085 Gymnase intercantonal de la Broye - Construction	16/05/00	412	3313	--	--	-1'362'700	-1'362'700	1'362'700
200'208 IDHEAP reprise terrain et bâtiment	11/12/12	414	3313	--	--	-12'000	-12'000	12'000
600'518 3ème rattrapage des travaux d'entretien des revêtements RC	05/04/11	725	3312	--	--	-601'100	-601'100	601'100
600'117 Avenches, thermes romains	17/06/98	434	3313	--	--	-809'500	-809'500	809'500
Total amortissement solde disponible				--	--	-3'399'200	-3'399'200	3'399'200
Récapitulation.....								
Total amortissements selon compte investissement				2'707'369'400	1'041'055'000	159'158'600	1'200'213'600	1'507'155'800
Total amortissement solde disponible				--	--	-3'399'200	-3'399'200	3'399'200
TOTAL ETAT DE VAUD.....				2'707'369'400	1'041'055'000	155'759'400	1'196'814'400	1'510'555'000
Montant porté aux rubriques :								
7041.3311.....						283'100		
7041.3312.....						21'340'300		
7041.3313.....						86'676'700		
7041.3314.....						24'355'900		
7041.3315.....						19'737'900		
7041.3319.....						3'365'500		
TOTAL.....						155'759'400		

Fonds spéciaux gérés par l'Etat

No de fonds		Capital au 31.12.2013	Capital au 31.12.2012
	DEPARTEMENT DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT		
	Direction générale de l'environnement		
223	Fonds Professeur Wilczek.....	19'147.43	18'570.25
	Service de la consommation et des affaires vétérinaires		
198	Fonds de réserve de la Caisse d'assurance du bétail 1)	453'000.00	453'000.00
	DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE		
	Secrétariat général		
345	Fonds Claude Renaud.....	10'429.21	10'113.56
	Gymnases		
415	Fonds pour le financement des prix communs aux gymnases vaudois.....	64'712.72	64'925.97
414	Fonds pour le financement des prix du Gymnase de Chamblandes.....	10'940.19	10'907.14
413	Fonds pour le financement des prix du Gymnase de la Cité.....	156'788.00	158'521.40
410	Fonds pour le financement des prix du Gymnase de Beaulieu.....	292'964.75	288'717.92
411	Fonds pour le financement des prix du Gymnase Auguste Piccard.....	59'930.02	58'192.05
085	Fonds des maîtres du Gymnase de Beaulieu.....	764.07	637.84
046	Prix Marie Neeser-Jaccottet.....	13'592.10	13'197.11
	Etablissements d'enseignement professionnel		
262	Fonds de la Fédération vaudoise des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics.....	600'460.32	590'647.95
354	Prix Banque Cantonale Vaudoise en faveur des apprentis.....	27'009.56	26'707.75
334	Fonds des élèves de l'Ecole d'arts appliqués et apprentis des Ecoles prof. de Vevey.....	114'496.58	108'021.38
350	Fonds du Centre d'Enseignement Professionnel du Nord Vaudois (CPNV) Yverdon-les-Bains.....	169'606.98	176'814.28
351	Fonds d'encouragement de l'Ecole technique, Ecole des métiers (ETML), Lausanne.....	89'544.44	89'491.65
352	Fonds d'encouragement de l'Ecole de couture, Lausanne (ECL).....	33'820.25	24'314.26
333	Fonds d'encouragement de l'Ecole professionnelle EPSIC.....	398'767.98	351'434.07
417	Fonds d'encouragement du Centre d'Enseignement Professionnel de Morges (CEPM).....	111'689.40	106'819.79
376	Fonds d'encouragement en faveur de l'Ecole professionnelle de Payerne.....	10'662.03	7'393.44
	Direction générale de l'enseignement supérieur		
424	Fonds pour le financement des prestations de service fournies par l'ECAL.....	217'139.05	312'296.39
426	Fonds pour le financement des prix de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne.....	101.10	94.43
430	Fonds d'encouragement de la Haute école vaudoise de la santé (HECVSanté)	1'128'446.37	1'110'472.59
431	Fonds pour le financement des prestations de service fournies par la HEIG-VD	2'521'246.59	1'018'228.84
264	Fonds d'encouragement de la haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud.....	112'371.63	83'630.39
	Service de protection de la jeunesse		
215	Fonds protection de la jeunesse et enfance malheureuse et abandonnée 1).....	177'075.00	177'075.00
217	Pouponnière Nestlé, Fondation Louis Dapples.....	700'000.00	700'000.00
391	Fonds d'aide à la jeunesse.....	218'684.34	282'375.80
	Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation		
219	Fonds en faveur des enfants et adolescents sourds.....	222'859.88	200'779.07

Fonds spéciaux gérés par l'Etat

No de fonds		Capital au 31.12.2013	Capital au 31.12.2012
Service des affaires culturelles			
123	Fonds des estampes du Professeur Decker.....	1'749'918.38	1'701'586.46
382	Fonds pour la promotion culturelle de la Cathédrale de Lausanne 2).....	-	9'000.00
182	Fonds Pierre Christin (BCU).....	2'039'808.55	2'059'448.61
183	Fonds Thérèse Frisch (BCU).....	905'668.81	1'008'187.48
184	Fonds du Musée des beaux-arts 1)	84'008.05	84'204.65
185	Fonds Joséphine Chavannes.....	13'078.86	12'700.36
186	Fonds David.....	131'438.55	127'535.04
372	Fonds du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire 2).....	-	146.00
DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR			
Service juridique et législatif			
325	Fondation Marika Ogiz.....	67'000.00	67'000.00
Office du Tuteur général			
024	Fonds des pupilles du Tuteur général.....	1'655.18	10'998.15
DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE			
Service des assurances sociales et de l'hébergement			
209	Fonds J. et Ch. Duc, Sassel.....	132'674.99	132'526.37
214	Fonds Louise-Elise Guignard.....	863'118.05	841'346.25
Service de prévoyance et d'aide sociales			
206	Fondation de bienfaisance du centenaire.....	336'587.74	330'917.97
207	Fondation Dr Ernest-Alfred Correvon 3).....	-	690'573.23
208	Fondation Antonie-Julia Cossy.....	109'362.91	108'265.79
210	Fonds cantonal en faveur des incurables et vieillards.....	3'159'265.40	3'328'200.88
212	Fonds Langlands-Aubert.....	114'833.91	111'482.14
Service de la santé publique			
200	Fonds des Hospices cantonaux 1)	612'975.52	592'143.68
CHUV			
278	Fonds Dr. Pierre Decker (Service de chirurgie).....	629'405.15	610'393.76
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DU SPORT			
Service de l'agriculture			
406	Fonds pour le financement des prix en faveur de la formation professionnelle agricole et en économie familiale.....	120'491.81	116'829.57
405	Fonds d'encouragement écoles d'agriculture Marcelin, Grange-Verney, ménagère rurale, fromagerie et technico-agricole.....	193'648.12	187'672.17
225	Fonds arboricole cantonal 2).....	-	1'792.00
228	Fonds maraîcher cantonal 2).....	-	19'365.40
Office cantonal de la viticulture			
260	Fonds de prévoyance pour les risques non assurables (Loi sur la viticulture) 1).....	2'468'187.50	3'589'321.60

Fonds spéciaux gérés par l'Etat

No de fonds		Capital au 31.12.2013	Capital au 31.12.2012
025	ORDRE JUDICIAIRE VAUDOIS Fonds vaudois d'encouragement des mineurs.....	130'300.35	127'832.38
	TOTAL	21'799'677.82	22'312'850.26
	<p>1) Décision du Conseil d'Etat du 30 novembre 2011 d'intégrer ces fonds hors bilan au bilan de l'Etat au 1er janvier 2012. Pour des raisons techniques, les valeurs immobilières, les prêts, de même que quelques positions débiteurs n'ont pas été transférées. Elles le seront dans SAP en 2014.</p> <p>2) Fonds n'ayant plus de solde hors bilan et faisant entièrement partie du bilan de l'Etat.</p> <p>3) Fonds dissout suite à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2012. Le solde du fonds a été transféré en 2013 sur un compte d'attente au bilan de l'Etat, en vue de la création d'un fonds de lutte contre la précarité.</p>		



**CONTROLE CANTONAL
DES FINANCES**

**Rue Dr. César-Roux 37
1014 Lausanne**

Lausanne, le 6 mai 2014

Rapport sur les comptes annuels de l'Etat de Vaud à l'intention du Grand Conseil

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Député(e)s,

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 11 de la loi du 12 mars 2013 sur le Contrôle cantonal des finances (LCCF), nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Etat (compte de fonctionnement, compte de Pertes et Profits, compte de résultat, compte d'investissement, bilan et annexes aux comptes de l'Etat) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013. Les travaux de révision ont été achevés le 2 mai 2014.

Responsabilité du Conseil d'Etat

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales incombe au Conseil d'Etat. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'Etat est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et aux Normes d'audit suisses (NAS) par analogie. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Nous avons disposé, dans le cadre de nos travaux, de l'autonomie et de l'indépendance prévues à l'article 2 LCCF.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2013 sont conformes à la loi sur les finances (LFin) de l'Etat de Vaud.

Nous recommandons au Grand Conseil, au sens de l'article 11 alinéa 1 de la loi du 12 mars 2013 sur le Contrôle cantonal des finances, d'approuver les comptes de l'Etat pour l'exercice 2013.

Paragraphe relatif à d'autres points de l'application de la loi sur les finances

Nous attirons l'attention sur le constat suivant qui ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Systeme de controle interne

L'article 16 alinéa 1 lettre e) LFin indique que les services sont responsables de mettre en place un système de contrôle interne (SCI). La démarche de mise en œuvre a débuté au sein des services avec l'appui du Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI), sept services ont obtenu leur certification. A cet effet, une directive ad hoc du Conseil d'Etat, émise en septembre 2010, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Le déploiement d'un SCI au sens de l'article 16 LFin, auprès des services de l'administration, certes concrètement entamé, ne peut encore être considéré comme effectif.

Par ailleurs, les limites et la vétusté effectives du système informatique comptable, dont le remplacement a été réalisé au 1^{er} janvier 2014, ne permettent pas pour l'exercice 2013 d'obtenir l'assurance d'un niveau de contrôle des flux financiers approprié aux exigences actuelles.

Contrôle cantonal des finances



Marinette Kellenberger
Experte-comptable diplômée
(Expert-réviseur agréée ASR
N° 106067)



Thierry Bonard
Expert-comptable diplômé
(Expert-réviseur agréé ASR
N° 106128)

Les comptes annuels et le bilan de l'Etat de Vaud vérifiés par le Contrôle cantonal des finances sont présentés dans la brochure « Comptes 2013 de l'Etat de Vaud ». Nous les énumérons ci-après :

- Bilan au 31 décembre 2013
- Compte de fonctionnement et de résultats
- Compte de fonctionnement des départements
- Comptes du CHUV
- Comptes de l'Université de Lausanne
- Comptes de la Haute école pédagogique (HEP Vaud)
- Garanties et engagements conditionnels accordés par l'Etat de Vaud
- Dépenses d'investissement de l'exercice 2013
- Etat des dépenses d'investissement au 31 décembre 2013
- Amortissement des dépenses d'investissement – Etat au 31 décembre 2013
- Fonds spéciaux gérés par l'Etat de Vaud

* * * * *



Building a better
working world

Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 206 51 11
Téléfax +41 58 206 51 01
www.ey.com/ch

Université de Lausanne, Lausanne

Lausanne, le 19 mars 2014

clh/20.3

Rapport du contrôleur des comptes au Conseil d'Etat

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons effectué l'audit de la comptabilité et des comptes annuels ci-joints de l'Université de Lausanne, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité de la Direction

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Direction de l'Université de Lausanne. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du contrôleur des comptes

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes aux dispositions prévues par la loi sur l'Université de Lausanne le 6 juillet 2004, au règlement d'application des dispositions financières de la loi du 6 juillet 2004 ainsi qu'à la loi sur les finances du canton de Vaud du 20 septembre 2005 (LFIN) et aux instructions émises par le Service d'Analyse et de Gestion Financière de l'Etat de Vaud (SAGEFI).

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Serge Clément
Expert-réviseur agréé,
(Réviseur responsable)



Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé

Annexe

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte d'exploitation, du tableau de flux de trésorerie et de l'annexe



Building a better
working world

Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Telephone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

Centre Hospitalier Universitaire Vaudois CHUV, Lausanne

Lausanne, le 24 mars 2014
th2/51.3

Rapport du contrôleur des comptes au Conseil d'Etat

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons effectué l'audit de la comptabilité et des comptes annuels ci-joints du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois CHUV, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité de la Direction

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Direction du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois CHUV. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du contrôleur des comptes

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

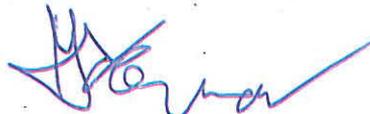
Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi du 20 septembre 2005 sur les finances du canton de Vaud (LFin), à la loi du 22 février 2005 sur les subventions (LSubv), à la loi du 17 mai 2005 sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales (LPECSM), à la loi du 16 novembre 1993 (modifiée le 24 avril 2007) sur les Hospices cantonaux (LHC), au règlement d'application du 20 mai 2009 de la loi du 16 novembre 1993 sur les Hospices cantonaux (RLHC) et aux instructions émises par le Service d'Analyse et de Gestion Financière de l'Etat de Vaud (SAGEFI).

Nous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Pierre Delaloye
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Michael Ackermann
Expert-réviseur agréé

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de flux de trésorerie et annexe)

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil d'Etat du Canton de Vaud

Haute école pédagogique (HEP Vaud), Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Haute école pédagogique (HEP Vaud), comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Comité de direction

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Comité de direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité de direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

La présentation des comptes annuels appelle le commentaire suivant : le tableau de flux de trésorerie n'est pas présenté conformément à l'art. 18 du RFin-LHEP, en accord avec une décision du comité d'audit, qui le considère non pertinent pour la HEP Vaud (voir annexe (d)).

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi sur la Haute école pédagogique du 12 décembre 2007 (LHEP), au règlement d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP), au règlement d'application des dispositions financières de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RFin-LHEP) et à la loi sur les finances du Canton de Vaud du 20 septembre 2005 (LFIN), à l'exception du fait énoncé au paragraphe précédent.

En dépit de la réserve formulée dans l'opinion d'audit, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis étant donné que la HEP ne génère que des flux opérationnels.

Deloitte SA



Annik Jatton Hüni
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Steve Rigolet
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 24 mars 2014
AJH/SRI/rex

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)